Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'a l'époque de la Tène / par Henri Hubert

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Hubert, Henri (1872-1927). Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'a l'époque de la Tène / par Henri Hubert. 1932.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
 *La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
 *La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

 *des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
 *des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

8° G 11125 (21)

Paris
1932

Hubert, Henri

Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de la Tène

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

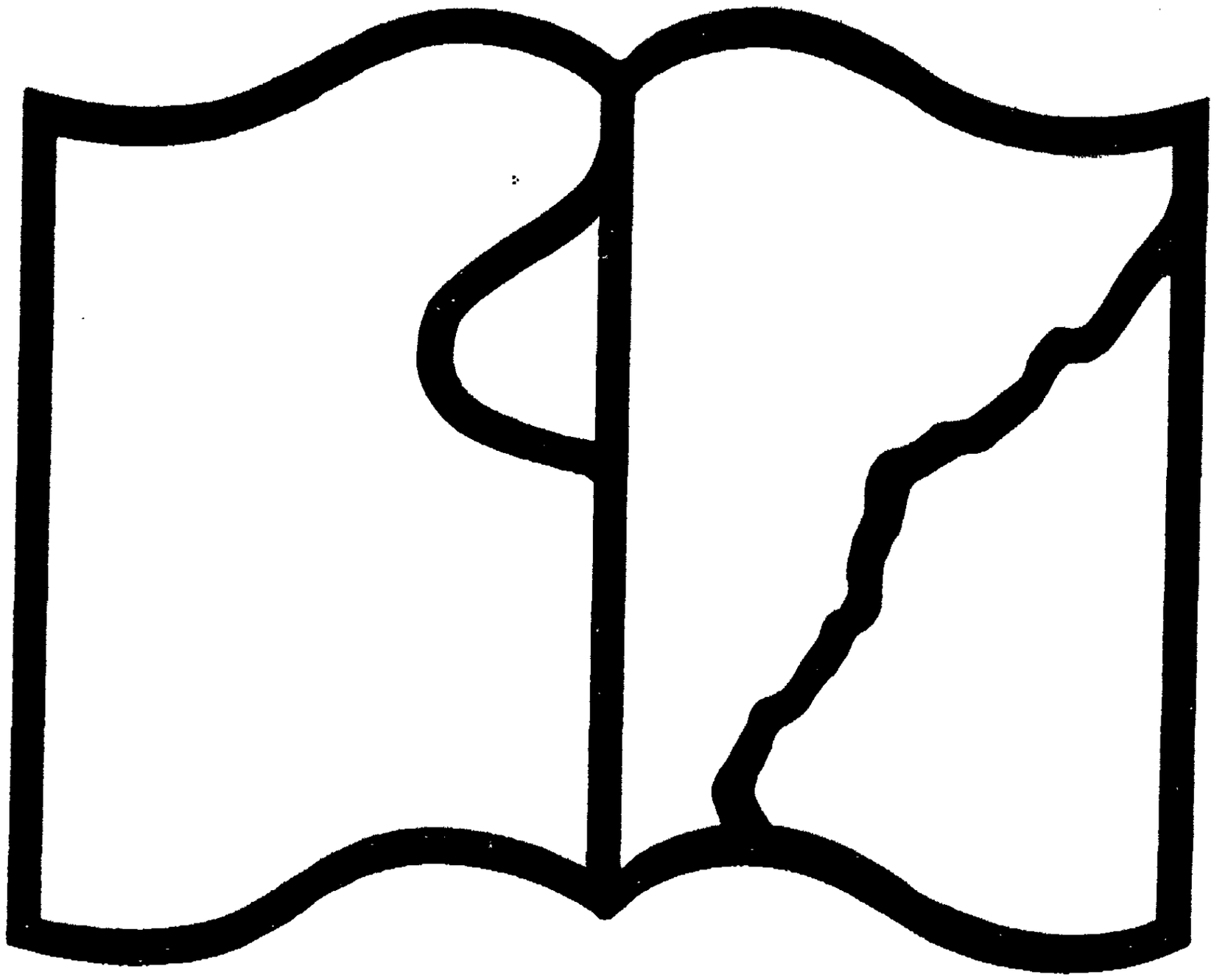

Symbole applicable
pour tout, ou partie
des documents microfilmés

Texte détérioré — reliure défectueuse

NF Z 43-120-11

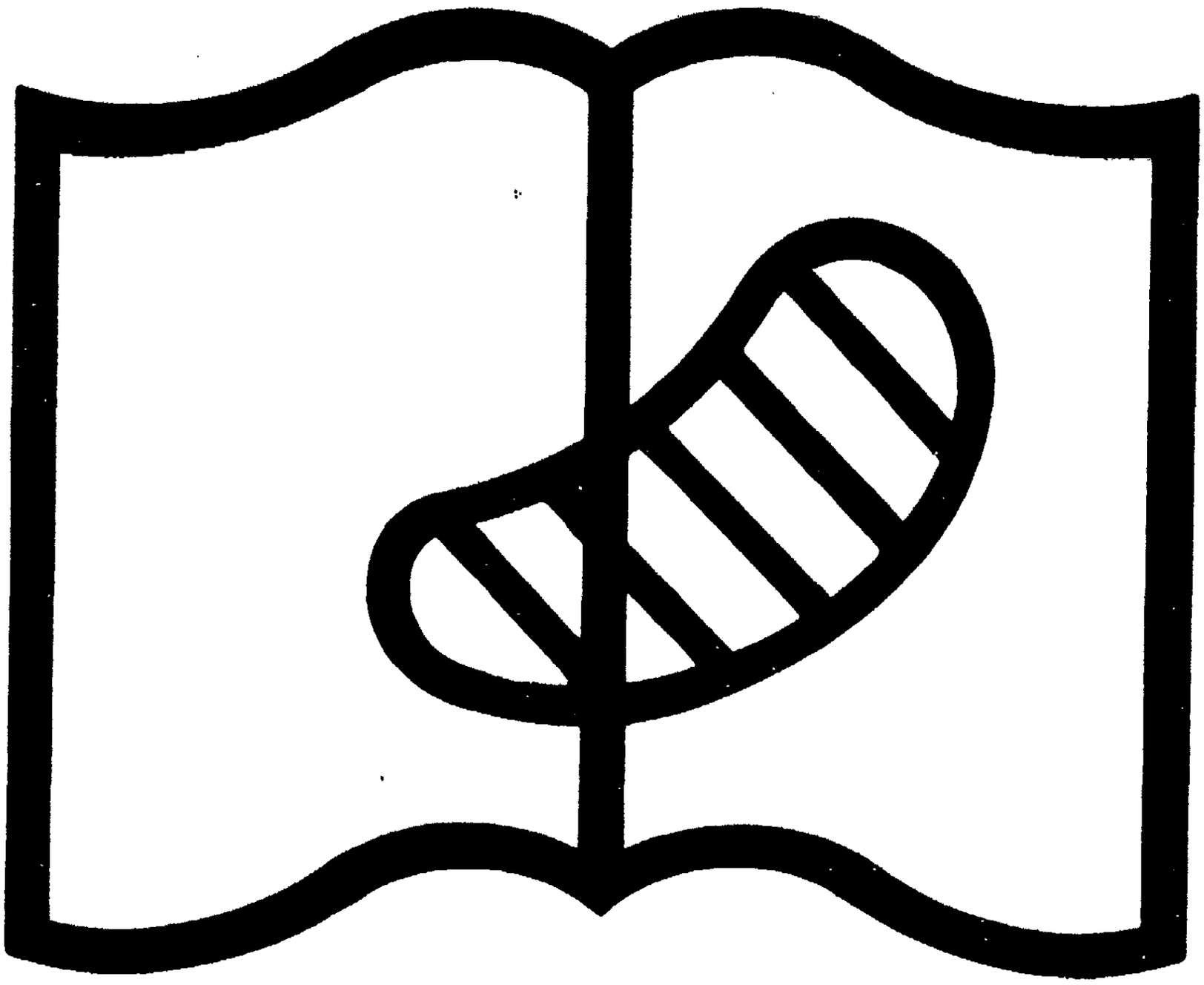

Symbole applicable
pour tout, ou partie
des documents microfilmés

Original illisible

NF Z 43-120-10

G 41125
21

L63

BIBLIOTHÈQUE DE SYNTHÈSE HISTORIQUE

L'ÉVOLUTION DE L'HUMANITÉ

Dirigée par HENRI BERR

DIRECTEUR DU CENTRE INTERNATIONAL DE SYNTHÈSE

LES CELTES

ET

L'EXPANSION CELTIQUE

JUSQU'À L'ÉPOQUE DE LA TÈNE

Avec 12 Cartes, 43 figures dans le texte
et 4 planches hors texte.

PAR

HENRI HUBERT

DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES,
CONSERVATEUR ADJOINT AU MUSÉE DES ANTIQUITÉS NATIONALES

LA RENAISSANCE DU LIVRE

78, BOULEVARD SAINT-MICHEL, PARIS

L'ÉVOLUTION DE L'HUMANITÉ

SÉRIE COMPLÉMENTAIRE

La Science dans l'Antiquité, par ABEL REY.

* Tome 1. — La Science orientale avant les Grecs. 5e mille.
Tome 2. — La Science hellénique.
Tome 3. — La Science hellénistique.

* Volume paru.

L'ÉVOLUTION DE L'HUMANITÉ

SYNTHÈSE COLLECTIVE

XXI

7 MARS 1932
DEPOT LEGAL
B.N. VOLUMES
Editeurs
A 02751

PREMIÈRE SECTION

IV. — LE MONDE ANTIQUE.
ROME ET LA CIVILISATION ROMAINE

VI

L'ÉVOLUTION DE L'HUMANITÉ

SYNTHÈSE COLLECTIVE

Dirigée par HENRI BERR

LES CELTES
ET
L'EXPANSION CELTIQUE
= JUSQU'À L'ÉPOQUE DE LA TÈNE =

Avec 12 Cartes, 43 figures dans le texte
et 4 planches hors texte.

PAR

HENRI HUBERT

DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
CONSERVATEUR ADJOINT AU MUSÉE DES ANTIQUITÉS NATIONALES

LA RENAISSANCE DU LIVRE
78, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 78, PARIS

1932

Copyright by La Renaissance du Livre 1932

8° G
1125
(21)

PUBLIÉ ET MIS A JOUR

PAR

Marcel MAUSS

Professeur au Collège de France.
Directeur à l'École des Hautes Études.

P. LANTIER

Conservateur adjoint au Musée de Saint-Germain.

Jean MARX

Directeur à l'École des Hautes Études

AVANT-PROPOS

L'EXPANSION CELTIQUE

Avec les Celtes *voici qu'intervient dans* l'Évolution de l'Humanité *un élément très important et que paraît une œuvre très attendue. Attendue à cause du sujet ; attendue à cause de l'auteur.*

Sur ce groupe ethnique, sur son rôle, — « capital dans l'histoire européenne », — on savait que l'homme qui était le plus documenté, qui avait les connaissances à la fois le plus complètes et le plus profondément pensées, si l'on peut dire, c'était Henri Hubert. Or Hubert est mort depuis quatre ans, et certains désespéraient de voir paraître l'œuvre annoncée.

Elle paraît — avec une longue et douloureuse histoire. « L'essentiel du travail », selon les termes mêmes de Hubert, était fait en 1914 (lettre du 15 juin 1919). Après l'interruption forcée de la guerre, — au cours de laquelle il avait rendu, surtout au Ministère de l'Armement, des services appréciés, — il s'était hâté de renouer le fil ; et le 5 janvier 1923 il m'écrivait : « J'ai mis aujourd'hui la dernière ligne à mon dernier chapitre ». Il ajoutait : « Reste à reprendre le tout, à couper, à recoudre, à vérifier ». Des circonstances diverses — un deuil cruel, des préoccupations de famille, un mauvais état de santé, et qui peu à peu s'aggravait — ont fait traîner cette revision, qu'il menait de front avec la préparation des Germains. *En juillet, août, octobre 1925, il me donnait des nouvelles à la fois rassu-*

rantes, et si attristantes : « Je suis au travail. J'avance lentement, mais sûrement. J'ai été tenu au lit tout le mois de mai. Je remonte doucement la pente... Mon travail avance régulièrement, mais dans de bien mauvaises conditions. Je me suis débarrassé de tous mes cours. Vous pouvez donc compter sur moi dans toute la mesure de ma volonté. Mais il semble qu'un mauvais sort s'acharne sur moi et je ne sais ce qu'il me prépare encore... » Le 9 octobre 1926, il me rassurait à nouveau : « Je souffre de tout travail intensif, quel qu'il soit. Mais j'ai tout de même travaillé un peu et je vais pouvoir travailler davantage. Je ne peux pas vous dire quand j'aurai fini. Ce serait absurde. Mais cela ne peut pas tarder. »

Le mercredi 18 mai 1927, il me mettait, une fois encore, au courant de l'avancement de sa tâche ; et il concluait : « Ce n'est évidemment pas commode que d'écrire l'histoire des Celtes aujourd'hui. Mais cela est fait. C'est surtout du travail matériel qui me reste. » Le jeudi 26, un mot de notre ami commun Marcel Mauss m'apprenait qu'il venait de succomber à une crise cardiaque. Et Mauss me donnait ce détail, émouvant pour moi : « Le manuscrit des Celtes *était sur sa table : il y avait travaillé* mardi »...

Trois amis dévoués ont assumé le soin de mettre au point pour la publication le manuscrit abandonné. Depuis quatre ans, à ce travail pieux ils ont consacré, à leur tour, tout le temps dont ils pouvaient disposer. L'un d'eux, dans des pages qu'on lira plus loin, précise le rôle de chacun. Qu'une œuvre puisse paraître, qui constitue le testament scientifique de Hubert, qui donnera à un public large que n'atteignaient point ses doctes mémoires, une idée de son savoir et de son talent, c'est une grande satisfaction pour tous ses amis. Mais qu'elle paraisse après sa mort et qu'il n'ait pas moissonné, lui, le succès, l'admiration qu'il avait, sinon cherchés, du moins préparés lentement, c'est une grande tristesse pour ceux qui s'étaient attachés, en même temps qu'au savant et

au penseur, à l'homme, — à l'homme de cœur, à l'homme de goût, à l'être rare, doué des qualités les plus séduisantes.

Hubert, dès sa jeunesse, avait mérité de nombreuses et fortes affections. L'un de ceux qui se sont liés étroitement avec lui dans les années d'École normale l'a montré supérieur, en ce temps, aux études qu'il faisait, plus mûr que ses camarades, déjà « certain de sa vocation et de ses méthodes ». Un autre, « frère d'élection », a retracé sa trop courte vie, mais si pleine — par le travail et la réflexion (1). *Ce sont les origines, les créations des peuples anciens ou primitifs — créations intellectuelles et matérielles : langues, catégories de la pensée, religions, arts, instruments — qui peu à peu se sont imposées à sa curiosité, à la fois très large et très pénétrante. Des voyages nombreux, et même un tour du monde, qui lui ont fait voir des types variés d'humanité, connaître les principaux Instituts et Musées d'ethnographie, de préhistoire et d'archéologie, l'ont mis et tenu en contact avec la réalité humaine du présent et du passé. Son esprit en a été enrichi et excité. Des travaux sur les religions sémitiques, un enseignement d'histoire des religions primitives de l'Europe, — à l'École des Hautes Études, — un enseignement d'archéologie nationale, — à l'École du Louvre, — des recherches celtiques liées à ses fonctions de conservateur au Musée de Saint-Germain, une active collaboration à* l'Année Sociologique *ont traduit cette ardeur de savoir et de comprendre. Hubert a été un historien au sens le plus fort du mot. Toute sa carrière est animée de l'esprit de synthèse. C'était un collaborateur-né de* l'Évolution de l'Humanité, *et il a été un des premiers à me promettre libéralement son concours.*

J'avais, en publiant la Civilisation chinoise *de Marcel Granet et en annonçant un tome XXIV* bis, *la* Pensée chinoise,

(1) Marcel Drouin, Annuaire de l'Association amicale des Anciens élèves de l'École normale supérieure, *1929, pp. 46-51.*

justifié ce dédoublement et déclaré qu'on entendait bien ne point créer par là un précédent. Somme toute, il vaut mieux, dans l'aménagement d'une œuvre de très longue haleine, éviter les affirmations tranchantes et les principes trop absolus. Le manuscrit que m'ont livré les amis de Hubert comportait — avec l'illustration et les appendices habituels — sept à huit cents pages d'impression. Il aurait été fâcheux de présenter un volume aussi compact et d'aspect, pour ainsi dire, difforme. D'autre part, il était inadmissible, après toutes les réductions que Hubert avait, ou faites lui-même, ou prévues (1), *de tailler encore dans une œuvre à tous égards si précieuse.*

Ce que Hubert a conçu, et ce qu'il a, le premier, réalisé, c'est l'histoire de tous les Celtes, le tableau de toutes les Celtiques. Des origines les plus lointaines où l'on puisse actuellement remonter aux destinées ou aux survivances ultimes, il embrasse la celticité entière — avec une science incomparable et une sympathie qui ne l'aveugle pas, mais bien plutôt l'éclaire. Cette riche matière, par bonheur, se laissait partager, sans peine, en deux tomes d'importance sensiblement égale (2).

Le présent volume étudie le monde celtique jusqu'à l'époque de la Tène, — c'est-à-dire jusqu'à la deuxième période du fer. Le second traitera les trois phases de cette période et, après un tableau du crépuscule celtique, il caractérisera, dans ses aspects essentiels, la civilisation des Celtes. Là, de plus en plus, ceux-ci apparaîtront comme un élément de l'histoire générale, et en particulier comme un élément de l'histoire romaine, jusqu'au jour où ils finissent par s'intégrer dans l'Empire (3).

(1) *Voir l'Avertissement de Marcel Mauss.*

(2) *La seconde partie de Hubert*, les mouvements des populations celtiques — *qui comprenait douze grands chapitres — a donné assez logiquement trois divisions : l'expansion des Celtes jusqu'à l'époque de la Tène (2e partie du premier volume), l'expansion des Celtes à l'époque de la Tène, la fin du monde celtique (1re et 2e Parties du second volume).*

(3) *Voir* V. Chapot, L'Empire romain, *pp. 335-387.*

Conformément au principe adopté, d'insérer les groupes humains dans notre plan au moment où leur action se mêle visiblement au grand courant de l'évolution historique, nous avons situé les Celtes *dans la série romaine, avant la formation de l'Empire* (1) *: mais il convenait, à cette place, de jeter un regard en arrière, de montrer ce qu'étaient les Celtes, d'où ils venaient, ce qu'ils avaient fait aux temps obscurs de leur vie barbare. C'est à quoi, précisément, répond ce premier tome, — dans la mesure où il est possible de répondre à ces questions. Il se rattache aux volumes de J. de Morgan sur* l'Humanité préhistorique, *d'Eugène Pittard sur* les Races, *et, d'une façon générale, il vient compléter tous ceux qui, dans cette première section, ont évoqué les grands mouvements des masses humaines et le peuplement de la Terre.*

* * *

Avec ce tome I nous avons donc affaire à des Barbares, non pas au sens antique du mot βάρβαρος, barbarus *: étranger à la Grèce ou à Rome, — car les Égyptiens ou les Perses ne sont pas pour nous des Barbares, — mais au sens de peuple incomplètement stabilisé et civilisé, de masses en mouvement et en mue* (2). *Nous avons affaire à des Barbares que les Grecs, les Romains ont connus, sans doute, mais très mal au début, et sur lesquels les Anciens, dans leurs textes, ne nous donnent d'abord que des renseignements très vagues ou contestables* (3). *Il y a des groupes humains qui ne sont entrés que tard, nous le savons, dans la conscience des « civilisés ». Comment donc connaître, aujourd'hui, cette Europe protohistorique que bordait une Europe méditerranéenne*

(1) *On les a entrevus au tome XVIII,* L'Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain. *not. pp. 199-207.*

(2) *Voir* F. Lot, La fin du monde antique, *Avant-propos, p. x, note 3.*

(3) *« Une bonne partie de l'ethnographie ancienne nous est arrivée sous forme de fables et de mythologie à travers les poètes épiques ou lyriques et les polygraphes » (p. 365).*

déjà riche d'histoire ? Comment connaître, en particulier, ces Celtes et ces Germains — dont le rôle dans l'Empire romain devait, un jour, être si grand, puisque, en y entrant, les uns l'ont affermi et les autres ébranlé ? Comment les connaître, — sinon par eux-mêmes, en recueillant les seuls témoignages qui subsistent de leur personnalité ethnique et de leur activité : des faits linguistiques et des faits archéologiques ?

Hubert, dans la première partie de ce volume, a insisté sur les méthodes qui lui permettent de déterminer, de circonscrire l'élément celtique, de savoir « ce que sont les Celtes ».

Sans écarter l'anthropologie (1), *il en limite soigneusement le rôle : « Il ne faut plus recourir à cette source inépuisable d'erreurs et de contradictions qu'avec beaucoup de critique et de modération et ne pas oublier que peuples et races, étant choses différentes, ne concordent pas nécessairement et, en fait, ne concordent jamais exactement* (2). *» Les Celtes « ne sont pas une race » ; c'est un nom de peuple, ou d'un groupe de peuples; et ce groupe est un agrégat de types anthropologiques.*

C'est donc l'ethnographie des Celtes que Hubert cherche à constituer — par l'étude des traces subsistantes de leur civilisation. Si l'histoire de la *civilisation est tout autre chose que l'ethnographie et, selon nous, demande à être nettement différenciée* (3), *il faut reconnaître que* les *civilisations, étudiées dans leurs caractères singuliers, « représentent et distinguent*

(1) « *Tout groupe d'hommes vivant ensemble forme une unité* physique, *sociologique et morale* » *p. 25 : l'étude anthropologique est à la base.*

(2) *P. 37 ; cf. pp. 33, 38, 39, et les remarques d'*Eugène Pittard, Les Races et l'Histoire, *pp. 151, 156-158, 160. — Cf.* M. Boule, Les Hommes fossiles, *p. 320 : le mot celte désigne pour les uns un langage, pour d'autres une civilisation spéciale ; il est employé souvent comme synonyme de Gaulois ; il représente, dans l'esprit de certains auteurs, le type blond de grande taille, à crâne allongé, du Nord ; il doit s'appliquer, d'après d'autres, au type brun de petite taille, à crâne rond, du Plateau central ou des Alpes. « Le mieux, pour les anthropologistes, est d'abandonner cette expression aux archéologues et aux historiens. »*

(3) *Voir, dans les publications du Centre international de Synthèse,* Civilisation : le mot et l'idée, *1930, et dans la* Revue de Synthèse, *juin 1931, p. 186,* Ethnographie et Ethnologie. *Projet d'article pour le* Vocabulaire historique.

les peuples ». Et pour les civilisations dont « les restes sont incorporés au sol », c'est, en grande partie, l'archéologie qui, trouvant là les « indices légitimes des peuples disparus », « rassemble les données éparses de l'ethnographie » (p. 98). Il y a, selon les termes de Hubert, une ethnographie archéologique *(p. 157). Une fois de plus nous constatons — comme J. de Morgan, Pittard, Morel, d'autres encore, nous ont donné l'occasion de le faire — la merveilleuse portée de cette histoire militante qui fouille le sol et qui reconstitue le passé avec des documents de pierre et de métal, ou refait de la vie avec des squelettes fossiles* (1). *Et il faut insister sur l'appel de Hubert, quand il souhaite que l'activité soit plus intense — car l'exploration est encore singulièrement incomplète — et qu'au hasard qui, la plupart du temps, « guide les découvertes archéologiques », se substitue de plus en plus la méthodique et sûre exploitation de ces archives matérielles* (2).

D'autre part, il y a une ethnographie linguistique *(p. 60). Si l'étude du* langage *appartient à l'histoire de* la civilisation, *les* langues *sont des faits de civilisation qui comptent « parmi les plus typiques et les plus apparents », parmi les caractéristiques des peuples « les plus claires et les plus exactes » (p. 40). Le mérite le plus rare peut-être de l'historien complet qu'est Hubert, a consisté à tirer de la linguistique européenne, dont il avait une vaste connaissance, un large et original parti. « Rien ne saurait suppléer à cet ordre de renseignements. Voilà pourquoi, dit-il, il convient de s'arrêter un peu longuement à l'examen des langues et de leurs affinités » (p. 41). Et il montre qu'une des plus précieuses acquisitions de la linguistique se trouve dans le rapprochement entre les restes de celtique que fournissent la toponymie et l'onomastique, ainsi que de rares inscriptions, et les langues celtiques*

(1) *On pourra voir, à ce sujet, le numéro de décembre 1931 de la* Revue de Synthèse.

(2) *P. 99, et t. XXI* bis, *1re Partie, chap. I et V.*

qui vivent encore aujourd'hui. « L'unité des langues celtiques est évidente. Elles avaient entre elles des ressemblances des plus étroites, comme elles n'en présentaient respectivement avec aucune autre langue » (p. 51). D'une façon générale, l'étude des Celtes insulaires, qui est abandonnée presque toujours aux philologues, semble à Hubert indispensable pour la connaissance de la celticité : car il y a des couches profondes du passé qu'on peut atteindre dans leur littérature.

L'effort de Hubert pour utiliser les deux genres de documentation, pour en rendre la confrontation fructueuse, est vraiment admirable. Il est mené avec une prudence exemplaire, avec la méthode « la plus sévère et la plus austère » (p. 23). « Certes, déclare-t-il, les faits de phonétique, pas plus que les faits archéologiques, n'ont une signification ethnographique absolue. » Il y a lieu souvent à un travail d'interprétation délicat (pp. 161, 175). « Je suis porté à croire, sans en être tout à fait sûr » (p. 17) : des formules de ce genre abondent sous sa plume à la fois ingénieuse et sage.

*Il existe, cependant, des objets, des formes de tombes, des modalités de langage qui permettent de classer les Celtes parmi les Indo-Européens, de les situer parmi les Européens, de les distinguer des Gréco-Latins, des Germains, des Balto-Slaves, de les opposer aux Ibères et aux Ligures, de déterminer et de délimiter le monde cellique. Hubert fait nettement apparaître l'unité ethnique des Celtes : si elle n'est pas anthropologique, « la vie commune a produit une espèce d'unification des types physiques, dans une sorte d'*habitus *commun à tous » (p. 38). Il discerne la diversité dans l'unité, mais ramène cette diversité à une division en quatre groupes : Goidels, Pictes, Bretons (y compris les Gaulois) et Belges.*

Il y a, dans cet essai préliminaire d'ethnographie celtique, deux points sur lesquels il convient d'insister particulièrement : les indications de Hubert relatives aux Goidels et celles qui concernent les rapports des Celtes et des Germains

— par lesquelles il anticipe sur le volume qu'il a consacré à ces derniers.

Ni archéologues ni historiens ne font — ou ne font assez nettement — la distinction de ces deux groupes de Celtes : Bretons continentaux et de Grande-Bretagne et Goidels d'Irlande et d'Écosse, — « les plus avancés des Celtes vers l'Ouest » (p. 167). Hubert établit, par une démonstration extrêmement ingénieuse, ce fait important : l'ancienneté de la séparation du groupe goidélique (pp. 168-169, 206). Par une démonstration non moins forte il met en évidence l'étroit contact des Germains avec les Celtes, l'influence exercée par le celtisme sur le germanisme — et qui s'est étendue même bien au delà, à travers les Germains, sur les Balto-Slaves et sur les Finnois (p. 83) : cette influence éclate dans les emprunts linguistiques et matériels. « Les Celtes paraissent avoir été pendant de longs siècles les instituteurs des peuples germaniques. » Les faits que relève Hubert et les conclusions qu'il en tire sont en contradiction singulière avec les thèses qui ont inspiré tant de livres allemands sur le rôle du germanisme. Si, comme il semble bien, il y a eu relations intimes, phénomènes de « réception » et même de mélange, et si les Celtes « faisaient figure de peuple prépondérant », il faut — sans plus — voir là un de ces cas de contamination et de brassage ethnique dont l'humanité a tiré bénéfice (1).

***

Les mêmes faits archéologiques et linguistiques qui, ramassés d'abord, permettent à Hubert de caractériser en gros le celtisme, lui permettent ensuite, localisés sur le sol et déployés dans le temps, de « chercher d'où les Celtes sont partis, où ils sont allés, comment ils se sont étendus, à quel point ils

(1) *Pp. 81-82, 300 ; cf. pp. 78 et suiv., 100, 222, et dans le tome XXI bis, livres 1, chap. IV, et 3, chap. I.*

se sont arrêtés, de retracer en un seul mot leur histoire » (p. 159) (1).

Prenant donc comme point de départ l'unité indo-européenne, qu'il entrevoit en Orient (pp. 92, 93), il suit le groupe détaché dans ce qui va être longtemps son habitat, le centre de l'Europe, la future Allemagne : car le Rhin est celtique, et le Danube aussi (pp. 180-183). Avant le premier millénaire qui précède l'ère chrétienne, il voit s'accomplir la séparation goidélique, la séparation italiote, celle des Pictes ensuite. Commencée à l'époque du bronze, cette expansion continue au premier âge du fer, à l'époque dite de Hallstatt : une civilisation homogène s'étend — jusqu'au Ve siècle — sur l'Allemagne occidentale, la Haute-Autriche, la Suisse, la Lorraine, la Franche-Comté, la Bourgogne. Et la poussée celtique, par delà ce domaine, s'exercera dans les îles Britanniques, en Italie, en Espagne, pour se poursuivre, comme on le verra dans le tome XXI bis, *à l'époque de la Tène : elle contribuera ainsi, par l'intégration dans la civilisation de Hallstatt d'éléments empruntés, à former la civilisation de l'époque nouvelle.*

Cette histoire de l'expansion celtique, — migrations, établissements, pointes aventureuses dans toutes les directions, contacts ou conflits avec des populations diverses, — il aurait été oiseux d'en reprendre ici le détail complexe : ce que nous voulons faire, bien plutôt, c'est souligner la façon, merveilleusement vivante et pittoresque, dont Hubert l'a retracée.

Autant l'imagination est dangereuse quand elle se donne trop librement carrière sur une documentation insuffisante, autant — nous l'avons dit bien souvent — elle joue un rôle légitime quand son intervention couronne un long travail d'analyse, quand elle s'inspire d'une riche érudition, quand elle complète et vivifie la synthèse par une génération, en

(1) *Voir p. 169 quelques hypothèses qui président à ce travail.*

quelque sorte spontanée, d'images qui se sont imposées à l'œil intérieur. Là, précisément, est le don recréateur du grand historien : il est, comme on l'a dit, le « voyant du passé ».

Or, l'homme qui, pendant tant d'années, a manié les armes, les casques, les boucliers, les fibules, les torques de ses Celtes, qui a contemplé dans des tumulus, non seulement les objets, mais les squelettes et les crânes, — grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris : *Hubert lui-même cite quelque part ce vers de Virgile,* — *bien que la discipline historique, le sens critique refrènent et règlent son imagination, il ne peut pas ne point* se représenter *tout ce passé dans lequel il a vécu en esprit.*

« On peut essayer de se représenter... On peut se figurer... Je me représente... » : voilà des formules qui sans cesse exprimeront cet effort ou, plus exactement, cet aboutissement imaginatif. A force d'avoir suivi, sur le sol ou sur la carte (1), *les migrations des formes archéologiques et linguistiques, observé toutes ces empreintes humaines, il en vient à* voir *les migrations des groupes eux-mêmes, leurs installations, leurs poussées, leurs flux et reflux. On trouvera ici — et dans le tome XXI* bis, *quand, par exemple, il suit les Gaulois, les Galates dans leurs expéditions épiques — des pages puissamment évocatrices. Hubert voit ; et il fait voir.*

Entre la mer du Nord et la Suisse, la Meuse et l'Oder, il y a eu une population, pas très dense, et très mobile, en partie pastorale, en partie agricole, — celle-ci qu'attirait et retenait plus ou moins longtemps la bonne terre, — mêlée de tribus guerrières, de chasseurs, de pêcheurs, de brigands, qu'attiraient, au contraire, les forêts et les hauteurs ou les rivières (p. 220). Pas plus qu'il ne faut « se représenter les peuples préhistoriques strictement cantonnés dans des fron-

(1) *Il reste prudent : « A pointer des routes sur les cartes, on est trop vite entraîné à imaginer des parcours et des directions » (p. 174).*

lières arrondies » (p. 227), il ne faut se les figurer toujours simples de composition, dans des « compartiments ethnographiques étanches » : c'est parmi la diffusion et l'enchevêtrement, c'est dans le « pot-pourri ethnographique » de l'Allemagne occidentale, « que sont nées les sociétés celliques autour desquelles s'est cristallisée toute la population » et que s'est « bâtie une civilisation une et autonome » (pp. 192, 222, 295). Mais ce n'est pas avant l'âge de bronze que les Celtes ont été assez nombreux, assez homogènes pour s'en aller fonder au loin de vastes établissements. Car il faut distinguer les exodes en masse, les déplacements de « ces grandes cohues qui périodiquement se sont précipitées sur les bonnes terres de l'Europe : tantôt timides, tantôt furieuses, encombrées de bagages et de butin,... tantôt conduites par des chefs d'une surprenante lucidité, tantôt paraissant abandonnées au hasard et à l'instinct » (1), *il faut les distinguer nettement des randonnées de bandes hardies, des raids de chercheurs d'aventures et d'aubaines (p. 266) : la mer est « une grande route » (p. 245) qui favorise ce dernier genre d'incursions. Le « vagabondage » des Celtes a donc revêtu des formes multiples ; et les petits essaims ont précédé ou suivi souvent les fortes masses, unités sociales, groupes — plus ou moins composites — d'unités sociales.*

Une fois les grandes migrations celtiques commencées, elles ont constitué des vagues successives. Il semble que chaque vague, « suivant exactement les précédentes, tendant à les recouvrir, soit allée aussi loin que possible jusqu'à ce qu'elle soit forcée de s'arrêter » (p. 281) ; et chaque vague laissant un dépôt, chaque flot nouveau modifie et la structure ethnique et le domaine de la Celtique. Hubert voit rayonner tour à tour les Goidels, les Pictes, les Bretons, les Belges ; il repère les routes d'invasion ; il se représente, à l'époque de Halstatt,

(1) *T. XXI* bis, *Ire Partie, chap iv. Cf.* HOMO, *t. XVI, p. 222.*

« les guerriers aux figures rasées, qui emportaient leurs rasoirs dans les tombes, armés de longues et larges épées de fer aux lourds pommeaux coniques et aux fourreaux de bois, rarement casqués..., rarement cuirassés et protégés par des boucliers ronds... » (p. 313).

Quand Hubert arrive aux invasions des IIe et Ier siècles, sur lesquelles on a des textes historiques, il trouve dans les récits contemporains des détails et des traits qui lui semblent dépasser l'époque qu'ils concernent et présenter un intérêt rétrospectif. C'est ainsi que le récit de César relatif à la dernière migration des Celtes continentaux — Helvètes et Boïens — donne, dit-il, « un tableau très vivant et certainement une idée de la façon très typique dont les grandes migrations se préparaient et se passaient, des conditions, des buts, des fantômes collectifs qui surgissaient, des palabres dans lesquelles le programme se décidait et le départ s'organisait » (1). *Tout au long de son œuvre, pour fortifier et préciser la vision que les vestiges du passé suscitaient, il s'est inspiré du « modèle » qu'offraient les dernières invasions : elles lui ont procuré une* image transposable (2).

Mais au delà des mouvements de populations celtiques l'image qu'en fournit Hubert est transposable également. Nous lui devons de nous représenter mieux, d'une façon générale, ces phénomènes migratoires qui sont un des aspects les plus caractéristiques et les plus intéressants de l'histoire primitive de l'humanité. Au début de l'âge du bronze, au début de l'âge du fer, se sont produits des déplacements de grande amplitude et qui débordaient le monde celtique. Et dans la préhistoire comme dans la protohistoire, il y a eu des périodes d'agitation — où des « lois démographiques », *des* « faits généraux de l'histoire de la civilisation » *ont entraîné de grands mouvements des masses humaines (pp. 168, 321).*

(1) *T. XXI* bis, *Ire Partie, chap. IV.*
(2) *T. XXI* bis, ibid.

Les termes que nous venons de citer suffiraient à indiquer que Hubert ne donne pas seulement l'« image » transposable. L'intensité même de la vision lui rend plus naturelle et plus sûre l'intelligence du phénomène. Aussi fait-il comprendre, en même temps qu'il fait voir : on peut recueillir dans son œuvre des remarques sobres, mais suggestives, sur les causes générales des migrations. Tout comme les modalités, elles en sont des plus variables.

Il y en a de physiques. — Les changements de climat créent des vides et des appels : le froid, les pluies abondantes chassent les populations vers des régions plus favorisées. Les brusques cataclysmes produisent le même effet : il apparut vite aux Celtes qu'il est vain de s'avancer en armes contre les raz de marée ou les inondations (1).

Il y en a de sociales, — économiques ou politiques. — L'accroissement de la population entraîne la recherche d'un territoire meilleur ou un élargissement de l'aire de vie. Et le progrès des institutions politiques peut avoir un effet analogue (2).

Il y en a de morales. — Le goût de l'aventure, l'« appétit d'espace » joue ici un rôle évident, et l'attrait de l'inconnu n'est dépassé que par l'attirance des pays de civilisation.

Il y en a de techniques. — Il va de soi que des inventions en matière de navigation, que l'outillage du bronze, puis du fer, que les progrès du charroi et de l'armement ont contribué, de diverses façons, à rendre les masses plus mobiles et plus entreprenantes (3). — ***M. Boule a remarqué qu'à partir du néolithique, « grâce au développement de son industrie, l'Homme s'affranchit beaucoup plus facilement des conditions physiques » : « ses déplacements en masse, ajoute-t-il, ne relèvent plus guère que de sa volonté ou de celle de ses dirigeants »*** (4), — ***disons : de causes sociales et logiques.***

(1) *Voir pp. 172, 230, 318, 319, 321, et t. XXI* bis, *1re Partie, chap. IV.*
(2) *T. XXI* bis, ibid. – (3) *Voir pp. 230, 321.*
(4) Les Hommes fossiles, *p. 321*.

Toutefois il ne faut pas négliger, parmi les causes contingentes et persistantes de déplacements, le contre-coup d'un mouvement initial sur des peuples voisins, ou rencontrés en cours de route, quelquefois par attaques, par « bousculades », en général « par desserrement et tentation de suivre » (1). *Voilà qui contribue aux « terribles remue-ménages » des époques de grandes migrations.*

Ainsi, avec l'œuvre de Hubert, en même temps que se poursuit l'étude de la mouvante humanité primitive, se confirme ou se complète ce que suggéraient d'autres volumes de cette Section sur l'essence du phénomène migratoire (2).

* * *

A quel degré d'organisation sociale les Celtes sont arrivés; quelle civilisation, avec eux, a recouvert celle des mégalithes et des palafittes, le second volume le montrera expressément. Là nous insisterons sur leur caractère et sur le rôle qu'ils ont joué dans la formation de notre pays. Nous ne ferons plus ici qu'une réflexion, ou plutôt nous renouvellerons ici une remarque déjà faite ailleurs (3). *On a parlé d'*empire *celtique, — comme d'empire ligure, d'empire indo-européen* (4) *: dans ces trois cas, avec Hubert, nous croyons le terme impropre* (5). *Il n'y a pas empire sans unité politique, pouvoir central, domination voulue et réalisée : l'unité de carac-*

(1) *P. 321; t. XXI* bis, *1re Partie, chap. IV.*

(2) *Cf.* Fr. Hertz, Die Wanderungen, ihre Typen und ihre geschichtliche Bedeutung, *dans* Kölner Vierteljahrshefte für Soziologie, *1929, 1, p. 36.* — *Nous avons distingué précédemment la* migration *et l'*invasion *: il y a migration quand la masse se déplace en terrain libre ou parmi des populations non sédentaires; il y a invasion quand la masse aborde des populations fixées (t. V, Avant-propos, p. XLI). Sur la* conquête, *la* colonisation, *l'*émigration, *le* nomadisme, *voir les Avant-propos des tomes II, IV, V, VI, XXVII, XXXI.*

(3) *Voir t. XVI, Avant-propos, p. XI.*

(4) *Voir* A. Grenier, *par exemple, dans un petit livre, d'ailleurs excellent,* Les Gaulois, *pp. 27, 29, 35, 36, 38, 49, 83.*

(5) « *Rien dans l'archéologie préhistorique du monde celte et du monde ligure n'évoque l'image d'un empire, même du genre de l'empire aztèque* » *(p. 176).*

***tère ethnique, l'unité de civilisation n'impliquent pas forcément l'existence d'un empire. Et c'est parce qu'ils n'ont pas su en créer un, par eux-mêmes, que les Celtes se sont ralliés, sans grande peine, à l'idée impériale qui animait Rome dans ses conquêtes* (1).**

HENRI BERR.

(1) *Voir t. XXI* bis, *3e Partie, chap. II.*

AVERTISSEMENT

DE M. MARCEL MAUSS.

Cet ouvrage est le dernier qu'Henri Hubert ait expressément préparé pour l'impression. Il l'avait promis à M. Berr bien avant la guerre (1).

Il y avait longuement travaillé. Il l'avait professé deux fois dans son cours d'Archéologie celtique à l'École du Louvre. Il le refit une troisième fois en deux années en 1923-24, 1924-25. Nous avons la rédaction complète de ce cours.

Il ne restait plus qu'à lui donner la forme d'un livre. Cette tâche était accomplie aux deux tiers quand Hubert est mort. Le manuscrit presque en parfait état, notes comprises, ne s'arrête qu'à la fin de la deuxième partie (au chapitre intitulé : Celtique Danubienne*)* (2). *Plus loin, les exécuteurs de la volonté d'Hubert n'ont plus eu devant eux que son cours, dans un état admirable il est vrai. L'illustration était presque entièrement rangée.*

C'était un devoir, pour nous, d'honorer la promesse faite par notre ami à M. Berr. Avec le cours, nous avons achevé le livre. Pour cela, nous fûmes trois à l'ouvrage.

Il a fallu que M. P. Lantier, successeur de Henri Hubert à Saint-Germain et l'un de ceux qu'il a formés à l'archéo-

(1) *En même temps qu'un autre sur* Les Germains, *qui, nous l'espérons, pourra voir bientôt le jour avec l'aide de M. Janse.*

(2) *Second volume, chap. II de la 1re Partie.*

logie, rédige le texte de ce qui manquait de la IIe partie du livre (1). *Le cours était sur ce point en excellent état. J'ai moi-même établi celui d'un chapitre (Vol. II, II, 1).*

La IIIe partie de l'œuvre, celle qui concerne la Vie sociale *et la* Civilisation des Celtes (2), *a eu une autre histoire. Elle avait été l'objet d'un très long cours d'un an. Seulement l'ouvrage actuel, bien que publié en deux volumes, serait devenu trop long pour la Collection de l'*Évolution de l'Humanité *si Henri Hubert avait publié telles quelles les admirables leçons qu'il avai préparées en cette vue. Pour se conformer aux instructions du directeur et des éditeurs de l'*Évolution de l'Humanité, *il avait promis de les résumer en deux chapitres. A sa place, nous avons dû et osé tenir cet engagement. Pour cela, nous avons entrepris l'œuvre barbare de condenser, en quelques pages, la matière d'un grand livre. Mais, nous servant exclusivement de phrases déconpées d'Henri Hubert, autorisés à abréger quelquefois par ses propres notes, nous sommes certains de n'avoir jamais été infidèles à sa pensée, à sa façon de s'exprimer et de prouver. Dans ce travail, M. Jean Marx, autre élève, historien et celtisant, successeur d'Henri Hubert à l'École pratique des Hautes Études, s'est chargé de la plupart des chapitres. M. Lantier a écrit le résumé des leçons condensées dans les paragraphes concernant les Techniques et les Beaux-arts des Celtes.*

Le chapitre de Conclusions est seul un peu bigarré d'un choix de diverses rédactions.

Nous espérons publier ailleurs, en un autre volume sous le nom d'Henri Hubert, et sans rien résumer, ce Cours de Sociologie descriptive des Celtes dont nous ne donnons ici que l'idée fondamentale.

M. Vendryès, qui fut l'ami d'Henri Hubert et dont Henri

(1) *Second volume, 1re et 2e Parties.*
(2) *Second volume, 3e Partie.*

Hubert reçut des leçons de celtique, a revu le texte et les épreuves des chapitres de linguistique. Sa haute autorité nous assure la valeur actuelle de cette partie de l'ouvrage.

***

Henri Hubert s'était assuré dans une collaboration fraternelle de plus de trente années que j'étais le dépositaire fidèle de sa pensée, que je savais assez les secrets de son style pour être le scrupuleux éditeur des parties de son œuvre inédite que l'on peut publier. J'ai donc pris la responsabilité de ce livre.

*Mais il est juste de dire que mon rôle y a surtout consisté à m'associer au travail des deux collaborateurs posthumes d'Hubert. L'un et l'autre ont fait, en plus de l'effort de la mise au jour, celui de la mise au point de toute l'information jusqu'en 1930. De plus, M. Lantier a vérifié toutes les citations d'Henri Hubert, ajouté les siennes propres, et enfin les a adaptées aux procédés bibliographiques de l'*Évolution de l'Humanité. *Il a aussi parfait et complété l'illustration qu'Henri Hubert avait prévue.*

Les bonnes choses qu'on trouvera ici sont donc celles d'Hubert et les leurs ; par contre, les fautes que j'aurai laissées sont les miennes. Elles ne sont pas le fait d'Henri Hubert. Je crois sincèrement qu'elles seront peu nombreuses relativement à la grandeur et à l'érudition d'un pareil ouvrage. Si nous avons eu l'audace de nous exposer à les commettre, ce fut pour sauver le reste du néant.

Pie factum est.

***

A cet avertissement que nous lui devions en conscience, le lecteur nous permettra d'ajouter quelques considérations scientifiques touchant les faits et la méthode.

En ce qui concerne la méthode : Henri Hubert eût sans doute expliqué quelque part la méthode archéologique et d'histoire ethnographique qu'il suivait et perfectionnait d'année en année dans son immense labeur de conservateur du Musée d'antiquités nationales de Saint-Germain. N'aimant pas les qualificatifs, il n'en aurait pas prôné l'excellence ; mais il en aurait sûrement expliqué les principes. Nous prions simplement le lecteur d'y faire attention. Nous le prévenons que, — comme le livre qui suivra sur les Germains, *comme l'ensemble des cours de préhistoire d'Hubert, — il faisait partie d'une histoire ethnographique de l'Europe et de l'humanité qu'Hubert songeait à dresser. Et nous nous permettons, étant nous-même sociologue et ethnographe comme l'était Hubert, de souligner l'accord de l'histoire, ainsi entendue dans ce livre, avec les autres disciplines où Hubert marqua son passage : la sociologie et l'archéologie préhistorique. Ni dans l'esprit d'Hubert, ni dans les faits, ni dans la logique, — ni pour nous, ni pour personne, — ces disciplines ne s'opposent quand il s'agit d'une description complète des événements humains comme celle qui est ici tentée.*

Une autre considération — de faits, celle fois — s'impose. On doit sentir combien sont justifiées certaines des idées fondamentales d'Hubert, idées historiques concernant les origines des Celtes. Notre ami n'était pas homme à triompher de la vérification par les faits d'hypothèses qu'il avait émises. D'une part, on le verra, il en présente très peu. Ce n'est pas qu'il eût été dépourvu du pouvoir d'en inventer de très nombreuses et de très justes. Mais il s'imposait sévèrement de n'en formuler aucune qui fût prématurée. Il avait sur ce point une élégante et scrupuleuse pudeur. Dans l'expression de ses arrière-pensées historiques, il est toujours resté bien en deçà de la conviction qu'il avait de leur véracité. Ceux qui sont experts en ces matières verront clairement qu'il n'a accepté

que très peu des suppositions classiques qui, souvent sans fondement, forment le tissu de presque toute notre science courante du monde celtique. Il n'en a reconnu aucune comme valable et raisonnable qu'après l'avoir personnellement éprouvée ; il a vis-à-vis de lui-même exercé sa critique et n'a jamais énoncé comme sûrs que des faits.

Cependant, cette stricte méthode le conduisait vers la vérité la plus lointaine. Nous avons le droit de vanter les mérites de cette pensée, de souligner l'éclatante confirmation que les nouvelles découvertes viennent de donner à quelques-unes de ses idées directrices sur les emplacements primitifs des Celtes, et sur leurs contacts avec d'autres civilisations. Il s'agit de la grande quantité des travaux qui, — après les trouvailles de Winckler, les déchiffrements de MM. Hrozny, Forrer et d'une plétade de savants concernant les langues, vulgairement groupées sous le nom de hittites, d'Asie Mineure et Antérieure, — après l'établissement de l'archéologie des civilisations très composites d'origines, mais suffisamment uniformes dans toute cette aire où ces langues furent en usage pendant près de mille ans, — ont renouvelé le problème. Elles ont amené M. Meillet (1) *et d'autres à concevoir de façon nouvelle, et cette fois, non plus simplement linguistique, mais historique, claire, probable, prouvée (par la preuve par excellence, celle du monument, écrit ou non écrit, trouvé* in situ*), ce qui jusqu'ici n'avait pu être conçu avec cette précision : l'archaïsme, la parenté et même les contacts certains des deux groupes de langues italo-celtiques d'une part, indo-iraniennes de l'autre, et enfin leurs relations avec ce groupe hittite. Par suite, la parenté et les contacts des peuples sont cette fois historiquement datés et représentés. Ainsi, aujourd'hui, on cesse de supposer : on commence à connaître les temps, les lieux, sinon le fond des événements.*

(1) Essai de chronologie des langues indo-européennes, *in* Bulletin de la Société de Linguistique, *1931, t. 32, p. 1 et suiv.*

Henri Hubert était à la fin de sa vie tout à fait au courant de ces progrès de l'histoire, de l'archéologie, de la linguistique historique qui commençaient à s'accumuler et à se tasser, s'ils ne se sont clarifiés qu'après sa mort. En tout cas il savait qu'ils étaient d'accord avec ce qu'il avait écrit ici de la très ancienne séparation du premier rameau goidelique et des contacts directs et indirects que ces Celtes avaient eus et gardés avec l'Orient proche et même assez lointain (1). *Et il savait qu'il contribuait à ces recherches en remarquant lui-même le caractère presque cellique des* torques *et bracelets de Byblos et des tombes de Kulaïs* (2). *Il n'a indiqué ces directions que dans des termes très atténués. Disons nettement qu'elles étaient celles de sa pensée de toujours, le fond de son enseignement oral.*

Les découvertes récentes l'eussent amené à d'autres découvertes encore. Il eût eu sur ce point des lumières uniques. Il avait la double compétence du celtisant et de l'assyriologue. Et quel archéologue il était ! Il était posté à un confluent de l'histoire et de l'archéologie et il dominait la question.

Il valait la peine de noter ici la valeur historique de ses thèses générales. Et on pardonnera la triste joie que nous prenons à dire ici quel inventeur nous avons perdu.

M. M.

(1) La numération sexagésimale en Europe à l'âge du Bronze, *in* L'Anthropologie, *XXX, 1920, p. 578-580 ;* L'origine des Aryens *(à propos des fouilles américaines du Turkestan)*, *in* L'Anthropologie, *XXI, 1910, p. 519-528.*

(2) De quelques objets de bronze trouvés à Byblos, *in* Syria, *I, 1925, p. 16-29.*

LES CELTES

ET

L'EXPANSION CELTIQUE

JUSQU'À L'ÉPOQUE DE LA TÈNE

LES CELTES

ET L'EXPANSION CELTIQUE

JUSQU'A L'ÉPOQUE DE LA TÈNE

INTRODUCTION

I

Les Barbares.

Sur les confins européens du monde gréco-romain vivaient des Barbares, dont quelques-uns doivent avoir leur place dans une histoire générale. C'étaient : à l'Est, les Scythes ; à l'Ouest, les Ibères et les Ligures ; au Centre, les Thraces, les Illyriens, les Germains et les Celtes. Les écrivains classiques se sont plu à transcrire leurs noms et quelques-uns se sont enquis avec curiosité de leur vie et de leurs mœurs. Les marchands méditerranéens les ont fréquentés et ont atteint peut-être les plus lointains, cherchant l'ambre, l'étain, les pelleteries et les esclaves. Des Barbares sont venus dans les villes grecques et italiques comme esclaves ou comme voyageurs. Il y en eut certainement qui furent des prophètes de civilisation et quelques-uns ont été cités comme des modèles de sagesse.

Les plus proches de ces Barbares ont été absorbés dans la Grèce et l'Italie agrandies. D'autres, apparus plus tard sur l'horizon avec des menaces d'ouragan, livrèrent à la Grèce et à

Rome des luttes furieuses. Mais cependant ils entrèrent, avec la civilisation classique et avec l'empire romain qui devint sa base, en diverses sortes d'arrangements qui, dans une certaine mesure, les agrégèrent à cette civilisation et contribuèrent à faire de celle-ci « la » civilisation.

On se bornera à tracer pour ceux de ces peuples qui sont les mieux connus, les Celtes et les Germains, un schéma d'histoire. Quelques-uns des autres y paraîtront par allusion. Ceux qui n'auront été mentionnés ni dans cette histoire des Celtes, ni dans celle des Germains, ni dans les précédents volumes consacrés à l'histoire de la Grèce et de Rome, appartiennent à l'archéologie préhistorique.

II

Les Celtes au contact des Grecs.

Voici comment, d'après les écrivains grecs, on peut se figurer leurs progrès. Deux dates nous sont fournies pour nous faire juges du point de vue des Grecs : l'une par les poèmes hésiodiques, l'autre par l'historien Éphore, qui vivait dans la deuxième moitié du IVe siècle. Les uns placent au Nord-Ouest du « Monde » une Grande Ligurie ; l'autre y met une Grande Celtique.

Au temps où se rédigeaient les poèmes hésiodiques, les Ligures étaient l'un des trois grands peuples qui tenaient les extrémités du monde connu des Grecs.

Αἰθίοπάς τε Λίγυς τε ἰδὲ Σκύθας ἱππημολγούς.

Ce vers des *Catalogues* (fr. 132) (1) doit dater des premières années du VIe siècle. Un siècle plus tard, dans son *Europe*, le premier des historiens grecs, Hécatée de Milet, a découpé dans cette Ligurie une Celtique ; en effet, le lexicographe Étienne

(1) Hésiode, *Catal.*, p. 132, dans Strabon, VII, 3, 7. — Cf. d'Arbois de Jubainville, CCXLVIII, XII, *passim*.

de Byzance cite l'*Europe* d'Hécatée à propos de Marseille qu'il désigne d'après lui comme « une ville de la Ligystique, près de la Celtique ». Hécatée mentionnait en outre une ville celtique, Nyrax, que nous ne saurions identifier (1). Marseille avait été fondée un siècle auparavant, vers 600, par des colons phocéens.

Jusqu'où allait cette Ligystique? Un vieux périple, peut-être marseillais et vraisemblablement de la fin du VIe siècle, plusieurs fois remanié et qui nous est arrivé traduit en vers latins, par un personnage consulaire qui vivait au Ve siècle de notre ère et se piquait de littérature, Rufus Festus Avienus (2), nous apprend qu'elle s'était étendue jusqu'à la mer du Nord, mais que les Celtes avaient refoulé les Ligures jusqu'aux Alpes (3). Mais les peuples voisins du lac Léman, mentionnés par l'*Ora Maritima* d'Avienus, portent des noms qui ont disparu de la littérature géographique (4) et, plus tard, Aristote, dans ses *Météorologiques* (5), parlant de la perte du Rhône à Bellegarde, la situe encore en Ligurie, περὶ τὴν Λιγυστικήν. Peut-être retardait-il?

Il fut un temps où les limites de la Celtique, du côté de la Méditerranée, s'arrêtaient là. Apollonius de Rhodes, qui avait exploité soigneusement les géographes anciens, représente, au livre IV, les Argonautes remontant le Rhône, où les avait conduits l'Eridan, et secoués par la tempête sur les lacs de la Suisse, dominés par les monts Hercyniens, qui s'étendent au milieu du pays des Celtes (6). Au temps d'Hérodote, dont les renseignements avaient beaucoup plus d'actualité, les Celtes

(1) ÉTIENNE DE BYZANCE, *s. v.*; pour Narbonne, v. DOTTIN, **CCCXXII**, p. 298. E. PHILIPON, **DXVI**, p. 121, rejette les autres passages d'Hécatée, conformément à sa théorie sur les emplacements relatifs des Ligures et des Ibères qui, selon lui, auraient occupé alors la région de Marseille.

( ) AVIEN, 130-145. — (3) Av., 637-640. — (4) Av., 674-676.

(5) ARISTOTE, *Météorol.*, I, 13.

(6) APOLLONIUS DE RHODES, *Argon.*, 627-647. L'auteur, probablement récent, des *Argonautiques orphiques* emmène également les Argonautes à travers le pays des Celtes et jusqu'en Irlande, v. 171.

étaient séparés de la Méditerranée non seulement par les Ligures, mais les Sigynnes. Ceux-ci occupaient du côté de l'Adriatique l'arrière-pays des Vénètes (1). Mais leur nom se retrouvait dans les environs de Marseille. « Les Ligyes, dit Hérodote, habitant les hauteurs au-dessus de Marseille, appellent Sigynnes les petits marchands. » Ce n'est pas un seul peuple, c'est toute une série de peuples qui s'interposaient entre les Celtes et les riverains de la mer et qui, en effet, pratiquaient un commerce dont la prospérité est attestée par les fouilles. Vers 350, un document géographique d'une grande valeur, le *Périple*, attribué à Scylax de Caryanda, ne mentionne pas encore les Celtes sur les bords de la Méditerranée occidentale, et pourtant ils en étaient déjà bien près.

Ils avaient rencontré beaucoup plus tôt sur les bords de l'Atlantique les navigateurs de Tartesse qui finalement avaient fait part de leur rencontre aux Marseillais. Le vieux périple que traduisit Avienus les mentionnait sur les bords de la mer du Nord d'où ils avaient chassé les Ligures (2). Il désignait la Bretagne et même l'Espagne par le nom d'*Oestrymnis* (3), où se déguise peut-être le nom des *Osismi* ou des *Ostimii*, qui occupaient encore, au temps de César, le Finistère. Au début du ve siècle, Hérodote les signale au sud des Pyrénées et vraisemblablement sur l'Océan. « L'Ister, dit-il, part du pays des Celtes et de la ville de Pyrène ; il coule à travers l'Europe, qu'il coupe par le milieu ; or les Celtes sont en dehors des Colonnes d'Hercule limitrophes des *Kynesioi* qui sont à l'Occident le dernier des peuples de l'Europe (4). » En effet, le cap Saint-Vincent se trouvait sur leur territoire. Le premier Grec qui fut en mesure de donner des renseignements plus précis et plus circonstanciés sur les Celtes de l'Océan fut un voya-

(1) HÉRODOTE, V, 9. — (2) AV., 130-145. — (3) AV., 91, etc. ; 152-155.
(4) HÉR., I, 33. IV, 49. Les *Météorologiques* d'ARISTOTE (I, 13, 19) reproduisent l'erreur d'Hérodote sur les sources du Danube.

geur marseillais, Pythéas (1), dont malheureusement la relation de voyage, Περὶ Ὠκεανοῦ, fut massacrée par d'érudits personnages, tels que Polybe et Strabon, dont elle mit en défaut l'esprit critique. Curieux personnage sans doute, mais savant aussi bien pourvu qu'homme de son temps de connaissances mathématiques ou astronomiques et doué d'un tempérament d'explorateur, il s'embarqua par deux fois avec quelques compagnons, sur des bateaux phéniciens, passa d'Espagne en Grande-Bretagne, alla jusqu'à la lointaine Thule et du côté de l'Est jusqu'en Danemark, peut-être même au delà. Il vit la mer gelée et les jours de vingt-quatre heures. Pythéas a rencontré les Osismi au bout du Finistère ; il a connu le nom celtique de l'île d'Ouessant, *Uxisama* (2), celui du pays de Kent, le *Cantion* (3), le nom définitif de la Grande-Bretagne, Πρεττανικαὶ νῆσοι, qui remplacera dorénavant son nom, ligure ou ibère, d'Albion (4). Pythéas vivait au IVe siècle. Quelques dizaines d'années après lui, l'historien sicilien Timée a écrit que les fleuves tributaires de l'Atlantique traversaient la Celtique (5).

Ainsi les Grecs ont su que les Celtes sont arrivés sur les bords des mers occidentales avant 600, sur la côte atlantique de l'Espagne avant 500, que ceux d'entre eux que nous appellerons les Brittons sont arrivés en Grande-Bretagne et en Armorique et qu'ils ont bordé toute la côte gauloise de l'Océan avant 300. A cette date ils étaient enfin arrivés à la Méditerranée depuis quelques dizaines d'années seulement. Mais c'est en somme du côté de l'Atlantique que les Celtes sont entrés d'abord en relations directes avec les navigateurs méditerra-

(1) D'Arbois, **CCXLVIII**, XII, p. 63 et suiv.; Mollenhoff, **CCCLXII**, I, p. 327 et suiv.; Jullian, **CCCXLVII**, I, p. 415 et suiv.; A. Blazquez, *in* **XXXVI**, janv.-mars 1913.
(2) J. Loth, *in* **CXL**, X, p. 352.
(3) Str., I. 4, 3; Rhys, **CCXXX**, p. 22; irl. *céle*, marché.
(4) E. Philipon, **CCCLXI**, p. 294 et suiv.
(5) Timée, fragm. 86, dans Plutarque, *De plac. phil.*, III, 17, 2.

néens. Pythéas était l'héritier d'un long passé de navigations égéennes, mycéniennes ou tartesses, au cours desquelles le Nord de l'Europe avait reçu beaucoup de la civilisation méditerranéenne. Les navigateurs de l'Ouest ont connu les Celtes, les noms de leurs pays et de leurs peuples ; les choses de la côte celtique ont été pour eux familières et — pour ce qui est des Grecs — hellénisables par la légende (1), alors que, cachée derrière des montagnes brumeuses, la Celtique continentale restait mystérieuse et lointaine. Sans doute les navigateurs de ce temps-là pouvaient garder le secret de leurs découvertes. Il y eut aussi dans les places méditerranéennes des catastrophes qui interrompirent les traditions. N'importe, écrire vers 150 avant Jésus-Christ que la découverte des contrées qui bordent le grand Océan était toute récente (2) était faire preuve d'une regrettable ignorance. Mais la masse des Grecs la partageait. Aussi bien tout l'intérieur de la Celtique et les mouvements des Celtes ont été complètement inconnus de la généralité des Grecs et des Romains jusqu'à ce que César eût conquis la Gaule (3).

Cependant, du côté de la Méditerranée, les progrès des Celtes s'étaient précipités à partir du IVe siècle. Un beau jour, les Grecs ou plutôt les Macédoniens se sont trouvés nez à nez avec leur organisation militaire au nord des Balkans. C'était au temps d'Alexandre, en 335. Alexandre, en expédition chez les Gètes, y recevait les députés des peuples danubiens. « Il en vint aussi, dit Arrien (4), de chez les Celtes établis sur le golfe d'Ionie. » Alexandre leur fit bon accueil. C'est alors qu'il leur demanda dans un banquet ce qu'ils craignaient le plus au monde. « Que le ciel nous tombe sur la tête », lui auraient-

(1) Par exemple, la légende de Géryon. Cf. S. REINACH, CCCLXXII, p. 121, 177; CCCLXXIV, I, p. 244.
(2) POLYBE, III, 37, 38. Sur l'ignorance géographique des Grecs, voir BERTRAND-REINACH, DXLII, p. 4. Cf. XÉNOPHON, *Cyn.*, 2.
(3) CICÉRON, *Epist.*, CLXI. — (4) ARRIEN, *Expéd. d'Alex.*, I, IV, 6.

ils répondu. La scène avait été racontée, assure Strabon (1), par Ptolémée, fils de Lagos, qui ajoutait que les Celtes des bords de l'Adriatique (τοὺς περὶ τὴν Ἀδρίαν) avaient noué avec lui des liens d'amitié et d'hospitalité.

Les Celtes qui vinrent au-devant d'Alexandre, s'ils étaient bien riverains de l'Adriatique, étaient venus de la côte italienne de cette mer (2). Le récit des événements qui les y avaient amenés était déjà parvenu en Grèce. Dans la Vie de Camille, Plutarque cite un curieux passage d'Héraclide de Pont, un philosophe du IVe siècle. « Héraclide, dit-il, rapporte dans son *Traité de l'Ame* que la nouvelle arriva dans le Pont au moment même de l'événement qu'une armée partie du pays des Hyperboréens avait pris une ville grecque nommée Rome et située près de la Grande Mer (3). » La transmission rapide de la nouvelle l'émerveillait ; il semble qu'elle ait produit une certaine émotion. C'était une espèce de cataclysme, dont on ne pouvait calculer les limites et dont il est évident que le monde des cités grecques d'Italie, qui n'en étaient plus au beau temps de leur force militaire, a dû s'inquiéter.

Les événements qui suivirent la prise de Rome mirent les Celtes en contact plus direct avec les Grecs, mais sans avoir le retentissement de la prise de Rome ni l'auréole légendaire de la rencontre avec Alexandre. Rome délivrée, les Celtes étaient revenus et l'avaient dépassée. En 367 ils étaient en Apulie. L'année précédente, Denys I de Syracuse, ayant traité avec eux, en prit une bande à son service et l'envoya au secours des Macédoniens contre les Thébains (4). Ce fut là vraiment la première fois que les Grecs en collectivité se trouvèrent en contact avec les Celtes.

Contemporain de ces faits, l'historien Éphore remplaçait

(1) Str., VII, III, 8.
(2) Le périple de Scylax signale des Celtes sur l'Adriatique dès 350 : Scyl., 18, 19.
(3) Plutarque, *Cam.*. 22, 2-3.
(4) Justin, XX, 4, 9; Xénophon, *Hell.*, VII, 1, 20, 31 ; Diodore, XV, 70.

les Ligures par les Celtes dans le compte des trois grands peuples de la périphérie du monde et leur attribuait tout le Nord-Ouest de l'Europe jusqu'aux limites des Scythes (1).

Quelques années après l'apparition des Celtes à la Cour d'Alexandre, en 310, se produisit chez les Antariates, un grand peuple illyrien situé au nord des Vénètes, une débâcle subite. Ils se mirent à fuir en masse. On a parlé de fléaux, de terres ravagées par des invasions de souris (2). C'était une grande invasion de Celtes conduite par un chef nommé Molistomos. Les Antariates en fuite se heurtèrent aux Macédoniens qui les battirent puis les fixèrent. Mais la débâcle des Antariates fut comme une rupture de digue. Des bandes celtiques envahirent la Grèce et pillèrent Delphes. Elles ne s'arrêtèrent qu'en Asie Mineure où elles fondèrent la Galatie. D'autres poussèrent aux bords de la mer Noire jusqu'à la mer d'Azov. Les géographes anciens ont fixé là l'extrême limite qu'elles atteignirent.

Dans le même temps d'autres atteignaient enfin, à travers Ibères et Ligures, les côtes du golfe du Lion où Hannibal les trouva installées en 218 (3). Plus tard ce fut la conquête de la Province, puis de la Gaule, qui les firent entrer dans les limites d'un empire méditerranéen. Alors les Celtes trouvèrent l'historien, Posidonius, qui les visita, comme Pythéas leurs ancêtres, mais eut la chance d'inspirer plus de confiance que Pythéas.

Il ressort de cette revue que l'ascension des Celtes, depuis le moment où ils sont apparus sur l'horizon grec, a été des plus rapides : ils ont réalisé en trois siècles l'ampleur de leur destin. D'autre part, elle est contemporaine de celle des Latins et de très peu postérieure à celle des Grecs. Les Celtes ont paru dans l'histoire grecque quand celle-ci même a commencé.

(1) ÉPHORE, fragm. 38 STRABON, IV, 46 ; DIODORE, V, 25, 4 ; 32, 1.
(2) APPIEN, *Illyrica*, 4.
(3) A. SCHULTEN, DXIX, I, p. 96. Les Celtes seraient déjà signalés sur la côte de Provence au temps de Timée, qui écrivait vers 260. En effet, c'est de lui que procéderait le passage suivant des *Histoires* de POLYBE (XII, 28 a) : πολυπραγμονῆσαι τὰ Λιγύων ἔθη καὶ Κελτῶν, ἅμα δὲ τούτοις Ἰβήρων.

III

Mouvements des Celtes et leur sens.

Mais il en résulte encore ceci : on est obligé de se représenter les Celtes que les marchands d'ambre ont pu rencontrer en remontant la vallée du Danube ou celle du Rhône et que les caboteurs ont trouvés encore sur les côtes basses de la mer du Nord, comme un peuple originaire de l'Europe centrale, gagnant à l'ouest aux dépens des Ligures et des Ibères, et dont le centre de gravité s'est trouvé d'abord vers l'est du domaine qu'il a occupé lors de sa plus grande extension. La carte de leurs emplacements actuels nous donne une tout autre image (1). C'est tout à fait à l'ouest de l'Europe, dans des îles, dans des péninsules, dans les Finistères en un mot (carte 1), que les langues celtiques sont encore parlées : en Irlande, dans l'île de Man, dans le Pays de Galles, dans le Nord de l'Ecosse et dans les îles correspondantes ; chez nous, à l'extrémité de la Bretagne, à l'ouest d'une ligne qui irait du Morbihan à Saint-Brieuc. Le cornique a cessé au XVIIIe siècle seulement d'être parlé en Cornouailles.

Laquelle de ces deux images est la plus juste? Le celtisme a-t-il subsisté à l'ouest de son domaine parce qu'il y était plus fortement établi ou parce qu'il y a été confiné? N'est-ce pas de ce côté qu'il faut chercher la masse principale des Celtes, leur origine et leur image la plus pure? N'est-ce pas un abus et une interprétation vicieuse d'un groupe de textes historiques qui nous amènera à chercher ailleurs? Voilà, au début d'une histoire fertile en contradictions, une première antinomie. Or, l'impression que donne la carte pourrait être confirmée par des traditions et des faits. Tite-Live faisait de la Gaule le centre des Celtes et le point de départ de leurs migrations. César atteste que l'institution des Druides avait son origine en Grande-Bre-

(1) Ripley, **CCCLXXVIII**, p. 23.

tagne. Lorsque l'Empire romain déclina, des bandes d'Irlandais vinrent courir la fortune en Gaule et coloniser en Bretagne ; le royaume d'Écosse fut la plus solide de leurs fondations. Ceux de Bretagne n'étaient pas en reste ; ils ont colonisé l'Armorique dont ils ont fait notre Bretagne.

Mais ce sont traditions fausses ou faits trop particuliers. D'une façon générale, les Celtes, après avoir avancé vers l'Ouest de l'Europe, ont reculé dans la même direction. A bien regarder la carte, les pays où ils sont cantonnés apparaissent comme des refuges. Les Celtes se sont arrêtés là sur le bord de la mer, s'accrochant aux rochers. Au delà, c'est leur autre monde. Ils sont restés sur son rivage, attendant la barque du passeur, comme les morts de Procope. Un des plus jolis récits qui se trouvent dans la collection de récits épiques et mythiques qui complète les Mabinogion gallois (1), raconte les aventures d'un empereur romain, Maxen Wledig, qui, s'étant endormi à la chasse et ayant rêvé d'une merveilleuse princesse, se mit en quête et la trouva en Bretagne. On l'appelait Elen Lluyddawc, la « conductrice d'armées ». Il l'épousa et il éleva la Bretagne avec elle à son plus haut degré de gloire et de puissance. Mais Rome l'avait oublié et il lui fallut la reconquérir. La Bretagne fournit des légions qui ne revinrent jamais. L'armée d'Elen Lluyddawc peuple le *Llydaw*, la *Litavia*, c'est-à-dire le pays des morts. A part les quelques faits de peu d'ampleur que j'ai résumés, il n'y a eu que des armées fantômes ou des armées de roman — comme celle d'Arthur, qui, lui aussi, a conquis la Gaule et l'Italie et Rome — pour partir des Iles Britanniques et occuper les pays où s'est attaché le nom des Celtes. Ce qui reste de ceux-ci à l'ouest de leurs anciens domaines y a été poussé, confiné par d'autres peuples venus ou formés derrière eux. Ce mouvement général d'expansion et de resserrement

(1) Loth, CCLXX, I, p. 210 et s. : Le songe de Maxen Wledig. Maxen n'est autre que l'usurpateur Maxime. Il commandait en Bretagne sous Gratien. Proclamé Auguste en 383, il fut battu et mis à mort par Théodose en août 388.

Carte 1. — Carte du mouvement des Celtes et de leurs emplacements actuels.
(W. Z. Ripley, *The Races of Europe*, p. 313.)

qui l'amène à l'ouest et l'y borne est pour ainsi dire la loi du Celtisme. Il faut l'étudier comme un fait capital de l'histoire européenne.

IV

Ce qui reste des Celtes et leur rôle historique.

La grandeur des Celtes s'est effondrée, mais qu'a-t-elle laissé derrière elle? Un reste de parlers celtiques, dont un seul, l'irlandais, essaie de redevenir aujourd'hui la langue d'une nation ; une marge, plus ou moins large, où le celtique n'est mort qu'il y a peu de temps et où sa longue survivance est attestée par les noms de lieux et par le folk-lore ; enfin, là où les Celtes ont été soumis, assimilés ou détruits dès l'antiquité, une descendance reconnaissable, des vestiges de leur structure, l'esprit même de leur civilisation et, au minimum, es souvenirs morts de l'histoire et de l'archéologie. Les Celtes, qui ont presque disparu de l'Europe occidentale, sont un des éléments importants de sa composition. Il se révèle ici par des caractères individuels, là par des caractères collectifs. C'est précisément le cas chez nous où l'héritage celtique paraît être le plus considérable et le plus cohérent.

Les Celtes ont été précédés en Gaule par des Ibères et des Ligures qui ont laissé la trace indélébile de leur occupation dans des noms de rivières et de montagnes (1), peut-être aussi dans quelques noms de villes (2) ; ils nous ont laissé beaucoup de leur sang, mais rien apparemment de leur structure sociale. Ce n'étaient évidemment pas des hordes inorganiques, mais des sociétés. Des monuments de ce passé préceltique, nos monuments mégalithiques par exemple, témoignent d'efforts communs et d'une vie sociale. Seulement ce qui en a subsisté

(1) Ligures : d'Arbois, CCCI, II, p. 87 et suiv.; Dottin, CCCXXI, p. 180 et suiv.; Ibères : Philipon, CCCLXIX, p. 161 et suiv.
(2) Ligures : Philipon, CCCLXIX, p. 129 et suiv.; DXVI, *Ibid.*, p. 180.

ne s'est conservé que dans les cadres de la société gauloise et sous des rubriques gauloises. Si notre géographie physique est émaillée de noms ibéro-ligures, les traits les plus anciens de notre géographie politique sont gaulois, et ce sont des traits fondamentaux.

Nos grandes villes, sauf exceptions faciles à expliquer, sont les chefs-lieux des peuples gaulois ou des sous-groupes qui constituaient ces peuples. Nos circonscriptions territoriales sont à peu près calquées sur les limites de ceux-ci. Arras était la ville des Atrébates, Amiens celle des Ambiani, Reims celle des Rèmes, Soissons celle des Suessiones, Senlis celle des Silvanectes, Paris celle des Parisii. Les Silvanectes et les Parisii étaient des sous-groupes des Suessiones. Troyes était la ville des Tricasses, Langres celle des Lingons, Chartres celle des Carnutes. Au moment de la conquête romaine les peuples étaient en train de devenir des cités. Leurs lieux de réunion ou leurs réduits de défenses évoluaient en villes. C'est pourquoi ce sont les noms des peuples qui ont donné la plupart de nos noms de villes. Les noms de Reims, Durocortorum, de Paris, Lutetia, de Soissons, Noviodunum (auj. Pommiers) ont disparu. Les territoires des peuples gaulois sont devenus ceux des *civitates* et des *pagi*, des pays de la Gaule romaine ; ceux-ci sont devenus nos évêchés, nos bailliages. dont le nom est peut-être celtique (1). Parmi ces peuples gaulois, il y en avait peut-être qui furent auparavant ibères ou ligures. Mais même dans le Midi de la Gaule, en Aquitaine, là où, pour des étrangers, comme César et ses compagnons, le caractère allogène des communautés était manifeste, l'empreinte politique des Gaulois était profondément marquée (2). Mais que l'on se garde de croire que la Gaule ait été pour la plus grande partie un corps social ibère ou ligure assimilé politiquement et pourvu par les conquérants de noms à désinences celtiques. Non pas.

(1) Irl. *baile*, circonscription territoriale, bien de grande famille.
(2) Voir plus loin, t. II, p. 165 et suiv.

Dans la plus grande partie de la Gaule les Celtes ont choisi eux-mêmes les lieux où ils ont établi leur résidence. Là où leurs établissements se sont superposés à des établissements d'âges antérieurs, ceux-ci avaient généralement, semble-t-il, disparu quand les Celtes en ont occupé la place. Il y a eu sur notre sol des villes ou des bourgs fortifiés néolithiques ou de l'âge du bronze. Les Celtes ne s'y sont pas établis tout de suite. ou ils les ont abandonnés pour n'y revenir que très tard. En un mot, ils n'ont pas pris la suite des premiers occupants du sol ; ils se sont bâti à eux-mêmes leurs maisons et leurs villes ; ils ont approprié la terre à leur usage et l'ont appropriée pour nous, car, là où se sont définitivement établis les Celtes, sauf exception, nous sommes restés. Ils ont été les fondateurs de nos villes et de nos villages.

Les Celtes n'avaient sans doute ni les mêmes besoins, ni la même façon de comprendre l'exploitation du sol que leurs prédécesseurs. C'est pourquoi ils se sont établis en d'autres lieux. Ils nous ont légué à nous des habitudes qui survivent à leurs raisons. Ils nous ont légué par exemple leur cadastre. La Gaule que César a conquise était si bien cadastrée que les arpenteurs du fisc romain n'ont eu qu'à embrigader les arpenteurs gaulois auxquels ils ont pris quelques termes de leur vocabulaire, en tout cas leurs mesures : l'arpent, la lieue sont celtiques (1). Notre sol a conservé en bonne partie la physionomie que les Celtes lui avaient donnée.

Bref, depuis l'arrivée des Celtes dans notre pays et depuis lors seulement, les groupes d'hommes établis sur notre sol ont pris une structure qui se reconnaît encore dans notre société. Les origines de la nation française remontent à ses origines celtiques. Au delà, c'est le passé amorphe, sans histoire et même sans nom.

Nos sociétés, dans l'espèce il s'agit de nations, sont des êtres

(1) Arpent : *arepennis*, irl. *airchenn*. — Lieue : *leuca*.

complexes, constitués d'éléments de natures diverses, les uns physiques, les autres moraux. Elles ne se sont pas formées par simples additions. On peut comparer leur formation à celle d'un cristal. Dans la nôtre, le premier élément qui ait fait cristalliser le mélange est l'élément celtique. La cristallisation a été si nette que le cristal a gardé ses arêtes franches et ses faces limpides.

Il est plus exact de dire que la Gaule a commencé à présenter une première image de la France quand les peuples celtiques ont eu leur masse principale cantonnée de notre côté du Rhin. A cette époque, il y avait encore des Celtes en Espagne, en Italie, en Asie Mineure, mais ensuite, tour à tour assujettis par d'autres peuples, ils ont disparu ou perdu leur identité. Ceux-là n'ont pas été refoulés vers la Gaule. Ceux de la rive droite du Rhin y ont été repoussés après de longues luttes. En Gaule, ils ont fait masse et ont pu assimiler tout le reste. Une organisation politique assez lâche s'est formée ; une conscience nationale assez trouble, mais capable d'éclairs, s'est allumée. La nation était en voie de formation quand les Romains l'ont conquise. Elle n'a pas disparu dans l'Empire romain (1). Comme la Pologne, elle a survécu à la conquête.

Ainsi, je suis porté à croire, sans en être tout à fait sûr, que les luttes à la suite desquelles les peuples celtiques se trouvèrent refoulés de la rive droite à la rive gauche du Rhin ont contribué à la formation nationale. J'émets ce doute, car, à travers les renseignements qui nous sont venus des écrivains anciens, il ne paraît pas que les Belges, qui furent les derniers à soutenir ces luttes aient eu le sentiment d'une opposition, tant ethnique que nationale, entre eux et les Germains. En revanche, l'invasion des Cimbres eut, à mon avis, des effets certains. Nous apercevons dans César que celle d'Arioviste en promettait d'autres.

(1) C. JULLIAN, CCCXLVI, p. 154 et suiv.

Mais s'il y avait déjà nation, c'est qu'il y avait ce qui fait l'unité profonde d'une nation : idéal commun, mêmes façons de penser et de sentir, en un mot tout ce que les nations expriment par des symboles et ce qu'elles ont de plus intime dans leur civilisation. Les Celtes en effet ont été, comme les Grecs, plus unis, plus consciemment unis, par leurs façons communes de penser et de sentir que par leur sens national. On peut, à leur propos, employer sans paradoxe le mot de civilisation dans son sens le plus compréhensif. Les Grecs et les Romains les considéraient comme des Barbares, mais comme des Barbares élus. Ils se figuraient les druides comme des dépositaires de la tradition pythagoricienne. Cicéron a fait du druide Diviciacus — un Éduen qui fut un personnage historique, à la fois homme d'église et homme d'épée — l'un de ses interlocuteurs (1).

Les anciens ont prêté aux druides une métaphysique dont toute trace est abolie. Je crois plutôt que ces juges, ces médecins, ces directeurs de conscience, ces poètes qu'étaient les druides ont été des observateurs moraux et des psychologues. Ils ont cultivé certainement la métaphysique de la mort. Mais celle-ci touche à la psychologie. Les Celtes ont beaucoup rêvé sur la mort. C'était une compagne familière dont ils se sont plu à déguiser le caractère inquiétant. — Tout ce qui nous est parvenu des druides eux-mêmes, c'est une sentence à trois membres, une de ces triades dont nous savons que les Celtes étaient friands. La voici telle que Diogène Laërce nous l'a transmise dans la préface de sa *Vie des Philosophes* : Σέβειν θεοὺς καὶ μηδὲν κακὸν ὁρᾶν καὶ ἀνδρείαν ἀσκεῖν, « adorer les dieux, ne rien faire de bas, exercer son courage » (2). C'est une sentence morale, d'une morale assez noble et virile. Mais nous pouvons entrevoir l'esprit de leur doctrine et l'âme du celtisme à travers les littératures irlandaise et galloise. Elles ont, surtout

(1) Cic., *De div.*
(2) Diogène Laerce, *Vie des Phil.*, préface, 6.

l'irlandaise, d'importantes parties sentencieuses, gnomiques. L'esprit gnomique y circule même dans les parties narratives. Mais celles-ci ont, surtout pour une littérature qui ne nous a laissé aucune trace de drame, une étrange facilité à créer des personnages. Dans l'épopée d'Ulster, le héros Cuchulainn, le roi Conchobar, le druide Cathbad, la reine Medb sont des types dont l'individualité est d'autant plus remarquable que les œuvres qui nous les ont transmis ne sont pas tout à fait des œuvres d'art. Les Celtes de Gaule ont délibérément sacrifié toute leur tradition épique, séduits par la civilisation plus raffinée que leur apportaient les Romains. Ils en ont dû garder l'esprit ; c'est à lui que j'attribue le caractère dramatique que l'histoire de France a pris spontanément sous la plume de nos chroniqueurs. Quelle autre histoire en effet a incorporé avec un pareil bonheur des attitudes sociales dans des figures typiques de héros?

L'archéologie de la Gaule romaine nous trompe sur nos affinités. Les Gallo-Romains sont restés pour la plupart des Celtes déguisés. Si bien que, après les invasions germaniques, on vit reparaître en Gaule des modes et des goûts qui avaient été ceux des Celtes. Ils survivaient à l'empreinte romaine. L'art roman rappelle souvent l'art gaulois ou celui des tailleurs de pierre gaulois travaillant à la romaine, à tel point que l'on s'y trompe quelquefois (1). Mais ceci n'est encore qu'un signe. La langue en est un autre. Les Romains ont lentement imposé la leur à la Gaule. Mais le français est du latin prononcé par des Celtes et mis au service d'esprits celtiques. Le caractère analytique de son verbe, l'emploi des démonstratifs et des particules démonstratives, l'allure de la phrase parlée lui sont communs avec les langues celtiques (2).

Bref, la civilisation des Celtes est au fond de la nôtre, comme

(1) Monument de Virecourt, considéré tantôt comme roman, tantôt comme gaulois.

(2) G. Dottin, **CXCVI**, p. 77-79.

la nation que commençaient à former les Celtes de Gaule est au fond de notre nation. C'est un lieu commun que de nous jeter à la tête nos affinités gauloises. Il reste donc beaucoup des Celtes là où le nom celtique s'est perdu. Mais, pour ce qui est de leurs organisations sociales, toutes les parties supérieures en ont croulé. L'État, chez nous, n'est pas celtique ; il est germanique ou romain. Il n'est pas resté d'État celtique : l'Écosse en est une ombre ; l'Irlande est une formation nouvelle. Le Celtisme ne nous a laissé que des possibilités de nations. Il ne survit que dans les fondations de notre Europe occidentale. Il n'a guère contribué à ses superstructures. Il a succombé à des vices d'organisation que nous aurons à démêler.

Le rôle historique des Celtes n'a pas été un rôle politique, puisque leurs formations politiques ont été caduques. Mais ce fut un rôle civilisateur. Un fait caractéristique entre tous s'est produit quand ils ont absorbé la civilisation romaine. C'est la vigoureuse floraison d'écoles romaines, héritières des écoles celtiques des druides (1). Ce sont des professeurs gaulois, formés à l'école des druides, qui ont donné à la Gaule sa culture classique, et il y en eut de reste pour enseigner à Rome. Ce furent certainement pour les Gaulois de meilleurs interprètes de la civilisation méditerranéenne, science, art, philosophie et culture morale, que ne l'eussent été des étrangers. Mais c'est un trait intéressant qu'ils aient été ces interprètes. Plus tard, au moyen âge, des moines irlandais rappelèrent l'Europe au culte des lettres et de la philosophie grecque et latine. Auparavant, les Celtes avaient été, pour l'Europe centrale, les intermédiaires de la civilisation grecque et n'avaient pas manqué d'y propager la leur.

Les Celtes ont été dans le monde antique des porteurs de flambeau et nous leur avons succédé. Amoureux de beauté et d'idées générales, nous avons été en Europe les intermédiaires

(1) Par exemple, l'école d'Autun : TACITE, *Ann.*, III, 43.

des civilisations anciennes, mûres et hautes, dont nous avons contribué à faire « la civilisation ». Les Celtes y ont ajouté certaines formes de sensibilité et d'humanité qui appartiennent encore en Europe aux Occidentaux et à nous.

V

Celtes continentaux et Celtes insulaires.

Les historiens de l'Antiquité, quand ils s'occupent des Celtes, ont l'habitude de se limiter aux Celtes du continent, c'est-à-dire en somme aux Celtes de Gaule, aux Gaulois, dont les historiens anciens permettent de suivre la progression et dont je viens d'indiquer quel avait été l'héritage. L'étude des Celtes des Iles Britanniques est abandonnée par eux aux celtisants : travail de philologues et de spécialistes. On s'occupera dans ce livre à la fois des Celtes continentaux et des Celtes insulaires, et l'on y laissera voir sans aucun doute qu'il est impossible de comprendre l'histoire des premiers en faisant abstraction des seconds.

Les Celtes insulaires ont une littérature qui, si l'on excepte un petit nombre d'inscriptions gauloises, constitue toute la tradition écrite des Celtes. Cette littérature, à vrai dire, est tout entière postérieure à notre ère et n'est conservée que par des manuscrits dont les plus anciens ne remontent pas au delà du XIIe siècle (1). Les langues qui s'y expriment sont déjà très loin de l'état où s'était arrêté le gaulois. A première vue il semble imprudent d'apparier des faits qui paraissent aussi loin les uns des autres et sans aucun rapport de temps et de milieu.

Cependant la différence même de leurs dialectes, irlandais d'une part, gallois ou britanniques de l'autre, nous met en présence d'un fait vraiment fondamental de l'histoire des

(1) Dottin, *Les littératures celtiques*, p. 17 et suiv.

Celtes, d'une sorte de clivage préhistorique de la masse celtique, parallèle à un clivage analogue des peuples italiques, sur lequel je veux appeler l'attention dès ces premières pages parce que les archéologues qui s'occupent des Celtes (1) n'en tiennent pas compte, ou n'en tiennent compte qu'insuffisamment.

Quant à leur littérature, c'est déjà un lieu commun de reconnaître qu'elle représente une tradition beaucoup plus ancienne que la date la plus haute où les œuvres qu'elle nous transmet ont été mises par écrit. Dans les descriptions d'objets dont fourmille la littérature ancienne de l'Irlande, on a voulu reconnaître des armes et des bijoux de l'époque de Hallstatt (2). En cela on s'est à mon avis trompé. En tout cas on y trouve la trace de faits qui datent de trois ou quatre cents ans avant J.-C. et qui devront compter à notre inventaire. Je crois ses origines encore plus anciennes et qu'elle contient d'importants éléments d'une tradition panceltique, remontant plus haut que l'arrivée des Celtes dans les Iles Britanniques. C'est affaire d'analyse et de comparaison que de distinguer les couches de cette tradition litttéraire. Son antiquité fût-elle moins probable, il serait antiscientifique de ne pas s'en préoccuper du tout et de la nier.

Pour l'histoire de la civilisation, qu'il s'agisse de technique, de corps de métiers, de vie domestique, ou qu'il s'agisse d'organisation sociale, des clans, des tribus, des royaumes, des confédérations et de l'aménagement du sol par eux, ou qu'il s'agisse encore de l'art et de la religion, la matière même de l'étude sera fournie principalement par la littérature et le droit des Celtes des Iles. Mais, soit que l'on considère les institutions, soit que l'on considère les caractères, — car il est fort séduisant de chercher dans les épopées et les contes celtiques l'illustration psychologique d'une histoire assez sèche, — il ne faut jamais

(1) Déchelette, II, 2, p. 572 et suiv.
(2) Eoin Mac Neill, CCCCXLI, ch. II.

oublier que les Gaulois vaincus par César avaient déjà dépassé beaucoup le type de civilisation représenté par le droit et par l'épopée de l'Irlande.

Enfin les Celtes des Iles nous intéressent par la suite qu'ils ont donnée à la civilisation celtique détournée sur le continent de son essor initial par la conquête romaine.

Il y a au surplus plusieurs façons de recourir à l'aide des données littéraires ou linguistiques pour reconstituer l'histoire des Celtes. On en a pratiqué de fort scabreuses, à vrai dire non sans profit réel car ce sont les fantaisies de l'Académie celtique qui ont ouvert la voie à la préhistoire. Je tâcherai de prendre la méthode la plus sévère et la plus austère.

VI

Plan.

Il va falloir d'abord essayer de définir ce qu'on doit entendre par Celtes ; non pas que la chose soit tout à fait obscure, mais parce qu'elle a été obscurcie par le manque d'entente entre les divers groupes de savants qui, chacun de de leur côté, se sont occupés des Celtes. Les éléments de la représentation que nous pouvons nous en faire ne sont pas exactement concordants. Il faut interpréter, choisir, donner à chacun sa valeur propre et hiérarchique. Le moins sujet à controverse est l'élément linguistique. Le parler celtique est l'indice principal de la celticité, si l'on peut ainsi s'exprimer. Tous ceux qui ont parlé celtique ont été Celtes d'où qu'ils vinssent. Ceux qui cessaient de parler celtique se perdaient dans les peuples qui les absorbaient et cessaient d'être des Celtes. Mais la moindre trace du parler celtique, dans les noms d'hommes ou de lieux, les inscriptions, les langues nouvelles attestent avec certitude la présence des Celtes en un certain lieu à une certaine date. On peut affirmer que, d'une façon générale, la limite des

langues celtiques correspond avec celle des sociétés et des civilisations celtiques.

Il s'agira en second lieu de retracer leurs limites changeantes et de rechercher à ce propos les faits qui constituent l'histoire intérieure et extérieure de leurs sociétés sans histoire propre, qui font juger de leur croissance, révèlent le groupement de leurs tribus, leur aptitude à se subdiviser, leurs migrations, leurs colonisations, les ondes concentriques de leurs poussées successives, leurs établissements nouveaux, les formations d'États, le tassement des nations au bout de leur course sur la terre choisie.

Nos documents seront les noms, noms de lieux, noms d'hommes, noms de peuples attachés à des lieux. Chemin faisant, nous arriverons aux faits archéologiques. Ils prendront rang parmi les documents de cette histoire et j'aurai lieu de montrer combien fructueuse est cette confrontation de documents de natures diverses.

J'aurai dû, ce faisant, empiéter sur l'exposé systématique de la civilisation des Celtes. J'aurai dû définir d'avance la civilisation de La Tène, c'est-à-dire décrire l'ensemble d'objets caractéristiques que l'on entend par là, parce que ces objets caractéristiques nous auront servi précisément d'indices ethnographiques. J'aurai dû en indiquer le classement chronologique et la succession des modes dans chaque série d'objets, pour la même raison.

La dernière partie de ce travail sera l'étude de la civilisation. Une partie des faits archéologiques y repasseront pour donner leur témoignage sur les capacités industrielles des Celtes, leur richesse, leur commerce, leurs habitudes de vie et leur costume. Mais il s'agira surtout de la structure des sociétés celtiques, de ses unités de différentes grandeurs, familiales, tribales, politiques, ainsi que des activités sociales : religion, art, etc., qui se sont développées dans ces sociétés.

PREMIÈRE PARTIE

CE QUE SONT LES CELTES

CHAPITRE I

LE NOM ET LA RACE

Qu'étaient-ce donc que les Celtes ? Il faut prendre une première idée de ce qu'ils sont pour se donner le moyen de savoir où ils sont. Tout groupe d'hommes vivant ensemble forme une unité physique, sociologique et morale. Ceux qui en font partie se reconnaissent et se font reconnaître à leur type physique, et plutôt, à leur façon d'être, à leur langue et à certaines parties de leur civilisation, à leur nom, s'ils ont un nom commun, qui comporte leur adhésion au groupe, ou à tout autre symbole. Voyons quel parti nous allons pouvoir tirer pour notre étude des Celtes de ces divers indices.

I

Le nom des Celtes.

Les anciens écrivains grecs qui nous ont laissé des renseignements sur les Celtes ont employé ce nom, Κελτοί, en latin *Celtae*, comme une désignation ethnique générale s'appliquant à des peuples considérables et fort éloignés. Au début du troisième siècle un nouveau nom, celui de Galates, Γαλάται, apparaît pour la première fois dans l'historien Jérôme de Cardie (1) qui a raconté leur invasion en Macédoine et

(1) *F. H. G.*, II, 450-461.

en Grèce et leur établissement en Asie Mineure. Il figurait dans l'épitaphe du jeune Cydias massacré à Delphes en 279 (1). Il est probable que le nom de *Galli* a dû entrer en concurrence avec le vieux nom de Celtes, chez les Italiens, vers la même époque, ou peu auparavant. Les mots Galates et Galli se présentent également comme des désignations générales et ce ne sont pas les noms généralisés de petits groupes de Celtes.

Ces diverses désignations ont été employées concurremment. Les anciens ont essayé de les spécialiser (2), des historiens modernes de les attribuer respectivement à des groupes différents de tribus celtiques (3). Celles-ci forment en effet des groupements de diverses natures. Mais il faut renoncer à les distinguer en Celtes et en Galates (4).

Ces noms venaient des Celtes eux-mêmes.

Le nom propre *Celtillos*, le nom du peuple celtique des *Celtici*, les noms propres d'hommes, usités en Espagne, *Celtigum*, *Celtus*, *Celticus* (5), donnent à penser que le radical était bien celtique.

Quant au mot de *Galli*, on en trouve l'équivalent dans les textes irlandais. Il y eut en Irlande des tribus de *Galiain* ou *Galiúin*. Dans la *Táin bó Cuailnge*, « l'Enlèvement des bœufs de Cooley », où leur contingent fait partie de l'armée du Connaught, ils se distinguent des autres Irlandais par leurs habitudes militaires et l'exacte discipline qu'ils tiennent ; ils ont l'air d'étrangers, presque de mercenaires étrangers (6). C'étaient des Gaulois établis en Irlande. Au commencement d'un poème qui raconte le mariage de Cuchulainn, le

(1) PAUSANIAS, X, 21, 5.

(2) DIOD., V, 32; STR., IV, 77. Sur l'emploi des deux noms concurrents chez Polybe, voir A. BERTRAND, CCCIII. p. 433.

(3) A. BERTRAND, *ibid.*, p. 249 et suiv.; A. BERTRAND et S. REINACH, DXLII, p. 28, 36 ; JULLIAN, CCCXLVII, I, p. 316 ; READ, CCCLXXXIV, p. 47.

(4) RHYS, CCXXX : RIPLEY, CCCLXXV II, p. 127.

(5) SCHULTEN, DXIX, I, p. 26, 107. — (6) WINDISCH, CCXCVI.

Tochmare Emire, « la cour faite à Emer », le héros Forgall Monach, père d'Emer, arrive chez le roi d'Ulster, Conchobar, déguisé en ambassadeur du roi des Gaulois, avec des présents qui sont des objets d'or et du vin de Gaule (*fin Gall*) (1). Dans les deux exemples, il ne s'agit pas de noms tribaux, mais de noms généraux, bien qu'ils ne s'appliquent pas à des Irlandais de souche et à l'ensemble des pays celtiques.

Il convient donc de ne pas attacher d'importance à la définition que donne César au premier chapitre de ses Commentaires : « *Qui ipsorum lingua Celtae, nostra Galli appellantur* » (2). Tout au plus le passage pourrait-il signifier que César avait le sentiment qu'il s'agissait d'un même mot diversement prononcé.

La multiplicité et l'incertitude des étymologies proposées conduit dans la même direction (3). Rien d'étonnant que ces

(1) *Tochmare Emire*, *in* CXL, XI, p. 442. Le copiste ne comprenait plus *Gall* comme Gaule ; pour lui, *Gall* signifiait norvégien et il avait réuni les deux mots.

(2) CÉSAR, *B. G.*, I, 1.

(3) Voici les conjectures habituelles : pour *Celta*, on a pensé à une racine *quel*, impliquant l'idée de lever C'est celle de *celsus*, du lithuanien *kéltas*, élevé. On en a rapproché un mot vieil irlandais, mot de dictionnaire, *clethe* (W.-H. SLAKS, CCXXXII p. 70-71. Glose d'O'Davoren), grand, noble, élevé. En composition, la racine se trouve dans le vieil irlandais *ar-ceilim*, m. irl. *ar-chell-ain*, j'enlève, et le substantif *tochell*, victoire, gain. D'Arbois suppose que le germanique *-childis* (Brunichildis), *hildr*. vx. nord., *hild*, vx. saxon, en dérive par l'intermédiaire d'un mot *Celdis* (le mot *held*, vx. saxon *helith*, ags. *haelep*, vx. nord. *holdr* et *halr* ; germ. *haldp*, dérive du celtique ; irl. *calath*, breton, *calet*, dur).

Il y a eu une autre racine *quel* qui signifiait frapper C'est celle du latin *-cello* (per-cello), *calamitas*, *incolumis*, *cladus*, *clava*, du lithuanien *kalti*, frapper.

Le mot *Celta* peut être également rattaché à la racine du sanscrit *cárati*, il circule. en grec τέλομαι, je circule je coule en latin. *cultura*, *cola*, *incola*, *inquilinus*, *exquiliae*. En vieil irlandais, le verbe *imm chella*, 3e pers., signifie : il circule tout autour en partant du soleil et de la lune ; *timchell*, le fait de circuler autour ; *i chell*, le voyage. Si le mot *Celta* se rattachait à cette dernière racine, il signifierait quelque chose comme les habitants.

Si l'on pense à l'étymologie vestimentaire qui sera donnée du nom des Belges, on peut être amené à penser au nom du kilt écossais. Cf. JOYCE, II, p. 203 ; CORMAC, *s. v. Cell vesta*. Gall. *celu* : ind.-eur. *quel*.

Pour *Galli*, on le rattache au vieux mot irlandais et britannique *gal*, qui signifie valeur guerre, puissance, vent, chaleur etc., c'est-à-dire quelque chose de fort et de désagréable. Il existe, en moyen irlandais, un mot *gall* qui signifie étranger et a désigné, pour les Anglais, les Scandinaves. Il se peut qu'il vienne de *Gallus*

noms soient difficiles à expliquer et que leur sens étymologique se soit évanoui. La seule chose qui importe à ce point de vue est qu'ils n'aient pas une physionomie trop étrangère aux langues celtiques. Il est vraisemblable que nous avons affaire à trois formes d'un même nom entendu à des dates différentes et dans des milieux différents par des oreilles différentes et transcrit par des gens qui n'avaient pas les mêmes habitudes orthographiques. La gutturale initiale a été transcrite par une sourde dans l'Ouest de la Méditerranée — et, peut-être sous l'influence des Tartessiens qui précédèrent les Grecs dans la navigation aux pays celtiques, — par une sonore en Grèce. Il est également possible que le même mot ait eu deux formes : l'une à dentale terminale et l'autre sans dentale.

L'existence d'une entité pouvant être désignée par un nom, celui de Celtes ou celui de Gaulois, s'est imposée aux Anciens et sans doute leur a été imposée par ceux mêmes dont il était question. Mais ces noms généraux s'appliquaient-ils à l'ensemble des peuples celtiques ou seulement à quelques-uns d'entre eux ?

S'appliquaient ils aux Celtes d'Irlande ?

Quand les Anciens se sont mis, dans leur représentation ethnographique de l'Ouest, à remplacer les Ligures par les Celtes, ils ont substitué à une grande Ligurie une grande Celtique, qui embrassait tout l'Ouest, îles comprises. Les îles disparaissaient dans l'ensemble. Les Celtes étaient le grand peuple de l'Ouest.

Les habitants des îles se donnaient-ils effectivement le nom de Celtes ? C'est une autre question. Il est probable qu'on ne la posait pas.

(Zimmer) et soit un souvenir des incursions des Gaulois en Irlande. On l'a rattaché également à la racine qui a donné en latin *hostis*, en anglais *ghas*, *ghastə* (Stokes). On a pensé aussi à la racine du latin *garrulus*. Mais à quoi ne pense-t-on pas ?

Il est tout à fait douteux que les habitants de l'Irlande se soient jamais donné un pareil nom (1). Au surplus, les Irlandais paraissent avoir épuisé leur sens ethnographique à se définir par rapport à eux-mêmes et à distinguer leurs propres éléments. Les Celtes de Grande-Bretagne se comportaient autrement ; il est d'ailleurs au moins possible que les Galiain d'Irlande se soient recrutés parmi eux (2).

Les noms de Celtes et de Gaulois sont proprement les noms des peuples celtiques continentaux.

C'est aussi à leur limite orientale que les témoignages recueillis sur l'emploi de ces termes ethnographiques et sur les distinctions qui en résultent sont précieux et peuvent compléter heureusement les indices linguistiques et autres. Il y avait là des peuples isolés, en avant-garde, que l'on disait celtiques, les *Cotini*, les *Osi*, en Silésie, les *Scordisques*, les *Iapodes*. Par contre, un certain nombre de peuples belges se disaient germaniques. Pourtant les Belges ont porté les noms de Gaulois et de Galates, comme les Gaulois de la Gaule Lyonnaise et de la Cisalpine.

On peut, dans une large mesure, faire confiance aux auteurs anciens dans l'usage qu'ils ont fait du nom de Celtes, bien qu'il ne soit pas toujours fondé en dernière analyse sur les témoignages indigènes. Des expressions comme Celto-Ligures, Celtibères, Gallo-Grecs, Celtoscythes, témoignent d'un souci des nuances, d'un goût assez scrupuleux des distinctions ethnographiques exprimées par des noms. Elles ne sont d'ailleurs pas d'égale valeur et celle de Celtoscythes (3), par exemple, désigne simplement un inconnu qui n'était ni Celte, ni Scythe.

(1) Sur les noms des Goidels et des Brittons, voir p. 243 et suiv. Sur l'ethnographie de l'Irlande, voir p. 253 et suiv.

(2) Je me garde de prendre à témoin le nom du pays de Galles, Wales, donné au pays par les conquérants saxons. C'est le nom même du peuple celtique des *Volcæ*, qui a été étendu par les Germains à tous les voisins celto-romans (*Welsch*) et adopté comme beaucoup de ces sobriquets ethniques.

(3) Str., XI, 6, 2; cf. I, 2, 27. Plut., *Mar.*, 11; Héraclide de Pont, dans Plut., *Cam.*, 22, 2. D'Arbois, CCCI, I, p. 233-234.

Mais l'usage des désignations ethnographiques qui dépassent les groupes où la solidarité sociale est pour ainsi dire immédiatement vécue, est toujours vicié, qu'il s'agisse des géographes et des explorateurs ou des indigènes, par des causes d'erreur qui sont toujours les mêmes. Les classifications factices et préconçues sont parmi les plus fâcheuses.

En ce qui concerne l'extension du nom des Celtes, le témoignage des anciens est fondé sur une représentation ethnographique du monde équilibrant de grands peuples barbares à la circonférence de la terre.

Il s'est produit chez les écrivains grecs une soudure malheureuse entre leur notion de Celtes et leur notion très vague d'Hyperboréens. Chez plusieurs les deux mots sont synonymes (1). C'est de là qu'est venue aux géographes grecs l'idée d'une Celtique occupant tout le nord de l'Europe jusqu'à la Scythie, qui les induisit en erreur sur les rapports des Celtes et des Germains (2) et sur les dimensions réelles de la Celtique.

Une autre confusion, celle des Cimmériens et des Cimbres, inaugurée par Posidonius (3), a sévi chez les historiens modernes (4) et vient d'être rajeunie par le dernier ouvrage qui traite des Celtes et de leur archéologie (5). Elle ajoutait à fort peu de frais à leur domaine des prolongements considérables vers l'Europe orientale.

Il est constant que les Gallois se donnaient le nom de Kymris.

(1) DOTTIN, CCCXXII, p. 22. HÉCATÉE D'ABDÈRE signalait, en face de la Celtique, une grande île habitée par les Hyperboréens, qui n'était autre que le groupe des îles Britanniques : *F. H. G.*, II, 286 fragm. 2.

(2) Au temps d'Auguste Denys d'Halicarnasse (fragm. du livre XIV et du livre XV, c. 1) découpait la Germanie dans la Celtique. Cf. PLUT., *Mar.*, 11, 6. D'ARBOIS, CCCI, I., p. 303.

(3) POSIDONIUS, dans *Str.*, VII, 2, 2. Il s'agissait des Cimmériens de l'*Odyssée*, confondus avec ceux de la Scythie et de l'Asie Mineure, les *Gimirai* des inscriptions assyriennes. Son opinion a été adoptée par DIOD., V, 32, 4, et PLUT., *Mar.*, II, 9. Cf. DOTTIN, C CXXII, p. 20.

(4) Sur cette confusion, cf. DOTTIN, CCCXXII, p. 23.

(5) PEAKE, CCCCXLVII, p. 162.

En le rapprochant de celui des Cimbres, on a trouvé naturel d'en affubler les Belges. Mais Kymris n'a rien à faire avec *Cimbri*. Au temps de l'invasion des Cimbres, le mot Kymry devait avoir la forme *Combroges* (1) (les gens du même pays, *brog*). Le mot avait encore cette forme quand il a été emprunté par l'irlandais (dat. *combreic*, adj. « cymrique ») (2).

Qu'étaient les Cimbres ? Probablement des Germains, sans doute très celtisés. Mais si un doute reste possible sur leur ethnogénie, il n'en est pas sur celle des Cimmériens. C'étaient des Thraces ou des peuples parents des Thraces (3).

Les efforts des mythographes pour transposer la notion des Celtes en tradition mythologique, en leur assignant une place dans les deux cycles à compartiments, cycle d'Hercule et cycle de Troie (4), ont eu des inconvénients d'une autre sorte. Ils ont encouragé les peuples celtiques à se forger des généalogies méditerranéennes aux dépens de leur celticité. En Gaule, les Éduens et les Arvernes s'étaient rattachés à la souche troyenne, par des voies que nous ignorons, et justifiaient par là la continuité ou les accès d'une politique romanophile.

Arvernique ausi Latio se fingere fratres,
Sanguine ab Iliaco populi (5).

(1) Ou *Combrogi*, LOTH, *in* CXL, XXX, p. 384.
(2) D'ARBOIS, CC I, I, p. 257-258 ; MOLLENHOFF, II, p. 116-121.
(3) D'ARBOIS, CC I, I, p. 251 ; DOTTIN, CCCXXII, p. 169-172. Mais voilà que, tout récemment, on en a fait des Tokhariens (CHARPENTIER, CLXVI, 1917, p. 347). Les Cimmériens établis sur les bords de la mer Noire auraient été coupés par les Scythes en deux tronçons, l'un serait descendu vers le Danube et aurait gagné l'Asie Mineure où il s'est heurté aux troupes de Gygès, l'autre aurait poussé à l'Est et se serait établi en Turkestan. Quelques-uns seraient restés dans le delta du Danube et auraient formé le noyau des établissements celtiques que nous verrons plus tard dans cette région. Toute cette construction est extrêmement fantaisiste.
(4) Ils ont donné aux Galates un éponyme : Galates, fils d'Hercule et d'une Celte suivant les uns (DIODORE, V, 24), fils de Polyphème et de Galatée suivant les autres (Γαλάτεια, d'après Timée). JULLIAN, CCCXLV I, II, p. 417. Au sujet de l'identification possible des Celtes et des Lestrygons, voir DOTTIN, CCCXXII, p. 26.
(5) LUCAIN, *Pharsale*, I, 427-428 et scholie. AMMIEN MARCELLIN, XV, 9, 5; PROPERCE, II, 13, 48. TAC., *Germ.*, 8; O. HIRSCHFELD, CXLVIII, 1897, p. 1105

Les Irlandais en ont fait autant et ce fut le début de leur travail historique (1). Ils en ont pris les éléments à la Bible et aux historiens ou géographes latins. Ils se sont rangés parmi les grands peuples du monde. Le seul dont ils n'aient pas songé à se réclamer, ce sont les Celtes. Ils se sont rattachés aux Ibères parce qu'ils s'appelaient *Hiberni*, aux Scythes parce qu'ils s'appelaient *Scotti*. Ils ont prêté à leurs ancêtres des pérégrinations indéfinies ; ils ne les ont pas fait venir des pays qui ont été proprement le berceau des Celtes. Les Celtes se sont donné de cette façon une noblesse classique, unis aux grands peuples civilisés, mais ils se sont désavoués eux-mêmes et ont renié leur parenté. Il a fallu tout le mouvement d'idées, moitié scientifique, moitié politique, dont les conséquences se déroulent encore aujourd'hui, pour rendre aux intellectuels des pays celtiques, aux savants d'Irlande, d'Écosse, de Galles et de Bretagne la conscience de leur parenté ethnique.

Il fut un temps où les Celtes l'ont eue assez claire pour imposer aux étrangers la notion de leur unité et se donner un nom, sinon tout à fait commun, au moins très général. Mais elle eut à la fois trop de lacunes et trop d'éclipses. Les Celtes nous ont laissé des témoignages de solidarité entre groupes éloignés ou différents, qui seront soigneusement recueillis ailleurs ; l'existence d'une institution comme celle des Druides a dû contribuer à l'entretenir. Cependant ce sentiment de solidarité s'était dilué, se limitant aux groupes où des relations politiques pouvaient l'entretenir et se réduisant même à l'intérieur de ceux-ci. Les Celtes ne sont donc pas de bons garants de l'emploi du nom celtique. Les anciens l'ont en général employé à bon escient. Au surplus, nous ne sommes pas réduits à accepter leur témoignage sans possibilité de critique.

et suiv.; T. Dirt, in **CXLIV**, 1896, p. 536 et suiv.; Weerth, **XXXVII**, 1880, LXIX, p. 69; *Castra Trajana* (près Xanten) = Trojana; Sieburg, **CLX**, 1934, p. 312.

(1) E. Mac Neill, **CCCCXCI**, p. 11 et suiv., 95 et suiv.

II

Les données anthropologiques.

L'esprit de confusion a soufflé chez les anthropologues quand ils se sont occupés des Celtes, et ils s'en sont beaucoup trop occupés. On s'est préoccupé longtemps parmi eux d'attacher des noms propres ethniques à des races pures. Il en a été des Celtes comme des Aryens. On a voulu donner leur nom à l'un ou à l'autre des types physiques régnant en Europe. Tous ne sont pas, heureusement, tombés dans ce travers et l'on trouvera dans les ouvrages de M. Boule, de Deniker, Ripley et Fleure (1) les expressions les plus raisonnables. Mais les erreurs simplificatrices, qui sont les plus naturelles de toutes, troublent le langage des sciences longtemps après avoir été ligotées. Un anthropologue qui parle de Celtes devra toujours se faire violence pour ne pas at acher ce nom comme étiquette à une série de crânes semblables. Mieux vaudrait ne jamais l'employer.

Pour les écrivains grecs et la'ins qui nous ont parlé des Celtes, c'était un peuple de haute taille, au corps lymphatique, à la peau blanche, à la chevelure blonde (2). Ils ont effrayé les Italiens par leur aspect de bêtes gigantesques, mais de bêtes magnifiques.

Aurea cæsaries ollis atque aurea vestis;
Virgatis lucent sagulis; tum lactea colla
Auro innectuntur (3).

Comme les anciens reviennent sans cesse sur leur cheve-

(1) Boule, *Les hommes fossiles*, p. 320; Deniker CCCXX; Ripley, CCCLXXVIII, p. 124-125; Fleure, CCCXXVIII, *passim*.

(2) Diod., V, XXVIII; Amm. Marc., XV, 12, 1; les deux passages dérivent de Timagène. Tite-Live, V, 48; XX, 55; XXVIII, 17, 21; Silius Italicus, IV, 201-203; Martial, XI, LIII; Pline l'Ancien, IV, 31; Claudien, *Stylicon*, II, 651. Cf. Boule, *p. cit.*, p. 348-350.

(3) Virgile, *Énéide*, VIII, 658-660.

lure blonde et leur peau couleur de lait, les modernes ont pensé que les bandes qui se sont abattues sur l'Italie et sur la Grèce s'étaient recrutées parmi les grands dolichocéphales blonds de l'Europe du Nord.

D'autres écrivains savaient qu'il y avait des Celtes moins blonds que les autres, les Bretons en particulier (1) ; que les Celtes sont moins blonds que les Germains; que pour faire parader des Gaulois de haute taille et de chevelure blonde, il faut les trier sur le volet et leur teindre les cheveux. Suétone, par exemple, nous raconte que Caligula, à la suite d'une prétendue campagne contre la Germanie, pour augmenter le nombre des prisonniers destinés à marcher devant son char de triomphe, avait choisi des Gaulois de la plus haute stature et les avait obligés à laisser croître leur chevelure et à la teindre en rouge (2). Les écrivains grecs et romains qui connaissaient pourtant bien les Celtes, ne fût-ce que par les esclaves, gaulois ou bretons, qui devaient être fort nombreux, habitués à voir autour d'eux une population brune et noire de cheveux, remarquaient surtout chez les étrangers les types blonds et roux. Mais il y avait sans doute beaucoup de Gaulois bruns.

Depuis Broca, on a attaché le nom de Celtes au type des brachycéphales bruns de l'Europe occidentale et des régions alpines (3). Cette attribution procède également d'une autorité antique. Elle repose sur les premiers mots des *Commentaires* de César : « *Gallia est omnis divisa in partes tres; quarum unam incolunt Belgæ, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum lingua Celtæ, nostra Galli appellantur* »(4). Répandu

(1) Tac., *Agr.*, XI. — (2) Suétone, *Cal.*, XII.

(3) P. Broca, **LXXXVIII**, 1860, p. 1-56: **XLI**, 1860, p. 457-464, 557-562, 569, 573 ; 1873, p. 217-252, 317-320; 1874, p. 658-663; Beddoe, **XCVIII**, 1864, p. 348-357 : **XLI**, 1877, p. 483; Virchow, **LXXXI**, 1895, p. 130-133; Ranke, **CCCLXX**, II, p. 261-268; F. W. Rudler, **CXXVII**, 1880, p. 609-619; Ripley, **CCCLXXVIII**, p. 125 et suiv.

(4) César, *B. G.*, I, 1.

dans la France centrale, le type brun a été attribué aux Celtes. Broca attribuait aux Belges le type blond.

Retenant le caractère brachycéphalique du type précédent, d'autres anthropologues ont identifié les Celtes avec les grands brachycéphales ou mésaticéphales du nord et du nord-ouest de l'Europe, désignés assez souvent sous le nom de type de *Borreby* (1), qui se distinguent des autres brachycéphales européens par l'élévation de leur face, l'accentuation des arcades sourcilières, la forme pentagonale de la projection horizontale du crâne et la hauteur de la taille. L'expression si singulière de Celto-Slaves qui a été appliquée à l'ensemble des brachycéphales procède de la diffusion de ce type spécial dans tout le nord de l'Europe de l'est à l'ouest (2). La descendance de ce type de l'Angleterre à la Russie donne à penser qu'il s'agit de brachycéphales blonds, peut-être issus d'un croisement entre les dolichocéphales nordiques et les brachycéphales alpins. Un anthropologue dont les travaux doivent être suivis de très près, parce qu'il fait un curieux effort pour établir la concordance des formes de civilisation et des types physiques au centre et au nord-ouest de l'Europe, au cours de la préhistoire, M. Schliz, de Heilbronn, a précisément choisi ce type physique pour l'attribuer aux Celtes (3). C'est en effet celui qui se trouve, selon lui, dans les tombeaux de l'époque de La Tène en Bavière, et il est hors de doute qu'à cette date le pays était occupé par des Gaulois. Si M. Schliz a tort, ce n'est qu'en partie, car il y eut certainement des Celtes de ce type. C'est celui que représentent les grandes figures de Galates, dont on suppose qu'elles ont orné quelque trophée pergaménien, tel le Gaulois du Capitole ou le Gaulois Ludovisi.

(1) Ebert, **CCCXXIV**, II, p. 121 ; Ripley, **CCCLXXVIII**, p. 212 ; F. G. Parsons, **L**[illegible]**XVI**, 1913, p. 550.

(2) Ripley, **CCCLXXVIII**, p. 355 et suiv. (suivant Topinard); Sergi, **DXL**, VI.

(3) Schliz, **XXIII** 1909 p. 239 et suiv., 1910, p. 202 et suiv., p. 355 et suiv.; du même, **LXXXV**, 1911, p. 313.

Ces têtes rondes, aux faces hautes, aux fronts droits avec des arcades sourcilières fortement marquées, le nez déprimé à la base, la chevelure dure, aux mèches rebelles, sont évidemment copiées sur nature et leur copie est exacte, car ce type nous est familier ; nous le trouvons autour de nous. Mais c'est précisément le Gaulois typique, grand, blond et blanc des anciens, et ce n'est pas un dolichocéphale.

Il est certain qu'il y eut chez les Celtes les trois types qui viennent d'être signalés, aussi bien dans les îles que sur le continent. Les textes irlandais apportent ici leur témoignage précieux. Dans la *Táin bó Cualnge*, il y a des héros blonds (*find-buide*) et aussi quelques bruns (*dond-temin*) (1). Un héros s'appelle *Fiacha Cinn Fionnann*, à la tête blonde (2). Personne ne fait d'ailleurs de difficultés pour le reconnaître. Car le plus radical peut se tirer d'affaire en parlant de peuples non aryens qui ont été aryanisés et de peuples non celtiques qui ont été celtisés. Il est d'ailleurs presque universellement admis depuis Roget de Belloguet (3) que les Celtes n'ont jamais été qu'une aristocratie dans leurs possessions.

Mais c'est précisément là le moment scabreux où l'on passe de la composition anthropologique des groupes effectivement désignés comme celtiques au nom de leur formation. C'est à cet égard que l'attribution des noms à un type — de préférence à un autre — risque de provoquer des contradictions entre les conclusions ethnographiques des anthropologues et celles des archéologues, linguistes ou historiens.

Les Celtes sont-ils des héros nordiques subjuguant et gouvernant des majorités de bruns, alpins ou méditerranéens? Sont-ils des bruns de l'Europe occidentale ou centrale absorbant des minorités de héros nordiques (4)? Le sens de l'his-

(1) CCXC I, ll. 5173 et 5186 et l. 5215.
(2) Cf. KUNO MEYER, CC XXIII, I.
(3) CCCLXXIX III. p. 370 et suiv. ; RIPLEY, CCCCXXVII, p. 127.
(4) PEAKE, CCCCXLVII, p. 81 et suiv.

toire change suivant la réponse, et ce ne sont pas des préjugés anthropologiques qui peuvent en décider.

M. Schliz, qui est très dogmatique, expose comme suit la succession des types humains dans l'Allemagne du Sud, qui est son champ d'études, pendant les époques dites de Hallstatt et de La Tène (1). Au début de l'époque de Hallstatt, on y trouverait des hommes de petite taille, dolichocéphales, d'apparence méditerranéenne, venus du Sud-Ouest, semble-t-il ; au fort de la même époque, ils seraient remplacés par des hommes de grande taille, également dolichocéphales, venus, nous dit-on, des Balkans. Les grands brachycéphales n'apparaissent qu'à l'époque de La Tène. M. Schliz les fait venir de l'Ouest ou du Nord-Ouest et c'est encore un autre aspect de l'histoire des Celtes qui résulte du choix qu'il a fait de ceux-ci. Ces changements des types anthropologiques par séries homogènes, qui se seraient produits, selon M. Schliz, en Allemagne, à chaque tournant de la civilisation, sont un fait qui s'impose à la réflexion. M. Schliz remet en faveur l'idée de peuples de race pure, qui a perdu beaucoup de terrain (2). L'imposer est une autre affaire.

Il ne faut plus recourir à cette source inépuisable d'erreurs et de contradictions qu'avec beaucoup de critique et de modération et ne pas oublier que peuples et races étant choses différentes, ne concordent pas nécessairement et en fait ne concordent jamais exactement. Nous ne connaissons pas en Europe, depuis l'époque quaternaire et l'âge de la pierre éclatée, de groupes humains qui ne soient composés d'éléments

(1) Schliz, p. 237 et suiv.

(2) Si l'on regarde de près les travaux de M. Schliz, on constate qu'il opère sur un très petit nombre de faits. C'est un de ces hommes qui n'ont pas la chance de trouver des exceptions sur leur chemin ; mais elles peuvent être à côté. En ce qui concerne l'âge du fer en Allemagne, l archéologie ne présente rien qui correspo de aux révolutions ethniques qu' l suppose ; là où il voit discontinuité, je vois continuité et continuité chez les Celtes. D'autre part, le type du grand dolichocéphale existait en Allemagne avant l'époque de La Tène : il a été signalé tout particulièrement dans les tombes aux vases à zones du début de l'âge du bronze.

anthropologiques différents. Les caractères physiques de ces groupes varient et peuvent varier sans que ces variations aient le moindre rapport avec leur histoire. Ils se modifient pour ainsi dire automatiquement sans introduction d'élément nouveau par la variation proportionnelle de leurs éléments, ou par l'introduction d'éléments nouveaux, comme des esclaves ou des métèques, qui ne déplacent pas l'axe politique de leur composition. Races et peuples ont leurs variations. Elles ne sont pas nécessairement de même sens; il n'est pas exclu qu'elles soient de sens contraires.

En tout cas il est tout à fait imprudent d'identifier les Celtes à l'un des éléments dans un de leurs groupes. On s'apercevra que la composition physique de ceux-ci diffère dès l'origine (1). Il est tout particulièrement imprudent de les identifier aux éléments dominants de leurs groupes occidentaux, qui n'étaient pas autochtones et ont été dénaturés par la forte proportion d'éléments étrangers qu'ils ont dû absorber. Il est anti-scientifique de définir un groupe d'hommes, ancien ou moderne, d'après des caractères physiques définis de la sorte. Il ne l'est pas moins de partir de là pour chercher dans l'anthropologie européenne des Proto-Celtes (2).

Il n'en est pas moins vrai que les Celtes ont formé une unité ethnique ou plusieurs unités ethniques apparentées, où la vie commune a produit une espèce d'unification des types physiques, dans une sorte d'*habitus* commun à tous. Ainsi s'était constitué un type idéal dont chacun tâchait de se rapprocher. Les Gaulois se teignaient ou se décoloraient les cheveux et avaient inventé à cet effet le prototype du savon, *sapo* (3). Ils avaient des peintures corporelles (4). De même qu'aujour-

(1) CCCCLXXXIV, p. 82; RIPLEY, C^CLXXVIII, p. 298; F. DUMAS, CXLI.I, 1938, p. 338; cf. HAMY, XV, 1916, p. 1.

(2) KOSSINNA, LXXX , 1909, p. 26 et suiv. : 225 et suiv. : 1910, p. 59 et suiv.

(3) PLINE L'ANCIEN, XXVIII, 191; cf. DOTTIN, CC XXI', p. 283.

(4) Dans XXIII (1913), M. A. HŒFLER a publié un très bon travail sous le titre de *Somatologie der Gallo-Kelten* (p. 51 et suiv.), qui étudie fort bien le

d'hui, dans chaque nation, les individus ont cet air de famille où se reconnaissent Français, Anglais, Italiens et Allemands, de même les Anciens ont pu reconnaître les Celtes.

Bref, si l'anthropologie n'a rien à dire sur les Celtes et, malgré tant d'efforts, n'a jamais rien dit, les matériaux anthropologiques qu'elle recueille et qu'elle élabore doivent entrer en ligne de compte avec les autres documents pour la description de leurs groupements et la recherche de leurs affinités.

peu que nous savons de cet aspect physique artificiel des Celtes. A notre point de vue, cette façon de comprendre l'étude anthropologique d'une société humaine est la plus sûre. Malheureusement, elle ne nous aide pas à rechercher et à réunir les reliques des Celtes.

CHAPITRE II

LA LANGUE

I

Le langage comme indice des sociétés.

Les Celtes ne sont pas une race, mais un groupe de peuples, plus exactement parlant, un groupe de sociétés. La langue est l'une des caractéristiques les plus claires et les plus exactes des sociétés. Parmi les faits de civilisation qui se circonscrivent dans les limites des sociétés, c'est l'un des plus typiques ou des plus apparents. Cette règle souffre des exceptions. La France est peut-être le meilleur exemple de la règle et des exceptions. On y parle, outre le français, des patois de langue d'oc, le basque, le breton, le flamand, l'allemand, l'italien. A part les patois de langue d'oc, dont l'extension est considérable, ces langues sont parlées seulement par d'assez petits groupes, à la lisière de la nation. Pour tous ces groupes le français est la langue de la civilisation. Les pays de langue française situés hors des frontières ont avec la France les relations sociales et morales les plus intimes. Telle est la France et tels sont les pays de langue française. Les nations-États à deux ou trois langues comme la Belgique et la Suisse constituent en réalité des sociétés divisées suivant la langue, dont l'unité morale et politique est maintenue par de véritables contrats sociaux. Quant aux grands États, d'ailleurs éphémères, comme ceux qu'a produits l'Asie, où se parlaient des langues multiples, ce ne furent jamais que des empires et ils n'eurent jamais d'autre

unité que celle de la souveraineté. En somme, *grosso modo*, la langue coïncide avec la société.

On peut donc dire que les Celtes sont le groupe des peuples qui parlaient ou parlent encore des dialectes d'une certaine famille que l'on appelle les langues celtiques. Partout où les Celtes ont séjourné, ils ont laissé des noms de lieux, des inscriptions avec des noms d'hommes, dans l'histoire le souvenir d'autres noms qui se reconnaissent entre tous et qui, d'une façon générale, sont partout les mêmes. Les moindres traces des parlers celtiques attestent avec certitude la présence des Celtes en un certain lieu, à une certaine date. Elles permettent de jalonner le domaine celtique et ses limites changeantes avec un maximum de sécurité.

Mais pour l'histoire des peuples antiques, surtout quand elle n'est transmise que par des documents rares et incertains, la considération de leur langue ou de ce qui en reste est également précieuse à un autre point de vue. Les langues sont, dans leur constitution, un indice des relations de parenté ou de voisinage que les sociétés ont eues entre elles. Les langues celtiques ne sont pas isolées parmi les langues européennes. La comparaison qui peut être faite entre elles et les autres familles de langues est donc de nature à fournir des renseignements sur leur place dans l'arbre généalogique de ces langues indo-européennes qui sont, la plupart, les langues d'Europe, sur les voisinages des Celtes à divers moments de leur passé et par conséquent sur l'emplacement de leur habitat. Rien ne saurait suppléer à cet ordre de renseignements. Voilà pourquoi il convient de s'arrêter un peu longuement à l'examen des langues et de leurs affinités.

II

Les langues celtiques (1).

On connaît presque autant de langues celtiques que de groupes distincts de Celtes.

Les langues modernes sont, d'une part, l'irlandais (2), qui comporte trois groupes de dialectes (3), le gaélique d'Écosse (4) et le dialecte de l'île de Man (5); de l'autre, le gallois (6), qui comporte deux groupes de dialectes (7), le cornique, qui est mort en Cornouailles à la fin du XVIIIe siècle (8), le breton et ses quatre dialectes, le trégorois, le léonard, le cornouaillais et le vannetais (9). Les unes sont dites goidéliques de nom des Goidels c'est-à-dire des Irlandais. Les autres sont dites brittoniques du nom des Brittons, c'est-à-dire des anciens habitants de la Grande-Bretagne (10). Les différences des deux groupes sont grandes.

Les nombreuses langues celtiques anciennes sont représentées par ce que l'on appelle le gaulois (11), où se confondent

(1) Vendryès *in* A. Meillet et M. Cohen, **CCXVIII**; Pedersen, **CCXXVII**; L. Weisgerber, *Die Sprache der Festlandkelten*, in **XXIX**, XX, 1930, p. 147-226.

(2) O'Donovan, **CCXXV**; John H. Molloy, **CCXXX**; Gérald O'Nolan, **CCXXVI**.

(3) Dialecte méridional (Munster) : R. Henebry, **CCV**; J. Loth, **CXXXIII**, III, p. 317. — Dialecte oriental (Connaught) : F. N. Finck, **CXCIX**; G. Dottin **CXL**, XIV, p. 97; XVI, p. 421; XX, p. 106. — Dialecte septentrional (Donegal) : E. C. Quiggin, **CCXXVIII**; R. Sommerfelt, **CCXXXIX**.

(4) H. C. Gillies, **CCIII**, 1902; Duncan Reid, **CCXXIX**.

(5) H. Jenner, *The Manx language*, in **CLIV**, 1875.

(6) J. Rhys, **CCCCLIII**, ch. XII; Morris Jones, **CCVIII**, additions et corrections de J. Loth, **CXL**, XXXVI, 1915, p. 108 et suiv., 391 et suiv.; XXXVII, 1917-1919, p. 26 et suiv.

(7) Dialecte septentrional (Anglesey, Carnarvon, Merioneth) et dialecte méridional (Cardigan, Carmarthen, Clamorgan) : Fynes Clinton, **CXCII**; Meredith Morris, **CCXX**.

(8) J. Loth, **CXL**, XVII-XXIV et XXXII-XXXVII; H. Jenner, *Handbook of the Cornish language*, Londres, 1904.

(9) J. Loth, **CXL**, XXIV, p. 295; du même, **CCXIII**; F. Vallée, **CCXLI**; E. Ernault, **CXCVIII**.

(10) Mac Bain, **CLXXXIX**. — (11) G. Dottin, **CXCVI**.

les débris de plusieurs dialectes, sinon de plusieurs langues (1), parlés sur le continent et dans l'île de Bretagne. Ces débris comprennent une soixantaine d'inscriptions (2), les unes en caractères étrusques ou grecs et échelonnées entre la descente des Gaulois en Italie et la conquête de la Gaule, les autres en caractères latins, caractères épigraphiques ou cursive (3), dont les plus récentes sont de peu postérieures à la conquête. Le reste est fait de noms propres, les uns inscrits sur des monnaies, les autres conservés par la tradition gréco-latine, et de quelques noms communs (4).

Le vieil irlandais est connu par les inscriptions dites oghamiques (5), écrites avec un alphabet spécial, dont les plus anciennes remontent au Ve siècle, par quelques inscriptions en caractères latins et par des gloses copieuses du VIIIe au IXe siècle (6); le vieux brittonique par des gloses beaucoup moins développées de la même époque (7), par les noms propres des inscriptions chrétiennes de la Grande-Bretagne et par ceux de la tradition bretonne (8).

Entre ces documents assez incomplets de l'état ancien de celles des langues qui vivent encore et les inscriptions gauloises ou autres documents contemporains se placent un certain nombre de gloses latines (9), auquel on ajoute encore (10) des formules en gaulois tirées du *De Medicamentis*

(1) Par exemple, le calendrier de Coligny a été considéré, par sir John Rhys, comme représentant une langue voisine de l'irlandais (RHYS, **VIII** ; cf. NICHOLSON, **CCXXIV** : MAC BAIN, **CLXXXIX**, III; cf. *infra*, p. 285 et suiv.

(2) DOTTIN, **CXCVI**, p. 136-212.

(3) Abbé HERMET, **CCVI** ; J. LOTH, **CXL**, XLI, 1.

(4) DOTTIN, **CXCVI**, p. 224-302 (*Glossaire*), 133 (historique du glossaire gaulois) ; ROGET DE BELLOGUET, **CCCLXXIX**, I.

(5) Inscriptions oghamiques : R. A. STEWART MACALISTER, **CCXV**.

(6) Gloses irlandaises : Wh. STOKES et J. STRACHAN, **CCXXXV**.

(7) Gloses en vieux brittonique : J. LOTH, **CCXIV**.

(8) Noms propres : J. LOTH, **CCXIII**.

(9) Sur le vieux celtique en général, le recueil le plus complet est l'*Altcelt-lischer Sprachschatz* d'Alfred HOLDER, 3 vol.

(10) PLIN., XXVII, 101, *limeum* = *cervarium* ; cf. JULLIAN, **CXXXIV**, 1911, p. 344.

de Marcellus de Bordeaux, qui écrivait aux environs de 400 (1), et un petit vocabulaire gaulois, transmis par un manuscrit de Vienne du VIIIe siècle (2), mais qui doit dater du Ve siècle (3). On l'appelle *Glossaire d'Endlicher*, du nom du philologue qui le découvrit.

Ainsi s'établit la chaîne des documents des langues celtiques. Elle paraît assez lâche et ténue. Les dialectes celtiques des îles restent en apparence fort loin du vieux gaulois qui lui-même est fort mal connu. Rien d'étonnant que leur parenté ait été longue à découvrir, une fois la tradition rompue, et que, jusqu'au XIXe siècle, les historiens et les antiquaires aient cherché partout ailleurs que dans les dialectes celtiques vivants des équivalents des mots gaulois.

C'est avec la *Grammatica celtica* de Zeuss, publiée en 1853, que commence l'étude comparative scientifique des langues celtiques. C'est un vieux livre, qui a été remplacé, mais qui n'est pas oublié. Dès la première édition de son livre, Zeuss a institué la comparaison méthodique entre le goidélique, le brittonique et les restes du vieux gaulois, et depuis lors le fait de leur parenté est acquis. Zeuss appartient à la même génération que Bopp; l'une des grandes œuvres scientifiques de cette génération fut de débrouiller la linguistique et de la construire.

III

Concordance des langues celtiques.

La parenté des langues celtiques résulte tout d'abord de la concordance de leurs vocabulaires qui se rencontrent deux à deux ou trois à trois dans l'expression des mêmes idées par les mêmes mots. Il arrive que ces mots manquent à d'autres langues,

(1) Dottin, **CXCVI**, p. 214.
(2) *Ibid.*, p. 212. On a, de ce texte, six autres manuscrits moins complets et plus récents.
(3) H. Zimmer, **CLXXIV**, XXXII, p. 230-240.

comme le mot **magos*, plaine (en gaulois *Noviomagus*, Noyon, la nouvelle plaine; en irlandais *magh*; en gallois *ma*; *maes* en breton) (1), ou s'y rencontrent sous d'autres formes, comme l'adjectif gaulois *nŏvios* (cf. Noviodunum), formé par l'adjonction à la racine du suffixe *-io-* (2), qui s'oppose au germanique **nĕvios*, attesté par le gothique *niujis*, l'allemand *neu*, etc., au latin *nŏvus*, simple thème en *o*, et au grec νέος (= nĕvos). Il suffit de feuilleter les lexiques comparatifs pour se convaincre de la généralité du fait (3). Sur le millier de mots ou d'éléments de mots gaulois que comprend le Glossaire de M. Dottin (4), il en est très peu qui n'aient un répondant en gallois ou en irlandais, ou dans les deux langues. Quant à celles-ci, de savants linguistes se sont appliqués, par la méthode comparative, à leur constituer un vocabulaire souche (5) représentant un celtique commun, dont les dialectes gaulois ne seraient eux-mêmes que des dérivés anciens. Ce n'est pas d'ailleurs seulement par leurs mots simples que les vocabulaires celtiques se ressemblent, c'est par leurs composés. Beaucoup sont du même type (6), quelques-uns sont semblables en irlandais, gallois et gaulois. Au gaulois *Vernomagus* répond l'irlandais *Fernmag*, le champ-aux-aulnes ; au gallois *Trineint*, les trois vallées, répond le gaulois *Trinanto*. Un mot comme *Senomagus* (Senan, Loiret) s'impose à l'attention ; c'est l'irlandais *Sen-mag*, la vieille plaine, qui n'était pas une plaine quelconque, mais une plaine mythique, dont l'équivalent terrestre était au centre de l'Irlande, comme le pays des Carnutes, dont le Loiret faisait partie, au centre de la Gaule.

Les quelques mots qui nous sont connus des dialectes celtiques continentaux hors de Gaule ont des équivalents en gau-

(1) D'Arbois, CCCI, II, p. 288. La racine peut être i. e. **magh-*, d'où dérivent des mots signifiant *grand* : skr. *mahas*; lat. *magnus*.
(2) *Ibid.*, p. 256. Vx. irl. *nue*, *nuide*; irl. mod. *nuadh*; gall. *newydd* (terminaison régulière des thèmes en *-io*) ; breton *nevez*.
(3) W. Stokes, CCXXXVII. — (4) Dottin, CXCVI, p. 217-302.
(5) Dottin, CXCVI, p. 80. — (6) *Ibid.*, p. 85-86 ; 105 et suiv.

lois de Gaule et dans les parlers des îles. Le celtibère *viriae* répond au gaulois *viriolae* (1), d'où vient le français *virole*, et à l'irlandais *ferenn*, ceinture. L'espagnol *gurdus*, lourd (2), a comme correspondant en gallo-romain le dérivé *gurdunicus* (3), en gallois *gwrdd* et en français *gourd*. L'espagnol *acnuna* (4) s'explique par le gaulois *acina*, mesure agraire. Beaucoup de noms propres de l'onomastique hispanique ou ressemblent à des noms propres gaulois ou bretons (*Boudica*; cf. *Boudicca*, reine des Icéniens), ou s'expliquent par des noms communs appartenant aux autres langues celtiques (*Broccus*: irl. *broc*; gall. *broch*, blaireau), ou sont formés comme des noms gaulois (*Medugenus*) (5). Il en est de même des dialectes cisalpins et galatiques. En gaulois cisalpin μανιάκης, collier, a pour pendant l'irlandais *muince* et le vieux gallois *minci*; *rumpus* (6), vigne qui se relie à des arbres, et *rumpotinus*, arbre support de la vigne, rappellent d'un peu plus loin le vieux gallois *rump* (?), tarière ; le nom du seigle *sasiam* (7) (acc.) chez les Taurini, peuple ligure qui avait emprunté beaucoup de sa civilisation à ses voisins celtiques, est le même que le nom de l'orgeen brittonique (gall. *haidd*; bret. *heiz*). En galatique, μάσκαν (acc.) n'est pas différent de l'irlandais *marc* et du gallois *march* (8) ; ἄλκη, du gaulois *alce*, l'élan ; ἀδάρκης (9), plante médicinale, de l'irlandais *adarc*, corne. Le témoignage des noms propres s'ajoute là encore à celui des noms communs. Ils sont seuls à faire foi pour le langage des Celtes de la vallée du Danube, haute et basse.

(1) PLIN., XXXIII, 40. — (2) QUINTILIEN, I, 5, 57.
(3) SULPICE SÉVÈRE, *Dial.*, I, 27, 2. — (4) I, II, 430.
(5) DOTTIN, CXCVI, p 22. — (6) VARRON, *De re rust.*, I, 8, 4.
(7) PLIN., XVIII, 141. Il ne faut pas s'étonner de n'avoir, dans ces deux derniers exemples, que des concordances imparfaites, car il s'agit ici de deux cultures d'emprunt dont les noms celtiques sont des à-peu-près.
(8) PAUS., X, 19, 11; DOTTIN, CXCVI, p. 24. Il est probable que les mots rapportés par Pausanias appartiennent au dialecte des Celtes qui envahirent la Grèce et la Thrace, c'est-à-dire des Galates.
(9) DIOSCORIDE, V, 136; *adarca*, PLIN., XX, 241.

La concordance s'étend aux particularités de la déclinaison des noms (1) et de la conjugaison des verbes (2). Deux exemples empruntés à la conjugaison suffiront à le montrer.

On a trace en irlandais et en gallois d'une ancienne conjugaison où la première personne du singulier de l'indicatif avait la désinence *u* (vx. celtique -ō) : irl. *bïu, láu,* je suis ; *tiagu*. je vais ; *tongu,* je jure, En gallois, l'*u* est devenu *i* : *carais* = *cărāsī,* j'ai aimé. Un exemple de cette conjugaison est donné par l'inscription bilingue latine et gauloise trouvée à Todi en 1839 (3) : *karnitu*. Les deux textes ne coïncident pas exactement. La phrase latine est à la troisième personne, suivant l'usage épigraphique : *locavit* et *statuit*. La phrase gauloise ne peut être qu'à la première ; l'usage de la première personne dans des inscriptions dédicatoires est attestée par des inscriptions latines de Gaule. Dans *karnitu* qui correspond à *locavit* et *statuit,* on retrouve la racine du gaélique *cairn,* tas ; il signifie : j'ai entassé.

La grammaire du gaulois concorde donc dans une notable mesure avec celle des langues celtiques vivantes. Nous n'avons malheureusement pas de grandes lumières sur elle, et toutes les ressources mises en œuvre par la grammaire comparée des langues celtiques n'ont pas réussi à nous rendre facile la lec-

(1) DOTTIN, **CXCVI**, p. 81, 112 et suiv., particulièrement p. 117-119, thèmes en *o* à génitif en *i* ; thèmes en *a* à génitif en *as* ; thèmes en *i* et thèmes consonantiques à génitif en *os*.

(2) **CXCVI**, p. 122 et suiv.

(3) Inscription de Todi (**CXCVI**, p. 153). L'inscription a deux faces qui se complètent en partie. Face B restituée : Ategnato Drutei urnum Coisis Drutei f. frater ejus minimus locavit et statuit. Ateknati Trutikni karnitu artuass Koisi Trutiknos. Le suffixe *-knos* est le suffixe patronymique. Dans *artuas*, on reconnaît l'irlandais *art*. Il s'agit d'un monument de pierre. C'est ce que désigne sans doute l'italique inconnu *urnum*. L'inscription signifie : A Ategnatos, fils de Druteos, j'ai élevé ce monument, moi, Coisis, fils de Druteos. Noter qu'on a trouvé cette inscription bilingue en Italie, à la limite du domaine celtique et du domaine italique.

(4) D'ARBOIS, **CLXXXVIII**, p. 122-124. PEDERSEN croit à une troisième personne du singulier déponent (**CCXXVII**, I, p. 245 ; II, p. 406) ; DOTTIN, **CXCVI**, p. 122.

ture des inscriptions gauloises. C'est peut-être que les débris du gaulois contiennent des éléments que ne peut pas rejoindre la méthode de reconstitution linguistique employée par les celtisants et surtout que le gaulois nous est arrivé trop émietté pour ne pas rester condamné à une irrémédiable obscurité.

M. Dottin suggère qu'il était probablement très différent du celtique parlé dans les îles, goidélique et même brittonique. Les deux faits suivants, étudiés par M. Loth (1), montrent l'évolution phonétique suivant le même sens dans les îles et sur le continent : ce qui signifie que les langues étaient, au contraire, proches, que les gens qui les parlaient avaient les mêmes tics de prononciation qu'ils gardaient de leurs aïeux de langue commune et qu'ils entretenaient par leurs rencontres.

Premier fait : Le groupe de lettres *ct* est devenu en irlandais *cht* et en vieux gallois *ith*, c'est-à-dire que la gutturale tendait dans les deux familles de langues vers une sorte de spirante. Or il en a été de même en gaulois. La chose est attestée par les inscriptions gauloises les plus anciennes où l'uniformité de l'alphabet latin n'a pas encore prévalu. Le nom d'homme, que César écrivait *Lucterius*, se trouve écrit Λυχτεριος, avec un χ. C'est en irlandais *luchtaire*, glosé par *lanista*, le maître de gladiateurs (en vieil irlandais *lucht*, portion, troupe ; en gallois *llwyth*). Le gaulois hésitait entre les deux sons.

Le deuxième fait est l'incertitude de la graphie des sons écrits généralement *ss* et *s*. L'orthographe hésite entre *s*, *ss*, *ds*, *d*, *sd*, *st*, θ, *đ* et *dd*. Par exemple, le nom de la déesse *Sirona* est écrit *Dirona* et *Đirona* (2). On trouve, dans les légendes monétaires, *Veliocassi* et *Veliocoθi*. Le même nom s'écrit *Asse-*

(1) J. Loth, **CXXXIX**, 1922 (t. XIII), p. 108-119.

(2) J. Loth, **CXL**, 1911, p. 416. Deux étymologies sont possibles : 1° gall. *Seren*, bret. *sterenn*, étoile (Dottin, **CXCVI**, p. 287) ; 2° irl., *sir* ; gall., *hir*, long = *die langlebige*.

domarus et *Addedomarus*, dont le premier élément se rencontre sous la forme *Adeda*, en Carinthie (1). Le gallois a hésité de même pour le nom de la belle Yseut entre les formes *Etthilt*, *Ethylt* et *Essylt*. Il s'agissait probablement d'une cérébrale, c'est-à-dire d'une dentale prononcée en appuyant la langue très haut au-dessus des alvéoles.

Même point de départ, même impulsion initiale ou même milieu. Voilà la raison de ces similitudes. Parlers identiques ou voisins à l'origine, qui le sont encore dans une large mesure à l'heure des faits en question parce que les raisons de cette identité ou de cette ressemblance subsistent. En ce qui concerne le breton et le gaulois, Tacite a écrit dans la *Vie d'Agricola* qu'ils différaient très peu. Nous n'avons aucune raison de douter de son témoignage. Pour ce qui est du goidélique, je suis assez frappé qu'il ne soit jamais question d'interprètes dans les récits si nombreux qui nécessitent des voyages d'Irlandais en Angleterre ou de Gallois en Irlande. En fait, il y avait en Irlande des colonies brittoniques comme il y eut en Grande-Bretagne des colonies irlandaises. De la diversité de leurs langues il n'est pas question. Je suis tenté de croire que, au temps de l'Empire romain, la différence entre les parlers extrêmes du celtisme n'était pas encore telle que l'on ne se comprît de l'un à l'autre. A défaut d'autres documents, le grand nombre de mots irlandais dont on peut faire remonter l'origine à un emprunt gallois antérieur à la période littéraire de l'histoire de ces langues, et réciproquement, peut servir de preuve. Le savant grammairien danois Holger Pedersen (2) a dressé une liste considérable de ces emprunts réciproques qui prouvent que les gens des deux langues se comprenaient et que les deux langues se parlaient ensemble.

Saint Jérôme, qui fut un grand voyageur, a écrit dans son

(1) Dottin, CXCVI, p. 62. — (2). H Pedersen, CCXXVII, p. 23.

commentaire de l'*Épitre aux Galates* (1), que les Galates d'Asie Mineure parlaient un dialecte celtique qui était à peu près le même que celui des gens de Trèves où il avait séjourné. Les Galates étaient des Belges et la langue des Belges était un dialecte brittonique. Saint Jérôme vivait à la fin du IVe siècle et l'établissement des Celtes en Galatie est du IIIe avant Jésus-Christ. A sept siècles de distance, séparés de leur souche, vivant en pays où la langue commune était le grec, les Galates avaient gardé leur langue reconnaissable et intelligible pour leurs parents de langue. On a mis en doute l'autorité de saint Jérôme, tout à fait gratuitement ; on a supposé qu'il avait copié un auteur plus ancien. Critique absurde, car deux ou trois siècles de plus ou de moins ne font rien à la valeur du fait.

La séparation des Goidels et des Bretons durait, à mon avis, depuis bien plus longtemps, mais pas assez peut-être encore pour qu'ils fussent devenus incapables de se reconnaître et de se comprendre. Les langues celtiques désignées par leurs noms comportent des caractéristiques fort précises et très significatives que j'étudierai en leur lieu. Mais, au temps des inscriptions oghamiques, le jeu de leurs lois différentielles leur avait laissé beaucoup de mots semblables ou intelligibles de l'une à l'autre (2). Il est certain d'autre part que ce qui reste du gaulois diffère beaucoup des langues celtiques vivantes, qu'il lui manque quelques-unes des caractéristiques du groupe formé par elles (3). Mais ce serait miracle qu'il eût achevé une évolution phonétique qui est parallèle à celle qui a produit les langues romanes ; pour ce qui est de la syntaxe et de la conjugaison, c'est justement ce que nous connaissons le moins

(1) Saint Jérôme, *Commentaire de l'Épître aux Galates* (Migne, *Patr. lat.*, XXVI, 382).

(2) Cf. gaulois, *enigeno-* ; oghamique, *inigena* ; irl., *ingen*, fille ; gaulois, *magalo-magio* ; oghamique, *maglus* ; irl., *mâl*, prince. Dottin, **CXCVI**, glossaire, *s. v.*

(3) **CXCVI** p. 125.

du gaulois, et il est déjà fort remarquable que l'on ait trouvé dans l'une des inscriptions d'Alise un exemple de conjugaison relative analogue à celle de l'irlandais (1).

L'unité des langues celtiques est donc évidente. Elles avaient entre elles des ressemblances des plus étroites, comme elles n'en présentaient respectivement avec aucune autre langue. Homogènes, elles avaient atteint un certain degré de stabilité et étaient encore assez loin, aux temps où nous quitterons les Celtes, de la différenciation qu'elles présentent aujourd'hui.

IV

Les langues celtiques et les langues indo-européennes.

Quelques années avant la publication de la Grammaire de Zeuss, Bopp fit définitivement admettre dans la famille des langues indo-européennes les langues celtiques par un mémoire qui fit longtemps autorité (2). Il est donc admis que les langues celtiques sont des langues indo-européennes qui se trouvent à une certaine place dans l'ensemble de ces langues. C'est ainsi qu'on les définit. Une définition est une classification. La classification résulte d'une comparaison ; elle est fondée sur l'enregistrement de ressemblances et de différences. Il y a donc lieu de passer en revue le travail qui a été fait à cet égard par les linguistes en se préoccupant de déterminer sur quelle branche de l'arbre généalogique des langues indo-européennes les langues celtiques ont poussé, si d'autres éléments n'ont pas contribué à leur formation et quels ils sont ?

Les données de ce travail sont d'une part la grammaire et la phonétique, de l'autre le vocabulaire.

Les linguistes ont établi entre les consonnes et les voyelles des diverses langues indo-européennes un véritable système

(1) Inscription d'Alise, CXCVI, p. 160 cf. p. 122 : *dugiiontiio*.
(2) IX, 1838, p. 187-292.

d'équations (1). Il ont fait de même pour les formes grammaticales de la déclinaison et de la conjugaison, les éléments qui s'ajoutent au mot pour en faire des thèmes de noms et de verbes ou pour en différencier le sens, et enfin les racines elles-mêmes.

L'un des termes de ce travail, c'est la reconstitution de prototypes théoriques pour chaque série de mots et d'éléments. La réunion des prototypes supposés, pour l'ensemble des langues indo-européennes, constitue l'indo-européen supposé.

Un autre terme est l'établissement d'un ordre généalogique des langues. Il comporte des groupes de parentés plus étroites ; un ordre de dérivation entre les groupes et les langues.

Les linguistes d'aujourd'hui ne pensent plus que l' « indo-européen » soit même l'ombre d'une langue parlée. Mais peu importe qu'il ait été parlé pour que l'on puisse tirer des conséquences de toutes sortes et de sa composition et de son rapport avec les langues qui réellement ont été parlées. C'est un système de faits linguistiques.

De la composition du vocabulaire, on a conclu à la date de la différenciation des Indo-Européens. Ils connaissaient alors le cuivre. On a conclu également à la localisation de leur premier habitat, compris hypothétiquement dans la limite méridionale du hêtre, à leur mode de vie, à leur organisation sociale, à leurs techniques, à leurs idées sur le monde présent et futur.

On a procédé pour les différents groupes d'Indo-Européens comme pour les Indo-Européens indivis, mais avec moins de rigueur et de souci du détail.

Ces conclusions ont été corrigées. On a constaté que l'interprétation historique des données du problème indo-européen appelait de sérieuses critiques. Néanmoins la même méthode

(1) A. Meillet, CCXVII.

a encore produit dans ces dernières années des ouvrages excellents (1), instructifs, mais qui cependant, comme ceux qui les ont précédés, donnent aux concordances et aux divergences des langues une importance qu'elles n'ont pas toujours.

La parenté des langues celtiques et des langues indo-européennes est attestée par leurs grammaires et confirmée par la comparaison de celles-ci avec celles des langues qui ne sont pas indo-européennes, la grammaire sémitique par exemple ; il est impossible de confondre un verbe sémitique aux voix multiples avec un verbe indo-européen plus riche en temps. Mais c'est la comparaison des vocabulaires qui fournit les arguments les plus accessibles.

Le nom de la mère par exemple (vx. irl. *máthir*, gén. *máthar*, gaul. *matres, matrebo*) est identique dans toutes les familles de langues indo-européennes (vx. isl. *mader*, all. *mutter ;* latin *māter;* grec dorien μάτηρ ; sanscrit *mātár;* arm. *mayr ;* tokharien A *mācar ;* tokharien B *mādhar*). Le mot n'a subi presque aucune transformation.

Le vieil irlandais *fert*, irl. mod. *feart*, qui signifie tombeau, tumulus, mais aussi fossé, clôture (2), a en indo-iranien un équivalent exact : skz. *vṛtiḥ*, haie, clôture zd. *varetiš*. Leur racine a fourni des mots à toute la famille indo-européenne : grec, ἔρυσθαι = Fερυσθαι, protéger, repousser ; goth. *warjan*, protéger ; all. *wehren*. Du sens de « clôture » on passe facilement à celui de « territoire, limite de territoire ». L'irlandais dit *ferann* (*fearann*). Le mot correspond, lettre par lettre, au sanscrit *varaṇáḥ*, « retranchement, digue », au zend *uarənā*, « enveloppe, couverture ». Le même élargis-

(1) H. Hirt, CCCLXXXVII, CCCLXXXVIII ; O. Schrader, CCCLXXXI S. Feist, CCCLXXVI.

(2) Cf. *Grab* et *graben*, *fert-i-cladh*.

(3) A. Walde, CCXLIII. Cf. sanscr. *api-vṛṇoti*, il ferme ; *apa-vṛṇoti*, il découvre. Le sanscrit emploie les mêmes préverbes *api* = ἐπί = ob ; apa = ἀπό = *ab*. Cette concordance montre que la racine garde d'un bout à l'autre la signification d'une action dont le sens est indéterminé. Cf. lithuanien *užveriu*, je ferme ; *àtveriu*, j'ouvre.

sement de sens s'est produit ailleurs : en grec ὄρος c'est-à-dire FορFο ; en corcyréen ὄϝβος, *h*ορFος ; ionien οὖρος ; crétois ὦρος ; en vx. latin *uruus*. Le mot est glosé par *circuitus civitatis*. *Amburuare* signifie entourer d'un sillon frontière. *Ueruactum*, jachère. En ombrien, *uruvú*, frontière (1).

De l'ensemble des langues indo-européennes les langues celtiques se distinguent par des traits extrêmement nets et tout à fait constants. Ce sont des faits de phonétique (2).

1° Le plus apparent de ces changements phonétiques est la chute du *p* indo-européen, soit initial, soit médial (3).

Dans le mot *Aremorici*, on distingue un élément *are* qui est un ancien **pare*, équivalent au grec παρά, au latin *prae*, à l'allemand *vor*. Ce sont les gens qui vivent près de la mer, *mor* (4). Dans *Vercingetorix*, se distingue un élément *Ver*, *for* en irlandais, *guor* en gallois ancien, qui correspond au grec ὑπέρ. Le mot signifie le roi suprême des gens qui marchent à l'ennemi.

A *pater*, latin, *pitár*, sanscrit, correspond le vieil irl. *athir*. Au latin *plenus*, skr. *prâṇas* correspond l'irlandais (vx. irl.) *lán*, le gallois *llawn*, le breton *leun* (5).

Le *p* s'est maintenu peut-être dans le groupe *pt* : *Neptacus*, *Mœnicaptus* (6). Il s'est maintenu sûrement dans le groupe *ps* et dans le groupe *sp* intervocalique, mais pour devenir ensuite une gutturale : *Ucsello*, latinisé en *Uxello*, cf. gall.

(1) *Ibid.* De la même racine que j'ai choisie pour donner un exemple de la riche fructification des racines indo-européennes, plusieurs langues indo-européennes ont tiré le nom de la porte : osque, *ueru* = porte ; ombrien, *uerofe*, vers la porte ; *uerisco*, porte, petite porte ; latin, *uestibulum* ; lithuan., *vařtai* pl. On peut comparer au grec θυραῖος, public, ce qui est hors de la porte, l'adjectif tchèque *veřejný*, le substantif osque *uerehia*, l'ensemble du public.

(2) D'Arbois, CCCI, p. 270.

(3) *Ibid.*, p. 275 ; C XCIX, p. 17.

(4) D'Arbois, CCI, II, p. 175-177. — (5) D'Arbois, *Ibid.*, p. 277.

(6) La forme *Neptacus* n'est pas sûre, le *p* peut être un *r* inc mp et (Holder, CCVII, *s. v.*) : *Mœnicaptus* ne l'est pas davantage. L'irlandais *c.cht*, serviteur (gall. *cacth* ; breton, *caez*) peut être tiré du latin. Sur vx. irl. *secht*, gall. *seith*, cf. Dottin, CXCVI, p. 286 ; Philippon, CCLXIX, p. 198. Sur le passage de la labiale *p* aux gutturales et réciproquement, v. p. 63.

uchel, vx. irl. *uasal*, de **upsello*, cf. gr. ὑψηλός ; *Crixos*, gall. *crych*, cf. latin *crispus*, frisé (1).

2° L'indo-européen avait des consonnes-voyelles, qu'on appelle *sonantes*, m̥, n̥, r̥, l̥. L'r̥ est représenté par *ri* en celtique (2) régulièrement devant une consonne.

3° La diphtongue indo-européenne *ei*, d'abord partiellement conservée (3), est devenue *ē* en celtique (4). Les Gaulois prononçaient *dēvos* (5) un mot dont le radical indo-européen comportait la diphtongue *ei* (6). L'irlandais *dia* représente *dēvos*. La chute de la désinence laissait *dé*. Cet e dans une syllabe non suivie d'un *i* se fracturait en *i-a* en irlandais.

4° L'*e* indo-européen donnait *i* en celtique (7). L'exemple caractéristique est fourni par l'opposition du latin *rex* et du celtique *rix*, du latin *uērus* et de l'irlandais *fír*, ou du vieux breton *guir*. Les Celtes donnaient à *i* au ve siècle un son intermédiaire entre *i* et *e* et ils ont confondu en roman *i* et *e* latin (8).

(1) Philippon, **CCCLXIX**, p. 198 et suiv. Cf. vx. brit. *guohi*, corn. *guhienn*, guêpe, de *uops*, latin *vespa*. De même, gall. *ucher*, soir, latin *vesper* ; vx. irl. *fescor*.

(2) **CCCLXIX**, p. 196 : dans un certain nombre de cas r̥ est rendu par *ar*, même devant une consonne : *artos*, de r̥kto, gr. ἄρκτος; *carros*, vx. irl., gall., *carr*, de krsos, latin *cursus*.

Le gaulois avait un mot *ritu-* signifiant le gué, attesté par des noms de lieux : *Noviorītum*, Niort; *Rītumagos*, Radepont. Le mot est, en gallois, *rhyd*, en vx. breton *rit*, en cornique *id*, en irlandais *ríth*. Il est formé par l'adjonction d'un suffixe nominal à la racine *per*, pr̥ : pr̥-*tu*. Le latin donne *portus*, le germanique *furt*, tous deux avec le sens de passage. Le zd. a *pərtu*.

l̥ a la même vocalisation. Le vx. gallois *llan*, le breton *ledan*, reproduisent un adjectif *l̥tanos*, attesté par des noms de lieux : *Litanobriga*, la forêt *Litana* (dans la Gaule cisalpine). Il vient d'un *pl̥tanos*, auquel correspond en grec πλάτανος, de πλατύς, large. Devant une voyelle r̥ et l̥ étaient vocalisées *ar* et *al* ; gaul. *carnu-*, corne, gall. *carn* ; gaul. *talo-s*, front, breton *tal*.

(3) **CCCLXIX**, p. 194. *Deiviciacos*, sur une monnaie des Suessions; *Deivaru*, inscription latine de Brescia (**CXLIX**, V, 4164).

(4) D'Arbois, CCCI, II, p. 270.

(5) I, XII. 140. Cf. *Deva*, *Devana*, noms de rivières en Grande-Bretagne. En France, *Devona* a été latinisé *Divona*.

(6) Vx. pruss. *deiws*; lith. *deive*, fantôme; osque *deivai*.

(7) D'Arbois, CCCI, II, p. 273.

(8) Consentius, dans *Grammatici latini*, éd. Keil, V, p. 394; Dottin, **CXCVI**, p. 96.

Ces quatre faits définissent rigoureusement le celtique par rapport à l'ensemble des langues indo-européennes. On trouvera dans les grammaires comparées et fragments de grammaires comparées des langues celtiques (1) l'indication d'autres faits d'une moindre généralité et d'une moindre sûreté : changement de *ō* indo-européen en *ā* (2), hésitation entre les diphtongues *eu* et *ou*, *ou* et *au* (3), assimilation de *ns* en *ss* et de *rs* en *rr* (4), chute du *v* dans les groupes initiaux dentale + v (5), incertitude de la prononciation des occlusives intervocaliques (6). Une partie des caractéristiques des langues celtiques modernes (7) ne s'étaient pas encore révélées ou ne sont pas attestées en gaulois, en particulier l'extrême variabilité de leurs phonèmes initiaux et l'extrême irrégularité de leur flexion verbale. Mais le gaulois changeait (8), il changeait vite et son évolution s'accomplissait dans le sens des langues insulaires ; nous en avons des indices et en particulier de la fragilité qu'y montrent déjà les deux sons *s* et *v* (9) dont la chute ou l'aspiration caractérisent l'irlandais et le gaulois.

Le développement de *u̯* en *gw* (en irl. *f*) caractéristique du brittonique (gaul. *vindo-*; gall. *gwynn* ; irl. *find*), se produi-

(1) PHILIPPON, **CCCLXIX**, p. 193 et suiv.

(2) PHILIPPON, **CCCLXIX**, p. 194 : *Virido-mârus*, cf. gr. ἐγχεσί-μωρος ; gaul. *gnatos*, gr. γνωτός, lat. *notus*.

(3) **CCCLXIX**, p. 195: *Teutates* et *Toutos*, *Toutiorix*; p. 196: *Caunus* et *Counus*.

(4) DOTTIN, **CXCVI**, p. 100 : *essedum*, de *en* et de *sed*, s'asseoir ; *carrus* de *carsus*. Cf. PEDERSEN, I, p. 25.

(5) J. VENDRYÈS, A propos des groupes initiaux *dentale* + *v* (dans **CCCLVI**, p. 286).

(6) DOTTIN, **CXCVI**, p. 101 : *Cevenna-Cebenna*; *vertraha-vertragus*; *arcanto-arganto*; *verco-vergo*; *Carpento*.

(7) **CXCVI**, p. 123. — (8) PEDERSEN, **CCXXVII**, I, p. 532-533.

(9) PTOLÉMÉE, 2, 9, 1. — L'évolution de l's en aspirée, caractéristique du gallois (irl. *sét*, chemin ; gall. *hynt*) n'a pas été achevée avant la conquête de la Grande-Bretagne par les Saxons, mais il est possible que déjà le groupe *sr* soit devenu *fr*, en gaulois comme en brittonique : Φροῦδις, nom de la Breale (PTOLÉMÉE, 2, 9, 1); cf. gall. *ffrwd*, torrent; irl. *sruth*, fleuve. La chute du *v* intervocalique, attestée par le glossaire de Vienne (*brio* pour *brivo*), l'est déjà sans doute par le gaulois *druida* (*druvida*). DOTTIN, **CXCVI**, p. 237.

sait en gaulois sous le couvert de l'orthographe, puisqu'il pparaît tout à coup dans des mots français comme la *Gande*, rivière, de *Vinda*, la blanche, au xe siècle *Vuinda*, *Vuanda*, la *Gartempe*, de *Vertimpa*, *Vuartimpa* (an. 825) (1).

Au point de vue du vocabulaire, les langues celtiques présentent un très grand nombre de particularités, qui malheureusement ne se réduisent pas en système. Ce sont des faits négatifs. Des mots et des racines indo-européennes manquent au celtique et ont été remplacés par d'autres.

Avant de comparer les langues celtiques aux autres groupes de langues indo-européennes, peut-on déjà tirer parti de ces particularités pour éclairer l'histoire des Celtes ?

Un postulat des premières études comparatives sur les langues indo-européennes est l'existence de peuples purs, qui fait pendant au postulat des races pures ; ils se seraient différenciés par rapport à eux-mêmes et en raison de leur croissance. De ce point de vue tous les faits révélés par la comparaison des langues sont utilisés dans une espèce de classement généalogique dont beaucoup de parties sont encore utiles. Mais le postulat est périmé. De peuples homogènes il n'existe pas et n'a sans doute jamais existé. Mais, dans ce cas, l'étude comparative des langues a chance de mettre en lumière leurs éléments hétérogènes et par conséquent ceux des peuples qui les parlaient. On peut donc espérer distinguer dans les langues celtiques les traces des langues parlées antérieurement par des peuples indo-européens ou non indo-européens qui se sont associés aux Celtes ou ont été absorbés par eux. Il serait invraisemblable qu'ils ne leur eussent pas donné avec une partie de leur vocabulaire quelques-unes de leurs façons de parler. Les innovations du celtique viendraient de ses associations étrangères (2).

(1) PHILIPPON, CCCLXIX, p. 199 et suiv.
(2) ZIMMER, CLXXXI, IX, p. 87 et suiv.

Pour ce qui est du vocabulaire, cette hypothèse est stérile parce que les associés occidentaux des Celtes parlaient des langues presque entièrement effacées ou qui ne peuvent être comparées à aucune souche connue, le basque excepté — qui n'a rien donné — et l'indo-européen. Il est probable que les Celtes ont été précédés en Occident par d'autres Indo-Européens. Les éléments de vocabulaire que ceux-ci leur ont laissés ne sont pas reconnaissables.

Un autre postulat des premières études comparatives sur le vocabulaire était que les racines indo-européennes avaient des sens très précis et par conséquent des emplois strictement déterminés, d'où l'attention prêtée aux manques et aux remplacements de termes. On a fini par reconnaître que les sens des racines étaient vagues et le sont restés sauf pour un petit nombre de mots. Il nous arrive continuellement de désigner des objets concrets avec des termes abstraits (règle), de donner des sens spéciaux à des termes de sens généraux (craie), plus fréquemment de généraliser indûment ou de transposer, par emploi analogique, des sens particuliers (crayon antinévralgique). Que l'emploi d'un vocabulaire aussi peu précis fût mal assuré, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Qu'un à-peu-près sorte d'usage pour être remplacé par un autre à-peu-près, cela ne tire pas à conséquence. Conclusion : ne pas exagérer l'importance des faits négatifs dans la comparaison des vocabulaires. Celle-ci ne révèle dans les langues celtiques que des accidents du langage qui sont communs et dans la production desquels le hasard a eu la plus grande part. En voici des exemples.

Il y avait un mot indo-européen pour désigner la maison, le celtique l'a perdu. C'était un mot de sens précis. On le trouve dans le sanscrit *véçaḥ*, dans le grec [Foῖκος], dans le latin *uicus* (1). Ce mot, comme l'indique le sanscrit *véçaḥ* et le latin *uicus*, désignait la grande maison, la maison d'une

(1) A. Meillet, CCXVII, p. 357.

grande famille, où il pouvait y avoir plusieurs ménages. Le celtique l'a perdu. Ce n'est pas que les Celtes n'aient pas connu la grande maison ; tout au contraire, nous le verrons. Ce n'est pas que la grande famille se fût désagrégée chez eux ; tout au contraire, la famille celtique est une grande famille d'agnats, réunissant dans une vie commune plusieurs générations, plusieurs branches et de nombreux individus. C'est un type de famille indo-européen. Le bien où réside la famille s'appelle en irlandais *baile*. Est-ce un mot non indo-européen? Ce n'est pas sûr. On le rattache même à la racine *bhu-*, *to be* *Baile* suppose un mot **balios*, qui suppose un préceltique *bhu alio-* ; ce serait l'endroit où l'on est. Le mot en somme serait un vieux mot gardé par l'irlandais seul ou un terme supplétif de sens général.

Voici un autre accident.

L'indo-européen avait une racine *se* qui signifiait *semer*, mais sans précision. Le gallois l'a gardée dans le verbe *hau*, semer, l'irlandais l'a perdue comme racine verbale, il l'a gardée dans le substantif *sil*, postérité. Pour dire semer il emploie le verbe *cuirim*, qui signifie « je jette ». C'est un fait comparable à celui qui s'est produit au passage de *ponere* à *pondre*, de *trahere* à *traire* et de *traire* à *tirer*. De la même façon, l'irlandais a perdu e verbe indo-européen qui signifiait moissonner, le gallois l' gardé : *medi*. L'irlandais l'a remplacé par *bongim*, je coupe ; *buain*, nom verbal, signifie la moisson : C'est un mot bien indo-européen : skr. *bhanajmi*, je brise ; grec φαγεῖν.

Troisième exemple. Le cas est différent.

Il y avait un mot italo-germano-celte qui signifiait le sillon : gallois *rhych* ; vx. breton *rec* (n. breton *reguenn*). Le bas-latin en a tiré *riga*, le français *raie*, le provençal *riga*. En latin, le mot existait sous la forme *porca* (1), sillon (*porculetum* ; ombrien

(1) C'est ce qu'attesterait le germanique dans la concordance : gall. *rhych*, latin *porca*, all. *furche*.

porculeta). Le germanique a donné l'allemand *furche* (v.h.a. *furh*, *furuh*), l'anglais *furrow*, le vx. isl. *for*. Tous ces mots viennent d'un mot **pṛkᵘlₐ*, dont la formation est claire. Il comporte un élément *-ko* qui s'ajoute à des prépositions ou à des adverbes pour former des adjectifs et des noms : ἐπισσός = επι-*k-yo* (ἔπισσαι, filles puînées) ; περισσός = περι-*k-yo*. Ici le premier élément est *per*, c'est-à-dire la préposition qui signifie à travers. Il s'agit d'une ligne tirée au travers d'un champ.

L'irlandais n'a pas ou n'a plus ce mot. Le mot correspondant est *etrech* ; en irlandais moderne *eitre* ou *eitriach*, pl. *eitreacha*. Une forme ancienne *etarche* est donnée par le *Sanas Cormaic*. Mais c'est une formation analogue. Le mot se décompose ainsi : *etar+k+yo*. *Etar* est l'équivalent irlandais de *inter*. Les deux formations sont tout à fait parallèles.

Cet exemple est très instructif. Les dialectes indo-européens antérieurs à la différenciation finale étaient, comme toutes les langues primitives et non écrites, très fluides. Avec un assez petit nombre d'éléments, ils faisaient une grande variété de combinaisons asssez mobiles. Leurs besoins d'expression étaient amplement pourvus de médiocres instruments et sans doute de plus d'un équivalent pour le même besoin. Les dialectes ne se sont pas seulement perfectionnés par accroissement, mais aussi par choix. C'est tantôt l'un, tantôt l'autre des équivalents qui restait en usage.

Il y a d'autres accidents du langage dont l'arbitraire est encore plus évident, parce qu'il est voulu et réfléchi. Ce sont les pertes de mots qui ont pour origine des scrupules religieux. Ces accidents ont été depuis quelque temps étudiés par les linguistes. Certains noms ont été évités et remplacés par des à-peu-près : nom du porc, de l'ours, de l'abeille, noms de parentés, etc.

L'étude du vocabulaire des langues celtiques révèle un résidu considérable de mots qui leur sont spéciaux. La plupart ont tirés par dérivation d'autres mots. Un très grand nombre

sont tout modernes ; les formes anciennes sont trop incertaines pour qu'on puisse en dire quoi que ce soit. Un certain nombre peuvent être des témoins du passé indo-européen le plus ancien (1). Il en reste encore. Est-ce un héritage ibère ou ligure ? Ce reste, jusqu'à présent, ne me représente pas grand'chose.

Les faits de grammaire et de phonétique se prêtent au même travail d'interprétation. Une théorie linguistique, celle de la « *Lautverschiebung* », des « mutations consonantiques » qui a fait beaucoup de bruit et qui sera examinée dans le tome XXII de cette collection, explique les modifications que le germanique a fait subir à la structure grammaticale et phonétique de l'indo-européen par le fait que cette même langue serait une langue indo-européenne apprise par un peuple non indo-européen.

De changements de langues nous avons des exemples. Il y en a dont nous sommes témoins. Le français, chez nous, est parlé par toute une partie de la nation dont la langue était autre et qui l'a néanmoins adopté comme sa langue ; ce sont nos méridionaux, les gens de langue d'oc ; ils le parlent avec une phonétique qui est la leur, différente de la nôtre. L'adoption d'une orthographe strictement phonétique pour le français risquerait d'être le point de départ de la distinction de plusieurs langues à vocabulaire commun, mais à phonétique distincte.

Le français lui-même résulte des métamorphoses que les habitudes phonétiques des Gaulois ont imposées au latin. Ils y ont introduit l'u, par exemple. Voici un autre exemple. Le mot Mézières vient du latin *maceria*. Le gaulois était en train de changer, quand les Latins sont venus en Gaule, ses gutturales sourdes, *k*, en chuintantes et en sifflantes. J'ai pris cet

(1) MEILLET, CCXVI, p. 2.

exemple parce que ce mot a été emprunté aussi par le brittonique de Bretagne. Mais en Bretagne le latin n'est pas devenu langue populaire. Les emprunts sont savants. De *maceria* viennent *magwyr* en gallois, *moger* en breton, qui tous deux signifient « mur ». Ces emprunts savants témoignent toujours d'une prononciation hésitante : *magwyr* vient de *măcēria*. a = ă. wy = *ē*..; *moger* vient de *mācēria* : o = ā. e = ē.

Les Celtes des Iles Britanniques ont modifié le germanique comme les Gaulois le latin. Par exemple, les Bretons ont imposé leurs cérébrales à l'anglais.

Lorsqu'un peuple change sa langue, il impose à celle qu'il adopte quelque chose de ses anciennes habitudes de langage ou bien il lui fait subir des déformations qui trahissent l'effort de former des sons nouveaux et des associations de sons nouvelles.

De la même façon les Germains non indo-européens ont fait subir une modification étrange et analogue à celle que leurs descendants imposent aux mots qu'ils empruntent encore.

Mais si les Germains ne sont pas des Indo-européens, on peut se demander si les Celtes le sont davantage. Eux aussi ont modifié l'aspect de la phonétique indo-européenne et nous verrons que sur plus d'un point les innovations du celtique coïncident avec celles du germanique.

Ces nouvelles considérations d'ethnographie linguistique obscurcissent singulièrement la représentation que l'on tendait à se faire de la filiation et de l'apparentement des langues indo-européennes.

Elles tendent à amplifier considérablement la part des autochtones, des associés, des vaincus dans le résultat final de l'analyse.

En revanche, l'idée que nous pouvons nous faire de l'unité dialectale des dialectes souches des langues parentes doit être renforcée, car il devait s'agir de langues uniques se divisant

suivant les contacts subis par les gens qui les parlaient.

Mais, pour revenir au celtique, il faut noter que ses innovations phonétiques ne sont pas comparables à la principale des innovations du germanique qui fut le point de départ des travaux mentionnés ci-dessus. Celle-ci consistait à passer de consonnes faciles à prononcer, *b*, *d*, *g* (sonores), à des consonnes dont la prononciation demande plus d'effort, les sourdes, *p*, *t*, *k*, *q*, et de celles-ci à des aspirées pour revenir d'ailleurs à des spirantes *f*, *β*, *x*. Toutes les consonnes de la langue d'emprunt sont prononcées avec effort. Prononcer plus difficilement une langue qu'elle ne se prononce naturellement peut être le cas d'un étranger qui fait effort pour la parler ou qui parle déjà une langue aux sons moins faciles (1). Mais les modifications propres au celtique ne sont pas de celles qui rendaient plus difficile la prononciation antérieure. Bien loin de là. Le celtique est dans la voie droite de la paresse phonétique, agent normal de la modification du langage. Témoin la suppression du *p*. Une consonne sourde parfaitement articulée a été remplacée par un simple souffle. L'étape intermédiaire a probablement été marquée par l'état spirant de la consonne ; le *p* a dû être *f*.

Ainsi, si le germanique peut être considéré comme une langue d'emprunt, d'après l'aspect de sa phonétique, il n'en est pas de même du celtique. A ce point de vue les Celtes nous apparaissent comme des Indo-Européens d'origine et non pas d'adoption.

Ils ont évidemment rencontré sur leur chemin des peuples dont les langues n'étaient pas indo-européennes. Il y en eut peut-être parmi eux qu'ils se sont assimilés. Leur langue a incorporé des éléments non indo-européens. Mais ces éléments n'apparaissent pas dans sa phonétique, et ils sont difficiles à déceler dans son vocabulaire. Dans la composition du cel-

(1) *Ibid.*, p. 6.

tique, le vieil indo-européen l'emporte considérablement. C'est un fait acquis de très grande importance.

Il va s'agir maintenant de nous approcher du dialecte souche qui a produit le celtique en élargissant son domaine et, pour cela, de comparer celui-ci avec les langues de son voisinage. Cette recherche ne peut manquer de nous donner pour l'histoire des Celtes de précieuses indications.

CHAPITRE III

LA LANGUE *(suite)*.

I

GROUPE DE *centum* ET GROUPE DE *salem*.

Les linguistes ont fait une première classification des dialectes indo-européens en deux groupes d'après la façon dont y a évolué la consonne initiale du mot qui désigne la centaine. Le mot commençait par une palatale. Chez les uns la palatale est devenue une sifflante, chez les autres elle est restée occlusive. Il y a des peuples de *satem* et des peuples de *centum*. Pour dire 100, les Hindous disent *çatám*, les Iraniens disaient *satem*, les Lithuaniens *szimtas*, par contre les Latins disaient *centum*. Les Goths disaient *hund*, les Grecs ἑκατόν. Les Irlandais disaient *cét* aujourd'hui *céad*, les Gallois disent *cant*. Le celtique appartient donc au groupe des langues de *centum* (1). La valeur de cette distinction apparaît problématique et le rattachement du celtique au groupe de *centum* peu significatif, si l'on songe que le français, qui est l'un des héritiers du celtique, a transformé en sifflante l'occlusive du latin. Mentionnons-le simplement.

Mais considérons un instant la figure 1. C'est une représentation graphique du groupement des langues indo-européennes selon leurs affinités, imaginée par M. Meillet (2). En fait, c'est en même temps un schéma de leur distribution topographique.

Le diamètre vertical sépare les peuples de *satem* des peuples de *centum*. L'un et l'autre groupes sont continus. Les dialectes de l'un et de l'autre ont été parlés par des peuples voi-

(1) S. FEIST, CCCXXVI, p. 50. — (2) A. MEILLET, CCXVI, p. 134.

sins ou qui le furent. Nous verrons que leur parenté apparaît à d'autres points de vue. Le symbole choisi n'est peut-être pas le plus expressif, mais la chose symbolisée est sûre.

Il manque à ce tableau un groupe, celui des Tokhariens du Turkestan. Ceux-ci, entourés de peuples parlant des langues du type de *satem*, iraniennes et indiennes, parlaient des langues du type de *centum*. Mais on a plus d'une raison de

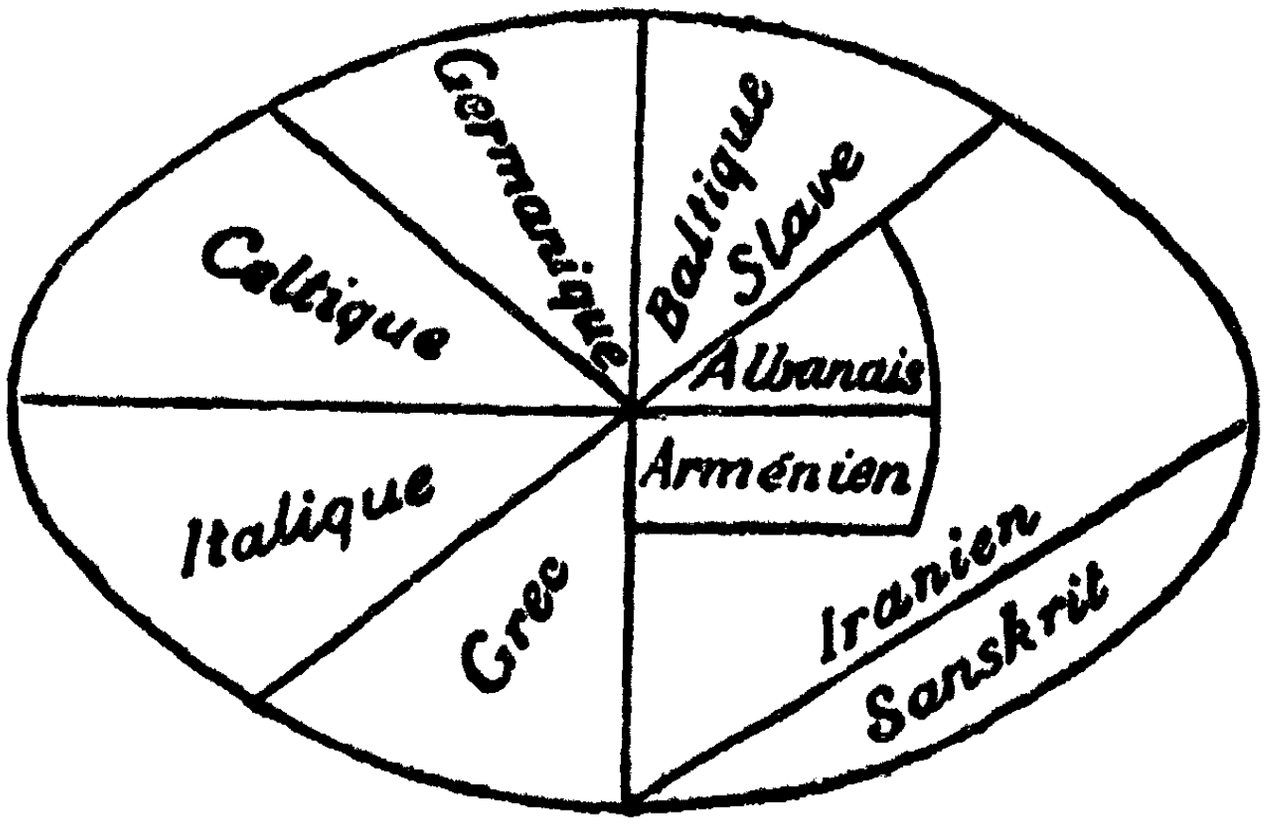

Fig. 1. — Représentation graphique du groupement des langues indo-européennes selon leurs affinités. (MEILLET, *Dialectes européens*, p. 184.)

penser que ces dialectes tokhariens ont des affinités avec le groupe occidental des langues indo-européennes.

Sur le même tableau, une ligne oblique réunit dans une même moitié de l'ellipse le balto-slave au germanique, au celtique et à l'italique. Ce groupement exprime une autre sorte d'affinités que celui qui réunit à gauche du diamètre vertical le grec aux même dialectes, balto-slave exclu. Les peuples du Nord-Ouest de l'Europe sont seuls à posséder un certain nombre de racines communes entre eux et étrangères aux autres. Ils ont eu des liens de civilisation, une vie commune.

On peut dire, sans grands risques d'erreurs, que les langues

indo-européennes sont entre elles comme les positions géographiques de leurs aires d'extension. Il y a de grandes chances que les affinités de divers ordres des dialectes soient un juste symbole des affinités ethnographiques des peuples.

II

Groupe occidental : italique, celtique, germanique.

Dans la poursuite de cette comparaison entre les langues celtiques et les autres langues indo-européennes, deux groupes de langues paraissent devoir, par la nature des choses, s'imposer tout d'abord à l'attention, ce sont les langues germaniques et les langues italiques. Le domaine des premières a été perpétuellement en contact avec celui des langues celtiques ; il est aussi vraisemblable que le celtique et l'italique ont été parlés dans des régions voisines, avant l'établissement des Italiotes dans leur péninsule (1), et que l'invasion des Gaulois en Italie n'a fait que renouveler des contacts préhistoriques. Ces deux groupes de langues présentent avec le celtique des rapports tels qu'ils pourraient à la rigueur caractériser une famille de langues, la famille occidentale des langues indo-européennes (2), qui présenterait au surplus des rapports importants avec deux autres groupes de leur voisinage, le groupe slave et le groupe baltique (3) (faisant partie du groupe *salem*). A s'en tenir au celtique, à l'italique et au germanique, il se pourrait que ces trois groupes de langues formassent une unité comparable, toutes proportions gardées, à celle que les parlers celtiques forment entre eux, mais plus compréhensive, plus profondément et plus anciennement différenciée. La chose n'est pas toutefois aussi simple.

Parmi les faits de phonétique et de morphologie où s'accuse la parenté de ces trois groupes de langues, il en est qui

(1) A. Meillet, CCXVI, p. 12. — (2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, 2e éd., avant-propos, p. 3, 5, etc.

remontent peut-être au plus lointain passé de l'indo-européen et caractérisent un de ses dialectes (1). Mais il en est d'autres qui se présentent comme de véritables innovations, dont la plus importante est la modification du rythme linguistique. Le rythme est précisément un élément très stable d'une langue et plus encore d'une façon de parler et de prononcer. L'accent du mot en indo-européen paraît avoir été très faible ; il était musical ; sa place était libre et significative. En celtique et en italique comme en germanique, le rythme qualitatif de l'indo-européen s'est détérioré. L'accent y est devenu peu à peu un accent d'intensité attiré par une place fixe, le plus souvent par la syllabe initiale, qui finit par prendre dans le mot une place prépondérante. Un fait de cette nature peut être attribué à l'influence des éléments étrangers qui ont concouru en proportion variable à la formation des trois groupes de peuples correspondants, et qui vraisemblablement ont été en partie les mêmes. L'italique, qui a changé de milieu, a résisté à ces tendances initiales pour y céder finalement. « Au contraire, le germanique et le celtique, demeurés dans des régions voisines, se sont développés en partie d'une manière parallèle (2). » Le parallélisme est le plus parfait entre le gaélique et le germanique (3).

M. Meillet, dans le travail auquel j'ai emprunté ces observations, signale d'autres faits de même signification (4) : en phonétique, fragilité des finales, qui fait suite au renforcement de l'initiale, altération des consonnes intervocaliques, sensibilité des voyelles à l'influence des phonèmes voisins (5) ; en morphologie, accentuation dans le verbe de la notion du temps, décelée par la création de thèmes propres pour exprimer le prétérit et la distinction d'un passé du subjonctif. Ces dernières observations peuvent être faites également pour les langues baltiques.

(1) *Ibid.*, avant-propos, p. 2.
(2) *Ibid.*, avant-propos, p. 5. Paul Diacre, I, 825; III, 788. Dottin, CXCVI, p. 103.
(3) *Ibid.*, p. 6. — (4) *Ibid.*, avant-propos, p. 132.
(5) *Ibid.*, avant-propos, p. 5 : *uolo, uolens; uelim, uelle.*

D'autre part, les langues indo-européennes occidentales ont puisé à un vocabulaire commun. Elles possèdent en propre certaines racines, certaines formes des mêmes racines ou certains sens que ces racines peuvent prendre.

Le latin *hasta* représente une racine occidentale à laquelle se rattachent l'irlandais *gas*, tige, le gothique *gazds*, aiguillon, le vieux haut allemand *gert*, baguette (1).

Le latin *ueru*, broche, en représente une autre qui a donné à l'irlandais *bir*, pointe, au gallois *ber*, épieu, au gothique *qairu* (2).

A l'irlandais *fáith*, génétif *fátha*, le poète, le devin, correspond le latin *vates* et l'allemand *wuth*, *wāthen* et probablement *wuotan*.

Voici maintenant un nom d'animal : le latin a *merula*, le merle, probablement pour **misula*. Le gallois a *mwyalch* qui vient d'un primitif **meisalko* - ; le vieux haut allemand a *meisa*. L'allemand *amsel*, le merle, a une racine parente.

Une racine *vē*, qui signifie souffler (skr. *vāti*, il souffle ; *vāyuḥ*, le vent ; lith. *vajas*, le vent), affecte dans les langues occidentales une forme de participe, le soufflant ; latin *ventus*, goth. *winds*, all. *wind*, gallois *gwynt* ; l'irlandais *feth*, souffle, dérive probablement de la même racine, mais est anormal.

Une racine *bhu*, qui signifie être et a donné au grec φύσις, nature, a été employée pour les langues occidentales dans la formation du verbe d'existence : latin *fui*, je fus ; irl. *buith* (**bhuti*), être ; all. *ich* bin ; anglais *to* be. La concordance est absolue entre l'irlandais *biu*, le latin *fio* et le vieux saxon *biu*.

Voici maintenant un cas où ce sont des formes diverses d'une même racine qui en manifestent la continuité : le latin *liquidus* a une racine *vleiq qui a pris différentes formes vl, volq, d'où l'irlandais *flechod*, la pluie, *fliuch*, humide, *folc*,

(1) S. Feist, CCCXXVI, p. 217.

(2) L'avestique *grâva*, bâton, le grec ὀβελός, broche, qui en ont été rapprochés, s'en tiennent fort loin.

le flot, le gallois *gwlych*, l'humidité, *gwlyb*, « humide ». L'allemand *wolke*, nuage, v. h. a. *wolcha*, représente une variété de cette même racine, *v|g-.

Ces concordances de vocabulaire forment une masse de faits considérable (1), comparable aux concordances de l'iranien et du sanscrit, plus considérable encore si l'on y ajoute les mots qui figurent également dans les langues slaves et baltiques dont les rapports avec les langues occidentales valent la peine d'être considérés d'ensemble et de plus près. Le celtique nous apparaît donc comme pris dans une masse linguistique qui pourrait être le reliquat d'un dialecte indo-européen, scindé en plusieurs morceaux. Mais dans le vocabulaire, comme dans la grammaire, les linguistes cherchent à discerner l'influence des éléments étrangers, sous forme de mots dont la structure ne serait pas nettement indo-européenne. Tel serait le nom de la pomme, en irlandais *abal*, en gallois *aval*, en allemand *apfel* ; le nom de la ville d'*Abella* et l'épithète de *malifera* que lui donne Virgile (2) donnent à penser que l'italique avait perdu le mot, après l'avoir possédé. C'est un de ces mots qui appartenaient également au baltique et au slave. Il y a un village d'*Aboul*, dans l'île d'Oesel ; le slave a *jablŭko*, le lithuanien *óbŭlas* ; le vieux prussien avait *woble*.

III

Langues celtiques et langues italiques.

En dehors de ces concordances tripartites, le celtique présente avec l'italique et le germanique des concordances particulières ; les unes résultent des pertes ou de l'évolution divergente de l'une des langues du groupe ; les autres correspondent aux relations particulières que les langues

(1) Cf. J. Vendryès, **XCIII**, XXI, p. 41 et suiv. ; lat. *nux*, irl. *cnu*, all. *nuss* ; lat. *salebra*, irl. *sal*, vx. h. all. *salo*.
(2) Virgile, *Én.*, VII, 740.

et les peuples qui les parlaient ont eues deux à deux.

La structure des langues italiques et des langues celtiques présente de telles ressemblances que l'on est fatalement amené à en supposer un beaucoup plus grand nombre qui ne se sont dissipées qu'après une séparation qui ne semble pas devoir être fort ancienne (1). La ressemblance du celtique et de l'italique est du même ordre que celle des langues de l'Inde et des langues iraniennes, c'est-à-dire des deux groupes de langues auxquelles il convient de réserver le nom de langues aryennes. Or nous avons un très fort indice de la communauté aryenne aux environs de 1400 avant Jésus-Christ. Ce sont les inscriptions de Boghaz-Keui qui réunissent dans la même invocation des dieux à la fois indiens et iraniens, qui plus tard ont été des dieux ennemis (2). Religion non différenciée, peuple unique, langue commune. Il en a sans doute été de même pour les Celtes et les Italiotes. On parle couramment de l'italo-celtique et d'une communauté italo-celtique. J'aurai seulement à montrer que la séparation date d'un peu plus loin.

La seule des langues italiques dont nous ayons un vocabulaire complet, le latin, par suite de sa transplantation dans la vie méditerranéenne, s'est approprié tout un « sabir » méditerranéen. De là sa parenté avec le grec qui fait tort à sa parenté celtique. Il reste néanmoins aux langues italiques de nombreux éléments d'un vocabulaire italo-celtique. Il en reste par exemple des mots importants, prépositions et préverbes (3) : au latin *de* répond l'irlandais *di*, le brittonique *di* (4) ; au latin *cum*, l'irlandais et le brittonique *com* ou *co-* (**Combroges*).

Coïncidence curieuse : les deux groupes de langues ont deux formes du même adjectif pour dire : autre, d'un thème *ali-* et d'un thème *alio* : *alis* et *alid* (d'où *alter*) ; *alius* et *aliud*. Le celtique a deux mots également, gall. *eil* et irl *aile*, qui cor-

(1) D'Arbois, CCC, p. 10.
(2) Moret, CCCLX, p. 379. — (2) Meillet, CCXVI, p. 37.
(3) A. Sommerfelt, CCXXXIII.

respondent lettre par lettre à leurs équivalents latins. *Eil* signifie le deuxième comme *alter*. C'est même l'illogisme de la conservation de ce doublet qui fait foi (1).

Les analogies sont soit sémantiques, soit morphologiques, portent sur des racines communes, sur les formes communes d'une même racine, sur des sens communs. D'une racine spéciale $\sqrt{gnē}$ qui signifie faire, le latin a gardé *gnāvus* (de **gnowo-*) ; l'irlandais a *gniu*, je fais, *gnim*, action et *fogniu*, je sers, *fognom*, service. Le gallois a *gweini*, servir (2).

La racine $\sqrt{g^{w}ei}$, qui signifie vie, a donné au latin *vita* et au brittonique *bwyd*, nourriture (3).

La racine $\sqrt{ner}$, qui a donné au sanscrit et au grec des mots qui signifient homme (4), a donné à l'irlandais *nert* qui signifie force (gaulois **Nerton* : *Nertomarus*), au sabin *Nerio*, de même sens, d'où le nom de *Nerio*, l'épouse de Mars, à l'ombrien *nerf*, accusatif pluriel, les morts, c'est-à dire les forts (5).

A *terra*, répond l'irlandais *tir* (6) ; à *tellus*, l'irlandais *talam* (7). A *saeculum* (8), d'un thème **saitlo*, se rattache le gallois *hoedl*, le vieux breton *hoetl*, et le nom de la déesse gauloise *Setlocenia*. Et ainsi de suite (9).

Les ressemblances de la phonétique et de la grammaire valent davantage.

Il sera question de la principale des ressemblances phonétiques dans le passage de *p*... k^{w}... à k^{w}... *k*^{w}..., qui a donné au latin les mots du type *quinque* et à l'irlandais ceux du type *coic*, et la transformation du k^{w} en *p* dans le brittonique et l'osco-ombrien (10),

(1) WALDE, **CCXLIII**, s. v. *alius*. — (2) **CCXLIII**, s. v. *nāvus*.
(3) *Ibid.*, s. v. *vita*. — (4) ἀνήρ, *nar* = *nāra*, skr.
(5) WALDE, **CCXLIII**, s. v. *neriosus*.
(6) *Ibid.*, s. v. *terra* ; J. VENDRYÈS, **XCIII**, XIII, p. 385.
(7) WALDE, **CCXLIII**, s. v. *tellus*. — (8) *Ibid.*, s. v. *sæculum*.
(9) VENDRYÈS, *Un rapprochement celto-ombrien*, **CXL**, 1914, p. 212 ; J. LOTH, *Notes étymologiques*, **CXL**, 1917-1919, p. 314.
(10) MEILLET, **CCXVI**, p. 83. Autres ressemblances : traitement de *r*, *l* et *n* devant voyelle en *ar*, *al* et *an*, *ibid.*, p. 83 et suiv. ; passage de *bh*, *dh*, *gh* à *b*, *d*, *g*. DOTTIN, **CXCVI**, p. 98 ; passage de *gw* à *b*, PHILIPON, **CCCLXIX**, p. 204. Cf. WINDISCH, **CCXLV**, p. 390, 393.

quand le moment sera venu d'en tirer toute la signification (1).

Les ressemblances grammaticales sont des ressemblances morphologiques portant sur la déclinaison et la conjugaison.

Le génitif des thèmes en *o* se formait en *i* : *Segomaros, Segomari* = *dominu-s, domini*. En irlandais ancien *maqi* était le génitif de *maqos*, en irlandais moyen *fir* est le génitif de *fer* (**uiro-s*) ; l'*i* du radical résulte de l'*i* de la terminaison perdue et atteste son existence (2).

Le superlatif se formait de part et d'autre de la même façon en ajoutant *-samo-* d'où *-(s)im-* en latin, *-(s)am-* ou *-(s)em-* en celtique au positif : le latin disait *proximae*, les plus proches, l'osque *nessimas*, l'ombrien *nesimei*, le vieux irlandais *nessam*, le gallois *nesaf*. L'allemand, lui, dit *nächste*. Les autres langues indo-européennes ont précisément une formation en *st*, skr. *svadiṣṭhaḥ*, gr. ἥδιστος, v. h. a. *zuozisto, sūsseste* (3).

Les systèmes verbaux des deux groupes de langues, assez différents de l'indo-européen et refaits en partie sur nouveaux frais, coïncident dans leurs innovations. Ils ont en commun le futur en *-bo* et deux formes du subjonctif. *Amabo*, falisque *carefo* équivalent aux futurs irlandais en *-f* et en *-b* : *legfa, ni legub*, de *legaim*, je lis (4). *Feram* équivaut à l'irlandais *bera* (5). *Faxim* équivaut à l'irlandais *tiasu, teis*... (6).

(1) Windisch, **CCXLV**, p. 393-394 ; cf. XXX, 1918, p. 71 ; Meillet, **CCXVI**, 2e éd., p. 9 ; J. H. Moulton, **CCXXI**, p. 6 ; I. Taylor, **CCCLXXXVI**, p. 192 ; P. Giles, **CCII**, p. 26 ; Meillet et Cohen, **CCXVIII**, p. 53. — Il sera question des similitudes d'institutions et de rites entre Celtes et Italiques dans la troisième partie de ce livre.

(2) D'Arbois, **CCC**, p. 10 ; Meillet, **CCXVI**, p. 35 ; du même, *La forme du génitif pluriel en ombrien*, **XCIII**, 1922, p. 258 : génitif pluriel en *o* : ombrien *fratrom*, irl. *fer* (de *uiron*, d'où oghamique *-a*) ; Pedersen, **CCXXVII**, I, p. 248 ; II, p. 84 ; Windisch, **CCXLV**, p. 395.

(3) Meillet, **CCXVI**, p. 37. Suffixe *-tei* élargi par un suffixe nasal : *natio-(nis)* ; irl., *toiltiu* (gén. *toimten*), pensée (cf. *natine*, ablatif ombrien) ; Windisch, **CCXLV**, p. 395 : suffixe *-tāt* : *unitās (tātis)*, irl. *oentu* (gén. *oentath*).

(4) Meillet, **CCXVI**, p. 37 ; Vendryès, **CLXXXI**, p. 557, et **CXL**, 42, p. 387.

(5) Meillet, *Ibid.*, p. 36. — (6) Meillet, *Ibid.*, p. 36.

Les formes de la voix moyenne, réflexive (cf. gr. λύομαι, λύει, λύεται) ont disparu en latin (1) et en celtique, tandis qu'elles subsistaient partiellement en germanique (2). Le latin et le celtique ont formé, pour y suppléer, ce que l'on appelle en grammaire latine le déponent, dont la flexion est caractérisée à certaines formes par l'*r* final et coïncide dans les deux groupes de langues jusqu'au menu détail : *loquor* = *labrur* ; *loquitur* = *labrithir* ; *loquimur* = *labrimmir* (3).

La conjugaison du déponent se confond en latin avec celle du passif. D'autre part, il y a trace en latin d'un passif impersonnel : *itur*, on va ; *quom caletur* (Plaute, *Capt.* 80, quand il fait chaud). L'ombrien l'avait : *ferar*, qu'on porte ; l'osque aussi : *sakrafir*, qu'on sacrifie. Le celtique n'a précisément pas d'autre passif. Il dit : en irlandais *berir*, il est porté. Pour exprimer la première et la deuxième personne au passif, il ajoute, soit avant, soit après, le pronom personnel mis à l'accusatif, comme complément : ril. *no-m-berar*, je suis porté, on me porte ; *glantar mé, thú, é*, je suis, tu es, il est purifié. Les choses se passent de même en brittonique : *ym, yth gelwir*, je suis, tu es appelé (gallois moyen) ; en gallois moderne on peut encore dire *fe'm dysgir, fe'th dysgir* aussi bien que *dysgir fi, di*, je suis, tu es instruit (4).

Le passif impersonnel indique que l'action du verbe se fait ou est faite. A cet égard il ressemble à une autre forme dont

(1) MEILLET, *Ibid.*, p. 35 : sauf à la première personne du singulier du parfait.

(2) Gothique *balrada*, de *balran*.

(3) J. VENDRYÈS, **CXL**, XXXIV, p. 129 et suiv. Le gaulois avait la même conjugaison (J. LOTH, **LVIII**, 1916, p. 175 DOTTIN, *L.G.*, p. 123). Le déponent, comme le moyen, en grec, sert d'actif à un certain nombre de verbes qui expriment des faits psychiques, et par conséquent implique une certaine réflexion du sujet sur sa propre action : *arbitror, reor*. La distinction sémantique entre le déponent ou le moyen et l'actif, est une chose délicate qui tend à s'effacer. Elle s'efface en celtique. D'ailleurs, la distinction sémantique s'effaçant, les formes correspondantes deviennent caduques. A peu près conservées en vieil irlandais, il n'y en a plus que des traces rares en brittonique (*guyr*, il sait).

(4) ROWLANDS, **CXXXI**, p. 86.

la désinence comporte aussi un *r*. C'est la troisième personne du pluriel du prétérit : *fecere*, ils ont fait. Le celtique a l'équivalent de cette forme. Il a deux prétérits : un prétérit sigmatique avec adjonction d'*s* sigmatique au thème (*legsit*, ils ont lu, de *legxim*), un prétérit radical, formé directement sur le radical soit redoublé, soit allongé. Celui-ci forme sa troisième personne du pluriel en ajoutant un *r* à la désinence *nt* : soit *lingim*. je saute, *roleblangatar*, ils ont sauté (nt + voyelle + r). Mais ici nous nous trouvons sur un plus large terrain ; un pareil pluriel en effet existe aussi en sanscrit : *asthiran*, ils se tinrent, aoriste pluriel de *sthā*, se tenir. Cet emploi, et son extension, constitue un système assez étendu, mais en voie de réduction, moins réduit toutefois en italo-celtique qu'ailleurs et par là l'un des meilleurs témoins d'une indivision italo-celtique (1). Il est toutefois une autre langue qui présente, à quelques différences près, les mêmes faits, c'est le tokharien (2).

L'italique et le celtique concordent encore dans la formation du prétérit passif. Il est composé avec une même forme nominale, l'adjectif en *-to-* : latin *cantatus est* (cf. osque *teremnatust* = *terminata est*). L'irlandais disait de la même façon *rocét*, de *canim*, il a été chanté (3).

Ce sont des faits de haute signification que ces innovations communes dans les mécanismes du verbe, — cet élément par excellence de la phrase, — ou que ces rencontres dans la fidélité à des formes périmées. La parenté, la communauté d'existence qui est attestée par là est un fait qu'il est nécessaire de tenir pour acquis avant de rechercher l'emplacement initial des peuples celtiques et d'étudier la différenciation de leur masse. Il en sera plus d'une fois question dans la suite de ce travail.

(1) Dottin, CXCVI, p. 122-123 A. Meillet, *Sur les désinences en -r*, XLVII, 1924, p. 189 et suiv. : ces désinences sont attestées en phrygien, en pseudo-hittite (3e personne plurielle du prétérit) et en arménien.

(2) Vendryès, CXL, 34, p. 129 et suiv. — (3) Meillet, CCXVI, p. 85.

IV

Langues celtiques et langues germaniques.

Les affinités particulières du celtique et du germanique se présentent sous un tout autre aspect. Ici ce sont les concordances de vocabulaire qui l'emportent de beaucoup en intérêt sur les concordances phonétiques ou grammaticales. Tout au contraire l'examen de la grammaire laisse apparaître entre les deux groupes de langues un profond fossé.

Des différences capitales se présentent dans la déclinaison du substantif et de l'adjectif.

1° L'indo-européen faisait en *s* le pluriel des noms dont le thème était constitué par l'adjonction d'un *o* ou d'un *a* à la racine ; l'*o* ou l'*a* devenaient longs : *equŏs*, *equō̆s* (skr. *açvaḥ*, *açvāḥ*). Le grec, le slave, le latin et le celtique ont substitué à cette désinence l'ancienne désinence des pronoms : *poploi* (*populi*) ; gaulois *Tanotali-knoi*. Le germanique, seul des langues européennes, reste fidèle à l'ancienne forme : goth. *fiskōs*, des poissons, ags. *fiscas* ; de là les pluriels en *ar* (= *as*) du vieux scandinave, en *er* du danois (*kjökkenmöddinger*) (1).

2° Le germanique et les langues slaves ont pour les adjectifs une double flexion suivant que l'adjectif est, comme on dit, déterminé ou indéterminé.

3° Le vieux slave, le lithuanien et le germanique s'accordent pour caractériser le datif pluriel de la déclinaison nominale par une désinence domt l'*m* était la caractéristique : goth. *vulfam*, aux loups ; lithuanien *vilkum* ; vieux slave *vlŭkomŭ* (2).

4° La formation du superlatif dans les langues germaniques était conforme au type indo-européen. Nous l'avons vu plus haut (2). Le vieux haut allemand disait *suozisto*, *sūsseste* (3)

(1) D'Arbois, CCCI, II, p. 330. A noter que le germanique n'a pas non plus le génitif en *i* de l'italo-celtique.
(2) *Ibid.*, p. 333. — (3) F. Kluge, CCX, I, p. 481-484.

comme le sanscrit *svádiṣṭhaḥ*, tandis que l'italique et le celtique avaient adopté une forme en - *(s) amo*.

Le germanique présente donc, en face des langues celtiques, des particularités, dont les unes l'écartent de toutes les langues européennes, les autres le rattachent aux langues du Nord (balto-slaves).

Il en a d'autres qui l'écartent de toutes les langues indo-européennes. C'est sa fameuse mutation consonantique (*Lautverchiebung*) (1); c'est aussi la toute spéciale pauvreté de ses formes verbales. Le germanique, qui d'ailleurs exprime très fortement la notion de temps, comme les autres langues occidentales, a réduit le verbe indo-européen à deux formes temporelles, une pour le présent, une pour le passé, suffisant à fournir, au singulier et au pluriel, à l'indicatif et au subjonctif (*nehme, nahm, naehme*). Langue réduite, langue apprise. La même hypothèse convient pour expliquer les deux faits.

Mais, si cette hypothèse de l'adoption d'une langue indo-européenne par les ancêtres des Germains s'impose et prévaut, il n'est pas possible, comme ceux qui l'ont adoptée l'ont cru d'abord, que la langue empruntée ait été le celtique (2), ni même l'italo-celtique. En réalité, les ancêtres des Germains ont emprunté à plus d'une langue indo-européenne, dont l'italo-celtique.

Cependant, si différentes qu'elles soient au point de vue de la structure grammaticale, les deux familles de langues montrent les ressemblances les plus significatives dans leur vocabulaire. Elles ont été maintes fois signalées et interprétées (3).

(1) Sur la *Lautverschiebung*, voir plus haut, p. 61.

(2) S. Feist, CCCXXVI, p. 482 et suiv. Van Ginneken, CCIX, p. 475 et suiv., soutient que le changement en germanique des explosives sourdes et des sonores aspirées en fricatives a commencé à l'intérieur des mots après des voyelles, des liquides et des nasales, sous l'influence du vieux celtique, de 700 à 800 av. J.-C. Cf. J. Loth, *La première apparition des Celtes dans l'île de Bretagne et en Gaule*, CXL, 1920-1921, p. 261.

(3) D'Arbois, *Les témoignages linguistiques de la civilisation commune aux Celtes et aux Germains pendant le Ve et le IVe siècles av. J.-C.*, CXLI, 3e série, XVII, p. 187 ; du même, *Unité primitive des Italo-Celtes*, LVIII, 1885, p. 316 et suiv.; du même, CCCI, II, p. 330 et suiv.; P. Kluge, CCXI, I, p. 234

Le nom du soleil est commun. L'allemand dit *sonne* (v. h. a. *sunnô*); le gallois dit *huan*, qui est féminin comme *sonne* (1). Le calendrier de Coligny a un mot *Sonnocingos* qui contient évidemment le même mot (2). Le celtique et certains dialectes germaniques possédaient également la racine de *sol* en commun avec le latin.

Un groupe important de termes topographiques communs, désignant le sol, les accidents du sol, l'adaptation du sol à la vie humaine, présente un certain intérêt parce qu'il peut correspondre à la vie en commun sur le même terrain (3) :

L'anglais *floor*, l'allemand *flur* est le même mot que l'irlandais *lár* (gallois *llawr*). C'est un ancien plāros.

Le gothique *waggs*, qui traduit πχράδεισος, le vieil islandais *vongr*, champ, semble apparenté à l'irlandais *fagh*, qui signifie territoire.

Le gothique *sinþs*, chemin (d'où *Gesinde*, les serviteurs, *die Begleitung auf dem Wege*), est le même mot que l'irlandais *sét*, gallois *hynt*.

L'allemand *rain*, la butte, vieux haut allemand *rein* signifiant levée de terre, limite de champ et de forêt, est le même mot que l'irlandais *roen*, chemin, que le gaélique *raon*, champ. Il nous fait entrevoir un pays assez marécageux où les chemins ne peuvent être que des levées.

L'anglais *wood*, le vieux haut allemand *witu*, qui se trouve dans le nom de *Widukind*, est le même mot que le gaulois *vidu-* qui se trouve dans *Viducasses*, *vidubion*, que l'irlandais *fid*, le gallois *gwydd*. Ces mots désignent les arbres, le bois matière, le bois groupe d'arbres.

et suiv.; U. Bremer, *Ethnogr. der germ. Stämme*, dans H. Paul, CCCLXVII, II, p. 787 et suiv. Pedersen, CCXXVIII, I, p. 21 et suiv.; Dottin, CXCV, p. 128 et suiv.; A. Meillet, *Lang. germ.*, p. 208 et suiv.; E. Munsch, s. v. *Kelten* dans Hoops, II, p. 26; Meillet-Cohen, CCXVIII, p. 65 et suiv.

(1) Kluge, CCX, s. v. *Sonne*. — (2) Dottin, CXCVI, p. 175, 191.
(3) D'Arbois, CCCI, II, p. 359 et suiv.

Les termes techniques sont nombreux, noms de matière, de métaux ou d'instruments (1).

L'allemand *eisen*, le gothique *eisarn*, est le même mot que le gaulois **isarno-* (dans le mot *isarnodori* glosé par *ferrei ostii*), que l'irlandais *iarn* et le gallois *haiarn*.

Le vieux haut allemand *lôth*, le plomb, l'anglais *lead*, est le même mot que l'irlandais *luaidhe*. L'allemand a un autre mot *Blei*, d'origine incertaine.

On peut ainsi constituer une longue liste de mots à la fois particuliers et communs au celtique et au germanique, plus précisément à toute l'étendue du monde germanique. Ces mots sont des substantifs.

S'agit-il de termes provenant d'une langue-mère? S'agit-il d'emprunts d'une langue à l'autre (2)? Il y a des emprunts du celtique au germanique, mais ils sont tout récents et ne doivent pas nous arrêter. Ce sont particulièrement ceux que l'irlandais a faits aux langues scandinaves au temps des Wikings. — Il y a des emprunts avérés du germanique au celtique.

C'est d'abord une série de mots qui n'ont pas subi la mutation consonantique du germanique et qui ont été vraisemblablement empruntés après, tout au moins après que le phénomène eut cessé d'influencer la graphie (3).

Le gaulois *carruca*, d'où nous avons tiré charrue, a donné le vieux haut allemand *charruh*, allemand *Karch*.

Le gaulois *keliknon*, tour, étage supérieur, a été emprunté tel quel par le gothique.

L'allemand *Pferd*, vieux haut allemand *pfer/rit*, vient du gaulois *paraveredus*. Il faut noter qu'une bonne partie du vocabulaire de la cavalerie et de la carrosserie est commun au germanique et au celtique et a toutes les chances du monde d'avoir été emprunté à ce dernier.

(1) *Ibid.*, p. 362.
(2) La question est discutée méthodiquement dans F. Kluge, CCXII, p. 325.
(3) *Ibid.*, II, p. 324 ; S. Feist, CCCXXVI, p. 482.

L'anglais *breeches* (pantalon, culottes, vieil islandais *brok*), dérive du gaulois *brâca* (1).

D'autres emprunts sont postérieurs à la perte du *p* par le celtique.

L'allemand *land* vient d'un celtique °*landâ*, qui a donné en irlandais *lann*, en gallois *llan*. Il désignait au moyen âge à la fois la lande et le terrain qui entourait l'église. Le mot vient de la racine de **plānus*.

L'allemand *Leder*, cuir, vient d'un mot celtique représenté par l'irlandais *lethar*, le gallois *lledr*. La racine comportait le *p* du latin *pellis* et de l'anglais *fell*.

En présence de ces faits, des savants, comme d'Arbois de Jubainville, ont été amenés à supposer de nombreux emprunts antérieurs à la mutation consonantique du germanique ou à la perte du *p* par les langues celtiques (2).

Parmi les termes communs aux deux groupes de langues, il y a toute une série de mots appartenant aux vocabulaires politiques, juridiques ou militaires. Quelques-uns de ces mots sont des emprunts certains au celtique, mais il est difficile de douter que l'ensemble le soit (3).

Le gaulois *ambactus*, qui signifiait serviteur (ἀμφιπόλος), mais avec un sens qui tendait vers celui de ministre, a donné le vieux haut allemand *ambaht*, avec le même sens, et l'allemand *amt*.

Le gothique *reiks*, prince, et *reiki*, royaume, viennent du gaulois *rix* et *-rigion* (irl. *rige*) et non pas de l'indo-européen *rēx* et des mots correspondants. L'*ē* indo-européen aurait donné *â* en allemand.

On explique de la même façon la ressemblance des mots suivants :

l'irlandais *oeth*, serment, l'allemand *Eid*, l'anglais *oath* ;

(1) Ici la dérivation peut s'être reproduite en sens inverse. J. VENDRYÈS, CXL, 1912, p. 377.
(2) S. FEIST, CCCXXVI, p. 170, 482; F. KLUGE, CCXI, p. 787.
(3) D'ARBOIS, CCCI, II, p. 335 et suiv.; du même, CCXCIX, p. 170.

l'irlandais *luge*, serment, le gothique *liuga*, mariage; ici l'emprunt a été spécialisé;

l'irlandais *fine*, famille, le vieux haut allemand *wini*, époux; le vieux scandinave *vinr* signifie ami; (même spécialisation);

le gallois *rhydd*, libre, et l'allemand *frei* (1);

l'irlandais *giall*, otage (**geislos*) et l'allemand *geisel*;

l'irlandais *orbe*, héritage, et l'allemand *Erbe*;

l'irlandais *air-licim*, je prête, représente un mot celtique qui correspond au gothique *leihvan* et à l'allemand *leihen*, prêter.

Le vieux breton *guerth*, la valeur acquise, représente le prototype du gothique *wairþs*, de l'allemand *werth*, valeur.

L'allemand *Bann*, ordre, vient d'un mot celtique représenté par l'irlandais *forbanda*, prescription légale.

Termes de guerre, d'autre part :

l'allemand *beute* vient d'un celtique *bŏdi* qui se trouve dans le nom de la reine *Boudicca*, dans l'irlandais *buaid*, victoire, et le gallois *budd*, proie, butin;

l'allemand *brünne*, la cuirasse, l'armure de poitrine, vient d'un mot celtique que représentent l'irlandais *bruinne* et le gallois *bronn*, poitrine.

Le chant de guerre des Germains, le *barditus*, porte un nom dont l'origine s'aperçoit à travers le gallois *barddawd*, la science des bardes. C'était un chant des bardes germaniques.

De tous temps, comme on sait, les troupes les mieux équipées, les mieux ordonnées, ont fourni aux autres du vocabulaire militaire (2).

Les ressemblances des vocabulaires celtiques et germaniques attestent une longue période de vie commune. A supposer que les Celtes et les Germains aient jamais parlé la

(1) D'une forme indo-européenne, *prijo-s*, cf. sk. *priyaḥ*, aimé. D'ARBOIS, CCCI, II, p. 337.

(2) On peut y ajouter quelques termes religieux, par exemple : vx. saxon, *nimid* (*de sacris silvarum quae nimidas vocant*); cf. D'ARBOIS, *ibid.*, p. 377; S. Feist, CCCXXVI, p. 351) = gaulois, *nemeton*; le nom de *Velleda*, chez les Bructères, = irl., *ban-file*, femme prophète, voir t. II, p. 37.

même langue, leurs relations se sont prolongées bien après la séparation de leurs dialectes. Mais il est difficile de croire qu'ils aient jamais été frères de langue, en raison de la différence de structure des deux langages (1). Ils n'ont été vraisemblablement que frères d'adoption. Les plus caractéristiques des faits cités s'expliquent par des emprunts du germanique au celtique. Ce sont les emprunts d'un peuple qui demande à un autre à la fois des objets et des notions, de la civilisation, des objets et des notions désignés par des substantifs. Les Celtes paraissent avoir été pendant de longs siècles les instituteurs des peuples germaniques. Il y eut même peut-être plus et je suis tout disposé à croire que l'on ne peut pas écarter l'hypothèse qui a déjà été formulée, en particulier par d'Arbois de Jubainville, d'associations politiques entre les Germains et les Celtes, quelle qu'ait pu en être la nature, alliance, sujétion, formation d'un *Reich* commun, ou quelle qu'ait pu en être l'étendue (2).

Les relations du celtique avec le germanique sont donc d'une nature bien différente des relations du celtique avec l'italique. D'une part deux langues issues d'une langue-mère qui n'est pas encore trop lointaine, d'autre part formation d'un vocabulaire commun au contact de deux peuples dont l'un a subi très fortement l'influence de l'autre, à des dates diverses, en tout cas de bonne heure et sans que leur voisinage ait jamais été rompu.

Dans cette influence du celtique sur le germanique, il est impossible de faire la part de l'influence exercée respectivement par chacun des dialectes celtiques. Rien n'empêche de penser que les ancêtres des Irlandais aient été en contact avec les Germains, comme les Britons et les Gaulois.

D'autre part les mots empruntés se trouvent aussi bien dans les dialectes orientaux et septentrionaux du germanique

(1) F. Kluge, CCXI, p. 324; J. Mansion, CXXXI, LVI, p. 191-239; CXL, 1914, p. 387.
(2) D'Arbois, CCCI, II, p. 323; O. Bremer, *In* CCCLXVIII, III, p. 787.

comme le scandinave et le gothique que dans les dialectes méridionaux et occidentaux (1).

C'est tout le celtisme qui a influencé tout le germanisme. Son influence s'est étendue même bien au delà à travers les Germains, sur les Balto-Slaves et sur les Finnois.

V

Langues celtiques et langues balto-slaves.

Le vocabulaire du Nord-Ouest.

On a déjà remarqué plus haut que les indices de la parenté des langues occidentales s'étendaient en partie aux langues slaves et baltiques. Mais les linguistes ont été surtout frappés par le fait que ces langues possédaient en commun un grand nombre de mots qui manquent à l'indo-iranien, à l'arménien et au grec. Ils distinguent un vocabulaire du Nord-Ouest (2) qui s'oppose particulièrement en Europe au vocabulaire méditerranéen. De part et d'autre, deux aires de civilisation, deux aires de circulation. Il est inutile de démontrer que la Méditerranée en fut une. La zone, où l'on suppose que les vocabulaires du Nord-Ouest ont été parlés, a été le théâtre de faits de civilisation généralisés, qui apparaissent dans l'archéologie préhistorique : diffusion du rite de l'incinération à l'âge du bronze ; diffusion contemporaine de la poterie du type de Lusace (3); commerce de l'ambre (4). Ce sont des faits de cir-

(1) Frank Fischer, CC, 1909, n° 85. Cf. CXL 1912, p. 377. — On le voit, il s'en faut que le celtique puisse paraître avoir fourni le vocabulaire indo-européen du germanique. Le germanique a des mots communs avec le latin qui n'existent pas en celtique; peut-être les a-t-il empruntés à l'italo-celtique. Mais il a aussi des mots qui font partie du bagage commun des Indo-Européens et manquent à l'italique et au celtique. Il en a même qu'il ne partage qu'avec les langues indo-iraniennes: par exemple, un mot du vocabulaire religieux tel que le vieil islandais *draugr*, spectre, qui n'est autre que le sanscrit védique *druh* et l'avestique *druj* (S. Feist, CCCXXVI p. 189, 191, 195, 211, 213 et suiv., 263).

(2) Meillet, CCXVI, I p. 17 : Le vocabulaire du Nord-Ouest.

(3) Déchelette, CCCXVIII II, I, p 385. H. Hubert, *La poterie de l'âge du bronze et de l'époque de Hallstatt dans la collection de Baye*, CXLIII, 1910, p. 5 et suiv.

(4) Déchelette, II, I, p. 623-627.

culation dans une zone donnée, dont, au surplus, le climat est le même, à peu de différences près, convient aux mêmes cultures et comporte à peu près la même flore. Des communications de cette sorte sont de nature à provoquer des échanges entre les langages; des mots correspondent aux faits de civilisation, qui ont pour milieu les deux aires ; d'autres ont été adoptés par les hommes qui y circulaient. On peut supposer une *lingua franca* pour le Nord-Ouest de l'Europe, comme pour la Méditerranée.

Les langues italiques et les langues celtiques dont le domaine a débordé pour les unes au sud, pour les autres au sud-ouest de la grande plaine de l'Europe du Nord où l'on situe le vocabulaire du Nord-Ouest, y participent néanmoins. Dans son évolution méditerranéenne, l'italique s'est rapproché du grec, mais de nombreuses concordances prouvent qu'il tient aux langues du Nord. De même le celtique possède beaucoup de mots qui ont des équivalents dans les langues slaves d'une part, de l'autre dans les langues baltiques, lithuanien, letton, vieux prussien. Il est intéressant que le celtique, aussi bien que l'italique, conserve, comme une trace de son origine, sa part du vocabulaire septentrional.

On a dressé de longues listes où nous allons puiser discrètement. Des mots qui s'y trouvent, les uns sont particuliers au celtique et aux langues en question (on a même posé, comme pour le germanique, la question d'emprunts). Les autres figurent également en germanique et en latin.

Toutes ces langues ont un même mot pour désigner la mer. Elles le vocalisaient différemment, le celtique avec un *o* : *mori* (*Morini, Aremorici*), en irlandais *muir*, en breton *mor* ; le latin avec un *a*, *mare* ; le germanique et le balto-slave avec un *ŏ* ou un *ă* ; vx. island. *marr*, all. *Meer*, slave *morje*, lithuanien *maris* (1).

(1) MEILLET, CCXVI, p. 22. Pour les mots suivants, voir MEILLET, *Ibid.*, p. 18 et suiv.; BERNECKER, CXCI, ss. vv.

Quelques mots où ces langues concordent sont des mots de la vie sociale, comme le nom du peuple qui se présente sous les formes suivantes : en irlandais, *tuath*; en osque, *touto*; en gothique, *þiuda* ; en lithuanien, *tauta*. Une même racine *val-vla* désigne la puissance, la grandeur, la domination territoriale, le territoire. C'est celle du latin *valere*, de l'allemand *walten*, du slave *vladi*; elle est représentée en celtique par l'irlandais *flaith*, domination, territoire, le gallois *gwlad*, d'où *gwledic*, le prince.

La plupart des mots communs sont relatifs à la culture, à la flore, aux animaux :

Le vx. slave *zrŭno*, grain, le lithuanien *zirnis*, pois, correspondent au latin *grānum*, à l'irlandais *grán*, au gothique *kaurn* et à l'anglais *corn*.

Le russe *bòroźno*, farine de seigle, correspond à l'adjectif gothique *barizeins*, d'orge, au latin *farina*, et au gallois *bara*, pain.

Nous avons parlé plus haut (1) du nom de la pomme.

Le porc, *porcus* en latin, se disait *orc* en irlandais, *farah* en vx. haut-allemand, *paſszas* en lithuanien, *prase* en vieux slave.

Le latin *faba*, la fève, correspond au vieux prussien *babo*.

Il va de soi que le celtique et le germanique présentent plus de concordances particulières avec les dialectes baltiques que l'italique. Celles du latin sont des survivances. Celles du germanique ont été conservées par des rapports certains de voisinage. Il en a été de même dans une large mesure de celles du celtique. La Baltique et la mer du Nord ont uni les riverains comme la Méditerranée. Il se peut d'ailleurs que, au centre de l'Europe, les Celtes aient été voisins des premiers Slaves comme des Germains.

Les mots suivants n'appartiennent qu'aux Celtes, Germains et Slaves :

(1) P. 70.

Un nom de plante qui sert à désigner alternativement l'*if* et le *saule :* gallois *yw*, if ; vx. haut-allemand *twa*, *Eibe*, if ; vieux slave *jiva*, saule ;

Le nom du plomb *luaide*, en irlandais, *lóth* en vx. haut-allemand, se trouve en russe, sous la forme *luda*, et désigne l'étain.

Les langues celtiques présentent avec les langues balto-slaves des concordances que ne présente pas le germanique. Elles peuvent résulter des pertes de celui-ci. Mais elles peuvent également être particulières et typiques. Les unes portent sur quelques termes de sens abstrait ou général relatifs à des qualités, à des façons d'être. Celles-ci sont des témoins d'un passé commun, peut-être lointain. Ainsi l'irlandais *cotlud* (gén. *cotulta*), sommeil, dormir, est le composé d'un verbe que le lithuanien possède sous sa forme simple, *tuleti*, être tranquille. L'irlandais *gal*, valeur, puissance, se retrouve dans le lithuanien *galeti*, pouvoir, et le vieux slave *golemŭ*, grand. D'autres portent sur des choses concrètes ou sur des notions sociales. Par exemple, à l'irlandais *mraich*, *braich*, au gallois *brag*, au gaulois *brace*, le malt, correspond le russe *braga*, avec le même sens. A l'irlandais *sluag*, troupe, correspond le slave *sluga*, serviteur, et le lithuanien *slauginti*. M. Schakhmatov (1) a dressé une longue liste de mots du slave commun qui seraient empruntés au celtique, mais elle est sujette à critique. Il est à penser néanmoins qu'une partie des concordances avec le balto-slave se sont établies, à travers le germanique, par-dessus le germanique, par des emprunts du balto-slave.

Les langues finnoises elles-mêmes ont pris part à ces emprunts. Mais il ne s'agit plus ici de l'héritage d'un passé com-

(1) A. Schakhmatov, **XXIV**, XXXIII, p. 51-99 ; **CXL**, 1912, p. 391 et suiv. L'auteur rapproche russe *bojarinu*, chef, et irlandais *bo-aire*, propriétaire ; slave *otia*, père, et irlandais *aithech*, maître de maison. Beaucoup de mots de la liste sont communs non seulement au celtique et au slave, mais au germanique et au latin. Cf. A. Meillet, *Revue des Études slaves*, I, 1921, p. 190, n. 1 ; Lubor Niderlé, **CCCLXIV**, I, p. 24 et suiv.

mun. Il est bon de noter ces emprunts parce qu'ils nous donnent une mesure du rayonnement de la civilisation celtique.

Quelques-uns de ces termes politiques et de ces termes de droit que le germanique a empruntés au celtique sont passés au slave et au finnois (1).

Le nom de la dette : au vieil irlandais *dliged,* correspond le slave *dlŭgŭ* (2), à travers le gothique *dulgs* (ci-dessus) ;

le nom de l'héritage, *arbe* en finnois,

le nom de la valeur, *verta* en finnois,

le nom du royaume, *rikki* en finnois, ces deux derniers empruntés plus ou moins récemment,

le nom de la fonction, *ammatti* en finnois.

Dans ces différents mots, c'est probablement l'intermédiaire germanique qui a été emprunté. Le rayonnement est un reflet, peut-être très proche, peut-être fort lointain.

Mais comme exemple d'emprunt direct, j'invoque la ressemblance du finnois *tarvas* et du celtique *tarb,* taureau. Il n'y a pas d'intermédiaire germanique.

Ces faits marquent dans l'aire de la civilisation du Nord-Ouest, la circulation, l'expansion de la civilisation celtique.

(1) D'Arbois, CCCI, II, p. 348.

(2) Le vieux-slave *dlugu,* le russe *dolgu,* de la racine *dhlegh,* qui a donné à l'irlandais *dliged,* devoir, loi au latin *indulgere, indultum* (autorisation), au gothique *dulgs,* dette, sont des dérivés du germanique. Voir Vendryès, *La racine occidentale* « dhlegh », CXL, 1923, p. 429.

CHAPITRE IV

LA LANGUE *(fin)*

I

Langues celtiques et langues indo-européennes de l'Est et du Sud-Est. — Conclusion.

Le celtique a eu d'autres contacts que ses contacts germaniques, slaves et italiotes. Lorsque les Latins et les Ombriens furent descendus dans leur péninsule, ils laissaient les Celtes à découvert vers l'Est. De ce côté se sont parlées diverses langues indo-européennes qu'il serait intéressant de connaître pour avoir une idée complète des affinités du celtique. C'étaient l'illyrien, le thrace, le dace, le gète. Les Illyriens ont eu des rapports historiques avec les Celtes, les Daces également. Mais jusqu'où remontent-ils ? Les Thraces ont eu certainement avec eux des ressemblances religieuses qui peuvent remonter à de très anciens rapports de civilisation. Ces diverses langues n'ont pas disparu sans laisser de traces. Il reste quelque chose de leurs vocabulaires dans les vocabulaires slaves, roumain, albanais et grec.

Ce dernier est fort composite. Il a hérité des langues parlées sur le sol des pays grecs avant l'arrivée des Hellènes proprement dits. Il y en avait d'indo-européennes qui ne se classent pas. D'autre part il a recueilli beaucoup de mots de dialectes voisins. Ses savants se sont intéressés à ces éléments étrangers du langage et les ont recueillis pieusement dans leurs dictionnaires.

Le grec présente un certain nombre de mots qui lui sont

communs avec le celtique, soit avec le celtique seul, soit avec lui et l'une ou l'autre des langues que nous venons de passer en revue. Ce sont le plus souvent des mots rares (1). Plus exactement les cas les plus frappants sont des mots rares, c'est-à-dire des mots étrangers. Ainsi le grec, qui n'a qu'une parenté lointaine avec le celtique, nous a conservé les témoins de langages qui en étaient beaucoup plus proches. Par exemple le mot Ἀκράγας contient un mot κράγος qui ne signifie pas le cri, mais le rocher, comme le gallois *craig* (2); le mot peut être sicule ou ligure; or le celtique a absorbé, comme le grec de Sicile, une partie du vocabulaire ligure. Il y a d'autre part des emprunts réciproques, dont les voyageurs et les colons grecs ont été les agents. Le grec πρῖνος, l'yeuse, est le gaulois *prenne* (irlandais *crann*) (3). Le vieil irlandais *meccon*, racine, le gaélique *meacan*, carotte, rappellent le grec μήκων, pavot, comme le vieux slave *makŭ* et l'allemand *mohn* (4).

Le grec nous a gardé quelques reliques des langues anciennes d'Asie Mineure dont les unes, comme le phrygien, qui est du thrace, appartiennent au groupe des langues européennes énumérées plus haut, dont les autres sont au moins en partie indo-européennes, comme le hittite. On peut y glaner quelques concordances avec le celtique (5). Un autre héritier de ces langues est l'arménien, dont la position est difficile à fixer dans l'ensemble des langues indo-européennes. Il paraît encore plus distant du groupe celtique que le grec.

(1) βρίνθη, Hésych., βρίνθος. Cf. gall. *bryn*, colline; gaulois, *ex monte Brenno*, Holder, **CCVII**, I. p. 525.

(2) Pedersen, **LXX**, XXIV, p. 270.

(3) E. Boisacq, *Dict. étym. lang. gr.*, s. v. πρῖνος; Pedersen, **CCXXVIII**, I, p. 44, 159.

(4) Mac Bain, **CLXXXIX**, s. v *meacan*. D'autres ressemblances du grec et du celtique deux à deux sont tellement singulières, qu'elles peuvent n'être qu'apparentes. Telles sont les homonymies du gallois *cerd*, art, et du grec κέρδος; de l'irlandais *cian*, long, et du grec κεῖνος (éloigné). Cf. Boisacq, s. v. κέρδος; Mac Bain, s. v. *cian*.

(5) Par exemple, Δίνδυμος; cf. irlandais *dind*; vx. isl. *tindr*.; all. *Zinne*.

Avec l'éloignement, les rencontres paraissent s'espacer (1).

Toutefois les deux groupes de langues indo-européennes dont les domaines sont les plus éloignés du celtique et qui sont placées au pôle opposé de l'extension indo-européenne ont avec lui les affinités les plus singulières, dont le caractère systématique s'impose à l'attention.

La parenté du celtique et de l'indo-iranien se reconnaît à un vocabulaire commun ; mais celui-ci ne comprend qu'un nombre insignifiant de mots qui comptent vraiment : peu ou point de termes techniques, les formes féminines des noms de nombre trois et quatre ; enfin un groupe important de mots de la langue religieuse ou politico-religieuse. Dans ce domaine, l'italique est en communauté avec le celtique et l'un et l'autre sont en communauté avec l'indo-iranien ; même des institutions ont été conservées qui correspondent à ce vocabulaire ou qui en expliquent la conservation (2).

Le celtique possède deux mots pour désigner la foi religieuse, l'irlandais *crabud*, gallois *crefydd*, et l'irlandais *iress*. Ils n'ont de correspondant qu'en indo-iranien : le sanscrit *viçrabdhah*, qui signifie croyant, et le pehlvi *parast*, adorateur.

Le sanscrit *çraddhâ*, « la confiance dans les vertus de l'offrande », a pour équivalents le latin *crēdō* et l'irlandais *cretim* (3).

(1) Les Celtes des Iles Britanniques ont conservé plusieurs types de bateaux de peaux, construits en branchages couverts de cuir, qui sont désignés sous le nom générique de *corach* ; c'est l'irlandais *curach*, le gallois *cwrwg*, en bas-latin *curucus*. Ces *corach* sont tout à fait semblables aux kelks du Tigre et de l'Euphrate. Tous les monuments assyriens ont représenté ces ancêtres des actuels « coracles ». Les différentes formes de ces bateaux étaient employées en Arménie. C'est ce qui résulte de la lecture des campagnes d'Arménie des rois assyriens. En arménien, le mot *kur* désigne un bateau. C'est une coïncidence tout à fait singulière et qui ne paraît pas être une rencontre du hasard. Il est tentant de rattacher le mot à une racine indo-européenne, celle de *corium*, le cuir MAC BAIN, **CLXXXIX**, s. v *curach* V. plus bas, p. 238.

(2) J. VENDRYÈS, *Les correspondances de vocabulaire entre l'indo-iranien et l'italo-celtique* **XCIII**, XX, 1918, p. 265-285.

(3) J. VENDRYÈS, **CXL**, XLIV, 90.

Au latin *jus*, conservé dans l'irlandais, *huisse* (**justiios*) répond le zend *yaoš* (sanscrit *yoḥ*).

Le nom du roi est commun aux deux groupes : sanscrit *rāj* (thème *rāj*) et *rājan-* ; latin *rex* ; celtique *rix*.

La racine qui signifie boire a gardé la même forme : *pibāmi*, *bibo*, *ibim* (irl.). Boire la liqueur sacrée est un acte essentiel du culte. — Allumer le feu en est un autre. Ici encore les racines se recouvrent et se reconnaissent à leurs nasales : irlandais *-andaid*, allumer ; sanscrit *inddhé*, il allume. Le grec dit αἴθω.

Pour désigner le lait, boisson religieuse, l'irlandais a deux mots de parenté indo-iranienne, *gert*, crème, qui rappelle le sanscrit *ghṛtam*, beurre rance et *suth* (1), le sanscrit *sutáḥ*, pressuré, c'est-à-dire le *sómaḥ*.

La racine **bheud* a donné au sanscrit *bhāvayati*, il fait prospérer, au latin le nom du dieu *Faunus* et à l'irlandais celui de la déesse *Buanann*.

On a souvent rapproché du latin *Neptunus*, qui évoque l'irlandais *Nechtan*, l'un des noms secondaires du dieu marin *Nuada Necht*, le sanscrit *napta-* et de l'irlandais *triath* ou *trethan*, mer, le nom sanscrit du dieu *Tritaḥ* (*Tritaḥ Āptyaḥ*, Trita l'aquatique), zend *θraētaonō* (2). M. Vendryès ajoute à la comparaison de ces noms de dieux aquatiques, des seuls noms divins qui se répondent de part et d'autre, celle des noms de fleuves *Sinnae*, le Shannon, et *Sindhuḥ*, *Danuvius* et zend *danuš*, fleuve (3).

Les affinités des dialectes désignés actuellement sous le nom de tokharien (4) et du celtique sont de nature gramma-

(1) Sur *suth*, XCI'I, p. 277. Le mot est conservé par une glose de Cormac (*Sanas Cormaic* éd. K. Meyer, p 111, n° 1283).

(2) Pedersen, I, p 132, 179 ; cf. gr.

(3) Je reviendrai sur le parallèle des institutions celtiques et indo-iraniennes dans la dernière partie de cet ouvrage.

(4) A Meillet, CLXII, I, p. 1-19. S. Lévi et A. Meillet, XCIII, XVIII, 1914, p. 1 et suiv.; A. Meillet, CXXXVII, août 1912, p. 135 et suiv.; Pedersen, CCXXVIII, II, p. 396, 673; S. Feist, CCCXXVI, p. 428 et suiv.

ticale, comme celles du celtique et de l'italique. Il comporte un médio-passif ou déponent avec des formes verbales en *-r-* (1). Il a d'autre part, comme le latin et le celtique, un subjonctif en *-a-*, tiré d'un thème distinct de celui de l'indicatif (2). On a déjà dit qu'il appartient au groupe des langues de *centum*, et d'autres analogies de structure phonétique ont été signalées (3). Ce système d'analogies, fort différent de celui que le celtique forme avec l'indo-iranien, fait penser, toutes proportions gardées, à une parenté comparable à celle de l'italo-celtique, mais effacée par le temps. Les Tokhariens ont vécu dans l'ambiance indienne, ont été nourris de pensée et de littérature indienne; leur vocabulaire s'en ressent. C'est la structure de leur langue qui invite à leur chercher des cousinages occidentaux. Mais faut-il penser qu'ils aient cheminé d'Europe en Asie? L'archéologie préhistorique a noté des traces nombreuses de cheminements d'Europe en Asie à des dates qui ne s'accordent pas à celle que l'on peut assigner à la dissociation d'un groupe occidental dont aurait fait partie le tokharien. Je suis persuadé qu'il s'en est produit d'autres d'Asie en Europe précisément à cette date (4). Je crois aussi que la découverte du tokharien, comme celle des inscriptions hittites, oblige à reporter vers l'est le berceau des langues indo-européennes et que celles-ci étaient relativement différenciées avant leur expansion vers l'occident.

Voisinage limité avec les Grecs ou les peuples dont le langage n'apparaît qu'à travers le grec, communications

(1) J. VENDRYÈS, *Les formes verbales en -r du tokharien et de l'italo-celtique*, **CXL**, 191 , p. 129 et suiv. : *aikemar*, je connais ; *ahalmasdhar*, tu nais ; *ayilr*, il s'attribue. On peut opposer le vers latin : *tunicaque inducitur artus* (VIRGILE, *Énéide*, VIII, 457) à la phrase tokharienne : *wastsi* (cf. vestis) *yamassilr*. Cf A. MEILLET, **LXXV**, 1911, I, p. 454.
(2) **LXXV**, p. 142 : *wärpnalr*, il admet ; subjonctif, *wärpalar*.
(3) A MEILLET, **XCIII**, XVIII, p. 24.
(4) S. FEIST, **CCCXXVI**, p. 423 et suiv.

nombreuses avec les Balto-Slaves, soit par contact direct au centre de l'Europe, soit à travers les Germains; surface de contact très étendue du côté germanique; communauté plus ou moins complète avec les Italiotes à une date peu éloignée, mais dont la rupture a certainement précédé, nous le verrons, l'éloignement définitif des Celtes vers l'Ouest, voilà ce qui ressort immédiatement d'un examen comparatif des langues avec les langues indo-européennes de l'Europe. C'est vers le centre de l'Europe, probablement autour de la Bohême, que ces rapports complexes peuvent s'être trouvés réalisés presque intégralement et simultanément pendant ce temps où s'est décomposée la communauté italo-celtique. Les comparaisons qui ont été faites entre le celtique et les langues orientales de l'indo-européen, indo-iranien et tokharien, ouvrent des vues sur un passé plus lointain, sans permettre de reculer outre mesure la séparation des groupes extrêmes, et invite à déplacer vers l'Orient, où je n'essaierai pas de le retrouver, le point de jonction des groupes voisins.

En définissant les peuples celtiques par leur langue, j'ai pris un élément de définition qui vaut pour les peuples tout constitués, de quelque façon qu'ils se soient formés, quelques éléments qu'ils aient absorbés, et c'est bien ainsi que je préfère les considérer. Le travail sommaire de comparaison qui vient d'être fait nous a largement renseignés sur l'élément qui a fourni la langue ou le principal de la langue, et les affinités si précises qu'elle présente avec les groupes extrêmes de l'indo-européen ne permettent pas de douter que son élément formateur ne soit de la même souche. Mais il a laissé apparaître dès le début, malheureusement d'une façon peu claire, la composition complexe des peuples celtiques et que, dans la différenciation de leurs langues, une part devait être attribuée aux tribus allogènes qu'ils se sont agrégées.

II

Ibère, ligure, rète.

Les écrivains anciens, grecs et latins, dont nous tirons une partie de nos informations sur les Celtes, les mettent en opposition à l'ouest de l'Europe avec deux peuples de grande dimension, d'extension changeante et problématique, les Ibères et les Ligures, qui, eux-mêmes, en recouvrent évidemment beaucoup d'autres.

Les Ibères sont signalés par les anciens dans les Iles Britanniques. Est-ce la ressemblance du nom des Ibères avec celui du peuple éponyme de l'Irlande, les Hiberni? Est-ce le grand nombre des bruns à l'ouest de l'Angleterre, qui frappait déjà Tacite (1)? Au temps de César, les Ibères d'Espagne empiétaient largement sur la Gaule en Aquitaine (2). D'un autre côté, les Ibères auraient occupé l'Italie entière et la Sicile, dont les premiers habitants historiques, les Sicanes, seraient en effet des Ibères (3). Dans la péninsule ibérique, qu'ils avaient partagée longtemps avec les Ligures (4), les Ibères nous paraissent dater de si loin qu'il paraît impossible de ne pas les prendre pour des autochtones.

Mais le problème se pose avec précision et comporte plusieurs solutions. L'une d'elles consiste à identifier les Ibères et les Basques, qui seraient les héritiers de leur langue dans l'Europe d'aujourd'hui. Bien qu'elle ait encore des tenants, elle se défend mal au point de vue linguistique (5) et ne se

(1) Philipon, **CCCLXIX**. p. 296; Tac., *Agr.*, 11.
(2) Cés., *B. G.*, I. 1; Str., 4, 1, 1; 4, 2, 1; Philipon, **DXVI**, p. 302 ; cf. d'Arbois, **CCX IX**, p. 91.
(3) Philipon, **CCCLXIX** p. 304, 160, 305.
(4) A. Schulten, **DXVIII**, I, p. 54; P. Bosch Gimpera, **DIII**, p. 49 et *passim*; Av., *Ora maritima*, 195 et suiv.
(5) Philipon, **DXVI**, p. 1 et suiv.; **CCCLXIX**, p. 158 et suiv.

défend pas au point de vue archéologique (1). Les Basques sont les restes de populations préhistoriques confinées dans les Pyrénées. On a vu plus haut que la comparaison du basque avec les langues celtiques était infertile. Si l'ibérique était représenté par le basque, la part prise par les Ibères à la constitution des sociétés celtiques ne pourrait évidemment pas être révélée par la linguistique.

Par la suite on a rattaché les Ibères aux Berbères de l'Afrique du Nord, dont les langues avaient été déjà rapprochées du basque (2). M. Schulten et ses élèves et collaborateurs espagnols, dont M. Bosch Gimpera, ont donné une forme scientifique à cette solution du problème (3) dans une suite de travaux importants, où ils ont joint des raisons archéologiques de grande valeur (4) à ces données linguistiques. Ils ont reconstitué ainsi un tableau fort plausible de l'expansion des Ibères en Espagne.

Un élève de d'Arbois de Jubainville, M. Philipon, a présenté à deux reprises une autre théorie (5) fondée sur la distinction absolue des Tartessiens et des Ibères (6) et sur l'élimination des Ligures de la péninsule Ibérique (7). Tartesses et Ibères ont occupé les uns une grande partie (8), les autres la presque totalité de la Gaule à des dates diverses, mais encore récentes. Les uns et les autres seraient des Indo-Européens (9) venus d'Asie, les premiers par mer et par l'Afrique, les deuxièmes par terre et par le Nord (10). M. Philipon a constitué aux Ibères un vocabulaire distinct du tartesse, à base de noms géographiques et de noms propres où il a fait

(1) P. Bosch Gimpera, **DIII**.
(2) Philipon, **DXVI**, p. 1 et suiv.; Boudard, **DVI**, p. 92.
(3) Schulten, **DXVI**, I, p. 50-51; Bosch Gimpera, **DIV**.
(4) Voir plus loin, p. 344 et suiv.
(5) Philipon, **CCCLXIX**, p. 151 et suiv.
(6) Philipon, **CCCLXIX**, p. 51. — (7) **CCCLXIX** p. 133.
(8) Philipon, **DXVI**, p. 53; **CCCLXIX**, p. 154.
(9) Philipon, **DXVI**, p. 50, 57 et suiv.; **CCCLXIX**, p. 155, 163, 165 etc.
(10) Ainsi s'expliqueraient les Ibères roux de Silius Italicus (16, 472).

entrer des mots manifestement celtiques comme *gurdus* (1), d'autres que l'on est accoutumé à rattacher au ligure, comme les noms du Rhône, de la Seine (*Sequana*), de l'Isère (*Isara*), d'Albe et d'Albion (2), même de l'Elbe (*Albis*) qui est certainement germanique (3), qui a de grandes ressemblances par conséquent avec le celtique et ne diffère du ligure qu'assez peu. Il en résulterait (4) que l'ibère aurait laissé des noms géographiques à toute la France (5), même des noms de ville (6), à l'Allemagne occidentale jusqu'à l'Elbe (7), à la Grande-Bretagne (8), à toute l'Italie, sans parler des traces de leur voyage d'Orient en Occident.

Malheureusement, M. Philipon n'étaie ses conclusions ethnologiques d'aucun fait archéologique et de très peu de chronologie. Pour moi, qui accepte sous bénéfice d'inventaire bien des vues de M. Philipon et tiens le plus grand compte des témoignages ethnologiques des auteurs anciens, le seul groupe de faits archéologiques qui puisse correspondre au domaine que l'on pourrait tracer à l'aide de ces données choisies est la série des sépultures où se trouvent des vases en forme de cloches, décorés de zones gravées (9), des plaquettes perforées appelées brassards d'archers, des boutons coniques, des poignards de silex ou de cuivre, qui sont répandues de la Sicile au nord de l'Italie, en Sardaigne, dans la péninsule ibérique de la Catalogne à la Bétique et aux environs de Lisbonne, en France des Pyrénées et de la Provence à la Bretagne, dans les Iles Britanniques, en Hollande, dans les vallées du Rhin et du Danube, en Bohême et dans la

(1) PHILIPON, **CCCLXIX**, p. 169. Voir plus haut, p. 46. Pour *briga*, la question sera discutée p. 358.
(2) *Ibid.*, p. 299. — (3) *Ibid.*, p. 300.
(4) M. Philipon attribue encore à l'ibère les mots en *-asc*, *-osc-*, voir plus loin.
(5) Ataravus, l'Arroux; Vesera, la Vézère; PHILIPON, **CCCLXIX**, p. 330.
(6) Agedincum, Avaricum, *Ibid.*, p. 303.
(7) *Ambra*, Ammer; *Visera*, Weser; *Leisura*, Lieser, *Ibid.*, p. 295, 300.
(8) *Tamaros*, *Isca*, *Ibid.*, p. 296.
(9) DÉCHELETTE, I, p. 549-552; A. DEL CASTILLO YURRITA, **CCCIX**.

moyenne vallée de l'Elbe. C'est justement aux sépultures à vases campaniformes que peut correspondre en Sicile la période des Sicanes (1). Leur aire d'extension coïncide en partie avec celle des monuments mégalithiques, mais elle la déborde. Le nom Ibère est le dernier qui nous reste pour l'attacher à cette civilisation surtout côtière de l'Europe occidentale dont les monuments mégalithiques sont les plus illustres témoins. S'il en est bien ainsi, l'élément ibère serait entré pour une part notable dans la composition des peuples celtiques. Il se peut donc que, dans le résidu du celtique, il y ait de l'ibérique, mais il est difficile de l'y déceler.

(1) A. del Castillo Yurrita, CCCIX, p. 126 et suiv.

CHAPITRE V

LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

I

Traces archéologiques de la civilisation des Celtes. La civilisation de la Tène. Galates et Gaulois d'Italie.

Il a été plusieurs fois question d'archéologie dans les chapitres précédents. C'est qu'il est à peu près impossible de séparer complètement les données archéologiques des données ethnologiques dans l'histoire et la préhistoire des peuples anciens. Les deuxièmes permettent d'expliquer les premières et réciproquement. Au surplus, elles se complètent. L'archéologie en effet rassemble les données éparses de l'ethnographie des peuples dont la civilisation est connue surtout par ses restes incorporés au sol. Indices légitimes des peuples disparus, au même titre que leur toponymie — et dans toute la mesure où est fondé le postulat de l'ethnographie, qui représente et distingue les peuples par leurs civilisations. Indices malheureusement incomplets, car, pour les temps où ils nous aideront à trouver la trace des Celtes, il ne peut être question que d'objets relativement dispersés et que de ruines.

Il s'agit maintenant d'en prendre un aperçu, comme pour la langue, et de passer en revue ce qu'il est strictement indispensable de tenir pour connu, pour représenter les Celtes sur la carte archéologique de l'Europe, au moins à leur apogée et au moment de leur plus grande extension, avant de pouvoir suivre l'ensemble de l'archéologie celtique dans l'ordre de ses périodes obscures. C'est d'ailleurs une pétition de principe que de décrire comme celtiques des trouvailles archéologiques

avant d'avoir essayé de décrire sur le sol l'extension des Celtes à la date des objets trouvés. Mais on peut la commettre à partir d'un certain point. Dans la construction de l'échelle de périodes et d'âges qui sert de mesure des temps relatifs à l'archéologie préhistorique, les archéologues ont distingué un deuxième âge du fer, appelé également tantôt époque marnienne, tantôt époque de la Tène (1), du nom des stations et des groupes de stations choisies comme typiques, auquel correspond une civilisation qui, d'un commun accord, est attribuée aux Celtes. On verra plus loin que cet accord est justifié.

A la date où cette civilisation s'est produite, c'est-à-dire entre le ve et le 1er siècle avant notre ère, l'extension des Celtes est connue dans ses grandes lignes. Celle de la civilisation de la Tène lui correspond ou ne la dépasse que pour témoigner de l'influence exercée sur leurs voisins par les Celtes, qui eurent alors l'hégémonie de l'Europe barbare (2). L'attribution de cette civilisation aux Celtes est de l'ordre de l'évidence, comme celle de la langue, et se passerait de démonstration.

Mais s'il faut en esquisser une, les faits recueillis sur les bords sud et sud-est de la Celtique, là où les Celtes sont arrivés tard et ne se sont pas maintenus, là où ils ont été en contact avec des peuples qui ont une histoire et dont la civilisation est connue, sont certainement décisifs. La Galatie fournirait les meilleurs, si elle en fournissait beaucoup. Il faut attendre des fouilles dont les résultats viendront un jour (3). A leur défaut, les Galates nous ont donné la représentation

(1) *Bibliographie générale :* J. DÉCHELETTE, **CCCXVIII**, II, 3 ; E. DOTTIN, **CCCXXI** ; LINDENSCHMIDT, **CCCXCV** ; du même, **CCCCVI** ; P. VOUGA, **CCCXCIV** ; ROMILLY ALLEN, **CCXCVIII** ; HŒRNES-MENGHIN, **CCCXXXIX**, R. A. SMITH, **CCCLXXXIV** ; S. REINACH, **CCCLXXIII** ; MOREL, **CCCCXXXIV** ; MONTELIUS, HOLMES, **CCCCXXXIII** ; SCHUMACHER, **CCCCIX**, I.

(2) SIRET, **DXXIII** ; P. BOSCH GIMPERA, **D** ; PIČ et DÉCHELETTE, *Le Hradischt de Stradonic en Bohême* ; PARVAN, **DXLVIII**.

(3) P. REINECKE, **CCCCVI**, V, p. 293, n. 2 ; R. ZAHN (dans **CLXIII**, 1907, p. 638 et suiv. ; **XX**, 1907, p. 225) essaie de retrouver des Galates dans la céramique de Gordion, de Boghaz-Keui et de Priène.

classique des Gaulois. Tous les monuments anciens représentant des Gaulois dérivent de près ou de loin de monuments commémorant le grand tumulte gaulois de 279 av. Jésus-Christ, les triomphes des Rois de Pergame sur les Galates établis dans leur voisinage et divers épisodes des campagnes d'Orient (1).

Ces monuments représentent des Gaulois de l'époque de la Tène avec des bijoux et des armes typiques, avec le torques caractéristique et le casque cornu que la tradition prête aux Gaulois. Le Gaulois du Capitole est tombé sur un bouclier dont l'armature métallique ressemble à celles de nos cimetières marniens, mais plus exactement à celles de cette date ; son cor pourrait venir de Gaule ou d'Irlande ; son épée, malheureusement, est de fantaisie (pl. I).

Des fouilles qui se continuent en Italie méthodiquement depuis plusieurs années dans les environs d'Ancône ont fourni des résultats d'une importance considérable pour l'identification de la civilisation gauloise. Les premières découvertes ont eu lieu à Montefortino, à 3 kilomètres d'Arcevia et à 40 kilomètres de Sinigaglia (Sena Gallica). C'était le territoire des Sénons, où ils s'établirent après 390, mais d'où ils décampèrent, ou tout au moins leurs chefs, après 285 avant Jésus-Christ. On a trouvé à Montefortino un cimetière de tombes rectangulaires, orientées de l'est à l'ouest, où les morts étaient enterrés étendus sur le dos, entourés de tout un attirail, qui comprenait des armes, des bijoux, de la vaisselle funéraire. Une bonne partie des objets contenus dans ces tombes sont de fabrication étrusque. Mais les tombes diffèrent de celles du pays, elles ressemblent à celles de Champagne et contiennent des armes qui sont précisément aussi les mêmes que celles que l'on trouve

(1) A ce propos, il faudrait attacher une importance toute particulière, pour l'étude des armes gauloises, à celles des trophées et des monuments qui représentent ces armes soit en Asie, soit en Gaule. Ils complètent d'abord ce qu'on en sait. Ensuite, ils fournissent des dates. Cf. Couissin, **CXXXVIII**, 1927 et 1928.

dans les dites tombes (1). C'est un cimetière gaulois, un cimetière sénon et, de plus, un cimetière daté.

Il n'est d'ailleurs pas isolé, car il y en a toute une série d'autres des Alpes à l'Apennin, qui ressemblent respectivement, époque pour époque, soit par les rites funéraires qui y ont été observés, soit par tout ou partie du mobilier des tombes, aux cimetières transalpins (2). Les uns sont situés en pays effectivement occupé par les Gaulois, les autres en pays ligure soumis à l'influence gauloise (3) ou en pays vénète que les Gaulois entamaient ou fréquentaient (4). Les renseignements fournis par les tombes corroborent l'image que les Anciens se sont peinte des Gaulois (5).

Bref, nous connaissons la civilisation des Gaulois d'Italie, et c'est un point de départ certain pour l'attribution aux Gaulois de ce qui nous donne ailleurs l'image d'une civilisation semblable : la civilisation de la Tène. Nous avons une raison péremptoire pour l'attribuer aux Gaulois du IVe siècle et des siècles suivants et une très forte présomption pour supposer qu'elle n'était qu'à eux. Ce sont les témoins de cette civilisation depuis son origine qui seront décrits dans ce chapitre comme indices archéologiques des Celtes.

Certains archéologues et historiens ont fait quelquefois de la notion de cette civilisation un usage malencontreux que nous aurons à redresser. Un sophisme analogue à ceux qui ont été

(1) Montefortino : DÉCHELETTE, **CCCXVIII**, p. 1088; BRIZIO, dans **CVI**, IX, 3, 1901, p. 616 et suiv. ; cf. DÉCHELETTE, *in* **CXXXVIII**, 1902, I, p. 245. — Des fouilles plus récentes ont fourni des objets d'or décorés de figures qui ressemblent précisément à celles du vase de Gundestrup.

(2) Cf. DÉCHELETTE, p. 1086 et suiv. — (3) Giubiasco, Ornavasso.

(4) A. ALFONSI, *Tomba pre-romana di Este del IV periodo*, *in* **LIII**, 1911, p. 125.

(5)
Aurea cæsaries ollis atque aurea vestis;
virgatis lucent sagulis ; tum lactea colla
auro innectuntur ; duo quisque Alpina coruscant
gæsa manu, scutis protecti corpora longis.

VIRG., *Én.*, VIII, 659-661 ; cf. SIL. ITAL., IV, 154-156.

commis, à propos des Celtes, en anthropologie, l'a été en archéologie. On a généralisé indûment la signification de l'indice et on l'a pour ainsi dire substantialisé en instituant entre les deux termes civilisation de la Tène et Celtes une véritable équation. Une école de celtisants (1) a raccourci de la sorte, de la façon la plus fâcheuse, l'histoire des Celtes d'Irlande : elle la fait commencer aux premières trouvailles d'objets de la Tène dans cette île. Il est nécessaire de poser dès maintenant en principe — et il le sera de démontrer — que la civilisation de la Tène ne correspond effectivement qu'à l'un des groupes de Celtes, ceux-ci s'étant divisés bien avant le ve siècle avant Jésus-Christ. Elle est celle des Brittons continentaux (2), qui prirent ensuite la tête des autres groupes. Elles n'est pas celle des Goidels d'Irlande. La civilisation des Celtes s'est uniformisée plus tard, en raison de ce débordement des Brittons sur tout le domaine celtique.

D'autre part, les Celtes ont laissé des reliques de civilisation incorporées au sol avant l'époque de la Tène ; mais elles ne sont pas *a priori* susceptibles d'être définies comme celtiques : elles ne portent pas la marque reconnaissable d'une civilisation celtique et, pour en attribuer tel ou tel groupe aux Celtes, il conviendra d'interroger méthodiquement tous les documents historiques et linguistiques qui conduisent à chercher la présence de ceux-ci au point où ces traces ont été trouvées. Il semble que la société celtique n'ait atteint que vers le ve siècle avant Jésus-Christ le degré de développement et de conscience de soi que comporte l'élaboration d'un style distinct et complet pour toutes les parties de l'outillage, de l'armement, de la décoration. Précisément les trouvailles de l'époque de la Tène présentent l'homogénéité et l'originalité auxquelles devrait se reconnaître cette civilisation, cette « époque » d'un peuple. Une des données du problème qui consiste à attribuer aux

(1) E. MacNeill, CCCXLI ; Macalister, CCCCXXXIX.
(2) Déchelette. p, 575.

Celtes tel ou tel groupe de faits archéologiques antérieurs consiste donc dans la mise en série de ce qui a précédé la civilisation de la Tène dans certaines régions et y a conduit. Ainsi l'exposé auquel sera consacré ce chapitre servira de base à la recherche des matériaux archéologiques de l'histoire des Celtes.

Il pourra donner lieu à une analyse du même genre que celle de la langue. Ce qui constitue pour les archéologues les civilisations est fait d'éléments ; c'est un composé, comme les civilisations elles-mêmes. La civilisation de la Tène, si homogène et originale qu'elle soit, témoigne d'influences subies et montre des parties étrangères. Elle décèle de la sorte une partie des relations qu'ont eues les Celtes avec leurs prédécesseurs et leurs voisins.

Enfin cette civilisation comporte des variantes qui ne sont certainement pas fortuites. On peut essayer de les rattacher soit à tel ou tel grand groupe de peuples celtiques, soit à telle ou telle nation celtique. L'investigation archéologique est à ce point de vue un des moyens de résoudre les problèmes que l'histoire nous posera. Il sera fait état de ces variantes en temps utile.

II

Désignation et subdivisions de la civilisation de la Tène.

La station de la Tène.

Cette civilisation porte aujourd'hui le plus communément le nom (1) d'un de ses principaux établissements.

La station de la Tène est connue depuis longtemps (2), mais des fouilles encore récentes (3) en donnent une idée tout

(1) Déchelette, p. 911-941; E. Desor, *Les constructions lacustres du lac de Neuchâtel*, *in* **CIX**, 1864, p. 63 ; P. Vouga, **CCCXCIV**.

(2) Elle fut mise à jour, en 1857, à la suite d'une baisse des eaux du lac. Les premières fouilles datent de 1874.

(3) V. Wavre et P. Vouga, *La Tène, fouilles de 1907*, *in* **CIX**, 1908, p. 59-69; *fouilles de 1908*, *Ibid.* 1909, p. 229-237 ; P. Vouga, 3e *rapport*, fouilles de

à fait précise. Elle se trouve au débouché du lac de Neuchâtel, sur le bord d'un ancien lit de la Thielle. D'abord couverte par les eaux du lac, on l'a prise pour une station lacustre. C'était un poste de bord de l'eau avec des ponts, des magasins sur pilotis, surveillant le lac et son débouché, poste militaire et où l'on s'est battu. On y a trouvé de nombreux fragments de harnachements et de voitures, des armes de toutes sortes, l'outillage de la station et des squelettes qui témoignent des épisodes tragiques de son histoire. C'était probablement un poste de péage (1). Les Gaulois ont exploité les routes commerciales (2). La Tène commandait la route qui menait de la vallée du Rhône à celle du Rhin et une autre qui menait de la vallée du Doubs à celle du Rhône. Les droits de péage pouvaient être payés en nature et leur produit amoncelé dans les magasins, à moins que la station ne comportât un entrepôt pour d'autres raisons.

La désignation de la civilisation en question par la station de la Tène n'est pas tout à fait heureuse, car elle ne correspond qu'à une époque de cette civilisation. Il n'est pas mieux de la désigner, comme on l'a fait, d'après les 191 cimetières de la Marne (3). Ceux-ci en font connaître des types plus anciens, mais non pas l'étendue complète. Pas une fouille ne développe dans toute sa continuité l'archéologie de ces quelques siècles. Quant à l'expression de *late celtic* (4), de celtique récent,

1909; *4e rapport*, fouilles de 1910-1911; *5e rapport*, 1912-1913; *Ibid.*, 1910, p. 183-189 ; 1912, p. 7 et suiv. ; 1914, p. 49-68 ; *Note sur les fouilles de 1917*, *Ibid.*, 1917, p. 94 et suiv.; *id.*, **CXVIII**, 1912, p. 218; **XVII**, 1915, p. 196-222; HEIERLI, **XLVIII**, IV, p. 105.

(1) DÉCHELETTE, p. 939.

(2) Ainsi Dubnorix avait obtenu la perception du péage pour le territoire éduen (CÉS., *B. G.*, I, 18).

(3) DÉCHELETTE, p. 929.

(4) **CCCLXXXIV**, p. 83. — Des ambiguïtés analogues s'opposent à l'emploi, en allemand, d'expressions comme *Früh « La Tène »* ou *Spät « La Tène »*; cf. R. FORRER, *Früh La Tène Gräber bei Blosheim*, *in* **LIV**, 1919, p. 983; il s'agit ici de la Tène II.

qu'emploient les archéologues anglais, qui suggère l'idée des derniers développements de la civilisation celtique dans les Iles Britanniques, on ne sait à partir de quel moment l'employer et elle évoque d'inextricables contradictions sur la date des premiers établissements celtiques dans les Iles. Malgré leurs

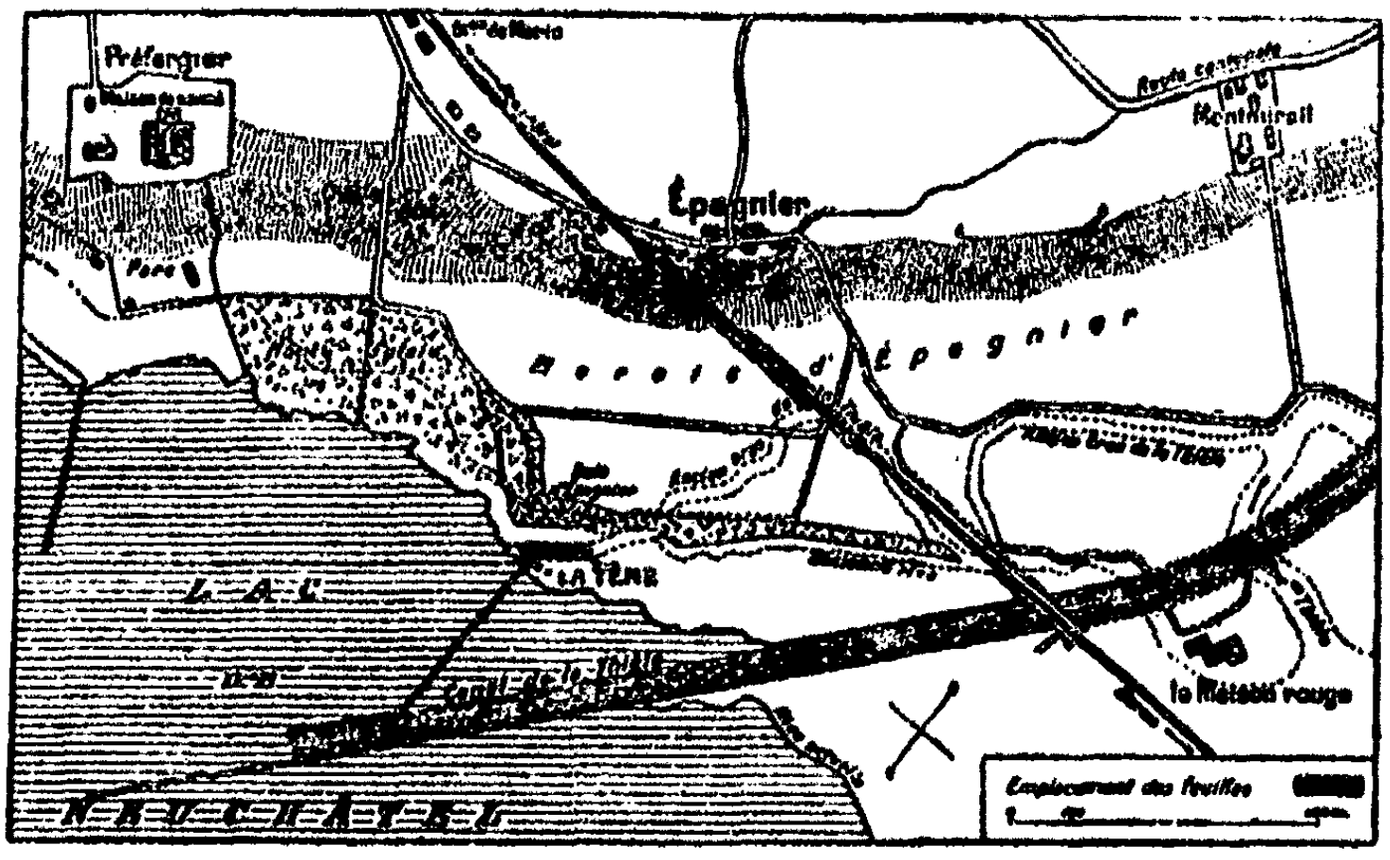

Carte 2. — Carte de la Tène (d'après Vouga).

inconvénients, je m'en tiendrai donc aux expressions « époque » ou « civilisation de la Tène ».

Il convient d'indiquer, avant d'aller plus loin, que son développement chronologique est scandé par un système de périodes sur la définition desquelles on s'entend généralement. On en compte trois que l'on désigne par des chiffres : La Tène I, II et III. Ce système remonte à l'archéologue allemand O. Tischler (1). Depuis quelques années un autre système, comportant quatre périodes, dont l'une intermédiaire entre l'é-

(1) O. Tischler, dans **LXI**, 1885, p. 157; S. Reinach, **LIX**, Monaco, 1900, p. 427.

poque dite de Hallstatt (premier âge du fer) et celle de la Tène, est entré en concurrence avec le précédent (1). A la première période on donne une lettre, A. Les autres périodes du système, correspondant à l'ancienne classification, sont également notées par lettres. Il est fondé sur l'observation des faits constatés en Allemagne. A la fin du développement de la civilisation hallstattienne, l'aspect du matériel change, il y prend des formes qui annoncent la civilisation postérieure. Celle-ci, que nous continuerons à appeler celle de la Tène, apparaît plus tôt en Allemagne qu'ailleurs. Cette constatation nous fait faire un pas de plus vers l'une des conclusions auxquelles nous nous acheminons.

Les formes prises par les objets de chacune des séries que nous allons examiner successivement se classent chronologiquement suivant ces périodes.

III

L'armement. Armes offensives.

Les objets auxquels la civilisation de la Tène a donné un style sont des armes, des accessoires de vêtements et des bijoux, des vases céramiques et de métal. Je les examinerai successivement en commençant par les armes.

Parmi les armes offensives, la plus caractéristique est l'épée. Aussi bien l'épée paraît-elle être l'arme par excellence des hommes de cette civilisation (2). Elle est assez fréquente dans les tombeaux, bien qu'on ait pu en être économe (3). D'autre

(1) Reinecke, **CCCCVI**, p. 1, 7, 11, 13; **CCCXCIX**, V, p. 50, 57, 8, 15, 51.

(2) Jullian, **CCCXLVII**, II, p. 195; sur le caractère divin de l'épée, cf. d'Arbois, **CCXLVIII** (*Droit*), I, p. 73.

(3) A vrai dire, beaucoup de tombes d'hommes armés ne contenaient pas d'épées. Cela veut dire que l'épée était assez précieuse pour que les survivants n'en fissent pas toujours le sacrifice au bénéfice d'un vague au-delà. Les chefs ont pu être régulièrement enterrés en tenue de bataille ou en costume d'apparat. Les hommes du commun se sont vraisemblablement contentés d'un attirail funéraire incomplet. Ici, comme ailleurs, j'attache plus d'importance au témoignage positif qu'au témoignage négatif.

part, ces épées paraissent bonnes et bien forgées (1), malgré le témoignage contraire de Polybe dans son récit de la campagne du consul C. Flaminius contre les Insubres en 223 (2). Les épées des Gaulois, dit-il, pliaient au premier coup et il fallait les redresser avec le pied. L'épée gauloise de la Tène I était si bonne qu'elle a été probablement adoptée par les Romains. Celles du IIIe siècle avaient des défauts qui étaient des défauts tactiques et non pas des défauts techniques (3).

La tactique des Gaulois, comme celle des Romains, est celle du combat rapproché à l'épée, l'attaque étant préparée par des volées de javelines. C'était un combat d'*infanterie,* tout au moins à l'origine. En tout cas l'infanterie a toujours prédominé sur la cavalerie. Au temps de César, il y avait en Gaule de grandes forces de cavalerie noble, mais ce n'était pas la masse de l'armée (4). L'emploi des chars, qui avait précédé la cavalerie et qui durait encore en Bretagne au temps de César, ne modifiait pas la tactique. L'abordage se faisait à l'épée et les chars se mêlaient à l'infanterie (5). Il en était de même chez tous les Celtes, car les vieux poèmes irlandais décrivent une pareille tactique (6).

Commune aux Celtes et aux Latins, elle est fort différente de celle des Grecs. La phalange grecque est essentiellement un corps armé de lances longues et pesantes. Pour l'hoplite grec, l'épée est une arme de secours au lieu d'être l'arme prin-

(1) DÉCHELETTE, II, 3, p. 1129.

(2) POL., II, 53; PLUT., *Cam.*, 41. Cf. S. REINACH, *L'épée de Brennus*, dans **XV**, 1901, p. 344.

(3) TIT.-LIV., XXII, 46 : à la bataille de Cannes, les Ibères et les Gaulois ont des armements équivalents, mais les Gaulois frappent de taille, tandis que les Ibères frappent d'estoc.

(4) L'armée de Vercingétorix compte seulement quinze mille cavaliers lors du dernier soulèvement de la Gaule. CÉS., *B. G*, VII, 64; cf. CIC., *Pro Font.*, fr. 12.

(5) TACITE donne une description typique, mais très mal comprise, de ces combats dans *Agr.*, XXXVI. La cavalerie a d'abord été employée de la même façon, mêlée à l'infanterie.

(6) D'ARBOIS, **CCXLVIII**, VI, p. 332-333, 340.

cipale. Il n'y recourt, comme le chevalier du moyen âge, que quand la lance est brisée.

Les épées de la Tène sont tout à fait spéciales (1). Elles dérivent de la dernière des épées hallstattiennes. C'était un poignard de quarante à cinquante centimètres, dont la poignée est pourvue d'antennes de formes variables. L'arme était acérée, les tranchants rectilignes, et jusqu'à un certain point parallèles. Le fourreau se terminait par une bouterolle qui présentait deux formes : tantôt elle se terminait en boule, tantôt en demi-lune (fig. $2^{4,6}$). On voit dans l'histoire des armes alternativement le poignard s'allonger en épée et l'épée se raccourcir en poignard. Quelques épées de la Tène ont encore les restes des antennes du poignard hallstattien. Mais c'est surtout la bouterolle du fourreau qui atteste la parenté des deux types. Les plus anciennes épées de la Tène ont une bouterolle à jour (fig. $2^{4,6}$). Les extrémités du croissant de la bouterolle hallstattienne se sont allongées et sont venues se rabattre sur les côtés du fourreau.

Les Gaulois avaient l'habitude d'animer pour ainsi dire les formes. La corne pliée en col de canard ou de cygne a été terminée par une tête de cygne. Dans l'œil de la tête a été souvent logé un morceau de corail. Les épées anciennes sont encore assez courtes ; leur longueur moyenne est de 60 ou 65 centimètres. Leur fourreau est en métal, en bronze d'abord, puis en fer. L'entrée du fourreau est arquée. Elle s'insérait dans la garde, dont nous ne connaissons pas la forme.

L'épée est allée s'allongeant encore. Les épées de la deuxième période de la Tène ont environ $0^{m},80$. La poignée est restée la même. Le fourreau a toujours l'entrée arquée. Il est le plus souvent en fer. Qu'il soit en fer ou en bronze, il est fréquemment décoré de fines gravures (fig. 2^{1}). La boute-

(1) Déchelette, II, 3, p. 1107 et suiv.; **CCCLXXXIV**, p. 58, fig. 56; p. 59, fig. 58 ; Nicaise, **CCCCXXXV**, pl. IV; P. Vouga, **CCCCXCVI**, col. 31-45 et pl. I-VIII.

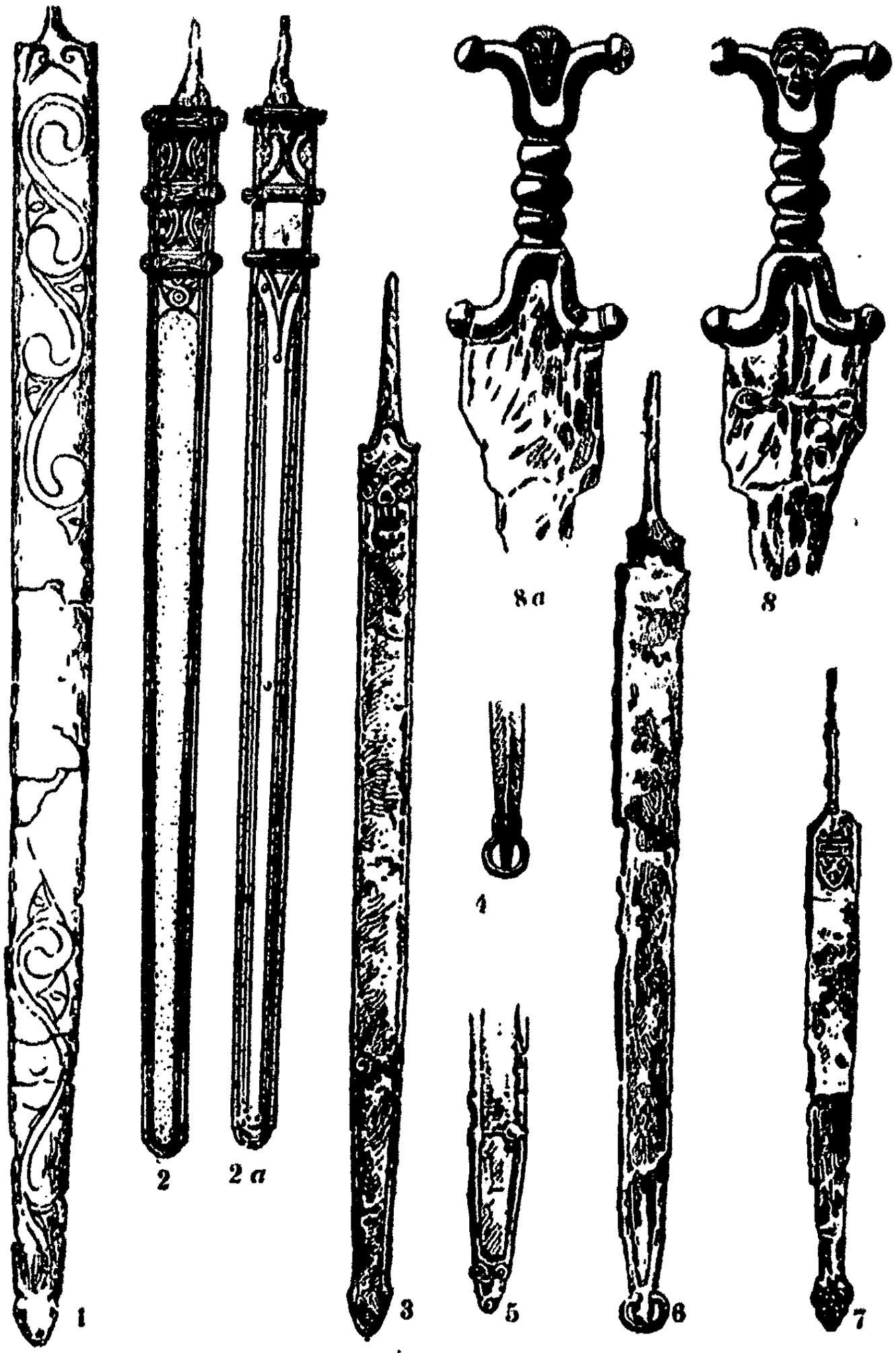

Fig. 2. — Épées et fourreaux.

1. La Tène (Suisse) (Déchelette, II, 3, fig. 463). — 2. Dans la rivière Witham (Lincoln) (*ibid.*, fig. 465). — 3. La Tène (*ibid.*, fig. 459). — 4. Dans le Rhin (Mayence) (*ibid.*, fig. 457). — 5. Castione (Tessin). — 6. Marson (Marne). — 7. La Gorge-Meillet (Marne) (*ibid.*, fig. 487). — 8. Chaumont (Haute-Marne) (*ibid.*, fig. 474).

rolle diffère : les cornes du croissant se sont complètement rabattues sur le fourreau et l'à-jour a disparu (fig. 2[1,3]).

Les épées les plus récentes sont encore plus longues. L'entrée du fourreau est rectiligne et il était souvent en bois. Aucune trace ne subsiste plus de la forme primitive de la bouterolle. C'est une armature sans décor, tenue par des filets métalliques, qui multiplient une barrette de soutien présentée déjà par les fourreaux antérieurs. L'épée n'est plus pointue ; elle est mousse (fig. 2[2]). C'est une autre arme que l'épée de la Tène I.

Quand l'arme destinée au combat rapproché est uniquement destinée à frapper de taille, elle se complète par une autre arme destinée à donner des coups d'estoc. C'est une règle quasi générale. On voit donc ressusciter le poignard à antennes. C'est le poignard à poignée anthropomorphe (fig. 2[9 et 8a]). Il dérive des épées antérieures, qui avaient encore une pointe. L'entrée du fourreau et la bouterolle rappellent les épées de la Tène II (1).

L'épée était pendue, sur le côté droit et non pas sur le côté gauche, à un ceinturon et non pas à un baudrier (2). La lanière porte-épée passait par deux anneaux et par une bélière au haut du fourreau. Le ceinturon n'était pas formé par une chaîne de métal, comme l'a dit Diodore. Il n'était que partiellement métallique. Une courroie était attachée à deux chaînes de fer ou de bronze formant les deux parties d'un fermoir. Ces extrémités de ceinturons se trouvent fréquemment dans les tombes gauloises.

Les épées récentes de la Tène trouvées en Angleterre et de fabrication locale, postérieures à la conquête de la Gaule par les Romains, ont la bélière de suspension à peu près vers le milieu du fourreau. Leur équilibre était donc différent. Ces

(1) Déchelette, II, 3, p. 1137 et suiv.; S. Reinach, XV, 1895, p. 18 et suiv. Il est peu probable, comme l'a pensé M. Reinach, que ces poignards si largement répandus, mais d'ailleurs peu nombreux, soient d'origine helvète.

(2) Diod., V, 30 : ἀντὶ δὲ τοῦ ξίφους σπάδας ἔχουσι μαχρὰς σιδηραῖς ἢ χαλκαῖς ἁλύσεσιν ἐξηρτημένας παρὰ, τὴν δεξιὰν λαγόνα παρατεταμένας.

épées ont d'autres nouveautés. La poignée se termine quelquefois en pommeau globulaire, comme celle des épées hallstattiennes. La bouterolle s'épanouit en un double appendice et dérive des bouterolles de la Tène II (1). C'étaient aussi des épées sans pointes et qui ne frappaient que de taille (2).

Ces épées se distinguent très nettement non seulement de l'épée droite et de la κοπίς des Grecs (3), des épées de fer antérieures à l'unification de l'Italie (4), des sabres courbes dont les Ibères paraissent s'être communément servis (5) au moment où pourrait s'être produit l'emprunt supposé de l'épée ibérique par l'armée romaine, mais aussi des imitations et adaptations germaniques à deux ou à un seul tranchant (6).

Les pointes de lances et de javelots (7) sont beaucoup moins rares dans les stations et les sépultures que les poignards et les épées. On les distingue mal les unes des autres ; on ne les distingue pas toujours des pointes de lances et de javelots usitées en d'autres temps et par d'autres civilisations. Les plus anciennes ressemblent aux pointes hallstattiennes (8). Ce sont des lames allongées, en feuilles de sauge, à nervure centrale plus ou moins accusée. Il y en a de très longues, mesurant de 0m,40 à 0m,50. Les fers de lance de la Tène II s'élargissent (9) et prennent des formes fantaisistes, bords échancrés, gaufrés, sinueux, en forme de flamme, échancrures médianes. Quelques-uns de ces fers de lance sont très finement décorés. Lances et javelines ont des talons soit à douille, soit à soie.

Il est souvent question d'un javelot particulier à certaines

(1) Déchelette, II, 3, p. 1123 (comparer les figures 466 et 464).

(2) Tac., *Agr.*, XXVI. Il faut observer que l'épée récente de La Tène, de type britannique, se raccourcit, probablement par imitation du *gladius* romain.

(3) Daremberg et Saglio, CCCXV, s. v. *Copis*; Déchelette, II, 3, p. 1125.

(4) Déchelette, II, 3, p. 1137, n. 1. — (5) *Ibid.*, p. 1134.

(6) *Ibid.*, p. 1126, 1132. — (7) *Ibid.*, p. 1143 et suiv.

(8) *Ibid.*, II, 2, p. 744.

(9) Diod., V, 30, prête aux Gaulois des lances dont le fer a une coudée de longueur et près de deux palmes de largeur.

nations celtiques, le *gaesum*; on en ignore la forme (1).

Une trouvaille récente de pointes de flèches dans une sépulture marnienne a résolu la question controversée de l'usage de l'arc en Gaule (2).

IV

Les armes défensives.

Les plus communes sont les boucliers représentés par de très nombreux umbos et par quelques planches trouvées à la Tène (3). Les Celtes se sont longtemps servis, comme presque tous les peuples du Nord et du Centre de l'Europe, de boucliers ronds en osier ou en métal (4). Le bouclier des Celtes historiques, Gaulois et Irlandais (5), était un grand bouclier allongé, soit ovale, soit rectangulaire, parfois relativement étroit. On les reconnaissait à ce bouclier (6). Exception faite pour le bouclier carré aux umbos géminés trouvé dans le tumulus hallstattien de Huglfing, près du Wurm-See, en Bavière (7), ses plus

(1) A.-J. Reinach, *L'origine du pilum*, dans **CXXXIX**, 1907, I, p. 424. Les cimetières gaulois des Pyrénées et d'Espagne ont livré des javelots armés d'une longue tige de fer, les σαύνια ὁλοσίδηρα, les *soliferrea*, attribués par les écrivains anciens aux Ibères (Déchelette, II, 3, p. 1151). Plus fréquents sont les javelots dont la douille est prolongée par une forte tige (Déchelette, *I id.*, p. 1147; cf. A. Blanchet, *Note sur le gaesum*, dans **CXL**, 1904, p. 229 : denier romain portant l'image d'un guerrier gaulois lançant un javelot à large pointe).

(2) A.-J. Reinach, *La flèche en Gaule*, **XV**, 1909, p. 14; P. Vouga, **CCCCXCIV**, pl. XIV.

(3) P. Vouga, **CCCCXCIV**, pl. XV-XVIII. Des boucliers semblables à ceux de la Tène ont été trouvés récemment en Danemark, dans un bateau de cette époque (*Oldtidsbaaden fra Als*, dans **CCCCI**, p. 21-23, fig. 11-12). Ce sont des boucliers celtiques adoptés par les Germains.

(4) Sur les boucliers, voir J. Déchelette, *II*, 3, p. 1167 et suiv.

(5) Joyce, **CCCCXXXIV**, p. 124. C'est à ce bouclier qu'est appliqué le mot irlandais *sciath*, gallois *ysgwyd*.

(6) Dans les bas-reliefs d'Osuna où sont figurés des guerriers, les uns armés de boucliers ronds, les autres de grands boucliers quadrangulaires, ces derniers représentent des Gaulois (P. Paris et A. Engel, *Une forteresse ibérique à Osuna*, dans **CXIII**, XIII). L'auxiliaire de Borgo-San-Dalmazzo est désigné comme ligure par son bouclier rond.

(7) Déchelette, II, 2, p. 719; Naue, **CCCCII**, p. 46, 100, pl. XV; Id., **CXXXIX**, 1895, 2, p. 55.

anciens témoins sont des monuments figurés : un fourreau d'épée de la Tène I, trouvé à Hallstatt (fig. 19), sur lequel sont gravés des guerriers munis de boucliers (1), des vases italiques à personnages, telle la situle de la Certosa (2) et une stèle de Bologne (3), immédiatement antérieurs à la grande invasion des Gaulois en Italie. Mais toute trace de boucliers manque dans les tombes de la Tène I (4). Les boucliers de la Tène II étaient munis d'un umbo formé par un cylindre ellipsoïdal en fer ou en bronze avec deux ailettes latérales rivées sur les planches du bouclier. Un autre type y ajoutait une tige axiale formant arête. C'est sur un bouclier de ce type qu'est tombé le Gaulois du Capitole (pl. I) et c'est lui que figurent les monumen's commémoratifs des guerres galates et leurs dérivés. Une représentation techniquement plus précise est donnée par une statue trouvée à Mondragon (Vaucluse) (pl. II), actuellement à Avignon (5). Cette statue montre que le bouclier de la Tène II devait être encore en usage au temps de la conquête des Gaules. La plupart des umbos trouvés dans les fossés d'Alise sont de cette forme (6). Mais un type nouveau avait pris naissance dont l'umbo était conique et attaché à la planche par un cercle de métal rivé. Ce bouclier est figuré sur l'arc d'Orange (7), sur un autel trouvé à Nîmes (8) et entre les mains d'une statue de chef gaulois, trouvée à Vachères (Basses-Alpes) (pl. III) (9). On a récemment proposé de considérer ces umbos comme germaniques parce que les Germains les ont

(1) DÉCHELETTE, II, 2, p. 770, fig. 297.
(2) HŒRNES, **CCCXXXIX**, pl. XXXII.
(3) **CVI**, IX, 1901, p. 56; cf. GRENIER, **DXXIX**, p. 455 et suiv.
(4) DÉCHELETTE, II, 3, p. 1167.
(5) ESPÉRANDIEU, **CCCXXV**, n° 271; cf. la frise de Nîmes, *Ibid.*
(6) DÉCHELETTE, II, 3, p 1172; S. REINACH, **CCCLXXIII**, II, p. 121. Trouvailles contemporaines en Allemagne : **CLX**, 1897, p. 348; 1899, p. 400 (tombeau de Weisenau, tourbière à Mayence).
(7) S. REINACH, **CCCLXXIII**, I, p. 45, fig. 36; cf., du même, **CXXXIX**, 1889, I, p. 201.
(8) ESPÉRANDIEU, **CCCXXV**, I, n° 431.
(9) *Ibid.*, n° 35.

adoptés et développés (1). La cavalerie germanique de César en aurait laissé à Alésia. Il est plus vraisemblable que les Gaulois l'aient emprunté à l'armement des Romains, qu'ils imitaient volontiers, qu'à celui des Germains, qui eux-mêmes subissaient encore leur influence.

Les boucliers britanniques du 1er siècle avant et après Jésus-Christ rappellent encore le bouclier de la Tène II par leur umbo fuselé (2). Là aussi l'umbo circulaire a fait son apparition, mais avec le luxe d'ornementation propre à l'art britannique (3).

Ces boucliers gaulois étaient fort richement décorés et portaient des emblèmes (4). Tels étaient les boucliers figurés sur l'arc d'Orange et le bouclier de la rivière Witham à l'enseigne du sanglier. Les Gaulois étaient organisés en clans. Les clans ont toujours eu des couleurs et des emblèmes. Les clans irlandais et écossais ont des couleurs. Les clans gaulois ou bretons en avaient.

La masse des combattants ne portait pas de cuirasse. C'est un des on-dit de l'histoire ancienne que les Gaulois combattaient nus (5). Cependant les Gaulois d'Orient ont adopté la cuirasse grecque (6). Les chefs en ont porté (7). Mieux encore, le vieux celtique avait un mot pour désigner la cuirasse (irl. *bruinne*, fr. *broigne*). Les trophées et quelques monuments en représentent. Les anciens nous parlent de cottes de mailles (8). Varron en attribue l'invention aux

(1) Martin JAHN, dans **LXXXV**, 1913, p. 75.
(2) DÉCHELETTE, II, 3, p. 1175; **CCCLXXXIV**, p. 104-106, fig. 114-115; KEMBLE, **CCCL**, pl. XIV, 1 (bouclier de la rivière Witham).
(3) DÉCHELETTE, II, 3, p. 1176; **CCCLXXXIV**, frontispice; KEMBLE, **CCCL**, pl. XV, 1.
(4) DIOD., V, 30; TIT.-LIV., VII, 10, etc.; DOTTIN, **CCCXXII**, p. 213; DÉCHELETTE, II, 3, p. 1174; JOYCE, **CCCCXXXIV**, I, p. 127 et suiv.
(5) DIOD., V, 30.
(6) LUCIEN, *Antioch.*, 8. Les Galates combattant Antiochus Soter portaient des cuirasses de bronze.
(7) PLUT., *Marcell.*, 7, 8; ID., *César*, 27.
(8) DIOD., V, 30.

Gaulois (1); leur habileté métallurgique en était capable. Mais on n'en connaît que des fragments récents (2). La statue de Vachères (pl. III) montre que ces cottes de mailles avaient de larges épaulières de type grec. Des cuirasses d'écailles sont représentées sur l'arc d'Orange et des débris ont été trouvés à la Tène (3).

Nous aimons à nous figurer les Gaulois avec des casques empanachés et cornus. L'arc d'Orange en représente (4).

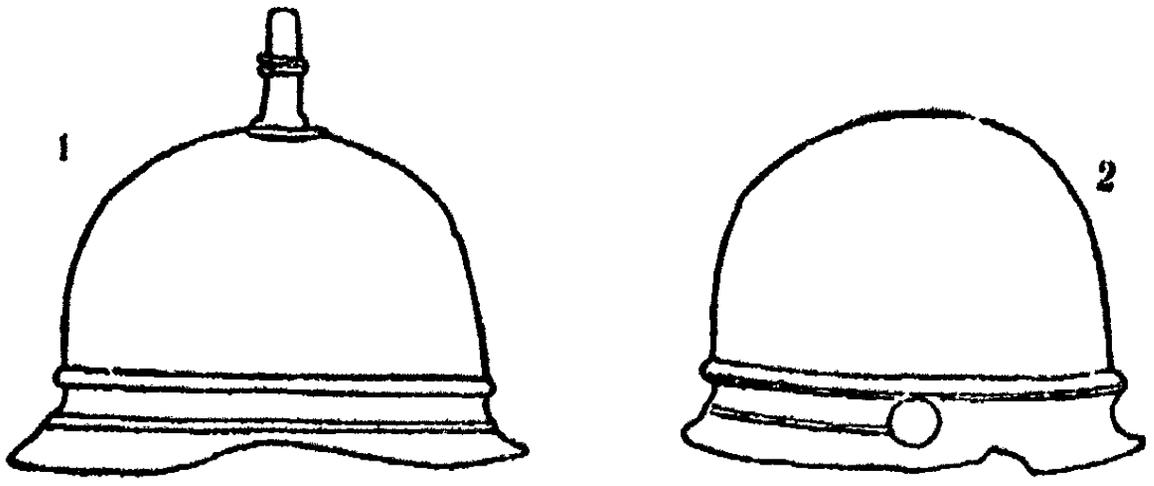

Fig. 3. — Casques gaulois en fer, époque de la Tène III.
1. Oppidum de l'Hermitage, près d'Agen. — 2. Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) (Déchelette, II, 3, fig. 491).

Mais nous n'en possédons qu'un seul, et encore ne leur ressemble-t-il pas. C'est un casque de bronze trouvé dans la Tamise, à Londres, au pont de Waterloo (fig. 4[a]) (5). Il se compose d'une simple calotte de métal et de deux oreillettes coniques. Les casques représentés sur le vase de Gundestrup avaient des analogies avec celui-là (6).

La plupart des casques gaulois de l'époque de la Tène sont des casques italo-grecs, soit directement importés en pays

(1) Varr., *De lingua lat.*, V, 24, 116.
(2) De Bonstetten, **CCCCLXVIII**, p. 3, n. 2.
(3) P. Vouga, **CCCCXCIV**, col. 57.
(4) Déchelette, II, 3, p. 1156 et suiv.; monument des Jules à Saint-Rémy (Espérandieu, **CCCXXV**, I, p. 93); bas-relief de Braque (*ibid.*, I, p. 31); trophée du Vatican (Déchelette, II, 3, p. 1157); bronze du musée de Berlin (Schumacher, **CCCCX**, p. 2[illegible], fig. 5).
(5) **CCCLXXXIV**, p. 107, fig. 116. — (6) C. Jullian, **CXXXIV**, 1908, pl. 1-10.

celtiques, soit imités et fort richement décorés de motifs celtiques. Le plus beau a été trouvé à Amfreville-sous-les-Monts (Eure) (1). Il est recouvert de zones décoratives, les unes en or repoussé, les autres incrustées d'émail. L'ornementation comporte des palmettes plus ou moins modifiées, à la hauteur de la jugulaire, et une ligne de triskèles qui tient lieu d'une ligne de pampres (fig. 4[2]) Ces casques étaient formés d'une calotte plus ou moins élevée et munie d'un couvre-nuque très court et de paragnathides qui manquent souvent, mais qui devaient être toujours du type triangulaire (2). La calotte tantôt était simplement sphérique, tantôt se terminait en cône; elle était alors munie d'un bouton. Ces casques à bouton terminal se sont allongés et se sont développés en un type particulier dont nos sépultures de la Marne offrent quelques exemples. Les plus beaux de ces casques, ceux de la Gorge-Meillet et de Berru (fig. 4[1,3]), étaient décorés de boutons de corail (3).

Les Gaulois ont eu un casque d'une autre sorte formé d'une calotte sphérique cernée par un cordon en relief au-dessous duquel se creuse une gorge, à partir de laquelle le bord s'épanouit. Ces casques avaient des paragnathides asymétriques ressemblant à celles du casque romain (fig. 3). Casque et paragnathides se sont trouvés dans les circonvallations d'Alésia. C'est le casque de la Tène III (4). C'est également un casque italique. Il dérive même de modèles italiques en bronze plus anciens que ceux des types précédents, à savoir le grand casque hallstattien à double crête ou sa variante à simple arête (5).

(1) DÉCHELETTE, II, 3, p. 1161 : *Gaz. archéol.*, 1883, pl. 53; COUTIL, *Le casque d'Amfreville*, p. 2 et suiv.

(2) DÉCHELETTE, II, 3, p. 1161.

(3) *Ibid.*, II, 3, p. 1163. Un casque du type de Berru est figuré sur le trophée de Pergame (S. REINACH, s. v. *Galea* dans DAREMBERG et SAGLIO, **CCCXV**).

(4) DÉCHELETTE, II, 3, p. 1165-1166.

(5) La statuette de guerrier, trouvée dans la nécropole d'Idria, en Istrie, est coiffée d'un casque de cette espèce (SZOMBATHY, **CIV**, 1901, p. 6, fig. 9). D'autres

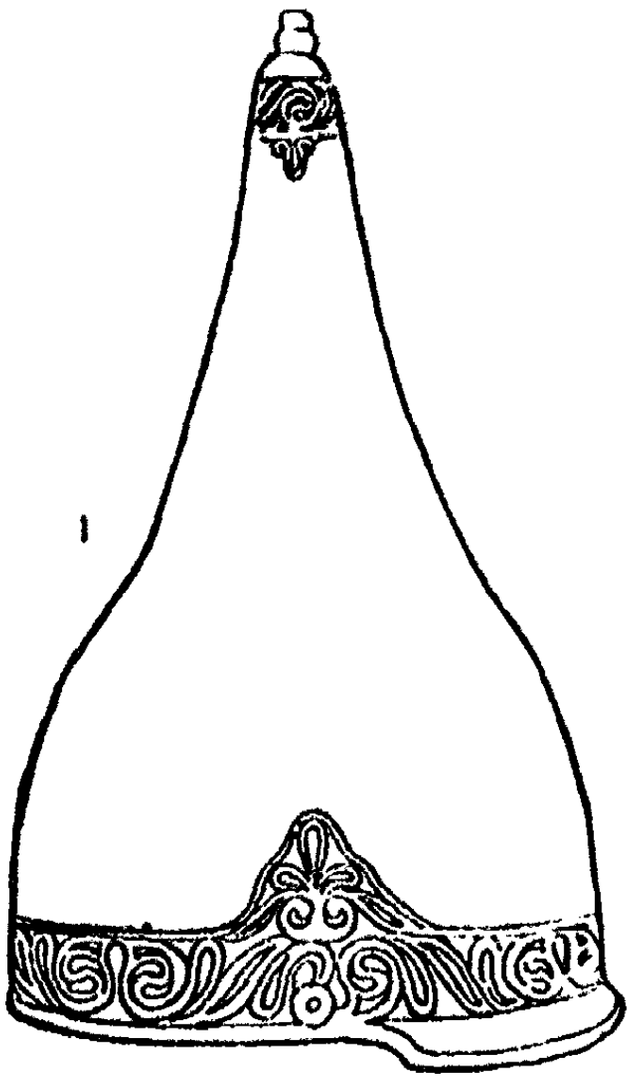

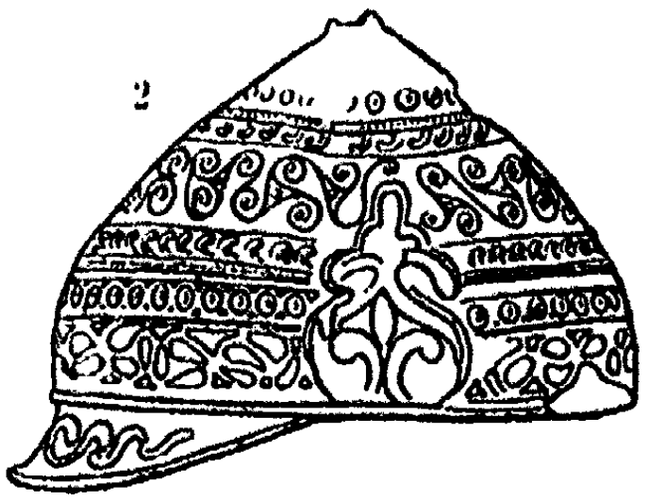

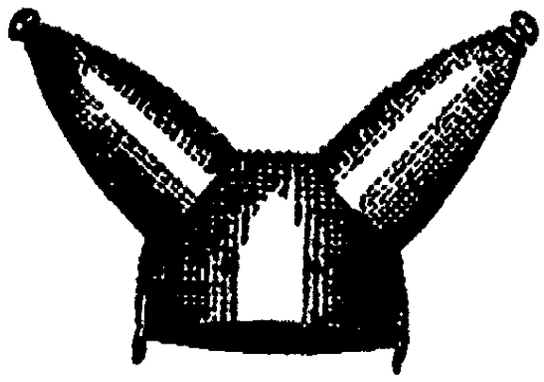

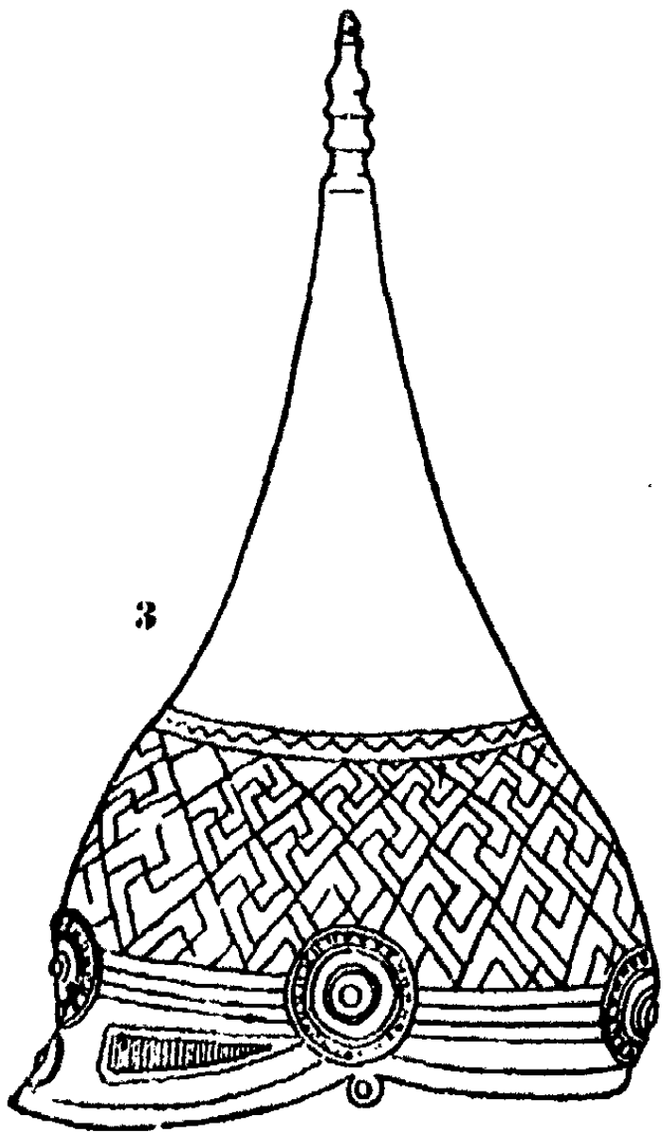

Fig. 4. — Casques celtiques (époque de la Tène).
1. Berru (Marne). — 2. Amfreville-sous-les-Monts (Eure). — 3. La Gorge-Meillet (Marne) (Déchelette, II, 3, fig. 490, 2, 3, 4). — 4. Lit de la Tamise (*ibid.* II, 3, fig. 487).

En somme, à l'époque de la Tène comme auparavant, les casques de l'Europe centrale sont toujours importés ou imités. Il devait être fort difficile au temps de la Guerre des Gaules de distinguer le casque du légionnaire du casque gaulois. Les casques d'ailleurs étaient toujours rares. La masse combattait nu-tête, ou la tête couverte de calottes de cuir (1).

V

Objets de parure et accessoires du costume.

Fibules. — Les Gaulois aimaient la parure (2). L'archéologie de la Tène en témoigne, bien qu'elle ait perdu presque tout l'or et n'ait guère conservé que le cuivre de leur bijouterie. Ils ont fait des joyaux charmants de leurs agrafes de ceinture et des épingles dont ils attachaient leurs manteaux (*sagum*) (3). Leurs fibules sont d'une originalité et d'une variété qui les rendent particulièrement instructives pour les déterminations chronologiques ou ethnographiques.

La fibule de la Tène dérive de la fibule hallstattienne qui la précède immédiatement. Celle-ci comportait un arc très accentué et qui tendait à devenir moins volumineux que dans les types anciens. Le pied de la fibule s'était considérablement allongé et se trouvait muni d'un bouton qui serrait la lame du buttoir. Le ressort, formé d'un petit nombre de spires, était placé d'un seul côté de l'arc (4). Tout à la fin de l'époque de Hallstatt, le ressort s'était allongé ; les fabricants l'avaient fait

ont été trouvées dans le cimetière de Giubiasco. L'armement des guerriers gaulois ne suivait pas tout à fait la mode et l'on voyait peut-être encore de temps à autre, comme dans les romans de chevalerie, les vieilles armures cabossées et sans doute aussi les vieilles épées des ancêtres.

(1) Cependant, tous les guerriers figurés sur le vase de Gundestrup paraissent casqués.

(2) Diod., V, 27.

(3) Quelquefois, les fibules vont par paires et sont attachées par des chaînettes. Elles retenaient alors un manteau découvrant la poitrine et couvrant les épaules.

(4) Déchelette, II, 2, p. 847.

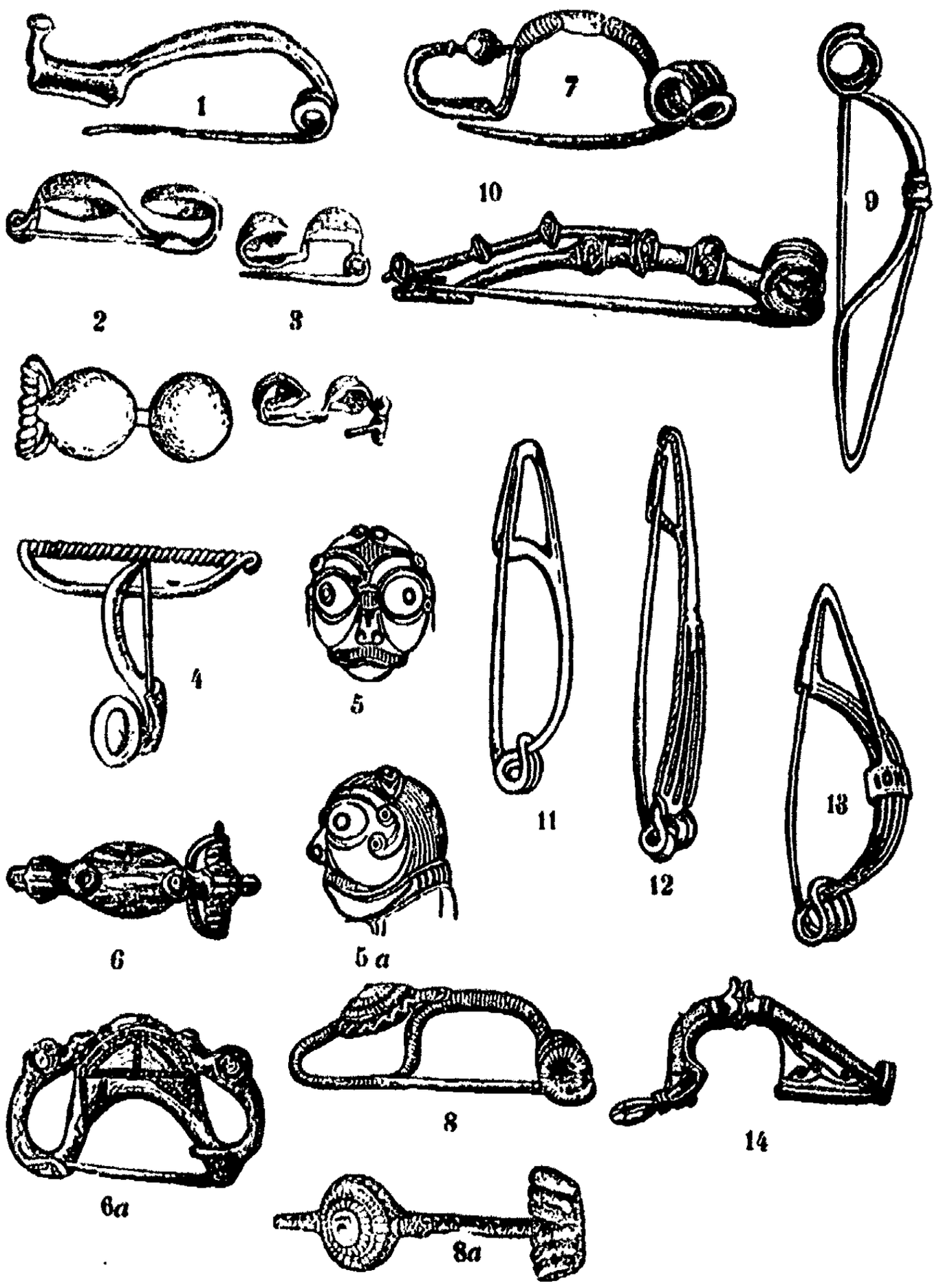

Fig. 5. — Fibules.

1-3. La Certosa (Italie) (Déchelette, II, fig. 348 et 350). — 4 Heiltz-l'Evêque (Marne) (*ibid.*, II. fig. 350) — 5, 5*a*. Parsberg (Haut-Palatinat) (*ibid.*, fig. 533). — 6. Nierstein (Hesse rhénane) (*ibid.*, fig. 533). — 7. Ciry-Salsogne (Aisne) (*ibid.*, fig. 533). — 8, 9. Vevey (Suisse) (*ibid.*, fig. 533). — 10. Dühren (Bade) (*ibid.*, fig. 535). — 11-12. Stradonitz (*ibid.*, fig. 537). — 13. Puech de Buzeins (Aveyron) (*ibid.*, fig. 538). — 14. Baskwork (British Museum Guide... Iron Age, p. 102).

passer des deux côtés de l'arc et, allant d'un seul coup au bout de la mode, avaient allongé à l'extrême les deux branches d'arbalètes ainsi formées (1). D'autre part, le pied de la fibule s'était recourbé d'abord légèrement, puis à angle droit. Telle est la fibule dite de la Certosa de Bologne (fig. 5[1-5]). Tel est le point de départ des fibules de la Tène. La fibule de la Certosa paraît être originaire d'Italie (2). Celle de la Tène est née dans un pays qui communiquait largement avec l'Italie du Nord et qui subissait la prépondérance de ses modes.

Les plus anciennes fibules de la Tène ont souvent l'arc fort élevé ; le pied tantôt est très légèrement relevé, tantôt tend à se rapprocher de l'arc. Les fibules sont aussi très variées. La mode tâtonne et elle est ingénieuse (3).

Parmi les fibules à pied légèrement relevé, il y en a dont l'arc est fait d'une tige assez forte et curieusement modelée en reliefs dont l'élément principal est une tête humaine. Le bouton prend la forme d'une tête (fig. 5[6]). Il arrive que la décoration se prolonge à la tête de l'arc, au-dessus du ressort, par une large languette historiée (fig. 5[7]). A la même place, d'autres fibules également anciennes sont pourvues d'un appendice qui fait pendant à la queue relevée. Elles deviennent presque absolument symétriques. Les extrémités prennent la forme de têtes d'oiseaux (fig. 5[9]).

Parmi les fibules dont la queue se replie vers l'arc, il y en a toute une série où elle se termine par une timbale creuse. Le corps de l'arc est élargi de façon à former la même figure.

A leur suite viennent des fibules dont le ressort comporte peu de spirales, dont l'arc, surbaissé, est épais et décoré de

(1) *Ibid.*, p. 849. — (2) *Ibid.*, p. 848.

(3) *Ibid.*, II, 3, p. 1247 et suiv. ; VIOLLIER, **CCCCXC**, pl. IV, V, XI. Toutes ces fibules appartiennent à la division A. Récemment, M. Viollier les a choisies pour caractériser, avec d'autres plus simples, une première division de la Tène I. P. REINECKE, *Fibeln der La Tène Zeit aus der süd und norddeutschen Zone*, dans **CCCXCIX**. V, pl. XX ; BELTZ, dans **CLXIX**. 1911, p. 685.

motifs en relief. La queue se termine par un large disque enrichi de corail (fig. 5[8]).

Celles qui leur succèdent sont plus simples; la queue se termine par un bouton compliqué qui rappelle les figures d'oiseaux signalées tout à l'heure; les fibules ont généralement une spire de plus.

Telles sont les fibules de la première période de la Tène.

A la deuxième, la queue de la fibule se rapprochant de l'arc finit par y être attachée avec un anneau. L'anneau est d'abord vers le milieu de l'arc puis il s'avance vers la tête. Le bouton est d'abord reconnaissable, puis il cesse de l'être. Il se répète sur l'arc, il se double sur la queue. D'autre part, le ressort tend à s'allonger. A cette date on fabrique des fibules de fer et aussi des fibules d'argent (fig. 5[9.10]).

L'évolution continuant, l'aspect de la fibule de la Tène II est obtenu à la fonte. L'arc et le pied recourbé sont faits d'une seule pièce ajourée (fig. 5[11.12]). Ces fibules restèrent en usage après la conquête de la Gaule par les Romains et présentèrent alors de nombreuses variétés. Les fibules de la Tène II s'étaient également prolongées sous une forme assez facile à reconnaître, où l'anneau de jonction rejoint la tête de l'arc qu'embrasse le fil du ressort (fig 5[13]) (1).

La suite des types avait été la même chez les Bretons. Elle se continua par différentes sortes de fibules qui diffèrent des fibules romaines par le style de leur décoration (fig. 5[14]).

Sur l'arbre généalogique des fibules se sont greffées des variétés aberrantes, fibules en forme de disque (2), dont les plus anciennes sont des fibules à timbales où tout l'organisme s'est caché sous la timbale de l'arc, et fibules annulaires des

(1) ALMGREN, *Fibules d'Alésia et de Bibracte, deux dates fixes dans l'histoire de la fibule*, dans **CLXXXV**, p. 241.

(2) DÉCHELETTE, II, 3, p. 1251; KROPP, **CCCXCVIII**, p. 10 (fibule trouvée à Ranis).

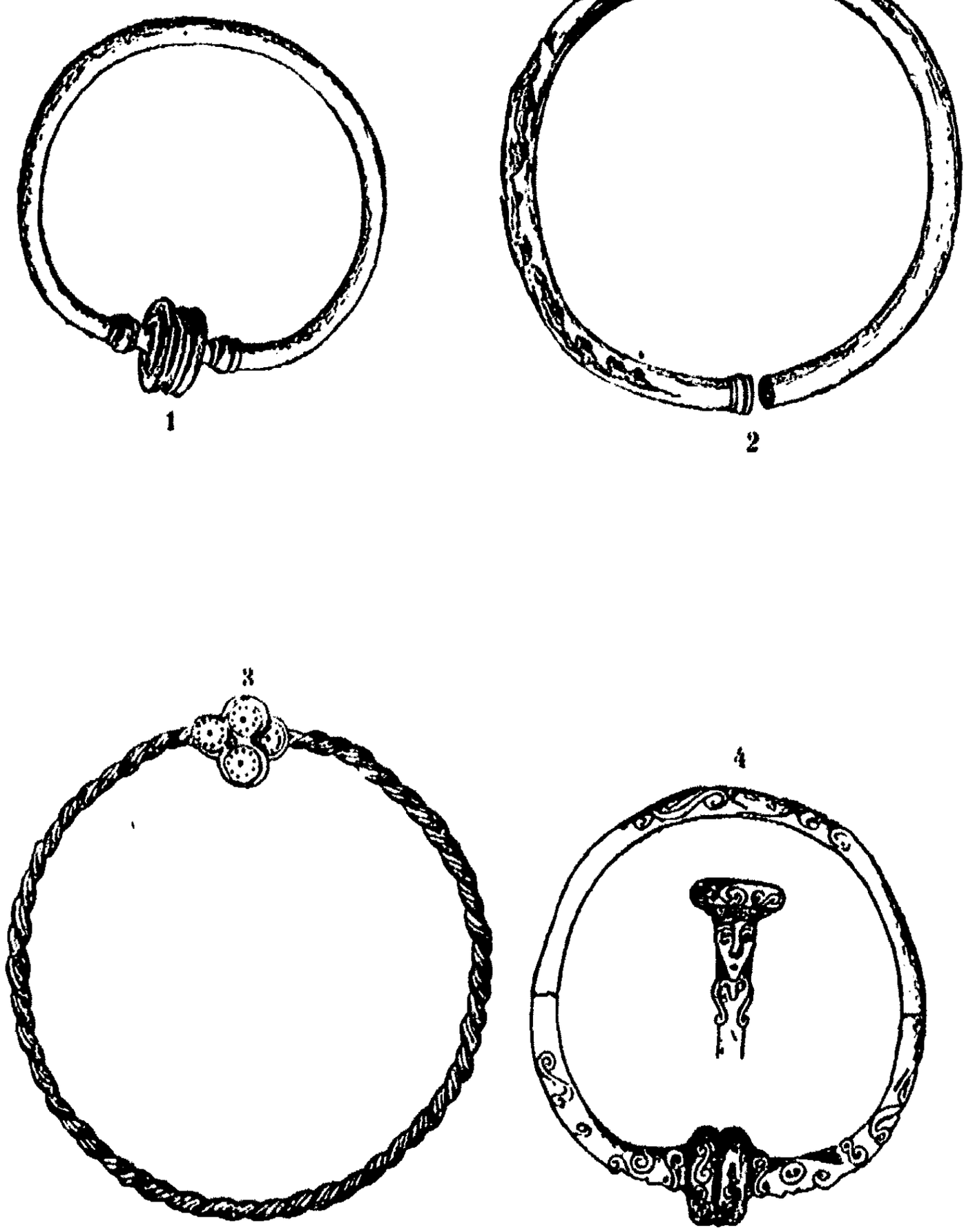

Fig. 6. — Torques.

1. Bussy-le-Château (Marne) (Déchelette, II, 3, fig. 515, 5). — 2. Schirrhein (*ibid.*, fig. 515, 1). — 3. Étrechy (Marne) (*ibid.*, fig. 515, 4). — 4. Courtisols (Marne) (*ibid.*, fig. 515, 6).

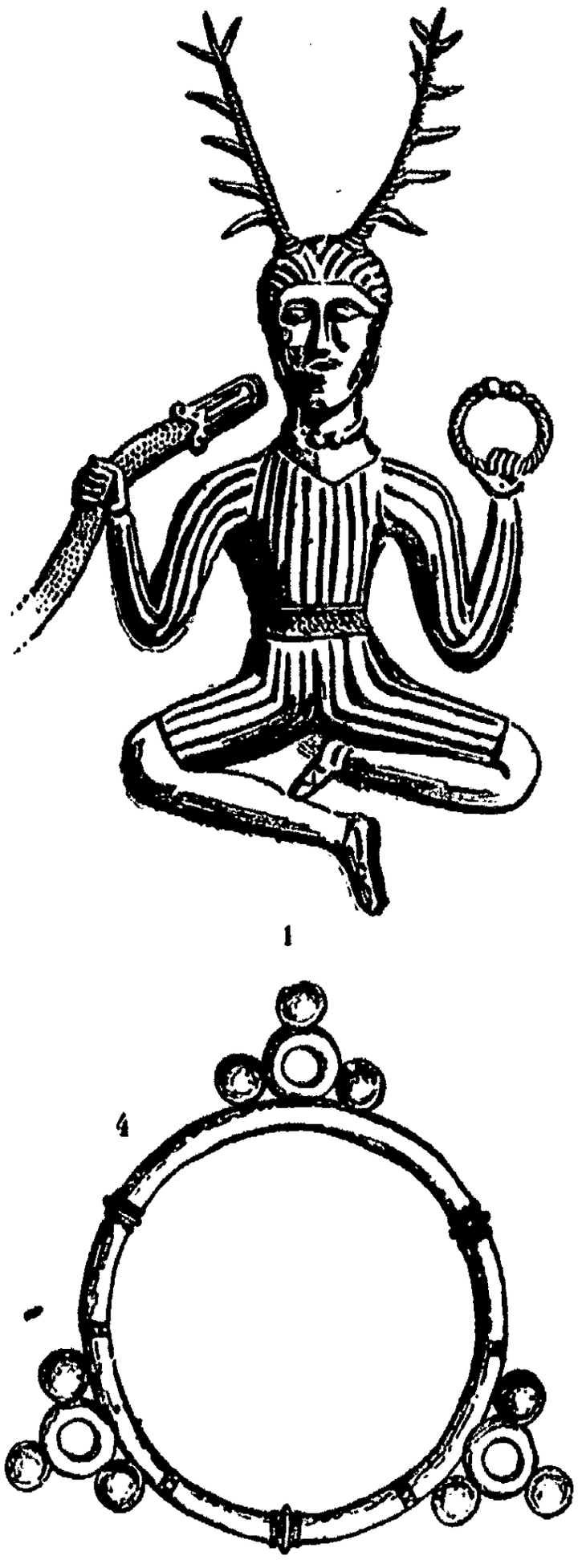

Fig. 7. — Torques.

1. Dieu cornu du vase de Gundestrup (Élévation du Torques) (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1913, p. 259). — 2. Aube (Déchelette, II, 3, fig. 516). — 3. Schlettstadt (Alsace) (*ibid.*, fig. 516, 2). — 4. Pleurs (Marne) (*ibid.*, fig. 516, 6). — 5. Marne (*ibid.*, fig. 516, 3).

stations pyrénéennes et ibériques où la fibule est montée sur un anneau qui traverse la tête et le pied (1).

Torques. — Après la fibule, le *torques* est la pièce la plus caractéristique de la parure gauloise, celle qui présente le plus de variétés classées et datées. *Torques* est le nom que les Latins lui ont donné parce qu'il a été souvent fait d'une tige de métal tordue, tige à arêtes vives, saillantes, très saillantes. Les Grecs nous ont conservé le nom celtique sous la forme μανιάκης (2). L'irlandais *muince*, vieux gallois *minci* (auj. *mynci*), « collier », représentent peut-être la même racine. Le torques n'est pas particulier à la civilisation de la Tène. L'Angleterre a fabriqué à la fin de l'âge du bronze de magnifiques torques en or aux extrémités repliées (3). Mais l'usage du torques, encore rare dans l'Europe occidentale à l'époque de Hallstatt, s'est généralisé immédiatement après.

Ce n'était peut-être pas une simple parure. Nous avons des figures de dieux gaulois qui tiennent un torques à la main et semblent en faire l'élévation (fig. 7[1]). Une autre figure du même dieu, à Paris, porte un torques sur ses cornes (4). Le torques était un ornement dont les figures de dieux étaient, semble-t-il, nécessairement pourvues. On l'ajoutait à des figures de dieux romains (5).

C'était un objet d'offrande. On sait par Quintilien que les Gaulois avaient offert à Auguste, qui était un dieu, un torques d'or pesant 100 livres (6). Sur un autre autel trouvé à Paris et consacré en l'honneur de Tibère, on voit des Gaulois armés apporter un immense cercle, un grand cerceau, devant un personnage assis (7). C'est peut-être un pareil torques.

(1) Déchelette, II, 3, p. 1269.
(2) Pol., II, 31 ; cf. Dottin, **CXCVI**, p. 269.
(3) E. Toulmin Nicolle, dans **XLVI**, 1912. Cf. Déchelette, II, 1, p. 316.
(4) Espérandieu, **CCCXXV**, n° 3053.
(5) Hypnos du musée de Besançon (S. Reinach, **CCCLXXII**, fig. 102).
(6) Quint., VI, 3, 79.
(7) Monument des Nautes (Espérandieu, **CCCXXV**, 3132).

A part trois exceptions (1), on n'a trouvé de torques que dans des sépultures de femmes (2). Au contraire, les monuments les représentent régulièrement au cou des hommes et toute la tradition écrite, irlandaise comprise (3), confirme leur témoignage. Les Gaulois de la grande invasion en Italie le portaient peut-être déjà, témoin la légende de Manlius Torquatus (4). Leurs successeurs le portèrent toujours (5). Différences ethnographiques peut-être, différences de dates sûrement.

Nos torques trouvés dans des sépultures de femmes sont de la Tène I. Les monuments sont de la Tène II. La mode a changé. Les femmes ont cessé de porter le collier de métal rigide. Les hommes, et peut-être seulement leurs chefs, l'ont porté (6).

Les plus anciens torques sont très simples, les uns creux formés d'un tube de bronze plié en cercle, les autres d'une tige pleine ; celle-ci est lisse ou torse, elle se termine par un fermoir à crochet ou par des tampons (fig. $6^{1,2}$). On les attribue au début de la première période. La mode s'orienta vers une ornementation plus riche. Il y eut des torques à tampons dont la tige se grossit d'ornements en relief (fig. 6^{1}) et même de figures humaines (fig. 6^{4}), puis toute une série de torques fermés ou à segment mobile avec une ornementation analogue, mais répartie en groupes symétriques, par trois (fig. $7^{3,4}$), ou asymétriquement sur une partie de la tige. Cette mode comporte des disques, décorés de corail, alternant avec des bossettes chargées de spirales. Ces ornements se sont faits

(1) Déchelette, II, 3, p. 1209; Brizio, dans **CVI**, I, IX, 1901, p. 724 et suiv.
(2) Déchelette, II, 3, p. 1209.
(3) *Tain bo Cualnge*, XXII; **CXL**, 1910, p. 10; Joyce, **CCCCXXXIV**, I, p. 99.
(4) D'Arbois, **CCXLVIII**, XII, p. 126; cf. Déchelette, II, 3, p. 1210.
(5) Déchelette, II, 3, p. 1208; Armstrong, *Celts*, 24.
(6) C'est l'explication de Déchelette et je m'y rallie pleinement. Déchelette ajoute (II, 3, p. 1210) que les Celtes du Danube ont emprunté aux chefs scythes l'usage de porter le torques comme un insigne. Ils auraient également importé des torques scythiques ou tout au moins des modèles ; voir plus loin.

à jours et se sont fixés en appendices sur le pourtour du bijou (fig. 7a,b) (1).

De la Tène II, nous avons quelques torques, par exemple des torques filiformes aux extrémités pliées en S. Les torques que les guerriers commençaient à porter à titre d'insignes étaient de matière précieuse, d'or (2). Ils ont donc généralement disparu. Il en reste cependant un groupe de cette date, pour la plupart au musée de Toulouse et trouvés dans la région toulousaine (3), dont le décor volumineux est formé de protubérances comportant des ornements à spirales et réparties soit sur tout le pourtour du torques, soit à la suite de tampons terminaux. La jonction de ces derniers était assurée par des tenons en forme de T. Un torques de cette famille a été trouvé en Hongrie, à Herczeg-Marok (com. de Baranya) (4), deux autres d'un décor plus discret en Irlande, à Clonmacnois et à Broighter (5).

De la Tène III, nous avons de forts torques à section quadrangulaire terminés par de gros boutons (6).

Bracelets. — Il n'est pas toujours facile de distinguer les bracelets de la Tène des bracelets de l'époque antérieure (7). Mais cependant il y a des types tout à fait spéciaux, et ces types se classent chronologiquement. Ils se classent comme les torques. Et ils ont les mêmes caractères (8).

Comme les torques des tombes de la Marne, ils ont fait

(1) Déchelette, II, 4, p. 1211 et suiv.

(2) Déchelette, II, 3, p. 1238; Roget de Belloguet, **CCCLXXIX**, III, p. 89: Dottin, **CCCXXII**, p. 133; S. Reinach, s. v. *Torques*, dans **CCCXV**.

(3) Cordes, Montans, Lasgraisses (Tarn); Fenouillet (Haute-Garonne): Déchelette, II, 3, p. 1339 et suiv.; Serviès-en-Val (Aude): P.-J. Cros, dans **XCI**, IV, p. 143

(4) Costa de Beauregard, dans **LX**, Autun, 1907, p. 826; Coffey, **CCCCXXVIII**, p. 80, pl. IX; Sir Arthur Evans, dans **XVII**, 1897, p. 400.

(5) Déchelette, II, 3, p. 1238, n. 1, 1217.

(6) **CLXIX**, 1904, p. 54 et suiv.; analogies entre les bracelets et anneaux de la Tène et les formes les plus anciennes du Caucase et de Hongrie.

(7) Déchelette, II, 3, p. 1218-1230; Viollier, dans **CLXXX**; Brizio, dans **CVI**, 1901, p. 30.

(8) Heierli, dans **XLVIII**, IV, p. 126, 131, 137.

Gaulois mourant (Musée du Capitole, Rome).

Guerrier de Mondragon (Musée d'Avignon).

Guerrier de Vachère (Musée d'Avignon).

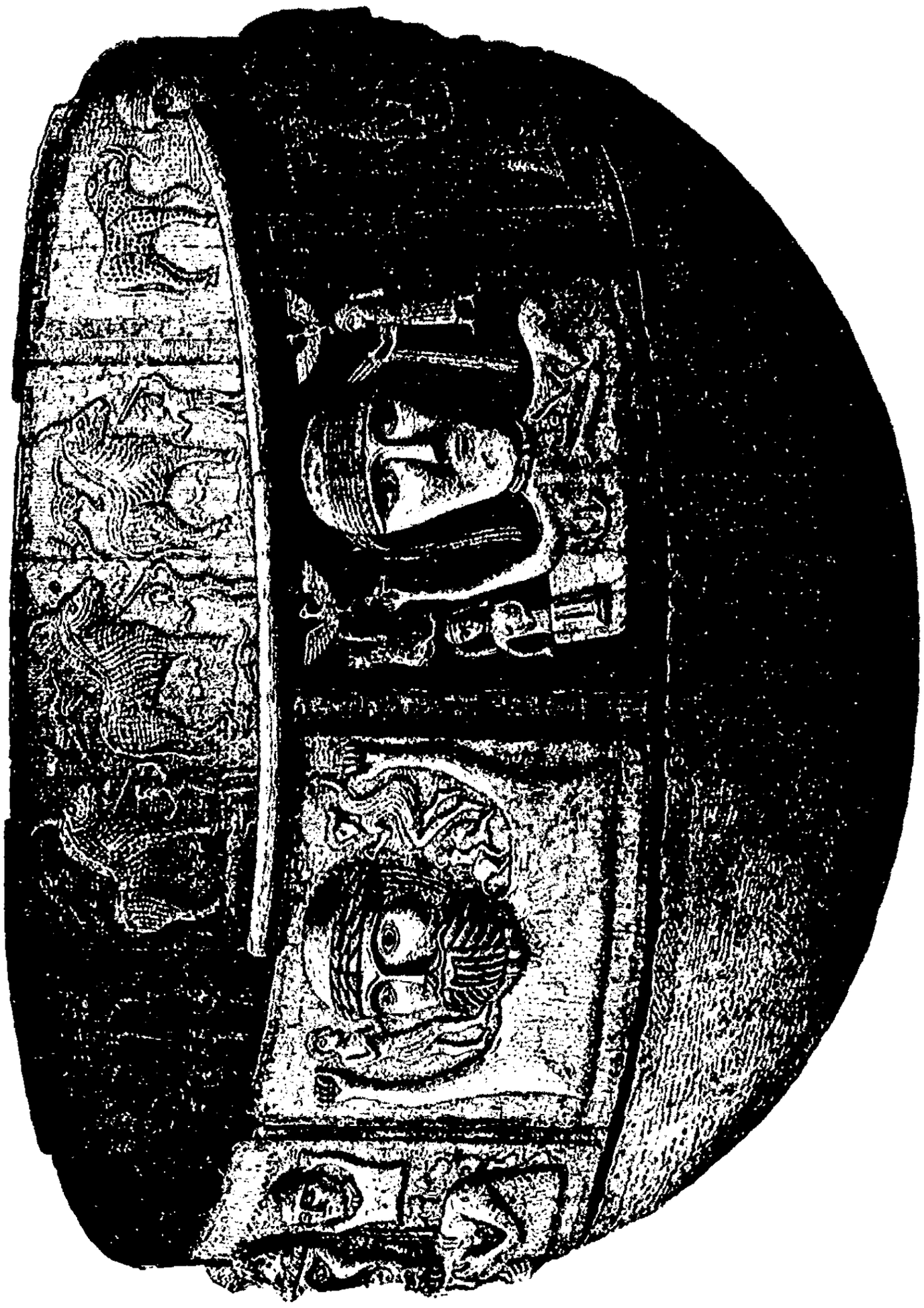

Vase de Gundestrup (Danemark) (Sophus MULLER, *Del store sølvkar fra Gundestrup i Jylland*. Frontispice).

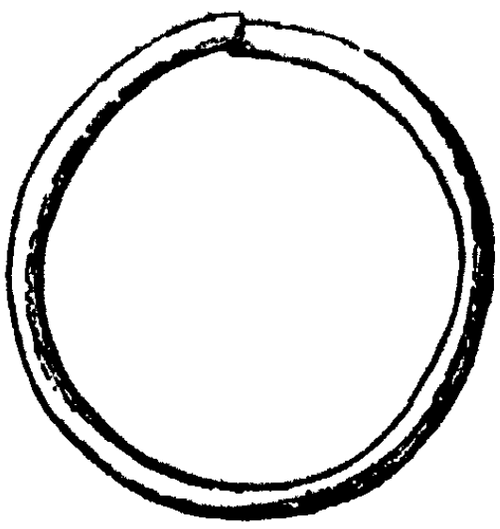

1

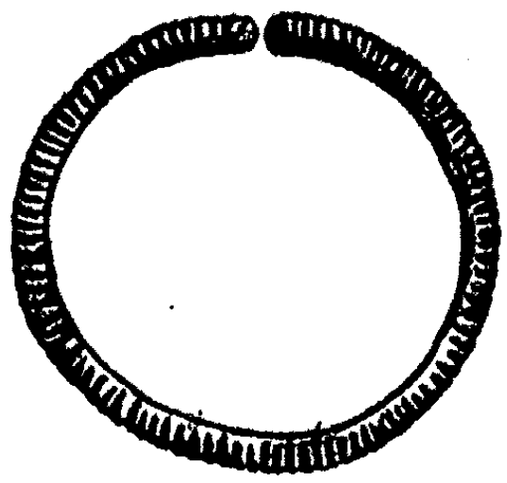

2

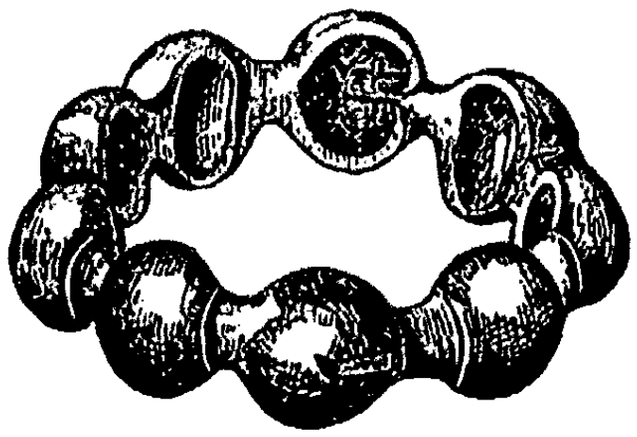

3

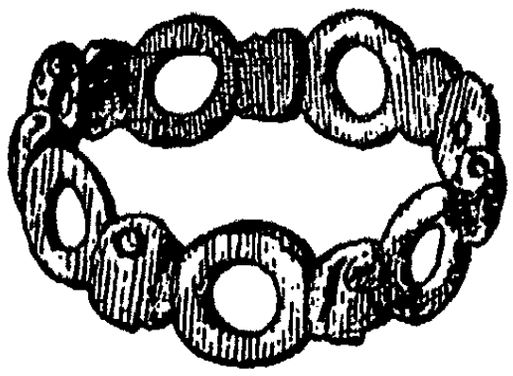

4

5

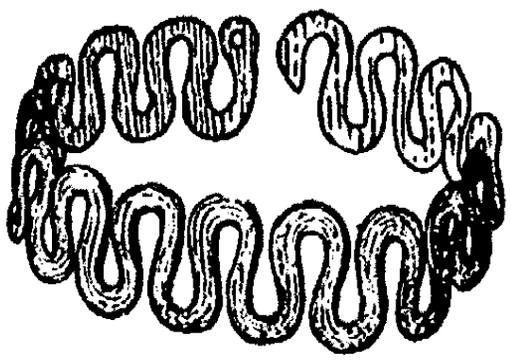

6

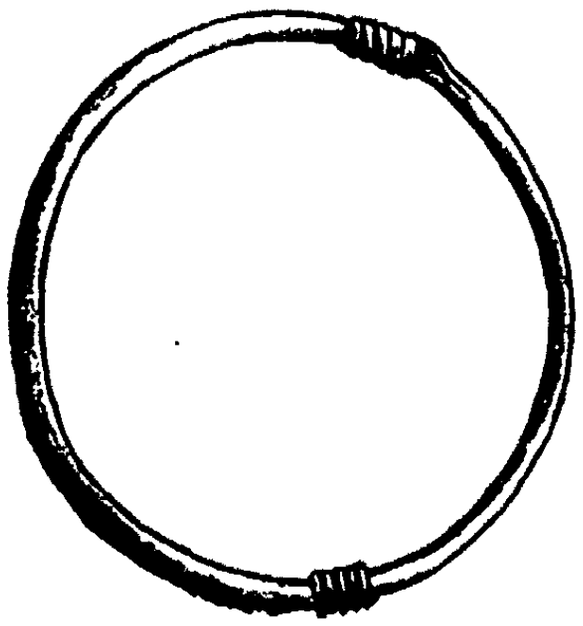

Fig. 8. — Bracelets.

1. Marson Marne) (Déchelette, II, 3, fig. 517, 1). — 2. Caranda (Aisne) (*ibid.*, fig. 517, 5). — 3. Bydžov Novy (Bohême) (*ibid.*, fig. 517, 2). — 4. Saint-Rémy-sur-Bussy (Marne) (*ibid.*, fig. 519, 6). — 5. Marne (*ibid.*, fig. 519, 10) — 6. Stradonitz (*ibid.*, fig. 520, 4).

presque exclusivement partie de la parure des femmes. Mais comme les torques, les hommes les ont portés, en particulier les chefs. Ce sont alors des bracelets précieux, comme le bracelet d'or trouvé au bras du guerrier enseveli dans la tombe de la Gorge Meillet.

Aux torques anciens et simples répond une série de bracelets qui se trouvent dans les mêmes tombes, bracelets tubulaires ouverts ou fermés, bracelets formés d'une tige à arêtes terminée par des boutons, bracelets côtelés ou présentant des nodosités peu volumineuses (fig. $8^{1,2}$) (1).

Une autre série répond à la deuxième série de torques et présente en bonne partie les mêmes caractères : les nodosités deviennent plus importantes, elles sont groupées, elles sont décorées d'ornements supplémentaires (en S).

Quand le torques disparaît, le bracelet continue son évolution. C'est alors qu'apparaissent les bracelets à oves, qui se présentent comme un chapelet d'œufs sectionnés par le milieu, ceux où les oves sont surchargés d'ornements en applique, en relief, des bracelets assez lourds à fermoirs séparés, des bracelets à jour ou formés d'un fil serpentant (fig. $8^{3,4,5}$).

Toute cette série appartient surtout à la deuxième période de la Tène.

A la troisième apparaissent des bracelets qui durèrent bien après. Ils sont formés d'un simple fil dont les extrémités viennent s'enrouler en spirale sur le corps de la tige.

En même temps l'usage du bronze dans la fabrication des bracelets devient moins fréquent. Au contraire, les bracelets de verre se multiplient, particulièrement nombreux en Suisse. Les uns sont en verre blanc ou clair, les autres en verre bleu quelquefois relevé d'émail jaune ou blanc. Ils sont de fabrication indigène ; tout au plus viennent-ils de la Cisalpine (fig. $9^{1,2,3}$).

(1) Romilly Allen, **CCXCVIII**, p. 113 ; Anderson, **CCCCXIV**, p. 141.

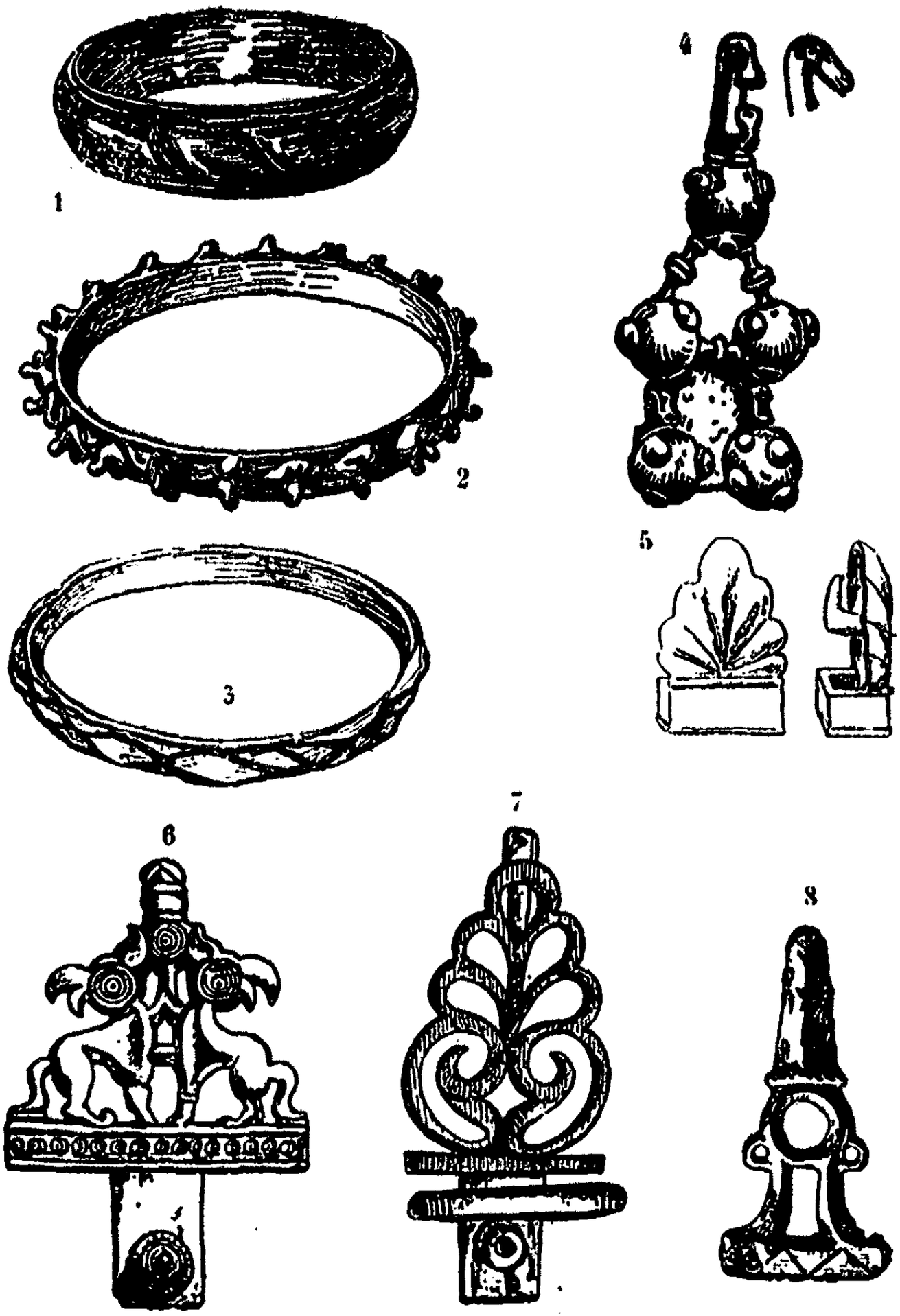

Fig. 9. — Bracelets. — Agrafes de ceinturons.

1. Vallée d'Aoste (Déchelette, II, 3, fig. 580, 5). — 2, 3. Munsingen (Suisse) (*ibid.*, fig. 580, 6, 3). — 4. Gröbern (Saxe) (*ibid.*, II, 3, fig. 528). — 5. Stradonitz (*ibid.*, fig. 528, 1). — 6. Somme-Bionne (Marne) (*ibid.*, fig. 524, 1). — 7. La Motte-Saint-Valentin (Haute-Marne) (*ibid.*, fig. 524, 4). — 8. Stradonitz (*ibid.* fig. 527, 5).

Les Gaulois ont employé aussi le jayet (lignite). Mais ces bracelets de lignite de l'époque de la Tène sont moins hauts que les bracelets halstattiens de lignite en forme de tonnelets.

En Écosse apparaissent à la fin du développement de la civilisation de la Tène de lourds bracelets de bronze, avec des reliefs et des ornements émaillés, qui paraissent être faits de trois bracelets juxtaposés (1).

Ceinturons et ceintures (2). — Les ceinturons à chaînes de fer dont il a été parlé plus haut datent de la Tène II. Auparavant les Gaulois portaient des ceinturons de cuir ou d'étoffe avec fermoirs.

Ces fermoirs dérivent des fermoirs halstattiens et ils en ont conservé la forme générale. Ils comportent une languette de métal généralement non décorée, cousue sur l'étoffe, puis une ou deux barrettes formant ferret ; l'agrafe est portée par une plaque de bronze, ou de fer, ou même d'or, fixée sur la dernière barrette. Elle est triangulaire comme celle du fermoir halstattien, mais elle est souvent très décorée d'ornements à jour dérivant de la palmette grecque ou comportant des animaux affrontés (fig. $9^{6,7}$).

Plus on descend dans le temps, plus ces agrafes deviennent massives, absolument comme les torques et bracelets. Ce sont alors des boules, des bossettes, des reliefs, et finalement, par simplification, des anneaux épais (fig. 9^{4}). Elles redeviennent simples à la fin de l'époque de la Tène. Le crochet termine une tige triangulaire montée sur un anneau ajouté supporté par des croissants (fig. 9^{8}), ou bien est dissimulé derrière une palmette dont la base est un coulant rectangulaire (fig. 9^{5}). Les agrafes de ceinturon se trouvent également dans les tombes d'hommes et dans les tombes de femmes.

De pareilles agrafes terminent de fort jolies ceintures de bronze qui, à la Tène II, complètent la parure des femmes.

(1) Déchelette, II, 3, p. 1230 et suiv. — (2) *Ibid.*, p. 1263-1270.

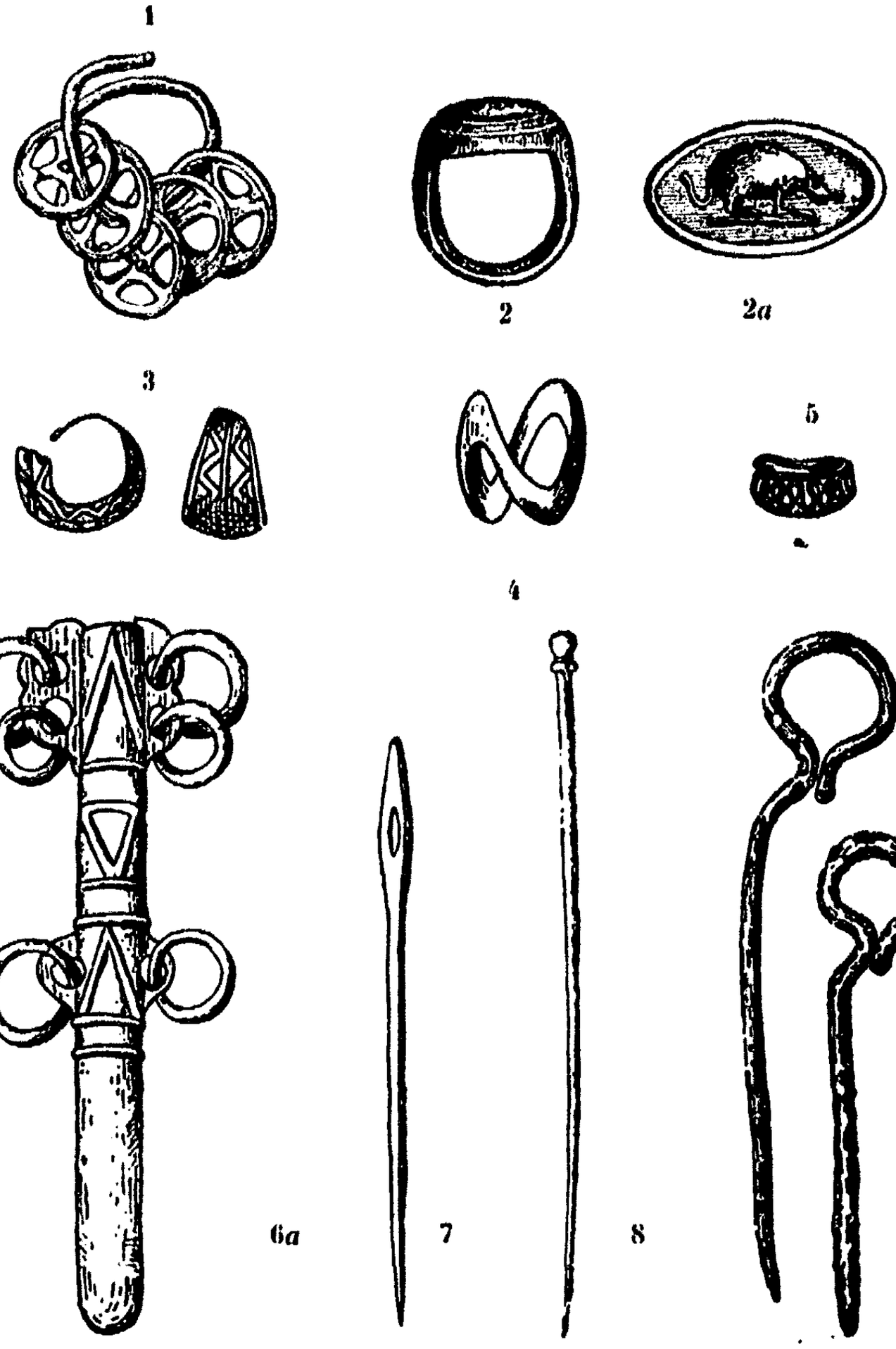

Fig. 10. — Objets divers.

1. Naix (Meuse) (Déchelette, II, 3, fig. 560,5). — 2. Stradonitz (*ibid.*, fig. 546, 1). — 3. Étrechy (Marne) (*ibid.*, fig. 542,5). — 4. Steinhausen (Suisse) (*ibid.*, fig. 544,8). — 5. Munsingen (*ibid.*, fig. 545, 2). — 6 et 6*a*. La Tène (*ibid.*, fig. 559). — 7. La Motte-Saint-Valentin (Haute-Marne) (*ibid.*, fig. 541, 1). — 8. Donchesterhill (*Proceedings of the Society of Antiquaries of Ireland*, t. XLIV, p. 235).

Ces ceintures sont faites soit d'anneaux circulaires, soit d'anneaux alternant avec des bâtonnets ornés. Elles sont munies de pendeloques.

Objets divers. — Pour compléter l'image de la parure gauloise à l'époque de la Tène, il faut ajouter aux fibules, torques, bracelets et ceintures : des boucles d'oreille, en forme de nacelle, soit en bronze, soit en or (1), des bagues dont la plupart sont de petits bracelets (fig. $10^{8,5}$) (2). A la Tène III apparaissent les bagues à chaton (fig. 10^{2}). Ce sont des emprunts à l'Italie et à la Grèce. Il y a aussi des bagues coudées (fig. 10^{4}). Mais nous avons également des anneaux coudés et en argent qui devaient se placer sur l'épaule et être employés comme des fibules (3).

N'oublions pas les boutons, boutons d'usage et boutons d'applique souvent décorés d'émail (4), les épingles, qui rappellent les épingles hallstattiennes à bouton et à col de cygne (fig. $10^{9,8}$), les boucles, étuis (5) (fig. $10^{6,6a}$), miroirs (6), peignes (7), etc., non plus que les amulettes de toutes sortes et en particulier les rouelles (fig. 10^{1}).

VI

La poterie (8).

La céramique de la Tène est très abondante, bien qu'inégalement répartie (9), très variée, et comprend des formes nombreuses dont on peut bien apercevoir l'origine, mais qui

(1) *Ibid.*, p. 1264. — (2) *Ibid.*, p. 1244. — (3) *Ibid.*, p. 1244.
(4) *Ibid.*, p. 1289. — (5) *Ibid.*, p. 1286-1289. — (6) *Ibid.*, 1284-1286.
(7) *Ibid.*, p. 1292 et suiv.
(8) Déchelette, II, 3, p. 1258 et suiv.; Morel, **CCCCLXXXIV**; Fr. Moreau, **CCCCLXXXIII**.
(9) Elle fait complètement défaut dans la Gaule centrale et méridionale (Déchelette, **CCCXVIII**, II, 3, p. 1459), à la Tène (Vouga, **CCCCXCIV**, pol. 26-28). Elle est, au contraire, extrêmement abondante dans les cimetières marniens et surtout pendant la première période. Dans les nécropoles cisalpines, la poterie italique a remplacé, en très grande partie, la céramique indigène.

montrent comment les gens de cette époque ont usé librement de l'héritage du passé.

Ce qui caractérise à première vue une collection de vases

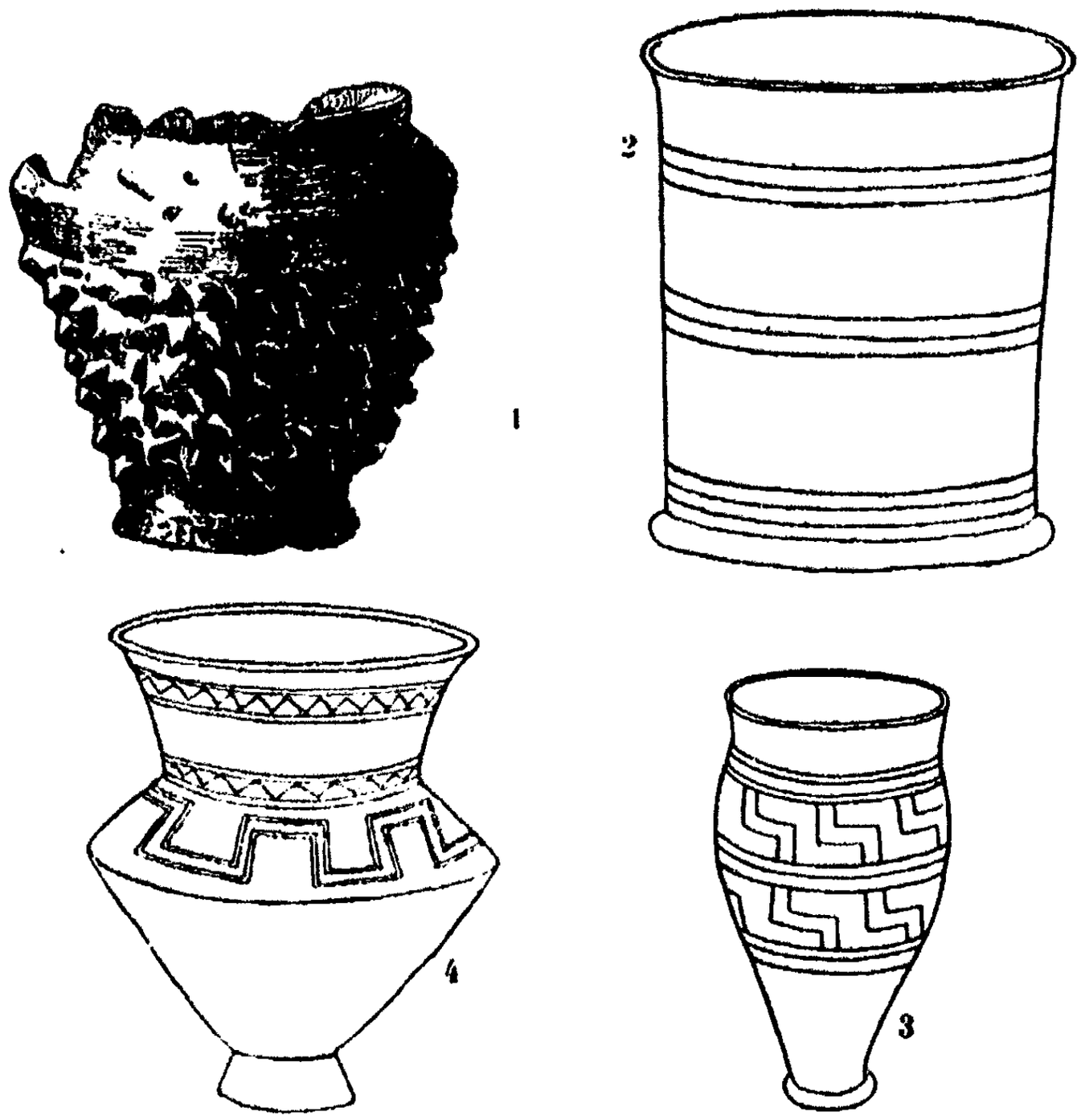

Fig. 11. — Céramique de la Tène I.

1. Vase Caranda (Moreau, *Album Caranda*, I, pl. XXXIX, fig. 1). — 2. Aisne (Déchelette, II, 3, fig. 659, 9). — 3. Aisne (*ibid.*, fig. 659, 8). — 4. Marne (*ibid.*, fig. 659, 2).

faite dans les cimetières de la Marne, c'est la présence des formes à profil rectiligne et caréné.

Ces vases carénés sont soit à col élevé, soit à col bas. Ils appartiennent à la première période (la Tène I). Il faut y joindre des vases en forme de gobelet, souvent petit, souvent

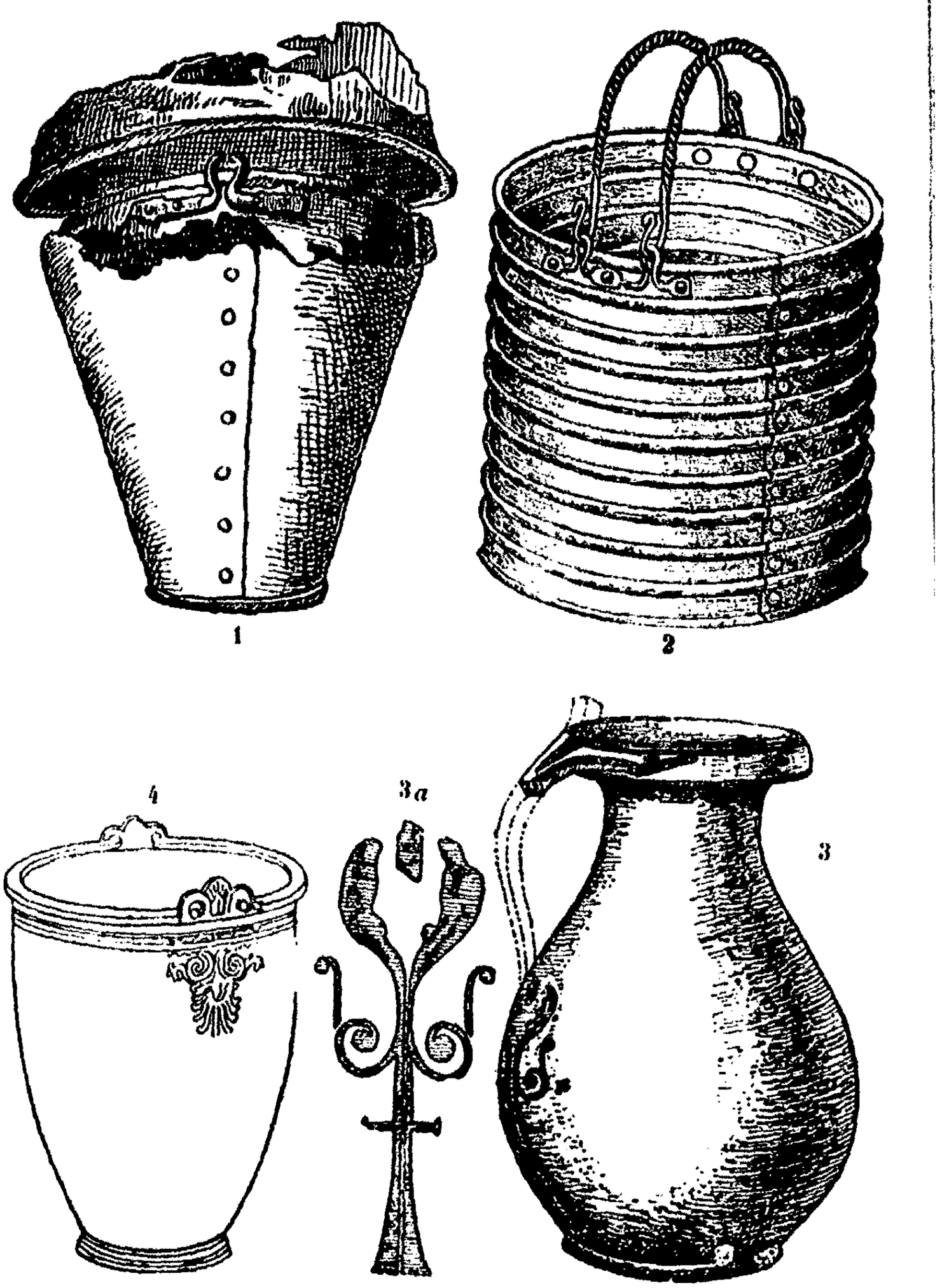

Fig. 12. — Prototypes métalliques de la céramique de la Tène.
1. Situle de Plougoumelen (Morbihan) (Déchelette, II, 2, fig. 292, 2). — 2. Ciste à cordons. Reuilly (Loiret) (*ibid.*, II, 2, fig. 299, 2). — 3 et 3*a*. Aylestord (Kent) (*ibid.*, II, 3, fig. 652, 3 et 3*a*). — 4. Montefortino (*ibid.*, fig. 646, 4).

très haut, et des vases en forme de boisseau (fig. 11[1,2,3,4]).

Ces vases sont d'une pâte assez fine, couverts d'une engobe brune ou noirâtre et lustrée. Ils sont ornés à l'ébauchoir de dessins rectilignes rehaussés de peinture rouge ou blanche.

Parmi les vases à col court, quelques-uns ont la panse hérissée d'un décor en têtes de clous (1).

Ces vases singuliers ont l'aspect de vases métalliques. De fait, ce sont des imitations de vases de métal.

Les vases carénés dérivent des situles italiques en bronze riveté, fréquentes dans les tombes hallstattiennes (fig. 12[1,2,3]) (2). Les vases cylindriques dérivent des cistes à cordons. Leur décor gravé rappelle les cordons des cistes (3). Or ce ne sont pas les seuls vases de la Tène qui dérivent de prototypes en métal. Sur un bassin trouvé à Aylesford est figurée en relief une anse dont le prototype était en métal et mobile (fig. 12[3]). Un vase trouvé à Saint-Pol de Léon (Finistère) présente, en taille exagérée, sans doute, la palmette qui, sur les situles italiques correspondantes, décore l'attache de l'anse (fig. 13) (4). Un autre de Lann-Tinikeii (comm. de Plœmeur, Finistère) figure un vase de métal fait de zones rivetées (fig. 14). D'autres rappellent par leur décor incisé d'arcs pointillés et de gros points les bronzes vénéto-illyriens (5). Les vases répétant des modèles en chau-

Fig. 13. — Saint-Pol-de-Léon (Déchelette, II, 3, fig. 663).

(1) Déchelette, II, 3, p. 1467. De pareils vases se retrouvent dans les cimetières cisalpins. Cf. Schumacher dans CCCXCIX, V, pl. LXX, 1320.

(2) La céramique italienne antérieure donne de nombreux exemples de semblables imitations.

(3) Les anses mêmes des cistes récentes ont été reproduites en céramique. Cf. vases des tumulus du plateau de Ger (Pothier, CCCCLXXXVIII, p. 57, fig. II).

(4) Déchelette, II, 3, p. 1468; Du Chatellier, CCCCLXXI, pl. XIV, 1, 2; pl. XVI, 1.

(5) Reinecke, CCCXCIX, p. 24.

dronnerie rivetée sont rares en pays gaulois, mais il s'en trouve par exemple en Bretagne (fig. 15). La ciste à cordons y a produit des avatars indigènes, richement décorés (fig. 15, 16[a]). Si les prototypes des vases carénés nous manquent encore dans les inventaires celtiques, les situles fondues y sont au contraire assez abondantes.

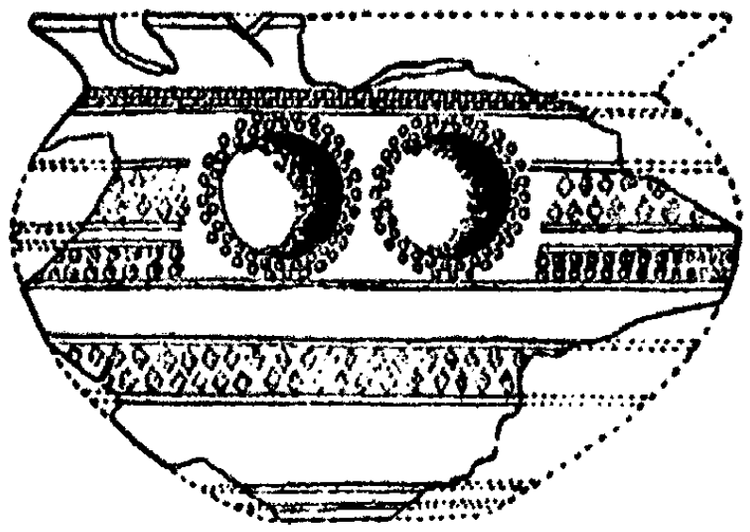

Fig. 14. — Larn-Tinikeii (Déchelette, II, 3, fig. 665, 4).

Les tombes marniennes ont fourni de nombreux exemplaires d'un type de vases balustres dont la famille est beaucoup plus répandue. Les proportions des éléments y sont assez variables. Ces vases dérivent des vases hallstattiens typiques à deux corps, à telles enseignes que la particularité la plus remarquable des vases hallstattiens, le fléchissement de la panse sous le poids de la partie supérieure, s'y distingue encore. Ils sont donc contemporains des débuts de la Tène. Ils ont presque régulièrement un pied mouluré et leur décoration comporte régulièrement des cordons en relief (1). Leurs formes varient beaucoup entre deux extrêmes qui sont d'une part une bouteille à long col qui caractérise dans l'Allemagne du Sud les plus anciennes stations de la Tène (fig. 16[1]), de

Fig. 15. — Mané-Rouillarde (Déchelette, II, fig. 666).

(1) Ces cordons sont quelquefois répartis sur toute la hauteur du vase qu'ils coupent en zones régulières à la façon de la céramique de la région vénète.

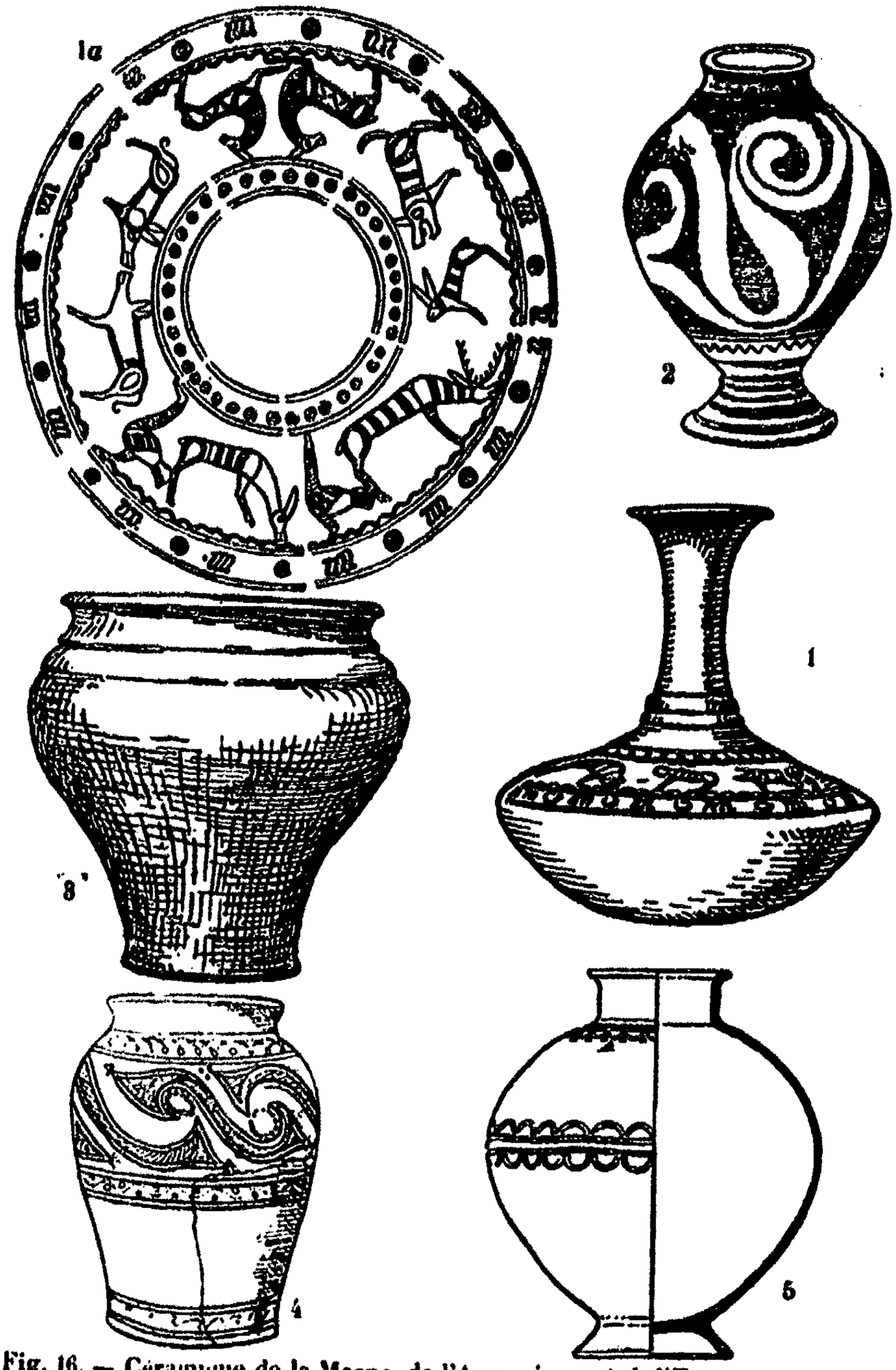

Fig. 16. — Céramique de la Marne, de l'Armorique et de l'Europe centrale.
1 et 1*a*. Matzhausen (Déchelette, II, 3, fig. 671, 2 et 672). — 2. Beine (Marne) (*ibid*, fig. 660, 2). — 3. Manching (*ibid.*, fig. 675). — 4. Plouhinec (Finistère) (*ibid.*, 663, 2). — 5. Praunheim (*ibid.*, fig. 673, 6).

l'autre une sorte de jatte ou de bassin, à large ouverture serrée par les mêmes cordons, où le pied tend à se réduire à sa plus simple expression (fig. 16[3]). Ces vases, en Allemagne, sont quelquefois gravés d'un décor qui rappelle les vases de métal hallstattiens (fig. 16[1a]). En France, ils sont souvent couverts d'un décor curviligne très large, peint en brun sur rouge, ou gravé (1).

La céramique de la deuxième période de la Tène paraît surtout riche en vases de cette famille (2).

Ils subsistent dans la céramique de la troisième période (3). Ils sont ou monochromes et simplement décorés de leurs cordons en relief et d'un décor lustré au brunissoir, ou peints avec des fonds blancs lisses et des motifs rouges ou bruns (fig. 19[4,5,8]).

Cette céramique est plus variée que la précédente parce que ce n'est plus uniquement une céramique funéraire. Il y a toute la vaisselle usuelle, de grands vases à provisions, des assiettes, des vases à anse.

Beaucoup sont décorés à la molette ou au peigne de hachures et de pointillés (fig. 17[1,2,3]). Telle est la céramique dominante du Mont Beuvray. Mais la céramique peinte y est également abondante (4).

Le décor peint de la céramique se développe surtout dans l'aire d'extension méridionale de la civilisation de la Tène au sud de la Gaule, en Espagne.

Au midi de la Gaule, on a fabriqué des vases fort curieux à décor floral ou pométique sur engobe (5). La céramique peinte

(1) Cf. vases du type de Glastonbury (Somerset) : DÉCHELETTE, II, 3, p. 1473 ; **CCCLXXXIV**, p. 137.

(2) DÉCHELETTE, II, 3, p. 1460 et suiv., 1480 et suiv.

(3) *Ibid.*, p. 1481 et suiv. ; LAVILLE, *Sépultures marniennes de Valenton (Seine-et-Oise)*, dans **XLI**, 1910, p. 571.

(4) DÉCHELETTE, II, 3, p. 1485 et suiv.

(5) *Ibid.*, p. 1488 et suiv. ; cf. R. ZAHN, dans **CLXVIII**, 1907, p. 338 et suiv. ; **XX**, 1907, p. 226. Au sujet de tessons galatiques à peintures sur engobe, DELÉCHETTE, **CCCCLXXII**, I, p. 130 ; MAZAURIE, *La céramique polychrome des Celtes*, dans **CXXXIV**, 1901, p. 82.

Fig. 17. — Céramique de la Tène III.

1, 2, 3. Mont-Beuvray (Déchelette, II, 3, fig. 677, 1, 4, 8). — 4. Montans (Tarn) (*ibid.* fig. 683, 2). — 5. Lezoux (Puy-de-Dôme) (*ibid.*, fig. 683, 5). — 6. Shoebury (Essex) (*ibid.*, fig. 681, 1). — 7. Stradonitz (*ibid.*, fig. 677, 4). — 8. Celles (Pagès-Allary, dans *l'Anthropologie*, 1903, p. 402).

se répandit d'ailleurs dans toute la Gaule ; elle fut fabriquée en plus d'un point (1). Son décor comporte quelquefois des frises en relief qui se sont perpétuées dans la céramique de l'Empire (2).

Des armes, des bijoux, des vases, voilà ce qui constitue la majeure partie du mobilier funéraire des tombes de la Tène. C'est aussi ce qui constitue la majeure partie des trouvailles faites dans des lieux d'habitation. Cela ne formait pas, cela va sans dire, la totalité du matériel de la civilisation de la Tène.

On a trouvé de nombreux restes de charronnerie. Les Gaulois ont été des charrons réputés. On a recueilli beaucoup d'objets de harnachement, dont l'intérêt, pour ce chapitre, n'est pas dans leur forme, mais dans leur décor. On a découvert encore des chenêts, des clefs, une assez grande quantité d'outils en fer.

Il ne s'agit pas de présenter ici une étude systématique de la civilisation des Celtes et de ce qu'elle a produit ou utilisé à l'époque de la Tène, mais de signaler les objets et caractères d'objets qui permettent d'attribuer aux Celtes ou à leur influence telle ou telle série de trouvailles et de les dater.

A ce point de vue, quelques faits doivent être encore signalés.

VII

L'art décoratif.

Beaucoup de ces objets sont décorés et quelques-uns très richement. Le goût, le style, la mode dont ils témoignent ne s'expriment pas seulement par leur forme, mais par un décor

(1) Carlier, *Vases peints du musée archéologique de Genève*, dans **CXXXIV**, 1908, p. 257 ; Marteaux et Leroux, **CCCCLXXXIII**, p. 417. Vases peints du pays éduen : Déchelette, II, 3, p. 1491 ; abbé Philippe, **CCCCLXXXVIII**, p. 23 ; Lindenschmitt, **CCCXCIX**, I, VI, pl. 6.

(2) Vase peint de la Tène avec frise d'oiseaux en relief, à Lochenstein, près Balingen (G. Bersu, *in* **LXV**, 1924).

caractéristique. Il est impossible de confondre en particulier celui des objets de métal à l'époque de la Tène avec celui d'aucune autre époque. D'autre part, il est bien celtique, car la tradition en a continué en pays celtique après la conquête de

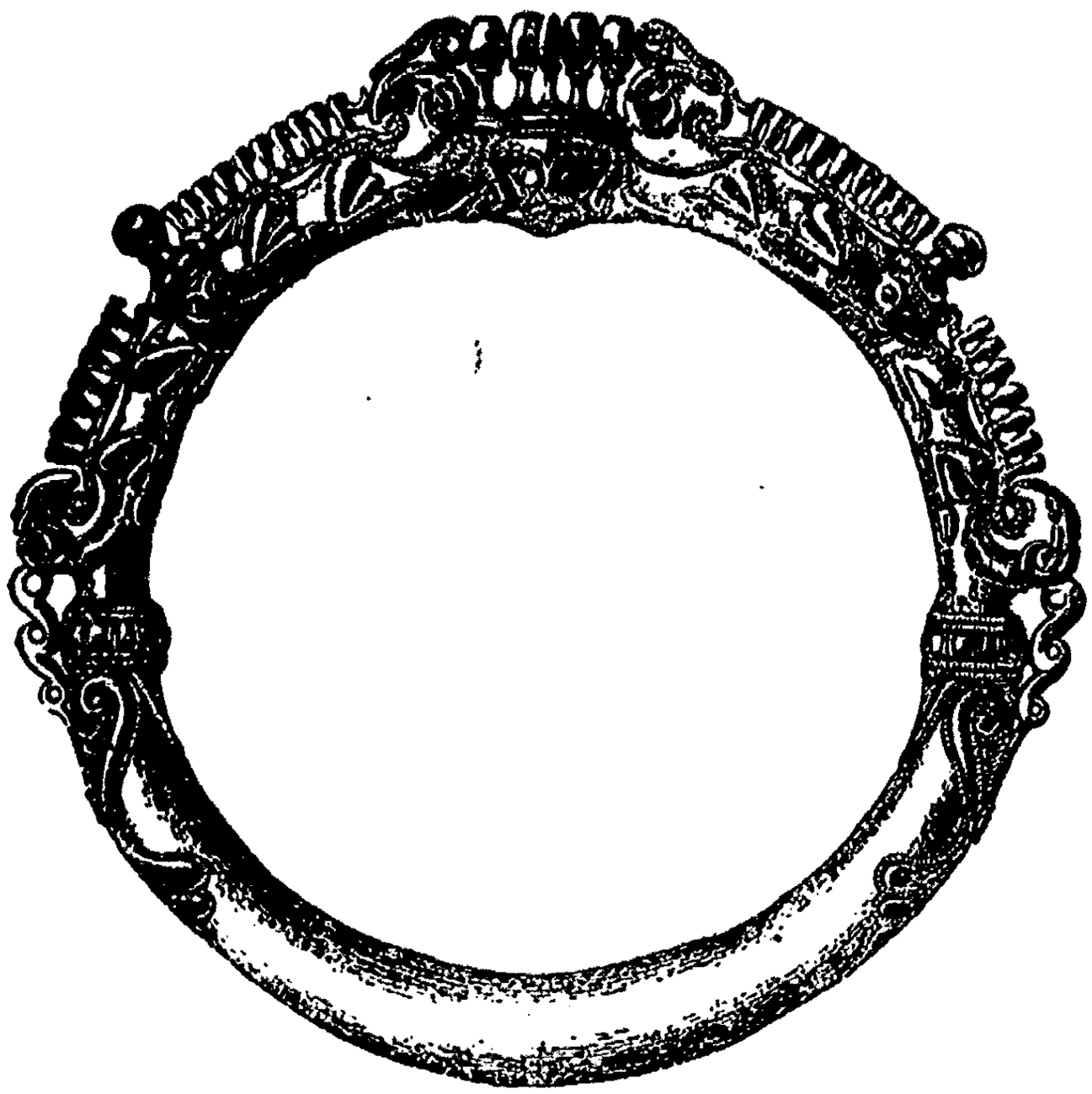

Fig. 18. — Bracelet de Rodenbach (Bavière rhénane) (Déchelette, II, 3, fig. 583, 1).

de la Celtique continentale et s'est perpétuée dans l'art chrétien de l'Irlande (1).

C'est un décor purement linéaire dont les éléments zoomorphiques, têtes humaines, etc., qui ont été mentionnés, font partie intégrante, à telles enseignes que les formes des êtres

(1) R. Allen, CCXCVIII, p. 125; Déchelette, II, 3, p. 1525-1527.

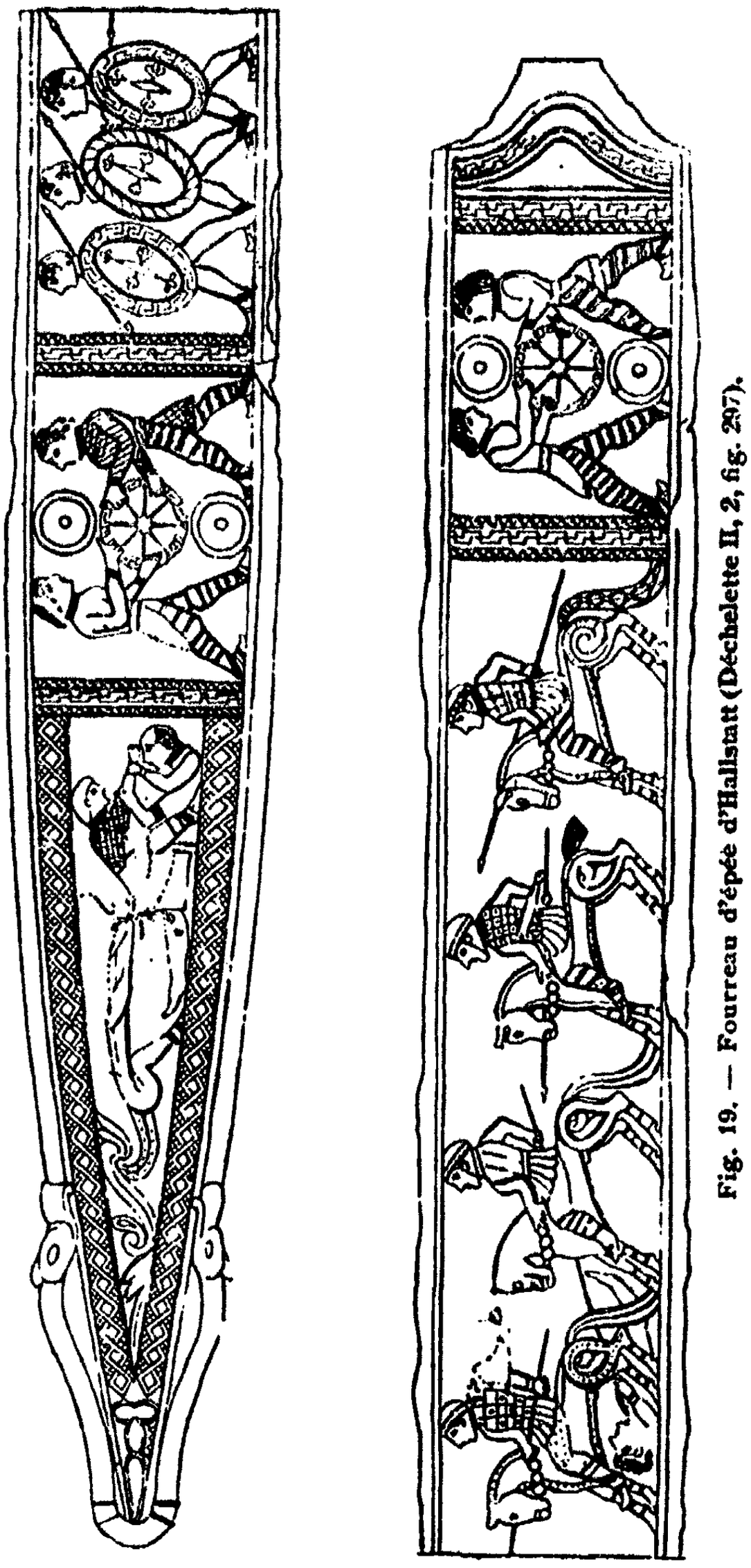

Fig. 19. — Fourreau d'épée d'Hallstatt (Déchelette II, 2, fig. 297).

animés sont défigurées pour fournir les éléments de ce décor linéaire (fig. 18) (1). Le type de stylisation ainsi réalisé était tout nouveau dans l'art antique.

Bien entendu, les décorateurs de la Tène se sont souvent contentés à moins de frais. Ils avaient conservé, au moins en céramique, la décoration rectiligne de grecques, de chevrons, de dents de loup, de croix, pratiquée à l'époque antérieure. Les

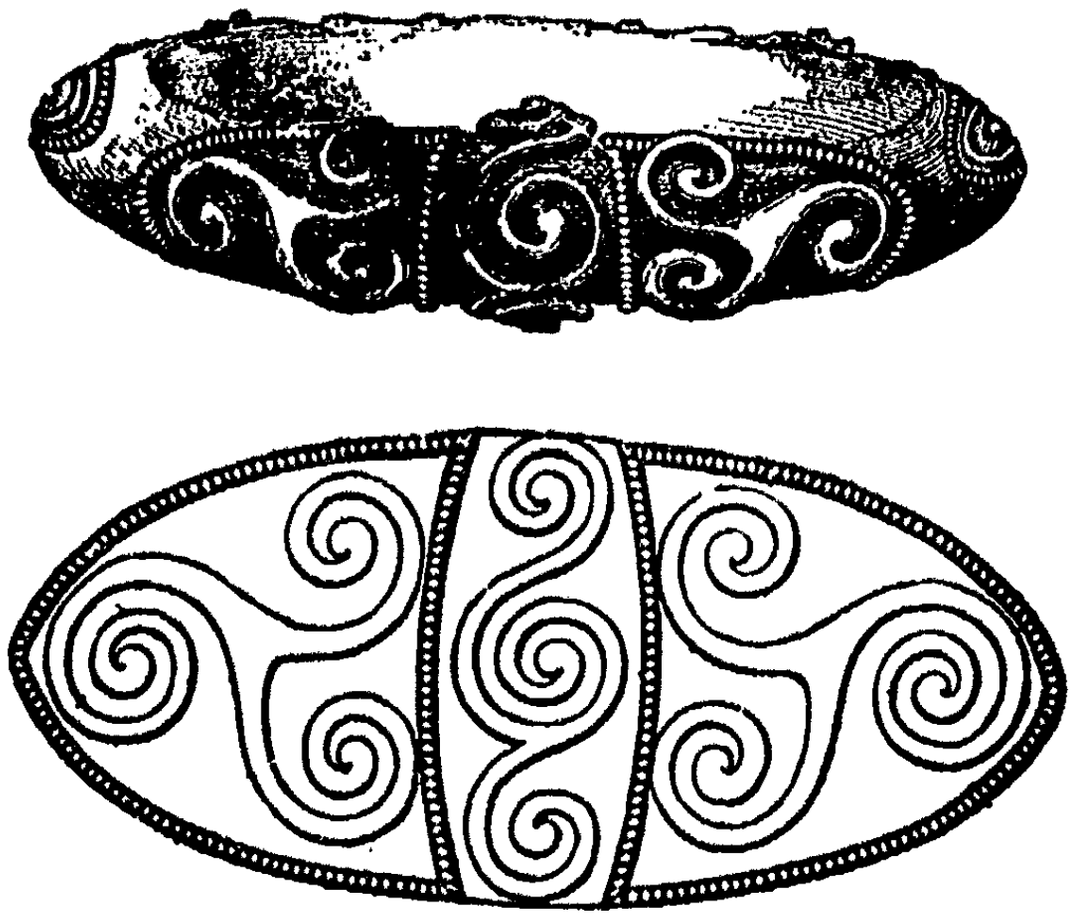

Fig. 20. — Bracelet de Montsangeon (Déchelette, II, 3, fig. 697).

objets de métal sont souvent simplement ornés de côtes et de stries, et certains d'entre eux ne sont pas toujours faciles à distinguer du premier coup de ce qui a été fait avant, après ou ailleurs (2).

Mais, dans toutes les séries d'objets fabriqués, le décor s'est rapproché, à une date ou à une autre, du type idéal dont on vient de suggérer l'idée. L'art décoratif de la Tène a pris évidemment cette direction. Le goût qu'il sert y trouve satis-

(1) LINDENSCHMITT, CCCXCIX, III, 1 et suppl.
(2) DÉCHELETTE, II, 3, p. 1505 et suiv.

faction et il a pour les lignes courbes une préférence déclarée.

L'élément principal de ce décor linéaire en lignes courbes est la double volute à tige renflée et à enroulements opposés, l'S symbolique de l'ornementation celtique (1). Elle est isolée ou intimement combinée avec d'autres volutes et d'autres éléments décoratifs (fig. 21).

La triple volute à corps triangulaire, quelquefois dénommée

Fig. 21. — Bracelet de Bologne (Déchelette, II, 3, fig. 519, 3).

Fig. 22. — Triscèle de la plaque d'or du tumulus de Schwarzenbach (Déchelette, II, 3, fig. 698, 2).

triscèle, est également fréquente (fig. 20) (2). La combinaison de ces éléments forme un riche assemblage de courbes (fig. 22).

De même que l'art du premier âge du fer dérive de l'art gréco-asiatique et reproduit son décor en zone d'animaux, le décor de la Tène dérive d'un art grec plus récent. De ce premier style l'art celtique ne retient que les animaux affrontés (3).

(1) Déchelette, II, 3, p. 1514 et suiv.
(2) *Ibid.*, p. 1518; CCCLXXXIV, p. 17 et suiv.; Hœrnes, CCCXXXIX, p. 662, fig. 197-198.
(3) CCCLXXXIV, p. 17.

La palmette, qui en est l'élément favori, est à l'origine des volutes celtiques (1). Il s'agit bien de la palmette grecque avec ses feuilles élancées, d'abord raides puis retombantes (fig. 23[1]), et non pas de la palmette égyptienne ou orientale aux feuilles mousses, qui est un des plus anciens éléments de l'art décoratif (2). L'art celtique l'a décomposée et l'a réduite (fig. 23[2,4]). Il s'est d'ailleurs inspiré des deux types de palmettes grecques, celle du VIe siècle et la palmette classique (fig. 23[3]).

La palmette grecque est un ornement assez complexe. Elle se compose de pétales épanouis, montés sur un calice

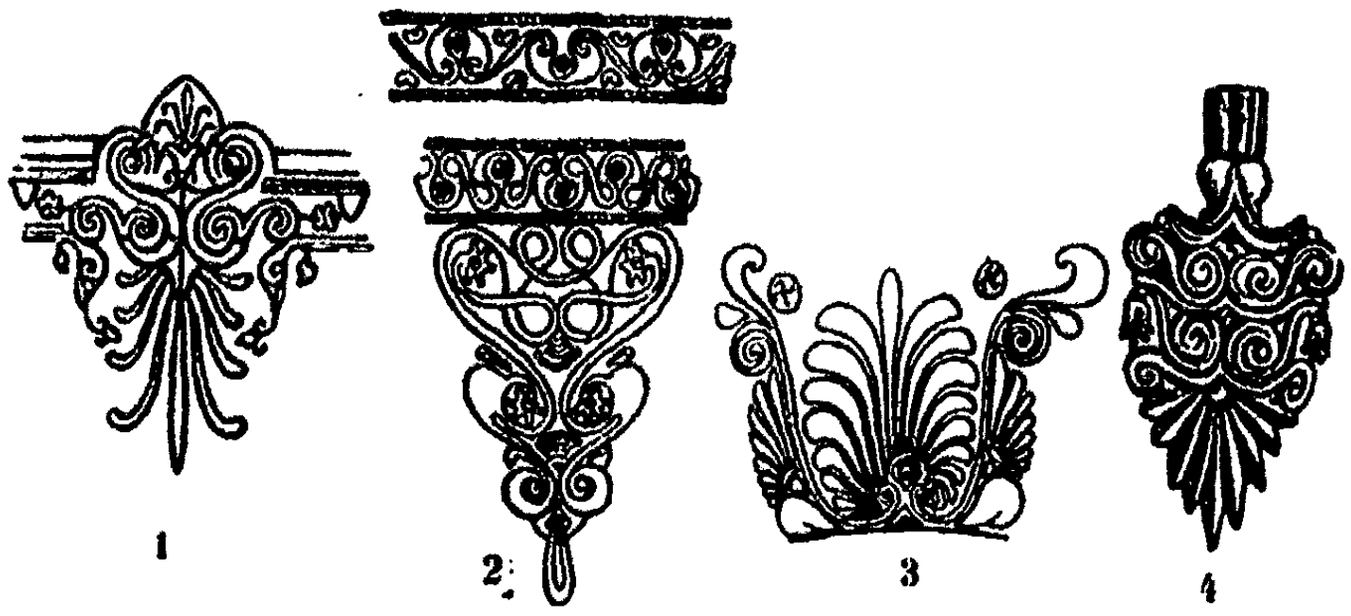

Fig. 23.

1. Palmette à feuilles retombantes : détail de la situle de Waldalgesheim (*British Museum Guide... Iron Age*, 1925, p. 19, fig. 10). — 2. Détail du torques de Waldalgesheim (*ibid.*, p. 20, fig. 12). — 3. Palmette classique (*ibid.*, p. 20, fig. 13). — 4. Palmette raide : anse d'œnochoé de Somme-Bionne (Déchelette, II, 3, fig. 641, 2).

stylisé figuré par des volutes. De ces volutes se détachent des ornements accessoires, palmette en bouton, palmettes vues de côté. Palmettes et boutons peuvent être enveloppés par les filets qui forment les volutes.

L'art celtique a pris surtout les volutes, dont il a fait ses ornements en S et, par combinaison, ses triscèles. Il a réduit à trois les pétales des palmettes dont le nombre est de neuf à onze.

(1) Déchelette, II, 3, p. 1513 et suiv.
(2) Montelius, CCCLVII, I, p. 77 et suiv.

Fig. 24. — Ornement du vase de bronze de Saulces-Champenoises (Ardennes) (Déchelette, II, 3, fig. 655).

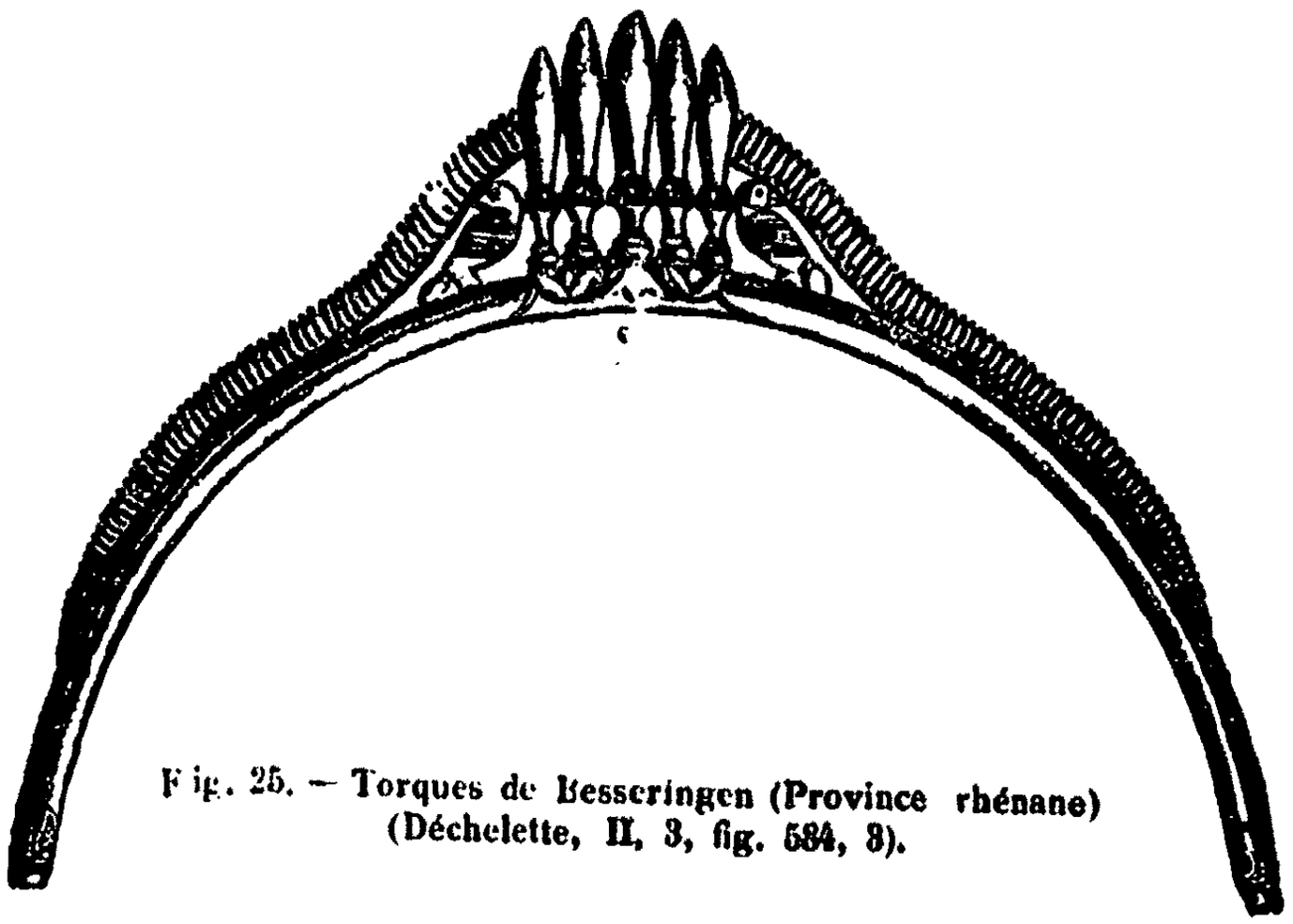

Fig. 25. — Torques de Bessenngen (Province rhénane) (Déchelette, II, 3, fig. 584, 8).

Il a adopté la palmette de profil (fig. 24), le bouton (fig. 25) (1), l'enveloppement de la palmette (fig. 26). Après avoir disloqué les éléments de ses modèles, il les a étirés sur toute la longueur de ses fourreaux d'épées (fig. 27).

Le décor celtique est gravé ou repoussé en

Fig. 26. — Disque d'Auvers (Seine-et-Oise) (Déchelette, II, 3, fig. 694, 1).

relief ou en relief fondu, ou fondu et repris au burin. L'art celtique aime les bosses. Il aime aussi les crêtes très nettes, produisant des ombres franches. Il aime aussi les à-jours et nous a laissé de très souples ouvrages de métal découpé (fig. 28). La comparaison de cet art et de notre art gothique

(1) Les balustres groupés du torques de Besseringen (CCCXCIX, II, II, pl. I) sont, à mon avis, des boutons de palmettes, ainsi que ceux du bracelet de Rodenbach.

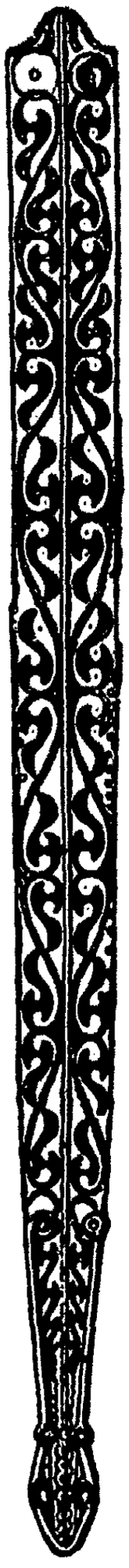

Fig. 27. — Épée de Lisnacroghera (Déchelette, II, 3, fig. 469, 1).

s'impose, mais entre eux il n'y a pas de transition. L'exécution de ces ornements a beaucoup varié d'un bout à l'autre de la période, de la façon qui a été indiquée dans les paragraphes

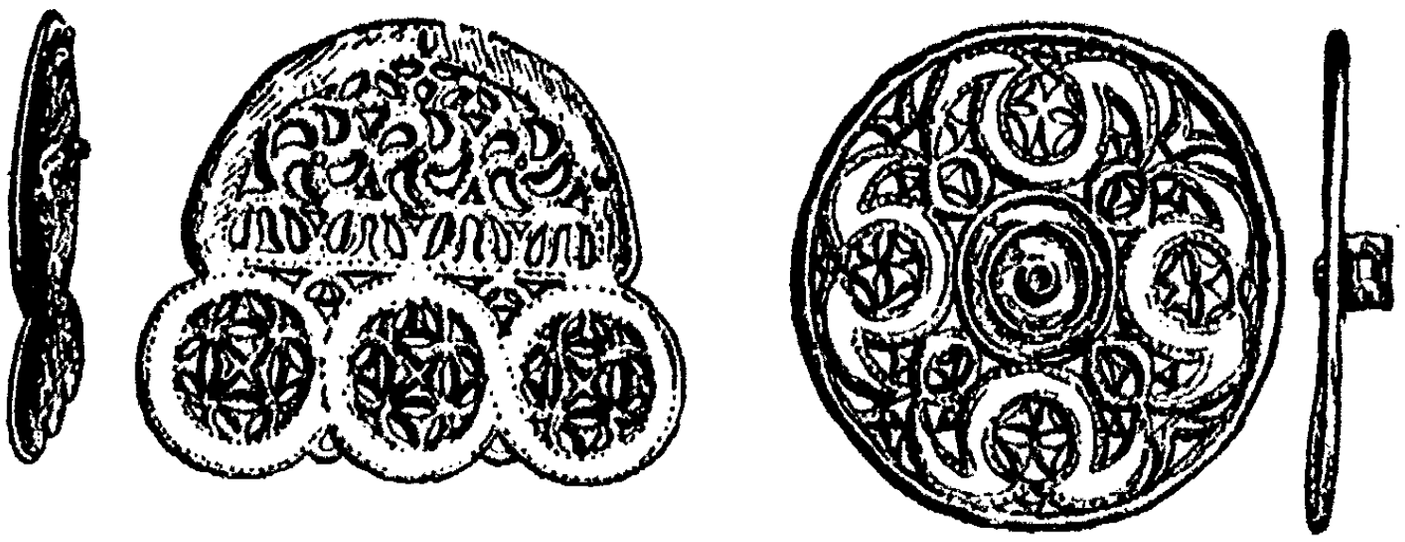

Fig. 28. — Phalères de Somme-Bionne (Déchelette, II, 3, fig. 508; 1 et 2).

précédents. Les décors de la Tène I sont plus variés, plus mêlés d'ornements zoomorphiques, généralement plus grêles que ceux de la Tène II. L'art de cette époque tend à se rapprocher des modèles classiques et a imité par exemple les lignes de pampres, laissées de côté jusqu'alors (1). Il ne s'est produit à proprement parler de style régional que dans les Iles Britanniques (2).

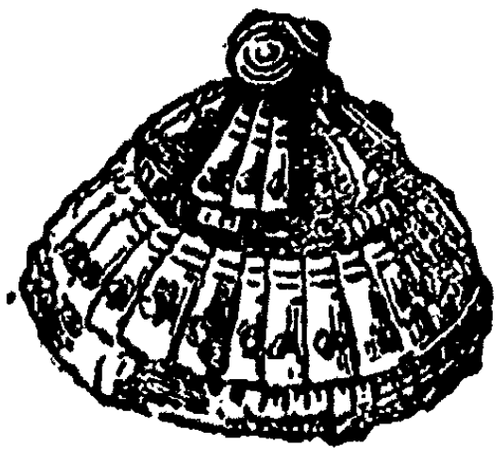

Fig. 29. — Bossette de corail, Marne, S. Reinach (Catalogue du musée de Saint-Germain, II, p. 245, fig. 133).

Une des particularités de l'art de la Tène est l'emploi de matières rapportées dans la décoration du métal. Deux sont d'un intérêt particulier, le corail et l'émail (3). Les hommes de cette époque ont eu tout d'abord pour le rouge du corail un goût décidé.

(1) Sur le vase de Gundestrup, par exemple.
(2) Déchelette, II, 3, p. 1526-1527 ; CCCLXXXIV, p. 29.
(3) Déchelette, II, 3, p. 1547 et suiv.; Romilly Allen, CCXCVII, p 91.

Le corail était serti dans des logettes à la surface des objets (fig. 29), ou fixé par de petits clous ou rivets sur un support de fer ou de bronze ; c'est le cas des fibules à cabochons. Quelquefois ces cabochons étaient sculptés.

Les objets décorés de corail appartiennent à la première période de l'époque de la Tène. Soit que le goût ait changé, soit que les sources d'approvisionnement aient été coupées, ils disparaissent à un certain moment de la bijouterie celtique (1).

Fig. 30. — Croisette avec incrustation d'émail. La Gorge-Meillet (Déchelette, II, 3, fig. 508).

Pline rapporte (2) que les pays producteurs de corail se mirent un jour à approvisionner l'Inde si largement qu'il devint rare aux centres de production. M. S. Reinach a expliqué que ce fait dut se produire après l'expédition d'Alexandre, c'est-à-dire à la fin du IVe siècle. C'est précisément vers cette date que le corail disparut des pays celtiques.

Il y fut immédiatement remplacé par l'émail. C'était un émail rouge, un émail couleur de sang, qui nous est décrit par Philostrate (3). Il semble que ce soit une invention celtique.

L'émail fut employé d'abord comme substitut du corail et de la même façon, soit riveté (4), soit encastré en petits fragments solides, serti à froid (fig. 30). La fusibilité de l'émail permettait plus de liberté. La technique du champlevé fut inven-

(1) DÉCHELETTE, II, 3, p. 130 et suiv.

(2) PLIN., *H. N.*, XXXII, 11; S. REINACH, *Le corail dans l'industrie celtique*, dans **CXL**, 1899, p. 24 et suiv.

(3) *Icones*, I, 28.

(4) Cette technique persista en Grande-Bretagne après la conquête romaine (bouclier de Battersea, fig. 33). **CCCLXXXIV**, p. 101 et suiv.

tée. L'émail fut versé à chaud dans les logettes de plus en plus vastes. Toute la surface à décorer finit par être couverte par l'émail dont les logettes n'étaient séparées que par un mince réseau de métal. Tel est le décor émaillé du casque d'Amfreville. Ces différentes techniques ont été pratiquées pendant la deuxième période de la Tène (1).

Par la suite, les Gaulois arrivèrent à employer l'émail encore plus librement. Ils ont exécuté des objets entièrement couverts d'émail retenu sur un fond strié (2). On fabriqua aussi en particulier des boutons, tout spécialement au Mont Beuvray, à Bibracte, où l'on a fouillé des ateliers d'émailleurs.

C'est une question de savoir si l'émaillerie a continué sans interruption en Gaule après la conquête romaine (3). En Bretagne certainement elle s'est développée, particulièrement en enrichissant sa gamme de couleurs de bleus, de jaunes et de grenats (4). L'emploi de l'émail pour couvrir de grandes surfaces est une des caractéristiques de l'art qui s'est développé en Angleterre pendant que l'art romain remplaçait l'art celtique en Gaule.

L'emploi de l'émail n'allait pas sans un goût pour le verre et une certaine habileté dans sa fabrication. Il a déjà été question de bracelets de verre ; on a trouvé beaucoup de grains de colliers en verroterie (5). Les Celtes ont été d'abord tributaires de l'Italie, mais ils devinrent bientôt leurs propres fournisseurs. Plus tard les Gallo-Romains ont été de remarquables verriers et des inventeurs en verrerie.

Il s'agit surtout d'un art purement ornemental décorant des objets d'usage. La richesse de l'ornementation, la liberté de son emploi a fait de quelques-uns de ces objets d'usage de véritables œuvres d'art (fig. 31) (6). Mais l'art plastique pro-

(1) Déchelette, II, 3, p. 1519. — (2) *Ibid.*, p. 1551-1555. — (3) *Ibid.*, p. 1547.
(4) CCCLXXXIV, pl. VIII.
(5) Déchelette, CCCXLVI I, II, 3, p. 1314 et suiv.
(6) Plaque d'Auvers (Seine-et-Oise), bracelet de Rodenbach, bouclier de Battersea.

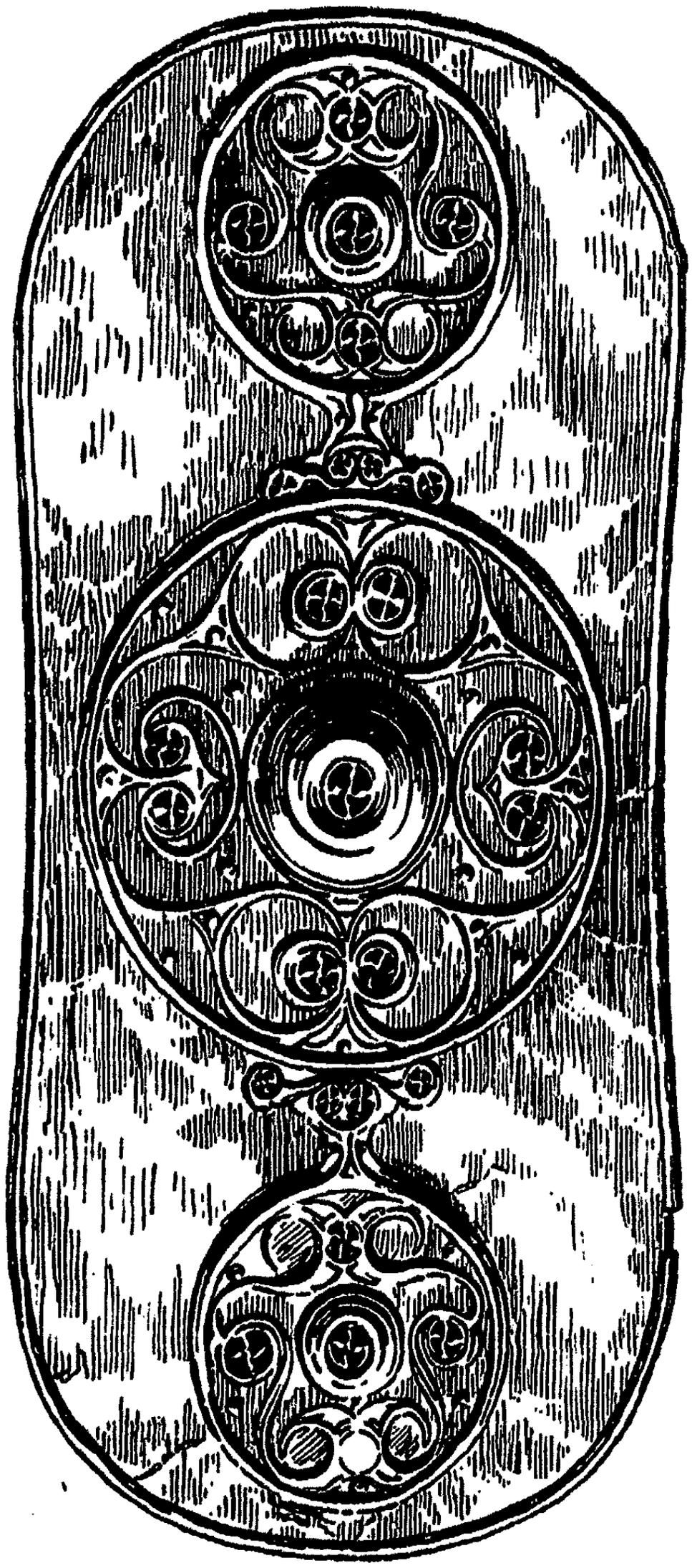

Fig. 31. — Bouclier de Battersea (*British Museum, Guide... Iron Age*, pl. I, frontispice).

prement dit est fort pauvre (1). Néanmoins il témoigne d'un goût et d'un style qui lui sont particuliers. Le plus remarquable de ses monuments, le vase d'argent trouvé à Gundestrup, en Jutland, en dehors des pays celtiques (2), décoré de figures divines et de scènes symboliques, est pour l'histoire des Celtes un document ethnographique que rien ne saurait remplacer (pl. IV).

VIII

Résumé chronologique et conclusions.

Les caractéristiques des périodes de la Tène, compte tenu de la période intermédiaire que M. Reinecke a imposée à l'observation des archéologues, peuvent se résumer ainsi :

La Tène A : tombes sous tumulus à incinération et à inhumation ; épées proches de l'épée à antennes hallstattienne, fibules très variées dérivant de très près des types de la Certosa et en particulier fibules à timbale (3).

La Tène I (*B*) : tombes sous tumulus à inhumation ; tombes en fosses à inhumation ; épées à entrée de fourreau arquée et bouterolles à jour ; fibules à pied replié ; torques, sauf à la fin ; céramique, se rapprochant des types hallstattiens ou carénée, décoration en corail (4).

La Tène II (*C*) : tombes en fosses ; l'incinération est de nouveau pratiquée ; rares tumulus ; épées longues sans à-jour à la bouterolle, fibules allongées où le pied est attaché à l'arc par un anneau ; vases du type balustre ; décor émaillé (5).

La Tène III (*D*) signifie : tombes à incinération, épées

(1) Déchelette, **CCCXLVIII**, II, 3, p. 1531-1539 ; de Gérin-Ricard, **CCCCLXXVI**.
(2) Drexel, *Ueber den Silberkessel von Gundestrup*, **LXXIII**, 1915, p. 1-96.
(3) Reinecke, **CCCVI**, p. 2-8, pl. VI ; du même, **CCCXCIX**, V, p. 60.
(4) Du même, **CCCCVI**, p. 7 ; **CCCXLIX**, V, p. 8, 57.
(5) Du même, **CCCCVI**, p. 11 ; **CCCXLIX**, V, p. 15, 57 ; Déchelette, **CCCXVIII**, II, 3, p. 931 ; **CCCLXXXIV**, p. 71.

longues à pointe mousse, fourreau à entrée droite, fibules fondues, vases balustres, souvent peints, fabrication en grand de l'émail (1).

Chaque période a ses gisements typiques.

La Tène A, c'est la civilisation représentée par les riches tumulus de la Bavière et du Rhin moyen.

La Tène I, c'est la civilisation de nos cimetières de la Marne.

La Tène II, c'est la civilisation de la Tène.

La Tène III, c'est la civilisation que les fouilles du Mont Beuvray ou du Hradischt de Stradonitz ont fait connaître.

Cette succession de périodes finit conventionnellement à la conquête de la Gaule. Mais la civilisation de la Tène a duré plus longtemps en Grande-Bretagne et en Irlande. On peut distinguer un La Tène IV, c'est le *late Celtic* des Anglais. Ce qui le caractérise, c'est l'extrême développement de l'art décoratif dont nous avons esquissé les linéaments (2).

L'ultime héritier de cet art, croisé vers le VIe siècle avec l'art germanique, c'est l'art irlandais du temps de Charlemagne avec ses manuscrits à enluminures où surabondent les enroulements et avec sa si riche orfèvrerie (3).

Les dates positives des quatre premiers de ces types de civilisation s'établissent comme toutes les dates positives de la préhistoire par rapport aux civilisations à histoire des pays méditerranéens, en raison des contacts variés qui se sont établis entre elles et des importations d'objets datés qui se sont produites dans les pays sans histoire. Les commerçants marseillais sont venus au-devant des Celtes (4), plus tard les com-

(1) REINECKE, **CCCCVI**, p. 13; **CCCXCIX**, V, p. 51; DÉCHELETTE, II, 3, p. 931-932; **CCCLXXIV**, p. 74, 76; **XV**, 1903, p. 385 et suiv. (tumulus de Celles); **XXXVIII**, 1897, p. 553 et suiv. (tombe de Cernon-sur-Coole); **CCCCLXXXIII** (Presles, Saint-Audebert).

(2) DÉCHELETTE, II, 3, p. 934, 1525-1527.

(3) ROMILLY ALLEN, **CCXCVIII**, p. 163 et suiv.

(4) Liste des vases grecs découverts dans des sépultures de la Tène, DÉCHELETTE, II, 3, p. 933-934; liste des objets de fabrication hellénique ou italo-grecque ou étrusque trouvés au nord des Alpes, *ibid.*, p. 1599-1607.

merçants italiens (1). Entre temps les Gaulois sont descendus à des dates historiquement connues dans les péninsules méditerranéennes, et leurs zones d'occupation ont eu des variations qui, chronologiquement, présentent un intérêt considérable (2).

Les termes extrêmes sont fournis par les fouilles du camp de Château-sur-Salins et du Beuvray. Au camp de Château, la rencontre de poteries rouges et de poteries noires attiques, analogues à celles qui ont été trouvées sur l'Acropole dans les débris de l'incendie de 480, date une série assez complète de fibules à arbalètes et à timbales. Les fibules de la Tène I apparaissent au-dessus et ce sont les plus anciennes (3). La Tène A correspond au ve siècle et à toute son étendue. Des vases grecs plus récents, par exemple les seaux ovoïdes à anses mobiles, se rencontrent avec les objets de la Tène I (4).

Les fouilles du Beuvray fournissent un autre terme, parce que le Beuvray a été abandonné pour Autun en 5 avant Jésus-Christ. La série monétaire s'arrête à cette date, qui peut être prise comme date finale de la civilisation de la Tène III (5).

Des termes intermédiaires sont fournis par l'Italie. M. Viollier a observé que sa première subdivision de la Tène I (I *a*) n'y était pas représentée. Elle est donc antérieure à la grande invasion gauloise de 390. Les fouilles de Montefortino ont

(1) Vases du potier *Aco*, *Ibid.*, p. 1579. — (2) Voir plus haut, p. 4 et suiv.

(3) M. Piroutet et J. Déchelette, *Découverte de vases grecs dans un oppidum hallstattien du Jura*, dans **CXXXIX**, 1909, I, p. 183, 201; M. Piroutet, *Essai de classification du hallstattien franc-comtois*, *Ibid.*, 1928, II, p. 266-267; Déchelette, II, 3, p. 697; Reinecke, **CCCCVI**, p. 2 et suiv.

(4) Reinecke, **CCCCVI**, p. 7 : tumulus de Waldalgesheim, près Bingen.

(5) Les fouilles du Hradischt de Stradonitz, en Bohême, fournissent un autre terme. Mais l'endroit a été d'abord abandonné par les Boïens en 58, puis conquis en 12-10 av. J.-C. par les Marcomans. D'où une incertitude de près de cinquante ans. Il est vrai que quelques-uns pensent que c'est la civilisation des Marcomans qui termine la série des civilisations de la Tène au Hradischt. Erreur absolue. La civilisation du Hradischt est trop semblable à celle du Beuvray pour être celle d'un autre peuple. Cf. Déchelette, **CCCCLXXII**.

fourni des objets appartenant à sa dernière période (la Tène I *c*), mais non pas à la Tène II. Or le pays a été enlevé aux Gaulois en 283 (1).

Mais d'ailleurs, à partir de là, les monnaies apportent leur contingent d'informations chronologiques, monnaies de Marseille, monnaies grecques d'Europe et d'Asie, monnaies romaines (2). Le cimetière d'Ornavasso, dans les environs de Novare, a fourni une série de la Tène II et de la Tène III dont quelques-unes sont datées avec assez de précision par des monnaies consulaires romaines (3).

En rapprochant tous ces éléments, on obtient le tableau que voici :

La Tène	A	500-400
La Tène	I *a*	400-375
La Tène	I *b*	375-325
La Tène	I *c*	325-285
La Tène	II	285-100
La Tène	III	100-1

La civilisation de la Tène commence avec l'âge d'or de la civilisation grecque. Ce sont les innovations de celle-ci qui ont provoqué les innovations qui caractérisent celle-là (4). Les surfaces de contact se sont depuis lors régulièrement accrues et, malgré quelques apparences contraires, l'influence des Méditerranéens et la masse des importations — jusqu'à l'assimilation de la civilisation de la Tène par la civilisation romaine.

(1) VIOLLIER, *Giubiasco*, dans **CLXXX**, p. 229 et suiv.

(2) REINECKE, **CCCCVI**, p. 11 ; **CCCXCIX**, V, p. 15 (sépultures de Dübren Bade, La Tène II) ; BLANCHET, **CCCVI**, II, p. 531.

(3) DÉCHELETTE, II, 3, p. 1093-1094.

(4) FURTWAENGLER, **XX**, 1889, p. 43 et suiv. ; REINECKE, **CCCCVI**, p. 3 et suiv. ; DÉCHELETTE, II, 3, p. 1508. E. MAASSEN, *Die Griechen in Südgallien*, *Oesterr. Jahrhft.*, IX, 1906, p. 181. Voir plus loin.

L'influence italique, qui paraît avoir été la principale qu'ait subie la civilisation hallstattienne, a continué sur la civilisation suivante ; la zone de communications et d'échanges paraît s'être étendue entre la Vénétie et la Bavière (1). Plus tard, l'existence des établissements celtiques de l'Italie a dû, jusqu'à la conquête de la Cisalpine par les Romains, contribuer à l'emprise de la civilisation italique sur celle de la Tène.

Enfin les pérégrinations des Celtes et leur extension vers l'Est les mirent en relation avec les Scythes et les Asiatiques hellénisés d'Asie Mineure ; de là les torques à têtes de serpents, le torques à tête d'animal de Vieil-Toulouse, la ressemblance des torques de Lasgraïsse et de celui de Ilercez-Marok, et, ce qui est plus significatif encore, certaines figures du vase de Gundestrup.

Mais ce que les hommes de la Tène ont emprunté, ils l'ont généralement adapté et transformé de la façon la plus originale ; jamais encore, dans la série des emprunts faits par les civilisations de l'Europe centrale aux civilisations plus avancées du Midi, pareille originalité ne s'était révélée. L'élaboration d'un style si puissamment déterminé suppose une société dense, unie, prospère, vivante, une société, sinon une nation.

Au surplus, tout n'est pas adaptation d'emprunts étrangers dans le matériel de la Tène. Il dérive directement du matériel légué par la civilisation de Hallstatt telle qu'elle se présentait au ve siècle avant notre ère dans l'Allemagne occidentale, la Haute-Autriche, la Suisse, notre Lorraine, notre Franche-Comté et notre Bourgogne. La civilisation de ces contrées, dont nous montrerons qu'elles ont été le cœur des pays celtiques, était allée depuis de longs siècles s'unifiant et devenant plus homogène.

La constance, l'homogénéité de la civilisation de la Tène

(1) Reinecke, CCCXCIX, V, p. 284.

dans toute l'étendue de son aire d'extension est un de ses traits les plus frappants. De là, la très grande attention qu'il convient de prêter à ses variations isochrones et le peu d'intérêt que présentent les trop nombreuses lacunes de nos cartes archéologiques (1). En ethnographie archéologique, la plupart des faits négatifs ne sont pas recevables.

(1) DÉCHELETTE, II, 3, p. 1120-1121 (répartition des épées de la Tène en France) et carte IV.

DEUXIÈME PARTIE

MOUVEMENTS DES POPULATIONS CELTIQUES

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES DES CELTES

I

La séparation des Goidels et des Bretons.

Il va s'agir maintenant de chercher d'où ils sont partis, où ils sont allés, comment ils se sont étendus, à quel point ils se sont arrêtés, de retracer en un mot leur histoire, et ce sera la deuxième partie de cette étude.

Le fait qui domine toute l'histoire des Celtes, et apparemment la commence, ayant suivi de peu la dissolution de la communauté italo-celtique, si jamais ce concept abstrait a correspondu à l'existence d'une société définie, c'est leur séparation en deux groupes de peuples, dont les langues se sont différenciées comme il a été expliqué plus haut, à savoir le groupe goidélique ou irlandais et le groupe brittonique, qui comprend les Gaulois.

Le clivage des dialectes celtiques est un fait d'une autre importance que la distinction hypothétique des Celtes et des Gaulois (1). Il suppose à la fois une assez profonde division

(1) Dottin, **CCCXXII**, p. 12 et suiv.

des peuples qui ont parlé ces deux groupes de dialectes, et aussi une assez longue séparation (1), un déclenchement en deux temps assez espacés des mouvements des deux masses celtiques, un rythme de ces mouvements assez analogue à celui que se représentent les historiens qui spéculent sur la distinction des Celtes et des Gaulois, mais beaucoup plus ample. En d'autres termes, il amène à penser que le peuplement des Iles Britanniques par les Celtes et de l'Irlande par les Goidels s'est fait à une date bien antérieure, antérieure de pas mal de siècles aux mouvements historiques des peuples brittoniques. Ceux-ci se sont élargis vers le VIe siècle. Il faudra remonter jusqu'à l'âge du bronze pour situer la première installation.

Nombre d'historiens et d'archéologues ne tiennent pas compte de ce clivage, ou n'en tiennent compte qu'insuffisamment (2). Mais les celtisants et les linguistes ne sont pas plus d'accord sur son importance que sur sa date. Par exemple, M. Eoïnn Mac Neill (3), après avoir commis l'erreur de diagnostic qui consiste à identifier les Celtes et la civilisation de la Tène, faisant dater de ses débuts les mouvements des Celtes, de tous les Celtes, a dû conclure que Goidels et Bretons sont arrivés ensemble en Grande-Bretagne et en Irlande, tout au plus au IVe siècle avant Jésus-Christ. Étaient-ils différenciés auparavant? Se sont-ils différenciés une fois établis dans les Iles Britanniques? La question ne paraît pas l'avoir intéressé.

(1) Sir John Rhys a jadis essayé d'expliquer le phénomène de labialisation par l'absorption des Celtes continentaux par des peuples non aryens : sir John RHYS, **CCXX**. Cf. S. REINACH, *Origine des Aryens*, 108-112. D'ARBOIS a réfuté cette thèse : **CXL**, 1891, 477.

(2) Les archéologues continentaux ignorent totalement cette distinction des deux groupes de Celtes, bien qu'ils admettent d'une façon générale que la Grande-Bretagne a été peuplée par des Celtes longtemps avant les migrations historiques (DÉCHELETTE, II, 2, 573). Les historiens n'y font pas plus d'attention que les archéologues. M JULLIAN (**CCCXLVII**) ne s'en préoccupe pas. Pour Niese (PAULY-WISSOWA, **CCCLXVIII**, VII, 611), la distinction des Goidels et des Bretons n'apparaît qu'à la fin de l'antiquité.

(3) EOINN MAC NEILL, **CCCCXLI**.

En tout cas, les faits sur lesquels est fondée la distinction des dialectes celtiques ne lui paraissent pas importants. Des changements phonétiques de cette espèce, dit-il, ne sont pas nécessairement liés à des frontières ethniques. Ils se propagent d'une façon mystérieuse et s'arrêtent sans plus de raison apparente (1).

Une bonne partie des faits qui constituent la distinction des deux groupes de dialectes celtiques peut être en effet de date assez basse. Mais il n'en est pas de même du plus caractéristique de tous, la labialisation des vélaires (2), indice principal de l'adoucissement des consonnes du brittonique, d'où résulte la physionomie actuelle du gallois.

La labialisation s'était donc déjà généralisée au temps où Goidels et Bretons, quittant les habitats primitifs des Celtes, auraient accompli en commun, selon M. Eoïnn Mac Neill, la colonisation celtique des Iles Britanniques. Le nom de celles-ci, Πρεττανικαὶ νῆσοι, qui date du voyage de Pythéas, en serait un précieux témoignage, s'il n'était dérivé du nom des Pictes, *Pretanni, Prydain,* dont la celticité est en question.

Il est difficile d'admettre que des peuples de langues très voisines, qu'il faut supposer assez proches à leur point de départ, que des entreprises semblables, peut-être communes, en tout cas de même objet, de même direction et contemporaines, auraient contribué non seulement à rapprocher, mais à mêler d'inextricable façon, ne se soient pas influencés dans l'évolution phonétique de leurs langues. Or, quand ces influences

(1) J. Loth. CXL, 1922, 4 et suiv. — M. Eoïnn Mac Neill est un excellent celtisant et sa science donne à son opinion une grande autorité. Sa thèse, néanmoins, a été accueillie avec quelque surprise. Certes, les faits de phonétique, pas plus que les faits archéologiques, n'ont une signification ethnographique absolue. Leur valeur significative résulte de leurs circonstances, de leur contexte, des indices chronologiques qui s'y joignent, de leur répétition dans des conditions analogues ou de tout autre élément adventice de leur définition. C'est de là qu'il faudra tirer argument.

(2) Voir plus haut, p. 48-51.

sont attestées en Irlande, on les voit revêtir une forme particulière, c'est l'irlandais qui adopte.

Les Irlandais se sont donné la peine de transposer en *k* les *p* du brittonique (1), même du latin (2), bien qu'ils aient quelquefois conservé ceux-ci (3).

Tout en restant lui-même, l'irlandais à la longue a sans doute pris quelque chose à la langue voisine. Il ne lui a si bien résisté que parce que ses traits étaient déjà fort nettement arrêtés et qu'il avait eu le temps de les fixer ; ce qui suppose toujours une certaine longueur de séparation. Enfin, tandis que tous les dialectes celtiques, qui forment pour nous le gaulois, subissaient, tous, sans exception, nous le verrons, la labialisation, lui seul y a échappé parce qu'il est resté longtemps à l'écart.

Mais jusqu'où faut-il remonter pour trouver la date de la la labialisation, considérée comme indice principal de la distinction des dialectes, et celle, beaucoup plus reculée sans doute, de la séparation des peuples (4)? L'intime parenté du celtique et de l'italique va nous servir de guide et nous donner le moyen d'interpréter les données du problème. Nous verrons également que les données archéologiques viendront encore confirmer celles de la linguistique.

Les dialectes italiques présentent en effet exactement le

(1) Mots gallois transcrits par *k*.

(2) De *purpura*, ils ont fait *corcur* ; de *pascha*, *case* ; de *presbyter*, *cruinther* ; de *Patricius*, *Cothraige*. On voit que cette dernière transcription est antérieure à la chute des *Qu* : *Cothraige* vient de *Qualricius*. Le procédé n'est d'ailleurs pas tout à fait général, car ils ont appliqué aux mots latins la suppression des *p*. De *psalterium*, l'irlandais a fait *saltir* (*saltir na ram*).

(3) Une grande route, en moyen irlandais, se dit *prim roen* ; un péché, *peccad* ; une paroisse, *parche*, etc. Le fait s'est produit déjà en vieil irlandais. Mais, à part le cas où il sert à noter *b*, il ne sert pas à transcrire des mots latins.

(4) M. J. Loth, qui a réuni dans un travail provoqué par le livre de M. Mac Neill la plupart des raisons de croire que l'établissement des Goidels dans les Iles Britanniques a été fort ancien, déclare néanmoins que la différenciation des deux groupes de langue ne remonte pas au delà de quelques siècles avant notre ère (**CXL**, 1920-1921, p, 282 et suiv.). Dans la préface de son vocabulaire du vieux breton, insistant sur l'étroite parenté du gaélique et du brittonique, il explique que leur différenciation ne devait dater que des premiers siècles de notre ère, c'est-à-dire de la conquête des pays bretons par les Romains.

même clivage, avec le même indice principal (1), mais dans des conditions telles qu'on peut l'interpréter hardiment comme il a été proposé plus haut pour celui des dialectes celtiques. Le parallélisme des deux groupes de dialectes est à ce point de vue tout à fait remarquable. Il n'a pas manqué d'attirer fortement l'attention des linguistes (2). Les plus prudents et les plus critiques s'efforcent de limiter leurs conclusions (3). Mais la ressemblance des faits est trop nette et les langues sont trop parentes pour que leur accord dans ce cas particulier soit fortuit. Celtes et Italiotes vivaient sans doute assez près les uns des autres pour que les mêmes modes linguistiques puissent se propager des uns aux autres. De chaque côté un tronçon s'est détaché qui est resté fidèle à un état ancien des parlers. Les groupes d'hommes chez lesquels s'est produite la labialisation de la vélaire étaient certainement restés tout proches, à moins qu'ils ne se soient trouvés accidentellement rapprochés. En bonne méthode scientifique, il faut faire, autant que possible, l'économie du hasard.

Il convient de noter que le même fait s'est produit dans les dialectes grecs et dans les dialectes illyriens. Le grec ἵππος a prévalu sur un ancien ἴκκος qui fait pendant au latin *equus*. Ce mot est connu par l'*Etymologium magnum* (4).

La langue homérique, l'ionien littéraire, garde la gutturale quand le grec commun l'a perdue : κοῖος, κῶς au lieu de ποῖος,

(1) Voir plus haut, p. 70. — (2) Cf. MEILLET, **XLVII**, 1918, XXI, 1.

(3) A. MEILLET, **XLVII**, *ibid.*; du même, **CCXVI**, 53; J. LOTH, **CXL**, 1920-1921, p. 278, n. 1; PHILIPON, **CCCLXIX**, 204; J. VENDRYÈS, **CXL**, 1923, p. 174, limitent la signification des similitudes italo-celtiques, hésitent à comparer le détachement des Goidels et celui des Latins de leurs groupes respectifs, considèrent enfin que la labialisation s'est faite indépendamment en brittonique et en osco-ombrien. MM. Meillet et Vendryès reconnaissent toutefois qu'il y a plus de rapports entre le celtique et l'osco-ombrien qu'entre le celtique et le latin : A. MEILLET, **XCIII**, XV, p. 161 ; J. VENDRYÈS, **CXL**, XXXV, p. 212.

(4) RIDGEWAY, **DLIII**, p. 672. Le béotien disait πέτταρες et l'éolien πίσυρες, pour dire quatre, comme l'ombrien *petora*, tandis que prévalait en grec la forme τέτταρες.

πῶς. Les Athéniens appelaient Πυανόψια une fête que les Samiens appelaient Κυαμώψια, la fête des fèves.

Parmi les dialectes illyriens, le vénète, qui a conservé les vélaires (*Liquentia, Aquileia, Mogiancus,* (Ἀρουκία), s'oppose aux dialectes balkaniques qui les ont labialisées (*Pemple,* Λυππεῖος, Ἀρελάπη, Arupi) (1).

Il est peu probable que le fait s'explique tout à fait de la même façon en grec et en illyrien qu'en italique et en celtique. Il l'est également peu qu'il ne se soit pas produit, là où on l'observe, dans des conditions comparables. En tout cas, si l'on peut considérer comme démontré que les Grecs sont venus du Nord, c'est-à-dire de l'Europe centrale, il est permis de supposer sans invraisemblance qu'ils ont voisiné non seulement avec les Illyriens, mais avec les Italo-Celtes et même avec les Celtes et que le contact n'était pas complètement rompu au moment où se produisit la labialisation des vélaires, indice primitif du clivage des dialectes celtiques. Or il est certain que les Grecs n'ont pas quitté en une seule fois leur pays d'origine (2), et cependant la labialisation s'est produite dans les dialectes continentaux du grec, dorien, attique, grec commun. L'ionien a simplement, comme le goidélique, mais beaucoup plus tôt, gutturalisé la vélaire. Les Doriens sont évidemment les derniers venus des Grecs. Les Ioniens, qui se sont établis les premiers à la périphérie orientale du monde grec, les ont précédés. Tout se passe en un mot comme si la labialisation était le fait du dernier ban des Grecs, des derniers restés en contact avec leurs voisins indo-européens de l'Europe occidentale, chez lesquels le même fait se produisait.

Grosso modo l'invasion dorienne coïncide avec la disparition de la civilisation mycénienne, avec le moyen âge de la Grèce ancienne qui correspond à peu près au début de l'âge du fer.

(1) PHILIPON, CCCLIX, p. 99. Cf. l'alternance entre dentales et gutturales, signalée par KRETSCHMER, 259 : Ἰάποδες = Ἰάπυγες.
(2) JARDÉ, CCCXLV, p. 93 et suiv.

Sa date probable se rapproche de sa date traditionnelle (1).

Quant à l'ionien, c'était probablement le dialecte des Grecs qui se sont établis en Grèce à l'époque mycénienne, ou même avant, et dont les documents hittites commencent à révéler la lointaine histoire (2).

Les choses se sont passées tout à fait de même du côté des Italiotes, sensiblement aux mêmes dates.

La position d'une partie d'entre eux, les Ombriens, peut être déterminée très exactement, par rapport aux Étrusques (3) et à partir du moment où ils descendirent en Italie. Entre Ombriens et Étrusques, il n'y avait pas seulement des rapports de voisinage immédiat, mais d'intime pénétration. Les Étrusques, étrangers à l'Italie, ont conquis leur domaine sur les Ombriens. La tradition historique atteste en tout cas qu'ils ont conquis sur eux la partie septentrionale, à savoir Bologne et sa province. Bref, Ombriens et Étrusques sont deux éléments de la population, les deux principaux, au nord de l'Italie centrale et au sud de la plaine du Pô. Or, on sait bien ce qui, en archéologie, représente les Étrusques (4). Il y a en Étrurie des tombeaux qui ressemblent à ceux de l'Asie Mineure, d'où venaient les Étrusques. On y trouve des poteries et autres objets originaires d'Orient. A Bologne (5), une partie du cimetière qui s'étend de la ville jusqu'à la Certosa contient des tombes qui ressemblent à celles de l'Étrurie et dont le mobilier est étrusque. Plus près de la ville sont des tombes d'un autre type, de petits puits avec des ossuaires de forme caractéristique, et des objets plus anciens de diverses sortes. On retrouve tout cela en Étrurie, côte à côte avec les

(1) *Ibid.*, p. 98-100 Fougères, Contenau, Grousset, Jouguet, Lesquier, **CCCXXX**, I, p. 292 et suiv.

(2) Ed. Meyer, **CCCLIV**, I, 2, p. 800 et suiv.; H.-R. Hall, dans **CLXXXVI**, p. 297 et suiv.

(3) Grenier, **DXXIX**, p. 460 et suiv., 500 et suiv.; Homo, **CCCXLI**, p. 66 et suiv., 67 et suiv.; H. Hubert, **CXL**, 1914, p. 20 et suiv.

(4) Grenier, **DXXIX**, *passim*; Homo, **CCCXLI**, p. 68-69.

(5) Grenier, **DXXIX**, p. 160 et suiv., 127 et suiv.

restes des Étrusques. Ces objets définissent la civilisation dite de Villanova, où l'on a trouvé un semblable cimetière. C'est celle des Ombriens.

Cette civilisation a de très nombreuses affinités avec celle qui régnait sur l'autre versant des Alpes, dans la vallée du Danube. La pièce la plus significative en est l'ossuaire, qui ressemble à celui des tumulus et des tombes hallstattiennes (1). Celui-ci a ses ancêtres dans la poterie commune à la fin de l'âge du bronze, au nord de la vallée du Danube (2). Le sens des dérivations technologiques doit nous faire conclure au sens de la marche des peuples qui en Italie ont eu cette civilisation, si toutefois ce sont de nouveaux venus. Or, en Italie, dans l'Italie du Nord, il y avait auparavant une population d'une certaine densité, qui a construit des deux côtés du Pô des villages rectangulaires élevés sur pilotis, dont les restes sont connus sous le nom de *terramare* (3). Les *terramare* ont disparu. Les gens de Villanova descendent-ils de leurs habitants ? Certainement non (4). Les gens de Villanova se sont substitués à ceux des *terramare*, ils n'en sont pas descendus.

Il y a donc lieu de croire que les Ombriens (5) sont arrivés en Italie vers le début de l'âge du fer. Ils venaient du nord des Alpes et c'est de ce côté que s'est produit le contact avec les Celtes (6).

(1) Grenier, **DXXIX**, p. 133-135.

(2) H. Hubert, **CXLIII**, 1910, p. 5 et suiv.

(3) Homo, **CCCXLI**, p. 39-42; Montelius, **DXXXV**, p. 55-89 et pl. V-X; Modestow, **DXXXVI**, p. 156-215.

(4) Déchelette, II, I, p. 23, n. 1; II, 2, p. 537, n. 1.

(5) Caton, cité par Pline, *H.*, III, 114, attribue aux Ombriens la fondation d'Ameria, 963 ou 964 ans avant la guerre de Persée, c'est-à-dire vers 1134-1135 avant notre ère.

(6) D'où vient la thèse de certains grammairiens anciens qui font des Ombriens un rameau des Gaulois : Solin, II, II (d'après Pocchus, historien du 1er siècle); Isidore de Séville, *Orig.*, IX, 2, 87; Dottin, **CCCXXII**, p. 25, 26. C'est sur cette erreur qu'est fondée l'hypothèse d'A. Bertrand (**CCCIII**, p. 27-32) sur la première descente des Celtes en Italie. Cf. Thierry, **CCCLXXXVIII**, I, XLII.

Quelle est donc la position des Latins (1) ? Le latin et l'irlandais étant homologues par rapport à l'italique et au celtique, Latins et Goidels devraient se trouver dans des positions semblables. Les Goidels sont les plus avancés des Celtes vers l'Ouest, ἔσχατοι ἀνδρων, et les Bretons paraissent leur avoir marché sur les talons (ceci sous réserve d'une démonstration qui reste à faire). Il faudrait que les Latins fussent ceux des Italiotes qui se sont éloignés les premiers du berceau commun et les premiers établis en Italie.

A une date qui correspond à la fondation des premiers villages dont la réunion a formé Rome, les Latins ont évidemment pour centre le Latium. Leur domaine archéologique se distingue assez nettement, sauf du côté de l'Étrurie, de celui des Ombriens. Il a pour caractéristique l'urne-cabane et le dolium funéraire (2). On y trouve également des urnes casquées ou fermées par des calottes que termine l'*apex* des prêtres romains.

Les Sabelliens, dont le langage a les mêmes caractéristiques différentielles, les bordent au sud-est (3). Mais où étaient-ils auparavant ? Ne faut-il pas faire la part des Ibères et des Ligures dans les civilisations préhistoriques de l'Italie, à l'âge du bronze et au delà (4) ?

Plusieurs traits importants de la civilisation romaine, la forme de la ville (*Roma quadrata*), celle du camp, avec son enceinte quadrangulaire et ses deux rues principales se croisant et orientées, le collège des *pontifices*, évoquent l'image des *terramare*, avec leur régularité rituelle, leurs fossés et leurs ponts (5). Les Latins auraient donc habité les *terramare* de la plaine du Pô ? Il est probable qu'ils s'y sont croisés avec les Ligures avec lesquels la tradition historique nous les

(1) Homo, **CCCXLI**, p. 62-63.
(2) *Ibid.*, p. 95-105; Modestow, **DXXXVI**, p. 248 et suiv.
(3) A. Walde, **CCXLIV**.
(4) Déchelette, II, I, p. 23, n. 1; Homo, **CCCXLI**; Philipon, **CCCLXIX**.
(5) Peet, **CCCCXLVII**, p. 496; Homo, **CCCXLI**, p. 63.

montre associés jusqu'à Rome (1). Pour trouver dans l'inventaire archéologique des *terramare* les indices de l'arrivée des Latins, il n'y a que l'embarras du choix : anses cornues (2), vases mamelonnés (3), épées à languettes (4), épingles à anneau, colliers-monnaie (5).

Les Latins sont donc descendus en Italie sensiblement avant les Ombriens. Séparés des autres Italiotes, leur langue n'a pas participé à l'évolution de leur dialectes. Ainsi s'est accomplie la différenciation du Latin, du reste des langues italiques. Cet ensemble de faits donne au moins une présomption pour expliquer celle du celtique.

Mais il faut aller plus loin.

La date de l'introduction de la civilisation de Villanova en Italie coïncide à peu près avec celle de la descente en Grèce des successeurs des Mycéniens. Autour du début du premier âge du fer, à la fin du deuxième millénaire avant Jésus-Christ, s'est manifestée en Europe une certaine agitation que révèlent dans l'archéologie préhistorique de nombreuses nouveautés (6), et qui avait eu pour résultat la descente dans la péninsule méditerranéenne de nouvelles bandes aryennes.

Une pareille agitation s'était manifestée plus tôt à la fin de la première période de l'âge du bronze et avait eu les mêmes effets (7).

Le rythme des mouvements celtiques est, à mon avis, le même et doit avoir été commandé par les mêmes lois démographiques, par les mêmes faits généraux de l'histoire de la civilisation.

En d'autres termes, le détachement du groupe goidélique et probablement la première colonisation celtique des Iles Bri-

(1) Homo, **CCCXLI**, p. 56 et suiv.
(2) *Ibid.*, p. 63. Voir également Pigorini, **LII**, 1900, p. 21 et suiv; Modestow, **DXXXVI**, p. 156-225, 288-285; Peet, **CLXI**, 1910, 2, p. 386-387; Grenier, **CXXXIX**, 1914, I, p. 328.
(3) H. Hubert, *l*, *l*
(4) Modestow, **DXXXVI**, pl. XIX et p. 187 et suiv.
(5) H. Hubert, dans **CLIII**, 1925, p. 25, n. 3.
(6) Déchelette, II, 3, p. 1289. — (7) *Ibid.*, II, p. 2, 6 et suiv.

tanniques, doit être contemporain de la descente en Italie des Latins et de la descente en Grèce des premiers envahisseurs grecs.

La différenciation des dialectes brittoniques, ombriens, doriens, suivit, à une date incertaine, chez les éléments restés en contact. Le mouvement migratoire des peuples parlant ces dialectes s'est fait à peu près en même temps, mais après que les dialectes s'étaient différenciés, et il a eu pour résultat de les éloigner définitivement les uns des autres.

Bref, la séparation des peuples celtiques en deux groupes est un fait ancien, de très grande importance, relié aux grands faits de la préhistoire européenne. C'est la suite de la liquidation de la communauté italo-celtique.

Le principal de cette démonstration repose sur trois hypothèses qu'il peut être utile d'exprimer. La première : que les affinités linguistiques indiquent au moins des voisinages ethniques. La deuxième : que certains faits de concordance doivent s'être produits non seulement dans un voisinage, mais sensiblement dans le même temps. La troisième : que chaque groupe distinct de faits archéologiques est un groupe de faits ethnographiques, pouvant correspondre à l'un ou à l'autre des fait ethnographiques qui supposent ces divers dialectes en question.

Ces hypothèses n'ont rien d'extravagant.

II

Le berceau des Celtes. Théories diverses.

Avant de rechercher quels groupes de faits archéologiques correspondent au détachement des Goidels et à l'existence distincte des Goidels et des Bretons, il convient d'établir, si faire se peut, d'où sont partis les uns et les autres. Le berceau des Celtes a sans doute été tout proche du berceau des Italiotes. Or ceux-ci sont venus en Italie du Nord et du Nord-Est,

non de l'ouest ou du nord-ouest des Alpes. C'est donc au nord des Alpes qu'il faut chercher les Celtes, plus ou moins loin.

Deux traditions contradictoires sont en présence concernant l'origine des Celtes. L'une place les Celtes où les Anciens les ont connus, l'autre plus à l'est, le long de la mer du Nord.

Au temps de Tarquin le Superbe, lit-on dans Tite-Live (1), les Gaulois étaient établis fortement au centre de notre Gaule. Ils se groupaient autour des Bituriges et de leur roi qui s'appelait alors *Ambicatus*. Leur confédération comprenait, outre les Bituriges, les Arvernes, les Sénons, les Éduens, les Ambarres, les Carnutes et les Aulerques, c'est-à-dire les peuples qui occupaient au temps où vivait Tite-Live le centre même de la Celtique. « La Gaule était, dit-il, si riche et si peuplée que sa population trop nombreuse devenait difficile à maintenir. Le roi déjà âgé, voulant décharger son royaume de cette multitude qui l'écrasait, témoigna le désir d'envoyer ses neveux Bellovèse et Sigovèse, hardis jeunes gens, chercher de nouvelles demeures dans les contrées que les dieux leur indiqueraient à l'aide des augures. Ils emmèneraient ce qu'ils voudraient de soldats afin qu'aucune nation ne pût les repousser. Le sort assigna à Sigovèse les forêts hercyniennes ; les dieux, bien plus favorables à Bellovèse, lui montraient la route de l'Italie. »

Les historiens anciens avaient une idée assez nette des limites atteintes par les Gaulois. Ils étaient si bien établis en Gaule au 1er siècle avant notre ère qu'il fallait quelque curiosité pour douter que la Gaule fût leur berceau. On faisait partir de Gaule des invasions qui avaient élargi leurs frontières.

La tradition rapportée par Tite-Live est d'ailleurs loin d'être à dédaigner. Les noms sont bien gaulois. *Ambicatus*,

(1) Tit.-Liv., V, 35.

c'est celui qui livre bataille tout autour ; *Bellovesus*, celui qui sait tuer ; *Sigovesus*, celui qui sait vaincre. Noms de fantaisie peut-être, mais de fantaisie indigène. Tradition gauloise donc, que Tite-Live tenait sans doute de Cornelius Nepos, c'est-à-dire de l'historien gaulois Trogue Pompée.

César en dit autant (1) : « Il fut un temps où les Gaulois surpassaient les Germains en valeur, portaient la guerre chez eux et envoyaient au delà du Rhin des colonies, pour soulager leur territoire d'un excédent de population. C'est ainsi que les Volques Tectosages vinrent s'emparer des contrées les plus fertiles de la Germanie, près de la forêt Hercynienne qui paraît avoir été connue d'Eratosthène et de quelques autres Grecs sous le nom d'Orcynienne. Cette nation s'y est maintenue jusqu'à ce jour et jouit d'une grande réputation de justice et de valeur. Aujourd'hui encore ces habitants vivent dans la même pauvreté, la même indigence, la même frugalité que les Germains : ils ont adopté leur genre de vie et leur costume. » César nous trompe gravement sur la pauvreté des Volques.

Tacite (2), dans la Germanie, reprend l'opinion de César, en signalant d'autres peuples à l'est des Volques, les Boïens, de Bohême, et les Cotini, de Silésie.

Mais il y avait d'autres traditions dont les historiens anciens sont les échos.

Ammien Marcellin, dans un long passage relatif aux Gaulois, écrit ceci : *Drasidae memorant revera fuisse populi partem indigenam* (Les Druides rapportent qu'à la vérité une partie de la population était indigène), *sed alios quoque ab insulis extimis confluxisse et tractibus Transrhenanis* (mais qu'il y en avait aussi d'autres qui étaient venus des îles les plus lointaines et des régions situées au delà du Rhin) (3). Les indi-

(1) Cés., *B. G.*, VI, 24. — (2) Tac., *Germ.*, XXVIII.

(3) XV, 9, 2. Ammien a pour source Timagène d'Alexandrie, historien de grande valeur et qui a donné leur forme à la plupart des traditions classiques concernant les Gaulois. O. Hirschfeld, **XXXVII**, 1894, p. 36.

gènes sont les Ligures ou autres gens et les nouveaux venus sont les Celtes.

Ammien Marcellin ou Timagène nous dit un mot sur les raisons de leur exode. « Ils ont été, dit-il, chassés chez eux par des voisins trop souvent belliqueux et par un ou des raz de-marée : *crebritate bellorum et adluvione fervidi maris sedibus suis expulsos.*

Ainsi les Celtes seraient venus de par delà le Rhin, mais plus particulièrement des terres basses situées sur les rives de la mer du Nord.

Un autre témoignage des cataclysmes maritimes dont les anciens avaient entendu dire que les Celtes furent victimes était donné par l'historien Éphore (1); il est rapporté par Strabon, d'ailleurs avec scepticisme. Il montrait les Celtes s'obstinant à rester sur des terres menacées et perdant plus de monde dans les inondations qu'à la guerre (2).

La légende des Celtes s'avançant au-devant des flots de la mer avec leurs armes remonte probablement à cette tradition (3), à laquelle une allusion, d'une antiquité plus illustre encore, se trouve dans l'*Ora maritima* d'Avienus (4). Le passage doit être cité, car il résume en dix vers quelques siècles d'histoire celtique (5).

Le navigateur qui laisse à sa gauche la Bretagne et se dirige vers le Nord gagne le pays des Ligures, *Caespitem Ligurum subit*, vide d'habitants, vidé à la suite des attaques des Celtes. C'était aussi un peuple en fuite, *fugax gens haec quidem.*

> Diu inter arta cautium duxit diem
> Secreta ab undis. Nam sali metuens erat
> Priscum ob periclum; post quies et otium,

(1) Eph., *F. H. G.*, I, 243-244 ; G. Dottin, **CCCXXII**, p. 300.
(2) Str., VII, 2, 1. — (3) Arist., *Eth.*, II, 7. — (4) Voir plus haut, p. 6.
(5) Av., *Ora maritima*, 140-145. Au temps de Pythéas, il n'y avait plus, depuis longtemps, de peuples celtiques sur la côte, mais les Germains du Jutland et des îles danoises, où se faisait le commerce de l'ambre, étaient fortement celtisés.

Securitate roborante audaciam
Persuasit altis devehi cubilibus
Atque in marinos jam locos descendere.

L'auteur d'Avienus, plus instruit qu'Ephore et Timagène, faisait osciller les Celtes de la mer à la montagne.

Pytheas a trouvé la Celtique sur la côte, à quelques jours de navigation de Kantivon, c'est-à-dire du Kent, mais son témoignage si précieux demande à être interprété.

C'est prêter aux auteurs anciens une autorité qu'ils ne méritent pas tout à fait que de s'appuyer sur les documents que nous venons de parcourir pour situer soit en Gaule, soit sur les rives mêmes de la mer du Nord, le berceau des Celtes. Toutefois les théories modernes sur l'origine des Celtes, fondées soit sur l'observation de faits archéologiques, soit sur l'interprétation de faits historico-linguistiques, s'orientent dans les mêmes directions que les hypothèses antiques.

Trois de ces théories doivent être discutées à part et écartées. Le plus savant des archéologues rhénans, M. Schumacher, professe que les mouvements des Celtes se sont produits de l'ouest à l'est. Les Celtes qui ont peuplé la Rhénanie venaient de Gaule (1). Un mouvement général de déplacement de l'ouest à l'est aurait animé les peuples celtiques pendant une période, qu'il fait commencer au milieu de l'époque de Hallstatt. Les Séquanes, partis de la Seine, ont gagné la Franche-Comté; les Médiomatrices ont quitté la Marne pour s'établir sur la Meuse, les Helvètes sont des Helvii, venus des bords de l'Allier ; les Volques, les Bituriges Cubi, les Turones se sont échelonnés du Danube à la Thuringe. Les Trévires sont de même origine (2). Leur arrivée dans la

(1) SCHUMACHER, *Die Erforschung d. rœm. und vorrœm. Strassennetzes in Westdeutschland*, dans **XXIX**, 1906, p. 25; du même, dans **LXXXIV**, II, p 16, 18; du même, dans **CXVIII**, 1916, p. 133; du même, dans *Nassauische Annalen*, 1917, p. 175; du même, dans **LXV**, N. F., I, 1917-1922; du même, **CCCCIX**, I, p. 214 et suiv.; H. HUBERT, dans **CXL**, 1925, p. 254-257.

(2) SCHUMACHER, **LXXXIV**, 1916, p. 133 et suiv.

vallée du Rhin aurait pour indice archéologique un type d'urnes hallstattiennes, commun dans la région qui a son centre au confluent du Mein, qui ne diffère des types plus méridionaux que par la pauvreté de sa décoration. M. Schumacher le désigne sous le nom de type de Mehren (1). Les Celtes auraient gagné le Rhin à travers le Palatinat et le Hunsrück. L'ayant traversé, ils auraient atteint le Taunus, le Westerwald, le Vogelsberg. M. Schumacher les suit dans la vallée de la Tauber et dans l'Odenwald. Ils se seraient arrêtés sur la ligne Haguenau, Rastatt, Stuttgart. De nouveaux contingents, arrivés par la suite, auraient renforcé les premiers établissements, apporté et imposé la civilisation de la Tène. Le nom de la province romaine de *Rhétie* témoigne de la résistance de l'ancienne population hallstattienne. Celle-ci était réto-ligure et avait été renforcée par des éléments illyriens (2). M. Schumacher, qui a passé sa vie à suivre sur la carte les traces des hommes préhistoriques, a remarqué très justement que les plus anciens chemins escaladaient les hauteurs et suivaient les lignes de partage des eaux. C'est par ces routes de hauteurs qu'auraient gagné les Celtes. M. Schumacher compare leur mouvement aux trekks des Boers. C'étaient des pasteurs étendant leurs pâturages. Mais à pointer les routes sur les cartes, on est trop vite entraîné à imaginer des parcours et des directions. Le groupement des trouvailles semblables sur une ligne qui peut être une route n'indique pas dans quel sens la route a été parcourue. En réalité, les preuves sont minces. Similitude des poteries d'Haulzy et des poteries du Hunsrück? M. Schumacher se méprend sur le sens de la diffusion de la civilisation celtique parce qu'il ne connaît pas *de visu* les pauvretés et les richesses du hallstattien français. L'énorme masse des tumulus de la Franche-Comté

(1) Du même, **LXVII**, 1918, p. 98 et suiv.; **CCCCIX**, p. 89.
(2) A. Schliz, dans **CLXV**, 1908, p. 426 et suiv.; du même, *Heilbronn. Festchrift.*, 1911, p. 41 et suiv.; Schumacher, **CCCCIX**, p. 109.

lui représente peut-être les Celtes à leur berceau. A regarder les choses de près, on ne saurait voir là un point de départ (1). L'hypothèse de M. Schumacher, appuyée sur une connaissance si complète des faits archéologiques et un jugement si sûr du détail, est faite pour montrer combien est délicate l'interprétation ethnographique de l'archéologie préhistorique.

M. C. Jullian, après avoir suivi la tradition d'Ephore et de Timagène (2), propage une théorie toute nouvelle de l'origine des Celtes, qui déplacerait, si elle s'imposait, une partie des problèmes que nous avons encore à nous poser (3). Il s'applique à effacer les limites du celtique et du ligure (4). Pour M. Jullian, le ligure est du préceltique ou plutôt une langue commune, indivise entre les Celtes et les Italiotes, en somme l'italo-celtique. L'indivision italo-celtique, au lieu d'avoir été cantonnée dans l'Europe centrale au nord des Alpes, comme je l'ai indiqué, aurait eu pour horizon toute l'Europe occidentale. Elle se serait un beau jour résolue en ses éléments divergents ; M. Jullian ne nous dit pas comment. Il est même assez embarrassant de se représenter cette dissolution si l'on adopte la théorie de M. Jullian, car, allant à l'extrême de son idée, il fait du domaine italo-celtique une sorte d'empire unifié, dont l'unité aurait été la condition des faits de civilisation qui s'y sont produits. Il s'agit en l'espèce surtout du commerce du bronze. Théorie d'ailleurs spécieuse, puisqu'il y a eu des Italo-Ligures en Italie, autant que de Celto-Ligures en Gaule, mais qui, bien qu'elle progresse, n'est encore qu'une vue de l'esprit.

Il faut l'écarter comme non prouvée dans l'état actuel de nos connaissances pour plusieurs raisons : 1° Il n'y a pas un seul mot

(1) Cf. quelques pages de M. Schumacher, à la suite de travaux de M. P. Helmke sur des fouilles de tumulus dans **CLIX**, I, II, 1918-1919.

(2) C. Jullian, **CCCXLVII**, I, p. 227 et suiv.

(3) Du même, dans **CXXXIV**, 1917, p. 124 ; 1918, p. 43.

(4) Sir John Rhys a fait un effort comparable, mais faisant du ligure un goidélique de Gaule.

attribué au ligure, et pour cause, qui comporte une seule des particularités caractéristiques de l'italique et du latin. On peut se le représenter d'après ses misérables restes comme une langue voisine de l'italique et du celtique ; mais nous sommes hors d'état de nous le figurer comme leur souche. 2° L'aire d'extension des noms géographiques en *asco*, *osco*, *usco* ne coïncide pas avec la limite orientale de l'aire d'extension que je serai amené à attribuer aux premiers Celtes. 3° Les écrivains anciens qui semblent connaître parfaitement les Ligures, pour qui le nom des Ligures n'est pas un nom de nation démesurément répandu, mais paraît être le nom générique d'un immense groupe de tribus, Salyes, Taurini, Sicules, Ambrons, les distinguent toujours des Celtes et des Italiotes. Il y eut des Ligures à Rome, mais ils ont été chassés par les Savrani de Rieti (1) qui sont des Sabins, c'est-à-dire en somme des Latins. Les Celto-Ligures de Gaule témoignent de la distinction quasi générique des deux éléments de leur composition. 4° A tout le moins, il est resté des Ligures qui ne sont devenus ni Celtes ni Italiotes. L'ensemble de l'aire d'extension des Ligures ne saurait être considéré comme le domaine de l'indivision italo-celte ; celui-ci doit être défini pour soi.

Cette nouvelle théorie n'a pas fourni une solution, mais un titre nouveau et d'ailleurs inutile aux problèmes anciens. Elle a apporté à l'archéologie un élément des plus fâcheux, qui a été adopté avec trop de complaisance (2) : c'est cette notion d'empire préhistorique qui donne l'illusion d'une interprétation sociologique ou historique des faits. Or, rien dans l'archéologie préhistorique du monde celte et du monde ligure, n'évoque l'image d'un empire — même du genre de l'empire aztèque.

Une troisième théorie a été présentée récemment par M. Peake (3). Elle est fondée sur l'interprétation d'un indice

(1) Den., II, 49. — (2) Homo, **CCCXLI**, p. 58 et suiv.
(3) **CCCCXLVII**, p. 81-103.

archéologique et d'un seul, les épées dites à soie plate, dont la lame porte à sa base une languette de métal qui épouse le profil de la poignée, laquelle est faite de deux faces mobiles rivetées sur la soie (1). Ces épées ont été utilisées comme signe ethnographique pour la première fois par M. Kossinna (2), qui les a considérées comme indice de l'expansion des Germains. Il en a fait un classement chronologique dont la valeur subsiste.

Les épées anciennes n'ont qu'un ou deux rivets à la garde et pas à la poignée. La plupart ont été trouvées dans le Schleswig-Holstein (une trentaine), le reste aux alentours. Elles datent du milieu de la deuxième période de l'âge du bronze (3).

Le type suivant, de la fin de cette période, a des rivets à la poignée et, sauf exception, plus de deux paires de rivets à la garde.

Les épées de la troisième période de l'âge du bronze se distinguent des précédentes en ce que le dessin de la poignée et celui de la garde forment une courbe continue concave.

Les exemplaires les plus nombreux sont toujours ceux du Schleswig-Holstein. M. Kossinna s'arrête là, mais l'histoire de ces épées a duré beaucoup plus longtemps, jusqu'en pleine époque de Hallstatt ; les épées hallstattiennes de cette catégorie ont à la base de la lame une échancrure qui correspond vraisemblablement à une garde (4).

(1) Déchelette, II, 1, p. 208-209.

(2) Kossinna, dans **LXXXV**, 1912, p. 275 et suiv.

(3) H. Hubert, dans **XV**, 1920, p. 575-576.

(4) J'ai fait observer (*Ibid.*) que l'aire d'extension de ces épées était infiniment plus étendue, mais du côté de l'ouest (Allemagne occidentale, France, Espagne, Iles Britanniques), que M. Kossinna ne l'avait tracée, à telles enseignes que je la considère comme un des indices de l'extension des Celtes. Je n'ai indiqué, à titre de preuves, que la collection du Musée de Saint-Germain, qui est considérable et très représentative (Déchelette, II, 2, p. 208-209). Je suis d'avis que ce type de poignée n'est pas d'origine septentrionale, mais qu'il a été employé d'abord dans la fabrication de poignards égéens et hongrois. Il résulte de là que les épées de type mycénien à poignée plate ne seraient pas des épées importées du Nord. Sur le sens de cet indice dans l'ethnographie des Celtes, voir plus loin, p. 216.

M. Peake n'a pas eu de peine à démontrer que la statistique de M. Kossinna était incomplète. Il y a joint une assez longue série d'épées occidentales hongroises et de l'Italie du Nord (1).

M. Peake conclut que les Celtes seraient originaires de la moyenne vallée du Danube. Il prend donc le contrepied des deux théories précédentes. Mais il est évident qu'il confond l'aire d'extension des Celtes avec celle des Indo-Européens d'Europe (2). Réduisant le problème ethnographique qu'il se flattait de résoudre à l'examen d'un seul indice, il a pris pour indice ethnographique spécial un fait de civilisation beaucoup trop général.

Le problème de l'origine des Celtes ne peut être résolu qu'en suivant les données des chapitres précédents. Parents de langue des Italiotes, leurs directions se sont croisées. Ils ont coudoyé les Germains, vécu dans le même climat que les Slaves, peut-être rencontré les Illyriens et les Grecs près de leur berceau. D'autre part, la masse principale des Celtes et leurs nations directrices étaient certainement établies là où s'est formée la civilisation de la Tène, c'est-à-dire là où elle a pu recevoir directement les influences décisives venues de la Grèce et de l'Italie, là où l'industrie a été la plus inventive et où les restes de la vie humaine témoignent de la richesse la mieux établie.

III

L'aire des noms celtiques en Allemagne.

La partie occidentale de l'Allemagne répond exactement à ces conditions. Les noms géographiques d'origine celtique y abondent, tout particulièrement au sud-ouest. Un très grand nombre ont subsisté et sont reconnaissables.

Ce sont d'abord des *noms de ville* (3) : en Bavière, *Carro-*

(1) Peake, CCCCXLVII, pl. X, XIII. — (2) Peake, CCCCXLVII.
(3) D'Arbois, CCXCIX, p. 9 et suiv., 127-131 ; Müllenhoff, CCCLXII, II, p. 227 ; Grupp, CCCXCIV, p. 69 ; Cramer, CXCV.

dunum, Karnberg ; *Cambodunum*, Kempten (1) ; *Locoritum*, Lohr ; — en Wurtemberg, *Virodunum*, Wirtenberg ; — dans le duché de Bade, près de Fribourg-en-Brisgau, *Tarodunum*, Zarten, *Bragodunum* ou *Bragodurum*, Brännlingen ; — sur le Neckar, près de Mannheim, *Lopodunum*, Ladenburg ; — dans la Hesse et la province Rhénane, *Tredentus*, Trans, près de Mayence (2) ; *Bondobriga*, Boppard ; *Vincum*, Bingen ; *Valandra*, Valendar ; *Vosavia*, Wesel ; tout au nord, *Mediolanum*, Meteln-an-der-Vichte (3).

Tous ces noms ont été plus ou moins transformés et déguisés à l'allemande. D'autres ont été complètement changés ou ne s'identifient pas exactement à des noms de villes actuellement existantes. Près du Mein, *Segodunum* est sans doute Würzburg ; Bamberg était *Devona* ; Rottenburg, sur le Neckar, *Sumelocenna*. En Bavière, *Boiodurum* est devenu Innstadt, faubourg de Passau, c'est-à-dire *Batava castra* ; *Ratisbona* est devenu Regensburg. Stranting était *Sorviodurum*. Il y avait au sud-est de la Bavière une ville d'*Artobriga*, peut-être Burgerwald, entre Teissendorf et Traunstein ; dans le Taunus, aux environs de Francfort, une ville d'*Aretaunum*.

De tous ces noms il est inutile de démontrer le caractère celtique. Il apparaît au premier abord. Il résulte d'éléments évidents *-dunum*, *-durum*, *-bona*, *-ritum*, *-briga*, *-cenna*, *-lanum*, *-arc* (4). En outre, beaucoup de ces mots ont leurs doublets en Gaule (5).

L'onomastique celtique de l'Allemagne occidentale comprend en outre une série de noms de montagnes et une série plus nombreuse de noms de rivières.

(1) P. Reinecke, **LXI**, 1912, p. 4.
(2) D'Arbois, **CCCI**, II, p. 324. — (3) Schumacher, dans **CX**, 1917.
(4) J'ai laissé de côté les mots en *-acus* : *Abudiacus*, Eppach ; *Cassiliacus*, Kislegg ; *Lauriacum*, Lorch, qui peuvent dériver de la toponomastique gallo-romaine du temps de l'Empire.
(5) *Tredentus* — *Tridens* (Trans) = *Tredentus* — *Tridens* (diocèse du Mans) = *Tridentum* (Trente) : D'Arbois, **CCCI**, II, p. 324.

Noms de montagne (1) : *Ercynia Silva*, l'Erzgebirge ; *Gabreta Silva*, la montagne aux chèvres, autre chaîne bohémienne, le Boehmer Wald. En gaulois, le nom de la chèvre était **gabros* (irl. *gafar*, gall. *gafr*, breton *gaar*). La *Finne*, chaîne de montagne du bassin de la Saale au nord de la Saxe-Weimar, au sud du Harz, porte un nom d'origine celtique : *hennos*, tête (gall. *pen*, breton *pen*, mot brittonique) ; la forme irlandaise est *ceann* (2). Le *Taunus* porte un nom qui n'est pas germanique, qui peut être celtique. Je ne me risque pas à en proposer une étymologie. On l'a rattaché à *dunum* (3).

Noms de rivières (4) : Celui du Rhin, *Rēnos*, et celui du Danube, tout d'abord, sont celtiques. En irlandais *rian* représente exactement *Rēnos* ; la diphtongue représente en irlandais un *e* de l'ancien celtique ; il signifie la mer. — Le mot *Danuvius* s'applique au cours supérieur du Danube, qui traversait un pays celtique ; en irlandais *dana* signifie rapide. *Ister* est le nom illyrien et oriental du fleuve. — Le Danube a des affluents et des sous-affluents de nom celtique. La Laber, *Labara*, qui débouche dans le Danube, sur la rive gauche, près de Ratisbonne, est la rivière qui parle (irl. *labrur*, gall. *llagar*, breton *lauar*). Un sous-affluent du Danube, débouchant près de Ratisbonne, le Lauterach, affluent de la Vils, affluent elle-même de la Naab, porte un nom où l'on reconnaît le celtique **lautron* (5). Près de Salzburg, dans la vallée de l'Inn, débouche une *Glan*. *Glan* est *Glana*, la pure (vx. irl. *glán*, vx. gall, *gall*). Il y en a une autre dans la Bavière rhénane. Un haut affluent du Danube, la Brege, tire son nom d'un celtique *Bragos* (6). Il faut noter que les Germains ont féminisé les noms de rivière

(1) W. Krause, **CCCXCVII**, p. 39.

(2) Des doutes ont été émis sur le caractère celtique du mot *Finne*. Vendryès, dans **CXL**, XLII, p. 191.

(3) Holder, **CCVII**, s. v. *Taunos*.

(4) D'Arbois, **CCXCIX**, p. 6 ; Grupp, **CCCXCIV**, p. 69.

(5) Glossaire d'*Endlicher* : *lautro* = *balneo*. Dottin, **CXCVI**, p. 265 : irl. *loathar*, bassin ; bret. *louazr*, auge.

(6) *Bragodunum*, dans la vallée du Rhin, était située sur une autre *Bragos*.

masculins du celtique. On suppose que le nom *Licus*, la Lech, est également celtique (1). Dans le bassin du Rhin, les noms de rivière celtiques sont encore plus nombreux. Le nom du Neckar, *Nicer*, l'est peut-être. Celui du Mein, *Moenus*, l'est probablement ; sa diphtongue, en tout cas, n'est pas germanique (2). Celui de la Nida, son affluent, l'est certainement ; elle porte le même nom que la Nith, près de Dumfries en Écosse, et la Nied, affluent de la Sarre, en Lorraine. La Tauber, affluent de rive gauche du Mein, s'appelait *Dubra*, nominatif pluriel du *Dubron*, mot celtique, qui signifiait eau (3). Près de la Tauber se trouvait un *Vernodubrum*, c'est-à-dire un Erlenbach ; il y en a précisément un là et quelques autres dans la région, dont les noms ont peut-être la même origine.

Le nom de la Lahn, *Logna* (4), n'est pas germanique, il est peut-être celtique. En tout cas, le Nassau, qu'elle traverse, porte un nom qui rappelle ceux de *Nasonia*, Nassogne dans le Luxembourg belge, *Nasium*, Naix-sur-Ornain, dans la Meuse. La Ruhr, *Raura*, porte le même nom que l'Hérault, *Arauris* (5). L'Embscher, nommé *Embiscara* dans des documents du xe siècle, est un ancien *Ambiscara* où l'on reconnaît deux éléments celtiques *ambi* et *isca*, c'est-à-dire un nom de l'eau, qui a fourni des noms propres de rivière en Grande-Bretagne, et qui a été muni d'un suffixe *ara* ou *ala* : *Iscara*, *Iscala*, d'où Ischar en Alsace, Ischl en Autriche, près de Salzburg. La Lippe, *Lupia* ou *Lupias*, porte un nom d'origine incertaine, mais elle passait à *Aliso*, dont le nom rappelle de bien près celui d'*Alésia* (6).

La proportion est la même sur la rive gauche du fleuve.

(1) *Licorix*, Ἀμβιλικοι, Pannonie.
(2) Rappelle l'irlandais *muin*, unique (gall. *mync*).
(3) Irl., *dobor* ; gall., *dubr*, *dwfyr* ; bret., *dubr*, *daour*.
(4) Laugona, Loucona.
(5) La Sieg, *Sigina*, porte le nom germanisé de la Seine, *Sequana*. Mais il est douteux que celui-ci soit celtique. Il peut être ligure (JULLIAN, CCCXLVII, I, p. 115) ou ibère (PHILIPON, DXVI, p. 128).
(6) On l'explique par le vieil irlandais *all*, germ. *aille*, qui suppose alsi, alsi. On croit voir une racine *pals*, en germanique *fels*, rocher. *Alesia* est la colline escheuse.

Voilà pour la vallée du Rhin.

L'Ems porte un nom, *Amisicus*, d'origine incertaine (1).

Dans la vallée de la Weser, la Wümme porte le nom peut-être celtique de *Uimina* qui est celui de la Visme, affluent de la Bresle. On l'a classé aussi parmi les noms ligures (2). La Leine, plus méridionale, paraît être un homonyme de la Lahn (3). Quant à la Weser, elle porte un nom germanique très certain, *Visurgis*, mais qui peut recouvrir un nom celtique (4).

Le nom de l'Elbe ou bien est germanique et c'est le même mot que le suédois *elf* qui signifie fleuve, ou bien appartient à la famille des Aubes, Albes, Albion, qui est paneuropéenne. Les noms de ses affluents sont probablement germaniques, sauf peut-être celui de la *Saale*. Celui-ci, comme les autres noms de rivières de pays de l'Allemagne occidentale, peut être aussi bien celtique que germanique (5). En Thuringe, trois Wipper portent un nom dont l'origine celtique a été récemment décelée comme pour la Wipper de la vallée du Rhin (6).

On a allongé la liste des noms de rivières celtiques d'Allemagne en y incorporant une longue série de noms terminés en *-ef*, *-pe*, *-p*, *-fl*, Olef (Eifel), Wörpe (affluent de la Wümme), Erft (près Neuss), dont les formes latines se terminent en *-eva*, *-efa*, *-apa*, *-afa*, *-affa*, et qui sont, en majeure partie, des noms de cours d'eaux (7). Ces mots ont en effet dans la toponymie de la Grande-Bretagne des équivalents (8) qui sont :

(1) H. Munro Chadwick, dans **CLXXXII**, p. 318, n. 2.

(2) Müllenhoff, **CCCLXII**, II, p. 232.

(3) *Ibid.*; sa forme latine, *Laina*, peut être une germanisation d'une *Loina*, *Logna*. Cf. *Moenus*.

(4) Cf. La Vesdre, affluent de l'Ourthe, puis Liez ; le Wear (Durham).

(5) Müllenhoff, **CCCLXII**, II, p. 213. Cf. Salzach, affluent du Plattensee; Seille (*Salia*), Selse, près Alzey (*Saluvia*).

(6) *Ibid.*, II, p 214.

(7) Müllenhoff, **CCCLXII**, II, p. 207 et suiv.; C. Tauber, dans **LXIX**, 1910, 2, p. 333; H. Munro Chadwick, **CLXXXII**, p. 315 (cf. **CXL**, XXXVIII, p. 283). Beaucoup de mots de cette série ont actuellement une terminaison en *er* : *Hesapa*, Hesper, sur la Ruhr.

(8) *Abusina*, Abens, près Ratisbonne; *Apula*, Appel, près Kreuznach : Müllenhoff, **CCCLXII**, II, p. 227-230.

Ἄβος (Ptolémée), le Humber, *Abona* (Tacite), l'Avon, Ἄυσοβα, Τοΐσουβις, Τουέροβις. C'est une présomption, sinon une certitude, de leur celticité (1). Très répandus en Flandre, en Brabant, en Hollande et dans les provinces allemandes de la rive gauche du Rhin, ils atteignent au nord-est une ligne qui rejoint la vallée de la Weser, traverse le Hanovre et s'arrête à la crête du Harz, embrassant la plus grande partie de la Westphalie. Ils deviennent très rares et disparaissent au sud du Harz. En somme, ils étendraient vers le nord-est et délimiteraient dans cette direction avec plus de détails les frontières de la toponymie celtique (2). Mais, d'une façon générale, les mots celtiques, très serrés dans les vallées du Rhin et du Danube, s'espacent avant d'arriver à l'Elbe et manquent presque totalement en Frise et dans la partie septentrionale du Hanovre. Si les Celtes y ont été, ils y ont été remplacés de très bonne heure.

Que signifie cette toponymie celtique ? que les Celtes sont partis d'Allemagne ou qu'ils l'ont conquise ? Il y a de fortes raisons de croire qu'elle est indigène, en tout cas des plus anciennes, en raison du grand nombre des noms de rivières et de montagnes. On sait qu'ils sont au contraire presque rares en Gaule (3). Beaucoup de nos noms de rivières et de montagnes nous viennent des Ligures, sinon de plus loin (4). Or les noms donnés à la terre et aux accidents géographiques sont les plus stables des noms de lieux. Les premiers occupants d'un sol les lèguent toujours à leurs successeurs. Ceux-ci quelquefois leur donnent des doublets. Les Gaulois l'ont fait en Gaule. Ils ont appelé l'*Araris*, affluent du Rhône, *Souconna*, la Saône. Mais le doublet n'a pas toujours prévalu. En Allemagne, on reconnaît également quelques noms ligures, ou ibères, peut-

(1) Müllenhoff, **CCCLXII**, II, p. 231, compare les noms Olef, Olpe, Oleve avec Ὄλβας, l'Orne, Olario, Oléron.
(2) *Ibid.*, II, p. 232. — (3) Dottin, **CXCVI**, p. 71.
(4) Jullian, **CCCXLVII**, I, p. 111.

être même sur la rive droite du Rhin (1). Mais parmi les noms qui ne sont pas germaniques, un très grand nombre et de très anciens sont celtiques.

Il en est un qui porte en lui-même le témoignage de sa haute antiquité, c'est le nom de la forêt Hercynienne. Ce nom est une relique d'un état très ancien du celtisme. Il est probable qu'il est resté attaché aux lieux qu'il désigne depuis la date de ses plus anciens accidents. Les Celtes y voisinaient alors avec les Italiotes. Le nom de la forêt Hercynienne se représente sous différentes formes : *Hercynia*, Ἀρχύνια, Ἑρχύνια, Ὀρχύνια, Ἑρχύνιον ὄρος (2). L'*h* initial est incertain. L'étymologie, en tout cas, paraît claire (3). Le mot dérive d'un nom du chêne commun (4) au celtique, à l'italique et au germanique (perq^{u}) conservé tel quel dans le nom du dieu lithuanien *Perkunas*. Le vieux haut-allemand *forhe* l'atteste également, bien qu'il ait changé de sens. Le latin a fait de *perq^{u}os quercus*, suivant la règle exposée plus haut. Le celtique, qui a suivi la même règle, aurait dû donner d'abord **Querqunia*, puis **Perpunia* en brittonique. Mais, avant que la règle ne s'appliquât, la vélaire de la deuxième syllabe s'est vraisemblablement altérée, comme dans un certain nombre de mots, en *k*. Le *p*, ayant par suite échappé à l'assimilation, s'est maintenu (le gothique *Fairguni* (5) atteste peut-être cette phase de l'histoire du mot), puis est tombé comme les autres *p* du celtique. Bref, le nom de la forêt Hercynienne est d'une antiquité qui remonte au delà de la chute du *p* en celtique et de l'assimilation italo-celtique

(1) Si le nom de la Sieg est ligure ou ibère, en tout cas, sur la rive gauche, le Beybach, près de Neumagen, s'appelait *Bodanus* (Venantius Fortunatus, 3, 12, 7), cf. M. Müller, **CLVII**, 1006, p. 51-59), sans parler d'un affluent de la rive droite du haut Danube.

(2) Holder, **CCVII**, s. v. *Ercunion*.

(3) On a pensé au verbe gallois *er-chynn*, s'élever. Mais le préverbe était *are* en gaulois, Müllenhoff, **CCCLXII**, II, p. 243.

(4) D'Arbois, **CXL**, 1890, p. 216 ; Kluge, dans Pauly, **CCCLXVIII**, I, col. 325.

(5) Wiedemann, dans **CCXXXVIII**, XXVIII, 1901, I.

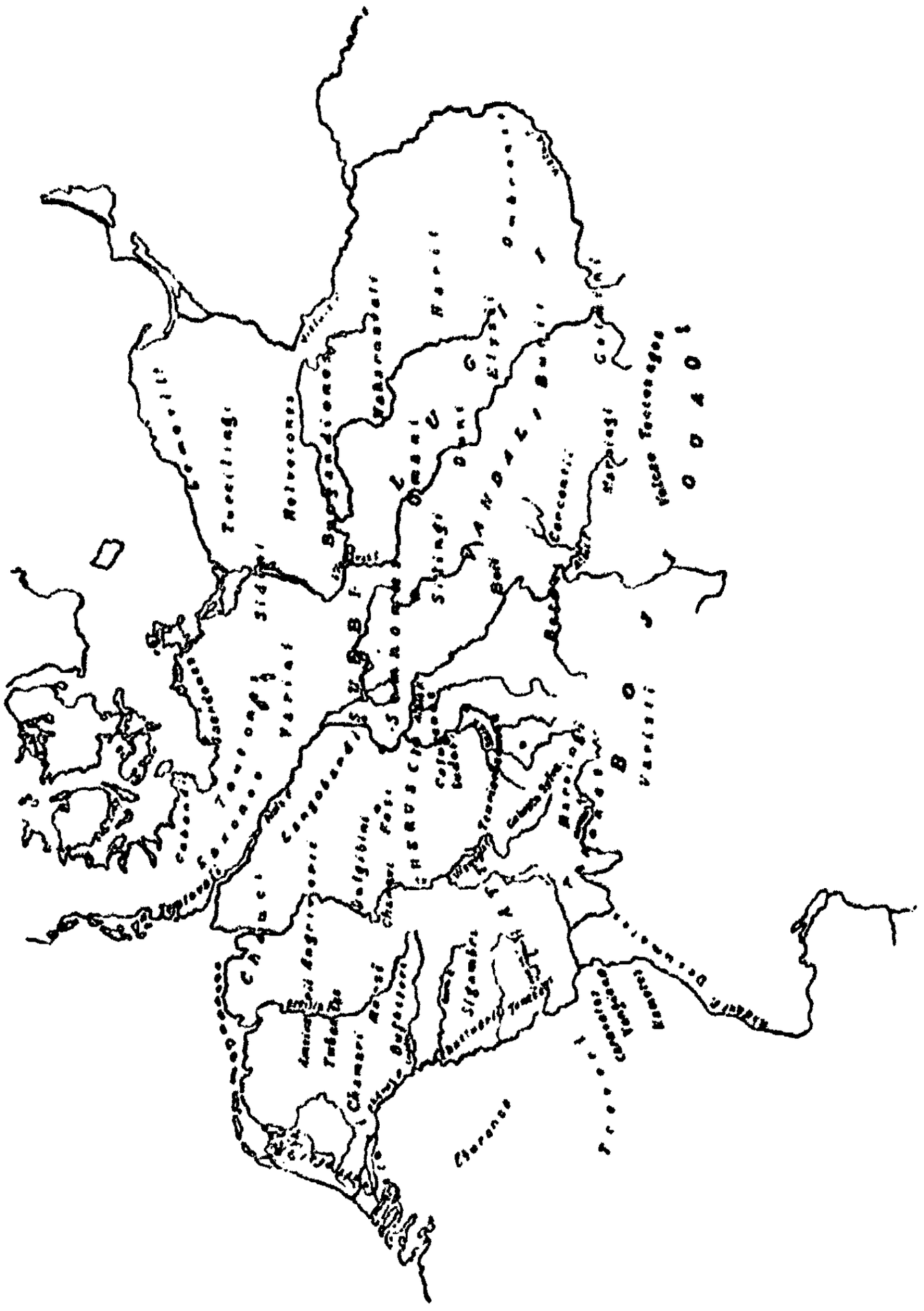

Carte 3. — Allemagne du Nord.

du *p* à la vélaire dans les mots de deux syllabes de la forme *p...q*^{w}. Or c'est un fossile, car les langues celtiques ont emprunté le nom vulgaire du chêne à d'autres racines ; et ce fossile est en place.

D'Arbois de Jubainville a tiré des noms de rivières de Germanie d'autres indications sur le sens du mouvement des peuples celtiques (1). Il a remarqué que beaucoup d'entre eux étaient dénommés d'après des noms de lieux, et spécialement des noms de rivières, apparemment de leur voisinage (2). Il y a eu en Italie des *Ambisontes*, gaulois, placés à cheval sur l'Isonzo ; en Illyrie des *Ambidravi*, placés sur les deux rives de la Drave ; en Gaule des *Ambarri*, sur les deux rives de l'*Arasis*, la Saône (3). Les *Taurisci* sont les Gaulois du Tauros, c'est-à-dire du Tauern ; les *Scordisci*, ceux du Scher-Dagh ; les *Sequani*, ceux de la *Sequana*. Ce genre de désignation convenait à des groupes non encore nommés détachés de groupes plus importants, ou à des groupements de circonstance dont l'unité, quand ils s'établissaient, était surtout géographique. Or ils nous apparaissent toujours en voie de groupement ou d'essaimage.

Parmi ces noms d'origine géographique, il y en a qui prouvent que ceux qui les portaient ont changé de résidence. Tel est celui des *Sequani*. Les *Sequani* qui habitaient la Franche-Comté ne touchent plus à leur rivière éponyme, la *Sequana*, la Seine. Nous verrons comment ils en ont été écartés.

Or nous connaissons des peuples gaulois dont le nom rappelle celui de rivières qui, en Allemagne, ont gardé leur nom celtique (4).

Aux environs de Bâle résidaient les *Raurici*. La *Raura* est la Ruhr et il n'y en a pas d'autre.

(1) D'Arbois, **CCXCIX**, p. 129.
(2) Philipon (**CCCLXIX**, p. 153, n. 7) affirme que les Ibères se reconnaissent à ces noms de peuples dérivés de noms de rivières : Iber-Ibères, Astur-Astures.
(3) Pauly, **CCCLXVIII**, I, col. 1795. — (4) D'Arbois, **CCXCIX**, p. 130.

Avranches est la ville des *Abrincatui*; l'*Abrinca* était la Rheineck, affluent de rive gauche du Rhin au sud-est de Cologne.

D'Arbois de Jubainville (1) y joint les *Salassi* ou *Salluvii* des Alpes qui sont peut-être venus des bords d'une *Sala* de Saxe ou de Lorraine. Mais il n'est pas certain qu'ils soient Celtes. Ce sont tout au plus des *Celto-Ligures*.

Un raisonnement analogue fera supposer que les *Volcae*, *Cenomani* (2), *Turones*, *Santones* (3), *Lemovii*, ou *Lemovices* (4), qui se sont trouvés partagés entre l'Allemagne et la Gaule de César, sont originaires d'Allemagne et non pas de Gaule (5), — comme les Helvètes, qui ont laissé derrière eux, sur la rive droite du Rhin, le désert des Helvètes, dont une fraction, les *Figurini*, a donné à la toponymie bavaroise des mots qui commémorent son ancienne présence, et dont une autre fraction, les *Raurici*, a peut-être été sur la Ruhr et dont la dernière migration a provoqué l'intervention de César en Gaule, comme les Boïens, qui ont pris au même moment le même chemin qu'eux. Les Helvètes et les Boïens furent les derniers des peuples celtiques à se mettre en mouvement et leur déplacement, raconté avec quelque détail par un contemporain éminent, peut être considéré comme la dernière vague du mouvement général où les peuples celtiques ont été entraînés. — Pour les Volques, l'un des plus anciens, l'un des premiers à essaimer, dont les fractions sont allées aux extrémités du monde celtique et, en Gaule, ont eu une position d'avant-garde, une conjecture récente corrobore notre hypothèse sur leur emplacement primitif. Un linguiste des plus ingénieux,

(1) *Ibid.*, p. 154.
(2) *Cenomani*, subdivision des Volcæ; cf. *Cenomanni*, *Ibid.*, p. 153.
(3) *Santones* sur le Mein, dans l'Odenwald. ZANGEMEISTER, I, XIII, 2, I, p. 283, n° 6607; NORDEN, CCCCIV, p. 257.
(4) TAC., *Germ.*, 43; CLXVIII, 1920, p. 153.
(5) Cf. JULLIAN, CCCXLVII, I, p. 251, n. 8. Les Volques auraient été établis dans les vallées du Doubs, de la Saône et de la Marne et entraînés sur le Danube.

M.Cuny, a comparé le nom des Volques à celui des Volsques du Latium (1), supposant que ces deux peuples portent le même nom, affecté alternativement de la désinence *-co* et de la désinence *-sco*. Les deux désinences ont été employées concurremment dans le nom des Osques, c'est-à-dire problablement des Opisci, qui sont appelés en grec Ὀπικοί. Nous serions en présence d'un nom de peuple commun au vocabulaire des deux groupes italique et celtique. Comme les noms ethniques ne paraissent pas se répéter fortuitement dans des milieux ethniques voisins, il pourrait s'agir d'un peuple qui se serait divisé entre les deux groupes, qui, appartenant à l'un, aurait essaimé dans l'autre. Sa présence en Bavière, son obstination à y rester sont des faits pleins de signification. Les Volques ne sont pas venus là ; ils y étaient, et tout près du point de jonction problable des Italiotes et des Celtes, à la charnière italo-celtique.

En résumé, les noms géographiques et ethniques qui viennent d'être énumérés couvrent l'angle sud-ouest de l'Allemagne. La région qu'ils jalonnent forme un vaste triangle irrégulier, dont une pointe se trouve au Rhin, vers Cologne, une autre dépasse la Bohême (2).

Entre la Bohême et le Rhin, nous avons effectivement la trace d'une frontière. C'est en Thuringe. La crête des monts de Thuringe est suivie par un sentier herbu très régulier, qui court à travers bois. Il s'appelle le *Rennstieg* et marque actuellement la frontière occidentale du duché de Gotha. De tout temps ce fut une frontière et, pour en expliquer le nom, on prétend qu'il le tient des gardes à cheval qui le surveillaient : *rennen*, *steigen*, les deux éléments du mot s'expliquent à peu

(1) Cuny, **CXXXIV**, 1911, p. 178.

(2) De ce côté, les Boïens gardèrent jusqu'au 1er siècle une position avancée. Les villes de *Mediolanum*, Wolkersdorf, au nord de Vienne, d'*Eburodunum*, Brünn, en Moravie, de *Meliodunum*, sur la frontière de la Moravie et de la Bohême, de *Budorigum*, Brieg, en Silésie, de *Lugidunum*, Liegnitz, jalonnent vers l'est le domaine des Boïens. Au nord-est, encore quelques noms, mais très espacés et douteux (Müllenhoff, **CCCLXII**, II, carte I).

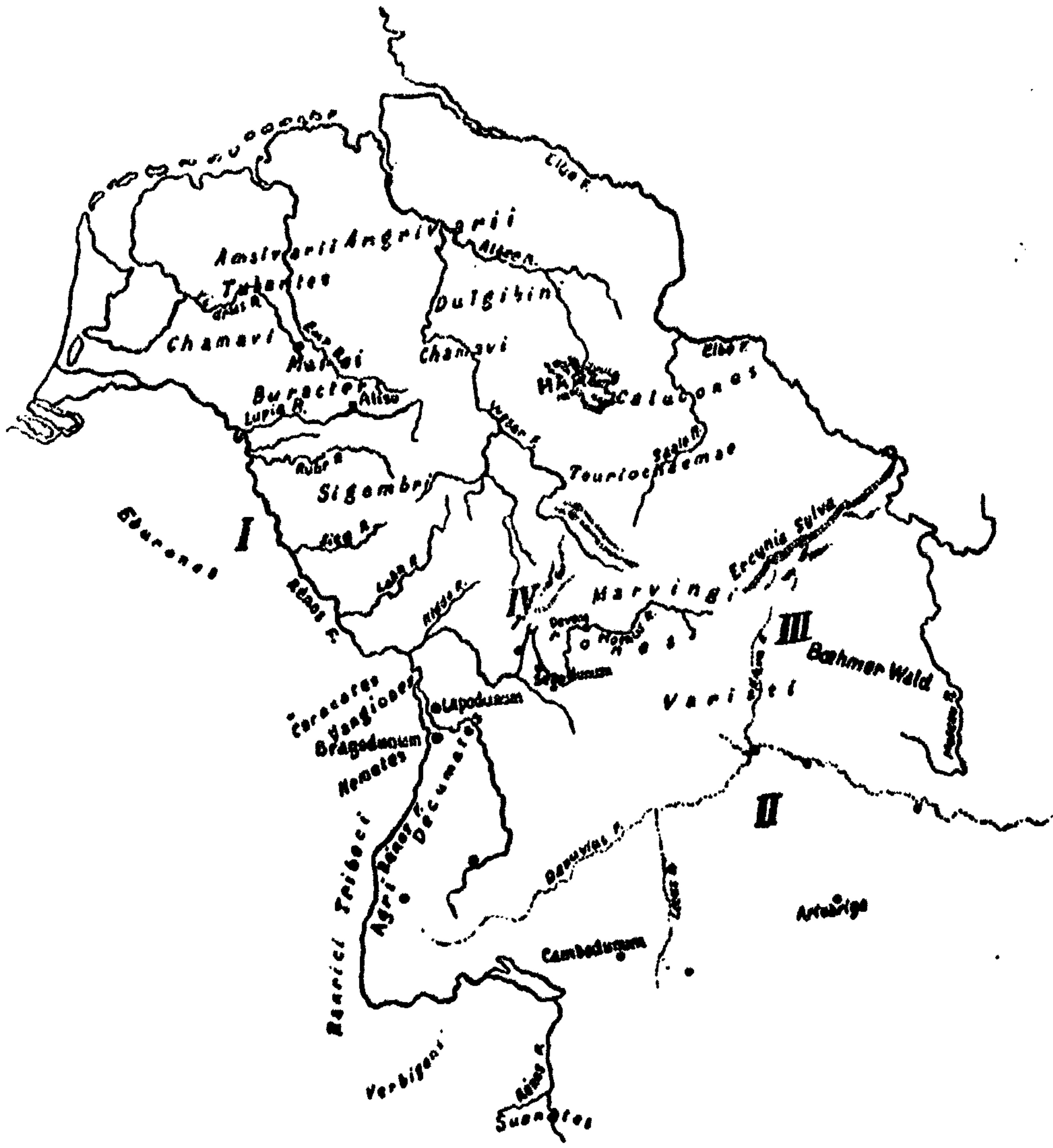

Carte 4. — Le Pays rhénan.

près ainsi, pas très bien. Or c'est un nom de route (1). Plus à l'ouest, s'élevant à peu près du nord au sud, le Rhön, une petite chaîne de montagnes, qui formait frontière entre la Franconie et la Thuringe, porte un nom pour lequel le germanique ne fournit aucune explication plausible (2). — Au contraire, le celtique nous fournit deux mots qui n'en font peut-être qu'un. C'est d'une part le breton *run*, moyen breton *rain*, colline. *Run* suppose en gaulois **roino*. En irlandais *roon* signifie chemin, c'est-à-dire chemin élevé, en gaélique *raon* signifie étendue de terrain (cf. *céle*, colline et chemin). D'autre part le gaélique *roinn* ou *rann*, correspondant au gallois *rhan*, cornique *ran*, breton *rannoen*, signifie division. Or, il s'agit à la fois de hauteurs et de limites, de frontières successives (3). Précisément, ces chaînes parallèles qui barrent successivement l'horizon de l'Elbe au Rhin sont couronnées de forts préhistoriques, car là se sont heurtés longtemps les Celtes et les Germains.

Nous pouvons nous représenter ainsi l'extension vers le Nord et vers l'Est du domaine celtique à une date qui n'est pas trop ancienne pour que le souvenir en soit complètement effacé et pendant une période qui fut assez longue pour que les traces de cette occupation fussent durables (4).

Le domaine des Celtes ne s'était-il pas étendu au delà ?

Plus loin que les Boïens, au temps de Tacite, paraît-il, — en tout cas c'est Tacite qui nous signale le fait, — un peuple celtique, les Cotini (5), maintenait l'intégrité de sa langue entre les Quades, qui étaient des Germains, et les Sarmates qui étaient

(1) Bædeker, *Mittel- und Nord-Deutsch'and*, p. 419 (Leipzig, 1885).
(2) Krause, **CCCXCVII**, p. 8 et suiv.
(3) Müllenhoff, **CCCLXII**, II, p. 207 et suiv.; Gœtze, **LXXXV**, Erganzgsb., II, 1910-1911, p. 91.
(4) Reinecke, **CCCCVI**, p. 9, trace la limite, au début de l'époque de la Tène, le long du Thüringer Wald, du Franken Wald, de l'Erzgebirge, et englobe la Silésie. Bremer, dans Hermann Paul, **CCCLXVIII**, III, p. 774.
(5) Tac., *Germ.*, 43 : *Cotinos gallica... lingua coarguit non esse Germanos et quod tributa patiuntur. Partem tributorum Sarmatæ, partem Quadi ut alienigenis imponunt.*

des Slaves ou des Indo-Iraniens. C'est du côté de la Galicie qu'il convient de les situer. Ils payaient tribut et, chose à noter, c'était eux qui exploitaient les mines de fer.

Que ce furent les témoins du domaine abandonné par les Celtes ou les avant-postes oubliés d'une expédition celtique vers le nord-est de l'Europe, nous n'aurions aucun moyen d'en décider, à supposer qu'il fallût croire aveuglément les dires des drogmans antiques sur lesquels est fondé le renseignement de Tacite, si l'archéologie ethnographique ne devait pas apporter dans ce cas son témoignage décisif.

Un autre renseignement linguistique d'une valeur apparemment moindre, également fourni par Tacite, a été dans ces dernières années le point de départ d'une série de travaux assez aventureux. Il s'agit des *Œstii*, des Estes, qui habitent l'angle sud-est de la côte Baltique (1). Ils étaient en relations par le commerce de l'ambre avec les Teutons de la péninsule cimbrique, c'est-à-dire du Jutland, et les caboteurs de l'Ouest. Tacite nous dit qu'ils se rapprochaient par leur langue des Celtes, « *lingua Britanniae propior* ». C'est possible, mais ils n'en étaient pas.

Les étymologies celtiques des noms de rivières et autres noms de lieux polonais, lithuaniens, lettons et esthoniens sont fantaisistes quand il ne s'agit pas de racines paneuropéennes (2). La ressemblance du nom de l'Oder, Οὐιαδούα (Ptolémée) et de la rivière irlandaise Οὐίδουα (3) est fallacieuse. Les concordances entre le celtique, le balto-slave et même le finnois n'obligent pas à supposer les Celtes établis pendant de longs siècles sur la Vistule.

L'argument le plus sérieux est la ressemblance des noms des Wendes, des Venètes vannetais et des Venètes de la Vénétie (4). Mais, dans ce cas encore, comme dans celui des Volques

(1) Tac., *Germ.*, 45. — (2) Niderle, **CCCLXIV**, I, p. 24.
(3) Bremer, dans Paul, **CCCLXVIII**, II, p. 774.
(4) **LXXXV**, 1922, p. 59.

et des Volsques, il s'agit peut-être d'un vieux nom de peuple qui s'est maintenu dans des branches différenciées des Indo-Européens ou même du nom d'un vieux peuple qui s'est divisé entre des groupes linguistiques différenciés. Ni l'histoire, ni l'archéologie ancienne de l'Europe ne nous permettent de nous la représenter comme divisée en compartiments ethnographiques étanches, nettement limités. Il s'est toujours produit des mouvements de plus ou moins grande extension, des raids plus ou moins amples et plus ou moins étendus qui ont crevé les frontières, effacé les distances, jeté des colonies inattendues aux points les plus éloignés. Ces faits troublent l'image composite que l'on essaie péniblement de reconstruire des peuples européens en rassemblant les reliques de leurs civilisations et de leurs langues. Il faut accepter ce trouble et concevoir le passé, comme le présent, dans toute sa complexité.

D'une tout autre façon se pose la question de la celticité des Cimbres et des Teutons, dont les chefs portent des noms celtiques et chez qui a été trouvé le monument le plus important de la plastique celtique, le vase de Gundestrup. Ils tenaient le marché de l'ambre, point d'élection pour les mixtures ethnographiques. Les géographes anciens se tiraient d'affaire en qualifiant de Celto-Scythes les Teutons et les peuples qui faisaient le commerce de l'ambre entre l'Esthonie et l'embouchure de l'Elbe (1). Nous ne sommes pas beaucoup plus avancés qu'eux. S'agit-il de Celtes germanisés, de Germains celtisés? Et de quand date cette promiscuité? La question reviendra plus loin quand il faudra étudier les variations de la frontière celto-germanique (2). Quant à savoir si les Celtes ont occupé à une date quelconque les provinces maritimes qui s'étendent de la base du Jutland à l'embouchure du Rhin, la question doit rester ouverte jusqu'à l'examen de nouveaux arguments.

(1) STR., XI, 6, 2; cf. I, 2, 27 ; PLUT., *Mar.*, 11.
(2) Voir tome II, p. 123 et suiv.

Les limites occidentales et méridionales du domaine initial des Celtes ou du groupe de Celtes dont nous pouvons figurer pour le moment le domaine sont marquées par l'extension des noms de type ligure ou réto-ligure.

Ce sont des noms appartenant à la toponymie ancienne de la Ligurie proprement dite, et des noms caractérisés par les mêmes désinences, — des noms en particulier de rivières, dont l'aire d'extension, du côté de l'Italie, par exemple, dépasse les les limites que les Celtes ont jamais atteintes, — des noms, également d'accidents physiques, inintelligibles en celtique (cette détermination est mal sûre), — enfin des noms de pays celtiques présentant des particularités phonétiques étrangères au celtique.

Les noms à désinence *-usco*, *-asco*, *-osco*, sont les plus typiques. Ils figurent en nombre dans les plus anciens documents relatifs à la géographie du pays ligure (Neviasca, Tulelasca, Veraglasca, Vinelasca, cours d'eau du pays de Gênes) et partout où les historiens anciens mentionnent la présence de Ligures (1).

La carte de Peutinger marque sur la route de Metz à Trèves une station de *Caranusca* (cf. Carrara, Caria = Chieri). Il y avait dans l'Eifel un *pagus Carouuascus* (2), près de Trèves un *Carascus*, qui s'appelle aujourd'hui Karsch, et un *Yvasco* ; près de Malmédy, une *via Masuerisca*, mentionnée par un document mérovingien ; dans le Luxembourg, une *Villa Marisca*. D'autre part, en Bavière, au sud de Munich, probablement dans les environs de Tolz, il y avait au IXe siècle un *Radinasc* (3).

Ces noms de lieux jalonnent l'extrême frontière nord-est des noms en *-asco*, *-osco*, *-usco*. Elle est importante.

Mais ce n'est pas l'extrême limite des noms ligures (4). On a

(1) D'Arbois, CCCI, II, p. 68 et suiv. — (2) *Ibid.* p. 70.
(3) Liguii Caruscum. Tit. Liv., XLVII, 7.
(4) Cramer, CXCV.

relevé au delà des noms de rivières (1). On en a relevé certainement plus qu'il n'y en a (2). Il conviendrait d'ailleurs de distinguer des noms ligures les noms ibères qui sont aussi venus jusque-là. Par exemple les Dore, Dorre, etc., avaient des homonymes dans la vallée du Rhin. C'est le cas de la Thur, affluent de l'Ill, qui est une ancienne *Dura* (3). Fortunat mentionne un *Rodanus*, affluent de la Moselle (4). La Drôme, *Druna*, avait un homonyme en Bavière, la Traun, sous-affluent de l'Inn (5).

L'Isar, *Isara*, a été considéré comme ligure au même titre que l'Isère, ainsi que l'Isen (*Isana*), l'Ammer (*Ambra*) et la Lieser (*Lesura*) (6). La vallée de la Moselle d'une part, jusqu'aux environs de Trèves, la rive gauche du Rhin, en grande partie, ont été pays ligures, la rive droite du Danube, tout ce qui fut la Vindélicie, a été réto-ligure et l'est sans doute en partie restée. Si l'on est tenté de reconnaître des noms ligures au delà, il convient de les examiner avec la plus sévère critique.

Il est probable que les Celtes se sont taillé sur les terres des Ligures et des Ibères une grande partie de leur domaine allemand, mais sans doute à une date extrêmement reculée, et que leurs empiétements se sont arrêtés longtemps à une ligne qui passait par Trèves, les Vosges, et traversait la Haute-Bavière (7). C'est la limite approximative au Sud-Ouest du plus ancien domaine celtique qui se puisse définir par la méthode suivie jusqu'à présent. Il serait imprudent au surplus d'essayer de tracer une limite trop rectiligne.

(1) Le nom celtique de Worms, *Borbitomagus*, contient un élément non celtique. Il se retrouve dans le nom du dieu qui s'appelle tantôt *Bormo*, tantôt *Borvo*. C'était le dieu des eaux thermales. L'alternance *m-v* est étrangère aux langues celtiques. Le nom des Cévennes seul la présente. Cf. plus haut, p. 61.

(2) Par exemple, le nom de la Vimina et celui de l'Albis (PHILIPON, **CCCLXIX**, p. 300) qui est certainement paneuropéen.

(3) HOLDER, **CCVII**, I, p. 1378.

(4) M. MOLLER, dans **CLVII**, 1906, p. 451-550.

(5) HOLDER, **CCVII**, I, p. 1331.

(6) PHILIPON, **CCCLXIX**, p. 295, 300.

(7) Il faut remarquer que le nom de l'Argonne peut être rapproché du nom de la forêt Hercynienne (WIEDEMANN, dans BEZZENBERGER, XXVIII, 1904).

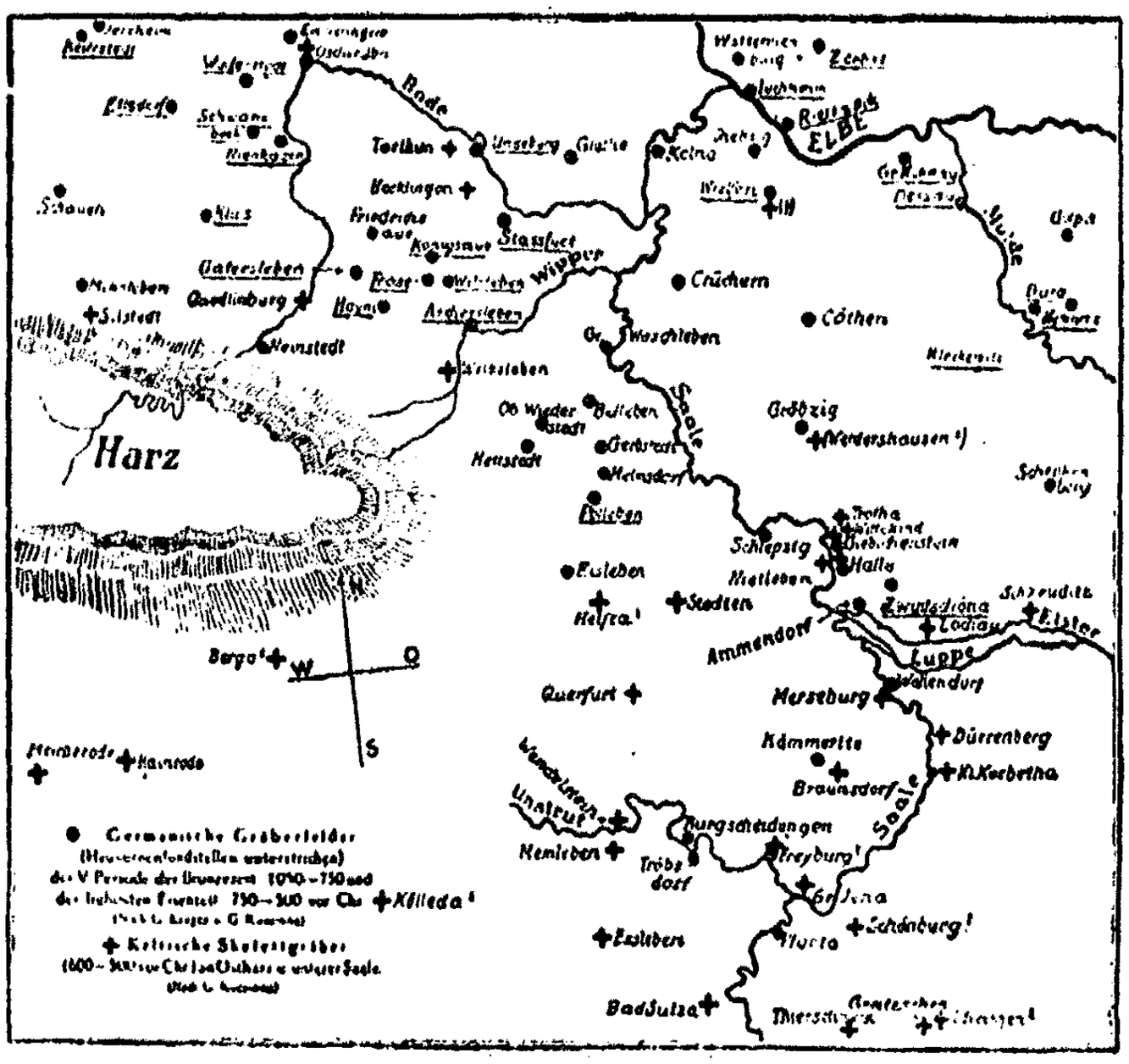

Carte 5. — Cartes de la frontière entre Celtes et Germains à l'époque de la Tène (KOSSINNA : *« Ursprung und Verbreitung der Germanen In vor- und frühgeschichtlicher Zeit » Mannus-Bibliothek Nr* 6, *Leipzig*, Curt *Kabitzsch*. p. 32, fig. 45).

IV

Le domaine allemand des Celtes. Les données archéologiques (1).

La frontière de la civilisation celtique de la Tène coïncide *grosso modo* vers le Nord-Est avec celle qui a été tracée. Il résultera de la présente enquête que là s'établissait depuis la fin des temps néolithiques une frontière archéologique relativement stable qui ne peut qu'être la frontière des Celtes et des Germains.

Elle passait, au début de l'époque de la Tène, un peu à l'est de la crête de Thuringe, entre les hautes vallées de la Saale et de l'Elster blanche.

Des fouilles, pratiquées dans cette région autour de Ranis, à l'est de Saalfeld (2), ont mis à jour un certain nombre de cimetières contemporains et de cette date. Les uns sont des cimetières composés de tombes à inhumation, les autres sont des cimetières à incinération. Ils sont répartis assez confusément. Les cimetières à inhumation sont ceux des Gaulois, bien que ceux-ci au début de cette époque eussent continué à pratiquer l'incinération ; les cimetières à incinération étaient, au moins en majeure partie, ceux des Germains, qui restèrent fidèles au vieux rite.

A la hauteur de Weimar les cimetières à incinération se trouvent à l'ouest de la Saale.

En aval de l'embouchure de la Saale les cimetières con-

(1) Voir les récents travaux de M. G. Kraft, *Die Kultur der Bronzezeit in Süddeutschland* (Augsburg, 1926); *Beiträge zur Kenntnis der Urnenfelderkultur in Süddeutschland*, in **XXXVII**, 131, 1927, p. 154 et suiv.; *Urnenfelder in Westeuropa*, ibid., 1929, p. 47 et suiv.

(2) Déchelette, II, 3, p. 1074 et suiv.; Reinecke, **CLVIII**, p. 489; Ph. Kropp, **CCCXCVIII** (cf. H. Hubert, dans **CXL**, 1912, p. 364); K. Jakob, *Die La Tène Funde der Leipziger Gegend*, dans **LXXIV**, II, 1907; H. Busse, *La Tène Gräberfeld bei Schmetzdorf*; W. Hindenburg, *Neue Funde der Latènezeit aus dem Kreise Teltow*, dans **LXXXV**, II, p. 194 et suiv.; K. Wasse, *Moritzer-Fund*, dans **LXXXV**, I, p. 273 et suiv.; E. Wahle, *Ein Grabfund der Spät Latènezeit von Zehna*, dans **LXXXV**, 1912, p. 306 et suiv.

temporains de la civilisation de la Tène I sont des cimetières à incinération (carte 5).

Des objets de fabrication de type celtique se trouvent dans les cimetières germaniques, mais de moins en moins nombreux à mesure qu'on s'éloigne. D'autre part, les différences techniques de civilisation apparaissent à la limite des peuples. C'est par exemple une moins bonne exécution des types de poterie imités, une fréquence plus grande des vases faits à la main. Ce sont aussi des modifications imposées à la forme des objets, par exemple à celle des épées, des fourreaux d'épée. Les fourreaux de type germanique ont été trouvés dans la haute vallée de la Saale, à Grossromstedt (cercle d'Apolda) (1). C'est la limite de leur extension vers le sud et vers l'ouest.

Dans la basse vallée du Rhin, la limite était à la hauteur de Cologne (2). En aval, la civilisation de la Tène est limitée à la rive gauche. En amont, elle n'est tout à fait bien représentée sur la rive droite qu'à partir du bassin de Neuwied, à la hauteur de Coblenz (3).

Entre le Rhin et l'Elbe, elle manque en Westphalie et en Hanovre ; la civilisation antérieure s'y continue avec un minimum d'influence des modes nouvelles (4).

Dans l'angle sud-ouest de l'Allemagne, la civilisation de la Tène a été particulièrement riche, brillante. Elle y est représentée par des trouvailles particulièrement denses et particulièrement anciennes (5). C'est par l'archéologie allemande qu'a été inventée une période de la Tène antérieure à celle des sépultures de la Marne (6).

(1) Voir Kossinna, **CCCXCVI** ; sur les fibules, voir R. Beltz, dans **CLXIX**, 1911, p. 664 et suiv.; 1912, p. 660 et suiv.; Motefind, *Ibid.*, 1913, p. 101 et suiv.

(2) Rademacher, dans **LXXXV**, I, p. 83 et suiv.

(3) Gunther, dans **LXXXV**, III, p. 1 et suiv.; Schumacher, **CCCCIX**, pl. VIII.

(4) W. Schulz, dans **LXXXV**, X, p. 108 et suiv.; du même, *ibid.*, p. 226.

(5) Déchelette, III, 3, p. 1063 et suiv. — (6) Voir plus haut, p. 152.

La carte (carte 6), dressée par Déchelette pour les trouvailles d'objets grecs et italo-grecs dans les sépultures celtiques, fait ressortir leur densité dans la région comprise entre la basse Moselle et la haute vallée du Danube dont le Rhin moyen est l'axe, par contraste avec leur espacement dans les régions situées plus à l'ouest. Les trouvailles hallstattiennes que Déchelette a portées sur sa carte appartiennent au hallstattien récent (1). Une partie d'entre elles pourrait être attribuée à cette époque de la Tène A, dont la distinction a été admise. Elles ont été faites pour la plupart au sud de la région considérée.

A ces objets hallstattiens récents il faut joindre la plus grande partie de ceux à peine plus récents qui ont été trouvés dans la région du Rhin moyen. Ils viennent de tumulus, semblables aux tumulus hallstattiens, tumulus de Klein-Aspergle, de Durkheim, de Rodenbach, d'Armshein, de Waldalgesheim, de Schwarzenbach ; tombes de chefs, sans aucun doute, et nulle part on n'en a tant trouvé.

Une carte de la répartition des objets d'or présenterait à très peu de chose près le même aspect (2), mais avec une différence : un groupe important de trouvailles dans le pays des Volques Tectosages en France, trouvailles de Cordes, de Montans et de Lasgraïsses dans le département du Tarn, de Fenouillet, dans la Haute-Garonne (3). Il y avait là sans aucun doute une très riche colonie, colonie d'un peuple riche. Mais la masse était en Allemagne et c'était entre Moselle et Danube qu'était encore à l'époque de la Tène I l'axe du monde celtique. C'était dans cette région que restait fixée l'aristocratie la plus riche. Les Volques et plus encore les Helvètes, qui ont occupé longtemps l'angle sud-ouest de la région, ont laissé une réputation de

(1) Kappel-am-Rhein, Vilsingen, Pisek : DÉCHELETTE, II, 3, p. 1597, 1596, 1599. Les trouvailles marquées à l'est (trésor de Vettersfelde et bracelet de Vogelsang) sont scythiques.

(2) DÉCHELETTE, II, 3, p. 1332 et suiv.

(3) DÉCHELETTE, II, 3, p. 1339 et suiv.

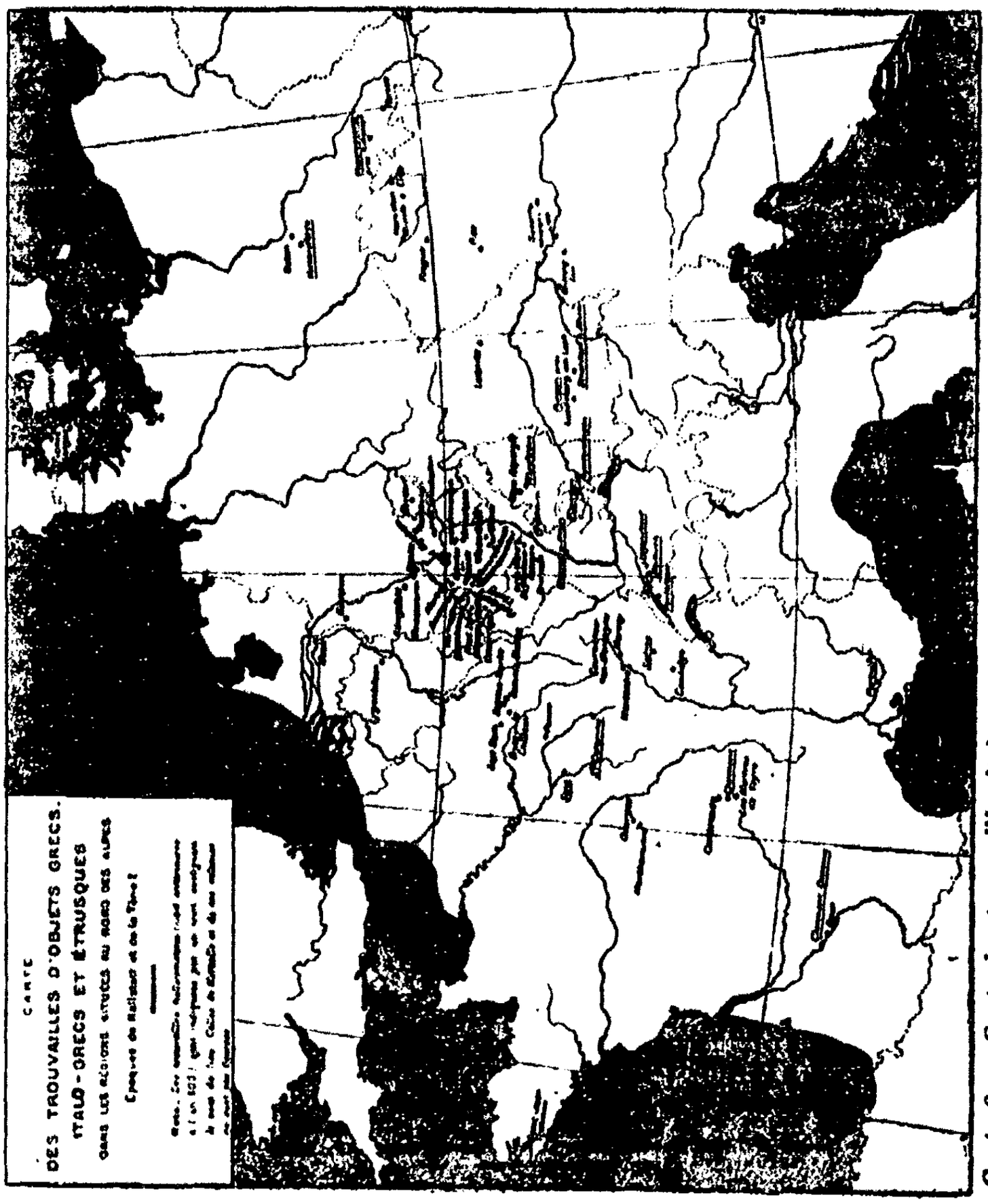

Carte 6. — Carte des trouvailles italo-grecques et étrusques dans les régions situées au nord des Alpes (DÉCHELETTE, *Manuel*, III, carte V).

richesse, de richesse en or, qu'ils ont dû sans doute au lavage des sables du Rhin (1).

Les grands tumulus dont il vient d'être question contenaient soit des squelettes, soit des cendres. La mode funéraire de l'inhumation qui a prévalu, même dans cette région de l'Allemagne, à l'époque de la Tène I, n'était pas encore généralisée, moins encore celle de l'inhumation en tombes plates. Il s'agit donc, en immense majorité, pour les importations grecques, d'importations anciennes. Le groupement de ces trouvailles donne à penser que c'est précisément dans cette région, sous l'influence de l'art grec, ou italo-grec, que la civilisation de Hallstatt s'est différenciée de la civilisation de la Tène. Pour un archéologue, comme Déchelette, c'est la preuve que la masse principale des Gaulois se trouvait à pareille époque en Allemagne et à cheval sur le Rhin (2). Déchelette concluait de sa carte que les importations grecques en pays celtique s'étaient faites par la vallée du Danube. Il se trompait (3). La carte elle-même montre que les importations se sont faites soit par la vallée de l'Aar, soit par celle de la Saône, et que le point de départ était sans doute Marseille. Mais il est probable que les objets italiens qui entretenaient dans les pays celtiques les modes de l'Italie du Nord arrivaient par les cols des Alpes centrales ou orientales (4). La conjonction d'influences grecques et d'influences italiques qui a produit le style de la Tène s'est faite au point de rencontre. Style et industrie mixtes sans doute, mais celtiques et non pas réto-celtiques. Un seul peuple a fait l'unité du mélange. La répartition des trouvailles de la Tène en Bavière, les unes au nord du Danube et dans l'angle

(1) Récolte de l'or dans les rivières chez les Celtes (Athénée, VI, 233, d'après Posidonius); sur la richesse des Volques en or, voir Strabon, VI, I, 13.

(2) Déchelette, II, 3, p. 913.

(3) Piroutet, dans **XV**, 29, p. 213 et suiv.; 30, p. 31 et suiv.; cf. H. Hubert, dans **CXL**, 1925, p. 252 et suiv.

(4) Voir plus haut, p. 156.

nord-est du pays (1), les autres au sud du Danube (2), ne permet pas de tracer une frontière réto-celtique. S'il y avait à cette époque des Rètes et des Celtes juxtaposés dans la future Vindélicie, les premiers étaient assimilés ou les établissements des deux groupes de peuples formaient un inextricable lacis (3).

Ainsi la carte archéologique coïncide encore, toutes proportions gardées, à l'époque de la Tène I, avec la carte linguistique. Les déplacements des Gaulois vers l'ouest et le sud n'avaient pas encore altéré l'équilibre ancien de leurs établissements. Leurs métropoles étaient en Allemagne. Elles y restèrent encore longtemps. Alors que la société celtique s'était indéfiniment étendue, l'examen des rites funéraires, à défaut d'autres renseignements, montre qu'un de ses foyers principaux était là. C'est en effet là qu'ils changeaient et là qu'ils se conservaient. On y continua à construire des tumulus jusqu'à la Tène II; on y recommença à en construire à la Tène III; et c'est probablement là que reprit la pratique de l'incinération qui s'y était longtemps conservée (4).

En Bohême, les Celtes n'occupaient encore au début de l'époque de la Tène que l'angle sud-ouest du pays (5). Leurs sépultures de la Tène s'y trouvent dans des tumulus; à Pisek a été trouvée une œnochoé grecque ancienne et un bassin également grec. Puis ils se sont étendus pendant le cours de la première période de la Tène vers la ligne jalonnée. Les cimetières qu'ils y ont laissés sont semblables à des cimetières marniens.

A l'époque de Hallstatt, la même région présentait déjà le même état de choses. On trouve, de la Bohême et de la Bavière aux environs de Cologne, les mêmes tumulus avec

(1) Reinecke, **CCCCVI**, p. 5. — (2) *Ibid.* — (3) Mehlis, **DXLV**.
(4) Schumacher, **CCCCIX**, p. 144 et suiv. Tumulus de la Tène II : P. Horter, **LXXXV**, X, p. 231; H. Hornung, **LXVII**, V, p. 19, 102. Tumulus de la Tène III : P. Reinecke, **LXXXI**, 1919, p. 12.
(5) Déchelette, II, 3, p. 1078.

quelques différences locales de construction qu'il est difficile de réduire en système (1) ; dans ces tumulus les mêmes urnes, en forme de toupie, différentes des urnes hallstattiennes de la moyenne vallée du Danube, d'une manière générale décorées au sud, plus simples au nord (fig. 32) et dont les différences correspondent peut-être à des frontières, mais à l'intérieur d'un même groupe de peuples (2) ; avec les urnes des mobiliers funéraires qui varient grandement du début à la fin de l'époque de Hallstatt, plus riches en poterie au début, en parures et en armes à la fin (3), mais qui comprennent des fibules parentes des fibules italiques (4) et différentes des fibules en deux pièces communes à l'Allemagne centrale et à ses régions côtières, et des épées de fer. La frontière Nord-Est est la même. Elle laisse en dehors les champs d'urnes de la Westphalie et du Hanovre (5). L'aire d'extension des urnes cabanes l'atteint et s'y arrête (6). Le dépôt trouvé près de Leipzig, à Wahren, en 1915 (7) est une trouvaille typique. Ce dépôt comprend un collier de fer gravé, aux extrémités terminées par deux boutons à angle droit. C'est un type de collier qui se trouve en Allemagne orientale jusqu'à la Baltique, mais qui vient sans doute des pays illyriens. Il comprend en outre un lingot de fer en forme de double pyramide. C'est la plus orientale des trouvailles de ces lingots, très nombreuses au contraire dans l'angle méridional du Rhin. Il est probable qu'à cette date les pays celtiques fournissaient de fer les pays germaniques, ce qui correspond à l'emprunt au celtique du nom du fer par les Germains.

(1) *Ibid.*, II, 2, p. 606 et suiv.
(2) SCHUMACHER, **CCCCIX**, p. 86; H. HUBERT, **CXL**, 1925, p. 125.
(3) F. KAUFMANN, **CCCXLVII**, I, p. 196.
(4) D. VIOLLIER, dans **CCCCXC**, p. 26 et suiv.; BELTZ, **CLXIX**, 1912, p. 660, 26 et suiv.
(5) SCHULZ, dans **LXXXV**, X, p. 108 et suiv.
(6) SCHUMACHER, **CCCCVIII**, p. 38.
(7) M. NÆDE, dans **LXXXV**, 1915, p. 83; G. KOSSINNA, dans *Ibid.*, 1915, p. 84.

Du côté de l'Ouest, mêmes prolongements qu'à l'époque de la Tène I (1), mais même prépondérance de l'Allemagne occidentale.

Par rapport à la civilisation de l'Allemagne occidentale, la supériorité appartient à celle de la moyenne vallée du Danube

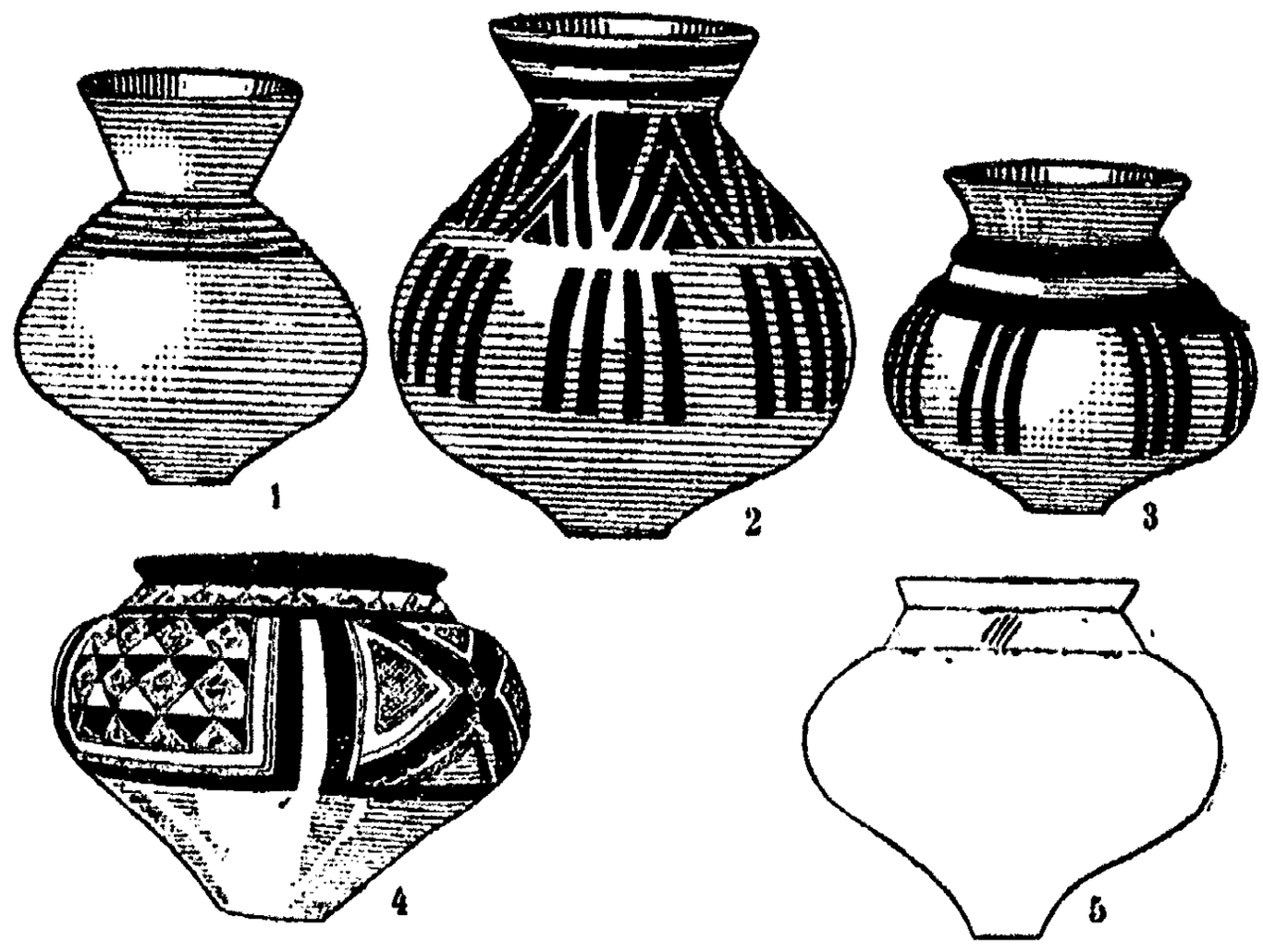

Fig. 32. — Céramique hallstattienne d'Allemagne.
1-3. Type de Gündling. — 4. Type de Salem. — 5. Type de Koberstadt (SCHUMACHER, *Siedelung...*, fig. 28, 31, 33).

qui a eu d'autres destinées. Cela seul suffirait à expliquer que des éléments illyriens se fussent introduits dans la population de l'Allemagne méridionale avec la civilisation illyrienne (2). Il paraît d'ailleurs aussi difficile qu'à l'époque de la Tène I de tracer en Bavière une frontière réto-celtique (3). En

(1) Voir tome II, p. 108 et suiv. — (2) Voir plus haut, p. 156.
(3) J. NAUE, **CXXXIX**, 1895, 2, p. 40; **XV**, 1897, p. 641; M. VON GEYER et P. v. GŒSSLER, **X**, 1917, p. 29.

Bohême, l'aire des tumulus, qui nous a paru être celle des Celtes, est restée la même.

S'il était possible d'administrer la preuve de la permanence des habitats, aucun doute ne subsisterait sur l'identité des Hallstattiens et des hommes de la Tène dans toute la région. Mais les habitudes de vie ayant beaucoup changé pendant le cours de l'âge du fer, la population s'est normalement déplacée (1). C'est en assez peu d'endroits qu'on peut constater effectivement qu'elle a occupé les mêmes lieux (aux environs de Haguenau, à Grossgartach, au Heiligenberg près de Heidelberg, au Hennenberg près de Riedlingen) (2). Mais elle ne s'est déplacée que dans un faible rayon. Les cartes archéologiques pour l'époque de Hallstatt et pour celle de la Tène coïncident en grande partie (3). Nul mieux que M. Schumacher n'a fait ressortir la continuité du peuplement dans toute la région rhénane (4).

Si l'on veut remonter encore dans le temps, la carte archéologique de la troisième et de la quatrième période de l'âge du bronze (5) serait à peu près conforme à celle du hallstattien, mais avec prolongements occidentaux plus minces. Tumulus encore et types de poteries spéciaux de la Bohême à Cologne et de Cologne à la Suisse, avec des modes changeantes (6); mêmes armes et mêmes objets de bronze dans les tombes comme dans les dépôts (7). La même ligne forme une frontière moyenne, non pas entre une aire à tumulus et une aire à champs d'urnes, car les rites funéraires ont été d'une

(1) Th. Vogrs, **LXXXV**, I, p. 288.

(2) Haguenau (Schumacher, **CCCCIX**, I, p. 66, n. 33; voir également Schaeffer, **CCCCVII**); Grossgartach (*id.* p. 135); Heiligenberg, près de Heidelberg (*id.*, p. 135); Hennenberg, près de Riedlingen (G. Bersu, **LXV**, 1917, p. 22). M. Schumacher ne pose pas la question, c'est peut-être pourquoi il n'y répond pas; mes notes personnelles sont aussi peu satisfaisantes.

(3) Cartes : forêt de Haguenau (Schumacher, **CCCCIX**, I, p. 67, fig. 21); Grossgartach (*Id.*, p. 44, fig. 14 et pl. IV-X).

(4) Du même, carte pl. X. — (5) Cf. cartes de Lissauer, dans **CLXIX**, 1904-1907.

(6) Schumacher, **CCCCIX**, I, p. 61. — (7) **CCCXCIX**, V, p. 38.

façon générale sensiblement les mêmes des deux côtés, mais entre deux métallurgies aux caractères spécifiques très nettement tranchés. Les épées germaniques à poignées pleines, les haches baltiques, les hausse-cols, les grosses fibules fondues, ne dépassent guère la Thuringe ; haches, épées, épingles et toute la bimbeloterie de l'Allemagne occidentale ne se sont guère avancées au delà (1). D'un côté l'industrie se rattache à celle de la Suisse, de la France orientale, de l'Italie; de l'autre côté à celle de la vallée du Danube et de la Hongrie.

Pour la deuxième période de l'âge du bronze, l'image donnée par la carte archéologique serait tout à fait confuse. Il est au surplus difficile, dans l'archéologie du début de l'âge du bronze, de faire la part de ce qui représente les établissements indigènes, le commerce, l'industrie itinérante et les influences de civilisations.

Entre temps s'est produit un fait qui a troublé considérablement le tableau de notre archéologie occidentale, c'est la diffusion de la civilisation représentée surtout par cette curieuse poterie, dite de Lusace (2), qui s'est étendue en bande transversale, s'amincissant à partir du Rhin, de la Galicie jusqu'en France où on la trouve en Normandie et en Dordogne (3), laissant une céramique à reliefs dans des pays à céramique gravée, des champs d'urnes dans des pays à tumulus et à inhumations. A ce fait peut correspondre un de ces déplacements anormaux, pour ainsi dire, de populations, dont on connaît plusieurs dans l'histoire du monde, qui, pour ne pas avoir modifié d'une façon durable les cartes ethnographiques, n'en ont pas moins produit d'immenses ébranlements. Celui-ci a exercé sur la civilisation de l'Europe occidentale une influence profonde et il a dû amener à l'ouest de l'Allemagne des groupes importants de colons, car à la fin de l'âge du bronze leur rite

(1) Voir la carte dans Kossinna, **CCCXCVI**, fig. 17.
(2) H. Hubert. **CXLIII**, 1910, p. 5 et suiv. — (3) Voir plus loin, p. 307.

funéraire prévalait partout et il s'est perpétué à l'époque de Hallstatt (1).

Dans la région qui vient d'être ainsi définie, l'archéologie ne révèle rien qui corresponde à la séparation de deux groupes de peuples parents, mais dont la différenciation linguistique suppose une séparation réelle. Au contraire, tout signifie unité, concentration, concentration croissante. Il n'y avait là qu'un seul groupe de Celtes, celui des Gaulois Brittoniques. Aussi bien, on l'a vu, la toponymie comporte-t-elle l'usage du *p* : Lopodunum, Ladenburg; Lupias, la Lippe; la Finne, de *pennos*.

V

Le berceau des Goidels.

Mais d'où sont partis les Goidels, et quand sont-ils partis? Où faut-il chercher leurs premiers établissements continentaux et leur point de départ? Probablement au nord du domaine brittonique, et, c'est à eux que se rapporterait la tradition du séjour des Celtes sur les côtes basses de la mer du Nord. Il faut qu'ils les aient quittées de fort bonne heure pour que les traces de leur séjour y aient été presque totalement effacées.

Telle n'était pas l'opinion du grand celtisant Zimmer (2). Il a soutenu que les Goidels seraient venus de France et probablement par la côte Atlantique, en partant du sud de l'embouchure de la Loire. Zimmer s'était appliqué à étudier les relations des Iles Britanniques et du continent. Il avait recueilli un grand nombre de faits relatifs au commerce qui s'est fait au début du moyen âge entre l'Irlande et la côte française, particulièrement au commerce du vin, et il pensait que les hommes étaient venus en Irlande par le même chemin

(1) H. Hirter, **LXXXV**, 1913, p. 307. — (2) Zimmer, dans **IX**, 1912, p. 1-59.

que les marchandises. Il n'y a pas qu'une route de mer qui ait pu mener marchandises ou hommes du continent en Irlande. Il y en a au moins deux autres, l'une qui a mené Angles et Saxons des bouches de l'Elbe à la côte orientale de l'Angleterre et à travers l'Angleterre à l'Irlande, l'autre qui a mené les Vikings du Danemark et de Norvège par le nord de l'Ecosse et ses archipels au nord de l'Irlande et aux portes de la mer d'Irlande.

Mais à quelle date les Goidels ont-ils fait la traversée?

Une réponse classique, mais mauvaise, est donnée par l'emploi dans Homère du mot κασσίτερος pour désigner l'étain (1). L'étain travaillé en Grèce venait des îles Cassitérides, c'est-à-dire peut-être des Scilly, en tout cas d'un pays celtique (2); c'était l'étain celtique, τὸν κασσίτερον τὸν κελτικόν, dit l'auteur des *Merveilles* attribuées à Aristote (3). Si l'étain est celtique, son nom l'est peut-être. D'Arbois de Jubainville y a reconnu un thème celtique *cassi-*, signifiant agréable, plaisant. Le mot irlandais *caise*, qui contient ce thème *cassi*, signifie estime, amour ; l'adjectif *cais* signifie élégant (4). M. S. Reinach a pensé que le *cassiteros* a reçu son nom des îles Cassitérides ; d'Arbois a pensé que c'était un comparatif celtique (5). Les Celtes et tout au moins les Goidels devaient donc être vers 800 avant Jésus-Christ, et sans doute depuis assez longtemps, possesseurs des

(1) D'Arbois, **CCXCIX**, p. 19 ; S. Reinach, **XV**, 1892, p. 275.

(2) L. Siret (**XV**, 1908, p. 129) place les Cassitérides en Bretagne; G. Bonsor (**XXXIV**, 1921, p. 60), en Bétique (*mons Casius*, Avienus, 259-261). Cf. J. Loth (**CXL**, XXXVIII, p. 260), sur l'exploitation ancienne de l'étain aux îles Scilly. M. Carty (**LX & XVIII**, 1924, p. 166-167), commentant un texte de Pline fort embarrassé, suppose que la route maritime vers les pays de l'étain fut découverte au VIe siècle par un capitaine phocéen nommé Midacrituus.

(3) Ps. Aristote, *De mir. auscult.*, L, 834 A. 6.

(4) D'Arbois, **CCXCIX**, p. 19. Le thème est fort bien représenté en celtique. Les Gaulois avaient des dieux nommés *Casses*. Il y avait, en Grande-Bretagne, le peuple des *Cassi*. Enfin, ce nom entre dans beaucoup de noms composés : *Cassivellaunos*, *Cassignatus*, etc.

(5) Comparatif d'égalité, le comparatif de supériorité est en ιοι, comme le comparatif latin et le comparatif grec en ιων.

mines d'étain occidentales (1). Le raisonnement est satisfaisant, mais la prémisse est douteuse. Sa faiblesse principale est que tout équivalent du mot manque en celtique. Etain se dit *stàn* en irlandais, *ystaen* en gallois (2). Le mot est peut-être emprunté au latin, mais il est douteux qu'un mot correspondant à une production importante, presque spéciale aux Celtes, et soutenu par l'usage grec, ait disparu.

Une étymologie préférable (3) fait du mot κασσίτερος un comparatif grec et le compare au mot κασίγνητος, proche parent. C'est un terme de parenté appartenant aux dialectes d'Asie Mineure, attesté par les lexicographes sous les formes κάσις, κασσᾶς, κάσας, κασύας et κασσύας, désignant la très proche parenté. Il s'agit de la parenté du plomb et de l'étain toujours rapprochés l'un de l'autre, toujours comparés l'un à l'autre. L'étain était le *plumbum album* (4).

Il faut recourir à l'archéologie pour remonter aussi haut et même au delà dans l'histoire des mouvements des Celtes. L'époque de Hallstatt reste hors de question. Sauf sa dernière période, elle est à peine représentée dans les Iles Britanniques, et ce que l'on sait encore de celle-ci ne suffit pas pour figurer une colonisation celtique de quelque importance distincte de celle qui s'est produite à l'époque de la Tène. Mais l'archéologie de l'âge du bronze présente deux séries de faits qui doivent être pris en considération. En dehors des savants qui attendent l'époque de la Tène pour chercher des Celtes dans les Iles Britanniques, deux hypothèses se partagent les suffrages qui placent l'arrivée du premier ban

(1) M. Eoin Mac Neill (**CCCCXLI**, p. 47) croit que le mot est celtique, mais ne prouve pas que les Celtes étaient installés au pays d'extraction.

(2) L'irlandais moyen disait également *cred*. O'Curry, **CCLXXVIII**, p. CCCCIX.

(3) S. Reinach, in **XV**, 1892, p. 275 et suiv.

(4) Pockorny (**CLXXI**, 1913, p. 164 et suiv.) dérive le mot de l'élamite *Cassi*, qui figure dans le nom des Cassiens : Kassi-ti-ra, d'où le sanscrit *Kastira*. Cf. Hosny, dans **CXIV**, 1907, p. 25; Bork, dans **CLXIII**, 1917, p. 541 (*Kassitú*, nom d'un dieu élamite).

l'une au début, l'autre à la fin de l'âge du bronze (1).

A la première époque de l'âge du bronze, il est arrivé dans les Iles Britanniques, venant du continent, des gens très bien caractérisés (2). Tandis que les néolithiques (j'entends par là aussi tout le début de l'âge du bronze) étaient des dolichocéphales de type méditerranéen, qui construisaient pour leurs morts, ou tout au moins pour les plus distingués d'entre eux, des tumulus à chambre funéraire, des *long barrows*, des tumulus longs, où l'on trouve quelquefois de ces curieux gobelets cloches ornés de bandes régulièrement espacées couvertes de motifs gravés ou imprimés, du type le plus simple et le plus classique, les nouveaux venus sont d'un type tout différent et avaient d'autres habitudes funéraires (3).

Ils enterraient leurs morts sous des tumulus ronds (*round barrows*), dans des fosses où le corps était replié et placé sur le côté, et qui comportaient soit un dallage de pierres, soit une construction de bois (4); plus tard ils les incinérèrent. Dans leurs fosses il y avait des gobelets à zones (fig. 39), mais de type récent, avec différenciation de la panse du col, ou des vases dérivés de ces gobelets (5). Les urnes funéraires en sont issues. Le mobilier funéraire comprenait des boutons perforés en V, des poignards de silex (6) ou de cuivre, des pointes de flèche et des plaques de schiste perforées qui sont

(1) D'Arbois, **CCC**, p. 16 : les Goidels seraient les importateurs de la métallurgie dans les Iles Britanniques, mais ils n'y seraient arrivés qu'entre 1300 et 800, c'est-à-dire tout à fait à la fin de l'âge du bronze ou en pleine période de Hallstatt. Cf. Romilly Allen, **CCXCVIII**, p. 21.

(2) A. Keith, dans **LXXVI**, 1915, p. 12; J. Loth, **CXL**, XXXVIII, p. 271; Rice Holmes, **CCCCXXXIII**, p. 119.

(3) Keane, **CCCXLIX**, p. 527.

(4) Rice Holmes, **CCCCXXXIII**, p. 179. Sur la variété de la construction des tumulus, *id.*, p. 175.

(5) Abercromby, dans **LXXVI**, 1902, p. 373.

(6) Chronologie des poignards de silex : Reginald Smith, **CXXXIII**, 32. Il ne faut pas perdre de vue que les faits en question sont postérieurs à l'usage du métal, et que les poignards en silex sont contemporains des poignards de bronze.

des brassards d'archer (1). Les squelettes étaient d'un type nouveau : brachycépales, de grande taille, avec des crânes d'un type assez constant, au front rejeté en arrière, aux arcades sourcilières saillantes, aux bosses pariétales développées, aux mâchoires massives et présentant une échancrure à la base du nez, qui ont été décrits plus haut comme l'un des types représentés dans les sépultures des Celtes (2).

L'association du type physique de ce peuple avec le gobelet l'a fait dénommer par les anthropologues anglais le *beaker people*. Les envahisseurs ont débarqué en Grande-Bretagne par l'est dans la région d'York et autour du Firth of Forth ; d'autres ont débarqué au sud et se sont établis dans les Downs où ils ont eu des établissements très denses autour de Salisbury (3). En Écosse ils ont été accompagnés d'autres brachycéphales, d'indice plus fort et de type alpin (4). D'une façon générale, ils ont progressé du sud au nord et de l'est à l'ouest et leur progression a duré un temps assez long pour que le mobilier funéraire diffère très notablement des tombes les plus anciennes aux plus récentes. Ils se sont dispersés en avançant et sont relativement peu nombreux au nord de l'Ecosse et dans le pays de Galles (5). Leur progression fut une conquête. Il est évident qu'ils soumirent et assimilèrent les premiers occupants du pays. Ils n'arrivèrent certes pas en nombre suffisant (6) pour modifier le type moyen de la population, dont

(1) J. Evans, **CCCCXXIV**, p. 420 et suiv.; A. del Castillo, **CCCIX**, pl. CXCV et suiv., p. 185.

(2) Voir plus haut, p. 84 et suiv. ; Loth, *l. l.*, p. 272; Keith, *l. l.* Indice entre 68 et 88; taille moyenne 1 m,72.

(3) O.-G.-S. Crawford, dans **LXVI**, XL, 1912, p. 184 ; J. Loth (*l. l.*, p. 275) signale environ deux mille tumulus dans le seul Wiltshire; A. Dote, **CXXIV**, 1911-1912, p. 15.

(4) J. Loth, *l. l.*, p. 273 : indice entre 82 et 92; taille, 1 m,65; Keith, *l. l.*; Fleure, **CCCXXVIII**, p. 51.

(5) Liste des gobelets trouvés dans le Pays de Galles : *Bull. Bd. Celt. S.*, I, p. 182; II-IV, p. 389; E. M. Wheeler, XVI, 1923, p. 21.

(6) Abercromby (**CCCCXII**, p. 69) essaie d'estimer très bas le nombre des envahisseurs d'après le nombre des tombes retrouvées; il arrive à un chiffre

les descendants formaient encore une notable minorité (1), mais ils ont été assez forts pour imposer, jusqu'à la fin de l'âge du bronze et encore au delà, quelques traits importants et dominants de leur civilisation.

Mais d'où venaient les envahisseurs? Les gobelets et leurs formes tout à fait anciennes se trouvent en Sicile, en Sardaigne,

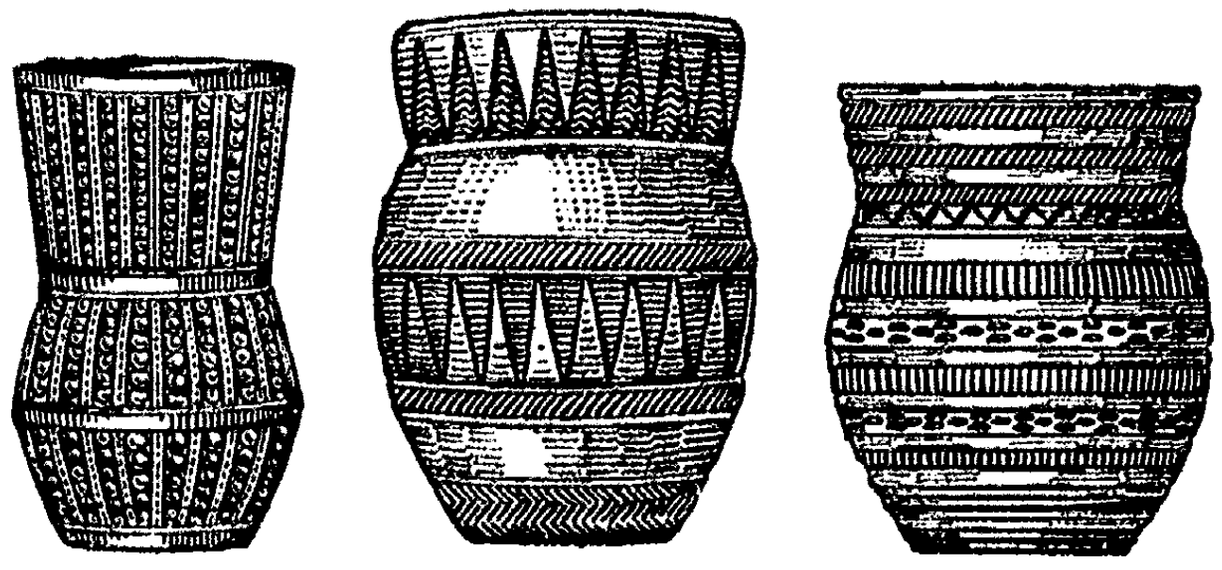

Fig. 38. — Céramique anglaise du bronze, gobelets à zones des *round-barrows*.

1. Lambourn Down, Berkshire. — 2 et 3. Goodmanham, Yorkshire (Ebert, Reallexikon..., 2, pl. 248) (*British Museum*.)

en Italie, mais surtout en Espagne (2), et l'on a pris l'habitude de les considérer comme originaires de là (3). En tout cas c'est une des pièces de la civilisation qui nous a laissé les monuments mégalithiques. La diffusion du gobelet cloche dans l'Europe occidentale est un indice de l'unité de celle-ci. C'est la pièce type de la céramique des mégalithes, et dans la plus grande partie de la France toute leur céramique la rappelle plus ou moins. Avec les gobelets se trouvent dans cette partie de leur aire d'extension les brassards d'archer, les poignards de silex et de cuivre, les boutons perforés en V, trouvés dans

d'environ 600. A. Keith s'est élevé avec raison contre le principe de ce calcul (*l. l.*).

(1) A. Keith, *l. l.* : environ 20 p. 100 de la population bourgeoise de l'aristocratie.

(2) A. del Castillo, **CCCIX**.

(3) H. Schmidt, **CLXIX**, 1913, p. 235; Åberg, **CCCCXCV**; P. Bosch, Gimpera, **DII**; Del Castillo, **CCCIX**, p. 29 et suiv.

les *round barrows* de Bretagne. Mais ils n'accompagnent pas le même type de squelette. Quant aux gobelets en question, ils ressemblent à ceux des *long barrows* britanniques plus qu'à ceux des *round barrows*. Entre ceux-ci et ceux-là aucune forme de transition n'a d'ailleurs encore été signalée, et c'est leur différence dans une indiscutable parenté qui s'est imposée d'abord à tous les observateurs.

Les gobelets cloches se sont répandus dans la région côtière du nord-est de l'Europe, dans la zone des monuments mégalithiques, et, à défaut d'exemplaires classiques, on en trouve des avatars dans nombre de sépultures danoises (1). Mais il s'en trouve d'autres ailleurs, en dehors de la région des mégalithes. Les archéologues allemands les appellent les gobelets à zones (2) pour les distinguer des vases campaniformes ; ils ont un fond, quelquefois un pied, sont plus élancés, fabriqués parfois dans le pays ; leurs zones sont différenciées, tendant à se grouper sur le col et sur la panse du vase dont le profil se brise, tantôt vers le haut, tantôt vers le bas. Les vases à zones paraissent être arrivés dans la vallée du Rhin par l'ouest. Les populations agricoles de la vallée du Rhin, fort paisibles, se sont trouvées au début de l'âge du bronze en présence d'archers venus sans doute des Vosges ou des Ardennes, dont l'armement et le costume devaient ressembler trait pour trait, à celui des gens aux gobelets d'Angleterre. Ils avaient d'ailleurs à peu près exactement les mêmes habitudes funéraires. C'étaient également des brachycéphales d'un type particulier, fort ancien dans l'Europe occidentale, que l'on a comparé au type de Grenelle et à celui d'Ofnet, mais qui ressemble certainement au type anglais des *round barrows* (3). La carte de la répartition des vases à zones (4) et autres objets correspondants

(1) A. DEL CASTILLO, **CCCIX**, pl. CCV, CCVI, 1, 3, p. 191.
(2) P. BOSCH GIMPERA, s. v. *Glockenbecherkultur*, dans EBERT, **CCCXXIV** ; A. DEL CASTILLO, **CCCIX**, p. 141 et suiv.
(3) A. SCHLIZ, **XXIII**, 1909, p. 263 ; A. STOCKY, dans **CXV**, 1919 et 1920.
(4) A. DEL CASTILLO, **CCCIX**, carte 1.

est fort intéressante à consulter. Ils se pressent en Hollande dans la province de Gueldre et celle de Drinthe, le long du Rhin de Coblence à Cologne et surtout de Mayence à Spire. On en a trouvé dans le Taunus, en Hesse, en Hesse-Darmstadt, le long du Mein, dans la vallée du Neckar et en Bavière. Ils gagnent la Bohême et la traversent du nord-ouest au sud-est. Ils y sont même si nombreux, la poterie qui les accompagne est si variée que l'on peut se demander s'ils ne sont pas originaires de là, ou s'ils n'y sont pas venus directement par l'Italie et à travers la vallée du Danube. L'une et l'autre hypothèse paraît douteuse. La première même paraît invraisemblable ; en effet, les trouvailles de vases à zones se présentent en Bohême sur une bande ; elles jalonnent une direction, traversant les établissements des indigènes (1). Au nord de la Bohême et des monts de Thuringe les vases à zones sont nombreux dans la vallée de la Saale et au nord de la Saale, entre Magdebourg et le Harz. Plus à l'est, dans le bassin de l'Oder, on en a trouvé en Silésie, le long des Sudètes et dans les environs de Breslau, puis, au nord, en Westphalie, dans la province d'Osnabrück, en Mecklembourg et dans l'île de Rügen. Concentration le long du Rhin, en Bohême et en Saxe. Dispersion dans tout le reste de l'Allemagne, à l'ouest de l'Elbe. Espacement plus marqué entre l'Elbe et l'Oder. Il faut se figurer des groupes belliqueux circulant assez vite, car leurs cimetières sont généralement petits, ravageant le pays, mais le tenant, car les civilisations qu'ils ont trouvées en possession ont disparu tandis que la leur a duré.

Cet immense voyage des gobelets campaniformes et des gobelets à zones est encore plein de mystères. Ce ne sont évidemment pas les mêmes hommes qui s'en sont servis en Espagne et en Bohême, et l'un des mystères dont on aimerait à tenir la solution est l'origine de la branche continentale qui

(1) Cervinka, *in* Ebert, **CCCXXIV**, s. v. *Böhmen-Mähren* ; Del Castillo, **CCCIX**, p. 149.

a couvert l'Allemagne et y a fructifié. On ne la voit pas commencer en France et le type d'homme qui l'accompagne manque dans nos séries classiques de crânes néolithiques (1).

Il est en tout cas certain que le peuple aux gobelets est allé d'Allemagne en Grande-Bretagne et non pas de Grande-Bretagne en Allemagne. Les brachycéphales typiques des *round barrows* sont un type nordique et qui a pu se former dans les plaines de l'Europe septentrionale. Sans doute l'état de choses que révèle l'archéologie britannique du début de l'âge du bronze est plus complexe qu'une comparaison trop stricte des *round barrows* avec les tombes à gobelets de l'Allemagne et de la Bohême ne pourrait le faire croire. On trouve dans les *round barrows* d'autres reliques en plus des brachycéphales et des gobelets.

Mais, ces deux éléments mis à part, trois choses sont à considérer qui font regarder dans la même direction : d'abord le nombre relativement grand des incinérations; — ensuite la ressemblance des tumulus avec ceux de l'Allemagne du Nord au début de l'âge du bronze et l'usage constant de replier le mort, quand il est inhumé, comme dans l'Allemagne centrale; — enfin la ressemblance d'une bonne partie des avatars récents du gobelet à zones que sont les urnes des *round barrows*, ou des autres vases de même provenance, avec la céramique soi-disant néolithique de l'Allemagne du Nord, dans la région des mégalithes (2). C'est une formation ou une déformation de la même espèce.

Justement, il y a lieu de se demander ce qu'est devenue toute la population qui a construit au nord-ouest de l'Allemagne les monuments mégalithiques et ce que sont devenues également les tribus d'archers qui s'y sont mêlées, car c'est un des dogmes de la *Siedelungsgeschichte* allemande que toute la

(1) Cf. Poisson, dans **CXXXVIII**, 1929.
(2) Del Castillo, **CCCIX**, p. 161 et suiv. Sur les Trichterbecher cf. **LXXXV**, 1921, p. 13 et suiv.; 143 et suiv.; 239 et suiv.

région côtière du Nord-Ouest, Westphalie et Hanovre, s'est trouvée dépeuplée avant la deuxième période de l'âge du bronze (1).

Beaucoup ont donc pensé, en Angleterre, en Allemagne et en France, que la population mixte de cette partie de l'Allemagne, qui, un beau jour, a émigré, était la souche des Goidels (2). D'autres l'ont nié (3) parce qu'il n'a été trouvé jusqu'à présent que très peu de gobelets en Irlande (4). Négation absurde évidemment, car il y a deux chances sur trois que les Goidels ont traversé la Grande-Bretagne pour gagner l'Irlande. Or, si les gobelets y sont rares, leur suite y est abondante (5). Mais l'affirmation a besoin d'un supplément de démonstration.

Il est peu probable que le dépeuplement du nord-ouest de l'Allemagne et le passage d'une partie de ses habitants en Grande-Bretagne se soient produits tout d'un coup. Il est certain qu'il n'a pas affecté tout de suite le mouvement d'échanges qui unissait à travers la mer du Nord les Iles Britanniques et le continent. Au même moment des objets fabriqués en Irlande, — pays riche en métal, riche en or surtout, et fréquenté par les navigateurs, — sont arrivés jusque dans l'archipel danois : ce sont des haches à bords très légèrement relevés et décorées d'une ornementation gravée et martelée, et des lunules d'or (6). Au temps où se propageait la métallurgie, les Iles Britanniques ont été un relai sur la route du Nord. Les choses ont continué comme devant.

(1) Kossinna, **CCCXCV**, III. — (2) J. Loth, *l. l.*
(3) Rice Holmes, **CCCCXXXIII**, p. 195.
(4) **CXXXIV**, 1904, p. 316-317; E. Al. Armstrong, **CCCCXV**; **CXVIII**, 1911, p. 184; A. Del Castillo, **LXXXV**, 1915, p. 34 (Knockma, Cº Galway); W. J. Dargan, *Ibid.*, 1916, p. 77 (Cº Wicklow).
(5) Rice Holmes, **CCCCXXXIII**, p. 187; **CCCLXXXIV**, p. 44; J. Loth, *l. l.*, p. 273.
(6) Montelius, **CCCC**, p. 79; Déchelette, **CCCXVIII**, II, 1, p. 351 et suiv.

A partir de la deuxième période de l'âge du bronze, il semble que ce courant soit renversé. On a trouvé en Irlande et en Grande-Bretagne des objets dont la tête de série est ou peut être dans l'Allemagne du Nord et dans l'archipel danois. Ce courant d'importation est-il l'indice d'un déplacement d'hommes? MM. Crawford (1) et Peake (2) le croient et y reconnaissent les Goidels. Leur attention s'est portée surtout sur les épées à soie plate dont il a été question plus haut et qui sont représentées dans les Iles Britanniques par quelques exemplaires de leurs types anciens (3). Mais le fait n'est pas solé. Les grandes fibules symétriques de bronze fondu sont passées d'Allemagne en Irlande où elles ont été exécutées en or, sans épingles, et sont devenues des sortes de pinces servant d'agrafes (4). Les grands torques à extrémités repliées de la cinquième période de l'âge du bronze germanique ont suivi le même chemin (5), ainsi que les ornements de poitrine du même temps, formés de plusieurs torques superposés qui ont été imités en or battu et en une pièce (6).

Les épingles courbées à large tête de l'Allemagne orientale se rencontrent en Irlande et en Ecosse, avec leurs annelets caractéristiques ou avec la courbure caractéristique de leur extrémité (7). Par contre, les épingles renflées de l'Allemagne occidentale se trouvent en Angleterre (8). L'outillage de bronze des Iles Britanniques, qui ressemble par tant d'éléments à celui de l'Europe occidentale, de l'Espagne et même des pays méditerranéens, en diffère par des manques significatifs comme celui des faucilles à bouton latéral et, le temps

(1) O.-G.-S. Crawford, *A prehistoric invasion of England*, in **XVI**, II, p. 27.
(2) Voir plus haut, p. 176 et suiv.
(3) Peake, **CCCCXLVII**, pl. XIV.
(4) G. Coffey, **CCCCXXVIII**, pl. V.
(5) *Ibid.*, pl. VIII. — (6) *Ibid.*, pl. II.
(7) G. Gordon Childe, *The Bronze age* (1930), fig. 14.
(8) *Ibid.*

avançant, par un apport assez considérable de types et d'objets septentrionaux. Celui-ci signale-t-il la suite de l'exode des populations anciennement établies en Frise, Hanovre et Westphalie? On ne saurait dissimuler que les faits invoqués sont, après tout, très minces (1) et pourraient s'expliquer sans que des déplacements appréciables de populations se fussent produits. La pratique de l'incinération, généralisée dans les Iles Britanniques, empêche de reconnaître les nouveaux envahisseurs, s'il y en eut. D'autre part les tumulus britanniques de la fin de l'âge du bronze et leur poterie paraissent être les succédanés des tumulus et de la poterie du début.

VI

Vue sur les origines des Celtes et les rapports italo-celtiques. Traces des Goidels a leur point de départ.

En remontant vers les origines de la branche continentale et brittonique des Celtes, il a fallu s'arrêter à la deuxième période de l'âge du bronze. A cette époque, suivant que l'on adopte l'une ou l'autre des hypothèses qui viennent d'être exposées, ou la migration des Goidels commençait et leur établissement sur leur base de départ était bien antérieure, ou elle était achevée et il faut aller, pour trouver l'unité celtique, jusqu'à ce que beaucoup appellent encore l'époque néolithique, c'est-à-dire la très longue suite de siècles pendant laquelle l'usage des métaux s'introduisit lentement dans l'Europe occidentale et septentrionale.

L'image que fournit, à cette date approximative, l'archéologie préhistorique de la région qui nous intéresse est fort com-

(1) MM. Crawford et Peake font entrer en ligne de compte l'apparition en Angleterre, à la fin de l'âge du bronze, de grands vases à cordons d'impressions digitales, très communs à la même époque sur le continent. Ce sont justement des objets trop communs et de caractéristiques trop peu précises pour être employés comme indices ethnographiques.

plexe. On a essayé de mettre de l'ordre dans les faits présentés par les fouilles en distinguant des civilisations dont l'indice est la poterie. La poterie (fig. 34) est en effet très riche, très variable, alors que le reste l'est assez peu. Aux types de poterie, on a essayé de faire correspondre des types physiques, non sans contradictions ; derrière les civilisations on a essayé de placer des peuples (1).

On a distingué une céramique des mégalithes de l'Allemagne du Nord, une céramique des palafittes, une céramique à décor de bandes gravées, une céramique des gobelets à impression de cordelettes, celle des vases à zones et nombre de céramiques à décor de points imprimés profondément : type de Schönfeld, type de Rössen, type de Nierstein, type de Grossgartach, etc.

La céramique des palafittes et des stations de hauteur qui ont le même mobilier est bien à part (2). Les gens qui s'en servaient, après s'être avancés jusqu'à la hauteur de Mayence, se sont retirés et ne sont entrés sans doute comme élément composant des derniers mélanges que dans le sud de la Bavière, peut-être en Bohême et en Autriche.

La céramique à bandes (3) est l'indice d'une civilisation dont les traits sont fort tranchés, répandue depuis le Bas-Danube jusqu'en France, en passant par le nord de la Suisse, avec une direction Est-Ouest qui n'est guère douteuse. Les porteurs de cette civilisation sont entrés dans une multitude d'associations, révélées par les mélanges qu'attestent les fouilles et par l'apparition de ces types locaux, assez irrégulièrement répartis, qui se trouvent si souvent à côté de la céramique à bandes. Tel est, dans la vallée du Rhin, le type de Hinkelstein (4).

(1) A. Schliz, **XXIII**, 1909, p. 263; **CXVIII**, 1912, p. 36 et suiv., 220 et suiv.; Wilcke, *Ibid.*, 1909, 3, p. 336; Kossinna, **LXXXV**, 1911, p. 313 et suiv.

(2) Schumacher, **CCCCIX**, 1, p. 21 et suiv. — (3) *Id.*, p. 31. — (4) *Id.*, p. 34.

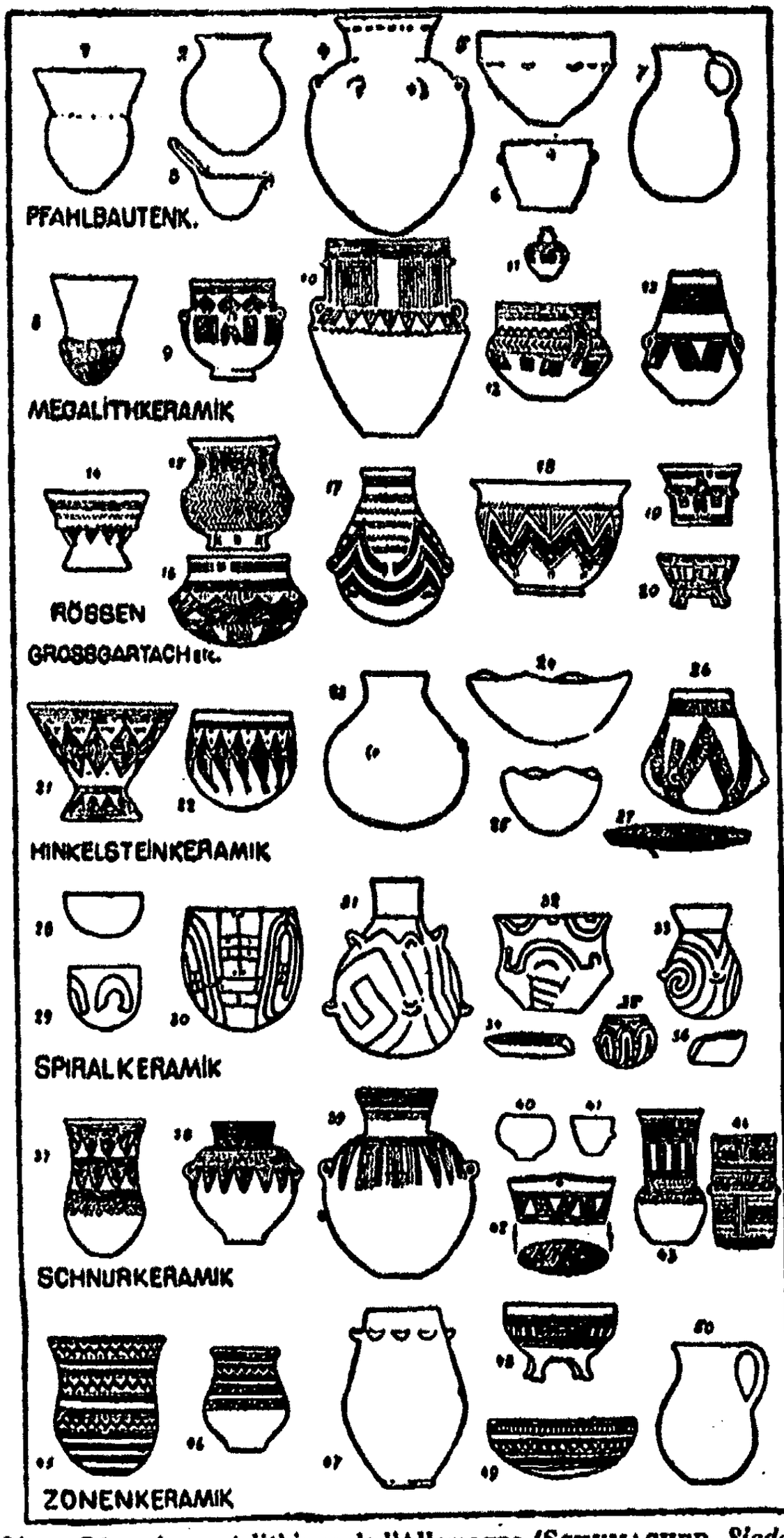

Fig. 34. — Céramique néolithique de l'Allemagne (SCHUMACHER, *Siedelung*..., p. 58, fig. 18).

La céramique des mégalithes de l'Allemagne du Nord-Ouest (1) diffère profondément des céramiques correspondantes de l'Europe occidentale, dont elle a gardé pourtant quelques modèles de vases (2) en les décorant à sa façon. Elle n'est pas profondément distincte des céramiques locales de l'Allemagne centrale. C'est un autre mélange, avec des éléments nouveaux, venus par la mer ou la côte, et peut-être des éléments en moins.

Les céramiques à décor de points imprimés témoignent d'un goût commun à toutes les populations de l'Europe septentrionale. Les unes [type de Schönfeld (3), type de Rössen (4)] paraissent issues de la céramique des monuments mégalithiques, les autres (type de Nierstein, type de Grossgartach) semblent procéder du croisement de la céramique à rubans avec le type de Rössen. Leur extension est limitée, sauf celle du type de Rössen qui, né en Saxe, a gagné la vallée du Rhin (5).

Population pas très dense, agricole, attirée surtout par le bon sol des bandes de *loess*, défrichant au fur et à mesure les champs nécessaires, épuisant le sol et se déplaçant, ou population pastorale, sans réserves de fourrages, par conséquent dispersée : voilà la masse. Au milieu circulent des tribus de chasseurs, de pêcheurs, ou de brigands, tribus guerrières et conquérantes, attirées par les forêts et par les hauteurs, ou par les rivières. Ce sont les hommes de la céramique à zone (6) ou ceux de la céramique à impression de cordelettes qui lui ressemble beaucoup (7) (carte 7).

Cet état de choses correspond à peu près à la région qui s'étend de la mer du Nord à la Suisse, de la vallée de la Meuse à la vallée de l'Oder. Les limites occidentales et orientales

(1) *Id.*, p. 30. — (2) Kossinna, **CCCXCVI**, p. 155 et suiv.
(3) Sur la céramique néolithique, voir Reinecke, **CLX**, 1900, p. 232; Kossinna, **LXXXV**, I, 26, 225; II, 59.
(4) Kossinna, **CCCXCVI**, p. 164.
(5) Schumacher, **CCCCIX**, I, p. 39 et suiv. — (6) *Id.*, p. 49. — (7) *Id.*, p. 47.

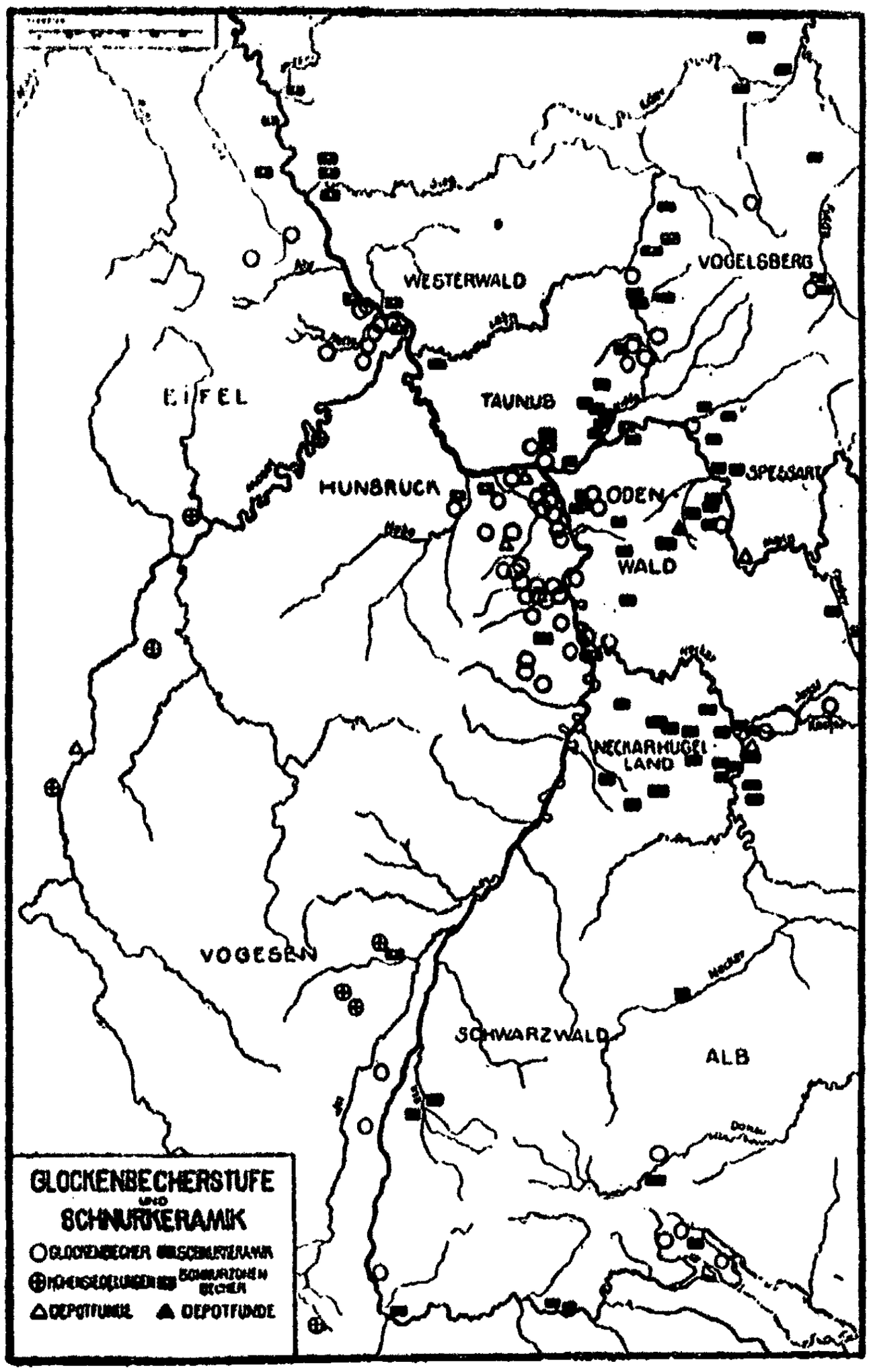

Carte 7. — Répartition, dans la vallée du Rhin, des gobelets à zones et de la céramique à impression de cordelettes (SCHUMACHER, *Siedelung...*, pl. IV).

sont moins précises que celles qui ont été tracées jusqu'à présent. Cette imprécision correspond à des formations plus diffuses et plus enchevêtrées. C'est dans ce milieu que sont nées les sociétés celtiques autour desquelles s'est cristallisée finalement toute la population.

Il vaut la peine d'en considérer un instant la frontière orientale. La vallée de l'Elbe que descendaient les agriculteurs de la plaine danubienne (1) et que remontaient les constructeurs de mégalithes ou leurs descendants a été, probablement en raison de leur rencontre, une zone de variations. Mais il est à noter qu'elle est en même temps une ligne de démarcation. La céramique des tombeaux mégalithiques de l'Est diffère grandement de celle du Hanovre et de Westphalie (2). Les typescéramiques qui se trouvent côte à côte dans la principauté d'Anhalt se sont répandus les uns à l'ouest (Schönfeld, type de Rössen), les autres à l'est à travers le Brandebourg et la Poméranie (amphores-ballons, type de Molkenberg, type de Bernburg). Il s'est formé là des types locaux de civilisation qui ont rayonné en sens inverses, les groupes d'hommes se sont orientés dans des directions opposées, celles de la future Celtique et de la future Germanie, dont l'ensemble de la carte archéologique atteste la différenciation progressive (3).

Mais s'il peut s'agir déjà des Celtes, il faut en rechercher dans le pot-pourri ethnographique de l'Allemagne occidentale l'élément formateur (4). Dans cette recherche le groupe de la céramique à impression de ficelles (5) doit être mis en parallèle avec celui des vases à zones. Le vase typique de cette céra-

(1) Kossinna, **CCCXCVI**, p. 165 et suiv.
(2) Åberg, **CCXCVII**, p. 151 et suiv.
(3) Ces faits seront étudiés avec plus de précision dans le volume sur les Germains.
(4) G. Wilcke (**LXXXV**, 1918, p. 1-54) considère le type de Rössen-Nierstein comme l'indice des Celtes.
(5) Schumacher, **CCCXCVI**, I, p. 46 et suiv.; Åberg, **CCXCVII**, p. 97, 178, 182, 190, et Cartes IV et XI; C. Schuchardt, **CCCLXXXIII**, p. 108 et suiv.

mique est un gobelet à profil cintré, comme le vase à zones, mais plus élevé. Le décor, parallèle au bord du vase, est fait le plus fréquemment de lignes imprimées à l'aide de ficelles dans la pâte fraîche, et — seulement sur des exemplaires récents ou dégénérés — de lignes gravées de stries en arêtes de poisson, quelquefois disposées en colonnes verticales. C'est une règle presque générale que cette céramique est surtout une céramique funéraire. Elle se trouve dans des tumulus recouvrant exceptionnellement des incinérations et généralement des fosses où le mort était allongé. Ces tumulus sont en général placés dans des régions élevées et forestières.

L'aire de plus grande densité de cette céramique est la vallée de la Saale. Elle a été fort commune dans toute la Saxe, de l'Elbe aux monts de Thuringe. — Plus au nord, entre Magdebourg et le Harz, quelques trouvailles ont été faites ainsi que sur la rive droite de l'Elbe et jusqu'au Jutland (1). Mais ceci est un autre domaine. — Presque rien entre l'Elbe et l'Oder. Rien entre l'Oder et la Vistule. Au delà de l'Oder, deux objets seulement, l'un en Silésie, l'autre en Wolhynie, lui ont été rattachés. Elle est fort nombreuse au nord de la Bohême. — Vers l'ouest, elle dépasse les monts de Thuringe, et à travers la Hesse et le long du Taunus elle rejoint le Rhin et le Neckar. On trouve des gobelets à impression jusqu'en Suisse dans les palafittes. Dans l'Allemagne du Sud-Ouest, les hommes représentés par cette céramique paraissent avoir vécu à côté des autres groupes sans les bousculer ni se mêler à eux. Il y a lieu de penser que les conditions de vie n'étaient pas les mêmes. C'étaient des guerriers ou des chasseurs. Mais s'ils ont vécu côte à côte avec les agriculteurs de la plaine, il faut bien que leurs relations aient été plutôt pacifiques (2). Quelles étaient-elles? Nous avons toute liberté pour nous les figurer.

(1) Åberg, **CCXCVII**, p. 182.

(2) Schumacher, **CCCCIX**, I, p. 44-45; A. Schliz, *Heilbronner Festchrift*, p. 10 et suiv.; Kossinna, **CCCXCVI**, p. 178, 180, 183.

Elles étaient certainement de très grande importance.

Les porteurs des vases à zones et ceux des gobelets à cordons ont vécu dans les mêmes régions, en Saxe, en Bohême et dans l'Allemagne occidentale. Les cartes de répartition sont superposables et complémentaires. Nous en sommes à chercher s'ils se sont rencontrés, et si dans ces rencontres les premiers ont eu quelque influence sur les seconds ou inversement. Nous avons une seule preuve de leur rencontre. Dans une sépulture à Hebenkies (1), près de Wiesbaden, un vase à zones a été trouvé avec des vases à cordons. La décoration du vase à zones est obtenue au moyen de ficelles imprimées. On a trouvé le long du Rhin un certain nombre de ces *Schnurzonenbecher* (2), qui peuvent être des métis, et M. Schumacher croit que c'est sous l'influence du groupe aux gobelets imprimés que le tumulus fut adopté par les tribus aux vases à zones (3). En tout cas les deux types céramiques couronnent le développement de la céramique soi-disant néolithique de l'Allemagne occidentale.

Ainsi déjà à cette date et dans cette région, deux groupes de tribus guerrières se sont insinués concurremment au milieu des anciens habitants et les ont d'une certaine manière encadrés. On a pu penser que l'un des deux était celtique parce qu'il a détaché dans les Iles Britanniques les seules colonies importantes qu'elles aient reçues avant l'époque de la Tène (4). La position corrélative des deux groupes qui fait apparaître en Allemagne, dès avant cette colonisation, le principe d'une différenciation, comparable à celle des Goidels et des Bretons, fournit un argument d'une singulière valeur en faveur de cette hypothèse.

Mais deux points restent à considérer.

(1) Åberg, **CCXCVII**. — (2) Schumacher, **CCCCIX**, I, pl. IV et p. 49.
(3) *Ibid.*
(4) Kossinna, **LXXXV**, 1913, p. 31 et suiv.; Schumacher, dans **XIXX**, X; Wilcke, dans **LXXXV**, 1918, p. 50.

Un certain nombre d'archéologues scandinaves et allemands ont pensé que le peuple des gobelets à décor imprimé était également passé sur la rive droite du Bas-Elbe, et avait formé dans le Jutland une très importante colonie, dont le rayonnement a été considérable et qui est certainement un des éléments principaux de la formation des Germains (1).

L'indice ethnographique de cette formation est le tumulus rond recouvrant une fosse, où le mort était déposé plié, que l'on appelle tombeau à sépulture unique par opposition aux chambres funéraires mégalithiques. On y trouve des gobelets, quelquefois semblables à ceux de la Saxe, quelques amphores du même type que celles qui accompagnent presque régulièrement les gobelets à impression, des haches perforées asymétriques, dont la plus parfaite est la hache naviforme, bien connue des préhistoriens. S'il en était ainsi, ou le peuple des gobelets imprimés serait lui-même un élément des Germains dont les prolongements occidentaux se seraient perdus dans les masses des Celtes, ou bien il aurait formé par scissiparité un noyau de Celtes et un noyau de Germains. L'examen des rapports linguistiques qui a été fait plus haut s'accorde mal avec cette hypothèse. Mais il faut l'écarter pour des raisons positives. L'arme nationale de ce peuple était une hache perforée asymétrique comme les haches de bataille du Jutland, mais taillée à facettes longitudinales. Il l'a portée avec lui dans son expansion vers le Rhin. Elle manque totalement au nord de l'Elbe. Il est invraisemblable que les haches de bataille du Jutland soient des succédanés des haches à facettes. Il ne l'est pas moins qu'un peuple dont les restes se signalent par leur uniformité et témoignent par là qu'il s'est répandu vite, en conquérant, là où on les rencontre, n'ait gardé qu'une partie de son attirail, armes non comprises, dans une seule des directions qu'il aurait suivies. — Civilisation des tombes indivi-

(1) Voir le volume sur les Germains.

duelles, civilisation de la céramique imprimée sont des formations mixtes de même espèce, dont la première est probablement antérieure à la seconde, et composées des mêmes éléments fournis : les uns par les constructeurs des monuments mégalithiques de la zone côtière (haches, type du gobelet, tumulus) ; d'autres par les indigènes des plaines baltiques ; d'autres enfin (rites funéraires, partie de la poterie) par les populations venues de l'Europe centrale.

Le deuxième point est relatif à la parenté celto-italique.

Aux civilisations des gobelets imprimés et des gobelets à zones succéda en Bohême ce que l'on appelle la civilisation d'Unetice (1), qui correspond à un stade plus avancé de l'âge du bronze, dont elle dépasse sensiblement la première période. Cette civilisation a largement étendu ses frontières dans toutes les directions. Par la suite, les déplacements des hommes qui l'avaient élaborée ont vidé le centre même de leur habitat. C'est vers le sud que s'est produit le plus important de ces déplacements. Elle se trouve telle quelle au sud du Danube. La civilisation du nord de l'Italie présente avec elle de si étroites ressemblances que l'on est autorisé à chercher dans son domaine les ancêtres des Italiotes et plus particulièrement des Latins. Mais elle s'est également étendue entre la Saale et l'Oder, dans le domaine saxon des gobelets à impression, puis à l'ouest dans la haute vallée du Danube et jusqu'à celle du Rhin où l'on retrouve ses colliers et ses épingles à enroulements et à palettes, à vrai dire avec une poterie dérivée de gobelets à zones (type de l'Adlerberg) (2). Procédait-elle des deux civilisations qu'elle a remplacées ? Celles-ci représenteraient alors la souche indivise des Celtes et des Italiotes. Serait-elle elle-même l'indice ethnographique de cette souche idivise ? Ni l'un ni l'autre n'est probable. Le peuple d'Une-

(1) L. Niederlé, **LV**, I, 1907 ; cf. Déchelette, **CCCXVIII**, II, 1, p. 89-90.

(2) Schumacher, **CCCCIX**, I, p. 63-65 ; **CCCCVIII**, p. 89.

tice est également une formation mixte, comprenant une moindre proportion de types nordiques que le peuple aux gobelets imprimés et d'autres que le peuple des vases à zones, dont la civilisation a emprunté des éléments à celles d'entre Elbe et Oder et a gardé les rites funéraires de la vallée du Danube. Elle est donc en quelque sorte parallèle aux autres et non pas dérivée d'elles. D'autre part, comme rien ne la rappelle dans l'archéologie des Iles Britanniques, il est vraisemblable que la communauté italo-celtique était dissoute avant qu'elle n'apparût. Les Italiotes s'étaient différenciés au sud-est de la Bohême, en Moravie, peut-être en Silésie (1); les Celtes entre le Haut-Danube, la Saale et la mer du Nord, où ils formaient déjà une société bipartite. Mais ils n'étaient pas tellement séparés qu'ils ne communiquassent et ne se fissent des emprunts les uns aux autres. Ils n'étaient pas surtout tellement établis que des partis ne pussent passer alternativement d'un côté à l'autre de la frontière approximative. Il ne faut pas se représenter les peuples préhistoriques strictement cantonnés dans des frontières arrondies. Si hypothétique et obscure que reste cette reconstruction des origines italo-celtiques, elle se laisse jalonner avec quelque vraisemblance jusqu'au début de l'âge du bronze. Il apparaît à ce jalonnement que la constitution des groupes distincts, la concentration des Celtes sur la frontière de Thuringe, le départ d'une première migration celtique vers les Iles Britanniques, d'une première migration italique vers l'Italie du Nord se sont produits sensiblement dans le même temps, comme il a été indiqué au début de ce chapitre. Un autre résultat de l'investigation archéologique qui vient d'être faite est de montrer, comme l'investigation linguistique pouvait déjà le faire prévoir, que ces sociétés se sont formées d'éléments fort incohérents et eux-mêmes composites.

(1) A. MEILLET, **CCXVII**, p. 376; PEET, **DXXXIX**, p. 509-510; HOMO, **CCCXLI**, p. 60.

Le point le plus obscur de l'hypothèse adoptée est la position initiale des futurs Goidels, car si le peuple aux vases à zones est l'élément organisateur de ceux-ci, il est fort difficile de déterminer où il s'est formé. D'autre part, il s'est étendu sur la presque totalité du domaine celtique et il y a laissé des descendants. En tout cas, il a occupé toutes les provinces maritimes du Rhin à l'Elbe qui sont restées en dehors des frontières précédemment dessinées. Ce sont elles qui ont été vidées par la migration des Goidels en Grande-Bretagne. Il est possible que la suite de cette migration ait affecté des éléments situés à l'est de l'Elbe. Mais il est certain qu'elle n'a pas déplacé l'intéressante civilisation qui s'est développée à l'âge du bronze dans la péninsule cimbrique, les îles danoises et la Poméranie.

L'émigration a-t-elle été totale ou partielle? Il semble qu'elle ait été partielle, car il en est resté ce que les peuples qui ont séjourné longtemps dans une contrée, où l'adaptation du sol à la vie humaine est leur œuvre, ont généralement laissé derrière eux, à savoir la répartition des habitations, la forme des villages, celle des champs. Or, dans une partie du nord-ouest de l'Allemagne, Hanovre et Westphalie, la partie occidentale, le régime de la culture et de l'habitation est d'un type qui est étranger à l'Allemagne ou le lui est devenu. C'est le type de l'Irlande (fig. 35), d'une partie de l'Angleterre et de la France. Les habitations y sont isolées, au milieu des terres qui en dépendent, les villages sont réduits à leur plus simple expression. C'est un régime qui convient à l'élevage des bêtes à cornes ou des porcs. Le village allemand typique est au contraire un grand village, de plus fort irrégulier, avec des jardins derrière les maisons et des champs, très réguliers, tout autour. Meitzen (1) désignait le premier type d'occupation du

(1) MEITZEN, CCCLIII, I, p. 174-232 et fig. 19. Au delà de la zone des villages germaniques, Meitzen situe des villages et des cultures d'un type qui nous est très familier, qui ressemble d'ailleurs au type germanique, c'est le type des Celtes brittoniques, gros villages également, mais aussi grandes fermes et maisons isolées.

sol sous le nom de type celtique, et la carte qu'il en a dressée le montre s'étendant jusqu'à la Weser et au cours de la Sieg.

Ce régime de peuplement et de culture n'est pas propre aux seuls Goidels. Ils en ont peut-être hérité. En tout cas ils l'ont eu et, là où ils ont subsisté, ils l'ont gardé. Ils l'ont laissé à

Fig. 35. — Répartition des cultures et de l'habitation en Irlande (MEITZEN, *Siedelung und Agrarwesen...*, fig. 19).

une partie de leur ancien domaine allemand. Le peuplement germanique dans cette partie de la Westphalie et du Hanovre s'est fait de telle façon ou bien que les Germains se sont substitués aux Goidels dans les cadres de leur occupation, ou qu'ils ont laissé en place un élément important des anciens occupants : probablement des deux façons à la fois.

Les peuples agriculteurs ne se déplacent jamais totalement. Ceci est un indice que les Goidels ne seraient pas partis tout d'un coup, ni complètement.

Quelle fut la raison de leur migration ? Certainement pas

l'impuissance et la misère. Peut-être quelques empiétements de la mer sur une côte qui a beaucoup changé. Peut-être quelque invention en matière de navigation. Les constructeurs de mégalithes encadrés par les Goidels étaient certainement des navigateurs que la traversée de la mer du Nord n'effrayait pas.

CHAPITRE II

L'EXPANSION DES CELTES DANS LES ILES BRITANNIQUES

I

Les Iles Britanniques avant l'arrivée des Celtes.

Il s'agira, dans les chapitres suivants, de montrer comment les divers éléments de la population celtique ont émigré successivement pour former des Celtiques nouvelles. A ce point de vue, les Iles Britanniques, où nous avons vu dans le chapitre précédent aborder les Goidels, présentent en raccourci une image du monde celtique et son image la plus claire. Elles doivent, à ce titre, être étudiées à part et d'abord. C'est là d'ailleurs et là seulement, exception faite de notre Bretagne, que les Celtes subsistent autrement qu'à l'état diffus, puisqu'ils y forment des sociétés dont l'une forme aujourd'hui une nation. Les deux premiers groupes de Celtes peuvent s'y distinguer autrement que par conjecture : par les caractères de leurs langues encore vivantes. La chaîne des faits est là complète. Mais nous allons voir aussi apparaître dans l'ethnographie des Iles Britanniques d'autres populations, non encore mentionnées, et en particulier les Belges. Tous les groupes de peuples celtiques que nous verrons jouer leur rôle sur le continent se rencontrent dans les Iles Britanniques et en position favorable à l'étude.

D'autre part on aperçoit là, grâce à des données qui nous manquent pour l'étude des Celtes du continent, les indigènes que les peuples celtiques ont absorbés. Ceux-ci, une fois assi-

milés, ont tenu certainement une grande place dans la constitution des peuples celtiques et de leur civilisation. Ces éléments incohérents étaient restés disparates. Ils apparaissaient tels aux étrangers et les indigènes avaient conscience de leur diversité d'origine.

Au moment de raconter sa première expédition en Bretagne, César a voulu dire quelques mots de sa population ; il donne un premier aperçu de l'ethnographie bretonne. « L'intérieur de la Bretagne, écrit-il, est habité par des gens qui, d'après leur propre tradition, sont des aborigènes. La côte est occupée par d'autres qui furent amenés de la Belgique par des expéditions de pillage ou de guerre, qui presque tous ont gardé comme noms tribaux ceux des tribus dont ils sont issus. Amenés par la guerre, ils se sont fixés et se sont mis à cultiver la terre (1). » Il savait donc que la population de la Grande-Bretagne comprenait au moins deux éléments et que les derniers venus se définissaient en raison de leur relation avec les populations celtiques du continent, en particulier par leurs noms qui portaient le témoignage certain de leur origine.

César, malheureusement, n'est pas aussi clair qu'il est net et affirmatif. Il connaissait fort bien les peuples de la Belgique et il avait pu personnellement constater que leurs noms se retrouvaient en Grande-Bretagne. C'est dommage qu'il ne nous ait pas fait connaître ceux qui avaient attiré son attention. Ptolémée a signalé (2) en Grande-Bretagne une *civitas Belgarum* qui s'étendait au nord des Downs jusqu'au canal de Bristol et comprenait l'ouest du Somersetshire, le Wiltshire et le nord du Hampshire ; une de leurs villes s'appelait *Venta Belgarum*, c'est Winchester. Au nord-ouest des Belges, correspondant au Berkshire, était la *civitas* des *Atrébates*, au

(1) Cés., *B. G.*, V, 12, 1-2 ; Eoin Mac Neill, **CCCCXLI**, p. 54. A. Mahr, *Das frühe Inselkeltentum im Lichte neuerer Ausgrabungen*, dans *Archäolog. Institut des deutschen Reiches, Bericht über die Hundertjahrfeier*, p. 310-312 (Berlin, 1930).

(2) Ptolémée, 8, 18 ; Rice Holmes, **CCCCXXXIII**, p. 232-233.

nord-ouest de la Tamise, jusqu'au Wash. Correspondant aux comtés de Hertford, Cambridge, Bedford, Huntington, Northampton, étaient les *Catuvellauni*, dans le nom desquels on peut reconnaître, sans trop de bonne volonté, celui des *Catalauni*, dont il était probablement la forme ancienne et non contractée. Plus au nord, à l'est d'York et du Humber, les *Parisii* occupaient une partie du Yorkshire. Mais les *Parisii* n'étaient sans doute pas des Belges (1). C'est en somme peu et les Belges ne subsistaient plus à l'état de communautés distinctes sur la côte où César avait pu les rencontrer. Il est probable que le peuple des *Belgae* s'était constitué par la réunion d'éléments épars qui, pour un temps, avaient gardé leur nom tribal et qui, en se regroupant, s'étaient contentés de leur nom générique.

César nous a donné un autre renseignement sur les entreprises des Belges dans l'île de Bretagne. Avant la campagne de 57, il donne, d'après ses informateurs rèmes, un abrégé de l'histoire de leurs voisins (2) : « Leurs voisins étaient les Suessions, qui possédaient un très vaste territoire, de la plus grande fertilité. Ils ont eu dans un temps dont on peut encore se souvenir un roi nommé Diviciacus, qui était le plus puissant de toute la Gaule et qui réunit sous son empire une grande partie des terres de ce côté et la Bretagne. »

Les Belges d'Angleterre peuvent être les restes des troupes de Diviciacus. Leur nombre s'est accru du temps même de César (3).

Mais les aborigènes, eux, quels étaient-ils ?

Etaient-ce les premiers colons celtiques ou les prédécesseurs des Celtes ? Étaient-ce des Bretons ? des Goidels ? ou des Pictes ? ou encore de plus anciens occupants ? Les savants ne sont pas d'accord. L'expression de César est probablement fort compréhensive, mais il nous laisse en défaut.

(1) Voir plus loin, p. 263. — (2) Cæs., *B. G.*, II, 4, 6-7.
(3) Rice Holmes. CCCCXXXIII, p. 282, n. 3.

II

Le mythe des origines irlandaises.

L'Irlande s'est plu à se représenter à elle-même sa propre hétérogénéité et ses derniers écrivains nationaux mettent un acharnement singulier à démontrer qu'elle n'est pas profondément celtique (1) et ne l'est devenue que fort tard.

Les Irlandais se sont représenté leur île peuplée par une série d'invasions. Les *filid*, filé, les poètes officiels, auxquels correspondent les *vates* de la Gaule, ont fait une théorie de cette tradition. Les catalogues des poèmes que les *filid* tenaient à la disposition de leurs auditeurs donnent les titres des principaux poèmes dans lesquels ces diverses parties s'étaient cristallisées. Ces poèmes sont perdus, mais on les retrouve dans une compilation du XIe siècle, intitulée *Lebhar na Gabala* , Livre des conquêtes (2).

C'est une œuvre de théoriciens et de mythographes. Mais elle était acceptée. Les traditions locales, les *Dinnsenchas*, les épopées héroïques d'autre part, témoignent que les envahisseurs de la préhistoire mythique irlandaise étaient des personnages familiers de la mythologie irlandaise, ou tout au moins une partie d'entre eux.

Le *Lebhar na Gabala* relate cinq invasions.

La première fut celle de *Partholon*. Partholon avait quitté l'Espagne après avoir tué Bel qui en était roi et était arrivé en Irlande le jour même de la fête de Bel, Beltaine, 1er mai.

(1) Une légende des origines bretonnes s'est élaborée au moyen âge, dont il n'y aurait rien à dire, si on ne la trouvait invoquée par un anthropologue comme H.-J. Fleure (**CCCXXVIII**, p. 65-71), qui lui donne une apparence de vérité. Elle rattache l'histoire de la Bretagne à celle de Rome et au cycle des origines troyennes. Le mythe des origines irlandaises est, dans le même genre, d'une meilleure qualité. Il a le mérite d'être fait par des Irlandais et pour des Irlandais, et d'exprimer un morceau de la croyance nationale. La légende des origines bretonnes est en partie faite par des étrangers et pour eux.

(2) Sur les invasions mythiques de l'Irlande, voir S. Czarnowski, (**CCCXXIII**, p. 97 et suiv.

L'Irlande était occupée par une race de génies ou de démons d'origine marine, les *Fomóraig* (1), Partholon les combattit. Sa race fut emportée par une épidémie qui commença le jour même de Beltaine et dura une semaine. Le théâtre de la mort des fils de Partholon fut une plaine, nommée *Sen Mag*, la plaine antique, où la tribu s'était réunie tout entière pour enterrer ses morts. *Seng Mag*, c'est une plaine mythique. Mais une autre version de la mort des fils de Partholon la localisait dans la plaine de Breg, près de la côte Est, c'est-à-dire au centre religieux de l'Irlande païenne, là où se trouvent les plus fameux tombeaux.

Le deuxième envahisseur, *Nemed*, arrive aussi d'Espagne, également le jour de Beltaine. C'est la grande fête du printemps. Nemed et une partie des siens périssent dans une épidémie. Le reste est assujetti par les Fomóraig qui exigent un tribut des deux tiers des enfants, des récoltes et du lait. Les fils de Nemed se révoltent, assiègent les Fomóraig dans une tour de verre, située dans une île nommée *Tor Inis*, l'île de la Tour. La révolte tourna mal et le reste des fils de Nemed fut exterminé.

Vinrent ensuite les *Fir Bolg*, avec les *Fir Domnann* et les *Galioin*, qui sont englobés sous la dénomination de *Fir Bolg*. Nous les reverrons. Ceux-ci marchent avec les Fomóraig. On nous en fait le portrait le plus déplaisant. La vague suivante apporta les *Tuatha Dé Danann*, c'est-à-dire les tribus de la déesse *Danu*. Ce sont les dieux aimables, bienfaisants et civilisateurs, et parmi eux Nuadu, le dieu de la mer, Monannon mac Lir, un autre dieu de la mer, Lug, le dieu solaire. L'Irlande eut d'autres dieux qui sont classés parmi les Fomóraig et s'associent plus ou moins étroitement avec les Tuatha Dé Danann. Les Tuatha Dé Danann arrivés à Beltaine entrent en lutte avec les Fomóraig qui sont battus à Mag-Tured en

(1) *Fomóraig* signifie profond, sous-marin : *fo* = ὑπο ; *mór*, mer.

Connaught, le jour de la fête de Samhain, c'est-à-dire le 1er novembre, six mois après, ou deux saisons.

Les *Goidels*, ou plus exactement les fils de *Mile*, fils de Bile, arrivèrent les cinquièmes, venant d'Espagne, comme la famille de Partholon et celle de Nemed. Mais l'Espagne n'était que leur avant-dernière étape et ils venaient de beaucoup plus loin. Arrivés en Irlande, ils batailèrent et négocièrent tour à tour avec les Tuatha Dé Danann. Finalement ils en eurent raison et ceux-ci se retirèrent dans les *sidh*, c'est-à-dire dans les grands tumulus funéraires mégalithiques, tels que Newgrange et Brugh na Boinne.

Mais ce n'est pas encore tout, car, à la deuxième génération des fils de *Mile*, arrivèrent les *Cruithnig*, c'est-à-dire les Pictes, qu'ils avaient déjà rencontrés en route et sur lesquels nous allons revenir.

Dans l'ensemble, on peut considérer qu'un curieux effort a été ainsi fait pour encadrer cette préhistoire mythique de l'Irlande dans l'histoire universelle, telle que l'ont construite les derniers historiens latins et l'Église chrétienne (1).

C'est possible. Mais le ou les savants auteurs de l'ouvrage dont le *Lebhar na Gabala* est la dernière édition ont trouvé tout faits les morceaux de leur construction. Ils n'ont imaginé ni les Fomóraig, ni les Fir Bolg, ni les Tuatha Dé Danann. La plupart des épisodes tournent autour des grandes fêtes saisonnières de l'année irlandaise. Ce sont des mythes plus ou moins évhémérisés. Mais parmi ces mythes se trouvent des traditions de nature historique et des noms qui appartiennent à l'histoire. Deux faits, en tout cas, sont à retenir. Le premier, que les Goidels ne se considéraient pas comme les constructeurs des grandes chambres funéraires mégalithiques, qui sont devenues les demeures des dieux. Le deuxième, que, avec une étrange insistance, les auteurs de ces récits font

(1) Bède, *Hist. Eccl.*, I, 1.

venir d'Espagne les premiers colons de l'Irlande et que la vraisemblance est pour eux. C'est dommage qu'ils ne nous indiquent pas aussi clairement l'origine véritable des derniers venus.

Ces traditions irlandaises ont une chronologie, incorporée dans des annales dont on peut vérifier l'authenticité en tenant compte des inventions techniques attribuées aux rois énumérés et datés (1). L'une des dates en question est celle de la découverte de l'or, mines d'or et fabrication d'objets en or. L'Irlande a été une espèce d'Eldorado. Il est possible que sa richesse en or lui ait attiré des visiteurs et des colons. Les plus anciens objets d'or sont ce que l'on appelle les lunules. L'invention de la métallurgie de l'or est attribuée au roi Tighernmas, par la tradition du Leinster. La découverte aurait eu lieu dans la région aurifère que traverse le Liffey. Tighernmas est un roi fomoré contemporain du règne de Nuadu et qui vit également l'arrivée des fils de Mile. D'autres traditions le mettent dans la généalogie des rois milésiens. En tout cas, les chroniques le placent entre 1620 avant Jésus-Christ et 1036. Ceux qui donnent la date la plus ancienne rajeunissent déjà, à mon avis, l'exploitation de l'or en Irlande, mais pas énormément, et c'est à peu près la date probable de l'arrivée des futurs Goidels dans l'île. Une partie de la tradition supporte donc la vérification.

Nous allons tâcher de voir ce qui lui correspond réellement. Nous verrons en même temps quelle part de vérité est condensée dans le tableau de César.

(1) Miss M. Dobbs, **LXXX**, 1914, p. 24; Macalister, **CCCCXXXIX**, p. 120. Le souvenir de Tighernmas est lié à l'institution du culte de Crom Crúaidh; c'est une raison de croire que sa date s'est à peu près conservée.

III

L'élément non celtique de la population irlandaise selon M. Eoin Mac Neill. Les Goidels et les peuples sujets. Les Erainn.

Les anthropologues reconnaissent dans les éléments autochtones de la population des îles quelques types aberrants d'aujourd'hui, qui selon M. Fleure seraient localisés, au moins dans le Pays de Galles, dans les contrées les plus reculées et les plus sauvages (1). On a parlé de mongoloïdes dolichocéphales, parents des Esquimaux, qui seraient également représentés en Irlande et descendraient de ses premiers habitants (2). Mais il faut y joindre, en nombre beaucoup plus grand, les descendants des constructeurs de mégalithes et des navigateurs dolichocéphales ou brachycéphales qui furent dans l'Europe occidentale les propagateurs de la métallurgie (3). On essaie d'attribuer plus ou moins heureusement à ces prédécesseurs des Celtes des institutions, comme celle des Druides, des techniques, des armes (4). Il faut aussi leur attribuer des mots, des noms de rivières, des noms de peuples, leurs propres noms, qui ont subsisté. Mais on peut essayer de les apercevoir en formations sociales intactes. C'est ce qu'a fait pour l'Irlande M. Eoinn Mac Neill en demandant à la tradition écrite irlandaise de nouveaux éléments d'information, qu'il vaut la peine d'examiner et de passer au crible (5).

Il a supposé que les anciens habitants, amalgamés par les Goidels dans leur organisation politique, avaient gardé en

(1) Fleure, **LXXVI**, 1916, p. 35.
(2) Pokorny, **CV**, XLIX, 1919 (extrait) ; **CLXXI**, 1915, p. 231, 308-357.
(3) Fleure, **LXXVI**, 1918, p. 155.
(4) Sur le nom du coracle, attribué par Pokorny aux autochtones de l'Irlande, voir J. Loewenthal (**CLXIV**, VII, p. 177). La racine appartiendrait au vocabulaire du Nord-Ouest (vx. nordique, *hgruide*, peau ; vx. slave, *kora*, écorce ; lith., *karna*, écorce du tilleul). V. plus haut, p. 90.
(5) Eoin Mac Neill, **CCCCXLI**.

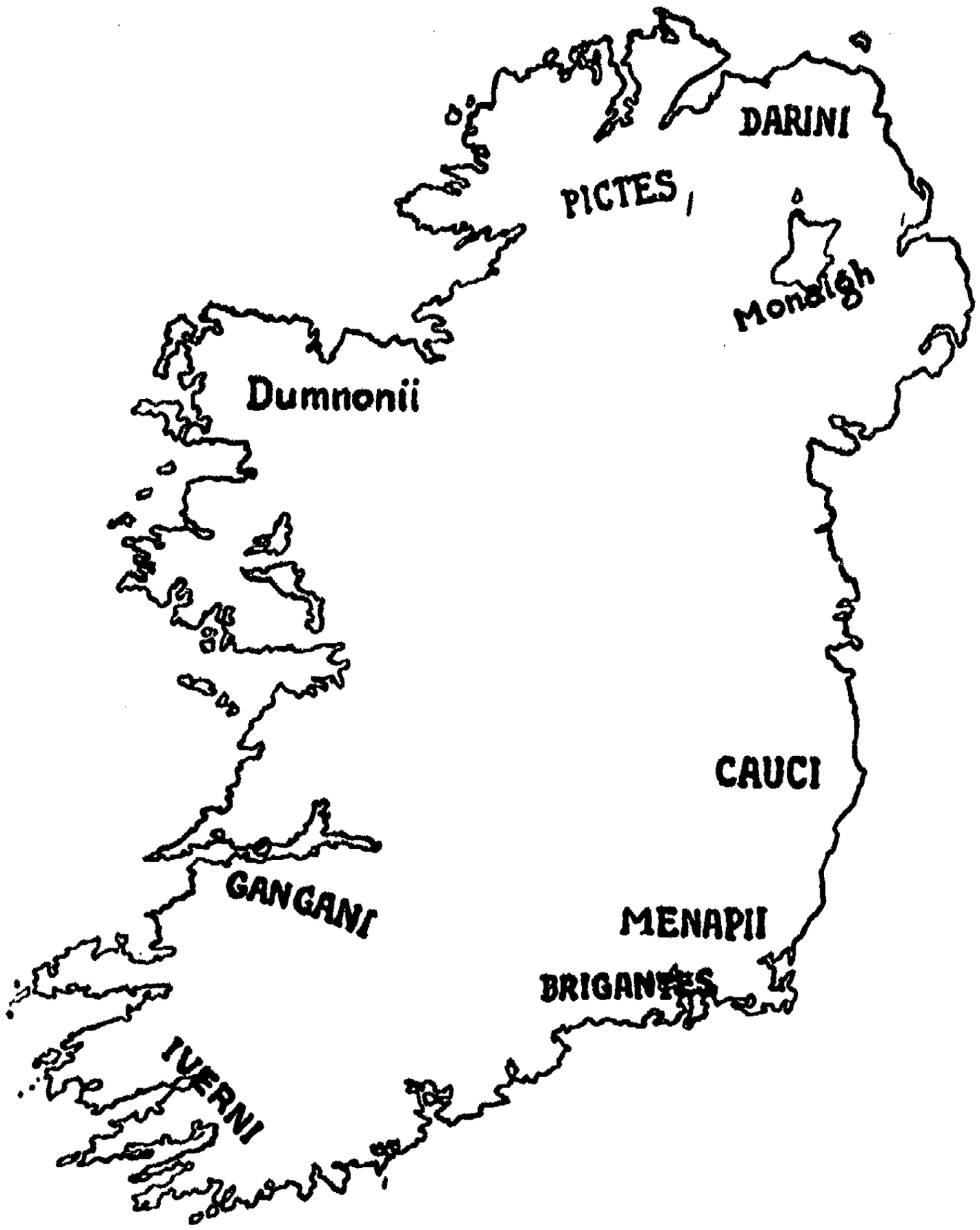

Carte 8. — Carte d'Irlande vers 900 après Jésus-Christ.

partie leur constitution primitive et qu'ils avaient été incorporés comme corps constitués à la société que les Goidels avaient formée. Comme signe de leur incorporation et de leur dépendance, ils auraient été assujettis à des charges spéciales, de nature politique, comme un tribut. De fait, il y avait en Irlande un grand nombre de clans vassaux, clans celtisés, parlant le celtique, ayant des dynasties celtiques, mais gardant leurs anciens noms et les faisant prendre à leurs maîtres, comme plus tard les Anglais et les Saxons ont imposé les leurs aux barons normands. Ces clans s'appelaient *aithechtuatha*, les clans de classe inférieure (1).

Ces clans paraissent avoir été compris sous le nom général de *Féni*, au singulier *Féne*, en vieil irlandais (2). Ce nom paraît être devenu en moyen irlandais *fian*, au pluriel *fianna*. Les *fianna* étaient des troupes permanentes, pouvant être formées par des levées de sujets, car les Goidels n'étaient astreints en fait de service militaire qu'à des prestations limitées. Finn Mac Cumhail, le héros des *fianna*, était issu d'un clan sujet du Leinster, clan de Galicoin (3).

Les clans tributaires ont été catalogués, comme beaucoup de choses en Irlande. Nous avons plusieurs manuscrits d'un traité énumérant les noms et indiquant les emplacements de ces anciennes communautés non gaéliques (4).

Ils apparaissent à la fois si nombreux et si largement étalés que l'on s'inquiète des Goidels. On s'étonne et l'on admire qu'ils aient imposé leur langue à cette masse de sujets si faci-

(1) *Duanaire Finn*, Introd., XXXI; Eoin Mac Neill, CCCCXLI, p. 148. — *Aitheach*, géant, soldat, paysan, etc.

(2) Eoin Mac Neill, CCCCXLI, p. 150; J. Loth, CXL, XLI, p. 350 : *Feni* signifie parents, gens de même race (*ueniοi*, cf. *Gwynedd* = **ueinilia*); le nom de peuple serait devenu de bonne heure celui d'une classe sociale, clan de tenanciers libres ; *Fiann*, troupe, de *ueinâ*. Ptol., II, 11, 8 : Οὐενιξιανιοι vient peut-être de la même racine et serait le nom tribal d'un groupe de *Féni*.

(3) Eoin Mac Neill, CCCCXLI, p. 149.

(4) *Ibid.*, p. 73. Un manuscrit de ce traité a été publié dans CXL. Il remonte au VIIIe siècle.

lement et si complètement qu'il ne soit resté aucun autre souvenir que des mots morts, qu'une autre langue ait été jamais parlée en Irlande. Lorsqu'un peuple envahisseur a imposé sa langue aux premiers occupants de sa conquête, il a toujours eu sur eux quelque supériorité de masse, de civilisation, d'organisation politique que l'on n'apercevrait pas dans le cas présent. Mais elle apparaît ailleurs, dans les noms des divisions du pays, des villes, des villages, qui sont celtiques, tandis que les noms de rivières ne le sont pas (1), dans une tradition qui attribue aux Goidels le défrichement de l'Irlande entière, alors que seule la plaine de Breg, *Magh n Ealta*, la vieille plaine, où se trouvent les grands tumulus de la basse Boyne, aurait été défrichée quand ils débarquèrent (2). D'autre part, non gaélique ne signifie pas nécessairement non celtique. Clan sujet ne signifie pas de toute évidence clan non gaélique. Enfin, si les clans sujets et les clans maîtres sont ethniquement d'origines différentes, le fait d'être sujets n'implique nullement, comme le suppose M. Mac Neill, que les premiers soient arrivés en Irlande avant les seconds.

L'Irlande que nous connaissons est une espèce de féodalité, où les clans ont leur hiérarchie, comme les individus. Mais les rangs n'y ont jamais été fixés une fois pour toutes. Nous savons par exemple que, dans la première moitié du IIe siècle après Jésus-Christ, un soulèvement général des tributaires se produisit, sous la conduite d'un certain Cairbre à la tête de chat (3). Au cours de l'histoire d'Irlande, beaucoup de clans gagnèrent des rangs et beaucoup en perdirent pour des raisons de fait et de force. Leur hiérarchie mobile était une hiérarchie de fait. Ceux qui avaient créé les faits à leur profit les avaient justifiés par l'histoire et par le mythe ;

(1) MACALISTER, CCCCXXXIX, p. 252.
(2) EOIN MAC NEILL, CCCCXLI, p. 72.
(3) *Ibid.*, p. 119 ; MACALISTER, CCCCXXXIX, p. 290 ; *Cotr Anmann Dunaire Finn*, LVI.

ils s'étaient fabriqué des titres à la possession de leur rang.

C'est le cas en particulier des dynasties qui donnèrent à l'Irlande une espèce d'unité au moment où saint Patrick commençait, ou allait commencer à y prêcher le christianisme. Ce sont ces dynasties, c'est cette aristocratie, groupées autour de la royauté suprême de Tara, qui sont les Milésiens, les fils de Mile. Ils ont fait naître une littérature milésienne (1).

La liste des peuples sujets fait défiler tous les éléments constituants, Goidels à part, de la population des Iles Britanniques. Il convient toutefois de laisser de côté un certain nombre de clans qui, si leurs noms signifient quelque chose quant à leur qualification, ne peuvent être que des castes industrielles, constituées en clans territoriaux. La liste ci-dessus nommée (2) signale, dans le territoire des Desi, en Munster, où il y a des mines de cuivre, une *Tuath Semon*. C'est le clan du rivet, *seim*. Dans le district minier de Bearra, à l'ouest du Munster, se trouvaient les *Ceararaighe*, c'est-à-dire les forgerons. Dans les comtés de Tipperary, Limerick, Cork et Kerry était dispersée une *tuath Cathbarr*, un clan des casques. Étaient-ils gaéliques ou non-gaéliques, nous n'en savons rien et il n'y a peut-être pas lieu de se le demander. Ce ne sont pas des formations ethniques, ce sont des formations sociales. Nous laisserons également de côté un autre clan désigné sous le nom de *Fir Iboth* ou *Ibdaig* (3) et localisé dans la basse vallée du Shannon, comtés de Galway, Tipperary et Limerick. Il porte le nom des *Ebudae*, c'est-à-dire des îles occidentales de l'Écosse, les Hébrides. Les habitants de ces îles, selon Solin (4), vivaient de leur pêche et du lait de leurs troupeaux. Les gens des Hébrides étaient-ils représentés en Irlande ? Était-ce le nom commun d'une caste de pêcheurs ? Rien n'incline à se prononcer.

(1) *Duanaire Finn*, **XXXVIII**.
(2) Eoin Mac Neill, **CCCCXLI**, p. 75. — (3) *Ibid.*, p. 74.
(4) *Collectanea rerum memorabilium*, 22, 42.

Parmi les peuples sujets et tributaires, l'un de plus considérables paraît avoir été celui des *Erainn* qui fut apparemment l'éponyme de l'Irlande (1), dont les Goidels auraient conservé le nom ancien.

L'Irlande s'appelle Eire, en vieil irlandais *Eriu*. Les formes grecques et latines, Ἰερα [νησος] d'où *Sacra Insula* d'Avienus, Ἰέρνη (Strabon), Ἰουερνία (Ptolémée), *Iverna* (Pomponius Mela, Juvénal), *Hibernia* (César) (2), nous ont transmis aussi exactement que possible le radical ancien du mot. La déclinaison du mot irlandais *Eriu*, génitif *Erenn*, la forme galloise *Iwerddon* font remonter à un terme comportant un *n*: **Iuerion*, génitif *Iuerionos*.

Les Erainn étaient les *Iuerni*. Ptolémée situe au sud-ouest de l'Irlande le peuple des Ἰουέρνοι (3). C'était précisément là qu'était le principal établissement des Erainn au temps des plus anciennes épopées. La liste des peuples sujets situe les Erainn ou plutôt les Sen-Erainn, les vieux et authentiques Iuerni, dans le district de Luachair, formé du nord du comté de Kerry et des parties avoisinantes des comtés de Limerick et de Cork ; là se trouvait *Temair Erann* (4), c'est-à-dire le Tara des *Erainn*, qui avait été le cimetière principal et la principale place d'assemblée des *Erainn*, avant d'être l'un des centres religieux du Munster. Les Erainn du Munster obéissaient au début de notre ère à la dynastie des Eoganacht de Cashel, dynastie bien cel-

(1) L'accusatif pluriel *Erna* a formé le thème d'une forme plus moderne du mot.

(2) Le *dd* représente un *j**. — L'*h* de la forme *Hibernia*, *Hiberio*, est adventice. Rhys (**CCLXXXI**, p. 130) rattache à tort au nom de l'Irlande la forme *Ywerit* (cf. Shene, **CCXXXVII**, I, p. 295 : *Bran mab Ywerit*); *Ywerit* est identique au gallois *gwerydd* et au vieil irlandais *fairge*, l'Océan ; Ywerit est femme de *Llyr*, dieu de la mer. Cf. Ptolémée, II, II, 5; II, III, 2; VII, III, 2, Οὐεργιονος, Οὐεργιονιος. Dans Mela, II, 78, le nom de l'Irlande se présente sous la forme Bergyon : Hercule lutte contre *Albiona* et *Bergyon* : *Bergyon* = *Iberygon* ou *Ivorygon*. Eoin Mac Neill, **CCCCXLI**, p. 67.

(3) Ptolémée, 2, 2, 6.

(4) T.-J. Westropp, **LXXX**, 1918, p. 111 et suiv.

tique (1). Mais il y avait également des Erainn en Cannacht et en Ulster (2), dont les établissements se présentent comme les restes dispersés d'une ancienne population acculée par des envahisseurs sur des positions où elle fait front.

Mais qu'étaient les Erainn ? Il se peut qu'ils n'aient pas été Celtes. Il est tentant d'autre part de comparer les noms des Iuerni et des Ibères (3). La ressemblance des noms conduit aisément à supposer la parenté des peuples. La ressemblance des noms est encore plus complète qu'il ne paraît d'abord. En effet, l'*n* du thème aussi bien dans le nom des Erainn que dans celui de l'Irlande est postiche. Les Erainn, comme tous les peuples d'Irlande, remontent à un ancêtre éponyme. Le leur se nomme *Iar*, en deux syllabes. Ce nom remonte directement à un mot vieux-celtique **Iueros*. Il est facile d'en conclure qu'au nom de l'Irlande ont correspondu deux noms ethniques, *Iueri* et *Iuerni*. Or *Iueri* et *Iberi* sont presque identiques. L'Espagne et l'Irlande sont assez proches l'une de l'autre et ont eu de tout temps assez de relations pour que cette ressemblance soit au moins prise en considération.

Les auteurs du *Lebhar na Gabhala* ont trouvé d'honorables émules parmi les savants contemporains qui se sont appliqués, avec beaucoup de science, de peine et d'ingéniosité, à déceler l'élément ibérique dans les antiquités ethnographiques des îles de Bretagne (4). Peine assez mal récompensée, car s'il est à peu près certain que cet élément ibérique existe et qu'il est important, ce qu'il y a de précis à en dire peut se résumer en très peu de mots.

Tacite avait remarqué qu'il y avait des bruns en Bretagne, très nombreux dans le Pays de Galles, chez les Silures, qui occupaient le sud-ouest de ces pays : « Les visages basanés des Silures, leurs cheveux généralement bouclés, et l'Es-

(1) Eoin Mac Neill, **CCCCXLI**, p. 65.
(2) *Ibid.*, p. 65; par exemple, dans le comté d'Antrim. — (3) *Ibid.*, p. 65.
(4) J. Rhys, dans **CXLVII**, 1890.

pagne qui leur fait face donnent à penser que les anciens Ibères ont traversé la mer et se sont établis là (1). » Or il est probable que les habitants de l'Espagne, en particulier du Sud-Ouest de l'Espagne, qui formaient à la fin du néolithique et au début de l'âge du bronze des sociétés importantes, ont joué un rôle considérable dans la diffusion vers le Nord de l'Europe de la construction mégalithique, à laquelle il a été fait allusion plus haut, et la colonisation des côtes de l'Océan. En tout cas, leur civilisation, signalée par les monuments mégalithiques dans les Iles Britanniques, est en étroit rapport avec celle de l'Espagne (2).

Pendant la deuxième partie de la première période de l'âge du bronze, et toute la deuxième, des communications constantes étaient établies entre les Iles Britanniques et l'Ibérie. Un très grand nombre d'objets de bronze, haches, hallebardes, poignards, etc., viennent d'Espagne ou sont de style ibérique. Ibérique ou plutôt espagnole et peut-être ibérienne est également l'ornementation gravée des haches et des lunules irlandaises.

C'était à ce moment que venait s'établir dans les îles le peuple aux gobelets qui correspond peut-être aux Goidels. Les échanges de civilisation entre la péninsule et les îles furent par la suite moins fréquents, mais ils n'ont jamais tout à fait cessé (3). La mer est une grande route dont les rive-

(1) Tac., *Agr.*, XI; Rice Holmes, **CCCCXXXII**, p. 398; Philipon, **CCCLXIX**, p. 206 (sur les attaches des Silures avec l'Espagne). Avienus signale un *mons Silurus* (v. 433) et l'on y a trouvé le nom propre *Silur* (I, II, 5923). Eoin Mac Neill (**CCCCXLI**, p. 61) prétend, en hypercritique, que la théorie ibérienne du peuplement des Iles Britanniques ne repose que sur le texte de Tacite. Cf. Denys le Périégète, *Orbis Descriptio*, 563-564, sur les Iles Hespérides, patrie de l'étain, habitées par les riches enfants des nobles Ibères.

(2) J. Loth, dans **XCII**, 1925, p. 137; 1926, p. 1; Bosch Gimpera, dans **CXXXIX**, 1925, 2, p. 191; Breuil, dans *Ibid.*, 1925, 1, p 79; Breuil et Macalister, **CXXII**, p. 921.

(3) Exemples de boucles d'oreilles de type portuguais, **LXXX**, 1917, p. 0;3 R. Severo, dans **CXVII**, II, p. 405-412; Anderson, **CCCCXIV**, p. 144, 149 208, 210.

verains ne sont pas casaniers ; les marins de la Galice, de la Bretagne et des îles ont volontiers fréquenté les uns chez les autres.

Il est tout à fait vain d'en chercher davantage. L'enquête linguistique n'a rien donné : le triage des cultes irlandais et du folk-lore britannique est resté tout aussi stérile (1), car que sait-on des Ibères, de leur langue et de leur religion ? Quelques rares noms géographiques (2) ajoutent leur témoignage aux vraisemblances archéologiques pour assurer qu'il y eut des Ibères dans les Iles Britanniques. Les Iverni en furent peut-être. Il reste encore douteux que l'Irlande fût une Ibérie. En effet, on connaît une petite série de noms parallèles, qui sont des noms de rivières : *Eire, Eireann,* en anglais Earn, Findhorn dans les Highlands d'Ecosse (3), l'Iwerne, petite rivière du Dorset, l'Ἰουέρνια (4). Si le nom de l'Irlande doit s'expliquer comme les noms de rivières, il viendrait non pas d'un ethnique, mais d'un adjectif de qualité. Iverjon viendrait de **Piverjo-* comparable au sanscrit *pivari,* au grec πιαρὸς, gras, et serait parallèle au nom de la Πιερία, siège des Muses (5). Il n'aurait rien de commun avec le nom de l'Ibérie et serait même un mot celtique, par la perte de radical.

Le nom de la Grande-Bretagne, *Albion* (6), auquel il est associé dans l'onomastique géographique, dès la plus haute antiquité (7), assure, autant que possible, qu'il ne l'est pas. Les Irlandais l'ont gardé sous la forme *Alba, Alban, Alpe,* pour désigner l'île sœur, mais plus particulièrement l'Écosse. Il appartient à la même souche que les *Alba, Albona, Albis, Alpes, Albani, Albioeci*, etc., noms de villes, de fleuves,

(1) Rhys, CCCCLI, VII.
(2) Philipon, CCCLXIX, p. 296, Tamaros, Isca, en Cornouailles.
(3) Eoin Mac Neill, CCCXLI, p. 67. — (4) Voir p. 243.
(5) Thurneysen, CCXL. — (6) Holder, *s. v.*
(7) Av., *O. M.*, 112.

de montagnes, de peuples, qui constituent peut-être la plus nombreuse famille de noms géographiques européens et certainement la plus largement répandue. Il y a de grandes chances que ces noms soient indo-européens et se rattachent à la même racine que le latin *albus*. Mais justement le celtique a perdu cette racine. Dans l'Europe occidentale, les noms géographiques paraissent appartenir au vocabulaire ligure, qui est indo-européen, ou au vocabulaire ibère (1), s'il l'est, ou au vocabulaire italique. En effet, ils apparaissent à la fois en Espagne et en Sicile ; en Gaule, comme noms de peuples, ils sont cantonnés dans le Narbonnais ; ils sont représentés enfin à plusieurs exemplaires dans la Ligurie proprement dite.

A mon avis, les noms des deux îles datent d'avant l'arrivée des Celtes et sont un héritage de leurs prédécesseurs dans l'Europe occidentale, Ibères et Ligures. Si les *Iuerni* ont eu en Espagne des parents de sang et de nom, il y eut aussi en Espagne des *Albiones*, sur la côte Nord, dans les Asturies. Ils sont signalés par Pline (2). Ceux-ci étaient sans doute d'anciens Ligures. Mais je n'insiste pas sur ce point, car je ne veux pas m'obliger à démontrer contre de savants Espagnols que les îles d'Ierne et d'Albion étaient sur la côte d'Espagne ainsi que les fameuses Cassitérides.

IV

Les Pictes.

Ainsi la population néolithique avait laissé des restes dans les deux îles et, dans les deux îles également, il y avait eu des colons ibériques. Mais le tableau ethnographique de la Grande-Bretagne ne nous présente rien qui corresponde aux Erainn. Au contraire, il est un autre groupe de tribus commun

(1) Philipon, **DXVI**, *passim*.
(2) Plin., *H. N.*, IV, 11 : *a flumine navia Albiones*.

aux deux îles : également fort important, il formait au nord de l'Irlande une masse comparable à celle que formaient les Erainn dans le Sud. Ce sont celles des *Cruithnig*. Les *Cruithnig* sont les Pictes, qui formaient dans la grande île un peuple distinct, occupant tout ou partie, mais partie principale, de la Calédonie, avant le moment où les Scotti, c'est-à-dire les Irlandais, les Gaels, vinrent s'y établir et se tailler un nouveau domaine à leurs dépens (1). En Irlande, les Pictes occupaient une grande partie de l'Ulster ; ils y étaient si nombreux qu'ils y devinrent prépondérants (2). Il y avait en Connacht des communautés pictes près de Cruachain, la capitale ; il y en avait en Munster, en Meath et en Leinster. Les Cruithnig d'Irlande sont appelés *Picti* dans les annales irlandaises (3). Les Pictes de Calédonie sont appelés *Cruithnii* ou *Cauthini populi* dans la vie de saint Columban par Adamnan (4) et la liste irlandaise des rois pictes commence par un fondateur éponyme *Cruidne* (5). L'équivalence des deux termes est donc sûre.

Le peuple des Pictes a tenu assez de place pour avoir donné son nom à l'ensemble des Iles Britanniques. Si l'on supppose que le C de *Cruithnig* représente un *qu* condamné à devenir *p* en brittonique, on peut remonter à travers les formes de la langue sœur à une forme *Qurteni* ou (*Qartani*) ou *Qretani*. Le nom de pays correspondant a été prononcé en brittonique *Pretanis*, d'où le gallois *Prydain*. *Ynys Prydain* est le nom de l'île de Bretagne. Ce nom a été entendu par Pytheas vers 300. Il a appelé fort correctement les deux îles Πρεττανικαὶ νῆσοι. Mais c'est une question de savoir s'il les a entendu nommer ainsi en Gaule ou en Bretagne même (6).

Le nom est intelligible en celtique. On le fait généralement

(1) Pedersen, **CCCXXVII**, 1, p. 12 ; Windisch, **CCXLV**, p. 28 ; Nicholson, **CCXXIII**, p. 20-97, 100-103 ; S. Ferguson, **LVI**, 1912, p. 170-189.
(2) D'Arbois, **CCXCIX**, p. 26 ; F. Mac Neill, **CCCCXLI**, p. 63.
(3) Rice Holmes, **CCCXXXIII**, p. 411-412. — (4) *Id.*, p 422.
(5) D'Arbois, **CCC**, p. 35-36, n. 6.
(6) Rice Holmes, **CCCCXXXIII**, p. 413.

remonter à l'irlandais *cruth*, gallois *pry*, qui signifient figure (1). Les Pictes avaient chez les Romains la réputation de se tatouer (2).

Le mot Pictes n'a pas de titres aussi lointains. Il se rencontre pour la première fois dans un panégyrique de 296 en l'honneur de Constance, qui commandait en Bretagne (3). On a pu se demander si ce n'était pas simplement une appellation latine, une sorte de sobriquet, consacré par les chroniques. César, dans sa description des Bretons de l'intérieur (4), dit qu'ils se faisaient une peinture de guerre avec du pastel. *Picti Britonni*, répète Martial (5). Les Pictes seraient les Bretons restés sauvages au delà de la frontière romaine. On est néanmoins arrivé à expliquer le mot en celtique. Il viendrait d'une racine qui signifiait tatouer et commençait par un *qu* devenu *p* en brittonique. Elle a donné en Irlandais le mot *cicht* qui signifie graveur (6). Les noms propres gaulois *Pictillus*, *Pictilus*, *Pistillus* sont des diminutifs d'un terme qui peut avoir été identique au nom des Pictes et n'a pas été conservé.

Les deux doublets s'expliquent l'un par l'autre. Toutefois l'existence même de ce doublet est troublante et le fait que l'un des deux termes qui paraît l'avoir emporté en Bretagne ne figure pas en Irlande dans la tradition en langue vulgaire, mais seulement dans des annales latines, demanderait explication.

La question Picte est une des plus débattues de l'histoire ancienne de Bretagne, mais il ne semble pas qu'elle se soit beaucoup éclairée au cours de ces longs débats. Beaucoup d'historiens et de philologues ont voulu faire de ces Pictes mal

(1) Rice Holmes, *Ibid.*, p. 418, n. 5.
(2) Hérodien, III, 14, 17 ; Claudien, *De bello gothico*, 416-418.
(3) Incerti Panegyricus Constantino Augusto, c. 7 : *Caledonum aliorumque Pictorum silvas.*
(4) Cés., *B. G.*, V, 14. — (5) Mart., XIV, 99, 1.
(6) Rice Holmes, CCCCXXXIII, p. 410 ; J. Rhys, CCCCLI, p. 215-6.

connus, mystérieux, sauvages de réputation, relégués au nord de la Bretagne ou dispersés en Irlande, le reliquat des populations préhistoriques. Pour Sir John Rhŷs ils étaient par excellence la population préhistorique de l'Archipel (1); les Erainn n'en étaient qu'une branche. Ils en sont, à vrai dire, très nettement distingués. Dans le comté d'Antrim, par exemple, le Nord, Dal Riada, était hibernien ; le reste était picte.

Au temps où Bède le Vénérable écrivait son *Histoire Ecclésiastique*, les Pictes parlaient à son témoignage une langue distincte à la fois de celle des Scots, qui étaient des Goidels, et de celle des Bretons (2). D'autre part, le biographe de saint Colomban, Adamnan, nous apprend que lorsqu'il évangélisait les Pictes, il leur parlait par interprète (3). Mais cette langue distincte peut avoir été celtique. — Les seize inscriptions dites inscriptions pictes, trouvées à l'est et au nord de l'Ecosse, n'apportent aucun témoignage, ni pour, ni contre, car elles sont indéchiffrables (4).

Le principal argument auquel on ait recours est une explication inspirée par les coutumes préhistoriques des Pictes et en particulier par leur droit successoral.

Au temps de Bède le Vénérable, c'est-à-dire au VIIe siècle, la succession dans les familles royales des Pictes se faisait plutôt en ligne féminine qu'en ligne masculine (5). Ainsi l'un des rois pictes du commencement du VIIIe siècle, *Tallorcen*, était fils d'un réfugié saxon Eanfred, né d'une princesse

(1) J. Rhys, **CCCCLI**, p. 272.
(2) I, 1; III, 6; Eoin Mac Neill, **CCCCXLI**, p. 63.
(3) I, 33; II, 33; J. Rhys, *l. l.*; Rice Holmes, **CCCCXXXIII**, p. 421.
(4) Elles sont en caractères oghamiques ou en minuscules; une seule est en capitales romaines défigurées; J. Rhys, dans **CCXIV**, XXVI, p.263; Rhys, **CCCCLI**, II, p. 681, 2; Macalister, **CCCCXXXIX**, p. 253.
(5) Bède, I, 1; H. Zimmer, **CLXVII**, XV, 1894, p. 209 et suiv.; Skene, **CCCCLVII**, I, p. 232; Rhys, **CCCCLI**, II, p. 682 (à comparer : la succession du fils de la sœur dans les familles royales berbères); Macalister, **CCCCXXXIX**, p. 242. Le même auteur fait remarquer (p. 244) que la même règle de succession s'est maintenue sous les rois irlandais.

picte (1). Des intermariages entre Pictes et Scots avec de pareilles conséquences sont mentionnés dans toutes les Chroniques. Les Irlandais racontaient que les Pictes ayant envahi l'Irlande peu de temps après l'établissement des fils de Mile, Eamon, chef de ceux-ci, les avait chassés et transférés en Bretagne. Mais il leur avait donné pour femmes, car ils n'en avaient pas, les veuves des guerriers de la race de Mile qui avaient péri en mer avant la conquête de l'Irlande, à la condition que dorénavant chez eux les héritages se transféreraient par les femmes et non par les hommes. L'explication mythologique confirme le fait.

Ce mode de succession créait des relations particulièrement étroites entre les enfants et les frères de leur mère. Tacite l'avait remarqué chez les Germains (2) : une inscription votive, trouvée à Colchester, montre qu'il en était de même chez les Pictes, probablement même en dehors des familles royales. La voici :

DONUM LOSSIO VEDA DE SVO
POSVIT. NEPOS VEPOGENI CALEDO.

« Ce don a été fait à ses frais par Lossio Veda, neveu de Vepogenus, Calédonien » (3). C'est un fait singulier dans l'épigraphie latine qu'un homme définisse sa famille par le nom de son oncle et non par celui de son père. Dans l'histoire de la famille, le droit des *cognati*, parents par les femmes, s'est toujours opposé au droit des *agnati*, parents en ligne masculine. L'évolution de la *gens* indo-européenne l'a évidemment amenée en Grèce, à Rome, en Irlande et chez les Gallois vers une forme où le droit des agnats l'emporte nettement sur celui des cognats, d'où il suit que les faits en question ont été considérés comme étrangers au droit indo-européen.

(1) C'est précisément ce que raconte Bède. Cf. d'Arbois, CCI, I, p. 265.
(2) Tac., *Germ.*, 20.
(3) Rice Holmes, CCCCXXXIII, p. 415.

Mais le droit qui nous est attesté par ces faits a régné également chez les Goidels d'Irlande et même chez les ancêtres des Gallois. Il en subsiste des traces importantes dans leurs textes juridiques, dans leur histoire, dans leur épopée. Les dieux et héros irlandais sont désignés avec le nom de leur mère: Lug est fils d'Ethne, Cuchulainn de Dechtire (1). Le dieu gallois Gwydinn est fils de Don (2). La famille celtique est une institution assez compliquée qui ne ressemble pas tout à fait à la famille latine et qui a varié depuis que nous la connaissons.

Rien ne prouve donc que les Pictes ne soient pas des Celtes. Nous avons au contraire quelques raisons de croire qu'ils étaient un peuple de Celtes, encadrant sans doute une forte proportion d'étrangers et d'aborigènes, mais ni plus ni moins sans doute que les autres peuples celtiques.

Les noms des tribus pictes: Cornavii, Smertae, Caeraeni, Carnonatae, Creones, Lugi, Decantae, Epidii, Taezali, Vacomagi, Dicalydones, Verturiones (3) ont des consonances celtiques. Les noms d'hommes (Argentocoxos, Togenanus) également (4). Le triage des noms géographiques anciens et modernes du pays picte conduit au même résultat (5): *Albhais*, Alves, nom de paroisse (comté d'Elgin), est à comparer à *Alventium*, Avin en Belgique et à *Alvinca*.

Labhair, Aberlour, nom de rivière (comté de Banff), n'est autre qu'une *Labara* (*labrur*, je parle).

Dea'in, Don, nom de rivière (comté d'Aberdeen), remonte à un Δηουάνα, nom de rivière correspondant au nom de la ville des Taixali, aujourd'hui Aberdeen.

Fuirgin, Forrigen, nom de paroisse (comté d'Inverness), correspond à *Vorgium**, ville du pays des *Osismi* en Gaule.

A vrai dire, le vocabulaire géographique des pays pictes com-

(1) Rhys, CCCCLIII, p. 15. — (2) *Ibid.*, p. 14, 37, 46, 56, 68.
(3) D'Arbois, CCXCIX, p. 21. — (4) *Ibid.*, p. 29.
(5) Fr. C. Diack, CXL, XXXVIII, p. 109; Hegh-Marwick, CXXIII, 1922-1923, p. 251.

porte quelques noms en *ar*, du type *Isara*, *Araris* (1), qui pourraient être ligures ou ibères, et des thèmes considérés généralement comme ligures (2). C'est la part des indigènes ou des précédents occupants, dissociés ou non, qui furent encadrés par les tribus celtiques des Pictes (3).

Si les Pictes sont des Celtes, les Silures le sont également. Les noms de leurs villes *Venta Silurum*, *Isca Silurum* (4) sont des noms celtiques. Une autre ville s'appelle *Gobannium* (Abergarvenny). C'est la ville des forgerons ; *gof*, en gallois, signifie forgeron (5). Mais peut-être n'étaient-ils que très fortement celtisés.

La liste des tribus sujettes contient d'autres tribus celtiques, les *Fir Domnain*, les *Galicoin* et même les *Fir Bolg*. Mais avant d'y arriver il convient de situer les Pictes par rapport aux Goidels et aux Bretons. Cette démarche nous procurera des renseignements sur les trois groupes, par hypothèse distincts.

V

Goidels, Pictes et Bretons.

Pictes et Goidels auraient suivi la même voie et procédé généralement de la même façon à l'extension de leurs établissements. Abordant la Grande-Bretagne par ses côtes du Sud et de l'Est, ils l'auraient traversée et, arrivés à l'autre rive, auraient chacun à leur tour gagné l'Irlande tout en gardant un pied dans l'île sœur. L'examen des faits archéologiques confirme cette manière de voir. Les constructeurs de tumulus

(1) Οὐάραρις εἴσχυσις (Ptol.) = Farair (Inverness) : Diack, *l. l.*

(2) Diack, **CXL**, 1924, p. 125 : *Bodotria* (Tacite), βοδέρια (Ptol.), cf. Bodincus, le Pô ; *Turcid*, cf. *Nematuri* (Ligurie), *Furobriga*, *Furia* (Espagne) ; *Id.*, 1920-1921, p. 109.

(3) Windish, **CCXLV**, p. 25.

(4) Holder, s. v.

(5) D'Arbois, **CCXCIX**, p. 30 ; cf. Zimmer, **IX**, 1912, p. 16.

ronds ont lentement gagné l'Irlande et toutes les couches successives de l'archéologie britannique s'y sont étendues régulièrement (1).

L'histoire traditionnelle d'Irlande présente quelque chose d'approchant. Le roi Ugaine le Grand aurait régné à la fois sur l'Irlande et la Grande-Bretagne jusqu'à la Manche. Certaines annales en font un contemporain d'Alexandre (2). Il y avait à cette date des Bretons en Grande-Bretagne où Pythéas les avait rencontrés; mais ils n'y étaient pas établis depuis un passé fort lointain. Il paraît douteux que, si les Bretons ont trouvé à leur arrivée un grand royaume celtique, ou quelque chose d'approchant installé à cheval sur la mer d'Irlande, ce fût un royaume goidélique. Mais la question prête à controverse et il s'agit de savoir lequel des deux groupes picte ou goidélique s'est établi le premier dans les îles. M. J. Loth a soutenu récemment que le groupe picte était arrivé le premier et correspondait aux constructeurs de tumulus ronds (3).

Pourquoi les Bretons auraient-ils appelé leur nouvelle colonie l'île des Pictes, s'ils y avaient trouvé établis un ou des États goidéliques. S'ils l'ont entendu appeler *Quretenion*, c'est qu'elle était en effet dominée par les Pictes ou que les Pictes en formaient la population principale. Et s'il en était ainsi, c'est vraisemblablement que les Pictes avaient remplacé les Goidels et probablement qu'ils les avaient suivis.

Dira-t-on que les Bretons ont reçu le nom de l'île par l'intermédiaire des Goidels? Mais les Irlandais n'ont sans doute jamais employé le mot *Cruithne* pour désigner l'île de Bretagne. C'est le pays des Pictes, l'Écosse (4). Il est peu probable que l'Irlandais ait jamais donné au mot un sens

(1) Voir plus haut, p. 209.

(2) Selon les annales de Tigermach, il était devenu roi la dix-huitième année du règne de Ptolémée, fils de Lyos, c'est-à-dire en 306.

(3) J. Loth, CXL, XXXVIII, p. 259 et suiv.

(4) Marstrander, CXL, XXXVI, 1915, p. 362. M. J. Loth (*l. l.*, p. 280) distingue l'emploi de *Prydyn*, l'Écosse, et de *Prydain*, la Grande-Bretagne.

plus étendu, pour lequel il y avait un autre terme, *Alba* (1).

Mais pourquoi supposer que les Pictes ont précédé les Goidels? Pour une fois que la tradition mythique irlandaise, qui fait venir avant eux en Irlande la plupart des étrangers qu'ils ont réduits ou assimilés, les fait suivre, eux (2), par un autre peuple celtique, quel besoin a-t-on de la corriger?

Les Pictes formeraient donc, selon nous, non pas le premier, mais le deuxième ban des Celtes insulaires, et c'est à eux que pourraient correspondre dans l'archéologie des Iles Britanniques les séries d'objets de bronze dont il a été question plus haut (3). Mais il ne faut pas faire de distinctions trop marquées, entre le deuxième et le troisième « ban ».

A vrai dire, les indices archéologiques d'une deuxième invasion des Iles Britanniques à l'âge du bronze sont assez fugitifs pour que l'on doive essayer d'abord d'en faire l'économie. Il est peu probable que les Pictes aient été formés par un dédoublement des Goidels et soient arrivés dans les îles sensiblement dans le même temps qu'eux. Mais il n'est pas du tout sûr qu'ils soient profondément distincts des Bretons (4).

Tout d'abord, la langue des Pictes, pour autant qu'elle se distinguât du brittonique, au VIIIe siècle de notre ère, avait subi la mutation caractéristique du brittonique (5), la transformation brittonique de *qu* en *p* attestée chez l'un, sans compter leur nom, par le nom des *Epidi*, tribu picte fixée au nord du *vallum* d'Antonin (6). Ils appelaient, suivant Bède le Vénérable, Pean Cahel, l'extrémité de ce même vallum; les Angles, dit Bède, l'appelaient Pennel tun (7). La toponymie de l'Ile de Bretagne paraît donc homogène et exempte de goidélisme avant l'établissement des Scots (8).

D'autre part, les rois pictes, dont nous avons la liste,

(1) **CXL**, XXXVI, 1915, p. 380.
(2) D'ARBOIS, **CCXCIX**, p. 25. — (3) Voir p. 216.
(4) D'ARBOIS, **CCC**, p. 33; J. FRAZER, **CCI**, p. 9.
(5) PTOL., II, 3. — (6) BÈDE, I, 12. — (7) *Parisii*, *Petuaria*, *Pennocrucium*.
(8) SKENE, **CCCCLVI**, 4,

portent des noms gallois : Mailcon (1), Dryst (2). Ces noms peuvent avoir desformes qui s'opposent aux formes irlandaises. L'un des rois s'appelle Ur-gust. En vieux breton Uorgost, Uurgost, Gurgost, en gallois Gwrgwst. L'équivalent irlandais est Fergus. Il signifie choix, supérieur, Le premier élément est *u[p]er*. La voyelle initiale, devenue consonne dans les deux familles de langues, tendait à l'*f* en goidélique, au *g* en brittonique.

Enfin l'une des tribus pictes, habitant le Caithness, au nord de l'Écosse, celle des Cornavii (3), paraît être un dédoublement de la tribu bretonne des Cornavii, beaucoup plus importante, cantonnée dans le Cheshire, à la frontière nord-est du Pays de Galles.

Même langue, mêmes tribus! Les Pictes se distinguent-ils vraiment des Bretons? N'est-ce pas aux Pictes que pensait César lorsque, opposant les populations de l'intérieur à celles de la côte, dont les mœurs selon lui ressemblent à celles des Gaulois et qu'il a désignées, nous l'avons vu, comme étant Belges, il attribue aux premières des coutumes matrimoniales étranges... (4)? « Les femmes sont les épouses communes de groupes de dix ou douze hommes, formés généralement de frères, de pères et de fils ; les enfants qui peuvent naître sont censés appartenir à ceux qui ont introduit les mères encore vierges dans leurs maisons. » César s'exprime assez mal, on le traduit encore plus mal. Les Pictes seraient donc polyandres. Polyandrie n'est pas matriarcat. Mais chacun de ces deux termes est employé aussi inexactement l'un que l'autre par les ethnographes, anthropologues et archéologues pour désigner des faits qui résultent d'un état de constitution de la société fort bien connu. Il s'agit à mon avis de clans exogames appariés, dont la relation a pour effet que tous les hommes et

(1) Gall. Mailcon : *Annales Cambriæ, passim.*
(2) Gall. Drystan : *Mabinogiaci.* — (3) J. Rhys, **CCCCLIII**, p. 111-113.
(4) Cés., *B. G.*, V, 14. Cf. Eoin Mac Neill, **CCCCXLI**, p .59.

toutes les femmes d'un clan sont censés être les maris et les femmes de l'autre clan, sans que cette parenté de droit soit nécessairement exercée et empêche la formation de petites familles formées d'une paire de conjoints (1). Dans cet état de société les enfants appartiennent généralement au clan de la mère, d'où les faits rangés sous la rubrique matriarcat. César n'était pas très mal informé et les mœurs qu'il décrit ont sans doute un autre rapport avec celles des Pictes que leur étrangeté. Au surplus, il semble bien que, dans la masse centrale de la Bretagne, les familles royales aient été constituées comme celles des Pictes. La reine, dispensatrice du sang et du rang, devait être l'objet d'une considération qui lui donnait, quand elle savait l'exercer, une autorité considérable, témoin cette *Boudicca,* reine des Iceni du Norfolk et du Suffolk, qui dirigea le soulèvement de l'an 61 contre Suetonius Paulinius (2).

Il n'y aurait donc eu, si nous suivons et interprétons César, que deux groupes de peuples organisés en Bretagne, au moment où il débarqua : des Belges et des Picto-Bretons, ou des Pictes, et dans ce cas l'arrivée de ces derniers pourrait être placée beaucoup plus près de l'arrivée des premiers, c'est-à-dire vers le moment où l'usage du fer fut introduit en Grande-Bretagne, au début de l'époque de la Tène.

La question serait tranchée contre la distinction des Pictes et des Bretons, s'il pouvait être prouvé qu'ils aient porté en effet le même nom (3). Mais dans l'histoire des Bretons et de leur nom, un fait se détache avec une valeur particulière. Au temps des invasions anglo-saxonnes, entre le VIe et le VIIIe siècle, avec la renaissance d'une espèce de sentiment national, les Bretons de Grande-Bretagne ont éprouvé le besoin de se donner un nom. Ils se sont appelés *Combroges,* les gens du

(1) R. Holmes, **CCCCXXXIII**, p. 415.
(2) *Ibid.*, p. 269, 297.
(3) *Ibid.*, p. 460 et suiv.

même pays, les compatriotes, les Kymrug (1). Voilà le nom national des Bretons. Il est peu significatif et donne à penser qu'il n'en remplaçait pas un autre plus ou moins désuet. Le mot *Britanni* n'était pas un nom national, mais une désignation géographique donnée aux habitants du Sud de la Bretagne par leurs voisins de Gaule d'abord, puis par les Romains. Ils l'ont probablement adopté, d'où l'emploi des noms propres Britto, Brittus, mais pas assez intimement pour s'en contenter.

Dans ces conditions, il est nécessaire de supposer en Bretagne, entre l'établissement des Pictes, qui s'appelaient par droit de nationalité les Qretini ou Pretini, et les premières incursions des Belges, une masse, même considérable, d'envahisseurs celtiques auxquels, si mal nommés qu'ils soient, nous conserverons le nom de Bretons. César, qui ne les a connus que de l'autre côté de la ligne de bataille, a pu les confondre avec les Pictes. Mais ils avaient le sentiment de leur différence et ils l'ont donné à d'autres. En effet, nous verrons que les Goidels n'ont pu confondre les Pictes et les divers groupes de Bretons avec lesquels il ont été en contact.

Quant aux Pictes, — dont César a étendu à l'ensemble des habitants de l'intérieur ce qu'il entendait dire de leurs mœurs et de leurs institutions, — ils sont certainement arrivés en Bretagne un temps assez long avant les incursions belges pour avoir acquis le droit d'être considérés comme les autochtones.

Mais étaient-ils, sinon « les » Bretons, du moins « des » Bretons au sens général où nous avons employé le mot, c'est-à-dire leur langage comportait-il au moment où ils se sont établis dans les Iles Britanniques la mutation du *qu* en *p*?

La forme goidélique de leur nom, Cruithnig, ne saurait être invoquée en faveur de la négative, parce que les Goidels avaient conscience que les *p* brittoniques correspondaient aux *qu* de leur langue. Il leur est arrivé de transcrire en *qu*, c'est-à-dire

(1) Rice Holmes, **CCCCXXXIII**, p. 449 et suiv.

en *c*, dans les textes irlandais qui nous sont parvenus, les *p* du brittonique et même ceux du latin. Ainsi *purpura* est devenu *curcur*, Patricius, Saint Patrick, est devenu *Cothraige*.

Rien de certain en faveur de l'affirmative. Si l'arrivée des Pictes s'est produite à la fin de l'âge du bronze, il est peu probable à notre avis que leur langue n'avait pas encore subi la mutation des vélaires (1). Il est certain qu'elle n'y présenta aucune résistance, soit qu'elle s'y acheminât, soit que les Pictes aient adopté la langue des nouveaux venus. Les émigrants bretons arrivaient avec le prestige d'une technique supérieure, d'une civilisation mieux armée. Ils pouvaient imposer leur langue. Je croirais volontiers d'autre part qu'il y eut entre tribus pictes et tribus bretonnes une assez intime pénétration. Les Cornavii du Cheshire et ceux du Caithness, les uns au sud-ouest, les autres à l'extrême nord de l'île, étaient-ils des Pictes? étaient-ils des Bretons? En tout cas, une de leurs fractions était entourée de groupes allogènes. Les Epidii du comté d'Argyll étaient peut-être une tribu bretonne ayant poussé au nord, de même que les Novantæ, qui leur faisaient face de l'autre côté du Firth of Clyde. Mais, somme toute, nous trouverons des raisons de penser, quand nous arriverons aux populations celtiques du continent, que les Pictes étaient probablement plus près des Bretons que des Goidels (2).

VI

Pictes, Bretons et Belges dans l'île de Bretagne.

En résumé, il y eut en Grande-Bretagne à la suite de l'établissement des Goidels trois colonisations celtiques, celle des Pictes, celle des Bretons et celle des Belges, qui se succédèrent à assez longs intervalles.

(1) Voir p. 72. — (2) Voir plus loin, p. 283 et suiv.

La première fut celle des Pictes. Ils succédèrent aux Goidels vers le milieu de l'âge du bronze. Leur mouvement était fini au moment où la civilisation de Hallstatt, plus exactement la deuxième période de la civilisation de Hallstatt, celle des grandes épées de fer, commençait sur le continent. La civilisation de cette période est à peine représentée dans les Iles Britanniques (1).

Lorsque César attribue une économie pastorale, par opposition à l'économie agricole des peuples côtiers, aux peuples de l'intérieur de la Bretagne, qui vivaient de chair et de lait, et se vêtissaient avec les peaux de leur bétail (2), sa description s'applique vraisemblablement aux Pictes. L'économie du continent à l'âge du bronze, et encore à l'époque de Hallstatt, est plutôt une économie pastorale qu'une économie agricole (3).

Ils n'avaient pas fait table rase des constructeurs de tumulus ronds du début de l'âge du bronze que nous avons assimilés aux Goidels, car jusqu'à l'époque de la Tène inclusivement les habitants de la Grande-Bretagne continuèrent à élever des tumulus ronds sous lesquels se trouvaient, dans des fosses, des squelettes repliés (4). C'est un fait dont il faut tenir compte pour bien comprendre comment sont reliés entre eux les éléments composants de la population celtique en Bretagne (5).

Un nouvel établissement de colons se produisit au début de la première période de la Tène. Ce fut celui des Bre-

(1) **CCCLXXXIV**, p. 82-83; DÉCHELETTE, II, 2, p. 729; E.-C.-R. ARMSTRONG (XVI, 1922, p. 204) signale une seule grande épée hallstattienne en fer; il n'y a pas une seule épée courte de Hallstatt III (*contra*, DÉCHELETTE, *l. l.*, p. 737).

(2) CÉS., *B. G.*, V, 14; RICE HOLMES, **CCCCXXXIII**, p. 267.

(3) Voir plus loin. — (4) RICE HOLMES, **CCCXXXIII**, p. 287.

(5) Cf. NICHOLSON, **CXL**, 1901, p. 850. On s'est plu à rattacher les Pictes aux Pictons du Poitou. Je ne vois aucune raison très forte ni de l'admettre, ni d'en douter. Toutefois, j'incline à penser qu'une désignation généralisée comme celle des Pictes est ancienne, et il y a toute apparence que des noms ethniques anciens, comme ceux des Pictes et des Pictons, ne se répètent pas.

Carte 9. — Carte de la Grande-Bretagne à l'époque de la Conquête romaine, (CRISTOPHER HAWKES et G. C. DUNNING, *the Belgoc of Gaul and Britain* fig. 33).

tons (1). Il devait être achevé vers 300 au moment du voyage de Pythéas (2).

La nouvelle civilisation comportait une nouvelle économie. Les colons bretons étaient des agriculteurs. Pythéas l'avait noté, ainsi que des usages agricoles qu'il ne connaissait pas, par exemple celui de battre le grain dans des granges et non en plein air (3). L'aspect général des choses était au temps de César à peu près celui de la Gaule. Mais la transformation du paysage par la culture des champs ne fut pas aussi complète que dans certaines régions de la Gaule. Les Bretons ne s'établirent pas dans un pays dépeuplé. L'agriculture prit sa place dans une campagne déjà aménagée pour le pâturage et qui est restée la campagne anglaise d'aujourd'hui.

Il semble que les premiers Bretons soient arrivés tout au début de l'époque de la Tène, peut-être même un peu plus tôt, entre 550 et 500. En effet, des fouilles faites, en 1911 et 1912, à Hengistbury Head (4), dans un établissement fortifié qui dominait la langue de terre par laquelle la baie de Christchurch est séparée de la mer, on a trouvé de la poterie qui ressemble beaucoup à celle des tumulus du midi de la Gaule (5) et à celle qui a été récemment trouvée aux environs de Penmarch (6), poterie trapue, qui garde le souvenir des poteries de l'âge du bronze et de Hallstatt. Les trouvailles de cette date se sont multipliées depuis quelque temps au sud de l'Angleterre (7).

(1) Rice Holmes, **CCCCXXXIII**, p. 232-233. — (2) *Id.*, p. 229.

(3) *Id.*, p. 224; cf. sur l'état économique de la Grande-Bretagne, *id.*, p. 357 et suiv.

(4) J.-P. Bushe-Fox, **CXXVIII**, III, 1915; cf. H. Hubert, **CXL**, 1927, p. 398-399.

(5) Déchelette, II, 2, p. 663 et suiv.

(6) Favret et Bénard, **CXXXIX**, 1924, I, p. 179 et suiv. Ces poteries sont, en France, de la fin de l'époque de Hallstatt ou du début même de l'époque de la Tène. Elles proviennent d'établissements gaulois.

(7) Voir C. Hawkes and G. C. Dunning, *The Belgae of Gaul and Britain*, in *Archaeological Journal*, 1930, p. 150 et suiv.; C. Hawkes, *Hill-forts*, in *Antiquity*, V, 1931, p. 60 et suiv.; Hawkes, Myres, Stevens, *St Catheri-ne-Hill, Winchester* (Winchester, 1930); Scarborough : J.-P. Bushe-Fox, **CCCVIII**; All Connings Cross : E. Cunnington, **XVI**, 1922, p. 14 et suiv.; trouvailles diverses : *ibid.*, 1921, p. 284.

Le groupe le plus ancien et le plus important de tumulus de cette époque est celui des tumulus d'Arras dans le comté d'York (1). Ces tumulus renferment un mobilier funéraire qui rappelle beaucoup celui de nos tombes de la Marne. On y trouve en particulier des restes de chars, chars à deux roues, comme les chars champenois (2). Mais les corps sont plus souvent repliés au lieu d'être allongés comme en France (3). La civilisation nouvelle n'a donc pas régné là toute pure. Celle des premiers occupants n'a pas complètement disparu. Il est à croire cependant que le nombre des nouveaux venus avait été assez considérable d'abord pour avoir répandu assez rapidement d'un bout à l'autre leurs techniques et leurs goûts.

On peut juger de la masse formée par les Bretons par la quantité de leurs tribus. On comptait sous l'Empire romain une vingtaine de *civitates* (4), c'est-à-dire de tribus bretonnes, qui chacune à son tour avait sa formation composite. La plupart de ces tribus sont propres à la Bretagne. Il s'ensuit ou qu'elles se sont constituées sur place avec un cadre celtique et des éléments indigènes, ou qu'elles sont arrivées en corps sociaux constitués et entiers. Dans l'un et l'autre cas, il faut supposer un nombre assez considérable de Bretons. Trois tribus bretonnes seulement, les *Brigantes*, les *Parisii* (5) et les *Cassi* (6), dont l'une a occupé la plus grande partie du comté d'York et le comté de Nottingham, une autre la pointe du comté d'York au nord de la Humber, ont laissé des arrière-gardes sur le continent. Nous connais-

(1) **CCCLXXXIV**, p. 81, 106; DÉCHELETTE, II, 3, p. 1102.
(2) Sépulture à char de Mormanby, près Hull; REGINALD A. SMITH, **CXVIII**, 1909-1910, p. 403 et suiv.
(3) Les types antérieurs persistent dans ces sépultures. Au surplus, l'apport breton était composé des mêmes éléments que l'apport goidelique et l'apport picte : brachycéphales et dolichocéphales septentrionaux, avec un petit nombre d'Alpins. Sur l'ethnographie de la Grande-Bretagne à cette époque, voir RICE HOLMES, **CCCCXXXIII**, p. 234.
(4) RICE HOLMES, *ibid.*, p. 234. — (5) D'ARBOIS, **CCC**, p. 26.
(6) CÉS., *B. G.*, V, 21.

sons les Parisii. Les Brigantes venaient de Suisse et de la Haute-Bavière. Bregenz était une *Brigantum*. *Cambodunum*, Kempten, était une ville des Brigantes. Ils ont fondé une autre *Cambodunum* sur la route de Chester à York (1). Les Brigantes, bien qu'ils nous apparaissent comme une fraction de peuple, ont été l'un des plus nombreux de la Bretagne, si l'on en juge par la carte où les noms de leurs villes se pressent. Les *Cassi* ont dû faire partie du même groupe que les *Veliocasses*, *Viducasses*, *Balocasses*, *Tricasses*; ce groupe peut avoir donné son nom à la Hesse.

La présence des Parisii, des Brigantes et des Cassi parmi les Bretons atteste leur parenté avec les peuples continentaux de la Celtique, et indique aussi dans quelle partie de la Celtique il faut chercher des origines (2) dont ils avaient gardé la tradition. Des relations et des échanges de toutes sortes entretenaient la ressemblance des Bretons et des Gaulois, indice de leur parenté (3).

Les Iles Britanniques ont vu débarquer à une date beaucoup plus récente de nouveaux envahisseurs celtiques. C'étaient les Belges (4).

Les Belges ont-ils formé dans l'ensemble des Celtes quelque chose de comparable aux groupes des Goidels et des Bretons (5)?

Au point de vue linguistique, non. Les Belges parlaient la même langue que les Gaulois et la langue de ceux-ci appartenait au groupe brittonique (6).

(1) *Camboritum* : *Itin. Ant.*, 474, 7; cf. Chambourcy, Chambord.

(2) Un grand nombre de noms de lieu sont communs entre la Grande-Bretagne et la Gaule continentale; ils peuvent se prêter aux mêmes considérations que *Cambodunum*; cf. *Sorviodurum*, Old Sarum, près Salisbury, et *Sarriodunum*, Straunberg en Bavière; *Uxellodunum*, *Noviomagus*, *Mediolanum*, *Condate*, *Segodunum*.

(3) Tac., *Agr.*, 11; cf. Plin., *H. N.*, XVII, 4; XXXIII, 6; Mela, III, 3 d'Arbois, CCXCIX, p. 32.

(4) Voir plus loin, p. 271. — (5) Voir plus loin, p. 280.

(6) Cependant, César a prétendu, à la première page de ses Commentaires,

Les noms de lieux et d'hommes, qui sont tout ce qui pour nous représente les Belges, sont semblables ou identiques aux noms brittoniques (1). Aucun fait linguistique n'est venu distinguer du brittonique la langue parlée par les Belges. L'évolution du Celtique s'est produite de la même façon chez les Belges et chez les Bretons. Ils ont vécu près les uns des autres. Leur vie de peuples a été mêlée..

Mais ce n'est qu'une réponse partielle, car à d'autres points de vue les Belges pouvaient se présenter comme un groupe cohérent et distinct de peuples ayant le sentiment de leur unité et trouvant en eux-mêmes le principe de leurs destinées. Nous n'en pourrons juger qu'après avoir jugé de la masse formée par les peuples belges et du rythme de leurs mouvements.

Ils éprouvaient en tout cas le besoin d'exprimer leur unité et leur autonomie par un appellatif ethnique.

L'interprétation des passages de César relatifs à l'ethnographie de la Grande-Bretagne (2) fait reporter la date de leurs premières incursions à la première moitié du IIe siècle avant Jésus-Christ. La succession des faits archéologiques correspond à cette manière de voir. L'apparition de la civilisation de la Tène II suivie par celle de la Tène III peut s'expliquer par l'arrivée d'une nouvelle couche de colons (3). On a trouvé dans le sud de la Grande-Bretagne des sépultures à incinération de la Tène II et de la Tène III. Le groupe le plus important de ces sépultures est celui d'Aylesford dans le Kent (4). Ce sont de petits puits de deux ou trois pieds de profondeur, renfermant les vases funéraires groupés, ou non, en cercles.

que les Belges se distinguaient par leur dialecte des autres Gaulois. STRABON (IV, p. 176), plus précis, parle de légères différences de dialectes.

(1) D'ARBOIS, **CCXCIX**, p. 25 et suiv.

(2) Voir plus haut, p. 258.

(3) J.-P. BUSHE-FOX, **CXXVIII**, 1925, p. 31 ; bouclier de la Tène II, à umbo allongé, trouvé à Hold-Hill, **XVI**, 1922, p. 98.

(4) DÉCHELETTE, II, 3, p. 1102 ; **CCCLXXXIV**, p. 83 ; sépulture de Welwyn, Hertfordshire : REGINALD A. SMITH, **CXVIII**, 1912, p. 170.

Toutes les sépultures de la Bretagne ne sont pas des sépultures à incinération à partir de l'époque de la Tène II (1). Même dans le Sud, le rite de l'incinération n'a pas été universellement pratiqué. Le rite nouveau paraît donc être un indice ethnique des nouveaux venus. Sépultures à incinération signifieraient sépultures belges (2).

Il y a peut-être d'autres traces du passage des Belges que celles que nous venons d'indiquer. L'itinéraire d'Antonin signale en Écosse un *Blatobulgium* ; sans doute Blebo ou Blathbolg près de Saint-Andrews. Nous verrons que la voyelle initiale a pu osciller entre *e* et *o*. — On a relevé parmi les noms pictes le nom d'homme *Bolge*, c'est-à-dire Bolgios. Dans le comté d'Aberdeen les noms de *Strathboggie*, *Strathbolgin* contiennent le même élément qui témoigne peut-être des Belges (3).

Il est probable que les Belges comme les Bretons ont été aussi loin qu'ils pouvaient aller.

Mais les Belges ne sont pas arrivés en masses comparables à celles des Bretons. Ils vinrent, nous a dit César, en expéditions militaires. Ce furent ou bien des raids de pillards : entreprises organisées de domination dont le centre restait sur le continent, comme celle de Diviciacus, ou des tentatives répétées mais exécutées avec peu de forces par des chercheurs d'aventures et de butin. Ce ne furent pas des corps de nations qui se déplaçaient. Ce furent des troupes, les unes constituées par « cités », les autres comprenant des détachements de diverses « cités », trop faibles pour la plupart pour constituer quand ils se sont établis, des unités sociales complètes. Les peuples restaient en Gaule. Les Belges ne sont donc pas, au point de vue de la constitution ethnogra-

(1) Rice Holmes, **CCCCXXXIII**, p. 287.

(2) Nous aurons l'occasion de constater que le rite de l'incinération n'a jamais cessé d'être pratiqué par une partie des Belges depuis l'époque de Hallstatt, et qu'il s'est répandu en Gaule au temps de l'hégémonie des Belges.

(3) J. Rhys, **CCCCL**, II, p. 206.

phique de la Bretagne, un élément comparable aux Bretons.

Les Belges néanmoins, comme les Bretons, ont joué en Bretagne leur rôle de civilisateurs (1). Au moment où ils débarquaient pour la première fois, la monnaie grecque commençait à se répandre en Bretagne (2). Ils contribuèrent sans

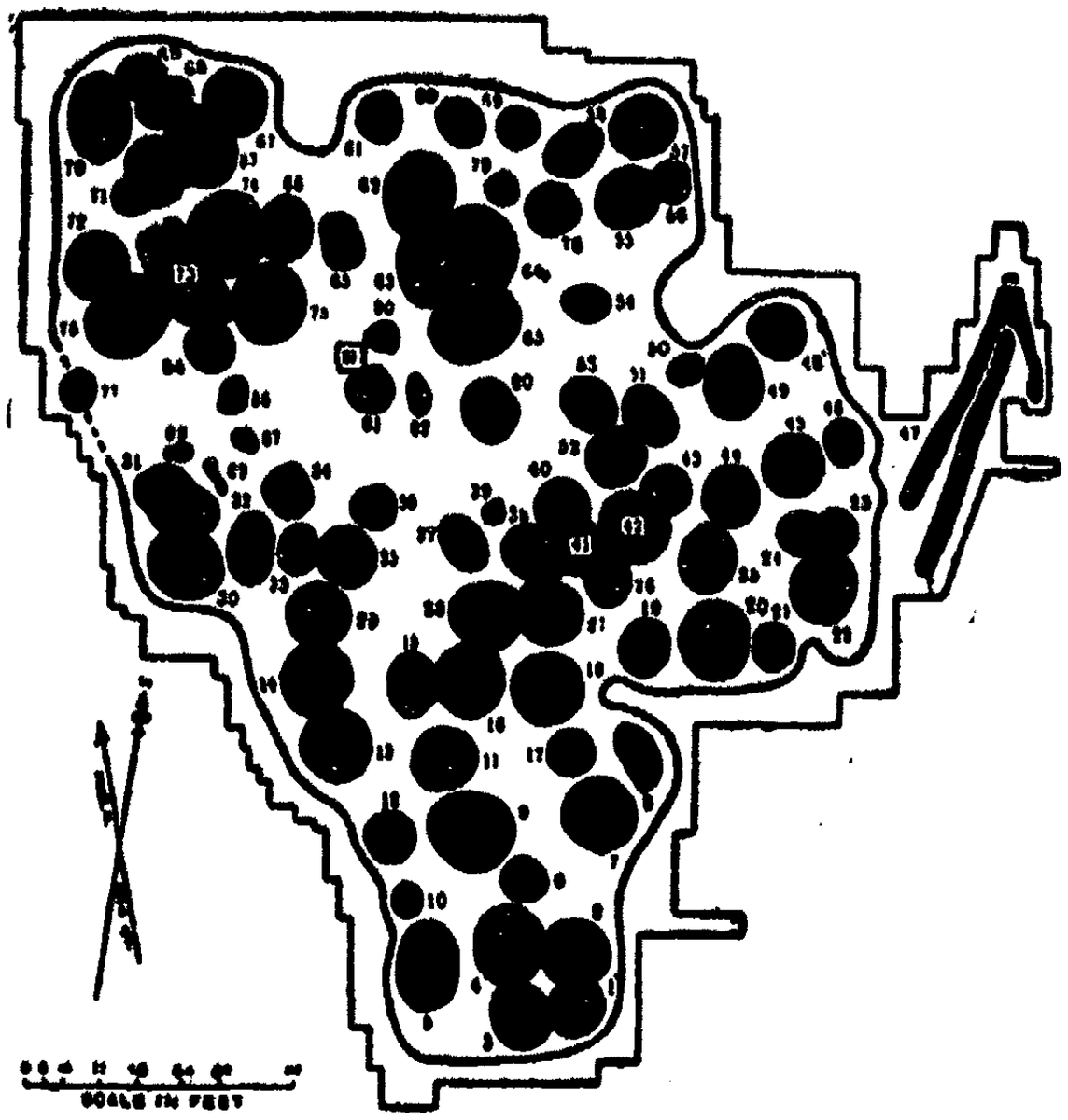

Fig. 36. — Plan du village breton de Glastonbury (Somerset) (DÉCHELETTE, *Manuel...*, II, 3, fig. 405).

doute à en répandre, eux aussi, l'usage. En tout cas la civilisation qui était la leur et celle de leur temps se répandit comme la précédente et aussi généralement (3).

Mais d'ailleurs les Belges ne furent pas les seuls Celtes à

(1) Introduction d'objets grecs et italiens : RICE HOLMES, CCCCXXXIII, p. 246.

(2) *Id.*, p. 248.

(3) En particulier les épées de la Tène II et III. Les Calédoniens de Galcaeus en étaient munis (TACITE, *Agric.*, 36).

débarquer en Bretagne à l'époque de la Tène II et à celle de la Tène III. L'un des établissements celtiques les plus remarquables de la Grande-Bretagne est le village sur pilotis de Glastonbury (fig. 36) dans le Somerset (1). La même poterie gravée (fig. 37) figure dans les *oppida* et les cimetières cel-

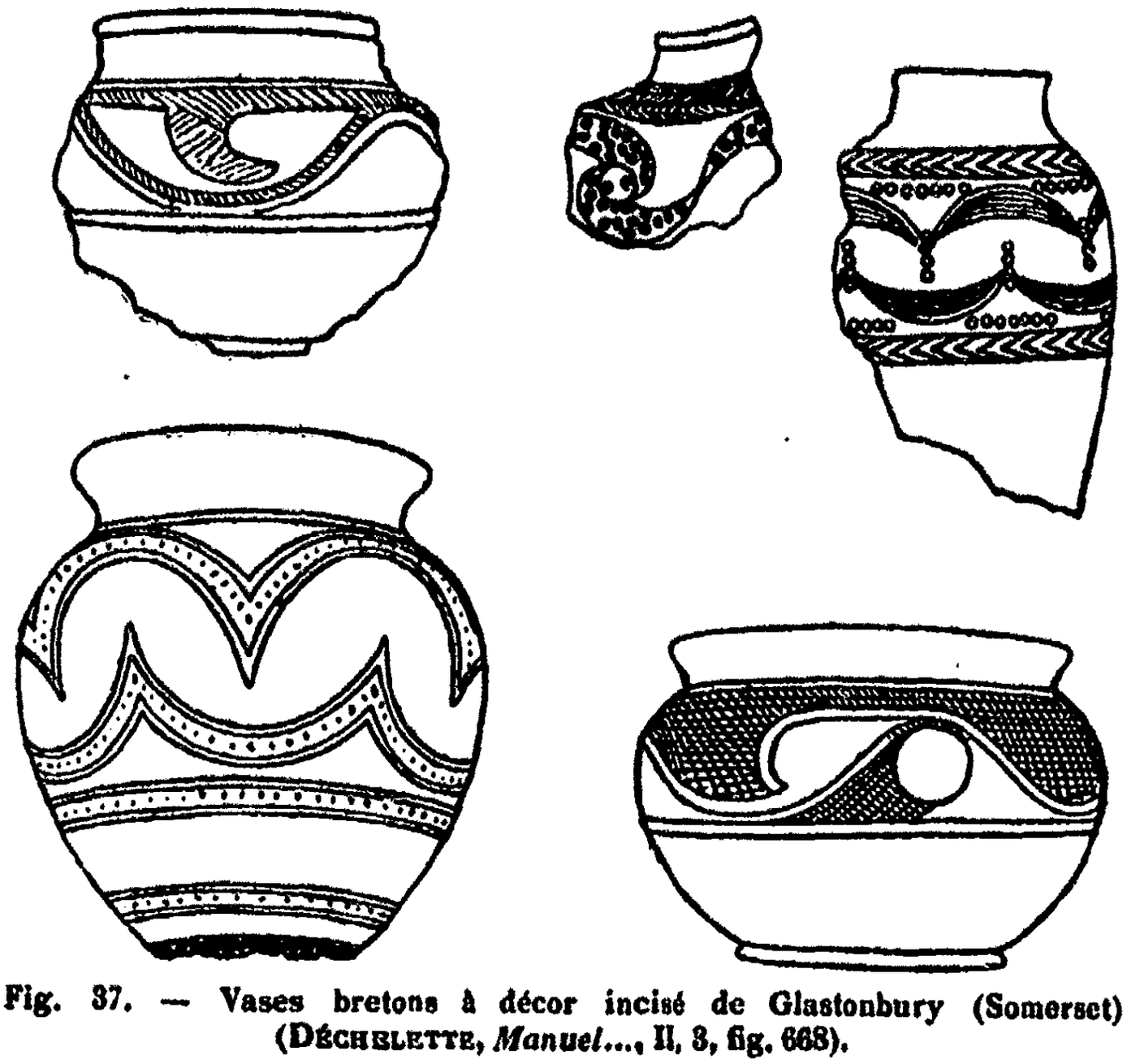

Fig. 37. — Vases bretons à décor incisé de Glastonbury (Somerset) (DÉCHELETTE, *Manuel...*, II, 3, fig. 668).

tiques du Finistère (Kerviltré, cimetière ; Castel-Meur, *oppidum*) (2). Elle est probablement importée de Bretagne continentale. Elle témoigne en tout cas de relations, peut-être commerciales, qui affectaient spécialement le sud-ouest de l'Angleterre. Cette poterie se trouve à Hengistbury

(1) BULLEID et GRAY, **CCCCXVI**.
(2) *Id.*, II, p. 494. Cf. DÉCHELETTE, II, 3, p. 1473. Origine armoricaine du seau de Marlborough : A.-J. EVANS, **XVIII**, IX, 1890, p. 373.

Head, avec des monnaies des Curiosolites et des Andecaves.

Le village de Glastonbury est le plus vaste, le plus riche et le mieux fouillé des *crannogs* (1). Est-ce aux Belges, est-ce aux Bretons qu'il faut attribuer la construction de ces curieux établissements (2), construits sur pilotis ou sur des caissons de poutres assemblées, remplis de terre et de pierraille qui renouvelèrent les palafittes de l'Europe centrale, mais n'ont aucune relation avec elles ? Il y en eut dans toute la Grande-Bretagne et en Irlande. Ils datent de l'époque de la Tène mais durèrent plus qu'elle et témoignent, avec les forts, du peu de sécurité de ces temps troublés où s'achevait l'installation des Celtes dans les Iles.

Il y avait peut-être déjà en Bretagne un quatrième élément de population indigène quand les Romains en firent la conquête, à savoir des Germains. Tacite (3) attribue une origine germanique aux Calédoniens en raison de leurs cheveux roux et de leur taille élevée. La raison n'est pas excellente, mais l'arrivée de quelques Germains en Bretagne à la suite des Belges est vraisemblable, étant donné le long voisinage des Belges et des Germains et que les Germains, comme nous le verrons, se sont mis en mouvement à la suite des Belges et tout à fait de la même façon (4).

Mais Tacite aurait pu rapprocher de ce qu'il pouvait entendre dire des coutumes des Pictes ce qu'il a écrit sur la famille maternelle des Germains dans la Germanie (5). Si les Pictes sont partis après les Goidels des côtes allemandes de la mer du Nord, il est probable qu'ils ont entraîné avec eux des Germains.

Si l'archéologie de la Grande-Bretagne doit être, comme il

(1) Coffey, **CCCCXXVIII**, p. 103; Macalister, **CCCCXXXIX**, p. 50.

(2) J'opine pour les Belges, en raison de la trouvaille de pilotis dans les rivières du nord de la Gaule, en raison du fait aussi que les contrées marécageuses du Nord d'où vinrent les Belges de Bretagne se prêtaient mieux à ces établissements que les pays occupés par les Bretons.

(3) *Agr.*, 11. Sur les Calédoniens, voir **CXL**, XXXIX, p. 75.

(4) Voir plus haut, p. 264. — (5) Voir plus haut, p. 251.

est vraisemblable, le miroir de ses vicissitudes ethnographiques, — si, en d'autres termes, à l'arrivée de chacun des éléments de sa population celtique doit être rattachée, comme nous l'avons fait, une phase de sa civilisation, telle que la font apparaître ses restes incorporés au sol : les Belges ayant apporté la civilisation de la Tène II et III, les Bretons celle de la Tène I, les Pictes celle de l'âge du bronze finissant, — il ne reste à attribuer aux Goidels que celle du début de l'âge du bronze et ils doivent être tenus responsables de l'invasion continentale qui s'est produite alors en Grande-Bretagne.

Les pages précédentes ont suffisamment établi que ce premier apport de population celtique n'avait pas été repoussé par les vagues suivantes. En fait, on en trouve le trace jusqu'à la conquête anglo-saxonne. Ce qui en reste, encadré dans les formations politiques des nouveaux venus, garda ses coutumes funéraires, c'est-à-dire une partie de ses mœurs. Il fit même si bien que le pays a gardé jusqu'à nos jours la figure qui lui avait été donnée par ses ancêtres. Si le sud de l'Angleterre, si parfaitement semblable à la côte française opposée, présente un aspect si différent, la persistance d'un fort élément goidélique dans la population et la civilisation y est certainement pour quelque chose. Mais les premiers envahisseurs également ont laissé subsister leurs prédécesseurs ; leur réseau d'occupation les a laissés vivants entre ses mailles ; ils leur ont fait quelques emprunts (1) et quelques objets d'importance trouvés dans leurs tombes attestent qu'ils ont hérité de leurs relations occidentales et méditerranéennes (2). — Mais il y a plus et mieux, à savoir un témoignage de la civilisation mixte qui s'est constituée au contact des envahisseurs et des envahis et suppose leur association. C'est *Stonehenge*, le plus important des monuments mégalithiques (3). Les Goidels en auraient apporté l'idée religieuse, leurs prédécesseurs la tech-

(1) Abercromby, CCCCXII. — (2) Cylindres, perles diverses, *id.*
(3) Hawley, XVI, 1921, p. 19 et suiv.

nique (1). Le groupement d'un nombre considérable de tumulus ronds autour du monument (2), ses transformations successives établies par les dernières fouilles (3), sa fréquentation persistante jusqu'au delà de la conquête romaine (4) et, enfin, la tradition antique d'un temple circulaire du soleil chez les Celtes de l'Océan (5) obligent à en attribuer la construction aux premiers occupants celtiques de la Bretagne (6). Elle suppose le plus haut degré de puissance et d'organisation dont la préhistoire ait laissé trace. On a pensé d'autre part que le grand nombre des tumulus qui environnent Stonehenge attestaient que l'on venait de loin se faire enterrer à proximité du lieu saint (7). Ces pèlerinages funèbres supposent des routes, telles que la fameuse « Pilgrim's Way » (8), un prestige du sanctuaire, une unité de vaste rayon, quelque chose comme le grand royaume goidélique de Bretagne, dont la tradition a gardé le souvenir mais en le rajeunissant.

VII

Les Bretons et les Belges en Irlande. Fir Bolg, Fir Domnain, Galicoin.

Bretons et Belges, comme les Pictes, ont dépassé l'île de Bretagne et franchi la mer d'Irlande en poursuivant leur mouvement vers l'ouest.

Ptolémée nous montre : au sud de l'Irlande, un établisse-

(1) Des considérations astronomiques tendent à fixer la date de construction de Stonehenge aux environs du deuxième millénaire (Rice Holmes, **CCCCXXXIII**, p. 415-417).

(2) W. Hawley, *l. l.*, 47, *id.*

(3) *Id.* Poterie romano-bretonne et monnaies de Claude le Gothique, découvertes au cours des fouilles.

(4) Hécatée d'Abdère, *F. H. G.*, II, p. 387; cf. Diod., II, 47, 2; Pindare, *Pyth*, X, 29-30; *Olymp.*, III, 16; X, 29-30.

(5) Autres monuments circulaires en Écosse, **CXXIV**, XLV, 1910, p. 46; LVII, 1922-1923, p. 20, etc.

(6) Rice Holmes, **CCCCXXXIII**, p. 475 et suiv.

(7) Rice Holmes, *ibid.*, p. 113-114. — (8) *Ibid.*, p. 247.

ment des *Brigantes* (1), correspondant au comté de Waterford ; tout à côté, un établissement des *Menapii*, avec une ville de *Menapio*, correspondant au comté de Wexford (2) ; les premiers sont des Bretons, les seconds des Belges de la côte flamande. Le même Ptolémée mentionne un Ἐπίδιον ἄκρον (3), un promontoire du cheval, nom familier à la toponymie celtique, dont le π, témoignage irrécusable du brittonique, a été déguisé en *ch* par l'irlandais.

De l'autre côté des Menapii, plus au nord, dans le comté de Wicklow, se trouvaient les *Cauci*. Ce sont des Chauques, c'est-à-dire des Germains (4) de la côte hanovrienne, entraînés par les Belges.

Les Ménapiens paraissent avoir poussé devant eux en Irlande. Car on y trouve plus tard un peuple dispersé de *Monaigh* ou *Manaigh* (5). Une de leurs branches était établie à l'est de l'Ulster, vers Belfast ; une autre à l'ouest et le comté de Fermanagh conserve son nom. Les généalogies irlandaises les font venir toutes deux du Leinster où étaient les Menapii. Au sud-est du comté de Fermanagh est le comté de Monaghan, dont le nom s'explique peut-être de la même façon.

A l'arrivée de ces Bretons et de ces Belges correspond l'introduction en Irlande de la civilisation de la Tène. Les armes, la poterie, l'art de la Tène se sont imposés en Irlande comme en Bretagne. G. Coffey a prétendu, en prenant à son compte l'hypothèse que Zimmer a formulée pour les Goidels, que cette civilisation était venue directement de Gaule (6). Il est

(1) Ptol., II, 3, 10. Cf. Westropp, **CXXII**, 1918, p. 131 ; J. Loth, **CXL**, 1914, p. 111 ; Rhys, **CCCCLIII**, p. 85.

(2) Ptol., II, 2 ; d'Arbois, **CXL**, 1898, p. 249.

(3) Ptol., II, 3, 1. Aird Echdi, hauteur des Echdi ; cf. Feist, **CCCXCVI**, p. 58.

(4) Ptol., II, 2, 8 ; Pokorny (**CLXXI**, XI, p. 169-188) cherche à étendre les traces des Germains dans l'ethnographie irlandaise. Il germanise les Galicoin ; *Coriondi*, *Cairenzige* = *Hariandiz, *Cauci* = Ué Cúaich.

(5) Eoin Mac Neill, **CCCCXLI**, p. 58.

(6) G. Coffey, **CXXII**, XXVIII, C, p. 96. On y trouve un relevé des trou-

probable qu'elle est venue des deux côtés, de Bretagne et de Gaule. Il y eut d'ailleurs deux apports, l'un de la Tène I (1), l'autre de la Tène II (2), dont le premier fut vraisemblablement brittonique et venait de la grande île, le deuxième belge et vint de Gaule. Bretons ou Belges construisirent en Irlande des *crannogs* comme en Grande-Bretagne (3), dont l'extension correspond à l'étendue de leurs établissements.

Les Fir Bolg, Fir Domnain et Galicoin ne sont autres que des colonies de Belges, de Bretons et de Gaulois. Dans la liste des tribus sujettes, ils représentent des étrangers tolérés, des métèques. S'ils sont placés dans l'ordre des envahisseurs avant les fils de Mile, c'est par un artifice de la littérature que nous appelons milésienne.

Fir Bolg, Fir Domnain et Galicoin vont ensemble dans le *Lebhar na Gabala* et dans l'histoire (4). Il suit de là que ce que l'on peut démontrer pour l'un vaut pour l'autre et même pour les gens qui leur sont constamment associés comme les *Luaigni* (5). Ils sont en tout cas dans la littérature milésienne l'objet de la même réprobation. Voici le portrait qu'en fait le *Livre des Généalogies* de Dual Mac Firbis (6) : « Noirs de cheveux, bavards, traîtres, rapporteurs, gent bruyante et méprisable ; avares, vagabonds, instables, rudes et inhospitaliers ; esclaves, voleurs, rustres ; ennemis de la musique et des nobles

vailles de la Tène faites en Irlande. Les plus probantes pour la thèse de Coffey sont celles des poteries carénées de type marnien, faites dans les environs de Dublin.

(1) G. Coffey, *l. l.*

(2) G. Coffey, *l. l.* Les Ménapiens de Labraid Loinseth (voir plus loin, p. 276) arrivent avec des lances munies de longs et larges fers.

(3) G. Coffey, *l. l.*, p. 103. — (4) M.-E. Dobbs, **LXXX**, 1916.

(5) Les *Luagni* étaient établis dans l'est de l'Irlande, du Shannon à la mer d'Irlande. La baronie de *Lune*, dans le comté de Meath, est nommée d'après eux. Ils formaient une des principales forces de l'armée du Leinster. C'est pour cette raison qu'on les range avec les Galicoin, si nombreux dans le Leinster, parmi les envahisseurs gaulois ou bretons de l'âge du fer. Cairbu à la tête de chat, le chef de la révolte des peuples sujets, était chef des *Luaigni*. Eoin Mac Neill, CCCCXLI, p. 80.

(6) *Duanaire Finn*, **XXXI**.

plaisirs, trouble-fêtes, promoteurs de discorde, tels sont les descendants des Fir Bolg, des Galicoin, des Luaigne, des Fir Domnain, en Irlande. » Ces Belges et ces Bretons que sont, croyons-nous, ces gens-là, ont sans doute apporté en Irlande de la civilisation matérielle et de l'art plastique, mais il se peut que leurs manières et leurs coutumes n'aient pas paru recommandables aux précédents occupants de l'Irlande. On peut supposer au surplus que le portrait n'est pas exact, particulièrement en ce qui concerne la couleur des cheveux (1).

Les Fir Domnain (2), à prendre leur nom à la lettre, sont les hommes de Domnu, de même que les Tuatha De Danann sont les tribus de la déesse Danu (3). Ils sont nommés d'après une déesse éponyme hypothétique. Mais si la déesse Danu est tout à fait obscure, la personnalité de la déesse Danu est restée limitée aux généalogies. Ce ne peut être qu'un nom ethnique présenté à l'irlandaise. On les appelle aussi Domnanid et Domnannaig (4).

Or, une des principales tribus bretonnes était celle des *Dumnonii* (5) qui habitaient les Cornouailles. Il y en avait une autre du même nom au sud de l'Écosse, entre le Galloway et la Clyde. Ptolémée lui donne le nom de Δαμνόνιοι. Dumnonii devait faire en vieil irlandais *Domnainni*. Des noms propres comme *Inber Domnann*, l'embouchure de Domnu, c'est-à-dire Malahide Bay, au nord de Dublin, *Irrus Domnann*, le pont de terre de Domnu, le promontoire de Domnu, c'est-à-dire le nord-ouest du comté de Mayo, dans le Connaught, donnent à penser à des incursions de Dumnonii sur la côte d'Irlande (6).

(1) Belges blonds.

(2) M.-E. Dobbs, **LXXX**, 1916, p. 168. Ils seraient arrivés après les Fir Bolg, suivant le *Lebhar na Gabala*.

(3) Squire, **CCCCLIX**, p. 48 : Domnu, mère de dieux Fomore. J. Rhys, *O. C.*, II, p. 208.

(4) **CXL**, XXXI, p. 15.

(5) Rhys, **CCCCLI**, p. 248 : Les *Dumnonii*, les *Segela* seraient des tribus politiques. Windisch, **CCXCVI**, p. 25.

(6) Rhys, **CCCCL**, II, p. 208; Eoin Mac Neill, **CCCCXLI**, p. 79.

La ressemblance des noms porte un témoignage valable. Il s'agit bien de Celtes, mais de Celtes appartenant à un autre groupe que les Goidels, il s'agit de Bretons. Une glose nous apprend que l'un des souvenirs laissés par les Fir Domnann était d'avoir creusé des puits (1). S'ils venaient des parages du Devonshire et du Dorset auxquels confinait encore au temps de l'occupation romaine le domaine des Dumnonii, ils avaient dû se trouver en bien des endroits obligés de creuser des puits dans le sol de craie pour avoir de l'eau. L'Irlande est moins sèche.

Une autre tribu brittonique, celle des *Setantii* (2), qui bordaient la côte de la mer d'Irlande au sud-ouest des Brigantes et au nord des Cornavii, avait dû faire parler d'elle en Irlande. En effet, le plus grand héros des épopées irlandaises, Cuchulainn, s'appelait de son vrai nom Setanta (3). C'est un nom étranger, conservé dans la forme étrangère de son radical; en irlandais, il serait devenu *SeAxide* puis *Seléta*. Or il ressemble singulièrement à celui des Setantii. D'autre part Cuchulainn, suivant une tradition rapportée par Dual Mac Firbis (4), appartenait à une tribu sujette, le *Tuath Tabairn*.

Voilà trois peuples brittoniques de Grande-Bretagne, tous riverains de la mer d'Irlande, dont nous trouvons des établissements ou des traces en Irlande. Leur arrivée en Irlande a probablement suivi de très près leur installation dans l'île voisine.

Les Galicoin étaient intimement unis aux Fir Domnann. Ils avaient même ancêtre et des chefs pris à ceux-ci (5). On a déjà démontré que leur nom procédait de celui de la Gaule et des Gaulois.

(1) *Coir Anmann*, **CCXCV**, III, p. 381.
(2) Ptol., II, 3, 3. — (3) Holder, *s. v.*
(4) **CCCCXLI**, p. 79; Ferdiad est un Fir Domnann.
(5) M. E. Dobbs, **LXXX**, 1916. p. 168.

Une nouvelle preuve nous en est fournie, en même temps qu'une date, par les deux récits jumelés intitulés *Lopges Labrada*, la navigation ou l'exil de Labraid Loingsech (1), et *Orgain Dind Rig*, le massacre de Dindrig. Labraid Loingsech était le petit-fils du roi Laegaire Lorc, fils de Ugaine Mór, qui fut assassiné avec son fils Ailill par son frère Cobthach, Loingsech s'enfuit. « Il partit dans la direction de l'Est, atteignit l'île des Bretons, puis il alla chez les jeunes gens à la chevelure mouchetée qui habitent la terre d'Armenia et se mit au service du roi d'Armenia. » Ici l'on discute sur cet Armenia. D'Arbois de Jubainville a proposé de lire *Fir Menia*, les hommes de Menia, c'est-à-dire du pays des *Menapii*. Mais c'est la suite qui importe. « Les Galiani le nourrirent pendant son exil sur la terre de Gall. » Il alla donc en Gaule après une escale en Bretagne. Il en revint avec une troupe de Galicoin et c'est avec leur aide qu'il réduisit Dindrig et vengea son grand-père et son père.

Les Annales nous donnent pour cette suite de rois des dates qui oscillent entre le Ve et le IIIe siècle (2). Mais le récit lui-même nous fournit une date archéologique. Il raconte que Cobthach, pour prendre son frère par surprise, s'avisa de faire le mort. Il se fit étendre sur son chariot les armes à la main. Laegaire se pencha pour l'embrasser et il en profita pour le tuer (3). Le meurtrier simule un de ces ensevelissements sur le char de combat dont nos tombes marniennes nous donnent des exemples qui ne sont pas postérieurs à la première période de l'époque de la Tène, c'est-à-dire à 300. Ainsi, avant cette date les usages de la civilisation de la Tène ont pénétré en Irlande ; des Bretons ou des Gaulois y sont certainement établis.

Ce récit pourrait même être une histoire de l'arrivée des Ménapiens, c'est-à-dire des premiers Belges dans le comté de

(1) D'Arbois, CXL, 1909, p. 212. — (2) M. E. Dobbs, *op. cit.*, p. 72.
(3) *Coir Anmann*, I. L., § 92.

Wexford et le Leinster. Car c'est là que se passe toute l'affaire. Le meurtre a lieu à Carman, qui est dans le comté de Wexford. Dind Rig est la résidence principale des rois du Leinster. Le Leinster d'ailleurs paraît avoir été peuplé en majorité d'étrangers. C'est là que sont massés les Galicoin, comme les Erainn l'étaient en Munster. Les Galicoin faisaient la force des contingents du Leinster. Ils sont parés, dans le grand poème du cycle d'Ulster, le *Táin bó Cualnge*, d'un prestige d'organisation militaire qui tient peut-être, à l'origine, à la supériorité des armes de fer qu'ils avaient apportées de Gaule. Je ne suis pas sûr qu'il s'agisse des Ménapiens dans l'histoire de Labraid. Il s'agit de Gaulois venant renforcer leurs frères bretons et venant de Gaule comme les Belges qu'ils n'ont en tout cas pas dû précéder de beaucoup.

L'examen de quelques noms propres portés par des Galicoin ou relevés dans le territoire occupé par les Bretons conduit à la même conclusion :

Finn Mac Cumhail était d'un clan de Galicoin, celui des Ué-Tarsigh. Le nom de son père Cumal correspond au nom du dieu gaulois et breton Camulos, dieu des Remi.

Plusieurs inscriptions oghamiques du comté de Waterford mentionnent un personnage nommé Neta Segamonas. Ce nom peut signifier le champion de Segomo. Or Segomo n'est pas un dieu irlandais, ni même un dieu de Grande-Bretagne, c'est un dieu gaulois. Ces inscriptions font partie d'un groupe, toutes trouvées dans le même comté, dont les noms propres figurent dans la dynastie des Eagannacht de Cashel qui régnaient sur le Munster au temps de saint Patrick. Neta Segamonos y figure sous les espèces de Nia Segamain. Il est à croire, et M. Eoin Mac Neill (1) est de cette opinion, que les Eagannacht sont une famille d'origine gauloise, qui aurait fait son chemin.

(1) CCCCXLI, p. 127.

Mais la meilleure raison pour douter que les Galicoin aient été des Belges, c'est qu'ils sont distingués des suivants, les *Fir-Bolg*.

Pour ceux-là aussi les mythologues ont créé une déesse, Bolga, de personnalité encore plus fugitive que Domnu. Mais les étymologistes pouvaient s'en passer, car le sens du mot est parfaitement clair. Les Fir-Bolg sont les hommes des sacs. Bolg signifie un sac; *di bolg* (1), les deux sacs, signifie les soufflets. M. Eoin Mac Neill a fait des Fir-Bolg une de ses classes industrielles, celle des fabricants de sacs. Une légende disait que, émigrés en Grèce et devenus serfs, leur occupation consistait à porter de la terre dans des sacs de cuir et à l'étaler sur des terrains rocheux. Une autre : qu'ils faisaient commerce avec le monde oriental et qu'ils y expédiaient dans des sacs de cuir de la terre d'Irlande, qui était semée autour des cités pour tuer les serpents. — Une opinion qui a pour elle l'autorité de Sir John Rhys (2) et de d'Arbois de Jubainville fait des Fir-Bolg les Belges. Le nom des Belges comportait dans sa syllabe initiale une voyelle qui pouvait être un *o*, témoin le nom du chef galate Bolgios, qui était, comme nous le verrons, un Belge. — Leur explication n'écarte pas l'autre. Elle n'oblige pas à renoncer à l'étymologie proposée plus haut. Le mot *bolg* n'est pas spécial à l'irlandais. Il existait en gaulois. *Bulgas Galli sacculos scorteos appellant*, dit Festus (3). En gallois, *bolg, bola, bol* signifient sacs. Il est vraisemblable que le belge possédait également ce mot et possible qu'il ait figuré dans le nom ethnique du groupe. Son emploi dans la formation d'un ethnique nous est expliqué dans un poème attribué à Columelle (4). Il y est question de *fir i imbalggaib*, d'hommes dans des sacs. Ici les sacs ce sont des vêtements, des pantalons. De même en anglais on emploie *bags* pour *trousers*. Le nom de *Gallia braccata*, désignation

(1) J. Rhys, **LXXX**, 1911, p. 150. — (2) J. Rhys., **CCCCL**, II, p. 205.
(3) J. Rhys, **LXXX**, 1911, p. 145. — (4) Fragment 8[b] (= 131[a]).

ethnique tirée du vêtement national, rend vraisemblable l'adoption pour les Belges d'un ethnique du même type. Le grand et large pantalon dont notre imagination affuble les Gaulois est le pantalon des Belges. Les Gaulois proprement dits, ceux de la Gaule Lugdunaise, portaient un autre pantalon qui est figuré sur les monuments gallo-romains, pantalon court et collant qui a été adopté par les troupes romaines. C'est le *bracca*, la braie, qui était une culotte couvrant les cuisses.

Quant aux Goidels, ils ne portaient pas de pantalon du tout. Aussi le costume des Highlanders est-il un fidèle témoin de l'origine goidélique des Scots.

Le nom des Belges est donc un sobriquet ethnique et le nom des « hommes aux sacs » en Irlande est celui des Belges.

C'est sous leur nom commun que les Belges sont désignés. Il vaudrait peut-être la peine de faire en détail l'examen des noms de leurs clans. Un clan de Fir-Bolg portait le nom de Clanna Morna (1). Les Clanna Morna ont été les adversaires de Cumal et sont mentionnés à ce titre dans le plus ancien poème du cycle de Finn. Les Clanna Morua sont peut-être des Morini du Pas-de-Calais, qui sont eux aussi des Belges et précisément voisins au nord des Menapii.

Somme toute, la liste des tribus non gaéliques d'Irlande n'est pas en majeure partie une liste de tribus non celtiques. Elle ne fournit pas les éléments d'un tableau de la population de l'île avant l'arrivée des Goidels, mais elle enregistre les apports successifs de la colonisation celtique dont celui des Goidels a été le premier.

Mais de la situation des colonies gauloises, bretonnes et belges par rapport aux Goidels, on peut tirer des conclusions. L'arrivée des nouveaux colons n'a pas changé, comme en Grande-Bretagne, l'équilibre ethnique et social de l'île. Ils ont

(1) *Duanaire Finn*, Intr., XXX.

pris leur place dans un organisme qu'ils n'ont pas transformé. S'ils sont venus en conquérants, ils ont échoué et ils se sont contentés d'être reçus en serfs, comme le dit la légende de Fir Bolg en Grèce (1). Ils n'y sont certainement pas venus en forces suffisantes pour s'imposer.

Il n'y a pas eu d'immigrations de peuples entiers. Celles des Briganti, des Menapii et des Cauci ayant formé des établissements massés est peut-être ce qu'il y eut de plus considérable. Les Dumnonii coururent les côtes d'Irlande par bandes dispersées de pirates ou de commerçants. Quant aux Belges et aux Gaulois, il est probable que les bandes comprenaient des éléments d'origines diverses. Les noms de clans en effet, pour la plupart, paraissent nouveaux. Il se peut qu'ils arrivèrent parfois par armées ; il est plus probable que ce fut par bandes ; il est vraisemblable que ces bandes n'étaient composées que d'hommes.

Entrés en Irlande, ces groupes de Bretons, de Gaulois et de Belges circulèrent partout ; leurs incursions furent très étendues. La tradition irlandaise est remplie de leurs exploits ; ils lui ont fourni ses protagonistes : Cuchulainn, Finn, et sans doute une partie de ses épisodes. Mais, à l'inverse de ce qui s'est passé en Bretagne, ils se sont fondus dans la masse irlandaise ; ils n'y ont pas fondé de grands établissements indépendants ; ils ont été assimilés par les premiers occupants celtiques.

VIII

Composition ethnique de l'Irlande.

Mais ils y étaient et ils y avaient leur place marquée. Les bans de Celtes représentés dans la Grande-Bretagne le sont en Irlande. Nous verrons en avançant qu'il n'y en eut pas

(1) Eoin Mac Neill, CCCCXLI, p. 76.

d'autres. Il semble que chaque vague des invasions celtiques, suivant exactement les précédentes, tendant à les recouvrir, soit allée aussi loin que possible jusqu'à ce qu'elle soit forcée de s'arrêter.

Regardons un instant notre carte d'Irlande et examinons le spectacle bariolé qu'elle présente à l'époque de Ptolémée (1).

A la pointe sud-ouest s'étend l'état des Iverni qui ne sont pas des Celtes. A la pointe nord-est le peuple des Darini constitue peut-être, lui aussi, un reliquat du passé préceltique. Il a survécu dans l'histoire de l'Irlande, mais il s'est déplacé. Ce sont les Deirgthene du Munster qui paraissent être une tribu d'Ibériens.

Au sud-est sont les circonscriptions des Bretons et des Belges. Il faut probablement y joindre, dans le Munster, celle des *Gangani* (2). Dans le nom de ces derniers on reconnaît ceux de Gann et de Genann, qui sont des Fir-Bolg débarqués dans le comté de Clare à la bouche du Shannon.

La carte de Ptolémée ne nous instruit pas sur les Pictes de l'Ulster et d'ailleurs, ni sur les groupes dispersés de Fir-Bolg, de Dumnoniens et de Galicoin qui se trouvaient un peu partout. Mais il faut en tenir compte.

Le domaine propre des Goidels comprenait vraisemblablement à peine la moitié de l'Irlande.

A vrai dire, les différents groupes étaient en voie d'assimilation. Une expression comme Erna Dée Bolgae, les Erna ou Erainn de la déesse Bolga, qui unit le nom des Iverniens au nom de la déesse éponyme des Belges, est tout à fait significative. Ce qui ne l'est pas moins, c'est l'absorption des traditions appartenant aux tribus sujettes par l'aristocratie dominatrice. Nous avons vu que les principaux héros irlandais, Cuchulainn et Finn, n'étaient pas des Goidels. Cette masse disparate ten-

(1) LXXX, 1918, p. 118 et suiv. — (2) *Ibid.*, 1920, p. 140.

dait à former une nation qui a absorbé par la suite encore d'autres éléments.

L'Irlande donne une image exceptionnellement complète de ce qui a pu se produire partout où se sont établis des Celtes : survivance et incorporation des éléments autochtones, superposition d'éléments celtiques, amalgames des éléments divers en corps sociaux et politiques nouveaux, forme finale des sociétés celtiques. De plus, en Irlande, les éléments organisateurs ont été les premiers établis.

CHAPITRE III

L'EXPANSION DES CELTES SUR LE CONTINENT A L'AGE DU BRONZE. — GOIDELS ET BRETONS

I

LES GOIDELS ONT-ILS PRIS PART A L'EXTENSION DE LA CELTIQUE CONTINENTALE ? — TRACES DE GOIDÉLISME EN ESPAGNE.

Nous allons examiner dans les chapitres suivants comment s'est constituée la Celtique continentale par l'extension à l'ouest et au sud de la Celtique primitive. Les Celtes ont rencontré dans leur marche vers le sud-ouest les mêmes éléments allogènes, Ibères et Ligures, que dans les Iles Britanniques. Mais la question qui se pose d'abord est de savoir si les essaims de colonisateurs comprenaient les mêmes éléments celtiques et ont été composés de la même façon; nous savons déjà que la grande masse a été formée de Gallo-Bretons et de Belges. S'y trouvait-il aussi des Goidels et des Pictes? C'est une vieille question qui a été rajeunie, mais en visant principalement les Goidels.

L'hypothèse de Zimmer sur leurs ports d'embarquement (1) suppose qu'ils s'étaient étendus au moins jusqu'à la Loire avant de coloniser les Iles. La rejeter, comme nous l'avons fait, pour faute de démonstration n'est pas nier que, par les voies de terre, ils eussent été encore beaucoup plus loin.

Mais tandis qu'en Irlande les Goidels ont été conservés par l'isolement, que leur puissance, leur souveraineté d'abord,

(1) IX, 1912, p. 1-59. Cf. J. VENDRYÈS, CXL, 1912, p. 384 et suiv.

leur originalité ensuite ont été protégées dans une large mesure par la mer contre les empiétements ou l'influence des autres Celtes, il n'est pas possible qu'il en ait é é de même sur le continent et, — si des établissements ou des groupements qui à l'origine étaient goidéliques ont subsisté jusqu'à l'histoire, — il ne nous est resté aucun moyen de les reconnaître. Il ne s'agit donc même pas de rechercher les établissements disparus, mais de ramasser les souvenirs épars qui peuvent avoir été laissés par eux et tout d'abord les faits de nature à montrer que le goidélique aurait été parlé sur le continent en dehors de ses lieux d'origine.

La ville d'Acci, en Espagne, actuellement Gaadix, dans la province de Grenade, avait un dieu de la guerre qui s'appelait soit *Netos* (gén. *i*), soit *Neto* (gén. *onis*). Ce culte, attesté par Macrobe (1), l'est également par deux inscriptions du Portugal et de l'Estremadure. Il a été considéré comme celtique pour diverses raisons (2). Or les Goidels avaient un dieu de la guerre nommé Nét (3). *Nét* suppose un ancien Netos, génitif *Neti*. Serait-ce le même dieu (4) ? La réponse est douteuse, car si le nom du *Nét* irlandais est un nom celtique (5), il paraît venir d'une racine *nont*, qui figure dans le nom de la déesse gauloise *Nantosuelta* (6), et il n'y a aucune raison de penser que la disparition de l'*n* devant *t* ou devant *k* (7) se soit déjà produite au temps où les Goidels, ayant gagné l'Irlande, auraient poussé d'un autre côté leurs expéditions jusqu'en Espagne ; il n'y en a pas non plus d'imaginer que ce fait ait pu

(1) MACROBE, *Saturn.*, I, 19, 5 : *Accitani etiam, Hispana gens, simulacrum Martis, radiis ornatum, maxima religione celebrant, Neton vocantes.*

(2) I, II, 3386 (*Acci*) ; 5278 (*Turgalium*, Trujillo) ; 365 (*Conimbriga*, Condeixa a Veilha, près Coïmbre). ROSCHER, *Lexikon*, *s. v.* ; HOLDER, **CCVII**, *s. v.* ; LEITE DE VASCONCELLOS, **DXIII**, II, 399 ; TOUTAIN, **CCCLXXXVIII**, III, 136. M. SCHULTEN (**DXVIII**, p. 83) le tient pour ibérique. Cf. PHILIPON, **DXVI**, p. 209.

(3) **CXL**, 42, 215. — (4) H. HUBERT, **CLXXX**.

(5) *Nét* est d'ailleurs un dieu Fomore.

(6) D'ARBOIS, dans S. REINACH, **CCCCLXXIV**, I, 224.

(7) PEDERSEN, **CCXXVII**, I, 51.

se reproduire parallèlement chez deux branches des Goidels sans contact l'une avec l'autre, alors que, devenu règle chez les Goidels d'Irlande, il ne s'est pas propagé, ni développé indépendamment chez leurs proches voisins Bretons. Enfin il n'est pas certain que les habitants d'Acci, ni les autres adorateurs du *Netos* ibérique aient été des Celtes.

Pour la France on peut alléguer des faits qui se discutent encore. S'ils avaient la valeur qu'on leur a donnée, ils dépasseraient l'objet de la présente recherche et prouveraient que le goidélique en Gaule n'était pas tout à fait une langue morte quand celle-ci est devenue romaine. César n'a-t-il pas affirmé, au début de ses *Commentaires*, que les diverses parties de la Gaule différaient entre elles par la langue (1). Des savants, comme Sir John Rhys, ont cru pouvoir désigner ceux des peuples de Gaule qui étaient Goidels (2), ainsi les Arvernes et les Séquanes et derrière eux tous les peuples de leur faction et tous ceux de l'Aquitaine. Ceux-là étaient les *Celtae*, les autres étaient les *Galli*. Rhys a rénové par ce détour la vieille distinction des deux noms. Les preuves alléguées sont des mots en fort petit nombre, pour la plupart des noms propres, qui comportent en apparence le *qu* ancien du celtique. Les uns sont fournis par des inscriptions, les autres sont des noms géographiques.

Le document principal est le calendrier de Coligny, où l'on trouve trois mots d'apparence goidélique (3) : le nom de mois *Equos*, le mois du cheval, qui devrait être *epos* en gaulois brittonique; le nom de mois *Qutios* ou *Cutios* (4),

(1) Cés., *B. G.*, I, 1, 2 : *Illi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt.* Strabon, IV.

(2) Sir John Rhys, **CCXXX**, *passim*, et particulièrement, p. 59; Nicholson, **CCXXIII**, 6, p. 116; R. Holmes, **CCCCXVIII**, p. 410.

(3) J. Loth, **CXL**, 1904, p. 113 et suiv.; S. de Ricci, *Ibid.*, p. 10-27; J. Rhys **CXXI**, 1910.

(4) J. Rhys, **CCXXX**, p. 28; G. Dottin, **CXCVI**, p. 280. S. de Ricci a comparé le mot au nom de mois Κούτιος du calendrier locrien de Chaléon **CXL**, 1898, p. 218).

expliqué par Sir John Rhys par le mot gallois *pyd*, dangereux, et comparé au latin *Qualio* ; le mot *Quimon*, qui a été suggéré * *quinquimon* (*coic, pomp*) et a été comparé aux distributifs latins *bimus, trimus, quadrimus* (1). Le calendrier présente en outre des mots dont le goidélique seul fournirait des équivalents : *Ciallos*, qui serait l'irlandais *ciall*, total ; *lat*, suivi d'un nombre, qui pourrait être l'irlandais *láthe*, jour, qui n'a pas d'équivalent brittonique (2).

Nous aurions donc un document (et de quelle valeur !) établissant l'emploi de mots goidéliques en Gaule au temps de la romanisation. Survivances importantes du goidélique dans le vocabulaire religieux ou persistance même du goidélique? Le pays est la moyenne vallée du Rhône. C'est également au sud-est et au sud-ouest de la France que la presque totalité des faits mis en question ont été récoltés. Les observations faites sur le calendrier de Coligny ont appelé l'attention sur d'autres documents, en particulier la plaque de plomb portant sur les deux faces une incription en cursive latine trouvée à Rom (Deux-Sèvres) (3) et les formules éparses dans Marcellus de Bordeaux (4). — De proche en proche on a groupé autour de ces documents la moitié des inscriptions gauloises. Que valent ces faits? Il n'y a pas lieu de prêter d'attention ni à la tablette de Rom, ni aux formules de Marcellus de Bordeaux (5). Ce sont des textes défigurés. Mais il faut discuter le témoignage du calendrier de Coligny.

Coligny appartient au domaine des Ambarri ou peut-être à celui des Séquanes, déjà mis en question. Une autre inscription a été trouvée près de Coligny, à Géligneux, dans l'Ain (6),

(1) J. Rhys, **CCXXX**, p. 5. — (2) *Ibid.*, p. 6.
(3) C. Jullian, **CXL**, 1898, p. 168 ; Nicholson, **CCXXIII**, p. 127 ; J. Rhys, **CXXVII**, 1900, p. 895.
(4) Nicholson, **CCXXIII**, p. 6-7 ; Rice Holmes, **CCCCXXXIII**, p. 410.
(5) D'Arbois, **CXL**, 1904, p. 351-353 ; 1906, p. 107.
(6) I, XIII, 2494 ; Allmer, **III**, 753 *b* ; J. Loth, **VIII**, 1909, p. 21 et suiv. M. Loth a rectifié très heureusement l'interprétation donnée par Hirschfeld : Géligneux appartient à l'évêché de Belley, c'est-à-dire à l'ancien *pagus Bellī-*

qui prouve clairement que l'on parlait dans ce pays la même langue que dans le reste de la Gaule, c'est-à-dire le brittonique. C'est une inscription funéraire latine, mais qui contient des mots gaulois. Un certain M. Rufius Catullus, *curator* des nautes du Rhône, s'est bâti une chapelle funéraire et en a assuré le culte. Il a fait une fondation qui pourvoit en outre à la célébration périodique d'un banquet funéraire. « *Et ad cenam ominibus* tricontis *ponendam* (*denariorum binorum*) *in perpet (uum), sic ut* petrudecameto *consumatur* » Ce qui signifie que le repas funéraire doit avoir lieu le 14e jour de tous les mois de 30 jours. *Tricontis* est le datif d'un mot qui signifie 30 ; nombre ordinal : en breton *tregont* ; en vieux irlandais *tricha*, gén. *trichat* (= tricos, tricontos). *Petrudecameto* est un nombre ordinal (1) : 14e. Mais c'est un nombre cardinal brittonique. En pays de langue goidélique, on aurait écrit *quadrudecameto*. Il ne pourrait donc s'agir tout au plus dans le calendrier de Coligny que de survivances dans un vocabulaire spécial. Le calendrier lui-même comporte des mots brittoniques reconnaissables à l'emploi du *p* : *prinni* (2) ; *petiux* (3). Mais ses goidélismes sont douteux. Car le bon sens interdit de penser qu'une langue, qui ne s'écrivait guère, ait pu conserver dans l'orthographe de certains mots des sons

censis ; de même que l'évêché de Belley relève directement de l'archevêché de Besançon, le *pagus Bellicensis* dépendait, sous l'empire, de la province qui a porté le nom de *Maxima Sequanorum* ; il faisait partie de la *civitas Equestrium*. Dans le calendrier de Coligny, les mois de trente jours portent la mention *matu*, bon, faste (irl. *maith* ; gaél. *math* ; gall. *mad*). Il n'y a qu'une exception, c'est le mois *Equos*. Il est vrai qu'on n'est pas sûr qu'*Equos* ait eu vingt-neuf ou trente jours. Le seul jour qui porte en toutes lettres l'indication de jour faste, *mat*, dans le calendrier de Coligny, est le quatorzième jour du mois de *Riuros*. En fait de rites funéraires, dans l'Inde, le quatorzième jour est réservé pour les banquets, en souvenir de ceux qui sont morts jeunes ou ont péri par les armes.

(1) Vx. irl. *dechmad* ; gall. *degfed*, dixième.

(2) *Prinni* : cf. *prenne* = arborem grandem (Glossaire de Vienne) ; gall. *pren*, bois ; irl. *crann*, arbre. J. Loth, **CXL**, 1911, p. 208 ; G. Dottin, **CXCVI**, p. 279.

(3) *Petiux* : cf. gall. *peth*, une certaine quantité ; vx. irl. *cuit*, part. Sir John Rhys, **CCXXX**, p. 36 ; **VIII**, p. 53.

qu'elle ne prononçait plus. Il est au contraire probable que le *q* emprunté par le gaulois à l'alphabet latin y représente d'autres phonèmes que la vélaire du vieux celtique.

M. Loth suppose que les mots en question sont des mots composés où le *qu* ne représente pas une lettre simple et doit se dédoubler en co-w (1). Ces fusions de sons ne sont pas sans exemple (2). En décomposant *equos*, se dégage un élément *ek*. Or, *Equos* correspond à février ; dans le calendrier irlandais le mois de février commence par une grande fête. Elle s'appelle *oimelc*. Le mot est expliqué dans le glossaire de Cormac. C'est le mois où le lait vient aux brebis (3). Cette indication donne la clef de l'élément *ek*. *Eko* pourrait être l'équivalent celtique de *p|eku*, *pecus*, avec chute du *p* initial. Un équivalent de *pecus* a existé en celtique, limité sans doute à la langue religieuse ; il est représenté par le nom propre *Eochaid* (4) qui correspond lettre pour lettre au sanscrit *paçu-pátiḥ*. Le mois *equos* serait non pas le mois du cheval, mais un mois dont le cours intéresse les troupeaux de brebis. M. Loth a comparé le mot *quimon* au mot *quigon*, « cognomen » d'un citoyen trévire (5), qui se décompose en **co-uigon*, compagnon de route, gall. *cy-waith*, coopérateur (6). Quant à *Qutios*, son orthographe n'est pas sûre et il est le plus souvent écrit *Cutius*. Entre toutes les hypothèses présentées pour expliquer les lignes obscures du calendrier de Coligny, celles qui y retiennent ou y poursuivent des mots goidéliques sont parmi les moins probables.

De la même façon M. Loth a expliqué le nom des Séquanes

(1) J. Loth, **LVIII**, 1909, p. 20.

(2) Le nom de Bituit, le chef arverne, en fournit un excellent. Une monnaie, trouvée à Narbonne, en donne l'orthographe : *Bito-uniolouos* (Amardel, **CXXXI** I, 1906, 412, p. 426).

(3) *i. Melg*, lait; *oi, ui*, brebis. — (4) *Eochaid* = [*pecu-*[*p*]*ati*.

(5) Bulliot, **XII**, 1863, p. 142; **CXXXIX**, 1863, p. 275.

(6) Le pays des Trévires fournit un autre exemple de fausse vélaire dans le nom de Dinquatis, nom de dieu gaulois donné comme épithète à Silvain sur deux inscriptions trouvées à Géromont, en Belgique (**CXLIX**, XIII, 3968, 3968).

qui a légitimement troublé les celtisants et dont ils ont fait tour à tour un nom ligure (1), ibérique (2) et goidélique (3). Il considère le nom de la *Sequana*, leur éponyme, comme un thème complexe décomposé en *Seko-uana* ou *Seko-ouana* (4). Le nom des Sequani n'aurait donc qu'une fausse apparence de goidélisme et il ne saurait en être autrement puisque les *Sequani* parlaient le brittonique au moins depuis le temps où ils ont fondé leur ville d'*Epamanduodurum* (5) et qu'ils ne l'ont pas modifié.

D'autres mots relevés dans le sud de la Gaule appellent d'autres réflexions. Tel est le nom propre Κουαδρουνία, qui se lit sur une inscription trouvée à Ventabren, dans les Bouches-du-Rhône (6). C'est un prénom de type numérique (comme *Sextus*), équivalant à l'ombrien *Petronia*. Sa forme gauloise serait *Petronia*. Mais est-il certain que ce nom soit celtique? Les noms *Quiamelius* (Antibes) (7), *Quariates* (Queyras) (8) le sont-ils davantage?

Ces noms ne peuvent pas être écartés comme l'ont été les précédents. Mais il faut observer qu'ils sont localisés au sud-est de la Gaule où les Gaulois ne sont arrivés qu'assez tard, où il est toujours resté un fond de population indigène, ligure. Que les Goidels y aient pénétré de fort bonne heure plus loin que les Brittoniques, c'est tout ce qu'il y a de moins probable. Les mots qui nous arrêtent ont donc peu de chance d'être des mots goidéliques. Ils peuvent être ligures. Des groupes mixtes de Celto-Ligures, comme les Salyes des environs de Marseille, se

(1) D'ARBOIS, CCCI, II, p. 130-133. — (2) PHILIPON, CCCLXIX, p. 299.
(3) NICHOLSON, CCXXIII.
(4) Racine, *seig*; cf. all. *seihen*, filtrer; vx. sl. *seknati*, couper; skr. *secanam*, versant ou racine *sek*, couper d'où *seco*; irl., *sgathaim*, je coupe.
(5) La ville des gens qui s'occupent des chevaux : *-mandu*, $-\sqrt{mendh}$, s'occuper de. Cf. *Viromandui*, *Manducus*.
(6) G. DOTTIN, CXCVI, p. 149; D'ARBOIS, CCXCIX, p. 87; cf. *Koyi*, dans l'inscription de Cavaillon (DOTTIN, CXCVI, p. 152); J. LOTH, CXXXIV, 1918, p. 38 et suiv.
(7) I, XII, 226. — (8) I, XII, 80.

sont formés dans la région. Il est à croire que leur langue participa des deux éléments de leur composition et qu'il y resta tout au moins des noms propres ligures, correctement prononcés. On peut en dire autant du nom de l'Aquitaine, *Aquitania*. Un curieux passage de Pline paraît signifier qu'elle s'était appelée *Aremorica* (1). *Aremorica* est celtique et signifie contrée qui est près de la mer (*are, mor*). Le nom de l'Aquitaine pourrait avoir signifié la même chose dans une langue qui aurait désigné l'eau, ou la mer, par un mot ayant la forme du latin *aqua*. Cette langue peut être le ligure (2). Il est normal que la partie de la Gaule où les indigènes étaient restés distincts jusqu'à la conquête romaine ait tenu son nom d'une langue non celtique. Mais les tenants du goidélisme continental ne l'entendent pas ainsi. Nous ne les suivons pas.

De toutes les inscriptions inintelligibles de la vallée du Rhône, de tous les mots qui présentent au point de vue celtique des anomalies, groupés autour des faits fournis par le calendrier de Coligny, Sir John Rhys a fait les témoins d'une langue, le *celtican*, qui est à la fois le ligure et le goidélique (3). Il identifie Goidels et Ligures et de la sorte donne aux Goidels de Gaule une substantielle réalité. Les Ligures auraient ainsi parlé une langue celtique, le goidélique. Ils auraient formé le premier ban des Celtes qui se serait détaché vers l'Europe occidentale et méridionale. Il faudrait allonger le domaine des Celtes de tout le domaine ligure. Mais il faudrait aussi pouvoir expliquer comme celtiques toutes les particularités de langage

(1) Plin., *N. H.*, IV, 105 : *Gallia omnis comata uno nomine appellata in tria populorum genera dividitur, amnibus maxime distincta. A Scalde ad Sequanam Belgica; ab eo ad Garunnam Celtica eademque Lugdunensis, inde ad Pyrenæi montis excursum Aquitanica, Aremorica antea dicta.* J. Rhys, CCXXX, p. 57

(2) *Aquincum*, Buda-Pesth. Le celtique possédait l'équivalent de *aquæ* : irl. *uisge*; gall. *aw*.

(3) J. Rhys,, CCXXX, p. 78; S. de Ricci, CXL, 1898, p. 213 et suiv., 1900 p. 27.

que nous révèlent les noms ligures et les noms de type ligure et pour cela inventer un préceltique qui dépasserait le prégoidélique. A vouloir ainsi élargir les limites du celtisme, on les effacerait.

L'un des arguments est fourni par le nom du dieu Segomo. Les inscriptions montrent que le culte de ce dieu Segomo s'étendait de Nice à la Côte d'Or. C'était un Mars. Or nous l'avons déjà rencontré : dans les inscriptions oghamiques du comté de Waterford apparaît trois fois le nom propre *Netta Segamonas*, champion de Segomo. De plus, le nom de Segomo est rapproché de celui des *Segobriges*, peuplade des Alpes qualifiée de ligure (1). L'Irlande et le Sud-Est de la Gaule auraient un dieu commun dont le nom aurait un élément commun avec celui d'une tribu logée dans la partie de la Gaule où l'on place les Ligures. C'est fort bien. Mais justement le comté de Waterford était peuplé de colonies gauloises. L'hypothèse *celticane* qui identifie Goidels et Ligures est aussi vaine que celle qui voit, dans les Ligures, les Italo-Celtes indivis.

Il ne reste donc pas de traces linguistiques certaines du goidélique en Gaule, ni dans les extensions continentales de la Celtique. S'il y est resté des Goidels, ils n'ont laissé aucun indice sûr de leur présence. Il ne s'ensuit pas que les ancêtres ou les cousins germains des Goidels ne s'y soient étendus (2). Il n'en résulte surtout pas que le vieux celtique n'y ait pas été parlé avant la métamorphose de sa vélaire. Ce sont deux questions qui se mêlent et que l'on voudrait distinguer. Il ne peut y être répondu congrûment et séparément qu'en employant d'autres arguments qui sont les arguments ethnographiques.

(1) J. Rhys, CCXXX, p. 100.
(2) D'Arbois, CCC, p. 12 ; J. Rhys, CCCCLI, p. 4.

II

La France et l'Espagne au début de l'âge du bronze. La civilisation d'El-Argar est-elle celtique ?

On peut avancer hardiment que rien ne correspond exactement dans l'archéologie de la France et de la péninsule ibérique à l'invasion des constructeurs de *round-barrows* en Angleterre. On y trouve les gobelets campaniformes et très nombreux, mais de type ancien (1). Ce sont ceux des monuments mégalithiques. Il y aura peut-être encore des savants pour penser que ce mode de construction s'est propagé du Nord scandinave ou allemand vers le Midi méditerranéen (2). Mais depuis de longues années nul ne s'avise plus d'y voir l'œuvre des Celtes. Nous n'avons donc aucun indice archéologique des déplacements de ceux-ci le long des côtes occidentales de l'Europe avant une période relativement avancée de l'âge du bronze ; et si l'invasion des Goidels en Grande-Bretagne a pour indice la civilisation que caractérisent les *round-barrows,* en particulier ses tombeaux et ses vases caractéristiques, elle fut limitée à l'archipel britannique. Mais nos indices archéologiques sont incomplets.

M. Louis Siret (3), qui fut un des fondateurs de l'archéologie préhistorique en Espagne, a soutenu que des Celtes y étaient venus à peu près vers le même temps (âge du bronze) et par mer. Il prétend que les Celtes furent en Espagne les importateurs du bronze et qu'ils l'apportaient de Bohême, mais qu'ils étaient arrivés par la route maritime, après escale dans les Iles Britanniques, — car nous n'aurions aucune trace de leur passage par terre, — et qu'ils auraient fondé en Espagne, comme en Angleterre, une colonie de métallurgistes.

Il leur attribue une série de stations groupées dans la

(1) A. del Castillo Yurrita, CCCIX, p. 105 et suiv.
(2) S. Reinach, XV, 1893, p. 731.
(3) L. Siret, DXXII, I, p. 108 et suiv. ; p. 195 et suiv.

province d'Almeria, et parmi elles la station classique d'El Argar (1). Mais on en trouve de semblables de la Catalogne au Portugal. Ce sont des stations de hauteurs, fortifiées, qui n'ont pas de cimetières séparés de la ville. Les sépultures sont au milieu des maisons, même dans les maisons. En cela elles diffèrent considérablement des villes antérieures, à cimetière de monuments mégalithiques, comme Los Millares, Fuente Vermeja, etc.

Les maisons et les tombes ont fourni un attirail fort complet. Les objets de cuivre et de bronze y sont très nombreux (2). Le métal s'est substitué dans l'outillage au silex. La pièce la plus caractéristique est la hallebarde. Comme les hallebardes abondent en Irlande et que l'Allemagne du Nord en a donné quelques-unes, M. Siret a fait passer par là-bas la route suivie par les colonisateurs de l'Espagne (3).

M. Siret a comparé les tombeaux d'El Argar avec les tombes bohémiennes du début de l'âge du bronze, celles de la civilisation dite d'Unetice (4). Ce sont des cistes dont quelques-unes sont faites en dalles fort bien dressées, où le mort était déposé replié (5). Ce sont aussi de grandes urnes, quelquefois employées par deux, bouche à bouche (6). Les tombes sont semblables. M. Siret a dressé un tableau du mobilier où les objets se correspondent pièce à pièce (7). Non seulement les objets de métal se ressemblent, mais la poterie. M. Siret insiste tout particulièrement sur la ressemblance des formes carénées, à profil brisé, et des coupes à pieds (8). De plus, cette poterie est généralement noirâtre comme les poteries de l'Europe centrale.

(1) L. Siret, *Orientaux et Occidentaux*, **CXXXVI**, 1907, p. 23-237; Déchelette, **CXXXIX**, 1908, 2, p. 244 et suiv.; Schulten, **DXVII**, p. 166 et suiv.; Bosch Gimpera, **DV**, p. 157 et suiv.; J. Cabré Aguilo, **XCVII**, I, p. 23 et suiv.

(2) L. Siret, **DXXII**, pl. VIII. — (3) *Ibid.*, p. 194.

(4) Voir plus haut, p. 226. — (5) L. Siret, **DXXII**, pl. XIII.

(6) Déchelette, **CXXXIX**, 1908, 2, p. 256, 260.

(7) L. Siret, **DXXII**, p. 154. — (8) *Ibid.*, pl. IX.

M. Siret considère que la Bohême, approvisionnée d'étain par les gisements de l'Erzgebirge et les gisements voisins de la Lusace, a été l'un des foyers de la civilisation du bronze; qu'elle a pu jouer le rôle de distributrice à l'égard de pays qui pouvaient se trouver un peu disgraciés à cet égard, comme il suppose que l'a été l'Espagne (1), dont les mines d'étain n'auraient été découvertes que plus tard; et que les gens qui avaient dans leurs domaines ces richesses métallurgiques (c'étaient alors, pense-t-il, les Celtes) ont pu se trouver poussés aux conquêtes, aux entreprises et aux aventures.

L'époque d'Unetice est contemporaine du temps où les envahisseurs, supposés goidéliques, de la Grande-Bretagne commençaient à gagner l'Irlande. Mais il est fort douteux, nous l'avons vu (2), que la civilisation d'Unetice fût une civilisation celtique. Ce l'est encore davantage pour celle d'El Argar, et l'hypothèse en question a été vivement combattue (3). Les ressemblances mêmes des civilisations confrontées n'ont pas le sens qui leur a été donné. Déchelette dit cousinage là où M. Siret dit filiation (4). El Argar et Unetice sont situées sur deux routes parties de l'Est méditerranéen où ont existé les prototypes de leurs rites funéraires et de leur technologie. La répartition des hallebardes, invoquée pour retracer le cheminement des prétendus Celtes, n'est pas ce qu'a cru M. Siret. La hallebarde a été employée en Italie. Elle est représentée par les gravures sur roches du Lac des Merveilles (5). Elle a été employée en Hongrie (6), d'où elle peut être venue d'Italie. Elle manque, semble-t-il, en Bohême. D'autre part les hallebardes allemandes diffèrent beaucoup des hallebardes irlandaises et ibériques. Elles sont emmanchées

(1) *Ibid.*, p. 138; SCHULTEN, **DXVII**, p. 74.
(2) Voir plus haut, p. 226.
(3) En particulier DÉCHELETTE, **CXXXIX**, 1908, 2, p. 261 et suiv.
(4) *Ibid.*, p. 251 et suiv. — (5) MONTELIUS, **DXXXV**, II, pl. 127, fig. 1-3.
(6) **DXXXV**, p. 98.

à l'aide d'une douille de métal sur laquelle la lame est rivée (1). En Irlande et en Ibérie, la lame était fixée directement sur le bois et ce sont probablement les plus anciennes formes (2). Les ressemblances entre la civilisation des Iles Britanniques et celle de l'Espagne s'expliquent aisément par le commerce des gens de Tartesse (3). Leurs différences au contraire, qui sont patentes, s'expliquent malaisément si l'on admet qu'elles aient été colonisées vers le même temps, par les mêmes gens.

Mais d'ailleurs il est fort difficile de concevoir que les Celtes aient pu envoyer alors des colonies à la fois dans les Iles Britanniques et en Espagne. Il suffit de se représenter quelle extrême difficulté l'on éprouve à déterminer leurs traces dans l'archéologie de leur pays d'origine à la fin des temps néolithiques ou au début de l'âge du bronze, et à les interpréter. Traces fugitives et incohérentes ! Cela signifie que les Celtes n'avaient pas encore fait l'unité dans leur premier habitat. Ils y étaient les plus vigoureux ; ils n'y étaient peut-être pas les plus nombreux. Ce n'étaient pas en tout cas des peuples assez homogènes et conscients d'eux-mêmes pour avoir bâti une civilisation une et autonome. Des peuples jeunes et forts ont pu faire de très lointaines randonnées. Plusieurs fois dans la préhistoire on rencontre à de longues distances les restes identiques d'assez petits établissements qui doivent s'expliquer de la sorte. Les aventures des Normands au XIe siècle répètent de nombreuses aventures antérieures. Mais pour la fondation de vastes établissements de peuplement, il fallait d'autres conditions : du nombre, de la masse.

Les Goidels au début de l'âge du bronze étaient déjà de taille à former un établissement durable dans les Iles Britanniques. Ils

(1) **DXXXV**, p. 36.

(2) G. COFFEY, **CXXIII**, XXVII, p. 94 ; H. et L. SIRET, **DXXI**, pl. 32; L. SIRET, **XXII**, p. 168.

(3) AV., *Ora maritima*, 118 : *Tartessii qui in terminos Œstrymnidum negotiandi mos erat.*

n'étaient pas capables d'en fonder un autre en Espagne (1). Ils n'en ont pas non plus fondé en France.

III

Les épées de bronze a soie plate en Espagne et en France. Pictes et Pictons.

Mais les Goidels n'y seraient-ils pas arrivés plus tard ? Voyons les faits à interpréter.

La suite de l'âge du bronze après l'arrivée de la civilisation d'El Argar est fort mal connue en Espagne (2). On y a trouvé des haches, les unes de types méditerranéens, les autres apparentées à des types français ou des Iles Britanniques. Mais l'outillage de bronze reste fort incomplet.

(1) Toutefois, je ne crois pas que Déchelette ait supprimé le problème posé par M. Siret. Entre la civilisation de Los Millares et celle d'El Argar, la différence est trop considérable pour s'expliquer par simple évolution. Je la considère, moi aussi, comme une différence ethnique. Quel peut être l'élément nouveau ? Il n'est pas tout à fait exact qu'entre l'Espagne et la Bohême il n'y ait pas de sépultures semblables à celles d'El Argar. Il y a les cistes de Chamblandes dans le canton de Vaud. Il y a celles du Valais, qui contiennent précisément des objets dont j'ai montré jadis qu'ils étaient identiques aux produits bohémiens d'Unetice. D'autre part, je suis tout à fait frappé du fait que, dans les stations du type d'El Argar, les tombes sont dans la ville, sous les maisons. Il en est de même dans les stations fortifiées néolithiques de terre ferme, du type du Michelsberg, les palafittes, et au Fort-Harrouard, Or, j'ai déjà admis que la population des *palafittes* de Suisse devait correspondre aux Ligures.

Je me demande donc si l'apparition de la civilisation d'El Argar dans la péninsule ibérique ne correspond pas à l'arrivée des Ligures, que tous les auteurs anciens s'accordent à y signaler. Jusqu'aux environs de Cadix, il y aurait eu des Ligures. La ressemblance de civilisation qui donne lieu à cette question s'expliquerait du même coup. En effet, les supposés Ligures des palafittes ont formé l'un des éléments de la population de la Bohême aux temps néolithiques. La poterie d'Unetice, que l'on rattache volontiers à la céramique de l'Allemagne du Nord, renferme autant d'éléments de la poterie des palafittes. En ce qui concerne l'attirail de bronze, le même rapport peut être signalé et, somme toute, à part un objet, un diadème, — qui peut être indigène, — l'attirail de métal des tombes d'El Argar ne diffère pas de ce qui se trouve, à la même date, dans les palafittes de Suisse.

(2) Déchelette, **CCCXVIII**, II,2, p. 47; Bosch Gimpera, **CCCCXCVIII**, p. 175 et suiv.; Leite de Vasconcellos, **XXII**, 1906, p. 179 (tombes de l'âge du bronze II).

Tout à la fin de l'âge du bronze apparaît une série d'épées. Ce sont de ces épées à soie plate, dont la poignée en deux pièces était rivée sur la languette prolongeant la base de la lame (1). Le compte de ces épées a été considérablement accru, en 1923, par les dragages du port de Huelva (2). La drague a ramené dans un étroit espace plus de 150 armes et objets de bronze, dont bon nombre d'épées. Ces objets représentent peut-être une cargaison perdue. Mais le vaisseau avait-il pris charge à Huelva ou venait-il s'y décharger ? La question est d'importance pour l'interprétation de ce type d'épée comme indice ethnographique. Huelva est dans le pays du cuivre et voisine du Rio Tinto (3). Serait-ce le centre de distribution des épées à soie plate crues jusqu'ici septentrionales ? Il n'en est rien. Les exemplaires espagnols sont en effet de types récents, y compris ceux de Huelva, à poignée concave, rivetage en fenêtres, et échancrures à la base de la lame. Si elles ont été fabriquées à Huelva, elles y ont été imitées. L'ensemble de la trouvaille est d'ailleurs composite et réunit à ces épées du Nord des fibules italiennes. S'il s'agit d'une cargaison, ce ne peut être que la cargaison d'un caboteur, qui longeait les rivages de la Méditerranée occidentale et de l'Atlantique. Mais il y a dans l'apparition de cette série d'épées quelque chose de brusque, de non préparé, qui invite à interpréter comme l'indice de l'apparition d'un élément ethnique nouveau. Indice malheureusement fort insuffisant.

Ces épées espagnoles viennent de France où la série est plus ancienne et plus nombreuse (4). Mais, ici, d'autres objets viennent s'y ajouter.

Dans le dépôt de fondeur du Petit-Villatte (Cher) (5), nous avons une poignée d'épée en bronze fondu d'un type qui est

(1) Déchelette, **CCCXVIII**, II, p. 208 ; Cartailhac, **DVII**, p. 221 et suiv.
(2) J. Albelda, **CXXXIX**, 1923, 2, p. 222 et suiv.
(3) C. Jullian, **LVIII**, 1923, p. 203 et suiv. — (4) Déchelette, II, II, p. 208.
(5) Kossinna, **LXXXV**, 1918-1919, p. 173, 185.

répandu de Danzig en Silésie (1). Le même dépôt comprend un fragment de lame qui devait s'adapter à une pareille poignée. On y a trouvé également deux fragments de ces curieuses bottes de bronze qui ont été fabriquées dans la deuxième moitié de l'âge du bronze aux abords des détroits scandinaves. Le type de celle de Petit-Villatte n'est pas des plus récents ; il est contemporain de notre quatrième période de l'âge du bronze.

Une boîte semblable a été trouvée dans la palafitte de Corcelettes, sur le lac de Neuchâtel. La même palafitte a donné deux fibules à disques symétriques et à épingles indépendantes (2) qui viennent de la même région.

De la même région sont les objets d'or, vases et bracelets du trésor de Rongères (Allier) (3). Le trésor comprend un type de bracelet, dont les extrémités se divisent en deux cornes enroulées en spirale, qui était fabriqué en bronze en Bohême à la deuxième période de l'âge du bronze et qui a été depuis fabriqué jusqu'en Suède (4). Les vases sont décorés de cercles concentriques qui forment le décor des dernières venues des boîtes de bronze ci-dessus mentionnées (5). Leur origine ressort de leur répartition (6). Les trésors les plus considérables, et cela de beaucoup, sont ceux de Messingwerk, près d'Eberswalde, cercle d'Oberbarnim en Brandebourg, et de Boeslunde en Seeland. Un très grand nombre de trouvailles sont groupées dans l'intérieur d'une ligne comprenant la Westphalie, la Basse-Saxe, une partie du Brandebourg et le Mecklembourg, avec une plus grande densité dans le Jutland et les îles.

Un autre vase de même origine, trouvé à Villeneuve-Saint-Vistre (Marne), ressemble presque trait pour trait à un vase découvert à Werder sur le Havel (Brandebourg) (7).

(1) Déchelette, II, 1, 395 et fig. 157, 2. — (2) Montelius, **CCCLVII**, 57.
(3) Déchelette, **CVII**, XIX, 185, pl. XV.
(4) *Ibid.*, p. 187, 195-196; **CCCXVIII**, II, 1, p. 315.
(5) Montelius, **CCCLVII**, p. 67. — (6) Kossinna, **LXXXV**, 1914, p. 308.
(7) *Ibid.*, p. 295.

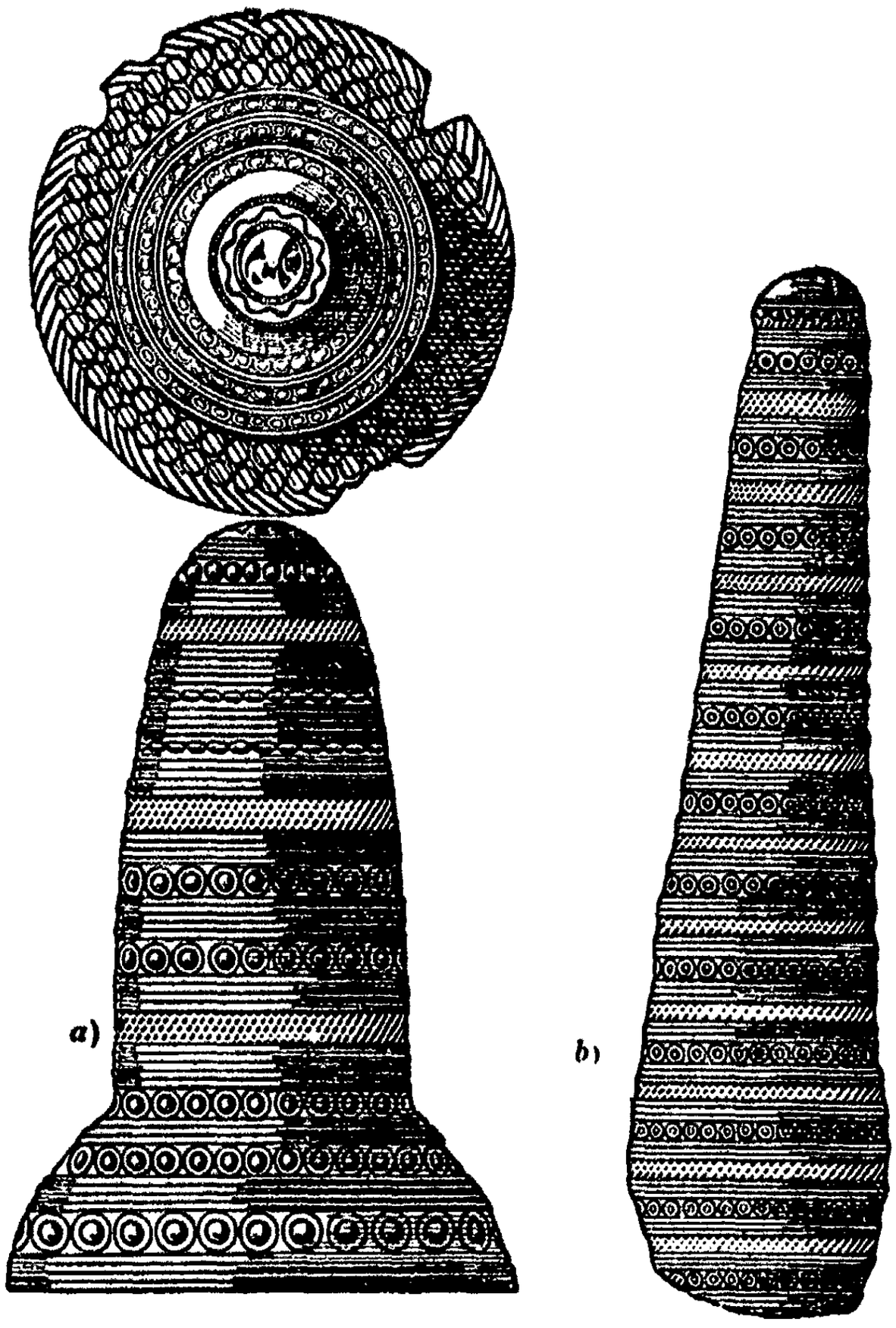

Fig. 38. — Cônes en or de Schifferstadt (*a*) (Palatinat) et d'Avanton (*b*) (Vienne) (DÉCHELETTE *Manuel...*, II, 1, fig. 144).

Seulement, à part les épées, les objets énumérés sont rares, et, celles-là décomptées, ils font dans l'ensemble des trouvailles régionales l'effet d'objets étrangers. Mais tous les objets en ethnographie n'ont pas la même importance : parce que leur usage implique des représentations qui n'intéressent pas à un même degré la conscience des groupes humains. Une société changera plus vite ses modes en matière de vaisselle ou d'armement qu'en matière de religion ou de funérailles. Elle est plus exposée à se laisser séduire par des vases à boire étrangers que par des idoles. Or, parmi les objets d'or du style des vases de Rongères découverts en France figure une idole ou un fragment d'idole, connu sous le nom de Carquois d'Avanton (Vienne) (fig. 38, *a*) (1). Un objet semblable, mais plus complet, le chapeau de Schifferstadt (fig. 38, *b*) a été trouvé dans le Palatinat sur la rive gauche du Rhin (2). Sur le bord du chapeau avaient été posées deux haches de bronze à talon. Un monument semblable, également flanqué de deux haches, est gravé sur l'une des dalles du monument de Kivik (Scanie) (3), dont les autres dalles sont également couvertes de sujets ou d'emblèmes religieux. Ce sont évidemment des bétyles et qui rappellent ceux que l'on a rencontrés dans la zone des monuments mégalithiques, en Espagne, à Los Millares (4). Mais, à cette date, on ne saurait admettre qu'ils soient venus du Sud-Est en Poitou et dans la vallée du Rhin ; il est à croire que, sous la forme du chapeau de Schifferstadt et du carquois d'Avanton, le bétyle a cheminé du Nord-Est au Sud-Ouest ; il n'est pas probable que ces idoles aient été apportées par des marchands. Elles correspondaient à un culte et à un groupe d'hommes pratiquant ce culte, groupe provenant du Poitou, de la vallée du Rhin et de ses au-delà.

(1) DÉCHELETTE, II, I, p. 362 et suiv.
(2) LINDENSCHMITT, CCCXCIX, I, X, pl. IV.
(3) A. NORDEN, CCCCV, p. 83 ; MONTELIUS, CCCC, p. 68, n. 3
(4) L. SIRET, DXXIII, p. 41.

Ainsi, on a récolté en France et dans l'Europe occidentale un certain nombre d'objets datant de la fin de l'âge du bronze, et parmi eux un objet de première importance, le cône d'Avanton, et une série d'objets de très grande importance, les épées, qui ont leurs têtes de séries à la jonction des pays celtiques et germaniques.

Ces faits peuvent être interprétés comme les faits analogues que présentent les Iles Britanniques. Là nous sommes obligés de demander à des faits archéologiques qui pourraient avoir un autre sens, de représenter des apports de population qui ont effectivement eu lieu et n'ont pas laissé d'autre trace visible. Représentent-ils en France, puis en Espagne, une arrivée tardive de Goidels (1)? N'étant pas tentés d'interpréter ainsi les faits correspondants dans les Iles Britanniques, nous sommes obligés de les considérer comme un indice de l'arrivée des Pictes. Nous n'avons fait aucune objection au rapprochement du nom des Pictes et des Pictons (2). Sans nous dissimuler la pauvreté des faits qui viennent d'être réunis pour préparer cette conclusion, nous n'avons aucune objection à considérer ce peuple des Pictons comme l'un des plus anciennement établis sur la terre de Gaule et fixés sur son domaine, d'où il aurait poussé des pointes jusqu'en Espagne.

IV

Les Celtes brittoniques de l'Allemagne méridionale dans l'est de la Gaule. — Tumulus de l'age du bronze.

Mais au cours de l'âge du bronze se sont produits dans la partie orientale du territoire français des faits dont le caractère

(1) Peake, **CCCCXLVII**, p. 164. M. Peake imagine les Goidels installés dans la région des palafittes de Suisse et attaqués par les Bretons; ils auraient alors gagné la Gaule avec les épées à soie plate et les Sequani auraient formé leur arrière-garde.

(2) Voir plus haut, p. 247 et suiv.

ethnographique est autrement clair, et qui se continuèrent à l'époque de Hallstatt.

Dès la première période de l'âge du bronze, a été pratiqué à l'est de la France, dans le Jura, l'ensevelissement sous tumulus (1).

Il ne s'agit plus de tumulus recouvrant des chambres funéraires, mais de tumulus recouvrant une ciste, une sorte de cercueil de dalles, un « loculus » de pierres, plus ou moins grossièrement assemblées, ou tout simplement les restes du mort. A cette date il était inhumé placé sur le dos.

Les objets trouvés dans ces tombes sont de la même famille que ceux qui ont été trouvés, dans des conditions différentes, dans les tombes du Valais (2), dans la région des Cévennes, où par exemple le dolmen de la Liquisse (Aveyron) (3) a donné les mêmes épingles tréflées que les tumulus de Clucy (Jura) (4). Mais ces mêmes épingles figurent également dans l'inventaire archéologique de l'Allemagne du Sud (5). C'est que la répartition des objets de bronze n'a pas à vrai dire de signification ethnographique. D'une manière générale ils sont répandus sur des routes d'échanges et non pas dans des cercles d'établissement territorial.

Les rites funéraires ont un tout autre sens. Celui-ci est nouveau en France. Par contre, il était pratiqué dans l'Allemagne centrale pendant la période indécise que les uns attribuent au néolithique, les autres à l'âge du cuivre, d'autres encore à l'âge du bronze. Les gobelets à impression de cordelettes se trouvent la plupart du temps dans des tumulus, et sous ces tumulus les morts étaient étendus sur le dos, quand ils n'étaient

(1) DÉCHELETTE et PIROUTET, **CXXXIX**, 1909, I, p. 216 et suiv.; PIROUTET, **XV**, 1918-1919, p. 213-249, 423-447; 1920, p. 51-81.

(2) DÉCHELETTE, II, I, p. 137; VIOLLIER, **XVIII**, p. 125 et suiv.; du même, **CCCCXCII**, p. 23 et suiv.; BEHRENS, dans EBERT, **CCCXXIV**, s. v, *Schweiz*.

(3) DÉCHELETTE, II, I, p. 132 et suiv. — (4) *Ibid.*, p. 137.

(5) Dépôt de Haberskirsch, B. A. Friedberg (Haute-Bavière). G. BEHRENS, **CCCXCI**, p. 3.

pas incinérés (1). C'est donc du côté de l'Allemagne qu'il faut chercher l'origine des nouvelles modes funéraires et le point de départ de ceux qui les ont importées. En Suisse (2), où des tumulus remontant jusqu'au début de l'âge du bronze sinon au néolithique, ont été signalés et fouillés dans quelques localités du Nord-Est, entre l'Aar et le Rhin, ils représentent également un empiétement des populations de l'Allemagne sur le domaine des constructeurs de palaffites.

Quelle fut l'importance de ce mouvement vers l'Ouest ? Il est assez difficile de s'en rendre compte. Les tumulus datés de la première période de l'âge du bronze par des objets datables sont peu nombreux. Les fouilles méthodiques des environs de Salins en augmentent le compte chaque année d'une ou deux unités (3). Mais tout autour de ces tumulus datés il y en a des milliers qui ne contiennent que quelques fragments de silex ou de haches polies et d'informes tessons. On peut aussi bien les attribuer au néolithique qu'aux périodes les plus récentes. La découverte d'une épingle de bronze dans un tumulus d'un groupe doit suffire pour dater le groupe ; la proximité d'un établissement de date connue donne pour d'autres l'indication requise.

S'il en est ainsi pour les environs de Salins, on est évidemment en droit de chercher des tumulus de cette date parmi les innombrables marchets de la province de Namur (4), qui ont été de préférence rattachés à la série hallstattienne, ou plus au sud parmi les tumulus sans mobilier funéraire du groupe d'Haulzy (5), de la Penborn, de Grosblitterstorff (6), comme parmi ceux du groupe de la Naquée, près de Clayeures (Meurthe-

(1) Voir plus haut, p. 222 et suiv. — (2) VIOLLIER, CCCCXCIII, p. 31.

(3) Voir note 1 ci-contre. Rapports de M. Piroutet sur les fouilles des environs de Salins, dans les *Archives de la Direction générale des Beaux-Arts*.

(4) DE LOE, *Congrès de Dinan*, I, p. 269; BOSCH GIMPERA, dans EBERT CCCXXIV, s. v. *Belgien*, I, p. 401.

(5) GOURY, CCCCLXXVII, p. 95; RADEMACHER, s. v.; HAULZY, dans EBERT, CCCXXIV.

(6) BEAUPRÉ, CCCCLXII, p. 29, 34, 35.

et-Moselle) (1). Cela suffit pour en représenter beaucoup d'autres et signifier que les constructeurs de tumulus qui, de la Thuringe, ont gagné le Rhin, se sont étendus largement dans la première période de l'âge du bronze au delà de sa rive gauche en Suisse, en Franche-Comté, en Belgique, sans avoir laissé trace dans leurs sépultures, — d'ailleurs mal appropriées à la conservation des objets déposés, — des mobiliers caratcéristiques qui les distinguent en Allemagne.

Est-ce à un meilleur mode de construction du tumulus, est-ce au hasard du cheminement d'un petit groupe mieux pourvu que l'on doit d'avoir conservé en Bretagne un tout petit nombre de vases à une ou à deux anses que leur décor horizontal ne permet de comparer qu'aux vases du type de l'Adlerberg (2) ? La distance seule fait hésiter à reconnaître la parenté. Deux de ces vases étaient les urnes d'une sépulture à incinération (3), deux autres se trouvaient dans leur tumulus à côté de squelettes étendus sur le dos (4) ; l'un des squelettes était enfermé dans un cercueil de bois. Ces tumulus diffèrent profondément des *round-barrows* d'Angleterre et par les rites funéraires dont ils sont les témoins et par la poterie qu'ils contiennent. Ils diffèrent également des tumulus allemands qui ont donné des vases à zones, car les morts y étaient couchés sur le côté et pliés. Ils ne ressemblent par leurs rites funéraires qu'aux tumulus de Saxe, de Thuringe (5) et du domaine rhénan où ont été trouvés des vases imprimés à la ficelle (6) ; car dans ces tumulus également l'incinération voisine avec

(1) *Ibid.*, 38. Du même, *Extrait de* **LXXIII**, 1909, Trois stations funéraires de l'âge du bronze : Benney, Azelot et Bezange-le-Grand; les deux derniers groupes sont de l'âge du bronze I.

(2) Du Chatellier, **CCCCLXXI**, pl. XIII.

(3) Tumulus de Kerougant en Plounévez-Lochrist (Du Chatellier, **CCCCLXX**, p. 88) ; tumulus de Run Mellou Poaz en Spézet (*Ibid.*, p. 168).

(4) Tumulus de Kervern en Plozévet (*Ibid.*, p. 282 : cercueil); tumulus de Ruguellou en La Feuillée (*Ibid.*, p. 217). Cf. J. Loth, **CXL**, 1920-1921, p. 287, tumulus de La Garenne, à Keruzun : vase à quatre anses.

(5) Schumacher, **XXIX**, X, p. 18. — (6) Åberg, **CCXCVII**.

l'inhumation (1). La civilisation qu'ils représentent a contribué à former celle de l'Adlerberg. Or nous avons considéré la société correspondante comme le noyau autour duquel s'étaient formés les Celtes brittoniques (2). N'en faut-il pas conclure que ce sont ceux-ci qui ont poussé une pointe rapide jusqu'en Bretagne après s'être avancés plus lentement mais sur un large front de la Belgique à la Suisse (3)?

Quelques tumulus ont été attribués dans le Jura à la deuxième période de l'âge du bronze, et sans doute y en a-t-il davantage parmi les tumulus sans mobilier funéraire (4). En tout cas, en face du petit camp de Mesnay d'où l'on domine Arbois (ce camp est vraisemblablement un établissement de cette époque), le sol est bosselé de petits tumulus sans mobiliers funéraires qui peuvent être les tombes des gens de la station et des stations avoisinantes. Au surplus, la deuxième période de l'âge du bronze paraît avoir été fort troublée. Le meilleur indice que nous en ayons est la découverte de grottes-refuges presque inaccessibles, comme celle qui est creusée dans la falaise qui surplombe la source du Liron au nord de Salins. On y arrive avec des échelles de cordes et l'on y a trouvé des foyers qui datent de ce temps. Les occupants du pays à cette date, quels qu'ils fussent, ont eu des ennemis contre lesquels ils devaient se prémunir de retraites inviolables.

La troisième période de l'âge du bronze est, dans l'Allemagne occidentale, ce que les archéologues rhénans appellent l'époque du tumulus (5). C'est la période d'unification. Les tumulus se multiplient également en France et leur aire d'extension s'élargit. Mais elle est toujours, au moins au début, constituée

(1) SCHUMACHER, CCCCIX, p. 63 et suiv. — (2) Voir plus haut, p. 226.
(3) L'aire d'extension eut-elle une autre pointe, méridionale? On trouve, en effet, des tumulus soit néolithiques, soit de l'âge du bronze, dans les Alpes-Maritimes et en Provence. M. PIROUTET (XV, 1915, p. 78) tend à penser qu'ils sont des dérivés locaux des tumulus à dolmen.
(4) PIROUTET, XV, 1903, p. 458 et suiv.
(5) BEHRENS, CCCXCI, p. 93; SCHUMACHER, XXIX, X, p. 39 et suiv.

principalement par nos départements de l'Est, ceux de Lorraine, de Bourgogne et de Franche-Comté, mieux explorés ou plus riches. Les sépultures, comme la fameuse tombe de Courtavant dans l'Aube (1), ressemblent exactement à celles de l'autre côté du Rhin. Les divers modes de construction des tumulus sont communs aux deux régions, qu'il s'agisse d'une fosse quadrangulaire à mur de pierre, comme la tombe de Courtavant, ou d'une petite voûte de pierres non équarries construites au-dessus du cadavre (2). Mais les objets de l'armement et de la parure des morts sont également les mêmes, et parmi eux il y en a, comme le bracelet aux extrémités enroulées de la figure 39, qui viennent des au-delà de l'Allemagne et dont l'origine doit être cherchée dans la riche industrie de la région hongroise (3).

A la fin de cette période, ou dans la quatrième période de l'âge du bronze, les tumulus se trouvent un peu plus loin qu'aux deux premières, abstraction faite de la pointe armoricaine que nous avons décrite il y a un instant. Vers le midi, ils ont gagné la Lozère (4); au nord, l'aire des tumulus a atteint la Haute-Marne.

D'autre part, les pratiques funéraires se sont partiellement modifiées. Les morts enterrés sous les tumulus ont été brûlés, non pas dans tous les cas, mais dans quelques cas. Mais la pratique de l'incinération paraît être venue du même pays que la mode des tumulus. En effet, elle s'est établie dans le territoire celtique en Allemagne avant de gagner la France.

Mais dans ce qui venait alors en France de l'autre côté du Rhin, tout n'était certainement pas celtique. On connaît des cimetières à incinération qui ne sont pas des cimetières de tumulus et qui datent de cette époque, ceux de Pougues-les-

(1) Déchelette, II, 1, p. 148. — (2) Schumacher, CCCIX, p. 78.
(3) Richly, DLII.
(4) Tumulus de la Roche-Rousse, commune d'Esclanèdes (Lozère) : Déchelette, II, 1, p. 151 et suiv., autres types funéraires, *ibid.*, p. 158.

Eaux, d'Arthel, dans la Nièvre, de Dompierre, dans l'Allier (1). Ces cimetières sont riches en poterie et leur poterie est d'un type qui vient de loin. Ce sont des vases faits avec soin, tournés, de pâte fine, décorés de gorges parallèles au col, perpendiculaires ou obliques, de cupules, de mamelons, encerclés de rainures circulaires. De pareils cimetières avec la même poterie se trouvent plus nombreux de l'autre côté du Rhin (2), mais éga-

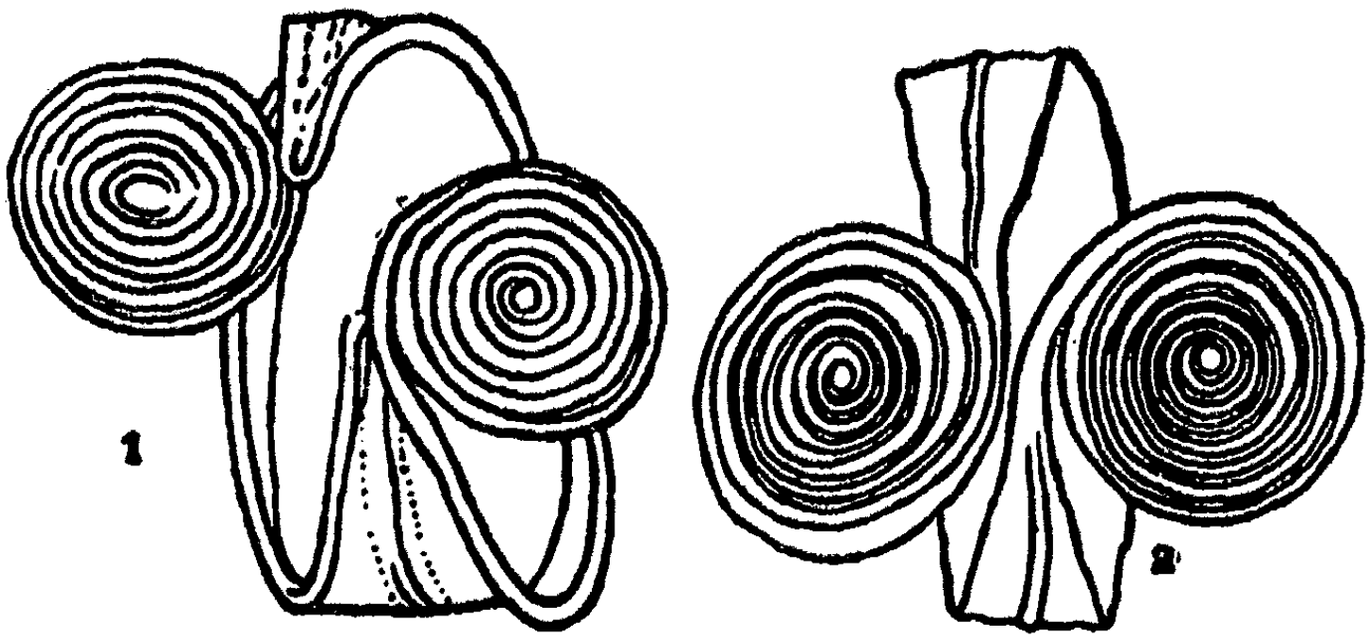

Fig. 89. — Bracelets à extrémités enroulées.
1. Jura de Souabe; 2. La Combe-Bernard (Côte d'Or) (Déchelette, *Manuel...*, II, 1, fig. 47, 46).

lement bien plus à l'est, jusqu'en Pologne (3). Leur poterie est la poterie dite de Lusace. Elle est assez répandue chez nous (4); elle le paraîtra davantage quand on y fera attention. Elle a été portée ou fabriquée jusqu'en Dordogne et jusqu'au fond de la Bretagne.

(1) Déchelette, II, 1, p. 155.

(2) Behrens, CCCXCI, p. 160 et suiv.; Schumacher, XXIX, X, p. 45. M. Rademacher, dans Ebert, CCCXXIV, VI, p. 282, s. v. *Kelten*, émet l'hypothèse que les hommes des *Urnenfelder*, qui auraient appartenu à la race alpine, auraient formé les Celtes par leur union en Allemagne occidentale avec les hommes des tumulus. Il représente, d'ailleurs, leur invasion comme une invasion violente. Les faits ne sont pas si clairs, et l'on peut, là-dessus, différer profondément d'avis.

(3) Voir plus haut, p. 205.

(4) H. Hubert, CXLIII, 1910, p. 108 et suiv.; Bleicher et Beaupré, CCCCLXVI, p. 33 (caverne de la Baume, Doubs); Philippe. CCCCLXXXVIII, p. 50 et suiv. (Fort-Harrouard).

Les établissements celtiques d'Allemagne et de la France orientale n'étaient pas encore assez denses pour ne pas laisser de fissures où d'autres peuples purent se glisser. La poterie du type de Lusace fut apportée par d'autres étrangers progressant vers l'Ouest, venus de plus loin que les Celtes. C'est peut-être dans cette hypothèse que se trouve la clé du problème posé par l'identité du nom des Vénètes de la Baltique, du Pô et d'Armorique (1). Il s'agit en tout cas d'un de ces groupes de migrateurs préhistoriques ou historiques, dont il y eut beaucoup, nomades ou demi-nomades, qui contribuèrent à la formation des sociétés, dans lesquelles ils se fondirent et dont il ne subsiste plus en apparence chez nous qu'un seul, parce que seul il ne s'assimile pas : ce sont les Tsiganes. Nous nous rendons si mal compte des faits qui se produisent dans nos sociétés que nous ne saurions être beaucoup plus exigeants pour la préhistoire.

A la fin de l'âge du bronze, l'aire d'extension des épées à languette recouvre et borde à l'ouest et au sud l'aire d'extension des tumulus. On les a trouvées autour de Paris, dans le Cher, la Vézère, le Vaucluse, la Drôme et le Var. Nous admettons jusqu'à plus ample informé que l'une et l'autre représentent en France l'extension des Celtes, à l'âge du bronze, mais que la deuxième représente seule la progression lente et séculaire des Celtes de l'Allemagne du Sud, les Celtes brittoniques.

(1) **LXXXV**, 1922, p. 59. — La céramique à décor excisé qui se rencontre dans les tumulus de la Charente, du Gard et de la forêt de Haguenau s'oppose à la poterie du type de Lusace. Selon M. RADEMACHER (**LXXXV**, 1926, p. 14 et suiv.), les vases à décor excisé constitueraient un nouvel indice de l'expansion des Celtes à l'âge du bronze. On serait ainsi amené à élargir un peu l'aire occupée alors par eux à cette époque dans notre pays.

CHAPITRE IV

L'EXPANSION DES CELTES SUR LE CONTINENT A L'ÉPOQUE DE HALLSTATT

I

Les Celtes a l'est de la France.

En Allemagne c'était la troisième période de l'âge du bronze, en France c'est l'époque de Hallstatt que les archéologues ont appelée l'époque des tumulus (1). En effet, la pratique de l'ensevelissement sous tumulus s'est généralisée dans nos départements de l'Est et a gagné nos départements de l'Ouest. Ces tumulus (2), de taille fort variable, et souvent agrandis pour des ensevelissements secondaires, se composent essentiellement d'une construction de pierres, malheureusement toujours effondrée, faite de gros moellons disposés en claveaux, recouverte d'une accumulation de plus petits matériaux et parfois d'une chape de terre battue. Les restes du mort pour lequel le tumulus avait été d'abord érigé étaient disposés sur une aire ou dans un puits ; des cercles de pierre complétaient le monument qui parfois s'y réduisait, s'il n'y a pas été réduit (3). Les morts étaient inhumés ou incinérés suivant les régions, les temps, les tribus et les conditions sociales (4). Par des détails caractéristiques de leur construction, les sépultures

(1) Déchelette, II, 2, p. 630.
(2) *Ibid.*, p. 631 et suiv. ; Viollier, CCCCXCI, p. 85 et suiv.
(3) Déchelette, II, 2, p. 649 (Pommard) ; p. 641 et suiv.
(4) L'inhumation paraît dominer dans l'est de la France et au début de l'époque de Hallstatt (*Ibid.*, p. 632). L'incinération est générale, au sud-ouest et en Bretagne, à la fin de cette même époque (*Ibid.*, p. 681-682).

de France rappellent celles d'Allemagne (1) comme elles leur ressemblent par leur contenu. L'invasion qui s'était poursuivie pendant l'âge du bronze paraît avoir continué, sans toutefois qu'y participassent les gens des cimetières d'urnes (ils se maintenaient encore distincts de l'autre côté du Rhin).

Les épées de bronze à languette et les épées de bronze à poignée pleine du type de Möringen (2), considérées plus haut comme des indices de cette invasion, sont déjà en grande partie des épées hallstattiennes (carte 10). Les grandes épées de bronze à pointe mousse, échancrées latéralement à la base, sont déjà même assez avancées dans la suite des produits de la civilisation hallstattienne. Quelques-unes ont été trouvées dans des tumulus (3).

Des tumulus datés par leurs grandes épées de fer du milieu de l'époque de Hallstatt ont été explorés en Belgique (4), dans la Meurthe-et-Moselle, les Vosges, la Haute-Marne, la Côte d'Or, le Jura, l'Ain, la Nièvre, le Cher, la Vienne, le Cantal, la Lozère, l'Aveyron, le Lot, la Drôme (5). Dans le Cher notamment, plusieurs groupes de tumulus importants et riches attestent autre chose que la présence d'éléments isolés, mais un établissement déjà considérable. La carte dressée par Déchelette de la répartition des grandes épées de fer en France donne une juste idée de l'extension qu'y prirent les tribus d'Outre-Rhin. Elle ne diffère d'ailleurs encore de la carte que l'on peut établir pour cette époque que parce qu'elle

(1) SCHUMACHER, **XXIX**, X, p. 51; G. BEHRENS, *in* **CLXXVII**, 1927, p. 125 et suiv.

(2) Première phase de l'époque de Hallstatt (Hallstatt A), suivant REINECKE, **CCCXCIX**, V, p. 231-247.

(3) Tumulus de la Combe d'Ain (E. CLERC et J. LE MIRE, **LXXXIV**, 1877, p. 471); tumulus des Barrières, à Miers (Lot) (PRUNIÈRES. **XXVI**, 1887, Toulouse, II, p. 698); tumulus de la Roche-Rousse, à Esclanèdes (Lozère) (*Ibid.*); tumulus de St-Aoustrille (Cher). Cf. la statistique dans DÉCHELETTE, II, 2, p. 725.

(4) Court-Saint-Étienne (COMHAIRE, **XLIII**, 1894-1895, pl. VI, p. 53-54; DÉCHELETTE, II, 2, p. 615.

(5) DÉCHELETTE, II, 2, p. 728.

représente des établissements plus considérables et d'une plus grande homogénéité.

Mais c'est dans la Côte-d'Or et dans la Franche-Comté, tout

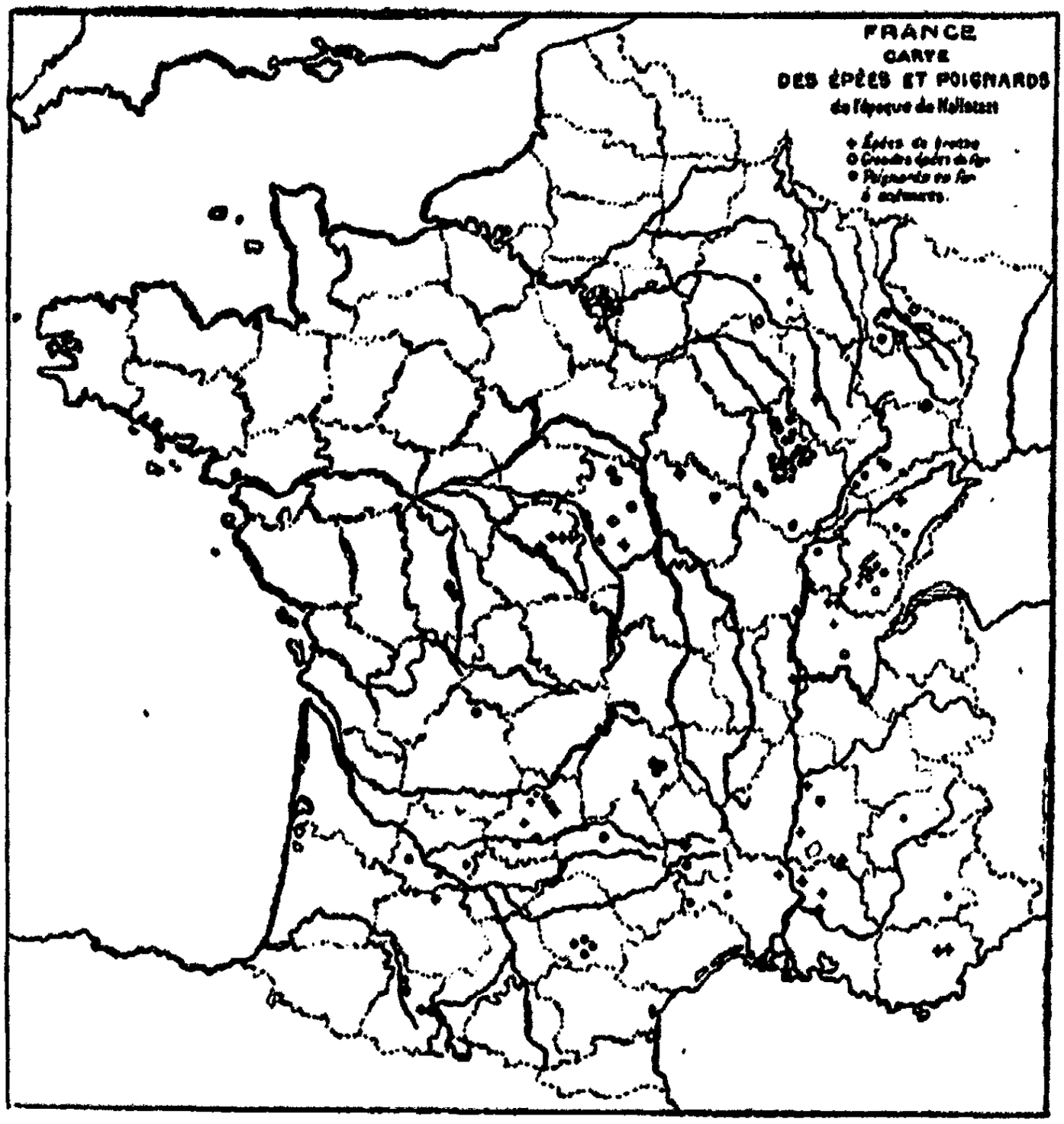

Carte 10. — Carte des épées et poignards hallstattiens (DÉCHELETTE, *Manuel...*, II, 2, carte II).

particulièrement autour de Salins, c'est-à-dire dans les pays depuis longtemps habités par les constructeurs de tumulus, que l'on peut le mieux juger de leur accroissement.

La forêt des Moidons (1), entre Salins et Arbois, est un

(1) PIROUTET, XV, 1900, p. 869 et suiv.; 1903, p. 437, 700; 1904, p. 297 et

immense cimetière de tumulus ; on en a estimé le nombre à une quarantaine de mille ; le groupe des tombes d'Alaise au nord de Salins est également extrêmement important. De beaucoup le plus grand nombre des tumulus datables sont hallstattiens. Un autre groupe considérable s'étendait au nord de Dijon, entre la haute Seine et la haute vallée de l'Aube. D'autres au sud.

Ces immenses cimetières représentent une grosse population. C'était un peuple fixé au sol et qui l'avait adapté à son usage. Il avait des villes fortes, des camps de refuges, tel le camp de Château-sur-Salins qui a une vingtaine d'hectares. A la petite agglomération du Salins d'aujourd'hui correspondaient alors quatre bourgs fortifiés dominant la ville actuelle, sur la hauteur du Camp de Château, sur le mont Saint-André, sur le mont Poupet et sur la hauteur du fort Belin. En Bourgogne (1), une ligne d'enceintes fortifiées bordaient les hauteurs qui dominent la vallée de la Saône. Ces Celtes hallstattiens paraissent s'être établis de préférence sur les hauteurs, et cela d'une façon générale, là où sont aujourd'hui les forêts ou la brousse, car c'est toujours là, et dans toute la France (on en dirait autant d'ailleurs de l'Allemagne), que se trouvent leurs tumulus et leurs bourgs fortifiés, quand ils n'ont pas survécu. Ils ne vivaient évidemment pas trop loin de leurs tombeaux et de leurs citadelles. Là étaient leurs champs qu'ils dépierraient, dominés parfois par des tombeaux, comme en Bavière à l'âge du bronze, et dont les dépierrements signalent l'alignement régulier ; là étaient leurs habitations de paix et d'été. S'il faut ajouter un immense travail de défrichement des forêts à ce que nous évoquions à l'instant pour donner une idée de leur nombre, nous serions obligés de leur supposer, là où ils étaient en forces, une densité au moins égale à la

suiv. ; **CXXXIX**, 1904, 2, p. 52 et suiv. ; 1928, 2, p. 220 et suiv. ; DÉCHELETTE, II, 2, p. 750.

(1) DÉCHELETTE, II, 2, p. 693 et suiv., 641 et suiv.

population d'aujourd'hui. Mais les Hallstattiens étaient des pasteurs ; ils avaient des troupeaux de chèvres qui les aidaient à tenir rase la forêt qui ne s'est développée qu'après eux. Le pays était traversé par des routes ou par des pistes d'une certaine fixité (1), dont le trajet était commandé par la configuration du terrain, creusées de profondes ornières par les petits chars à quatre roues dont on trouve les débris dans un nombre important de sépultures. Nous pouvons nous représenter assez exactement l'allure de leurs guerriers aux figures rasées, qui emportaient leurs rasoirs dans les tombes, armés de longues et larges épées de fer aux lourds pommeaux coniques et aux fourreaux de bois, rarement casqués et alors de casques italiques, rarement cuirassés et protégés par des boucliers ronds dont il ne reste qu'un nombre infime d'exemplaires en métal.

Le groupement de leurs tumulus donne une idée assez vague de leurs formations sociales. Un groupement comme celui de Maguy-Lambert, avec les entassements de pierrailles qui accompagnent les monuments et représentent soit des maisons, soit des édifices dont nous ne sommes pas en état d'imaginer la forme, rappelle les centres tribaux, les places d'assemblée qui étaient aussi des cimetières dont le commentaire épique de l'archéologie irlandaise nous fait connaître les plus typiques. D'autres ne représentent que des rassemblements d'une densité toute relative.

Or, précisément à la fin de cette époque de Hallstatt, nous allons avoir le moyen de nommer de leur vrai nom les occupants de la Franche-Comté.

Marseille a été fondée vers 600. Vers 500, les Marseillais importaient dans les régions de Dijon, de Salins et plus au nord, des amphores à vin, probablement pleines, des cratères pour la préparation de la boisson, des œnochoés, des coupes peintes attiques. Celles-ci étaient marchandises fra-

(1) E. Fuvrard, **XLV**, 1924, p. 103 (chemin gaulois de Besançon à Beures, Aveney et Chenecey).

giles qui n'auraient pas pu supporter de longs portages et qui étaient amenées probablement par bateaux en remontant la Saône et, du côté de Salins, la Loue, qui est navigable jusqu'à Port-Lesney. Les Grecs savaient donc à quoi s'en tenir sur l'ethnographie de la région. Les géographes faisaient osciller autour du lac Léman et du cours moyen du Rhône la limite des Celtes et des Ligures. S'ils avaient été gens précis, ils nous auraient appris sans doute que les Celtes étaient déjà sur la rive gauche du Rhône dans la Haute-Savoie, et même plus loin : puisque l'on a trouvé des tumulus dans les Hautes-Alpes (tumulus de Chabestan), dans le Vaucluse (tumulus de l'Agnel, commune du Pertuis), dans les Bouches-du-Rhône et le Gard. Mais ce sont restes de petits groupes isolés qui ne sont aucunement comparables à ceux du Nord et du Nord-Ouest. En tout cas, au ve siècle, s'il y avait encore sur les bords du lac Léman les populations ligures que nomment Apollonius et Avienus, elles y étaient encerclées, à moins que la seule tradition ne rapportât leur existence.

Si les gens de la rive droite du Rhône étaient alors des Celtes, il n'y a guère lieu de douter que leurs prédécesseurs de l'âge du bronze en fussent aussi, au moins en grande partie. Si la persistance des rites funéraires ne suffisait pas à le prouver, la juxtaposition de tombes de l'âge du bronze et de tombes hallstattiennes dans des groupes de tumulus qui paraissent des cimetières tribaux devrait faire foi. Toutefois il est certain que l'accroissement normal de la population n'explique pas les indices de l'extension hallstattienne. De nouvelles tribus sont venues de la rive droite du Rhin avec les grandes épées de bronze, avec les épées de fer. Celles-ci ont été fabriquées sur place, en Bourgogne, dans le Berry, où le fer était abondant et facile à exploiter. Mais les modèles venaient de l'Europe centrale et avec eux toute la vaisselle de bronze italique, cistes à cordons, situles rivetées, etc., dont

la présence caractérise les sépultures les plus riches des premières périodes hallstattiennes.

Ce n'est d'ailleurs que dans la deuxième moitié de l'époque de Hallstatt que le peuplement celtique de la Lorraine, de la Franche-Comté et même de la Bourgogne atteignit toute son ampleur, si toutefois l'on peut déjà faire fond sur les résultats chronologiques des dernières fouilles. La statistique des découvertes de la région de Salins fait ressortir avec une grande netteté qu'on a trouvé beaucoup plus de sépultures datant de la deuxième moitié du hallstattien que de la première. La population peut s'être accrue naturellement dans la paix et dans la prospérité. Peut-être aussi a-t-elle reçu des appoints. Cette hypothèse rendrait mieux compte du fait. Elle paraît vraisemblable si l'on tient compte d'une série d'autres faits que nous devons examiner maintenant. On a pensé quelquefois que les mouvements hypothétiques de population avait donné lieu à des chocs violents et que les premiers occupants avaient résisté par les armes aux nouveaux venus. Certes ils avaient de nombreuses forteresses aux murs construits à la gauloise en assemblage de poutres et de pierres, où s'adossaient leurs maisons. On les a conjuguées en savants systèmes défensifs de territoires tribaux. L'insécurité d'une société morcelée suffit peut-être à expliquer le grand nombre de ces ouvrages.

II

Les Celtes dans le domaine des constructeurs de palafittes.

Que se passait-il à la périphérie du monde celtique agrandi comme il vient d'être exposé, mais d'abord que se passait-il de l'autre côté du Jura, en Suisse ? La Suisse est un des pays d'Europe dont la préhistoire est la mieux connue, mais aussi dont elle est la plus claire. On pourrait dire d'elle comme des Iles Britanniques : les courants généraux de la préhistoire y aboutissent, mais ils s'y filtrent.

Pendant une bonne partie des temps néolithiques et pendant tout l'âge du bronze, la Suisse a été l'établissement le plus important des constructeurs de palafittes. Ils avaient trouvé sur le bord de ses lacs les conditions de vie qu'ils désiraient. Ils vivaient serrés entre la forêt, qui probablement descendait plus bas qu'aujourd'hui, et la rive des lacs, et sans doute ils occupaient avec leurs habitations, leurs cultures et leurs troupeaux tout ce qui était habitable, cultivable et pâturable dans ce pays peu commode, peu attirant. On sait qu'ils avaient d'autres établissements en France, dans l'Allemagne du Sud, en Bohême, dans le bassin du Danube, dans l'Italie du Nord, qui sont allés se dissociant, se rétrécissant et s'absorbant dans ceux de leurs voisins (1). Nous avons presque le droit de les nommer (2).

Il semble que, au plein de l'âge du bronze, les habitants des palafittes aient connu dans leurs habitats un maximum de commodité. Le niveau des lacs baisse, signe d'un climat plus sec et plus chaud, et l'on constate que les constructions de cette époque se sont éloignées des lignes de rivages anciennes (3). La forêt s'est probablement éclaircie sous les mêmes influences et les pâturages étendus. Ce changement de climat n'est pas particulier à la région des palafittes. Il a été étudié dans les tourbières septentrionales par le géologue suédois Sernander (4) ; les tourbières présentent partout, au même niveau, un horizon de terrain sec qui correspond à la même époque. De même que sous le climat plus doux de l'âge du bronze, la civilisation des détroits baltiques a connu une éclatante prospérité, de même celle des palafittes s'est épanouie et son influence s'est étendue, soit sur l'Allemagne

(1) R. Munro et P. Robert, **CCCLXIII** ; T. Ischer, **CCCCLXXIX** ; s. v. *Pfahlbau* dans Ebert, **CCCXXIV**.
(2) Ce sont vraisemblablement des Ligures. Déchelette, II, 1, p. 15.
(3) Th. Ischer, p. 140 et suiv. ; Déchelette, II, 1, p. 112 et suiv.
(4) Ebert, **CCCXXIV**, VII, 6 et suiv., s. v. *Klimatve schlechterung* ; Gerlands, *Beiträge zur Geophysik*, 1912, p. 115 et suiv.

celtique, soit sur la Gaule orientale en voie de se celtiser.

Un point reste mystérieux dans la civilisation des palafittes. Comment disposaient-ils de leurs morts ? (1). Les sépultures contemporaines des palafittes sont assez peu nombreuses, et l'on peut les attribuer soit aux descendants des tribus qui avaient précédé leurs constructeurs, soit à de petits groupes de nouveaux venus, plus ou moins assimilés. Peut-être les rites funéraires étaient-ils mal établis et variaient. Mais il est probable que les habitants des palafittes ont dû conserver leurs morts auprès d'eux comme ils l'ont fait dans leurs stations de terre ferme (2) ou dans la palafitte récente de Donja-Dolina (3). Ils pouvaient les garder sur la palafitte, ou les mettre dans des cercueils entre les poteaux, ou finalement les jeter à l'eau. Or, au début de l'âge du bronze, il y eut en Suisse des constructeurs de tumulus (4), au nord, dans l'angle obtus formé par l'Aar et le Rhin, au contact de l'Allemagne ; leur rituel funéraire les distingue nettement du peuple des palafittes.

A la fin de l'âge du bronze, plus exactement après la première période hallstattienne, celle des épées courtes de bronze (5), les villages lacustres furent abandonnés, semble-t-il, assez brusquement. Les fouilles de stations lacustres révèlent des traces d'incendie. Mais les incendies n'y devaient pas être rares ; on y a trouvé des squelettes et des débris de squelettes, et je viens d'en donner la raison. Aucun fait patent incontestable n'indique qu'il y ait eu catastrophe, lutte, violence faite (6). Il y eut un retour de climat humide et froid ; les villages furent inondés.

(1) VIOLLIER, CCCCXCII, p. 10 et suiv.
(2) Stations du type du Michelsberg : SCHUMACHER, CCCCIX, I, p. 26 et suiv.; W. BREHMER, dans EBERT, CCCXXIV, s. v. *Michelsberg Typus*.
(3) TRUHELKA, DLVI, 1902, p. 1 et suiv. (palafitte de Donja Dolina).
(4) Voir plus haut, p. 803-804.
(5) Ces épées se trouvent dans les palafittes et y sont classées : épée de Möringen (ISCHER, CCCCXXIX, pl. XIII).
(6) SCHÆFFER, CXXXVIII, 1926, p. 228.

Que devint la population ? Elle a survécu dans la montagne. Elle y est restée fidèle à ses habitudes économiques, cultivant des champs minuscules et élevant de grands troupeaux. Elle y a gardé ses modes de construction. Les granges perchées sur poteaux qui parsèment les flancs de vallées sont des succédanés fidèles de la construction des palafittes, que les chalets reproduisent de plus loin. Les gens des palafittes que la nécessité réduisait à couper beaucoup de bois, à grand'peine, avec des haches de pierre ou de bronze se sont trouvés pourvus, avec l'emploi du fer, d'un bon outillage de bûcheron qui leur a permis de monter vers des lieux moins humides sur l'aire de hautes vallées qui règne à 1000 mètres. Certes leurs traces ne s'y trouvent pas (1). L'objection n'est peut-être pas sans appel. D'une part, la population des palafittes n'a jamais pu être très nombreuse ; dispersée dans un domaine plus vaste que ses premiers habitats, de peu nombreuse elle est devenue clairsemée. D'autre part les archéologues suisses fixés sur l'étude des palafittes, des tumulus et des cimetières gaulois n'ont pas encore trouvé, peut-être peu cherché, sa trace. Elle se révèle à son œuvre qui est le déboisement des premiers plateaux. L'histoire d'ailleurs suppose sa présence (2).

Le nouveau changement de climat était général comme le précédent. Les tourbières scandinaves présentent en effet au-dessus de leur horizon sec de nouvelles formations de tourbe qui dans certains cas ont pu être datées. Le changement de climat se traduisit au nord de l'Europe habitée par un dépeuplement et des déplacements de population vers le sud, qui déterminèrent pour longtemps la distribution des peuples germaniques au centre et à l'est de l'Allemagne. A l'ouest on peut imaginer des côtes noyées, des marais débordants, les Germains de la mer du Nord gagnant des climats plus chauds

(1) SCHUMACHER, s. v. *Schweiz*, dans EBERT, CCCXXIV., II, p. 403 et suiv.

(2) Voir tome II, p. 7.

et venant à la rencontre des Celtes ; ceux-ci commençant à fuir les forêts trop humides de la Westphalie, de la Hesse, des Alpes Bavaroises et s'établissant en nombre de l'autre côté du Rhin. On a supposé que le desséchement de la forêt à l'âge du bronze avait ouvert aux Celtes les forêts alsaciennes (1) et favorisé l'expansion de ceux-ci. Le retour du temps froid et des pluies abondantes peut avoir eu, toutes proportions gardées, le même résultat.

Au moment où les constructeurs de palafittes se retiraient, sont arrivés en Suisse de nouveaux constructeurs de tumulus, par deux voies semble-t-il (2). Les uns traversaient le Rhin vers Schaffhouse et gagnaient du pays jusqu'à la Reuss. Les autres passaient vers Bâle, atteignaient l'Aar, dont ils remontaient la vallée et celle de ses affluents supérieurs. Ils ont atteint de la sorte les environs de Lausanne. Ils n'ont pas à proprement parler remplacé les gens des palafittes et paraissent s'être arrêtés à la pointe des lacs de Thun, de Zug et de Zürich.

Leurs tumulus ne forment que de petits groupes, d'où il est facile de conclure que leurs constructeurs ne se sont jamais arrêtés très longtemps dans un même endroit. Comme en France d'ailleurs, il sont sur les hauteurs moyennes qui dominent les grandes vallées suisses. Ce sont les restes de tribus de pasteurs et de chasseurs. Mais elles n'ont jamais constitué de groupements vastes et permanents comme ceux de France.

Au surplus, les tribus hallstattiennes de Suisse n'étaient pas très nombreuses. Les tumulus se comptent non pas par milliers,

(1) SCHÆFFER, **CXXXVIII**, 1926, 222-229 ; cf. H. HUBERT, **XVI**, 1929, p. 182-185.

(2) DÉCHELETTE, II, 2, p. 612-615 ; VIOLLIER, CCCCXC, p. 4 ; du même, CCXCII, p. 81 et suiv. Voir les revues suisses, en particulier : J. WIEDMER, *Indic.*, **XVII**, 1908, p. 89 (tumulus près de Subingen) ; VON SUCY et SCHULTHEISS, *Ibid.* 1909, p. 1 (tumulus de Gaisberg, près de Kreuzlingen) ; H. BREUIL, *Ibid.*, 1910, p. 169 (tumulus du bois Murat, près Matran) ; VIOLLIER et BLANC, *Ibid.*, 1907, p. 93 (tumulus de Niederweningen), etc.

mais par centaines, et il ne s'agit que de peu de centaines.

Cette population de faible densité était en voie de croissance dans la deuxième moitié de l'époque de Hallstatt (1). Le plus grand nombre, de beaucoup, des tumulus appartient à cette période. Il en est à ce point de vue en Suisse de même que dans notre Jura.

On peut se demander si une partie au moins des tribus hallstattiennes de Suisse n'est pas venue de France. En effet, les objets trouvés dans les tumulus de part et d'autre (2) de la frontière sont les mêmes. Les modes ont changé de la même façon. Mais la plupart des tumulus suisses sont des tumulus à incinération (3). Encore, parmi les tombes à inhumation, y a-t-il une forte proportion de tombes de la Tène creusées dans les tumulus. D'autre part, les tombes suisses sont aussi riches en poteries qu'elles sont pauvres en France. Les constructeurs de tumulus paraissent donc être venus directement de Bavière, où les deux rites étaient pratiqués avec prédominance de l'incinération.

Il n'est pas douteux que ce fussent des Celtes. Bien qu'ils ne vinssent pas de Franche-Comté. la démonstration faite pour ceux de Franche-Comté vaut pour eux également. C'étaient des Celtes qui venaient directement du berceau des nations celtiques.

Si peu considérable qu'ait été le peuplement hallstattien de la Suisse, il représente néanmoins un essaimage de populations de l'Allemagne du Sud qui, ne fût-ce que comme indice, a son importance. Ce déplacement de populations se produisit vraisemblablement en plusieurs fois, au moins en deux fois, au début de l'époque de Hallstatt et vers son milieu, comme du côté français ; mais ce qui reste pour la France à l'état d'hypothèse peut passer pour certitude en Suisse.

(1) VIOLLIER, CCCCXCII, p. 51.
(2) J. WIEDMER, XVII, 1909, I : tumulus V, VI, VII, VIII, XI.
(3) VIOLLIER, CCCCXCII, p. 51, carte n° 4.

Ces faits doivent être placés — pour prendre tout leur sens — dans l'ensemble de l'archéologie et de l'histoire ancienne. Au début de l'époque de Hallstatt se produisirent du centre au sud de l'Europe des mouvements de peuples dont on peut apprécier l'amplitude. Ce fut alors que les Ombriens descendirent en Italie. Ils y remplacèrent les gens des *terramare* comme les Celtes de Suisse avaient pris la place laissée vide par les constructeurs de palafittes. Une date pour cet événement nous est fournie par Caton l'Ancien, cité par Pline (1). C'est celle de la fondation de la ville ombrienne d'Ameria, qui fut fondée, nous dit-on, 963 ans avant la guerre des Romains avec Persée, c'est-à-dire en 1134. A peu près vers le même temps ce fut l'invasion des Doriens en Grèce, formant le dernier ban des Hellènes (2).

D'où venaient les Doriens ? Du Nord et de l'Illyrie. D'où venaient les Ombriens ? Ils descendaient certainement de proche en proche du voisinage bohémien des Celtes. Il est impossible que des déplacements de tribus aussi considérables n'aient pas eu de contre-coups chez leurs voisins, desserrement ou tentation de suivre, sans parler du changement de climat, des vides et des appels qu'il créait et des poussées qu'il provoquait. L'essaimage des Celtes a dû se trouver lié avec les grands déplacements de peuples qui se produisirent dans le même temps, et il eut vraisemblablement une ampleur comparable. D'ailleurs, vers le début de l'époque de Hallstatt, les peuples celtiques de l'Allemagne occidentale sont tout à fait sortis de la période d'incohérence qui correspond à la première moitié de l'âge du bronze. Ils sont nombreux. L'outillage de fer décuple leurs moyens. Ils peuvent percer des routes à travers la forêt (3). Ils ont des chariots, ils nous en ont laissé (4). Ils ont surtout un armement nouveau et supérieur.

(1) PLIN., *N. H.*, III, 114; GRENIER, **DXXIX**, p. 505 et suiv.; HOMO, **CCCXLI**, p. 62.
(2) JARDÉ, **CCCXLV**, p. 97-98. — (3) J. FLEURE, **LXXVI**, 1916, p. 143.
(4) I ÉCHELETTE, II, 2, p. 747 et suiv.

Voilà pourquoi le début du premier âge du fer vit dans les nations celtiques un terrible remue-ménage. Il ne s'apais pas tout à fait. Le mouvement reprit quelques siècles plus tard. Nous allons voir maintenant jusqu'où il alla.

III

Premières descentes des Celtes en Italie.

A la fin de l'époque de Hallstatt, les Celtes avaient dépassé déjà très notablement les limites du domaine que nous venons de parcourir. Ils les avaient franchies du côté du Sud-Est et ils étaient venus rejoindre en Italie leurs cousins Osco-Ombriens. Ceux-ci y étaient entrés probablement par les cols orientaux des Alpes, les Celtes avaient passé sans doute les cols occidentaux, soit après avoir traversé le Valais où ils ne s'étaient pas arrêtés (1), soit après avoir traversé la Savoie où ils ont laissé quelques traces de leur séjour (2).

C'est la date qu'assigne Tite-Live (3) à l'invasion des Gaulois en Italie. Elle se serait produite au temps de Tarquin l'Ancien, de 614 à 576. D'autre part, selon Plutarque (4), un poète grec nommé Simylos attribuait aux Celtes et non aux Sabins la mort tragique de Tarpeia. Les historiens se sont divisés sur le crédit qu'il convient de donner à ces témoignages (5).

A interroger strictement les textes historiques, on ne saurait admettre la présence de Gaulois en Italie avant le IVe siècle ; ils n'y seraient descendus que quelques années tout au plus avant la bataille de l'Allia (6). Le récit de Tite-Live n'est pas

(1) Viollier, **XVII**, 1912, carte. — (2) Voir plus haut, p. 304.
(3) Tit.-Liv., V, XXXIII : *Tarquinio prisco regnante.* — (4) Plut., *Rom.*, 17.
(5) Ils ont fait foi pour beaucoup, et entre autres pour Alexandre Bertrand, qui reportait encore plus haut, aux environs de l'an mille, la descente des premiers Celtes en Italie. A vrai dire, il ne dissimulait pas que ces premiers Celtes étaient des Ombriens. Ceux-là étaient les Celtes à proprement parler. Ceux qui vinrent plus tard étaient les Gaulois. Bertrand et Reinach, **DXLII**, p. 43 et suiv.
(6) E. Meyer, **CCCLIV**, V, p. 153 ; Mommsen, **CCCLIX**, I, p. 330 ; Mül-

d'ailleurs en contradiction, sauf pour la date, avec les autres, mais il indique dans une phrase à laquelle on a prêté trop peu d'attention que l'invasion de Bellovèse avait été précédée par une autre. « Ils traversèrent les Alpes, dit-il, par le pays des Taurini et la vallée de la Doire, battirent les Étrusques près du Tessin et, ayant entendu que le pays où ils s'étaient arrêtés s'appelait la plaine des Insubres (*agrum Insubrium*), c'est-à-dire du nom même des Insubres, sous-tribu des Éduens (*cognominem Insubribus, pago Hæduorum*), ils y virent un signe religieux qu'ils suivirent et fondèrent là une ville (*ibi omen sequentes loci condidere urbem*). » Ce fut Milan. Bellovèse aurait donc été précédé par un groupe d'Insubres qui aurait au moins laissé, aux environs de Milan, son nom, encore connu, au temps de la Grande Invasion. Le passage est à retenir, car il nous transmet le plus ancien nom de peuple celtique que nous puissions porter sur nos cartes historiques.

La question se présente maintenant tout autrement.

On a découvert, en 1827, à Zignago, dans la vallée de la Vara, le principal affluent de la Magra qui débouche dans la Méditerranée au sud du golfe de la Spezia, un cippe surmonté d'une tête très grossièrement sculptée et portant une inscription en caractères étrusques, gravée de haut en bas, qui se lit : *Mezunemusus*.

Une série d'autres cippes de même silhouette ont été découverts dans la même région ; mais la tête y surmonte un corps ; celui-ci reste enfermé dans le cippe, mais est pourvu de bras, de jambes et d'attributs, qui ont, on va le voir, un sens ethnographique. Un premier groupe de quatre stèles provient des communes de Villafranca (bosco di Filetto et castel di Malgrate) et de Mulazzo (paroisse de Lusuolo). L'une d'elles porte une inscription, malheureusement indéchiffrable. Trois repré-

LENHOFF, CCCLXII, II, p. 247; JULLIAN, CCCXLVII, I, p. 289 ; NIESE, CLXVIII, 1898, p. 113 et suiv.; du même, PAULY-WISSOWA, CCCLXVIII, VII, p. 613-617.

sentent des guerriers armés, la quatrième une femme (1). Un autre groupe de stèles de caractère plus archaïque a été trouvé par la suite dans la commune de Fivizzano, paroisse de Cecina (2). Celles-ci étaient en place et dans leur position primitive, dressées en file régulière et plantées dans un terreau noir révélant des matières animales. Un troisième groupe encore a été publié (3).

Aux particularités de leur armement on a reconnu des Gaulois dans les guerriers du premier groupe. Ils étaient nus ; leur épée était attachée non à un baudrier, mais à un ceinturon, du côté droit et non du côté gauche. La hache que tient leur main droite est peut-être la *cateia* ; les javelots portés à la main gauche sont peut-être les *gaesa* (4).

Si les figures étaient gauloises, l'inscription devait l'être également. On avait d'abord cherché à l'interpréter par l'étrusque avec un plein insuccès.

Mais la physionomie celtique du mot apparaîtra immédiatement si l'on tient compte des diverses valeurs du *z* étrusque. Il équivaut d'une part à *ti, di* (5). *Mezunemusus* dans ce cas peut se lire *Mediunemusus*, doit être rapproché des noms de lieux Νεμωσσός (Nemours, Clermont-Ferrand) (6), *Medionemeton* (Kirkintilloch, près Glasgow), *Mediolanum* signifie probablement « le sanctuaire du milieu » ; le cippe est une borne et non pas une stèle. D'autre part le *z* peut représenter la sifflante dentale du celtique, exprimée par un ou deux *o*, *ð*, *d*, ou *s* (7). *Mezu* serait Meddu-, qui figure dans les noms Messulus, Meddilu, Methillus, etc. Le sens du mot est indiqué par l'irlandais

(1) U. Mazzini, *Monumenti celtici in Val di Magra*, extrait de **LXVIII**, 1908, p. 29; H. Hubert, **CXXXIX** 1909, 2, p. 52-54 ; du même, **CXL**, 1913, p. 418 et suiv.; M. Giuliani, *Di nuovi studi sui Celti in Italia secundo monumenti recentemente scoperti in Italia*, extrait de **LXVIII**, 1923.

(2) U. Mazzini, **LIII**, 1909, p. 65 et suiv. — (3) Du même, *Ibid.*, 1923, p. 73.

(4) Ils ne portaient pas de boucliers. Cf. Varron, *De vita populi romani*, III, 14 : *qui gladiis cincti sine sculo cum binis gaesis essent.*

(5) Vendryès, **CXL**, 1913, p. 123. — (6) Strab., IV, 2, 3.

(7) J. Rhys, **VII**, 37.

midiur, je juge, je mesure. Mezunemusus signifierait « celui qui prend soin des emplacements sacrés » ou « qui les mesure » et serait un nom propre d'homme. — L'essentiel est que le mot soit celtique et que la présence des Celtes sur la côte de Ligurie, dans les vallées de la Vara et de la Magra, soit attestée par un groupe de monuments certainement apparentés, vraisemblablement contemporains.

Leur date est indiquée par celle de l'épée figurée sur les stèles du premier groupe. C'est le poignard à antennes hallstattien, dont les fouilles pratiquées en pays celtiques ont fourni d'assez nombreux exemplaires.

De ces poignards à antennes, dont l'origine première est peut-être italienne, on connaît des formes qui sont particulières à l'Italie ; mais ce n'est pas à celles-ci que nous avons affaire (1). Ce sont des armes importées et antérieures à la grande invasion historique du IVe siècle. Elles étaient sorties d'usage quand celle-ci se produisit ; le poignard à antennes s'était allongé et était devenu l'épée dite de la Tène que décrivent les auteurs anciens et que révèlent les fouilles (2). Les Gaulois qui peuvent être alors parvenus jusqu'en Ligurie n'avaient certainement pas conservé un armement archaïque. A l'usage des poignards à antennes que représentent nos stèles, on est à peu près d'accord pour assigner, comme dates extrêmes, 700 et 500 avant Jésus-Christ. Il est un des caractères par lesquels on définit communément la dernière phase de la civilisation hallstattienne. Ces dates conviennent aux situles italiques et aux plaques de bronze historiées sur lesquelles est représenté à peu près le même armement que sur les stèles (3). Elles conviennent aussi à l'ensemble des objets, situle comprise, contenus dans une tombe fameuse, la tombe de Sesto Calende sur le Tessin, au sud du Lac Majeur, parmi

(1) DÉCHELETTE, II, 2, p. 740 et suiv. — (2) H. HUBERT, *l. l.*

(3) Sur la situle de la Certosa de Bologne, le sacrificateur tient en mains une épée à antennes.

lesquels figure une courte épée à antennes (1), et enfin à la partie récente des cimetières de Golasecca, Castelleto Ticino, etc., qui forment, au sud du Lac Majeur, sur le plateau de Somma Ticinese, une grande et singulière nécropole (2). Elles doivent convenir à nos stèles. De ces considérations chronologiques il faut conclure que les Gaulois sont descendus en Italie plus tôt qu'on ne le croit généralement.

Les stèles de Cecina sont encore plus anciennes. Deux d'entre elles représentent des hommes, et un poignard y est gravé, horizontalement, sous les mains. Ce n'est pas le poignard à antennes des stèles de Villafranca, mais un poignard d'aspect plus ancien, qui pourrait être de bronze, mais qui pourrait être aussi une épée, une épée à gros pommeau rond comme les épées hallstattiennes, réduite conventionnellement aux proportions d'un poignard. Ces stèles sont trop frustes pour qu'on en tire argument scientifique. Elles complètent la série, voilà tout. Si les premières sont celtiques, celles-ci doivent l'être et cette conclusion vaudra tant que l'ensemble de la Ligurie n'en aura pas fourni d'autres imposant d'autres hypothèses.

Les vallées de la Magra et de son affluent, la Vara, ouvrent dans l'Apennin ligure des couloirs, qui aboutissent à des passes. Sur l'autre versant, la vallée du Taro y conduit. C'est une entrée du pays; c'est même l'entrée la plus commode. On s'explique aisément qu'une avant-garde de Gaulois se soit fixée là, en pays ligure. Nos stèles, cantonnées dans une étroite région, semblent bien dépendre d'un poste avancé, d'une colonie en pays étranger (3).

(1) MONTELIUS, **DXXXIV**, pl. 62; HOERNES, **XXIII**, 1905, 294; DÉCHELETTE, II, 2, p. 721.

(2) MONTELIUS, **DXXXIV**, p. 233.

(3) ISSEL, **DXXX**, p. 673; cf. *Ibid.*, p. 504. M. Issel fait remarquer que le pays avait de multiples attraits, des richesses minérales entre autres : mines de Serravezza (Alpi Apuane), del Mesco, de Sestri Levante. Sur la pénétration celtique en Ligurie, voir *Ibid.*, p. 670; sur sa date, M. Issel est on ne peut plus vague.

Mais une avant-garde suppose une troupe. Derrière les avant-coureurs, campés dans les passes qui, de la côte, par l'Apennin, mènent à la plaine du Pô, devaient s'échelonner d'autres groupes. Si les traces en manquaient, il resterait difficile de se figurer l'existence au VIe siècle d'une petite colonie gauloise, le long d'une route de montagne à quelques centaines de kilomètres de tout pays gaulois. Or les nécropoles du Tessin sont probablement les traces de l'établissement principal (1).

Les cimetières occidentaux de la vallée du Pô diffèrent assez, à cette époque, des cimetières orientaux pour qu'on ne les attribue pas aux mêmes peuples (2). Civilisation nouvelle de part et d'autre, sans attache bien visible avec celle des derniers occupants du pays, constructeurs de palafittes et terramaricoles. Ces derniers ont cessé de construire au nord de l'Italie leurs villes quadrangulaires à l'aube ou avant l'aube de l'âge du fer. La civilisation de l'Est, celle que l'on désigne par le nom de Villanova, est celle des Ombriens, les derniers venus des Italiotes, puisqu'elle florissait à Bologne avant que les Étrusques n'en prissent possession (3). La civilisation de l'Ouest, à laquelle les archéologues attachent le nom de Golasecca, peut être celle des premiers Celtes.

Elle se distingue très nettement de la précédente par sa poterie et par la construction de ses tombeaux. On ne trouve

(1) Montelius qualifie la tombe de Sesto Calende de tombe gauloise; mais on peut le soupçonner de la rajeunir in lûment. Ridgeway, Pigorini, A. Bertrand et M. S. Reinach l'ont considérée, ainsi que les tombes de Golasecca, comme celtique. Mais leur définition des Celtes était un peu lâche et comprenait à la fois, ou tour à tour, les Ligures, les Ombriens, les Illyriens et les Rhètes. Il est peu probable que les Italiotes soient descendus en Italie déjà différenciés non seulement des Celtes, mais entre eux. MONTELIUS, **DXXXIV**, p. 64, 6; RIDGEWAY, **DLIII**, p. 48 et suiv.; L. PIGORINI, *I primitivi abitatori della valle del Pô*, extrait de **CXXV**, 1892, fasc. 3; BERTRAND et REINACH, **DXLII**, p. 5 , 58, 63, etc. Cf. H. HUBERT, *l. l.*

(2) MONTELIUS, **DXXXIV**, p. 232 et suiv.; DÉCHELETTE, II, 2, p. 536; SERGI, **DXL**, *passim*.

(3) MODESTOW, **DXXXV**, p. 287 et suiv.; GRENIER, **DXXIX**, p. 460 et suiv. et *passim*.

pas en Lombardie l'urne caractéristique, à deux étages, de Villanova. On n'y trouve pas davantage la tombe en puits du pays ombrien. La céramique se compose principalement d'urnes globulaires et de vases à pied creux. Les urnes les plus anciennes sont décorées de zones parallèles de triangles gravés. Dans les vases les plus récents, les zones sont séparées par des cordons en relief. Elles sont alternativement lisses ou remplies de traits entrecroisés tracés au brunissoir. Cette céramique a subi évidemment l'influence de la céramique fabriquée à la même époque, à l'est de la Vallée du Pô, autour d'Este, chez un troisième peuple, celui des Vénètes (1).

Quant aux tombes, ou bien ce sont des tumulus de pierrailles, telle est la tombe de Sesto Calende, ou bien elles se composent d'une ciste de pierre enterrée peu profondément mais entourée d'un cercle de pierre ; les cercles sont reliés par des lignes parallèles de pierrailles. Ces cercles de pierre font penser à des tumulus de terre lavés par les eaux. Enfin on a fouillé des tombes, du type de Golasecca, à Castello Valtravaglia, dans la province de Côme, qui étaient pourvues de stèles, absolument frustes, il est vrai (2).

Mais il n'est pas tout à fait évident que la civilisation de Golasecca ne se rattache pas par des liens obscurs à la civilisation autochtone des Ligures qui ont occupé auparavant les stations lacustres alors désertées du pied des Alpes (3). Les fouilles de l'Isola Virginia sur les bords du lac Varese ont en effet fourni quelques fragments d'une poterie qui ressemble à celle de Golasecca (4). Il se peut donc, certes, que le village lacustre qui a formé l'Isola Virginia ait été encore occupé au temps où s'ouvrit la nécropole de Golasecca. Mais il n'a certainement pas duré autant qu'elle. Et, ces quelques tessons

(1) Voir plus bas, p. 336.
(2) A. Magni, **DXXXII** ; Montelius, **DXXXIV**, p. 252 et suiv. (Castello Valtravaglia).
(3) Pigorini, **XXVII**, 1884 ; Déchelette, II, 2, p. 536.
(4) Castelfranco, **DXXVI**, pl. XII-XII ; Munroe, CCCL **XIII**, p. 165.

mis à part, il n'y a rien de commun entre les inventaire archéologiques de l'une et de l'autre. Par contre, ces villages abandonnés, ces tombeaux d'une forme nouvelle rassemblés en d'autres lieux signifient que des changements profonds se sont produits dans le pays, changements ethniques. En Suisse, des mêmes signes on conclut à l'établissement des Celtes. En Italie, — s'il est admis, pour des raisons semblables, que les Ombriens ont occupé, vers le même temps, le Véronais et l'Émilie, — il est légitime de penser, avec toutes les réserves que notre ignorance comporte, que les mêmes Celtes sont descendus dès lors dans la Lombardie et le Piémont.

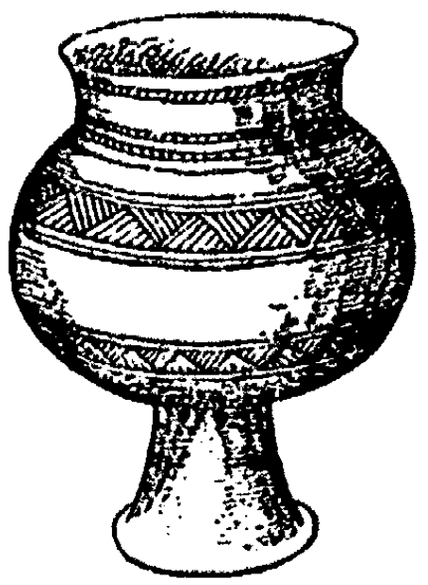

Fig. 40. — Vase à pied surélevé du tumulus de Liviers (Dordogne) (DÉCHELETTE, *Manuel*, II, 2, fig. 330).

Au surplus, les tombes et la céramique ont des équivalents en pays celtique. Les murets de pierre rejoignant les tumulus se trouvent en Bavière dès l'âge du bronze, en Bourgogne et dans la forêt des Moidons. Les cercles de pierre se trouvent avec les tumulus en Bourgogne et dans les dernières conquêtes de la civilisation hallstattienne au sud-ouest de la France (1).

Quant aux vases caractéristiques du cimetière de Golasecca, c'est dans les tumulus bavarois de la fin de l'âge du bronze que se trouvent leurs prototypes. C'est à l'ouest, soit dans la céramique du lac du Bourget, soit dans les tumulus aquitains (fig. 40), soit même dans les stations hallstattiennes de la côte anglaise que se reconnaissent leurs plus proches parents (2).

Cette civilisation occidentale de la plaine du Pô avait pénétré en Ligurie. On y a trouvé les mêmes tombes en cais-

(1) J. NAUE, CCCCII, pl. XLI, 1; XLII, 2; XLIII, 2; XLIV, 1; XLV, 2; BERTRAND et REINACH, DCLII, 82.

(2) J. NAUE, *Ibid.*; MORIN-JEAN, LX, Chambéry, 1908, p. 600; DÉCHELETTE, II, 2, p. 816, 817; CCCLXXXIV, p. 21-28.

sons de dalles mal travaillées contenant des ossuaires et d'autres vases généralement sans décor, rarement décorés, mais qui montrent de lointaines ressemblances avec ceux de Golasecca. Ces tombes ne sont pas fort nombreuses. Mais la plupart sont rassemblées, chose notable, dans les couloirs de la Lunigiane (1).

Bref, s'il y a eu des Celtes dans la Haute-Italie avant l'invasion du IVe siècle, ils ont vécu sur le plateau de Somma et le cimetière de Golasecca contient les restes d'un de leurs contingents. Or, si l'on interprète correctement les stèles de Villafranca et l'inscription de Zignago, il y en a eu. Derrière la pointe d'avant-garde à laquelle elles appartiennent, le gros de la troupe occupait les rives du Tessin. Si ce n'étaient les gens de Bellovèse, c'étaient peut-être les premiers Insubres.

Il est probable qu'ils sont arrivés dès la première moitié de l'époque de Hallstatt et armés de grandes épées. Mais ils ne se sont établis en masses un peu considérables que dans la deuxième moitié. Le rythme de cette première colonisation celtique a été le même en Italie qu'en France et en Suisse, avec une différence plus grande entre ses deux temps.

Au moment où fut sculptée la stèle de Villafranca, c'est-à-dire pas mal de temps après l'ouverture du cimetière de Golasecca, les Étrusques, gagnant vers le nord, ont franchi l'Apennin, civilisé et subjugué l'Émilie ombrienne. Quelques stèles étrusques, trouvées à Bologne, représentent des fantassins nus ou armés luttant contre des cavaliers étrusques. Il est probable que ce sont tous des Gaulois. Ceux qui sont nus et armés de boucliers allongés le sont certainement (2). Leur image n'eût pas été familière aux Bolonais si des masses profondes et intactes de Vénètes d'un côté, d'Ibères ou de

(1) Issel, **DXXX**, p 593 et suiv.; Montelius, **DXXXIV**, pl. CLXIV-CLXV; Issel, **LIII**, 1912, p. 39 et suiv.
(2) Grenier, **DXXIX**, p. 453-455.

Ligures de l'autre, s'étaient interposées entre eux et l'Étrurie avant leur irruption soudaine. Polybe a donc eu raison d'écrire que les Gaulois ont été en contact immédiat avec les Étrusques (1) longtemps avant le choc du IVe siècle.

Ces contacts prolongés avec les Ombriens d'abord, avec les Étrusques ensuite, eurent des influences civilisatrices dont les résultats sont apparents. Que les stèles de la Lunigiane fussent des idoles ou des stèles funéraires, elles n'en constituaient pas moins dans l'ensemble des trouvailles celtiques quelque chose de tout à fait isolé. Ce sont les plus anciens monuments de pierre que nous aient laissés les Celtes, ce sont leurs plus anciens essais de sculpture, accompagnés de leurs plus anciennes inscriptions. Ces essais, pour anciens et frustes qu'ils soient, ne sont pourtant pas des plus mauvais. — On a parlé dès le début de statues-menhirs (2). Les stèles de Ligurie n'ont rien de commun avec nos statues-menhirs de l'Aveyron, ni la silhouette, ni la technique, ni le caractère des représentations, ni surtout la date. Elles ressemblent aux stèles villanoviennes à silhouette humaine de San Giovanni in Persiceto ou de Bologne (3). Ainsi la colonie celtique de Ligurie aurait emprunté à ses voisins à la fois écriture et art. Cela signifie qu'elle a eu avec eux d'autres relations que des relations de bataille et de pillage (4).

Essayons de nous représenter ce premier établissement des Celtes en Italie.

Tout d'abord, les envahisseurs venaient de loin. Les occupants du plateau de Somma Ticinese avaient l'habitude de

(1) Pol., II, 17.

(2) Cf. H. Hubert, **CXL**, 1914, p. 41, n. 3. Les seuls objets auxquels on puisse les comparer, en France, sont de petites stèles trouvées à Orgon, dans les Bouches-du-Rhône, où est figurée la même tête de chouette à demi cubique. Celles-ci pourraient faire partie de la même famille de monuments. Elles sont, à part cela, aussi isolées.

(3) P. Ducati, **LIII**, 1923, 83 (Saleta, N. de Bologne); Hoernes, **II**, **CCCXXXIV**, p. 218 et suiv., 642; Grenier, **DXXIX**, p. 416.

(4) Pettazzoni, **CIII**, XXIV, p. 317.

laisser beaucoup de poterie dans leurs tombes. Ce n'est pas le cas dans les pays celtiques les plus proches de l'Italie, notre Franche-Comté ou la Suisse. C'est le cas en Lorraine ou en Bavière. Les bandes qui entrèrent en Italie dépassèrent donc les populations fixées au bord des Alpes ou dans le Jura. Leur passage ne fut aucunement arrêté par les obstacles de la montagne, depuis longtemps traversée par des pistes que suivait le commerce.

Bien que les cimetières du plateau de Somma soient relativement considérables, ce premier établissement n'a pas été très dense. Il faut imaginer des bandes de Celtes se glissant dans le pays au milieu des Ligures, tantôt en hôtes, tantôt en conquérants, mais assez peu nombreuses pour avoir été destinées à se perdre et à s'absorber.

Dans sa description de la Cisalpine, Polybe décrit un peuple pasteur simplement campé (1). « Ils vivent dispersés dans des villages sans murailles. Les mille choses qui font le bien-être de la vie leur sont inconnues. Ils n'ont d'autre lit que le foin ou la paille, ne mangent que de la chair, mènent en un mot la vie la plus simple. Étrangers à tout ce qui n'est pas la guerre ou le pâturage, toute science leur est inconnue. Leur richesse consiste seulement en or et en troupeaux, les seules choses qu'ils puissent en toute circonstance emporter avec eux et déplacer à leur gré. » Ces traits contrastent avec la description qu'il a donnée quelques lignes plus haut de la plantureuse Cisalpine et de sa richesse agricole et avec ce que nous savons des établissements gaulois du IVe siècle. Ils conviennent aux Celtes hallstattiens, qui étaient généralement des pasteurs.

C'étaient en Italie des Barbares, mais des Barbares curieux et de bonne volonté. Soit qu'ils se soient laissé absorber, soit qu'il aient subi de graves échecs, leurs établissements devaient être en voie de réduction, sinon à l'abandon, quand arriva un deuxième ban de Celtes.

(1) *Hist.*, II, 17.

IV

Les Celtes au nord-est de l'Italie.

Une autre inscription, qui vient seulement d'être traduite d'une façon satisfaisante par un celtisant norvégien, M. Marstrander (1), montre que les Celtes avaient à peu près à la même époque atteint l'extrémité orientale des Alpes et débordaient de ce côté-là l'Italie. On a trouvé en 1912, à Negau, dans la Basse-Styrie, à quelques kilomètres au nord-est de Mar-

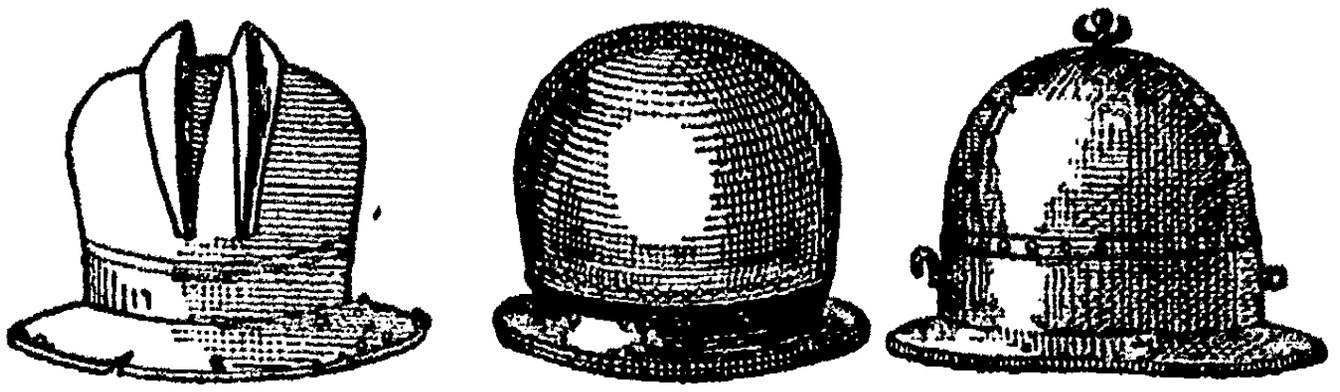

Fig. 41. — Casques globulaires.
1. Magdalenenberg, près Laibach : 2. Type étrusque; 3. Watsch (Ebert, *Reallexikon...*, V, pl. 89).
(Natur historische Muséum de Vienne.)

bourg-sur-la-Drave, un dépôt d'une vingtaine de casques de bronze de ce type étrusco-illyrien figuré sur les situles italiques qui ont été mentionnées plus haut (2). Deux de ces casques portent des grafittes écrits dans un alphabet de type étrusque, comme l'inscription de Zignago où les lettres communes sont les mêmes. Les mots s'y lisent de droite à gauche. M. Marstrander a lu sur le premier casque :

Siraku / gurpi / sarni eisvi / tubni banuabi / c'est-à-dire : Sirranku Chorbi; Isarni Tisuvii ; Dubni Banuabii. Tous ces mots sont des noms propres et ils sont tous celtiques ; le premier est la signature du fabricant suivie du nom de son père ;

(1) C.-J. Marstrander, *Les inscriptions des casques de Negau*, extrait de CLII, 1925, p. 37.

(2) Giovannelli, *Antichità scoperte presso Martraj*, p. 47, pl. II; Mommsen, CI, VII, p. 208; S. Reinach, CXXXIX, 1883, II, p. 272.

les deux autres sont les marques de propriété de détenteurs successifs.

La deuxième inscription donne une lecture moins attendue :

harigasti teiva ...i ...

C'est un nom propre germanique suivi d'un patronymique théophore formé du nom du dieu *Tiwaz*.

La date de ces inscriptions est évidemment celle du type des casques. Or, ces casques globulaires de bronze (fig. 41) sont restés en usage pendant plusieurs siècles (1). Un exemplaire figure dans la tombe de Sesto Calende (2) et c'est probablement le plus ancien. Une statuette de bronze trouvée dans le cimetière illyrien d'Idria près Bača (3) représente un guerrier coiffé d'un casque de la même série et elle ne peut pas être à beaucoup près aussi ancienne. D'autres ont été trouvés dans le cimetière tessinois de Giubiasco avec des épées de la Tène III et datent du 1er siècle avant ou après Jésus-Christ (4). Il est vrai que le type a évolué. Les casques globulaires ont été d'abord forgés et formés de plaques rivées; plus tard ils ont été fondus; la calotte des premiers posait. Une gorge s'est creusée entre le bord et la calotte sphérique. Celle-ci a été munie de crêtes simples ou doubles ou s'est comprimée au sommet. Le casque de Negau est intermédiaire entre les casques archaïques du VIIe ou du VIe siècle et les modèles récents de Giubiasco. Il ressemble au casque ogival du cimetière de Watsch (Carniole) (5) et il en est vraisemblablement contemporain. On peut aisément supposer qu'une pièce d'armure ancienne se soit conservée en exemplaires isolés au fond d'une vallée reculée, mais vingt exemplaires réunis, et d'une arme si rare, ne peuvent dater que du temps

(1) S. Reinach *in* Daremberg, CCCXV, s. v. *Galea*; E. Sprockhoff, dans Ebert, CCCXXIV, s. v. *Helm*.
(2) Voir plus haut, p. 325. — (3) Szombathy, C, 1901, p. 6.
(4) Viollier, XXVI. 1906, p. 97; CLXXX, p. 229.
(5) R. Much, CCCLXI, LII, 1. Le décor gravé de ce casque de Watsch est semblable à celui du casque n° 2 de Negau.

où elle a été régulièrement fabriquée. Quelle que soit la nature du dépôt, magasin d'armes, boutique d'armurier, trophées, la conclusion doit rester la même. Aussi bien l'un des casques de Giubiasco porte-t-il lui aussi une inscription, venue à la fonte ; elle est en latin et en caractères assez modernes (1). Au contraire, les grafittes de Negau témoignent surtout d'archaïsme et sont certainement antérieures aux inscriptions de Branio et de Todi (2) qui datent de la grande invasion (3).

Il est donc arrivé des Celtes en Styrie à la fin de l'époque de Hallstatt, et leur présence y est attestée un peu plus tard qu'en Lombardie (4). Comme leurs compatriotes de l'Ouest, ils se sont assimilés aux peuples dont ils ont été les hôtes ou les vainqueurs. Ces gens qui combattaient la tête nue (5) ne nous ont laissé que des casques et encore fabriqués par eux. Le fait donne au moins à penser qu'ils ne sont pas passés en trombe, mais qu'ils étaient fixés dans le pays. Leurs restes sont confondus avec ceux des populations indigènes. Nous ne savons ni jusqu'où ils ont pu aller de ce côté, ni quelle masse ils formaient. Nous n'ignorons pas toutefois qu'il s'est produit de notables changements dans toute cette région, qui comprend le versant autrichien des Alpes, à la fin de l'âge du fer. Cimetières et établissements se sont déplacés. Le bourg même de Hallstatt paraît avoir été abandonné. Une des façons

(1) J. Rhys, **VII**, p. 19. — (2) Dottin, **CXCVI**, p, 154.

(3) M. Marstrander, au contraire, rajeunit l'inscription et ne la croit pas antérieure à l'établissement des Celtes dans la vallée du Danube au IIe siècle. Il écrit même Ier siècle. Il note, en effet, que dans le mot *banuabi*, le *w* est écrit *u*, comme en latin, et conclut que l'inscription est postérieure à la conquête de la Cisalpine. La même lettre est inscrite *f* dans un autre mot de la même inscription. Je ne crois pas qu'il faille faire état de cette différence de graphie.

(4) C'est la thèse soutenue par MM. Bertrand et Reinach (**DXLII**, p. 122-144). Mais leur thèse repose sur la même confusion signalée plus haut (p. 327). Ils confondent Celtes et Illyriens, comme ils ont confondu Celtes et Ombriens.

(5) Sur la plaque de ceinturon de Watsch figure un combat entre un cavalier casqué et un cavalier à tête nue; ce dernier peut être un Celte (Bertrand et Reinach, **DXLII**, 107).

d'expliquer ces faits est de supposer l'arrivée dans le pays de contingents étrangers assez importants, capables de bouleverser les établissements anciens et d'en créer de nouveaux.

Les Celtes sont-ils allés de ce côté oriental jusqu'en Italie? Nous l'ignorons. Mais, comme les populations illyriennes, au milieu desquelles ils se sont installés, ils ont subi l'influence des civilisations italiennes, qu'il s'agisse de celle des Vénètes d'Este ou de celle des Étrusques de Bologne. On peut supposer que ces colonies celtiques installées en Italie ou sur ses abords n'ont pas seulement emprunté pour elles, mais aussi pour l'arrière-pays celtique. Leur établissement a dû activer les échanges entre la plaine du Pô et l'Allemagne occidentale ou la France. Il se peut qu'elles aient eu sur l'orientation de la civilisation celtique une influence considérable. L'existence de ces colonies admise, on comprend aisément que la fibule de la Certosa (1) ait été le point de départ des fibules celtiques de la Tène. Il n'est pas jusqu'au poignard à antennes, grâce auquel on a pu dater les stèles ligures, qui ne puisse avoir été emprunté à l'Italie où il paraît avoir succédé directement à l'épée de bronze à antennes (2).

La deuxième inscription de Negau nous apprend qu'il y eut des Germains dans les contingents celtiques (3) qui vinrent à la fin du premier âge du fer guerroyer du côté de l'Italie. C'est un renseignement d'une valeur inestimable sur le fait déjà signalé de la collaboration celto-germanique, parce qu'il en fixe une des dates. Il faut nous représenter qu'à cette époque, au nord-est de leur domaine, les Celtes faisaient à l'égard de leurs voisins figure de peuple prépondérant. La chose ne ressort pas avec évidence des faits archéologiques qui nous

(1) La fibule de la Certosa doit avoir gagné le domaine celtique, surtout par l'est. Voir REINECKE, CCCCVI.

(2) DÉCHELETTE, II, 2, p. 730 et suiv.

(3) M. Marstrander pense aux Bastarnes. Mais il ne saurait encore être question des Bastarnes dans cette région à la date que j'adopte.

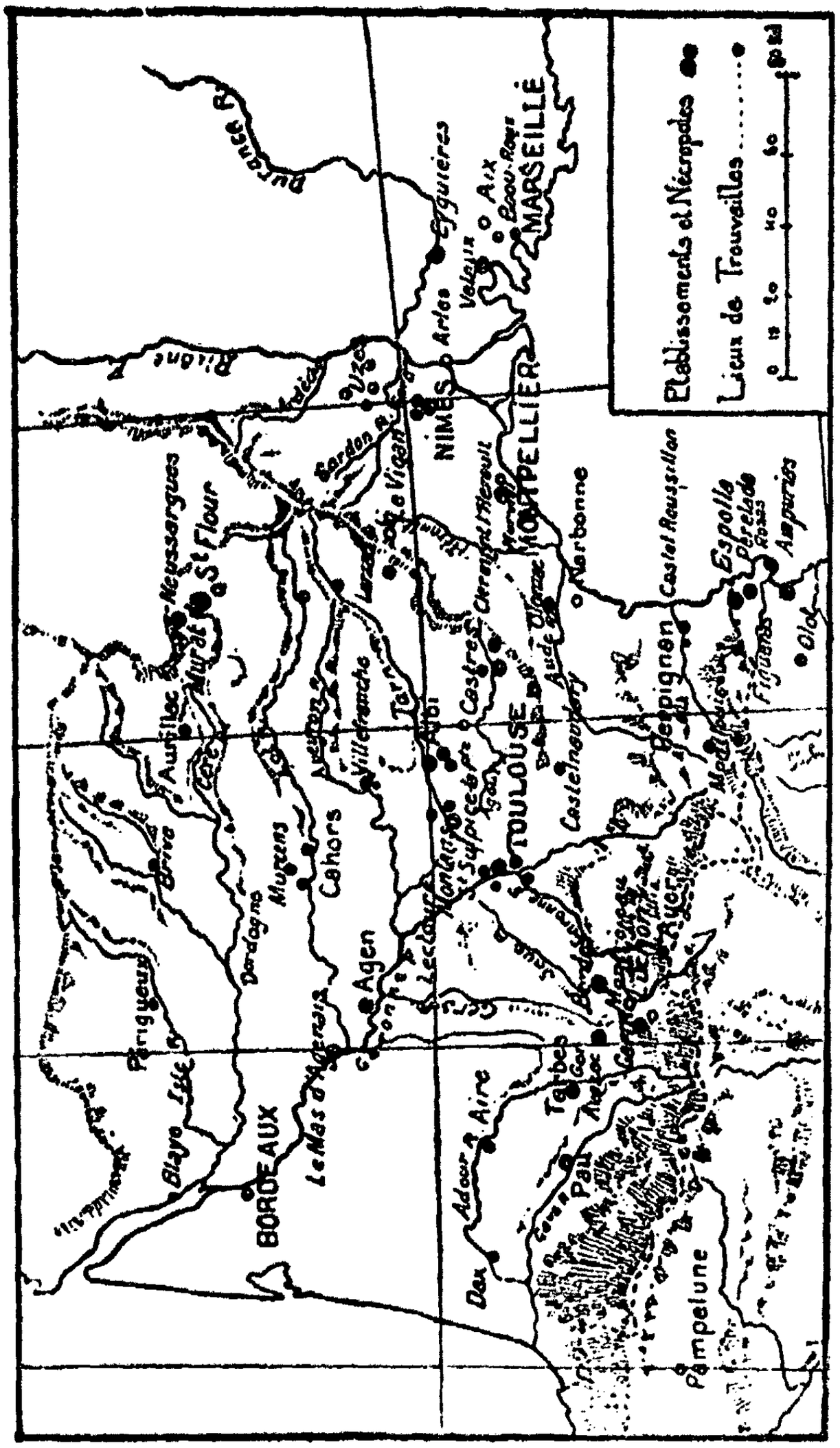

Carte 11. — Stations protohistoriques du Sud-Ouest de la France (L. Joulin, *Revue archéologique*, 1912, I, p. 4, pl. A).

montrent les Germains subissant alors l'influence de la civilisation illyrienne. Mais l'inscription fait foi.

V

L'Expansion des Celtes a la fin de Hallstatt au sud-ouest de la France.

Du côté du Sud-Ouest, l'aire d'extension des tumulus aux premières périodes de Hallstatt s'arrêtait vers Cahors et n'atteignait pas la Garonne. Elle a dépassé la crête du Plateau Central, mais de fort peu.

Une extension brusque s'est produite à la fin de l'époque de Hallstatt. Et celle-là à coup sûr n'a pas été préparée par des incursions antérieures. Elle est attestée par des cimetières (carte 11) assez nombreux échelonnés entre la crête du Plateau et les Pyrénées (1). Et même celles-ci ont été largement dépassées. La plupart de ces cimetières sont formés de tumulus qui recouvrent des incinérations ; les tumulus peuvent avoir été dénudés par les eaux ruisselant sur les pentes, mais il en est resté ou des cercles de pierres (2), ou des traces reconnaissables. Dans d'autres cimetières les tombes sont à fleur de sol et alignées en files régulières (3).

Ils sont répartis en trois groupes principaux dont deux assez serrés. Le principal s'échelonne le long des Pyrénées depuis la ligne de partage des eaux entre la Méditerranée et l'Atlantique dans les départements de l'Ariège, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées, des

(1) Déchelette, II, 2, p. 663 et suiv., 671 et suiv. ; Joulin, **CXXXIX**, 1908, II, 1, p. 193 ; 1912, I, 1 p. 235 ; 1914, I, p. 59 ; 1915, I, p. 47, 259 ; 1918, II, p. 74 ; 1922, I , 1 ; P. Bosch Gimpera, **CCCCXCIX**, 13.

(2) Déchelette, II, 2, p. 666, 669 : cercles de pierre de Garin (Haute-Garonne). Il est possible que le tumulus se soit réduit à un cercle de pierres, comme en Bourgogne (chemin d'Auvenay) ou à Golasecca.

(3) J. Sacaze, **XXVI**, 1880, II, p. 877 (plaine de Rivière) ; Joulin, *l. l.*, 1912, I, p. 33 (nécropole de Sainte-Foy, Tarn) ; 1912, I, p. 4 (Saint-Roch, près de Toulouse) ; 1915, II, p. 82 (Mios).

Landes et de la Gironde. Le rassemblement le plus important se trouve sur le plateau de Ger (1) qui domine l'Adour, dans les Hautes et les Basses-Pyrénées. Plus au sud sont les tumulus de Bartrès (canton de Lourdes) et d'Ossun (2) (arrondissement de Tarbes), et plus au nord, sur le plateau de Lannemezan, le cimetière d'Avezac-Prat (3). En arrière, à l'est du bassin d'Arcachon, le cimetière de Mios (4) témoigne de la même civilisation, mais les tombes y sont plates.

Un deuxième groupe s'étend d'Albi à Toulouse et comprend les cimetières de Saint-Sulpice, de Sainte-Foy, à 2 kilomètres de Castres, des plateaux de Lacam et de Mons, près de Roquecourbe, de Montsalvi, commune du Puygouzon, de Lavène, près Montsalvi, de Saint-Roch, près Toulouse, etc. (5).

Le troisième groupe, plus épars, a pour centre Agen (6).

D'autres tumulus ont été fouillés plus au nord, à Liviers, près Jumillac-le-Grand, en Dordogne (7), et, à l'autre extrémité de cette vaste province, dans les environs de Nîmes (8).

Tous ces tombeaux sont datés par les épées et par les fibules qui s'y trouvent. Les épées sont invariablement des épées à antennes (9). Mais ce n'est déjà plus le poignard à antennes de la nécropole de Hallstatt. C'est une petite épée dont la poignée est en fer le plus souvent, et d'autre part la forme du pommeau s'écarte tout à fait du modèle fourni par l'ancienne épée de bronze à antennes. Les bras de la poignée sont coudés à angle droit et terminés par deux boutons assez gros, auxquels ils ne tarderont pas à se réduire.

Les fibules sont en fer, à arc surélevé et grande arbalète.

(1) Gal Pothier, **CCCCLXXXVIII**; Déchelette, II, 2, p. 663 et suiv.
(2) Ed. Piette, **LXXXVI**, 1881, p. 522 (tumulus de Bastrès et d'Ossau).
(3) Piette et Saccaze, **LXXXVI**. 1879, p. 499 (tumulus d'Avezac-Prat).
(4) Voir n. 3. C. Cau d'Urban, nécropole d'Ayez (Bordes-sur-Lez, Ariège), **XXVI**, 1887, II, p. 737.
(5) Déchelette, II, 2, p. 671; Joulin *l. l.*, 1912, I, p. 60.
(6) Déchelette, II, 2, p. 676. — (7) *Ibid.*
(8) *Ibid*; Bosch Gimpera, *l. l.*, p. 47, n. 1.
(9) Joulin, **CXXXIX**, 1912 (Sainte-Foy).

Elles se rattachent au type de la Certosa. Le prolongement perpendiculaire du pied est terminé par un bouton plat circulaire. D'autres sont des fibules à timbales contemporaines dans l'Europe centrale des fibules de la Certosa, mais montées sur un anneau qui traverse les spires du ressort et l'extrémité du pied, type nouveau, spécial à la région et qui s'y est développé.

S'il faut ranger ces cimetières aquitains à la troisième période du hallstattien, c'est plus exactement à la fin de celle-ci. Il est même *a priori* probable que la civilisation hallstattienne a duré dans cette région beaucoup plus longtemps qu'ailleurs.

La civilisation représentée par ces tombeaux ne continue pas celle des premiers établissements hallstattiens de la Gaule.

C'est à l'est du domaine hallstattien qu'il faut chercher les équivalents de certains objets de métal trouvés dans nos tumulus et surtout de leur poterie. — Parmi les armes figure un javelot tout en fer, que nous allons retrouver en Espagne. Ce javelot tout en fer a été signalé déjà parmi les armes de la nécropole même de Hallstatt (1). — Au point de vue de la poterie, les tumulus se distinguent de ceux du reste de la Gaule d'abord par l'abondance de cette poterie. Nos tumulus hallstattiens de l'Est et du Centre en sont assez dépourvus. Il y en a plus dans ceux de la Champagne et de la Lorraine, mais elle est différente de cette céramique aquitaine. D'une façon générale, celle-ci présente un caractère étrangement archaïque. Décorée de cannelures et de mamelons comme la céramique du type de Lusace, elle pourrait être une céramique de l'âge du bronze. Mais on ne saurait s'y méprendre, car elle comporte des copies en terre cuite des grandes cistes de bronze à anses verticales, qui doivent se placer entre les

(1) DÉCHELETTE, II, 2, p. 746, 668, fig. 254; SACKEN, *Hallstatt*, pl. VII, 2, 3.

cistes à cordons hallstattiennes et les cistes brittoniques de l'époque de la Tène (1). D'autre part, elle comprend des vases à pied tronconiques creux, qui ne peuvent pas être très anciens dans les céramiques continentales de l'Europe. C'est dans l'ensemble de la céramique des tumulus bavarois (2) et bohémiens que se trouvent les équivalents de notre céramique aquitaine, et tout se présente comme si des contingents importants de Celtes venus de Bavière et de Bohême étaient venus sans faire étape, à travers la France entière, s'établir entre le Plateau Central et les Pyrénées.

Il y a évidemment des exceptions qui n'infirment pas cette conclusion générale. Par exemple, les cimetières de Roquecourbe ont fourni une coupe peinte à triangles rouges sur fond noir qui rappelle la céramique hallstattienne de la Franche-Comté et de l'Allemagne du Sud (3), et d'ailleurs les différents groupes diffèrent dans une certaine mesure les uns des autres par telle ou telle partie des mobiliers funéraires.

Un fait à noter est la ressemblance d'un certain nombre de vases avec les vases anciens de Golasecca. Ce sont mêmes formes pansues au col, mêmes zones parallèles de chevrons et de dents de loup, mêmes pieds surélevés et creux.

La structure des tombes présente des ressemblances du même ordre. J'ai comparé les cercles de pierre de Golasecca à des tumulus lavés. Les tumulus du plateau de Ger et de la Haute-Garonne comportent des cercles de pierre, quelquefois plusieurs, qui dans certains cas, la terre des tumulus ayant été entraînée par les eaux, subsistent seuls.

Au surplus, nous devons être en présence d'un fait non seulement comparable, mais parallèle à celui dont le cimetière de Golasecca est le principal monument.

Ce sont de part et d'autre deux prolongements du domaine

(1) DÉCHELETTE, II, 2, p. 815 et suiv.
(2) NAUE, COCCOREZ, pl. XLIV et suiv. — (3) DÉCHELETTE, II, 2, p. 678.

celtique qui se sont développés en somme assez brusquement. Dans les deux cas je suppose que ces nouveaux établissements ont été créés par des Celtes de l'arrière et non pas par ceux qui étaient immédiatement auparavant établis à la limite. L'histoire nous montrera plus tard établis dans la région : des Volques, Volques Tectosages, autour de Toulouse, Volques Aricomiques, derrière eux dans le Gard, et des Boïens, Boii ou Boiates autour de l'étang d'Arcachon (1). Les uns et les autres sont précisément venus de la Bavière et de la Bohême. S'ils ne sont pas tous déjà arrivés à cette date, il ressort toutefois de là que ces colonisations à longue distance étaient possibles chez les Celtes et, en fait, elles ont été. Celle de la troisième période de Hallstatt peut être suivie dans la traversée de la France grâce à la répartition de certains types d'épées (2). Elle paraît s'être arrêtée un moment au pied des cols pyrénéens, tout comme Tite-Live décrit, de l'autre côté de la Gaule, l'arrêt au pied des Alpes de l'armée de Bellovèse (3). De cet arrêt résulte cette chaîne d'établissements qui longent la montagne. Ils ont duré d'ailleurs peut-être grâce aux salines de Salies-de-Béarn et de la région. Mais ils n'ont pas duré autant que les établissements qui se sont constitués au delà de la crête des Pyrénées, d'où ils ont reçu une partie de leur outillage et de leur civilisation dont il sera question ci-dessous.

VI

Expansion des Celtes a l'extrême-ouest de l'Europe.

La plus ancienne poterie de l'âge du fer trouvée au sud de l'Angleterre, d'abord à Hengistbury Head, près de Southamp-

(1) Dr B. Peyrau, CCCCLXXXVI, I.
(2) Fr. Henry, *Les tumulus du département de la Côte-d'Or*, Thèse de l'École du Louvre, dans Rapport sur l'administration et la conservation des Musées nationaux (*Journal officiel*, 24 août 1928).
(3) Tit.-Liv., V, 34.

ton, puis à All Cunnings Cross Farm (Wiltshire) (1) ressemble de très près à celle des tumulus pyrénéens. Les Bretons dont elle représente l'arrivée venaient-ils tout droit des mêmes régions? Sont-ils passés par l'Aquitaine? Et se sont-ils embarqués soit aux rives de la Loire, comme l'a supposé Zimmern, pour les Goidels, soit à celles de la Garonne? Ils venaient probablement de Bretagne où une poterie toute semblable a été trouvée dans le cimetière de Roz-an-Tre-men, près de Penmarch (2). Il convient de noter ici que la série immédiatement supérieure de la céramique de Hengistbury Head se compose de vases à cordons en relief (3) du même type que les vases de la deuxième époque de Golasecca, qu'elle paraît avoir suivi d'assez près. Ces différents faits donnent à penser que, de l'est du monde celtique, des bandes d'émigrants se sont dirigées à cette date, les unes vers l'extrême ouest de l'Europe, les autres vers le sud-ouest et que le flot, au moins du côté de l'ouest, a été pendant quelque temps continu.

(1) Voir plus haut, p. 262.

(2) Abbé FAVRET et C[t] BÉNARD, **CXXXIX**, 1924, I, p. 178 et suiv.; C[t] BÉNARD, *Les deux nécropoles de Saint-Urnel et de Roz-an-Tre-men*, extrait de **XLIII**, 1922.

(3) J.-P. BUSHE-FOX, **CXXVIII**, 1915, p. 34.

CHAPITRE V

L'EXPANSION DES CELTES A L'ÉPOQUE DE HALLSTATT (*suite*). LES CELTES EN ESPAGNE

I

Cimetières et tumulus celtiques.

L'élan de la migration vers le Sud-Ouest n'était pas épuisé quand il atteignit les Pyrénées. Des partis nombreux les franchirent.

Il faut signaler tout d'abord qu'ils ne rompirent jamais la liaison avec les établissements d'Aquitaine. On trouve dans les tombes de cette province, plus particulièrement dans celles de la région pyrénéenne, des objets qui sont proprement espagnols, inventés au sud des Pyrénées et, là, copiés sur des modèles grecs ou italiques. Telles sont les boucles de ceinturon (fig. 42) (1). Cet apport d'objets hispaniques contribue à donner sa physionomie à la civilisation hallstattienne de l'Aquitaine, qui nous apparaît bien distincte de toutes les autres provinces du celtisme. Il nous montre d'autre part que les établissements du nord des Pyrénées et ceux du sud constituent un seul et

(1) Ces boucles de ceinturons sont apparentées aux boucles de ceintures hallstattiennes de l'Europe centrale à un seul crochet. Elles en diffèrent par la multiplication des crochets et par l'ouverture de fenêtres dans la base de l'agrafe. Des boucles de cette espèce ont été découvertes à Olympie et dans les ruines de la colonie grecque d'Ampurias. Déchelette en a conclu qu'elles étaient grecques (Déchelette, *Agrafes de ceinturon ibériques d'origine grecque*, dans **CLXXXV**). M. Bosch Gimpera pense qu'elles peuvent s'y être trouvées comme trophées ou qu'elles appartenaient à des auxiliaires (**CCCCXCIX**, p. 30); sur l'archéologie des Celtes dans la Péninsule ibérique, voir P. Bosch Gimpera, *L'arqueologia i l'art iberics*. T. I, *Etnologia de la Peninsula ibérica*, p. 452 et suiv. Barcelone, 1931.

même groupe, une même unité ethnographique dont il n'est pas inutile de faire apparaître les liens (carte 12).

On a signalé au sud des Pyrénées une série de tumulus à incinération, puis des cimetières, de très grands cimetières

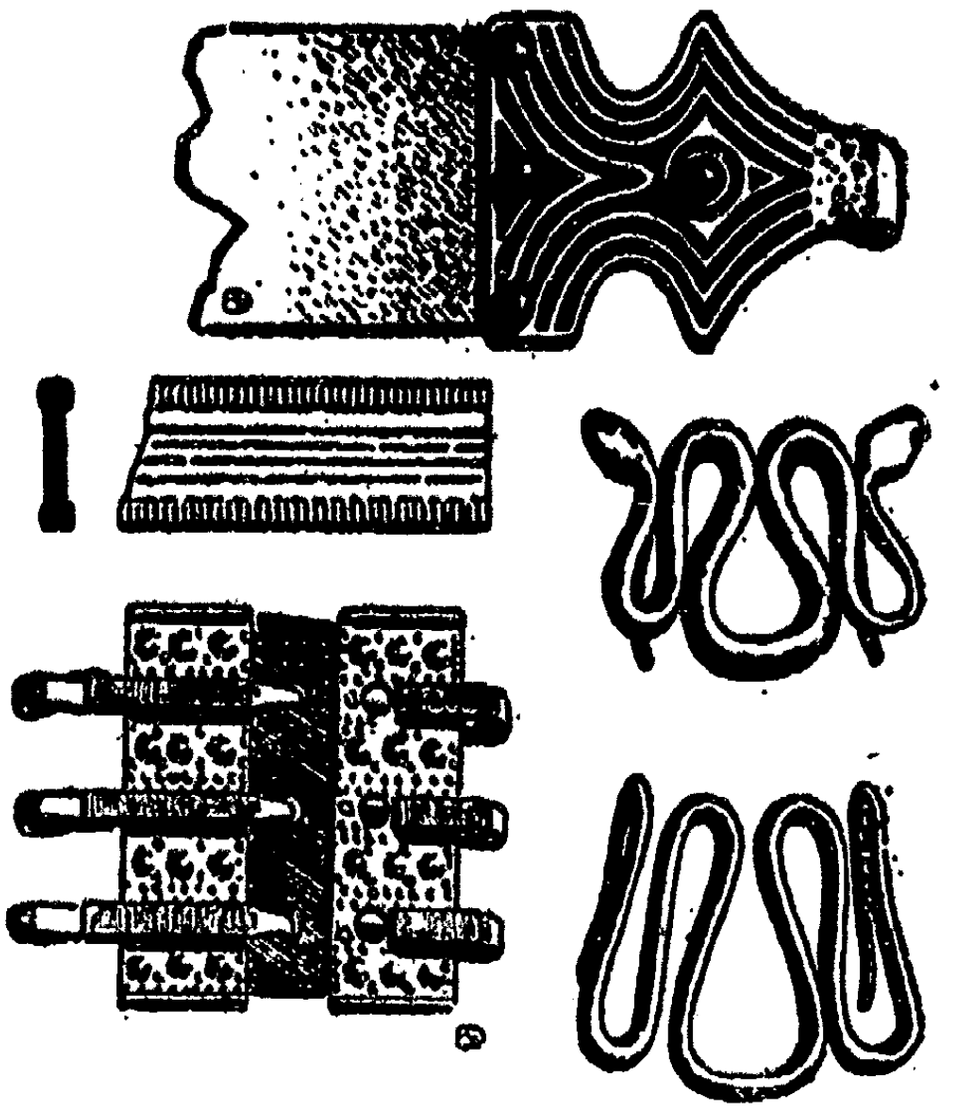

Fig. 42. — Boucles de ceinturons ibériques (G. BONSOR, *Colonies agricoles*, fig. 9-13).

à incinération qui datent de la fin de la troisième période de Hallstatt. Le tumulus sans construction intérieure, d'une part, l'incinération d'autre part, étaient à cette époque chose nouvelle en Espagne. Ces tumulus et ces sépultures sont datés par des fibules appartenant aux divers types déjà signalés, des épées à antennes, des poteries, semblables à nos poteries pyrénéennes. Les plus anciens datent donc du milieu du VIe siècle (1).

(1) M. Bosch Gimpera et quelques autres archéologues catalans pensent que la civilisation de Hallstatt avait pénétré en Espagne par la côte méditerranéenne deux ou trois siècles auparavant. Des cimetières à incinération, sans

Les tumulus se sont trouvés par groupes sur les petites collines, les Alcores, qui remplissent le grand coude que fait le Guadalquivir avant de déboucher dans la mer ; ils y voisinent avec des cimetières à inhumation sans tumulus. On y a trouvé de cette poterie que nous connaissons déjà, des fibules du type serpentiforme et du type de la Certosa, le tout mêlé de tant d'objets phéniciens que le fouilleur n'a pas hésité à attribuer ces tombeaux à des colons carthaginois. Mais les Carthaginois et leurs sujets de Libye n'incinéraient pas leurs morts (1).

C'est au marquis de Cerralbo que l'on doit de connaître les grands cimetières des deux provinces centrales de *Soria* et de *Guadalajara*, provinces contiguës, l'une au sud-est de la Vieille-Castille, l'autre au nord de la Nouvelle-Castille (2). Là

tumulus, ont été fouillés en Catalogne (Espolla, Tarrasa, Sabadell, La Punta del Pi) où l'on a trouvé des vases qui ressemblaient à ceux des plus anciennes stations hallstattiennes du sud de la France et dateraient environ du VIIIe siècle (P. Bosch Gimpera, J. Colominas Roca, *La necropoli de Can Missert*, Tarrasa, dans **XV**, VI, 1920; Bosch Gimpera, **DV**, p. 175 et suiv. **DII**, p. 45; **CCCCXCIX**, p. 14; **DXVII**, p. 179; Pèricot, **DXV**, p. 47). M. Bosch Gimpera a d'abord pensé qu'elle pouvait représenter l'avancée d'avant-gardes celtiques par la côte orientale de l'Espagne, deux ou trois siècles avant la date que l'on assigne aux premiers établissements des Celtes en Espagne. Les indigènes se maintenaient dans les parties les plus montagneuses de la Catalogne, où la civilisation archaïsante est représentée par un certain nombre de stations. L'influence de la civilisation de Hallstatt, colportée par les Celtes, se serait fait sentir plus au sud, dès cette époque, dans la province d'Almeria, où paraissent, avec l'époque de Hallstatt, des sépultures à incinération en fosses avec tumulus de pierre (Siret, **DXXIII**, VII, fig. 69; Déchelette, II, 2, p. 686; Pericot, **DXV**, p. 47; Bosch Gimpera, **DII**, 53). M. Bosch Gimpera ensuite ne parle plus que de Ligures. Mais les cimetières en question sont d'une insigne pauvreté. Les armes y manquent qui pourraient les dater sans conteste, et la poterie n'est guère plus archaïque que celle des tumulus pyrénéens. Je les crois provisoirement de la même date que ceux-ci, et je n'en fais pas état dans la reconstruction de l'histoire des Celtes en Espagne.

(1) G. Bonsor, **CCCCXCII**, M. Bonsor attribuait aux Celtes les tombes à vases à zones. Déchelette (**CXXXIX**, 1908, 2, p. 891 et suiv.) n'hésite pas à considérer ces sépultures comme celtiques. Cf. Reinecke, **CLXIX**, 1900; **CLVIII**, p. 162. Récemment, MM. Bonsor et Thouvenot ont fouillé une nécropole de la province de Séville, dont les mobiliers offrent des analogies avec ceux des tombes de la vallée du Bétis. Bonsor et Thouvenot, **CCCCXCVII**. En réalité ces tombes sont indigènes (caliciformes) ou ibériques (céramique peinte), mais elles laissent apparaître des influences celtiques.

(2) Cerralbo, **LIX**, Monaco, 1912, I, p. 593 et suiv.; Déchelette, II, 2,

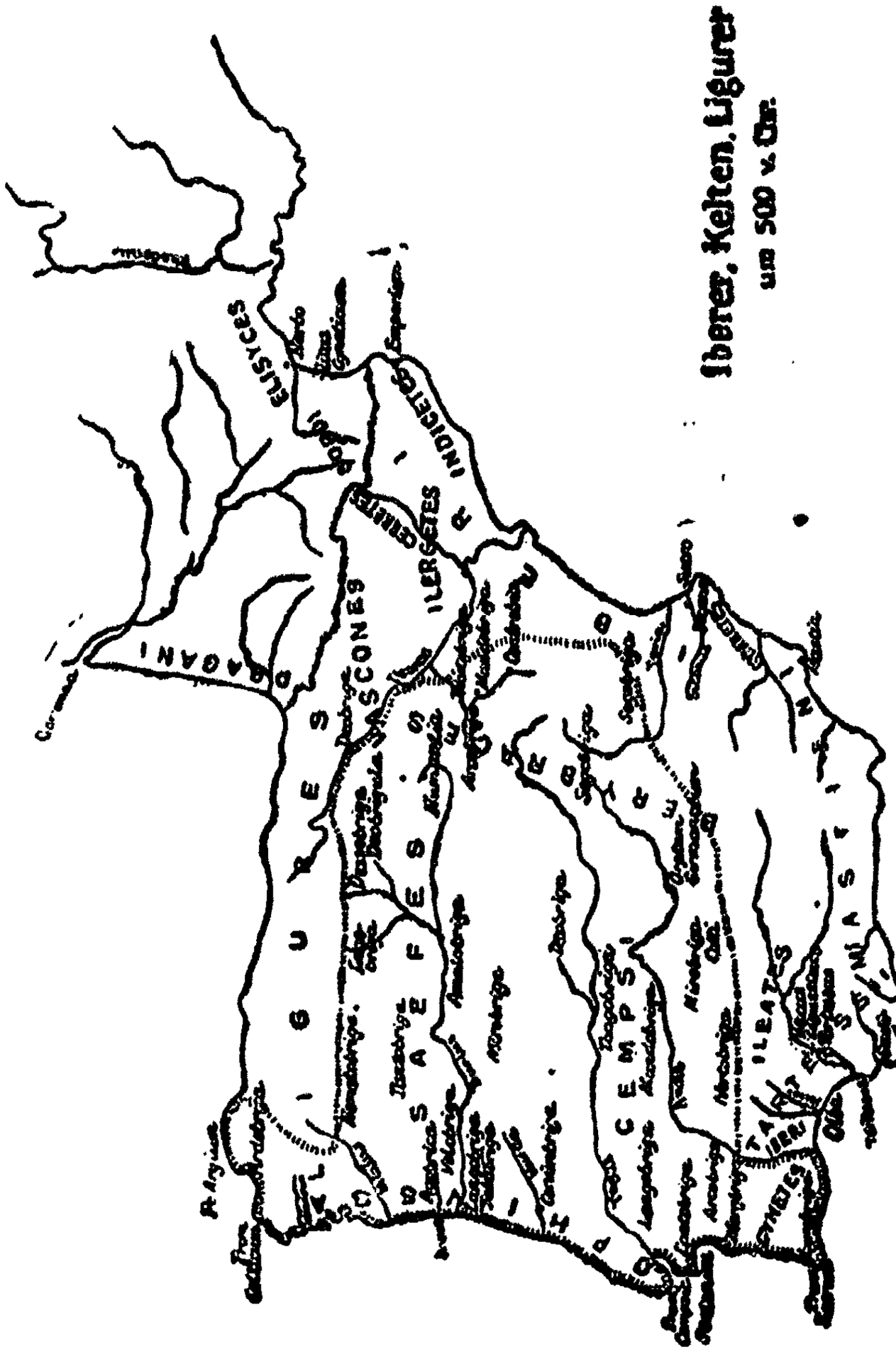

Carte 12. — Ibères, Celtes et Ligures en Espagne. (Adolf Schulten, *Numantia, die Ergebnisse der Ausgrabungen*, 1905-1912, tome I, carte 1).

encore il y avait des salines qui pouvaient retenir la population. On connaît dans ces deux provinces une douzaine de cimetières à incinération. Le plus important est celui d'Aguilar de Anguita, dans la province de Guadalajara, près des sources du Salon, l'ancien *Salo*, dont la vallée mettait en communication celles de l'Ebre et du Tage.

Dans le cimetière d'Aguilar de Anguita et ailleurs, les urnes étaient rangées sur plusieurs files parallèles à 1 mètre ou 1m,50 de distance. Dans d'autres cimetières qui ne diffèrent en rien de ceux-ci par les trouvailles qui y ont été faites, l'ordre n'est plus apparent, s'il a jamais existé. Il n'y a pas eu de tumulus. Au-dessus de l'urne était plantée une stèle sans décor, sauf exception (1).

Les pièces caractéristiques du mobilier funéraire sont celles du nord des Pyrénées. L'épée est l'épée à antennes. Il y en a plusieurs types depuis l'épée à antennes de bronze et l'épée à antennes de fer semi-circulaire, jusqu'à l'épée à antennes atrophiées.

Les fibules (fig. 43) sont les fibules de fer à queue perpendiculaire et à bouton, les fibules à anneau, et une autre fibule hallstattienne qui manque, à ma connaissance, dans les séries pyrénéennes de France, la fibule en forme de cheval ou de cheval monté. Celle-ci figure dans les collections de Hallstatt même. Elle est d'origine italienne. C'est probablement d'Italie qu'elle est venue en Espagne. Il se peut que les agrafes de ceinturon, qui sont fort originales, soient également d'importation directe et aient eu une évolution autonome.

La céramique, qui se compose surtout des urnes funéraires, se rattache en partie à celle du nord des Pyrénées. Cette par-

p. 687; du même, **LVIII**, 1912, p. 433 et suiv.: Bosch Gimpera, **DXVIII**, p. 189 (bibliographie); Schulten, **DXVIII**, p. 199; Bosch Gimpera, **CCCLXIX**, p. 13 et suiv.; **DII**, p. 55; Péricot, **DXV**, p. 47; **XVIII**, 1911, p. 384.

(1) Déchelette, II, 2, p. 688, 1.

tie de la céramique des cimetières à incinération subsiste dans les plus récentes des nécropoles.

Car non seulement ces nécropoles ont duré longtemps, mais les communautés qui y ont laissé leurs morts ont été, comme celles de l'Aquitaine, un conservatoire de formes anciennes. C'est un fait à signaler en passant, mais sur lequel il faudra

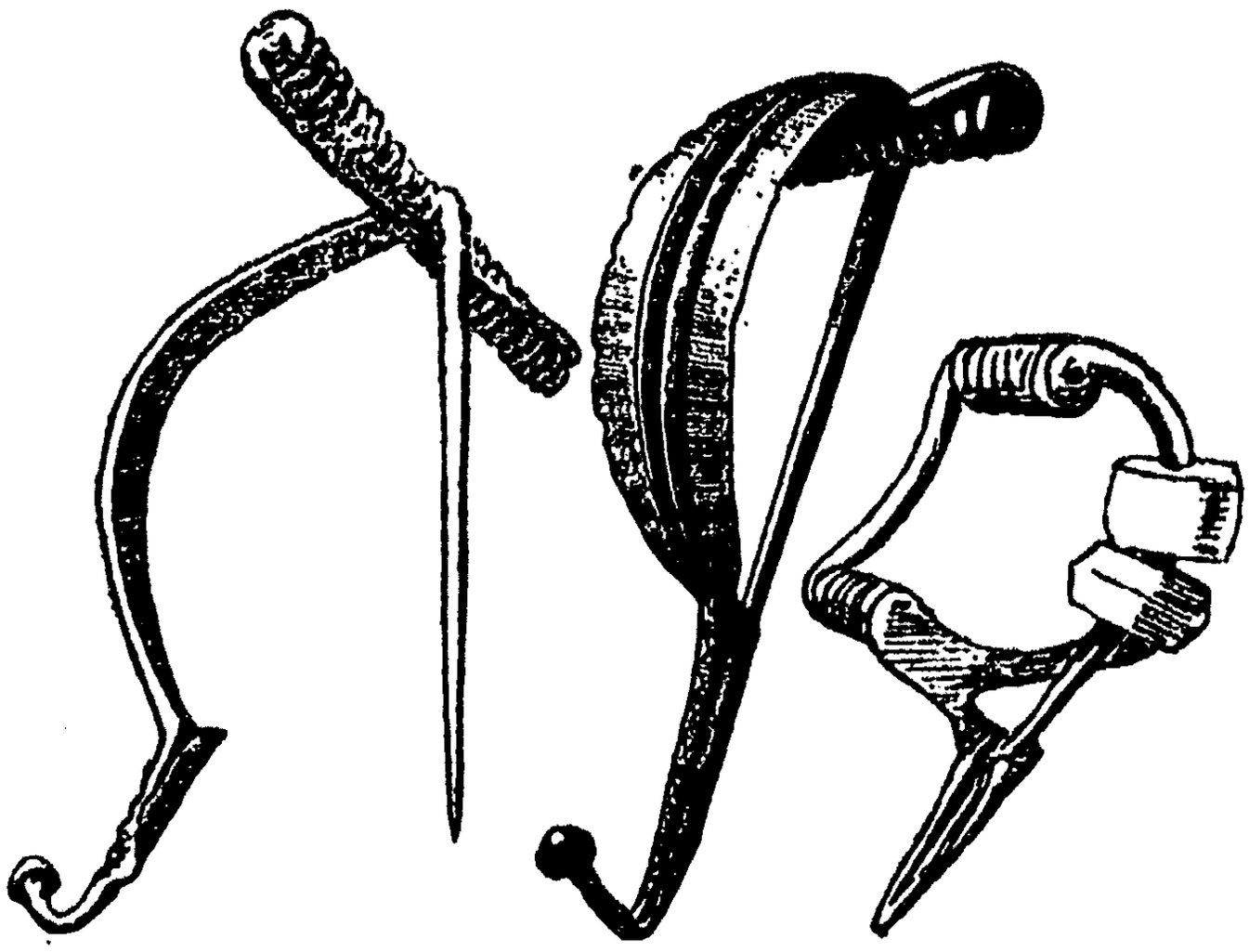

Fig. 43. — Fibules hallstattiennes d'Espagne (G. Bonson, *Colonies agricoles...*, fig. 6, 96, 97).

revenir. Il n'a pas fallu moins de deux ou trois cents ans pour permettre aux types hallstattiens d'évoluer comme ils ont fait en Espagne (1) et dans les Pyrénées. La civilisation à laquelle ils appartiennent s'est ensuite survécue à elle-même. Des données chronologiques sont fournies par la découverte de vases grecs du ve et du ive siècle dans une nécropole semblable, au sud du Portugal, à Alcacer-do-Sal (2), et par celle de

(1) Bosch Gimpera, **CCCCXCIX**, p. 20 et suiv.
(2) Estacio da Veiga, **DXXIV**, IV, xxxiii, 268; V. Correia, *Uma confe-*

vases peints ibériques du IIIe siècle, dans plusieurs autres (1).

Faisons maintenant le tour du domaine. On a trouvé des fibules de la série ci-dessus décrite et des poignards à antennes isolés, ou des incinérations contemporaines dans quelques *citanias*, anciennes villes à construction de maçonnerie, du Portugal (2) ; dans le nord-est de la péninsule, en Cantabrie et en Galice, dans le sud, en Andalousie, à Almedinella (3) et dans la province d'Almeria, sur la côte même de la Méditerranée, à Villaricos (4).

Au nord-est de la péninsule, le poignard à antennes s'est trouvé dans le cimetière de Gibrella (5), dans celui de Perelada (Gerone). En Catalogne, dans les provinces de Gérone et de Barcelone, on a exploré toute une série de cimetières à incinération, dont la céramique rappelle celle des cimetières du Tarn.

Enfin dans presque toute la péninsule les objets caractéristiques de cette civilisation, qui d'ailleurs est loin d'être restée pure, se sont rencontrés, isolés sur le pourtour, massés au centre. Sans liens apparents avec les civilisations antérieures, dont nous ignorons presque complètement les plus voisines (en Espagne, nous n'avons pas une station récente de l'âge du bronze), elle s'est introduite à une date qui peut être marquée par les poignards à antennes de bronze entre 600 et 500.

Au nord des Pyrénées nous l'avions attribuée hypothétiquement aux Celtes. Nous avons des raisons positives de l'attribuer aux Celtes au sud des Pyrénées.

rancia sobre a necropole de Alcacer do Sal, extrait de XXXIII, 1925.

(1) Bosch Gimpera, DXVIII, p. 189.

(2) Cartailhac, DVII, p. 246, fig. 358-360 ; Déchelette, II, 2, p. 686 : cividade velha de Santa Luzia ; Bosch Gimpera, CCCCXCIX, p. 40 et suiv. ; A. Mendez Correa, DXIII, *passim*, ; 1925, p. 278.

(3) Musée de Cordoue : Bosch Gimpera, CCCCXCIX, p. 51.

(4) Siret, DXXIII ; H. Sandars, *The Weapons of the Iberians*, dans XVIII, 1913, p. 205 et suiv.

(5) Bosch Gimpera, CCCCXCIX, p. 14 ; XV, 1920, VI, p. 590.

II

Les textes historiques.

Au nord de l'Italie et de l'Adriatique où les Celtes s'étaient avancés au VIe siècle, les Grecs n'avaient pas eu de contacts directs avec eux. Il en résulte que leur avance n'a pas laissé de souvenir dans la littérature classique — sauf dans Tite-Live qui avait peut-être d'autres sources — et que le manque de témoignage de la plupart des auteurs n'a pas pu être pris en considération.

En Espagne, les navigateurs grecs commerçaient avant le VIe siècle (1) et nous avons sur la péninsule et ses habitants une série ininterrompue de témoignages, dont quelques-uns ont été apportés par des témoins sûrs, par des écrivains qui ont voyagé et vu de leurs yeux les choses dont ils écrivaient. Or, parmi les habitants de la péninsule, ils comptent les Celtes d'assez bonne heure et plus tard des Celtibères.

Le premier (2) qui nous ait signalé les Celtes en Espagne est Hérodote (3). « L'Ister, dit-il, part du pays des Celtes et de la ville de Pyrènè ; il coule à travers l'Europe, qu'il coupe par le milieu ; or les Celtes sont en dehors des Colonnes d'Hercule et limitrophes des Kynesioi, qui sont à l'Occident le dernier des peuples de l'Europe. » La géographie d'Hérodote, en ce qui concerne l'intérieur de l'Europe, est vague ; elle est précise en ce qui concerne les côtes. Il était d'un peuple de navigateurs, qui avait des renseignements nautiques, et ses sources géo-

(1) Voyage de Colaios de Samos, vers 660 : HÉR., IV, 152; D'ARBOIS, CCCI, II, p. 306; SCHULTEN, **DXX**, p. 25. — Tradition relative aux voyages d'Hercule : PHÉRÉCYDE DE SAMOS (*circa* 480), p. 33 ; SIL. ITAL., III, 357 ; PHILIPON, **DXV**, p. 33.

(2) A moins qu'il ne faille reconnaître le nom défiguré des Celtes dans celui des Γλῆτες, mentionnés avec les Cynètes et les Tartessiens par HÉRODORE D'HÉRACLÉE (vers 500, frag. 30); A. BLASQUEZ, **XXXIV**, 1915, LXVI, p. 164; STR., III, 4, 19, donne Ἰγλῆτες; PHILIPON, **DXV**, 132.

(3) HÉR., II, 33.

graphiques devaient appartenir au genre des Périples, qui est fort bien représenté dans la littérature grecque. Les Kynesioi sont un peuple ligure, que Polybe nomme Κόνιοι, qui avaient pour ville Conistorgis (dont la situation est inconnue) et Conimbriga (qui est bien au nord) et qui se trouvaient, en effet, à l'extrémité sud-ouest de la péninsule entre le Guadiana et le cap Saint-Vincent (1). Les *Météorologiques* d'Aristote ont enregistré religieusement le renseignement fourni par Hérodote (2). Aristote y parle, sinon de la ville, de la montagne de Pyrènè, *dans la Celtique*, d'où sortent à la fois l'Ister et le Tartessus. A propos de ce Tartessus, c'est-à-dire du Guadalquivir et de sa vallée qui fut pour les navigateurs antiques une espèce d'Eldorado, Hérodote fournit une donnée à laquelle on n'a pas fait toute l'attention voulue. C'est le nom du roi de Tartessos, Arganthonios (3), qui régnait au moment des premiers essais de colonisation tentés par les Phocéens autour du temps de la fondation de Marseille. Hérodote raconte qu'il leur donna de l'argent pour construire la muraille derrière laquelle Phocée défia pendant assez longtemps les Perses de Cyrus. Tartessos était célèbre par ses mines d'argent ; Arganthonios est le roi de l'argent. Si son nom était ibérique comme le nom même de Tartessos, on aurait un argument d'une grande portée, mais peut-être unique, pour classer les Ibères parmi les Indo-Européens. Mais c'est précisément la forme celtique du nom de l'argent que l'on peut y reconnaître : *arganto* (4). — Ou il y avait des

(1) Schulten, **DXIX**, p. 91. — (2) Arist., *Météorol.*, I, 13, 19.
(3) H. Hubert, **CXL**, 1927, p. 78 et suiv.; Hér., I, 163.
(4) Selon M. Schulten, **DXIX**, p. 61, le nom serait ligure. Mais les Ligures auraient une autre forme du nom de l'argent, de la même racine que l'allemand *Silber*. Le nom du Piz Silvretta, près de Klosters en Grisons, en pays d'onomastique ligure, en témoigne justement. D'autre part, l'onomastique ligure du sud de l'Espagne où figure un *mons Argentarius* (Av., *Ora maritima*, 291), un Ἀργυροῦν ὄρος (Str., III, 148), comporte également un *mons Silurus* (Av., 433) qui paraît leur faire pendant, sans parler du peuple des Silures. L'étymologie celtique de *Arganthonios* présente deux difficultés : 1° la graphie de la dentale du thème ; mais l'inscription de Negau montre qu'au VIe siècle la prononciation

Celtes à Tartessos, ou la légende phocéenne du roi de l'argent est mêlée d'éléments celtiques. — Les Celtes des Alcores n'étaient pas loin et rien n'empêche de croire qu'un chef celtique fût devenu roi de l'État ibérique de Tartessos, peut-être par mariage, ni même qu'il ait fait parler de lui.

Arganthonios était mort lorsque les Phocéens vinrent fonder Alalia en Corse, en 564. Personnage à demi légendaire, on lui avait fait une réputation de proverbiale longévité. Il aurait, dit Hérodote, régné 80 ans et vécu 120 ans; plus tard on lui en donna 150 ou 300. Il faut en tout cas supposer qu'il aurait régné entre 600 et 700 et faire remonter jusque-là l'arrivée des Celtes en Bétique. Les tombes des Alcores sont plus anciennes que les cimetières de Castille et contiennent des objets antérieurs aux fibules de la Certosa.

Vers 350, Éphore, dans son Histoire universelle, montrait la grandeur de la Celtique qui s'étendait jusqu'à Cadix (1).

Aristote à la fin du siècle désignait sous le nom de Celtique toute la masse montagneuse de la Péninsule (2).

Quelques années après Pythéas accomplissait son voyage, dont Timée et Ératosthène ont utilisé largement le récit. Timée montrait les fleuves qui se jettent dans l'Atlantique traversant les montagnes de la Celtique (3). Ératosthène a été mis à mal par Strabon parce qu'il affirmait que les côtes occidentales de la péninsule appartenaient aux Celtes (4). Mais avec Timée et Ératosthène il semble qu'il ait été pour la première fois question des Celtibères. Le maximum de l'extension celtique en Espagne est atteint. Dorénavant on ne la voit plus que rétrograder.

A peu près au temps d'Hérodote, l'auteur du périple dont

du *t* brittonique était telle qu'il a pu être exprimé par une lettre voisine du θ; 2° il y avait, en Bythinie, un Ἀργανθώνιον, mentionné pour la première fois par Apollonius de Rhodes (I, 1176). Cf. PHILIPON, **DXVI**, 55, 65.

(1) ÉPH. (STR., II, 19); SCHULTEN, **DXIX**, p. 93.

(2) ARIST., *De animalium generibus*, 38. — (3) SCHULTEN, **DXIX**, p. 96.

(4) STR., II, 4, 4.

s'est servi Avienus dans ses *Ora maritima* a donné les noms des peuples celtiques qui se sont approchés de la côte portugaise : « Au nord des Cynètes », dit-il (1),

Cempsi atque Saefes arduos collis habent
Ophiussae in agro, propter hos pernix Ligus
Draganumque proles sub nivoso maxime
Septentrione conlocaverant larem.

Le pays s'appelait *Ophiussa*. Ces gens qui se sont intercalés entre les Ligures et les Kynètes, repoussant les premiers au nord dans les Pyrénées et au delà, ce sont probablement les Celtes d'Hérodote (2). Les Cempsi devaient border non seulement le pays des Kynètes, mais à l'intérieur la frontière nord du royaume de Tartessos. Les Saefes devaient les prolonger au nord.

A l'Est le même auteur nous signale pour la première fois le nom d'un autre peuple celtique. Il vient de mentionner le fleuve *Tyrius*, le *Turia* d'aujourd'hui. Il ajoute : « Mais à mesure que la terre s'éloigne de la mer, le pays étale des croupes boisées. Là les Berybraces, peuple sauvage et fier, circulent au milieu de leurs nombreux troupeaux ; ces gens, se nourrissant assez maigrement de lait et de fromage gras, se montraient aussi sauvages que des bêtes fauves (3). » Les

(1) Av., *Ora maritima*, 195 et suiv. ; SCHULTEN, **DXVII**, p. 80; du même, **DXIX** p. 89.

(2) BOSCH GIMPERA, **CCCCXCIX**, p. 5. *Contra*, PHILIPON, **DXVI**, 71. Le nom des Cempsi, mentionné également par Denys le Périégète (338), peut se rattacher à la racine celto-ligure du nom des Cévennes : *cemm*. Les Cempsi étaient descendus plus au sud et avaient occupé, dans les environs de Cadix, l'île de Castaïe (Av., *Ibid.*, 255).

(3) Av., 483 et suiv. :

at qua recedit ab salo tellus procul,
dumosa late terga regio porrigit ;
Berybraces illic, gens agrestis et ferox,
pecorum frequentis intererrabat greges.
Hi lacte semel atque pingui caseo
prædurea enles, proferebant spiritum
vicem ad ferarum.

Berybraces, ailleurs désignés sous le nom de Bebryces, sont beaucoup plus connus que les deux autres peuples. Ils sont formellement désignés comme Celtes par le périégète Scymnos de Chios qui a résumé la géographie d'Éphore (1). Nous n'avons aucune peine à rapprocher leur nom d'une famille de mots celtiques, Bebrinium, Bebriacum, Bebronne, Bibrax, Bibrori (en Bretagne), dans lesquels se trouve le nom du castor, *bebros* (2).

Des auteurs dont le témoignage n'a, à vrai dire, pas grande valeur pour ces temps reculés, Dion Cassius (3), Silius Italicus (4), Tzetzès (5), font osciller les Bebryces le long de la côte.

Tandis que le géographe marseillais reproduit par Avienus montre l'intérieur de la péninsule aux mains de trois grosses tribus celtiques, il ne signale dans l'isthme pyrénéen que des Ligures, les *Dragani*. Il se trouve en contradiction apparente avec les faits archéologiques. Il fait présumer soit que les Celtes n'ont occupé entre le plateau du centre et les Pyrénées que des aires limitées, soit que les établissements qu'ils y ont eus n'ont pas eu la durée de leurs établissements méridionaux et côtiers. L'archéologie n'y contredit pas.

Les trois tribus d'Avienus ont disparu de l'histoire après Éphore. Les écrivains postérieurs ne mentionnent qu'un très petit nombre de noms de peuples celtiques qui n'appartiennent pas au groupe des Celtibères. Les Berones (6), postés dans la haute vallée de l'Èbre, nous sont donnés comme Celtes. Leurs voisins, les *Aulrigones* (7), le sont peut-être éga-

(1) Scymnus de Chios, *F. H. G.*, 199; Av., 483-489; Schulten, **DXIX**, 35.
(2) Jullian, **CCCXLVII**, I, p. 259. Peuple ibère, selon Philipon, **DXVI**, XIII.
(3) Fr. 53 — 4) 3, 442.
(5) Tzetzès *in* Lycophron, v. 1305; Schulten, **DXIX**, p. 91 et suiv.
(6) Str., 3, 4, 5. Cf. Scholies de Lucain (éd Usener), IV, 10; Isid., *Orig.*, IX, 2, 114. *Gallohispani*. Saint Jérôme, *Comm. d'Isaïe*, XVIII, 66, 9.
(7) Sur leur territoire se trouvent les villes d'*Uxama Barca* et de *Dcobriga*.

lement; les *Turmogidi* (1), de l'autre côté de la ligne de partage des eaux, entre les vallées de l'Èbre et du Douro, sont peut-être aussi des Celtes. J'en dirai autant des *Nemetati* (2), signalés par Ptolémée sur la rive droite du Douro au nord de la Lusitanie; on aperçoit dans leur nom un mot celtique : *nemeton*. Plus au nord les *Artabri*, dont le nom, formé sur le modèle de celui des *Cantabri*, a pris également la forme *Arotrebae*, qui peut être celtique (3); ils avaient trois villes de nom celtique, *Ardobriga*, *Acobriga* et *Brigantium*, sans parler du *promontorium Celticum*, qui pointait sur leur territoire au nord-ouest de l'Espagne. Au sud des Artabri les *Bia*-*cari* (4), avec la ville de *Caladunum*, se présentent comme des Celtes. Ces deux derniers peuples sont comptés cependant parmi les Lusitaniens (5), comme les éponymes de la Galice, les *Callaeci* (6), dont le nom s'étend au même territoire et probablement aux mêmes gens. Nous ne savons pas si les tribus celtiques occupaient seules leur territoire ou si elles le partageaient avec des éléments de tribus ibériques ou basques. Nous ne savons pas non plus à partir de quelle date les peuples en question ont été installés, là où ils sont signalés, si ce sont des fractions des grands groupements du VIe siècle, ou s'ils les ont remplacés.

Réserve faite pour les Celtibères, les Celtes d'Espagne sont aussi désignés par des noms qui ont l'apparence de noms génériques : *Celti* ou *Cellici*; Κελτοί ou Κελτικοί.

Les écrivains nous font connaître un groupe de *Cellici* ou de *Celti*, au sud, entre la Bétique et le Tage (7), un autre

(1) Avec la ville de *Deobriga*. — (2) PTOL., II, 6, 40.

(3) PLIN., IV, III, 119; MELA, III, 13. Cf. irl. *Artaige* : M.-E. DOBBS, **LXXX**, 1916, p. 168.

(4) *Bracq*, cf. HOLDER, **CCVII**, s. v. — (5) STR., III, 147, 151, 154 (Celtibères).

(6) SIL. ITAL., III, 344 et suiv.; NORDEN, **CCCXIV**, p. 145; HUBNER, dans PAULY-WISSOWA, **CCCLXVIII**, s. v.; ISID. DE SÉV., *Orig.*, II, 2, 110 : Similitudes de Callæci et des Gaulois.

(7) SCHULTEN, **DXIX**, p. 109. Leur territoire se rapprochait de la rive droite du Bétis : PLINE, III, 11. *Oppida hispalensis conventus : Celti*,

groupe en Galice autour du cap Finistère et à cheval sur la Tamara, le Tambre (1). Un autre groupe intermédiaire devait se trouver entre Tage et Douro, où plus tard auprès de Salamanque nous trouvons une ville nommée Celticoflavia. Κελτικοί paraît être un dérivé, peut-être ibérique, s'il n'est pas grec et s'il n'implique pas une nuance de définition pour désigner par exemple des gens qui ne seraient pas tout à fait des Celtes (2). En tout cas ce nom ethnique a fourni aux Celtes d'Espagne un nombre important de noms propres : *Celtigun, Celtillus, Celtius, Celtus, Celtitanus* (3).

Est-ce à dire que les Celtes d'Espagne et, par extension, ceux des premières migrations soient les Celtes par opposition aux Gaulois? Sans doute entre les Celtes d'Espagne et les Gaulois de Gaule il y avait de menues différences de vocabulaire et de phonétique. Nous avons un grand nombre de noms celtiques d'Espagne. Il y manque les mots en *-marus*. Je ne connais qu'un exemple de nom en *-rix* (Thiureigs). On y trouve par contre les noms *Boutius, Cloutius, Maelo.* Le mot *Ambactus* apparaît sous la forme *Ambatus* ; le mot *Camulus,* sous la forme *Camalus* (4). Mais ce ne sont pas différences comparables à celles du goidélique et du brittonique.

Axati, etc. ; *Id.*, III, 13; *Itinéraire d'Antonin.* 414, 5; *Ravennas.* 44, 315, 2.

(1) Celtici Nerii, Præstamarici, Supertamarici : MELA, II, II; PLIN., IV, III; JULLIAN, **CCCXLVII**, I, p. 307.

(2) PLIN., IV, 18 : *Celticos a Celtiberis ex Lusitania advenisse manifestum est sacris, lingua, oppidorum voce talis quæ cognominibus in Baetica distinguuntur.*

(3) SCHULTEN, **DXIX**, p. 107; R. P. FIDEL FITA, **XXXIV**, 1916, LXIX, p. 114 (inscriptions de Peñaflor).

(4) SCHULTEN, **DXIX**, p. 31, n. 5.

III

Le territoire occupé par les Celtes.

La toponymie celtique de la péninsule permet de déterminer assez exactement sinon toute l'étendue du territoire occupé par les Celtes, du moins celle du pays où ils ont été fixés assez longtemps pour y avoir laissé des noms de lieu. La série la plus intéressante est celle des noms de villes. Parmi les noms de villes il en est une série qui paraît remonter à cette première occupation celtique, c'est celle des noms en *-briga*, par exemple *Segobriga*, Segorbe, *Laccobriga*, Lagos (1). La fréquence du mot *-briga* en Espagne l'a fait considérer ibérique (2). Bien à tort. Des mots en *-briga* figurent dans l'onomastique de pays où les Ibères n'ont certainement pas demeuré : *Admagetobriga* en Franche-Comté, *Artobriga* en Bavière, etc. (3). C'est l'équivalent gaulois de l'allemand *burg* (4). Le nom de la déesse Brigit dérive du même mot ou du même thème verbal avec le vocalisme *i*. La celticité du mot n'est donc pas douteuse (5). Certes il couronne des noms dont le premier élément n'est ou ne paraît pas être celtique : *Uollobriga, Langobriga, Talabriga, Conimbriga, Cottaiobriga,* etc. (6). Quelques-uns à vrai dire sont des mots latins affublés à la gauloise : *Augustobriga, Caesabriga, Juliobriga, Flaviobriga* (7). Mais il en est assez d'entièrement celtiques pour que l'on ne soit pas obligé de chercher dans

(1) D'Arbois, **CCXCIX**, 98; Schulten, **DXIX**, p. 23, 110; Schumacher, **CCCCIX**, 122. Le mot s'appliquerait aux passages de rivières.

(2) Philipon, **DXVI**, p. 158; du même, **CCCLXIX**, p. 217. Les noms en *briga* auraient été faits par les Latins des ethniques en *-q* (*Segobriges* : Hübner, *Numni* n° 89) de noms de villes en *bri*.

(3) D'Arbois, **CCXCIX**, p. 98.

(4) En irlandais, *bre*, gén. *breg*, signifie colline. En gallois, *bre*, pluriel *breon* ; *Penfie*. Le mot *brig* signifiait l'extrémité.

(5) M. Jullian (**CXXXIV**, 1906, p. 47) a essayé, mais avec de médiocres arguments, d'en faire un mot ligure.

(6) D'Arbois, **CCXCIX**, p. 99. — (7) *Ibid.*, p. 108.

une autre langue l'origine de leur premier élément. Tels sont *Eburobriga* (1), *Nertobriga* (2), *Medubriga* (3), *Nemetobriga* (4), *Dubriga* (5), etc. Toutefois on ne connaît pas plus de six noms en *-briga* en Gaule et en Germanie, tandis qu'ils sont trente-cinq dans la péninsule ibérique (6). D'une manière générale ces noms sont plus nombreux à l'ouest et au centre qu'au sud et à l'est (7). Ils manquent en Catalogne, dans les provinces de Valence, Alicante et Murcie, ainsi que dans les gouvernements de Grenade et de Séville. Il y en a treize dans la province de la Corogne, quatre dans la province de Douro, trois dans la province portugaise d'Estramadure.

D'autres noms celtiques corroborent la celticité des premiers et ils sont répartis de la même façon : *Brigantium*, *Trigundum*, *Novium*, *Deva*, *Uxuma*, *Ugultiniacum*, *Ebora*, *Eburobritium* (8), *Ocelodurum*.

La limite des établissements celtiques (9) peut être jalonnée par *Deobriga* dans la vallée de l'Ébre chez les Antrigones ; dans la vallée du Jalón par *Nertobriga ;* du côté de l'Est, en passant par *Contrebia* sur la Jiloca, par *Segobriga*, la ville de nom celtique qui de ce côté est la plus proche de la

(1) *Eburo-* : irl. *ibar*, if. DOTTIN, **CXCVI**, p. 255.
(2) *Nerto-* : irl. *nert*, gall. *nerth*, fort. *Ibid.*, p. 275.
(3) *Medu-* : irl. *mid*, hydromel ; gall. *medd*. *Ibid.*, p. 271.
(4) *Nemeto-* : irl. *nemed*, sanctuaire. *Ibid.*, p. 224.
(5) *Devo-* : irl. *dia*, gén. *dié*, dieu. — On pourrait ajouter à cette série *Segobriga*, dont M. Philipon fait un nom ibère et M. Schulten, un nom ligure (**DXIX**, p. 68). Certes, le thème *Sego* a fourni de nombreux thèmes à l'onomastique ligure (*Segusio*, Susa ? ; *Segobrigii*, p. 291) ; il en a peut-être fourni davantage à l'onomastique celtique (*Segodunum*, Rodez et Wurtzburg, *Segedunum*, en Bretagne ; *Segura*, Bressuire ; *Sego-* : irl. *seg*, force.
(6) D'ARBOIS (**CCXCIX**, p. 98) y ajoute quatorze noms en *-obre*, qui dériveraient vraisemblablement de noms anciens en *briga* : Canzobre, Cillobre (**CCXCIX** p. 103). La dérivation est douteuse. Les noms en *-briga* ont donné des noms en *-brega*, et les noms en *-obre* peuvent dériver de noms de villes en *bris*. PHILIPON, *Peuples*, p. 216.
(7) SCHULTEN, **DXIX**, p. 110.
(8) Le thème *Eburo-* est également ligure. D'ARBOIS, CCCI, II, 199.
(9) SCHULTEN, **DXIX**, p. 106.

côte ; du côté de l'Andalousie, dans la Sierra Morena, par les villes de *Mirobriga* et de *Nertobriga*.

Au nord de l'Ebre, en plein Aragon, le *Gallicus*, avec les deux villes de *Forum Gallorum* et de *Galica Flavia*, paraît appartenir à une couche plus moderne de noms celtiques (1). Plus à l'ouest, l'aire des noms celtiques atteint la côte, avec deux *Deva*, l'une chez les Carietes, l'autre chez les Cantabri. Les Celtes, qui n'ont pas délogé les occupants des Pyrénées, se sont certainement mêlés à eux (2). A l'est, entre les Celtes et la côte s'étendaient des établissements ibères où ils ne laissèrent pas de pénétrer, mais qu'ils ne paraissent pas avoir entamés sérieusement. Au sud c'étaient les établissements tartesses. La côte occidentale de la péninsule est au contraire entièrement jalonnée de noms celtiques et les villes celtiques sont sur la côte.

La carte que nous pouvons dresser ainsi ne correspond pas tout à fait à la carte archéologique. Elle laisse en dehors des établissements celtiques les cimetières à incinération des provinces de Gérone et de Barcelone d'une part (3), d'autre part la région des Alcores avec ses tumulus à incinération. J'en conclus que de part et d'autre les découvertes archéologiques n'ont pas signalé des établissements de longue durée. La Catalogne et la Bétique étaient les principaux domaines des Ibères et des Tartesses. Que de petites bandes de Celtes aient traversé l'une, se soient insinuées dans l'autre, qu'elles s'y soient même fixées, peu importe : ou elles se sont assimilées, ou elles ont passé à travers les mailles de l'histoire.

La carte dont nous venons d'examiner les éléments paraît indiquer la route d'invasion suivie par les Celtes (4). La

(1) Voir tome II, p. 89 et suiv.
(2) SCHULTEN, **DXIX**, p. 23, n. 5 : noms de personnes celtiques.
(3) BOSCH GIMPERA, *La necrópolis de Perelada*, dans **XV**, VI, 1915-1920, p. 590 et suiv.
(4) SCHULTEN, **DXIX**, p. 106.

principale, en tout cas, paraît avoir traversé les cols occidentaux des Pyrénées, la fameuse route de Roncevaux. De là elle aurait gagné la vallée de l'Èbre par *Suessatium* (1), chez les *Varduli*, ville de nom celtique rappelant celui des Suessiones, et par Deobriga, pour aborder le plateau par le défilé de Pancorbo. Au delà c'étaient les vallées de la Pisuerga et du Douro. C'est par le plateau qu'ils se seraient répandus dans le reste de la Péninsule. Je croirais volontiers que les cols orientaux des Pyrénées ont laissé passer des bandes moins importantes. Mais je ne suis pas du tout disposé à croire, comme certains l'ont proposé, que les Celtes soient arrivés par mer et aient remonté les grands fleuves de l'Ouest (2).

Comme les Celtes d'Aquitaine, ils devaient venir de loin. Il n'est pas certain que le nom de Suessatium, qui fait penser aux Suessiones, date des premiers établissements celtiques (3). Mais celui de *Brigantium* (4), la ville celtique qui a précédé la Corogne, chez les Cantabri, appartient vraisemblablement à la couche ancienne des noms celtiques d'Espagne. Or il est significatif. C'est le nom de Bregenz, sur le lac de Constance, c'est celui des Brigantes qui doivent être venus en Angleterre de la même région.

La toponymie donne encore un renseignement important sur la nature des établissements celtiques. Tandis qu'en Gaule abondent les noms en *-magus* et en *-ialum* (5), formés avec des noms communs désignant la plaine et le champ, et qui sont des établissements de plaine et probablement de culture, cette abondance des noms en *-briga*, qui désignent des établissements de hauteur et de hauteur fortifiée est tout à fait significative. Ces noms respirent l'insécurité, l'état de guerre

(1) D'Arbois, CCXCVIII (droit), p. 41.
(2) Philipon, DXVI, p. 140; du même, CCCLXIX, p. 190; Hirt, CCCXXXVIII, I, p. 168.
(3) Voir tome II, p. 92. — (4) D'Arbois, CCXCIX, 121.
(5) *Ibid.*, 93 : *-magos*, irl. *mag*, gall. *ma*, plaine; *-ialon*, gall. *ial*, espace découvert. Cf. Dottin, CXCVI, s. v.

ou de danger de guerre, et l'on peut se représenter les Celtes d'Espagne, qui n'ont conquis de la Péninsule que ses parties les moins avenantes, répartis en formations dispersées au milieu de peuplades ligures, délogées, disloquées, mais encore à craindre et surveillant les États ibériques ou tartesses qui formaient une force militaire dont les écrivains anciens ont fait toujours grand état. Elle gardait les fertiles vallées du Sud et de l'Est que les Celtes ont été impuissants à lui arracher. La rapide progression des Celtes dans une aussi vaste contrée a pu la couvrir d'une chaîne de postes, mais difficilement d'une population continue.

Les historiens (1) prêtent aux Celtes du plateau espagnol une existence plutôt dure et misérable de pasteurs fort sauvages. Les montagnards, les bergers et les paysans de la meseta ont encore une vie assez rude. Mais à côté d'eux vit une bourgeoisie et une aristocratie.

Or, les Celtes étaient en rapport avec Tartesse. C'était par Tartesse que s'exportaient, au temps d'Éphore, l'or, le cuivre, l'étain de la Celtique (2). Ils étaient donc reliés à l'ensemble de l'économie du monde et ils en ont profité. Nulle part et jamais les Celtes n'ont été gens à se mettre en défense contre la civilisation du dehors. En fait, les Celtes d'Espagne nous ont laissé le témoignage des larges emprunts qu'ils lui ont faits. Ceux qui ont enseveli leurs morts dans les tumulus des Alcores étaient pourvus d'un abondant attirail de bronze et d'ivoire carthaginois (3). Ceux d'Aguilar de Anguita et autres lieux de Castille et de Portugal ont acheté de la céramique ibérique et grecque (4). Ils ont adopté une partie de l'armement des Ibères, leurs boucliers ronds, dont on trouve dans leurs tombes les armatures de fer, leurs armures de poi-

(1) Voir plus haut, p. 354, le texte d'Avienus sur les *Berybraces*. SCHULTEN, **DXIX**, p. 106.
(2) SCHULTEN, **DXIX**, p. 92.
(3) BONSOR, **CXXXIX**, 1899, 2, p. 251, 280, 283.
(4) DÉCHELETTE, II, 2, p. 692; BOSCH GIMPERA, **CCCCX**.**LX**, p. 38 et suiv.

trine (1), composées de plaques rondes attachées par des bretelles dont les Ibères avaient pris le modèle aux Italiens, les mors de leurs chevaux et même la ferrure (2) qui apparaît là pour la première fois en milieu celtique.

Toutefois les emprunts aux civilisations étrangères apparaissent moins abondants à mesure que l'on se rapproche de la Garonne; et les sépultures aquitaines, si on les compare aux sépultures contemporaines de la vallée du Rhin et de l'Allemagne méridionale, font, dans leur ensemble, l'impression d'être pauvres, surtout en objets de luxe achetés à l'industrie grecque.

Au total : établissements très étendus, mais très peu denses de peuples pasteurs et guerriers, qui se sont répandus très rapidement à travers les plateaux et ont poussé vers la mer par les grands fleuves du versant atlantique Douro, Tage et Guadiana. Ils ont facilement eu raison des premiers occupants ligures. Mais ils se sont arrêtés à la limite des vallées et des côtes fertiles déjà occupées par les Tartesses et les Ibères. Ce sont ceux-ci qui donnent l'impression de la puissance parmi les peuples de la péninsule, et les Celtes vont surtout subir le contre-coup de leurs destinées.

IV

L'encerclement des établissements celtiques. L'invasion ibérique en Languedoc et en Aquitaine.

Quelques dizaines d'années après l'invasion celtique, les Ibères de la vallée de l'Èbre ont gagné vers le Nord aux dépens des Ligures (3). Ils ont vraisemblablement organisé contre ceux-ci des expéditions militaires et ils leur ont fait une guerre de destruction. Mais à la suite de ces ravages, ils ont

(1) Déchelette, II, 2, p. 688; cf. p. 692, n. 1.
(2) Déchelette, II, 2, p. 690.
(3) Schulten, DX.X, p. 81 et suiv.; Jullian, CCCXLVII, I, p. 265.

étendu leurs établissements. Il est possible que le mouvement ait gagné toute la série des États ibériques ou ait été produit par des poussées encore mal connues qui se seraient exercées au sud (1).

Au temps d'Hécatée de Milet, la région de Narbonne, Béziers, Montpellier était tenue par les Ligures (2). Un peuple ligure, les Elisyques, y formait là un État, qui a fait sans doute beaucoup parler de lui, presque autant que Tartessos. Ce fut, au temps de l'épopée homérique, l'État type de l'Occident merveilleux, bienheureux et lointain où se retiraient les morts (3).

En 480, quand les Carthaginois tombèrent sur Gélon de Syracuse au moment où il allait secourir la Grèce attaquée par les Perses et furent battus à Himère, ils avaient avec eux, comme mercenaires, des Elisyques, avec des Ligures, des Sardes et des Corses (4).

Au temps où fut écrit le périple marseillais, source d'Avienus, la gloire des Elisyques n'était plus qu'un souvenir. « La nation des Elisyques, dit Avienus (5), a d'abord occupé ces lieux, et Narbonne était la tête principale de son royaume altier. » L'auteur témoigne des ruines laissées par le passage des Ibères. « Une tradition ancienne rapporte qu'il y eut là Bezera (Béziers) (6), mais maintenant l'Heledus (c'est-à-dire la Lys) et l'Orobus (c'est-à-dire l'Orb) coulent à travers les champs vides et les monceaux de ruines, témoins de la prospérité passée » (7). A cette époque, selon le même auteur, la limite des Ibères atteignit l'Hérault, Oranus, et l'étang de Thau, Taurus palus (8).

(1) R. LANTIER, dans LI, XXVI, p. 18. — (2) HÉCATÉE, frg. 19.
(3) MÜLLENHOFF, CCCLXII, I, p. 63 et suiv.
(4) HÉR., VII, 165. — (5) AV., *Ora marit.*, 586.
(6) PHILIPON, CCCLXIX, p. 55. Béziers, appartenant à l'onomastique tartessienne, serait le témoin d'une avance antérieure des peuples établis au sud de l'Espagne; *Ibid.*, 303.
(7) AV., 591-594.
(8) AV., 612-614, 628-630. Les *Cereles* de Cerdagne et le *litus cynelicum* dépassent les Pyrénées (*Ibid.*, 550-552, 566).

Plus tard elle alla jusqu'au Rhône (1).

Il est possible que les Ibères aient remonté la vallée du Rhône. Une bonne partie de l'ethnographie ancienne nous est arrivée sous forme de fables et de mythologie à travers les poètes épiques ou lyriques et les polygraphes. L'auteur d'un περὶ ποταμῶν qui est attribué à Plutarque, parle d'un Κελτίβηρος, frère d'Arar, qui serait un affluent de la Saône (2). C'est peut-être un souvenir de ces vieilles campagnes des bandes ibériques. On peut d'ailleurs se demander encore si l'avancée des Ibères au Ve siècle n'a pas été précédée d'autres et très larges va-et-vient des confins ibéro-ligures.

De l'autre côté les Ibères s'installèrent fortement entre les Pyrénées et la Garonne. *Eliberre* (Auch), *Hungunverro* (3), entre Toulouse et Auch, *Calagurris* (4), entre Toulouse et Saint-Bertrand, étaient des villes ibères, ainsi qu'*Elusa* (Eauze), *Iluro* (Oloron), *Tolosa*, *Carcaso* (5).

Il faut y joindre Bordeaux (*Burdigala*) (6) et peut-être *Corbilo* (7), c'est-à-dire Nantes. Ces fondations de villes montrent que les Ibères ont marqué ces régions d'autres traces que leurs destructions. Ils ont laissé dans le pays les restes de leur civilisation, et tout particulièrement leur poterie (8),

(1) SCYLAX, c. 2. Cf. STR., III, 4, 19 (166); PLIN., XXXVII, 32; SCYMNOS DE CHIO, 206-208.

(2) PS. PLUT., p. 6; SCHULTEN. **DXIX**, p. 22.

(3) *Itinéraire de Jérusalem*, 550, 10. — (4) *Itinéraire d'Antonin*, p. 457.

(5) D'ARBOIS, **CCXCIX**, p. 91; STR., IV, 1, 1.

(6) JULLIAN, **CCCXLVII**, I, p. 264, n. 4. — (7) SCHULTEN, **DXIX**, p. 82-83.

(8) DÉCHELETTE, **CXXXIX**, 1908, 2, p. 400 et suiv.; *Man.*, II, 3; 1492 et suiv.; JOULIN, **CXXXIX**, 1920, 2, p. 296 et suiv.; P. THIERS, *Recherches sur les Ibères du Roussillon*, extrait de **XL**; H. ROUZAUD, *Notes et observations sur le pays narbonnais*, extrait de **XL**, VII; du même, *L'oppidum pré-romain d'Ensérune*, dans *Ibid.*, 1923; E. POTTIER, *Les fouilles de Montlaurès*, **LVII**, 1909, p. 981 et suiv.; P. THIERS, *Fouilles de Castel-Roussillon*, **XXXVIII**, 1910, p. 149; Ed. POTTIER, *Les fouilles d'Ensérune*; A. MOURET, *Note archéologique sur la céramique d'Ensérune* dans **CCCXIII**; G. VASSEUR, *Découverte de poteries peintes à décoration polychrome dans les environs de Marseille*, **LVIII**, 1905, p. 383 et suiv.; du même, *La poterie ibérique pseudo-mycénienne aux environs d'Arles*, **XLIV**, 1907, p. 54. Bien qu'il y ait, dans cette céramique, de la poterie géométrique du IVe siècle, elle ne date pas

bien connue par les fouilles de Montlaurès, d'Ensérune, de Castel-Roussillon, du Baou-Roux. On en a trouvé à Marseille et dans les environs d'Arles. Des monuments de sculpture, comme la statue de Grézan (1), à la ceinture ibérique, et comme le buste de Substantion (Sextantio) (2), coiffé du même capuchon que la statue de Grézan, portent avec plus d'évidence encore le même témoignage.

L'établissement des Ibères en Aquitaine au ve siècle eut pour les Celtes de la région et pour ceux d'Espagne une conséquence fort importante. Ils furent coupés pour une longue période de la masse celtique. Ils n'en reçurent plus rien et vécurent sur le vieux fonds de civilisation celtique qu'ils avaient apporté en venant. De là leur particularisme. Il ne put y avoir pendant une période de deux à trois cents ans que très peu de communications directes entre les Celtes d'Espagne et ceux de la Gaule ou de la Bretagne que par mer. Il y en eut, mais elles n'ont laissé de traces visibles que dans l'Ouest ou d'indirectes sur le pourtour méridional de la péninsule où l'on a trouvé quelques torques d'or ou de bronze et quelques fibules de la Tène I qui manquent partout ailleurs (3).

Les Ibères paraissent avoir tenu dans la région pyrénéenne à l'ouest de la Garonne. Mais dans le Languedoc, ils ont reculé au bout de moins d'un siècle. Le périple de Scylax, attribué à un amiral de Darius, mais qui fut rédigé aux environs de 350, nous donne un tout autre tableau de la région que celui d'Avienus. Il place la limite des Ibères aux environs

toute de l'occupation ibérique ; des importations peuvent y avoir ajouté. Elle a duré, d'ailleurs, plus longtemps que l'occupation ibérique, et paraît être à l'origine de la céramique peinte de Montans (La Tène III).

(1) Espérandieu, CCCXXV, I, 427.

(2) Bonnet, XC, 1924, p. 14. Il faut encore ajouter à la liste de ces sculptures les deux bustes, découverts à St Chaptes, coiffés du même capuchon (Espérandieu, CCCXXV, n° 7614).

(3) Bosch Gimpera, CCCCXCIX, p. 41 ; F. Macineira, XCVII, 1923, p. 80 (torques gaulois d'or) ; Mariano Sanjuan Moreno, XXXIV, 1916, LXVII, p. 181 (fibules de la Tène I à Castellar de Santisteban, Jaen). Cf. R. Lantier, DXI, p. 109 et suiv.

d'Emporion, au sud des Pyrénées. Entre Emporion et le Rhône, les Ibères et les Ligures étaient mêlés : Λίγυες καὶ Ἴβηρες μιγάδες (1). Les Ligures étaient donc revenus sur leurs pas. Les conquérants avaient reculé. Ils s'étaient accommodés avec eux ou se tenaient sur la défensive.

Le fait est important pour nous, car derrière les Ligures refluant venait un autre flot de Gaulois et le retour des Ibères en Espagne eut sur la situation des établissements celtiques du pays des effets qu'il faudra analyser.

V

Les Celtes sur la côte de Provence.

Deux siècles après, Timée, qui écrivait vers 260, rangeait dans la Celtique les côtes provençales de la Méditerranée. Un passage du περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων attribué à Aristote, mais qui remonterait à Timée, décrit la route héracléenne, c'est-à-dire la route de la Corniche qui longe la côte de l'Italie en Celtique, et à travers les Celto-Ligures rejoint l'Ibérie. « On dit que d'Italie, jusqu'en Celtique, chez les Celto-Ligures et les Ibères, il y a une route que l'on appelle route héracléenne » (2). C'est là le plus ancien texte historique qui indique d'une façon formelle l'arrivée de la Celtique jusqu'à la Méditerranée. Il est à croire que les faits dont elle résulte et qui ne sont signalés qu'à cette date se sont passés au moins une centaine d'années auparavant et sont en relation avec le recul des Ibères dont Scylax est le premier indice.

Certes, les Celtes s'étaient depuis longtemps approchés de la côte de Provence (3). Mais des témoignages moins conjectu-

(1) Scylax, 3, D, 17. Cf. Ps. Scymnus, 199 et suiv. Il place les Ligures après les Bébryces, dans les environs d'Emporion (= Éphore, 357); Schulten, DXIX, 93.

(2) Ps. Arist., 85. De là le nom de *Gallicus sinus* donné au golfe du Lion : Tit.-Liv., XXVI, 19; Str., IV, 137; Ptol., II, 10, 2; VIII, 5, 2; d'Arbois, CXL, 1893, p. 85.

(3) Voir plus haut, p. 308.

raux que ceux dont il a été fait état jusqu'à présent nous sont maintenant donnés de leur présence.

On lit en effet dans Justin que, environ deux cent ans après la fondation de Marseille, c'est-à-dire vers 400, la ville fut attaquée par une coalition de peuples du voisinage qui s'était donné pour chef un petit roi nommé *Catumandus*. Il est difficile de trouver un nom gaulois mieux bâti. *Catumandus* est celui qui dirige la bataille (1). La coalition avait mis le siège devant la ville. Mais ses plans ayant été troublés par un signe religieux, elle renonça à son attaque. Les Marseillais envoyèrent au temple de Delphes des présents d'actions de grâces. Leurs messagers, au retour, rapportèrent la nouvelle de la prise de Rome par les Gaulois. La chose se passait donc vers 390.

Les Celtes bordaient la côte, associés ou mêlés aux Ligures depuis la fin du ve siècle. J'ai indiqué que les Carthaginois recrutaient sur la côte de Provence, en 480, des mercenaires élisyques. Ils y recruteront dorénavant des mercenaires celtes ou gaulois. En 263, les Romains ayant fait passer deux légions en Sicile après avoir conclu un accord avec Hiéron de Syracuse, les Carthaginois y envoyèrent une armée de mercenaires ibères, ligures et celtes (2). Il ne s'agissait pas de Celtes d'Espagne. Car, à cette date, il serait question, nous le verrons, non pas de Celtes, mais de Celtibères. Il s'agit de Celtes de Gaule. Ce recrutement devait avoir commencé bien auparavant, car c'est probablement d'eux qu'il est question dans un curieux discours que Thucydide fait tenir par Alcibiade aux Lacédémoniens (3). C'est au cours de la guerre de Sicile, en 415. Il est exilé et trahit ; il propose d'aller enrôler une armée d'Ibères et de Barbares extraordinaires qui étaient

(1) Just., 44, 5; Schulten, DXIX, p. 93; Niese, [dans Pauly-Wissowa, CCCLXVIII, VII, p. 615.
(2) *Calu* : irl. *cath*., gall. *cad*, combat : Dottin, CXCVI, s. v.
(3) Pol., I, 17, 4.

apparus de ce côté-là : καὶ ἄλλους τῶν ἐκεῖ ὁμολογουμένως νῦν βαρβάρων μαχιμωτάτους (et d'autres barbares de là-bas reconnus comme les plus belliqueux de ce temps-ci).

Arrivés sur la côte de Provence dans les dernières années du ve siècle, les Celtes, qui à cet endroit n'ont jamais réussi à complètement absorber les Ligures, ont toujours poussé du côté du Languedoc (1). Les Ibères n'y résistèrent pas, et Polybe, écrivain précis et bien renseigné, écrivait vers 150 : « On ne rencontre que des Celtes depuis le Narbon et les campagnes voisines jusqu'aux Pyrénées. » En tout cas, lorsque Annibal, une soixantaine d'années auparavant, en 218, traversa le Roussillon et le Languedoc pour gagner les Alpes, avec son armée composée en bonne partie de Celtes, il semble qu'il n'ait rencontré sur son chemin que des Gaulois.

(1) JOULIN, CXXXIX, 1923, 2, p. 197. Sépultures de la Tène avec poteries attiques à figures rouges, à Toulouse, Ensérune, Mataro, San Feliu de Gutxols.

BIBLIOGRAPHIE

I. — SOURCES

Les auteurs grecs et latins sont désignés par les abréviations courantes. — F.H.G. désigne les *Fragmenta historicorum græcorum* de CAROLUS MÜLLER (coll. Didot).

II. — INSCRIPTIONS

Corpus inscriptionum latinarum, consilio et auctoritate Academiæ regiæ borussicæ, Berlin, 1863 sq. I
Ephemeris epigraphica II
A. ALLMER, *Inscriptions antiques de Vienne*, Vienne, 1875-1878. III
G. DITTENBERGER, *Sylloge inscriptionum græcarum*, 2e édit. Leipzig, 1898 ; 3e édit., 1915-1923 IV
F. DURRBACH, *Choix d'inscriptions de Délos*, Paris, 1921..... V
Sir JOHN RHYS, *The Celtic inscriptions of Gaul and Italy*, Londres 1910..... VI
— *Gleanings in the Italian Field of Celtic epigraphy*, Extrait de CXXI, 1914 VII
— *Notes on the Coligny Calendar*, Londres, 1910..... VIII

III. — PÉRIODIQUES

Abhandlungen der Königlichen preussischen Akademie der Wissenschaften, phil. hist. Klasse, Berlin IX
Abhandlungen der naturhistorischen Gesellschaft zu Nürnberg, Nuremberg X
Annales de la Faculté des sciences de Marseille..... XI
Annales de la Société Éduenne, Autun..... XII
Année (L') sociologique, Paris..... XIII
Anuari de l'Institut d'Estudis catalans, Barcelone XIV
Anthropologie (L'), Paris..... XV
Antiquaries Journal (The), Londres..... XVI
Anzeiger für schweizerische Altertumskunde (Indicateur d'antiquités suisses), Zurich XVII
Archæologia or miscellaneous tracts relating to Antiquity, published by the Society of Antiquaries of London, Londres... XVIII

Archæologia Cambrensis, Cambridge..... XIX
Archaeologischer Anzeiger, Berlin..... XX
Archaeologiai értesitö, Buda Pesth..... XXI
Archeologo portugues (O), Lisbonne XXII
Archiv für Anthropologie, Braunschweig..... XXIII
Archiv für slavische Philologie, Berlin..... XXIV
Archives suisses d'anthropologie générale, Genève..... XXV
Association française pour l'avancement des sciences. Comptes rendus des Congrès annuels, Paris..... ... XXVI
Atti della reale Accademia dei Lincei, scienze morali, Rome..... XXVII
Atti della Soc. arch. e B. Arti di Torino, Turin XXVIII
Bericht der römisch-germanischen Kommission des kaiserlichen archäologischen Instituts, puis deutschen Arch. Instit., Francfort-sur-le-Mein XXIX
Berliner philologische Wochenschrift, Berlin XXX
Berliner Monatschrift, Berlin..... XXXI
Bibliothèque de l'École des Chartes, Paris XXXII
Biblos..... XXXIII
Boletín de la Academia de la Historia, Madrid..... XXXIV
Boletín de la Sociedad Española de Excursiones, Madrid..... XXXV
Boletín de la Sociedad geográfica, Madrid XXXVI
Bonner Jahrbücher, Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande, Bonn..... XXXVII
Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, Paris..... XXXVIII
Bulletin de correspondance hellénique, Athènes XXXIX
Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne XL
Bulletin de la Société d'anthropologie, Paris XLI
Bulletin de la Société anthropologique de Bruxelles..... XLII
Bulletin de la Société archéologique du Finistère, Quimper.. XLIII
Bulletin de la Société archéologique de Provence, Marseille . XLIV
Bulletin de la Société d'émulation du Doubs, Besançon..... XLV
Bulletin de la Société Jersiaise, Jersey XLVI
Bulletin de la Société de linguistique, Paris XLVII
Bulletin de la Société préhistorique française, Paris..... XLVIII
Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, Auxerre..... XLIX
Bulletin anthropologique et biologique de Lyon L
Bulletin hispanique, Bordeaux LI
Bullettino dell'Instituto di correspondenza archeologica, Rome. LII
Bullettino di paletnologia italiana, Parme LIII
Cahiers d'histoire et d'archéologie d'Alsace, Strasbourg LIV
Cechisel Revue, Prague..... LV
Celtic Review..... LVI
Classical Review, Londres LVII
Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris..... LVIII
Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques..... LIX
Congrès préhistorique de France, C. R. des sessions, Paris..... LX
Congrès archéologique de France..... LXI

English historical Review, Londres..... LXII
Erin, Dublin..... LXIII
Folklore (The)..... LXIV
Fundberichte aus Schwaben..... LXV
Geographical Journal LXVI
Germania. Korrespondenzblatt der römisch-germanischen Kommission des deutschen archaologischen Instituts, Francfort-sur-le-Mein..... LXVII
Giornale storico e letterario della Liguria LXVIII
Globus, Brunswick..... LXIX
Hermes, Berlin..... LXX
Indogermanische Forschungen, Strasbourg..... LXXI
Jahrbuch des deutschen archaologischen Instituts, Berlin..... LXXII
Jahrbuch der Gesellschaft für lothring. Geschichte und Altertumskunde, Metz..... LXXIII
Jahrbuch des städtischen Museums für Völkerkunde zu Leipzig..... LXXIV
Journal Asiatique, Paris..... LXXV
Journal (The) of the Anthropological Institute of Great Britain, Londres LXXVI
Journal of Committee Studies (voir CXXVI)..... LXXVII
Journal of Hellenic Studies, Londres..... LXXVIII
Journal of Roman Studies, Londres..... LXXIX
Journal of the royal Society of Antiquaries of Ireland, Dublin ... LXXX
Korrespondenzblatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie und Urgeschichte, Brunswick et Munich..... LXXXII
Kühn's Zeitung..... LXXXIII
Mainzer Zeitschrift, Mayence..... LXXXIV
Mannus, Berlin LXXXV
Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'Homme, Paris..... LXXXVI
Mémoires de l'Académie des sciences, Paris LXXXVII
Mémoires de la Société d'anthropologie, Paris LXXXVIII
Mémoires de la Société d'émulation du Jura, Lons-le-Saunier..... LXXXIX
Mémoires de la Société archéologique de Montpellier..... XC
Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, Toulouse XCI
Mémoires de la Société archéologique de Bretagne, Rennes XCII
Mémoires de la Société de linguistique, Paris..... XCIII
Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, Paris..... XCIV
Mémoires de la Société archéologique lorraine et du Musée historique lorrain, Nancy..... XCV
Mémoires de la Société préhistorique suisse, Zurich (voir CI) ... XCVI
Memorias de la Sociedad española de antropología, etnografía y prehistoria, Madrid XCVII
Memoirs of the Anthropological Society, Londres..... XCVIII
Memorias de la Junta superior de Excavaciones y Antigüedades. Madrid..... XCIX
Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien C

Mitteilungen der Anthr. Gesellschaft, Zurich CI
Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts, Athenische Abteilung, Athènes CII
Id., Römische Abteilung, Rome CIII
Mitteilungen der prähistorischen Commission der kais. Akademie der Wissenschaften, Vienne CIV
Mitteilungen (wissenschaftliche) aus Bosnen und Herzegowina, Vienne CV
Monumenti antichi pubblicati per cura della R. Academia dei Lincei, Milan CVI
Monuments Piot, Paris CVII
Musée Belge (Le), Liége et Paris CVIII
Musée Neuchâtelois, Neuchâtel CIX
Nassauische Annalen CX
New Ireland Review, Dublin CXI
Notizie degli scavi di antichità, Rome CXII
Nouvelles Archives des missions scientifiques, Paris CXIII
Orientalische Literaturzeitung, Berlin CXIV
Památky archæologické, Prague CXV
Philologica, Journal of comparative philology, Londres CXVI
Portugalia, Porto (1899-1908) CXVII
Prähistorische Zeitschrift, Berlin CXVIII
Pro Alesia, Paris CXIX
Pro Nervia, Bavay CXX
Proceedings of the British Academy, Londres CXXI
Proceedings of the Royal Irish Academy, Dublin CXXII
Proceedings of the Society of Antiquaries of London CXXIII
Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland, Dublin CXXIV
Rassegna delle scienze geologiche, Rome CXXV
Records of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London CXXVI
Report of... the British Association, Londres CXXVII
Rendiconti della R. Accademia dei Lincei, classe di scienze morali, storiche e filologiche, Rome CXXVIII
Reports of the Smithsonian Institute, Washington CXXIX
Revue d'anthropologie, Paris CXXX
Revue de l'Instruction publique en Belgique, Bruges CXXXI
Revue de Nîmes CXXXII
Revue de phonétique, Paris CXXXIII
Revue des Études anciennes, Bordeaux CXXXIV
Revue des Études grecques, Paris CXXXV
Revue des questions scientifiques, Paris CXXXVI
Revue du Mois, Paris CXXXVII
Revue anthropologique, Paris CXXXVIII
Revue archéologique, Paris CXXXIX
Revue celtique, Paris CXL
Revue historique, Paris CXLI
Revue numismatique, Paris CXLII
Revue préhistorique (La). Annales de palethnologie, Paris CXLIII
Rheinisches Museum für Philologie, Francfort-sur-le-Mein CXLIV
Rivista archeologica della provincia di Como CXLV

Rhodania, Vienne CXLVI
Scottish Review, Edimbourg..... CXLVII
Sitzungsberichte der kœnig. preussischen Akademie der Wissenschaften, Berlin..... CXLVIII
Sitzungsberichte der kais. Akademie der Wissenchaften zu Wien, philos. hist. Klasse, Vienne CXLIX
Société de statistique, d'histoire et d'archéologie de Marseille et de la Provence. Volume du Centenaire..... CL
Sonderhefte des. österr. arch. Institut, Vienne..... CLI
Symbolæ Osloenses, Oslo..... CLII
Syria, Paris..... CLIII
Transactions of the honourable Society of Cymmrodorion..... CLIV
Travaux de la section numismatique et archéologique du musée de Koloszvar..... CLV
Trabalhos da Sociedade portugueza de Antropologia e Etnologia, Porto..... CLVI
Trierer Jahresberichte, Trèves..... CLVII
Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte, Berlin..... CLVIII
Veröffentlichungen des oberhessischen Museums und der galischen Sammlungen zu Giessen, Abteilung für Vorgeschichte. CLIX
Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, Bonn..... CLX
Wiener Studien, Vienne..... CLXI
Indogermanisches Jahrbuch..... CLXII
Wochenschrift für klassische Philologie, Berlin..... CLXIII
Wörter und Sachen..... CLXIV
Würtembergische Vierteljahrsschriften für Landesgeschichte, Stuttgart..... CLXV
Zeitschrift der deut. Morgenländischen Gesellschaft, Leipzig..... CLXVI
Zeitschrift der Savigny Stiftung für Rechtsgeschichte, Berlin.... CLXVII
Zeitschrift für deutsche Altertumskunde..... CLXVIII
Zeitschrift für Ethnologie, Berlin CLXIX
Zeitschrift für romanische Philologie, Halle CLXX
Zeitschrift für celtische Philologie..... CLXXI
Zeitschrift für Sozialwissenschaft..... CLXXII
Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte, Berlin CLXXIII
Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen, Berlin..... CLXXIV

IV. — VOLUMES DE MÊLANGES

Festgabe für Hugo Blümner, Zurich, 1914..... CLXXV
Festschrift W. Stokes, Leipsig, 1900..... CLXXVI
Festchrift zur Feier des fünfundsienebgsjährigen Bestehens des röm. germ. Centralmuseums zu Mainz, 1902..... CLXXVII
Heilbronner Festchrift..... CLXXVIII
Mélanges Ch. Bémont, Paris, 1913..... CLXXIX
Mélanges R. Cagnat, Paris, 1912..... CLXXX
Mélanges L. Havet, Paris, 1909..... CLXXXI
Essays and studies presented to William Ridgeway, Cambridge, 1913..... CLXXXII

Mélanges de Saussure, Paris, 1908 CLXXXIII
Mélanges Vendryes, Paris, 1925 CLXXXIV
Opuscula archaeologica Oscari Montelio dedicata, Stockholm, 1913. CLXXXV
Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de J.-F. Champollion, Paris, 1922 CLXXXVI
Recueil Kondakow, Prague, 1926 CLXXXVI

V. — LINGUISTIQUE

H. D'Arbois de Jubainville, *Éléments de grammaire celtique*, Paris, 1903 CLXXXVIII
A. Mc Bain, *An etymological dictionnary of the Gaelic language*, 2e édit., Inverness, 1911 ..... CLXXXIX CXC
E. Bernecker, *Slavisches etymologisches Wörterbuch*, Wd., Heidelberg, 1908-1913 CXCI
Budensky, *Die Ausbreitung der lateinischen Sprache*, Berlin, 1881. CXCII
Fynes Clinton, *The Welsh vocabulary of the Bangor district*, Oxford, 1913 CXCIII
Corpus glossariorum latinorum CXCIV
Cramer, *Rheinische Ortsnamen*, Düsseldorf, 1901 CXCV
G. Dottin, *La langue gauloise*, Paris, 1920 CXCVI
— *Manuel d'irlandais moyen*, vol. I, *grammaire*, Paris, 1913 CXCVII
E. Ernault, *Glossaire moyen-breton*, Paris, 1895-1896 CXCVIII
F.-N. Finck, *Die Araner Mundart*, Marburg, 1899 CXCIX
F. Fischer, *Die Lehnwörter der Altnordischen Palestra*, 1909. CC
J. Fraser, *History of Etymology*, Oxford, 1923 CCI
P. Giles, *Manual of comparative philology*, Londres, 1901 CCII
H.-C. Gillies, *Elements of gaelic grammar by Alexander Stewart*, Londres, 1902 CCIII
Van Ginneken, *Principes de linguistique psychologique*, Paris, Amsterdam, Leipzig, 1907 CCIV
R. Henebry, *Contribution to the Phonology of the Desi Irish*, Greifswald, 1901 CCV
Abbé Hermet, *Les graffittes de la Graufesenque*, Rodez, 1923.. CCVI
E. Holder, *Alt-celtischer Sprachchatz*, Leipsig, 3 vol., 1896 CCVII
J. Morris Jones, *A welsh grammar, historical and comparative*, Oxford, 1913 CCVIII
H. Keil, *Grammatici latini*, Leipzig, 1857-1880 CCIX
F. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, 6e édit., Strasbourg, 1899 CCX
— *Vorgeschichte der altgermanischen Dialekte*, dans H. Paul, *Grundriss der germanischen Philologie*, t. I, 1901 CCXI
A. Longnon, *Noms de lieux anciens de la France*, Paris, 1926.... CCXII
J. Loth, *Chrestomathie bretonne*, Paris, 1890 CCXIII
— *Vocabulaire vieux-breton* (Bibl. E. H. E. VI), Paris, 1884 CCXIV
B.-A. Stewart Macalister, *Studies in Irish Epigraphy*, 3 vol., Londres, 1897-1907 CCXV
D. Meillet, *Les dialectes indo-européens*, Paris, 1922 CCXVI
— *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 3e édit., Paris, 1912 CCXVII
— et M. Cohen, *Les langues du monde*, Paris, 1924 CCXVIII

H. Molloy, *A grammar of the Irish language*, Dublin, 1867..... CCXIX
Meredith Morris, *A glossary of the Demetian dialect*, Tonypandy, 1910 CCXX
J.-H. Moulton, *Two lectures on the science of language*, Cambridge, 1903..... CCXXI
W. Meyer, *Fragmenta Burana*, Berlin, 1901..... CCXXII
Ed-W. Byron Nicholson, *Keltic researches: studies in the history and distribution of the ancient goidelic languages and peoples*, Londres, 1904 CCXXIII
— *Sequanian: first steps in the investigation of a newly discovered ancient European language*, Londres, 1898..... CCXXIV
O'Donovan, *A grammar of the Irish language*, Dublin, 1845..... CCXXV
Gerald O'Nolan, *Studies in modern Irish*, Dublin, 1919..... CCXXVI
Holger Pedersen, *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, 1909-1913..... CCXXVII
E.-C. Quiggin, *A dialect of Donegal*, Cambridge, 1906..... CCXXVIII
D. Reid, *A course of gaelic language*, Glasgow, 1902..... CCXXIX
J. Rhys, *Celtæ and Galli*, Londres, 1905..... CCXXX
Th. Rowland, *A grammar of the Welsh language*, Wrexham, s. d., 4e édit..... CCXXXI
W.-H. Slaks, *The Irish Glossair*..... CCXXXII
A. Sommerfelt, *Dē en Italo-celtique, son rôle dans l'évolution morphologique des langues italo-celtiques*, Oslo, 1920..... CCXXXIII
— *The dialect of Fora, Co Dongal*, Oslo, 1922..... CCXXXIV
Wh. Stokes et J. Strachan, *Thesaurus palæo-hibernicus*, 2 vol., Cambridge, 1901-1903..... CCXXXV
Wh. Stokes, *Three Irish glossaries*, Londres, 1862..... CCXXXVI
— et Bezzenberger, *Urkeltischer Sprachchatz*, Gœttingue, 1894. CCXXXVII
— — *Beiträge für Kunde der indogermanischen Sprachen*, Gœttingue, 1877-1900 CCXXXVIII
— *Wortschatz der keltischen Spracheinheit, urkeltischer Sprachchatz*, Gœttingue, 1894 CCXXXIX
Thurneysen, *Keltoromanisches*, Halle, 1884..... CCXL
Fr. Vallée, *La langue bretonne et le français*, 4e édit., Saint-Brieuc, 1916 CCXLI
J. Vendryes, *Grammaire du vieil irlandais*, Paris, 1908..... CCXLII
A. Walde, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, 2e édit., Heidelberg, 1910..... CCXLIII
— *Ueber älteste sprachliche Beziehungen zwischen Kelten und Italiker*, Insbruck, 1917, ... CCXLIV
E. Windisch, dans Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, 2e édit., 1905, p. 390-394..... CCXLV
H. Zimmer, *Keltische Beiträge, Studien*, dans CLXXIV, 1888... CCXLVI

VI. — LITTÉRATURES CELTIQUES

Ancient laws of Ireland, 4 vol., Dublin, 1865-1879..... CCXLVII
H. d'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique*, 12 vol., Paris, 1883-1902..... CCXLVIII
— *Essai d'un catalogue de la littérature épique d'Irlande*, Paris, 1883 CCXLIX

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Le cycle mythologique irlandais et la mythologie celtique*, Paris CCL
MATTHEW ARNOLD, *The study of celtic literature*, Londres, 1891 ... CCLI
R.-J. BOST, *Bibliography of Irish Philology and Literature*, Dublin, 1913 CCLII
J.-F. CAMPBELL, *Leabhr na Feinne*, Londres, 1872 CCLIII
— *Popular tales of Highlands*, Edimbourg, 1870 CCLIV
CURTAIN, *Hero tales of Ireland*, Londres, 1894 CCLV
Doomesday Book CCLVI
T. CROFTON, *Croker Fairy, Legends and traditions of the South of Ireland* CCLVII
L. WINIFRED FARADAY, *The Cattle Raid of Cuailnge*, Londres, 1901. CCLVIII
Lady GREGORY, *Cuchulainn of Muirthemne*, Londres, 1902 CCLIX
Lady GUEST, *The Mabinogi* CCLX
Ed. GWYNN, *The metrical Dindsencha* (Tood Lectures, VIII), Dublin, 1903 CCLXI
E. HULL, *On text book of Irish literature*, Dublin, 1906 CCLXII
— *The Cuchulain Saga in Irish literature*, Londres, 1898 CCLXIII
DOUGLAS HYDE, *A literary history of Ireland*, Londres, 1899 CCLXIV
Irish Text Society CCLXV
JOYCE, *The origin and history of Irish names of places*, Dublin, 1869. CCLVI
— *Old celtic romance*, Londres, 1879 CCLXVII
R.-A. STEWART MACALISTER et JOHN MAC NEILL, *Leabahr Gabhàla, The Book of* CCLXVIII
Lifes of Saints from the Books of Lismore, éd. W. Stokes, Oxford, 1890 CCLIX
J. LOTH, *Les Mabinogion*, Paris, 1913, 2 vol CCLXX
MARTIN, *Western Isles* CCLXXI
KUNO MEYER, *Fianaigecht*, Dublin, 1901 CCLXXII
— *Totenklage um König Niall Noigiallach*, dans CLXXVI CCLXXIII
— et NUTT, *Voyage of Brann*, Londres, 1895-97, 2 vol CCLXXIV
NUTT, *Celtic and medieval Romance*, Londres, 1899 CCLXXV
— *Cuchulain the Irish Achilles*, Londres, 1900 CCLXXVI
— *The legend of the Holy Grail*, Londres, 1902 CCLXXVII
E. O'CURRY, *Lectures on the manuscript materials of ancient Irish history*, 8 vol., Dublin, 1861 CCLXXVIII
STANDISH O'GRADY, *Sylva Godelica*, 2 vol., Londres, 1892 CCLXXIX
E. RENAN, *La poésie des races celtiques*, Paris CCLXXX
Sir JOHN RHYS, *Studies in Arthurian Legend*, Oxford et New-York, 1891 CCLXXXI
— *Lectures on the origin and growth of religion as illustrated by Celtic heathendom* (Hibbert Lectures), Londres, 1886 CCLXXXII
— *The Mabinogion*, Londres, 1901 CCLXXXIII
— — éd. RHYS et EVANS, Londres, 1897 CCLXXXIV
Sanas Cormaic, édit. K. MEYER, Halle, 1912 CCLXXXV
G. SCHIRMER, *Zur Brendanus Legende*, Leipzig, 1888 CCLXXXVI
SKENE, *Four ancient books of Wales*, Edimbourg, 2 vol., 1868 CCLXXXVII
WH. STOKES, *Three Middle irish Homilies*, Calcutta, 1877 CCLXXXVIII
N. THURNEYSEN, *Die irische Helden- und Königssage bis zum siebzehnten Jahrhundert*, Halle, 1921 CCLXXXIX
— *Sagen aus den Alten Irland*, Berlin, 1901 CCXC

Toad Lectures, Dublin, 1910..... CCXCI
Transactions of the Ossianic Society, Dublin, 1855-61..... CCXCII
Waifs and Strays of Celtic tradition, Argyllshire series, 3 vol., Londres, 1890-1891..... CCXCIII
JESSIE WESTON, *King Arthur and his Knights*..... CCXCIV
E. WINDISCH, *Irische Texte*, Leipzig, 1880..... CCXCV
— *Die Altirischen Heldensage, Táin Bo Cuailnge*, nach dem Buch von Leinster, Leipzig, 1905..... CCXCVI

VII. — OUVRAGES GÉNÉRAUX

NILS ÅBERG, *Das nordische Kulturgebiet in Mitteleuropa während der jungeren Steinzeit*, Upsal, Leipzig, 1918..... CCXCVII
J. ROMILLY ALLEN, *Celtic art in pagan and christian times*, 2e édit., Londres, 1912..... CCXCVIII
H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Les Celtes depuis les temps les plus reculés jusqu'en l'an 100 avant notre ère*, Paris, 1904..... CCXCIX
— *Les Druides et les dieux celtiques à forme d'animaux*, Paris, 1906..... CCC
— *Les premiers habitants de l'Europe*, 2e édit., 2 vol., Paris, 1894. CCCI
E.-C.-R. ARMSTRONG, *Guide to the collection of Irish antiquities. Catalogue of Irish gold ornaments in the collection of the royal Irish Academy*, Dublin, 1920..... CCCII
A. BERTRAND, *Archéologie celtique et gauloise*, Paris, 1873..... CCCIII
P. BIENKOWSKI, *Les Celtes dans les arts mineurs gréco-romains*, Cracovie, 1928..... CCCIV
P.-R. VON BIENKOWSKI, *Die Darstellungen der Gallier in der hellenischen Kunst*, Vienne, 1908..... CCCV
A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1905..... CCCVI
BOAS, *The Social organization and the secret societies on the Kwakiutl Indians*, Washington, s. d..... CCCVII
BUSHE-FOX, *Excavations at Hengisbury Head Report*, dans CXXVI, 1915..... CCCVIII
A. DEL CASTILLO YURRITA, *La cultura del vaso campaniforme*, Barcelone, 1928..... CCCIX
E. CAVAIGNAC, *Histoire du Monde*, Paris..... CCCX
V. CHAPOT, *Le monde romain*, 22e vol. de l'*Évolution de l'Humanité*, Paris, 1927..... CCCXI
A. B. COOK, *The european Skygod*, extrait de LXIV, 1904..... CCCXII
Corpus vasorum antiquorum..... CCCXIII
MAC CULLOCH, *The religion of ancient Celts*, Édimbourg, 1911.... CCCXIV
DAREMBERG et SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris, 1877-1919..... CCCXV
G. DAVY, *La foi jurée*, Paris, 1922..... CCCXVI
J. DÉCHELETTE, *La collection Millon, Antiquités préhistoriques, et gallo-romaines*, Paris, 1913..... CCCXVII
— *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, 4 vol., Paris, 1908-1914..... CCCXVIII
DELATTE, *Études sur la littérature pythagoricienne*, Bibl. E. H. E., Paris, 1915..... CCCXIX
J. DENIKER, *Les races et les peuples de la terre*, Paris, 1900..... CCCXX

G. Dottin, *Les anciens peuples de l'Europe*, Paris, 1916..... CCCXXI
— *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique*, Paris, 2e édit., 1915..... CCCXXII
— *La religion des Celtes*, Paris, 1904..... CCCXXIII
M. Ebert, *Reallexikon der Vorgeschichte*, Berlin, 1924-1929..... CCCXXIV
Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule*, Paris, 1907-1930..... CCCXXV
S. Feist, *Kultur, Ausbreitung und Herkunft der Indogermanen*, Berlin, 1913..... CCCXXVI
C. de Felice, *L'autre monde, mythes et légendes. Le purgatoire de Saint-Patrice*, Paris, 1906..... CCCXXVII
H.-J. Fleure, *The races of England and Wales*, Londres, 1923 .. CCCXXVIII
V. Föhr-Mayr, *Hügelgräber auf der Schwäbischen Alb*, 1892..... CCCXXIX
R. Forrer, *Reallexikon der prähistorischen, klassischen, und frühchristlichen Altertümer*, Stuttgart, s. d..... CCCXXX
G. Fougères, R. Grousset, P. Jouguet, J. Lesquier, *Les premières civilisations*, vol. 1 de *Peuples et Civilisations*, Paris, 1926..... CCCXXXI
J. Frazer, *Les origines magiques de la royauté*, Paris, 1920..... CCCXXXII
— *Le totémisme*, Paris, 1898..... CCCXXXIII
Fustel de Coulanges, *Histoire des Institutions politiques de l'Ancienne France*, 2e édit., Paris, 1922 et suiv..... CCCXXXIV
A. Götze, *Führer auf die Steinsburg bei Römhild*, dans CXVIII, 1921-1922..... CCCXXXV
Hastings, *Encyclopædia of religion and ethics*, 1910. Ed mbou g. CCCXXXVI
O. Hirschfeld, *Timagenes und die gallische Wandersage* (*Kleine Schriften*, Berlin, 1913)..... CCCXXXVII
H. Hirt, *Die Indogermanen, ihre Verbreitung, Urheimat, und ihre Kultur*, 2 vol., Strasbou g, 1905..... CCCXXXVIII
Hœrnes-Menghin, *Urgeschichte del bildenden Kunst*, 3e édit., Vienne, 1925..... CCCXXXIX
M. Holleaux, *Rome, la Grèce dans les monarchies hellénistiques au IIIe siècle avant J.-C.*, Paris, 1921..... CCCXL
L. Homo, *L'Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain*, dans *l'Évolution de l'Humanité*, t. XVI, Paris, 1925.... CCCXLI
J. Hoops, *Reallexikon der germanische Altertumskunde*, Strasbourg, 190 CCCXLII
H. Hubert, *Le culte des héros et ses conditions sociales*, Paris, 1925. CCCXLIII
— *Divinités gauloises. Sucellus et Nantosuelta, Epona, dieux de l'autre monde*, Mâcon, 1925..... CCCXLIV
A. Jardé, *La formation du peuple grec*, dans *l'Évolution de l'Humanité*, t. X, Paris, 1923..... CCCXLV
C. Jullian, *De la Gaule à la France*, Paris, 1922 CCCXLVI
— *Histoire de la Gaule*, Paris, 1920 et suiv., 3e édit. CCCXLVII
F. Kaufmann, *Deutsche Altertumskunde*, 2 vol., Munich, 1913-1923. CCCXLVIII
Keane, *Man, past and present*, Cambridge, 1899..... CCCXLIX
J. Kemble, *Horae ferales or Studies in the archæology of the Northen nations*, Londres, 1863 CCCL
O. Leuze, *Die römische Jahrzahlung*, 1909..... CCCLI
H. Sumner Maine, *Lectures on the early history of Institutions*, 8 vol., Londres, 1875..... CCCLII

MEITZEN, *Siedelung und Agrarwesen der Westgermanen und Ostgermanen*, Berlin, 1895 CCCLIII
E. MEYER, *Geschichte des Altertums*, 3e édit., Stuttgart CCCLIV
— *Histoire de l'Antiquité*, t. I. *Introduction à l'étude des Sociétés anciennes*, Trad. fr. de M. David, Paris, 1912 CCCLV
KUNO MEYER, *Miscellanea hibernica*, Urbana, 1916 CCCLVI
O. MONTELIUS, *Die älteren Kulturperioden in Orient und Europa, I. Die Methode*, Stockholm, 1913 CCCLVII
T. MOMMSEN, *Monumenta Germaniæ historica*, Berlin CCCLVIII
— *Histoire romaine*, Traduction C.-A. Alexandre, 8 vol., Paris. 1863-1872 CCCLIX
A. MORET et G. DAVY, *Des clans aux empires*, dans *l'Évolution de l'Humanité*, t. VI, Paris, 1923 CCCLX
A. MUCH, *Kunsthistorischer Atlas*, Vienne, 1889 CCCLXI
MULLENHOFF, *Deutsche Altertumskunde*, 2e édit., Berlin, 1890 et suiv CCCLXII
R. MUNRO, *Les stations lacustres de l'Europe aux âges de la Pierre et du Bronze*, Paris, 1907 CCCLXIII
LUBOR NIEDERLÉ, *Manuel de l'antiquité slave*, 2 vol., Paris, 1923-1926 CCCLXIV
B. NIESE, *Geschichte der griechischen und makedonischen Staaten*, 2 vol., Gotha, 1893-1908 CCCLXV
E.-A. PARKIN, *An introduction to the study of prehistoric art*, Londres, 1915 CCCLXVI
H. PAUL, *Grundriss der germanischen Philologie*, 3 vol., Strasbourg, 2e éd., 1901 et suiv CCCLXVII
PAULY-WISSOWA, *Real Encyclopädie der Klass. Altertumswissenschaft*, Berlin, 1893 et suiv CCCLXVIII
E. PHILIPON, *Les peuples primitifs de l'Europe méridionale*, Paris, 1925 CCCLXIX
RANKE, *Der Mensch*, Leipzig, 2 vol., 2e édit., 1890 CCCLXX
RIDGEWAY, *The origin of tragedy*, Cambridge, 1910 CCCLXXI
S. REINACH, *Description raisonnée du Musée des Antiquités nationales. II. Bronzes figurés*, Paris, 1895 CCCLXXII
— *Catalogue illustré du Musée des Antiquités nationales au château de Saint-Germain-en-Laye*, Paris, t. I, 2e édit., 1926; t. II, 1924 CCCLXXII
— *Cultes, mythes et religions*, 4 vol., Paris, 1905-1912 CCCLXXIV
— *Les Gaulois dans l'art antique et le sarcophage de la vigne Ammendola*, Paris, 1889 CCCLXXV
— *Répertoire de peintures grecques et romaines*, Paris, 1922 CCCLXXVI
— *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, 7 vol., Paris, 1897 et suiv CCCLXXVII
W.-Z. RIPLEY, *The races of Europe*, Londres, 1900 CCCLXXVIII
ROGET DE BELLOGUET, *Ethnogénie gauloise*, 2e édit., Paris, 1872 CCCLXXIX
ROSCHER, *Lexikon der Mythologie*, Leipzig, 1884 et suiv CCCLXXX
F. SCHRADER, *Die Indogermanen*, 1911 CCCLXXXI
— *Reallexikon der indogermanische Altertumskunde*, 2e édit., Berlin, 1917-1928 CCCLXXXII
C. SCHUCHARDT, *Alt-Europa*, Strasbourg et Berlin, 1919 CCCLXXXIII

REGINALD A. SMITH, *Guide to early Iron age antiquities, British Museum*, 2e édit., Londres, 1925..... CCCLXXXIV
ROBERTSON SMITH, *Kinship and marriage in early Arabia*, Cambridge, 1885..... CCCLXXXV
— *Lectures on the religion of the Semites*, Edimbourg, 1889..... CCCLXXXV *bis*
J. TAYLOR, *L'origine des Aryens*, trad. H. de Varigny, Paris, 1895. CCCLXXXVI
A. THIERRY, *Histoire des Gaulois*, Paris, 1877, 10e éd..... CCCLXXXVII
J. TOUTAIN, *Les cultes païens dans l'Empire romain*, 3 vol., Paris, 1907-1920..... CCCLXXXVIII
M. VERWORN, *Keltische Kunst*, Berlin, 1919..... CCCLXXXIX
P. VINOGRADOFF, *Historical jurisprudence*, Oxford, 1920..... CCCXC

VIII. — GERMANIE

G. BEHRENS, *Bronzezeit Süddeutschlands* (Katalog d. röm.-germ. Central Museums, 6), Mayence, 1916..... CCCXCI
GÖTZE, HÖFER et ZSCHIESCHE, *Die vor und frühgeschichtliche Altertümer Thuringens*, Wurzburg, 1909..... CCCXCII
V. GROSS, *La Tène. Un oppidum helvète*, Paris, 1886..... CCCXCIII
G. GRUPP, *Kultur der alten Kelten und Germanen*, Munich, 1905... CCCXCIV
G. KOSSINNA, *Die deutsche Vorgeschichte* (Mannus-Bibliothek, 9), Berlin, 2e édit., 1925..... CCCXCV
— *Ursprung und Verbreitung der Germanen in vor und frühgeschichtlicher Zeit* (Mannus-Bibliothek, 6), Leipsig, 1926..... CCCXCVI
W. KRAUSE, *Die Keltische Urbevölkerung Deutschlands*, Leipzig, 1906..... CCCXCVII
PH. KROPP, *La Tènezeitliche Funde an der keltisch-germanischen Völkergrenze zwischen Saale und Weisser Elster* (Mannus-Bibliothek, 5), Würzburg, 1911..... CCCXCVIII
L. LINDENSCHMIT, *Die Altertümer unserer heidnischen Vorzeit*, Mayence, 1858-1911..... CCCXCIX
O. MONTELIUS, *Chronologie der ältesten Bronzezeit in Nord-Deutschland und Skandinavien*, Brunswick, 1900..... CCCC
Nationalmuseet Bog Spaeldne Fund fra de Senests, Copenhague, 1925..... CCCCI
J. NAUE, *Die Bronzezeit in Oberbayern*, Munich, 1894..... CCCCII
— *Die Hügelgräber zwischen Ammer- und Staffelsee*, Stuttgart, 1887..... CCCCIII
E. NORDEN, *Die germanische Urgeschichte in Tacitus Germania*, Berlin, 1922..... CCCCIV
A. NORDEN, *Kivike graven och andra fornminnen i Kivikstrakten*, Stockholm, 1926..... CCCCV
P. REINECKE, *Zur Kenntniss der La Tène Denkmäler der Zone nordwärts der Alpen* dans *Festchrift des röm. germ. Centralmuseums zu Mainz*, Mayence, 1902..... CCCCVI
F.-A. SCHAEFFER, *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau*, 2 vol., Haguenau, 1926-1930..... CCCCVII
N. SCHUMACHER, *Materialen zur Besiedelungs-Geschichte Deutschlands* (Katalog des röm.-germ., Centralmuseums, 5), Mayence, 1918..... CCCCVIII

N. SCHUMACHER, *Siedelungs und Kulturgeschichte der Rheinlände, I. Die Vorrömische Zeit*, Mayence, 1922..... CCCCIX
— *Verzeichniss der Abgüsse und wichtigere Photographien mit Gallier Darstellungen*, Mayence, 1911..... CCCCX
E. WAGNER, *Hügelgräber und Urnenfriedhöfe in Baden*, Carlsruhe, 1895..... CCCCXI

IX. — CELTIQUE INSULAIRE

J. ABERCROMBY, *A study of the bronze age pottery of Great Britain and Ireland and its associated grave-goods*, Oxford, 1912..... CCCCXII
ALAN ORR ANDERSON, *Early sources of Scottish history A. D. 500-1286*, Edimbourg, 1922, 2 vol..... CCCCXIII
ANDERSON, *Scotland in Pagan Times*, 2 vol., Edimbourg, 1883-1886..... CCCCXIV
L.-AL. ARMSTRONG, *Archæological notes from Ireland*, 1909-1910. CCCCXV
BRUTON, *The Caratacus stone on Exmoor*..... CCCCXVI
A. BULLEID et G. GRAY, *The Glastonbury Lake village*, Glastonbury, 1911..... CCCCXVII
G. COFFEY, *The bronze age in Ireland*, Dublin, 1913..... CCCCXVIII
COLLINGE, *Roman York*, Oxford, 1927..... CCCCXIX
R. COLLINGWOOD, *Roman Britain*, Oxford, 1923..... CCCCXX
CONRADY, *Geschichte der Clanverfassung in dem schottischen Hochlande*, Leipzig, 1898..... CCCCXXI
E. O'CURRY, *On the manners and customs of the ancient Irish*, 3 vol., Londres, 1873..... CCCCXXII
ST. CZARNOWSKI, *Saint Patrik et le culte des héros en Irlande*, Paris, 1919..... CCCCXXIII
A. EVANS, *Ancient Stone Implements*, Londres, 1897..... CCCCXXIV
— *Ancient Bronze Implements*, Londres, 1898..... CCCCXXV
FARAL, *La Légende arthurienne*, 3 vol., Paris, 1929..... CCCCXXVI
FURNEAUX et ANDERSON, *Tacite, Agricola*, Oxford, 1923..... CCCCXXVII
DOM GOUGAUD, *Les chrétientés celtiques*, Paris, 1911..... CCCCXXVIII
W. GREENWELL, *British Barrows*, Oxford, 1877..... CCCCXXIX
E. GUAST, *Origines celticæ*, Londres, 1883..... CCCCXXX
HAVERFIELD et MACDONALD, *The Roman occupation of Britain*, Oxford, 1924..... CCCCXXXI
HENDERSON, *Survival in belief among the Celts*, Glasgow, 1911. CCCCXXXII
F. RICE HOLMES, *Ancient Britain and the invasion of Julius Cæsar*, Oxford, 1907..... CCCCXXXIII
D.-W. JOYCE, *A social history of ancient Ireland*, 2 vol., Londres, 1903..... CCCCXXXIV
G. KEATING, *The history of Ireland*... New-York, 1866..... CCCCXXXV
A. KEITH, *The Antiquity of Man*, Londres, 1905..... CCCCXXXVI
LETHABY, *Roman London*, Londres, 1924..... CCCCXXXVII
J.-E. LLOYD, *A History of Wales*, Londres, 1911..... CCCCXXXVIII
R.-D.-S. MACALISTER, *Ireland in Pre-Celtic Times*, Dublin et Londres, 1921..... CCCCXXXIX
MACDONALD, *The Agricolan occupation of North Britain*..... CCCCXL
EOIN MAC NEILL, *Phases of Irish history*, Dublin, 1919..... CCCCXLI

N. Miller, *The roman fort at Balmuildy of the Antonine Wall*, Glasgow, 1912 CCCCXLII
Newport (J.-D.-White), *St Patrick, his writings and life*, Londres, 1920..... CCCCXLIII
Nistheth, *Land tenure in Ireland*..... CCCCXLIV
O'Donovan, *The tribes and customs of Hy Many*, Dublin, 1843. CCCCXLV
E.-D. Parkin, *An introduction to the study of prehistoric art*, Londres, 1915..... CCCCXLVI
H. Peake, *The Bronze age and the Celtic world*, Londres, 1922 ... CCCCXLVII
J. Pokorny, *The origin of Druidism* (*Ann. Report of Smith. Institute*, 1911)..... CCCCXLVIII
Sir John Rhys, *Lectures on Welsh Philology*, Londres, 1879..... CCCCXLIX
— *Celtic Folk-Lore*, 2 vol., Oxford, 1901..... CCCCL
— *Early Britain, Celtic Britain*, 3 éd., Londres, 1904..... CCCCLI
— *The Welsh people*, Londres, 4e édit., 1906..... CCCCLII
H. Leroux, *L'armée romaine de Bretagne*, Paris, 1911..... CCCCLIII
F. Sagot, *La Bretagne romaine*, Paris, 1911..... CCCCLIV
W.-F. Skene, *Celtic Scotland*, 3 vol., Edimbourg, 1876-1880..... CCCCLV
— *Chronicles of Picts and Scots*, 1867..... CCCCLVI
— *The Highlanders of Scotland*, 2vol., Edimbourg, 1836..... CCCCLVII
E. Spenser, *View of the state of Ireland*, Dublin, 1713..... CCCCLVIII
Squire, *The mythology of the British Islands*, Londres, 1905..... CCCCLIX
Taylor, *The Roman villa at North Leight*, Oxford, 1923..... CCCCLX
Hamilton Thompson, *Military architecture in England during the middle ages*, Oxford, 1913..... CCCCLXI

X. — GAULE

J. Beaupré, *Les études préhistoriques en Lorraine de 1889 à 1902*, Nancy, 1902 CCCCLXII
Ct Bénard Le pontois, *Le Finistère préhistorique*, Paris, 1929... CCCCLXIII
A. Blanchet, *Les enceintes romaines de la Gaule*, Paris, 1907.... CCCCLXIV
— *Les souterrains-refuges de la France*, Paris, 1927..... CCCCLXV
Bleicher et J. Beaupré, *Guide pour les recherches archéologiques dans l'Est de la France*, Nancy, 1896..... CCCCLXVI
G. Bloch, *La Gaule romaine* (*Histoire de France* d'E. Lavisse, t. I, 2), Paris, 1901 CCCCLXVII
De Bonstetten, *Note sur les armes et les chariots de guerre découverts à Tiefenau, près de Berne, en 1851*, Lausanne, 1892. CCCCLXVIII
J.-G. Bulliot, *Mémoire sur l'émaillerie gauloise à l'oppidum du Mont-Beuvray*, Paris, 1872..... CCCCLXIX
P. du Chatellier, *Les époques préhistorique et gauloise dans le Finistère*, Rennes et Quimper, 2e édit., 1907..... CCCCLXX
— *La poterie aux époques préhistorique et gauloise en Armorique*, Paris, 1897..... CCCCLXXI
J. Déchelette, *Les fouilles du Mont-Beuvray de 1897 à 1901*, Paris, 1904..... CCCCLXXII
— *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, 2 vol., Paris, 1904..... CCCCLXXIII
E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, Paris, 1876-1893. CCCCLXXIV
Fustel de Coulanges, *La Gaule romaine*, Paris, 1891..... CCCCLXXV

H. DE GÉRIN-RICARD, *Le sanctuaire pré-romain de Roquepertune*, Marseille, 1928..... CCCCLXXVI
G. GOURY, *Les étapes de l'Humanité*, 2 vol., Nancy, 1911..... CCCCLXXVII
A. GRENIER, *Les Gaulois*, Paris, 1924..... CCCCLXXVIII
T. ISCHER, *Die Pfahlbauten des Bielersees*, Biel, 1928..... CCCCLXXIX
J LOTH, *L'émigration bretonne en Armorique du Ve au VIIe siècle*, Rennes, 1883..... CCCCLXXX
— *Mélanges d'histoire bretonne*, Paris, 1907..... CCCCLXXXI
MARTEAUX et LEROUX, *Les Fins d'Annecy*, Annecy, 1913..... CCCCLXXXII
F. MOREAU, *Collection Caranda aux époques préhistorique, gauloise, romaine et franque*, Saint-Quentin, 1877, 1881, 1887..... CCCCLXXXIII
L. MOREL, *La Champagne souterraine*, Reims, 1898..... CCCCLXXXIV
NICAISE, *L'époque gauloise dans la Marne*, Reims, 1886..... CCCCLXXXV
B. PEYNAU, *Découvertes archéologiques dans le Pays de Buch*, Bordeaux, 1926..... CCCCLXXXVI
Abbé PHILIPPE, *Cinq ans de fouilles au Fort-Harrouard*, Rouen, 1927..... CCCCLXXXVII
Général POTHIER, *Les tombes du Plateau de Ger*, Paris, 1900..... CCCCLXXXVIII
L. DE VESLY, *Les Fana*, Rouen, 1910..... CCCCLXXXIX
D. VIOLLIER, *Essai sur les fibules de l'âge du fer trouvées en Suisse. Essai de typologie et de chronologie*, Zurich, 1907..... CCCCXC
— *Le cimetière gallo-helvète d'Andelfingen*, Zurich, 1912..... CCCCXCI
— *Essai sur les rites funéraires en Suisse des origines à la conquête romaine (Bibl. de l'Éc. des H.-Études, sciences relig., vol. XXIV, 1)*, Paris, 1911..... CCCCXCII
— *Les civilisations primitives de la Suisse. Sépultures du IIe âge du fer sur le plateau suisse*. Genève, 1916..... CCCCXCIII
P. VOUGA, *La Tène*. Leipzig, 1923..... CCCCXCIV

XI. — PÉNINSULE IBÉRIQUE

N. ÅBERG, *La civilisation énéolithique dans la péninsule ibérique*, Paris, 1921..... CCCCXCV
G. BONSOR, *Les colonies agricoles préromaines dans la vallée du Bétis*, Paris, 1899..... CCCCXCVI
G. BONSOR et THOUVENOT, *Nécropole ibérique de Setefilla*, Paris et Bordeaux, 1929..... CCCCXCVII
P. BOSCH-GIMPERA, *La arqueologia pre-romana hispanica*, Barcelone, 1920..... CCCCXCVIII
— *Los Celtas y la civilizacion celtica en la peninsula iberica*, Madrid, 1923..... CCCCXCIX
— *Els Celtes y la cultura de la primera edat del ferro a Catalunya*, Barcelone, 1924..... D
— *La ceramica iberica*, Madrid, 1915..... DI
— *Ensayo de una reconstruccion de la etnologia prehistorica de la peninsula iberica*, Santander, 1923..... DII
— *El problema etnologico vasco y la arqueologia*, Saint-Sébastien, 1923..... DIII
— *La prehistoria de los Iberos y la etnologia vasca*, Santander, 1926. DIV
— *Prehistoria catalana*, Barcelone, 1919..... DV
P.-A. BOUDARD, *Numismatique ibérique*, Paris, 1859..... DVI

E. Cartailhac, *Les âges préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, Paris, 1886..... DVII
Marquis de Cerralbo, *El Alto Jalon*, Madrid, 1909..... DVIII
J. Déchelette, *Essai sur la chronologie préhistorique de la péninsule ibérique*, Paris, 1909..... DIX
Fontes Hispaniæ antiquæ, *Avieni Ora Maritima*, édit. A. Schulten et P. Bosch, Barcelone-Berlin, 1922..... DX
R. Lantier, *El santuario iberico de Castellar de Santisteban*, Madrid, 1917..... DXI
Leite de Vasconcellos, *Religioes da Lusitania*, 4 vol., Lisbonne, 1904 et suiv..... DXII
A.-A. Mendez-Correa, *Os povos primitivos da Lusitania*, Porto, 1924..... DXIII
P. Paris, *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, 2 vol., Paris, 1902-1904..... DXIV
L. Pericot, *La prehistoria de la peninsula iberica*, Barcelone, 1923. DXV
E. Philipon, *Les Ibères*, Paris, 1909..... DXVI
A. Schulten, *Hispania*, Barcelone, 1920..... DXVII
— *Numantia, eine topographisch-historische Untersuchung* (*Abhandl. d. Göttinger Ges. d. Wiss.*, 1905)..... DXVIII
— *Numantia, I. Die Keltiberer und ihre Kriege mit Rom*, Munich, 1914..... DXIX
— *Tartessos*, Hambourg, 1922..... DXX
H. et L. Siret, *Les premiers âges du métal dans le Sud de l'Espagne*, Paris, 1887..... DXXI
L. Siret, *Questions de chronologie et d'ethnographie ibérique*, Paris, 1913..... DXXII
— *Villaricos y Herrerias*. Madrid, 1908..... DXXIII
Estacio da Veiga, *Antiguedades monumentaes do Algarve*. 4 vol., Lisbonne, 1886-1891..... DXXIV

XII. — ITALIE

Brizio, *Il sepolcreto di Montefortino*, dans CVI..... DXXV
P. Castelfranco, *Cimeli del museo Ponti nell' Isola Virginia* (*Lago di Varese*), Milan, 1913..... DXXVI
Fr. von Duhn, *Italische Gräberkunde*, 1 vol., Heidelberg, 1924.. DXXVII
P. Ducati, *Storia di Bologna, I. I. Tempi antichi*, Bologne, 1928. DXXVIII
A. Grenier, *Bologne villanovienne et étrusque*, Paris, 1912..... DXXIX
A. Issel, *La Liguria preistorica*. Gênes, 1908..... DXXX
A. Magni, *Le necropoli ligure-gallice di Pianezzo nel canton Ticino*, Milan, 1907..... DXXXI
C. Marchesetti, *La necropoli di S. Lucia presso Tolmino*, Trieste, 1886..... DXXXII
Milani, *Studi e materiali di archeologia e numismatica*..... DXXXIII
O. Montelius, *La civilisation primitive en Italie depuis l'introduction des métaux*. I. *Italie septentrionale*..... DXXXIV
— II. *Italie centrale*. — Stockholm, 1904 et 1910..... DXXXV
B. Modestow, *Introduction à l'histoire romaine*, Paris, 1907..... DXXXVI
H. Nissen, *Italische Landeskunde*, Berlin, 1902..... DXXXVII
C. Pauly, *Altitalische Forschungen*, 3 vol., Leipzig, 1885-1891... DXXXVIII

F.-E. Peet, *The stone and bronze ages in Italy and Sicily*, Oxford, 1909 ..... DXXXIX
Sergi, *Arii e Italici*, Turin, 1898 ..... DXL
Ulrich, *Graberfeld Bellinzona*..... DXLI

XIII. — CELTIQUE DANUBIENNE

A. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, Paris, 1894..... DXLII
R. Forrer, *Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande*, Strasbourg, 1908..... DXLIII
P. Jouguet, *L'impérialisme macédonien et l'hellénisation de l'Orient*, dans *l'Évolution de l'Humanité*, t. XV, Paris, 1926... DXLIV
Meillis, *Rætia*..... DXLV
A. Odobesco, *Le trésor de Petrossa*, Paris, 1889..... DXLVI
V. Parvan, *Dacia*, Cambridge, 1928..... DXLVII
— *Getica*. Bucarest, 1926..... DXLVIII
Pič, *Le Hradischt de Stradonitz en Bohême*, Leipsig, 1906..... DXLIX
W. Radimsky, *Nekropola na Jezerinama u Pritoci cid Bisca*, extrait de *Glasnik Zemaljskog muzeja u Bosni i Hercegovini*, Sarajevo, V, 1893..... DL
Th. Reinach, *Mithridate Eupator, roi de Pont*, Paris, 1890..... DLI
H. Richly, *Bronzezeit in Böhmen*. Vienne, 1891..... DLII
Ridgeway, *Early age of Greece*, Cambridge, 1901..... DLIII
P. Stæhelin, *Geschichte der kleinasiatischen Galater*. Leipzig. 1907 DLIV
A. Stocky, *La Bohême à l'âge de la pierre*, Prague, 1924... DLV

INDEX

ABERCROMBY, 209, 270.
ÅBERG, 211, 222-4, 304.
ADAMNAN, 248, 250.
ADLERBERG, 304.
Agriculture, 262.
ALBELDA (J.), 297.
ALBION, 7, 246.
ALCIBIADE, 368.
ALÉSIA. Voir *ALISE*.
ALEXANDRE, 8, 254.
ALFONSI (A.), 101.
ALISE, 51, 114, 116, 181.
ALLEMAGNE, 35, 37, 106, 112 sq., 136, 153, 171, 173, 178 sq., 194, 196 sq., 305.
ALLEN, 140. (V. Romilly).
ALLMER, 286.
ALMGREN, 121.
AMARDEL, 288.
AMBICATUS, 170.
AMMIEN MARCELLIN, 31, 33, 171.
ANCONE, 100.
ANDERSON, 128, 245.
ANGLES, 207.
ANNIBAL, 369.
ANTARIATES, 10.
Anthropologie, 39.
APOLLONIUS (de Rhodes), 5.
APPIEN, 10.
AQUITAINE, 338, 343-4, 349, 361-2, 365-6.
ARBOIS DE JUBAINVILLE (D'), 14, 27, 29, 30, 45, 54, 71, 76 sq., 160, 178, 184, 186, 193, 207, 209, 246, 248, 251, 253, 263 sq., 351, 358 sq.
Archéologie, 98, 208, 254, 269.
Aremorici, 54, 290.
ARGANTHONIOS, 353.
ARGAR (EL), 293, 296.
Argent, 352.
ARIOVISTE, 17.
ARISTOTE, 5, 172, 207, 352, 367.
ARMENIA, 276.
Armes, 106, 225.
ARMSTRONG, 125, 215, 260.
Arpent, 16.
ARRIEN, 8.
Art décoratif, 140.
Arthur, 12.
ARVERNES, 31, 285.
ASIE MINEURE, 17, 26, 156, 165.
ATRÉBATES, 232.
AUTUN, 20.
AVANTON (Cône d'), 299-301.
AVIENUS, 5, 172, 207, 243, 354, 364.
BAEDEKER, 190.
BAIN (Mc), 42, 89.
Barbares, 3, 18.
Barrows (*long b.*, *round b.*), 209, 212, 292, 304.
BASQUES, 94.
BAVIÈRE, 35, 112, 153, 194, 200, 263, 302, 329, 342, 358.
Beaker people, 210.
BEAUPRÉ, 307.
BÈDE, 250, 255.
BEHRENS, 302, 305, 307.
BELGES, 17, 27, 29, 35, 231 sq., 252, 256 sq., 264 sq.
BELTZ (R.), 120, 197, 202.
BÉNARD, 262, 343.
BERBÈRES, 95, 250.
BERNECKER, 84.
BERRY, 314.
BERSU (G.), 140.
BERTRAND (A.), 26, 166, 327, 335.
BEUVRAY, 138, 150, 153 sq.
BEZZENBERGER, 194.
BIRT (T), 32.
BITURIGES, 170.
BLANC, 319.
BLAZQUEZ (A.), 7, 351.
BLEICHER, 307.
BOCCHUS, 166.
BOGHAZ-KEUI, 71, 79.
BOHÊME, 188, 201

213, 226, 292, 294, 321, 342.
BOIENS, 171, 187, 190.
BOISACQ (E.), 89.
Bolga, 278.
BONNET, 366.
BONSOR (G.), 207, 346, 349, 362.
BONSTETTEN (DE), 115.
BOPP, 51.
BORREBY, 35.
BOSCH GIMPERA (H.), 94, 211, 245, 293, 338, 344 sq.
Boucliers, 112.
BOUDARD, 95.
Boudicca, 257.
BOURGOGNE, 312, 314, 329.
Bracelets, 126.
BREHMER (W.), 317.
BREMER (O.), 77, 82, 190, 191.
BRETAGNE, 11, 248, 343.
BRETAGNE (GRANDE-) 7, 248, 255.
BRETONS, 50, 159, 233, 253, 256, 343.
BREUIL, 245, 319.
Brigantes, 263, 272, 356, 361.
Britanni, 258.
BRITANNIQUES (ILES), 161, 206, 215, 231 sq.
Britanniques (Dialectes), 42.
BRITTONS, 29, 102.
BRIZIO, 101, 125 sq.
BROCA (P.), 34.
Bronze, 204, 209, 216, 227, 255, 292, 309.
BULLEID, 268.
BULLIOT, 288.
BUSHE-FOX (J.-P.), 262, 269, 343.
BUSSE (H.), 196.

Cadastre, 16.
CALÉDONIE, 248, 269.
Cantabri, 356.
CANTION, 7.
CARLIER, 140.
CARTAILHAC, 297, 350.
CARTY (M.), 207.
Casques, 115, 333.
CASSES, 207, 263.
CASSITÉRIDES, 207, 247.
CASTELFRANCO, 328.
CASTILLO (A. DEL), 210 sq., 96, 215, 292.
CASUELO, 97.
CATON, 166, 321.
CATUVELLANI, 233.
Ceintures, ceinturons, 130.
Celta, 27, 285, 356.
CELTES, Celtique, *passim*.
CELTIBÈRES, 351, 353, 368.
CELTOLIGURES, 179, 187, 367.
CELTOSCYTHES, 29, 192.
CELTOSLAVES, 35.
Centum, 65.
CERRALBO, 346.
CERTOSA (LA), 336.
CERVINKA, 213.
CÉSAR, 11, 17, 23, 27, 94, 107, 114, 171, 232, 243, 249, 256, 263, 285.
CHARPENTIER, 31.
CHATELLIER (DU), 135, 304.
CHAUQUES, 272.
CICÉRON, 8, 18, 108.
CIMBRES, 17, 30, 31, 192.
Cimetières, 196, 243, 265 sq., 307, 327, 334, 338, 344.
CIMMÉRIENS, 30.
Clan, 114, 240.
Clanna Morna, 279.
CLAUDIEN, 33, 249.
CLERC (E.), 310.
Climat, 318.
COFFEY (G.), 126, 216 269, 272, 295.
COLCHESTER, 251.
COLIGNY (Calendrier de), 285, 290.
COLOMINAS ROCA, 346.
COLUMELLE, 278.
COMBROGES, 31, 257.
COMHAIRE, 310.
CONSENTIUS, 55.
Cornavii, 256.
CORNOUAILLES, 11.
CORNELIUS NEPOS, 171.
CORREIA, 349.
COSTA DE BEAUREGARD, 126.
Cotini, 29, 171, 190.
COUISSIN, 100.
CRAMER, 178, 193.
Crannogs, 269.
CRAWFORD (O.-G.-S.), 210, 216.
CROS (P.), 126.
Cruithnig, 236, 248.
Cuchulainn, 275, 281.
Cuirasses, 114.
Cuivre, 297, 302, 362.
CUNNINGTON (E.), 262.
CUNY, 188.
CURRY (O'), 208.
CYDIAS, 26.
CZARNOWSKI (S.), 234.

Dace (Langue), 88.
DANEMARK, 112.
Danu, 235, 274.
DANUBE, 6, 11, 31, 46, 125, 166, 178, 180, 187, 202, 205, 213, 227, 335.
DAREMBERG et SAGLIO, 111, 116.
DARGAN (W.-J.), 215.
DÉCHELETTE, 22, 83, 96 sq., *passim*.
DENIKER, 33.
DENYS I, 9.
DENYS d'Halicarnasse, 30.

DENYS le Périégète, 245.
DESOR (E.), 103.
DIACK (Fr. C.), 252.
DIACRE (P.), 68.
DIODORE, 9, 26, 30, 33, 110, 114, 118.
DIOGÈNE LAERCE, 18.
DION CASSIUS, 355.
DIOSCORIDE, 46.
DIVICIACUS, 18, 233, 266.
DOBBS (M.), 237, 273, 356.
DONOVAN (O'), 42.
DORIENS, 321.
DOTE (A.), 210.
DOTTIN, 5, 14, 19, 30, 38, 42, 44, 48, 54, 68, 72 sq., 99, 114, 166, 172, 180, 183, 285, 287, 289, 335, 361, 368.
DREXEL, 152.
Droit, 252.
Druides, 11, 18, 20, 32. 171, 238.
Duanaire Finn, 240, 273, 279.
DUBNORIX, 104.
DUCATI, 331.
DUMAS (F.), 38.
Dumnoniens, 281.
DUNCAN REID, 42.

EAGANNACHT, 277.
EBERT, 35, 213, 302, 316, 317.
ÈBRE, 359 363.
Ebudae, 242.
Écoles, 20.
Économie, 260.
ÉCOSSE, 11, 20, 130, 210, 242, 254.
ÉDUENS, 31.
Eire, 243.
ELBE, 197, 207, 221, 228.
ELEN LLUYDDAWC, 12.
Élevage, 260.
ELISYQUES, 364.
ENGEL (A.), 112.
Épées, 177, 202, 296, 310, 310, 325, 348.
ÉPHORE, 4, 9, 172, 175, 353.
Épingles, 216.
Erainn, 343.
ÉRATOSTHÈNE, 353.
ERNAULT (E.), 42.
ESPAGNE, 17, 234 sq., 344 sq., 359 sq.
ESPÉRANDIEU, 113, 115, 366.
ESTES, 191.
Étain, 207, 362.
État, 20.
Ethnographie, 98, 178, 232, 270, 291.
ÉTIENNE (de Byzance) 4.
ÉTRUSQUES, 165, 167, 323, 327, 330, 336.
Etymologium magnum, 163.
EUVRARD (E.), 313.
EVANS (Sir ARTHUR), 126, 210, 268.

Famille, 252.
FAVRET, 262, 343.
FEIST (S.), 53, 77, 79, 83, 91.
Fer, 202, 314.
FERGUSON (S.), 248.
Fibules, 118, 202, 216, 336, 348, 350.
FIDEL FITA (R. P.), 357.
FINCK (F.-N.), 43.
FINISTÈRE, 6, 11, 135, 268, 357.
Finn, 281.
MAC FIRBIS (Dual), 273.
Fir Bolg, 235, 273, 278.
Fir Domnann, 235, 273.
FISCHER (F.), 83.
FLEURE, 33, 210, 234, 238, 321.
FORRER (R.), 104.
Française (Langue), 19.
FRANCHE - COMTÉ, 156, 174, 186, 306, 311, 315, 320, 332, 358.
FRAZER (J.), 255, 258.
Funéraires (Rites), 209, 223, 263, 287, 302, 309, 317.
FURTWAENGLER, 155.
FYNES CLINTON, 42.

GAELS, 248.
GALATES, 10, 25, 31, 46, 50, 99, 114.
Galicoin, 273, 275, 291.
GALLES, 11, 29, 210, 244, 256.
Galli, 26, 285.
GALLOIS, 30.
Galloise (Littérature), 18, 21.
GALLO-ROMAINS, 19.
Gangani, 281.
GAULE, 11, 15, 114, 159, 170, 289, 297, 357, 369.
GAULOIS d'Italie, 101.
Gaulois (Art), 19.
GAULOIS BRITTONIQUES, 206.
GÉRIN RICARD (DE), 152.
GERLAND, 316.
GERMAINS, 4, 30, 171, 177, 190, 225, 269, 338.
Germaniques (Langues), 67, 75.
Géryon, 8.
Gète (Langue), 88.
GEYER (M. VON), 203.
GILLIES (H.-C.), 42.
GINNEKEN (VAN), 77.
GIOVANNELLI, 333.
GIULIANI (M.), 324.
Glossaire d'Endlicher, 44, 180.
Gobelets, 210, 245, 302.
GOESSLER (P. VON), 203.
GOETZE, 190.
Goidéliques (Dialectes), 42, 49.
GOIDELS, 29, 50, 102, 159, 162, 167, 206 sq., 215, 228, 233 sq.

GOLASECCA, 328.
GORDION, 99.
GRAY, 268.
Grec (Langue), 88.
GRECS, 111, 164, 207, 280, 314, 321, 351.
GRENIER, 113, 165, 321, 327, 330.
GROSSGARTACH, 220.
GRUPP, 178, 180.
GUNDESTRUP, 101. 152.
GUNTHER, 197.

Haches, 225, 324.
HALL (H.-R.), 165.
Hallebardes, 294.
HALLSTATT, 22, 37, 106, 113, 136, 156, 166, 174, 177, 198, 201, 203, 260, 262, 302, 309 sq.
HAMY, 38.
HAWLEY, 270.
HÉBRIDES, 242.
HÉCATÉE, 4, 30, 271, 364.
HEGH-MARWICK, 252.
HEIERLI, 126.
HELUCKE (M.-P.), 175.
HELVÈTES, 187, 198.
HENEBRY (R.), 42.
HENRY (Fr.). 342.
HÉRACLIDE (de Pont), 9, 29.
HERCYNIENNE (*Forêt*), 171, 184.
HERMET (Abbé), 43.
HÉRODIEN, 249.
HÉRODORE (d'Héraclée), 351.
HÉRODOTE, 5, 351.
HÉSYCHIUS, 89.
HIÉRON, 368.
HIGHLANDERS, 279.
HINDENBURG (W.), 196.
HIRSCHFELD (O.), 31, 171, 286.
HIRT (H.), 53.
HITTITES, 165.
HOEFLER (A.), 38.
HŒRNES, 113, 144, 331.
HOERNES - MENGHIN, 99.
HOLDER (A.), 48, 89, 180, 184, 194, 246, 284, 456.
HOLMES (RICE), 99. 209, 215, 232, 245, 248 sq.
HOMO, 165, 167, 176, 227, 321.
HORNUNG (H.), 201.
HORTER (P.), 201, 206.
HRADISCHTDESTRADONITZ, 153.
HUBERT (H.), 165, 168, 173, 177, 185, 189, 200, 202, 205, 262, 284, 307, 319, 324, 331, 352.
HUELVA, 297.
HÜBNER, 356.
HUSNY, 208.
HYPERBORÉENS, 9, 30.

IBÈRES, 14, 32, 94, 111, 167, 186, 194, 244, 253, 281, 283, 344, 363 sq.
Illyrienne (langue), 88.
ILLYRIENS, 164, 321, 334, 338.
Incinération, 266, 309, 345.
INDE, 287.
Indo - européennes (Langues), 51.
Indo-iranien, 90.
Inhumation, 309.
Inscriptions, 21.
INSUBRES, 323.
IRLANDAIS, 11, 20, 22, 26, 49, 207, 215, 229, 234, 238 sq.
Irlandaise (Langue, littérature), 18, 21.
ISCHER (T.), 316.
ISIDORE (de Séville), 166.
ISSEL, 326, 330.
ISTER, 6.
ITALIE, 17, 165, 217, 227, 322.
Italiques (Langues), 66.
Iuerni, 243.

JAHN (M.), 114.
JAKOB (K.), 196.
JAPODES, 29.
JARDÉ, 164, 321.
JENNER (H.), 42.
JÉRÔME (Saint), 49.
JÉRÔME (de Cardie), 25.
JOULIN (L.), 337-9, 365, 369.
JOYCE, 112, 114, 125.
JULLIAN, 7, 26, 31, 43, 106, 115, 160, 175, 183, 187, 286, 297, 323, 357, 358, 363, 365.
JUSTIN, 9, 368.
JUVÉNAL, 243.

KAUFMANN (F.), 202.
KEANE, 209.
KEITH (A.), 209 sq.
KEMBLE, 114.
KLUGE (F.), 76, 80, 82, 184.
KOSSINNA (G.), 38, 177, 197, 202, 205, 215, 218, 221, 297, 298.
KOYI, 289.
KRAUSE (W.), 180, 190.
KRETSCHMER, 164.
KROPP, 121, 196.
KYMRIS, 30.
KYNESIOI, 6, 351, 352.
KYNÈTES, 354.

LANTIER (R.), 364, 366.
LATINS, 167, 176.
Lautverschiebung, 61, 77.
LAVILLE, 138.
Lebhar na Gabala, 234, 244, 273.
LE MIRE (J.), 310.
LEROUX, 140.
LESTRYGONS, 31.
LÉVI (S.), 91.
Lieue, 16.
LIGURES, 10, 14, 28,

94, 167, 172, 175, 176, 193, 194, 253, 283, 289, 316, 329, 347, 355, 363, 364, 369.
LIGYSTIQUE, 5.
LINDESCHMIT, 99, 140, 143, 300.
Linguistique, 21, 23, 40.
Litavia, 12.
Littérature, 18, 21, 22.
LŒWENTHAL (J.), 238.
LOTH (J.), 7, 12, 42, 48, 74, 77, 161 sq., 207, 209, 210, 215, 245, 254, 286, 288, 304.
LOZÈRE, 306, 310.
LUCAIN, 31, 355.
LUCIEN, 114.
LUNIGIANE, 330.
LUSACE, 205.
LYCOPHRON, 355.

MAASSEN (E.), 155.
Mabinogion, 12.
MACALISTER, 43, 102, 237, 241, 245, 250, 269.
MACINEIRA (F.), 366.
MACROBE, 284.
MAGNI (A.), 328.
Maison, 58.
MAN, 11.
Manaigh, 272.
MANSION (J.), 82.
MARCELLUS (de Bordeaux), 44.
Mariage, 257.
MARNE, marnienne (Époque), 99, 153, 187, 197, 263, 306.
MARSEILLE, 5, 289, 313, 352, 368.
MARSTRANDER (C.-J.), 333, 335, 336.
Marteaux 140,
MARTIAL, 33, 249.
Matriarcat, 256.
MAXEN WLEDIG, 12.
MAZAURIC, 138.
MAZZINI (U.), 324.
Mégalithes, 236, 238, 300.
MEHLIS, 201.
MEHREN (*Type de*), 174.
MEILLET (A.), 52, 58, 67, 68, 71 sq., 91, 163, 227.
MEITZEN, 228.
Menapii, 272, 276.
MENDEZ CORREA (A.), 350.
MEREDITH MORRIS, 42.
Métallurgie, 215, 238, 292.
Métaphysique, 18.
MEYER (Ed.). 165, 322.
MEYER (Kuno), 36.
Mile, 326, 251.
MILLARÈS (*LOS*), 296, 300.
MODESTOW, 166, 168, 327.
MOLISTOMOS, 10.
MOLLOY (J.-H.), 42.
MOMMSEN, 322, 333.
Monaigh, 272.
MONTEFORTINO, 100.
MONTELIUS, 145, 166, 215, 216, 294, 298, 326 sq.
MOREAU (Fr.), 132.
MOREL, 99, 132.
MORENO (Mariano San-juan), 366.
MORET, 71.
MORIN-JEAN, 329.
MORRIS JONES, 42.
Mort, 18.
MOTEFIND, 197.
MOURET (A.), 365.
MUCH, 334.
MÜLLENHOFF, 7, 31, 178, 182, 184, 188, 190, 322.
MÜLLER (M.), 184, 194.
MUNRO (R.), 316.
MUNRO CHADWICK, 182.
MUNROE, 328.
Mythologie, 31.

NAEBE (M.), 202.
NAUE (J.), 112, 203, 329, 341.
Navigation, 230.
NEILL (Eoinn Mc), 32, 102, 160, 161, 208, 232, 238, 240, 245, 248, 256, 273, 280.
Nemed, 235.
Néolithique, 214, 302.
NERMAN (B.), 318.
Netos, 284.
NICAISE, 108.
NICHOLSON, 43, 248, 260, 285, 289.
NIEDERLE, 191, 226.
NIERSTEIN, 220.
NIESE, 323, 368.
NOLAN (Gérald O'), 42.
NORDEN (A.), 300.
NORMANDS, 295.
NYRAX, 5.

Oestrymnis, 6.
Oghamiques (Inscriptions), 43, 50.
OMBRIENS, 165, 167, 321, 322, 327, 331.
Or, 237, 362.
Osismii, 6.
OSQUES, 188.
Ostimii, 6.
OSUNA, 112.
OUESSANT, 7.

Palafittes, 218, 223, 298, 315.
PARIS (P.), 112.
PARISII, 233, 255, 263.
PARSON (F.-G.), 35.
PARTHOLON, 234.
PATRICK (Saint), 242, 259.
PAUL (H.), 77, 191.
PAULY-WISSOWA, 160, 184, 186, 323, 356.
PAUSANIAS, 26, 46.
PEAKE, 30, 36, 176, 216, 217, 301.
PEDERSEN, 42, 47, 49, 56, 73, 77, 89, 91, 248, 284.
PETIT-VILLATTE, 297.
PERICOT, 348.

PEET, 167, 227.
Pèlerinages, 271.
PENMARCH, 262, 343.
PETTAZONI 331.
PEYNEAU (B.), 342.
PHÉRÉCYDE, 351.
PHILIPON (E.), 5, 7, 14, 54, 72, 94, 163, 167, 194, 245 sq., 284, 289, 351, 353 sq.
PHILIPPE (Abbé), 140, 307.
PHILOSTRATE, 149.
PIC, 99.
PICTES, 161, 233, 236, 247, sq., 301.
PICTONS, 301.
PIETTE (Ed.), 339.
PIGORINI, 168, 327.
PINDARE, 271.
PIROUTET (M.), 154, 200, 302, 305, 311.
PLINE l'Ancien, 33, 38, 43, 46, 159, 166, 247, 321, 356.
PLUTARQUE, 7, 9, 29, 107, 192, 322.
POKORNY, 208, 238, 272.
POISSON, 214.
POLOGNE, 307.
POLYBE, 7, 8, 10, 26, 107, 332, 352, 368, 369.
POMPONIUS MELA, 243, 356.
POSIDONIUS, 10, 30, 200.
Poterie, 132, 205, 214, 218, 222, 262, 293, 307, 328, 332, 341, 343, 363, 365.
POTHIER, 135, 339.
POTTIER, 365.
Pretini, 258.
PRIÈNE, 99.
PROPERCE, 31.
PROVENCE, 10, 367.
PRUNIÈRES, 310.
PTOLÉMÉE, 56, 232, 243, 271, 281.
PYRÉNÉES, 6, 338, 344, 352, 365.
PYTHÉAS, 7, 10, 161, 172, 254, 353.

Qretini, 258.
QUADES, 190.
QUIGGIN (E.-C.), 42.
QUINTILIEN, 46.

RADEMACHER, 197, 307.
RANKE, 34.
READ, 26.
REINACH (A.-J.), 112.
REINACH (S.), 8, 26, 99, 106, 110 sq., 126, 149, 160, 207, 284, 327, 333, 335.
REINECKE (P.), 99, 106, 120, 135, 144, 152, 154, 179, 190, 196, 201, 220, 310, 336, 346.
RÈTES, 94, 201.
Réto-ligure, 193.
RHÉTIE, 174.
RHIN, 17, 153, 171, 180, 188, 197, 200, 213, 221, 228, 300, 317, 319.
RHÖN, 190.
RHÔNE, 286, 314, 331.
RHYS (Sir John), 26, 160, 175, 243 sq., 256, 266, 274, 285, 324, 335.
RICCI (S. de), 285, 290.
RICHLY, 306.
RIDGEWAY, 163, 327.
RIPLEY, 11, 33-5, 38.
RODET (P.), 316.
ROESSEN (Typo de), 220.
ROGET DE BELLOGUET, 36, 43, 126.
Roman (Art), 19.
ROME, 9, 368.
ROMILLY ALLEN, 128, 148, 153, 209.
ROSCHER, 284.
ROUZAUD (H.), 365.
ROWLANDS, 74.
RUFIUS CATULLUS, 287.

SAALE, 196.
SABELLIENS, 167.
SACAZE (J.), 338, 339.
SACKEN, 340.
SALINS, 302, 311.
SALYES, 289.
SANDARS (H.), 350.
Sarmates, 190.
Satem, 65.
SAXONS, 207.
SCHAEFFER, 204, 317.
SCHAKHMATOV, 86.
SCHLESWIG - HOLSTEIN, 177.
SCHLIZ, 35, 37, 174, 212, 217, 223.
SCHMIDT (H.), 211.
SCHŒNFELD (*Typo de*), 220.
SCHRADER (O.), 53.
SCHUCHARDT (C.), 222.
SCHULTEN (A.), 10, 94, 284, 293, 294, 348, 351-3, 356 sq.
SCHULTHEISS, 319.
SCHULZ, 202.
SCHUMACHER, 99, 115, 135, 173, 179, 197, 201, 204, 218, 222-6, 304, 306, 310, 317.
SCORDISQUES, 29, 186.
Scoti, 32, 248, 279.
SCYLAX, 6, 9, 365, 367.
SCYMNOS, 355, 365, 367.
SCYTHES, 29, 125, 156.
SEGAMONAS (Neta), 277.
Segobriges, 291.
Segomo, 291.
Sequani, 186, 285, 289.
SERGI, 35.
Setantii, 275.
SEVERO (R.), 245.
SKENE, 243.
SIEBURG, 32.
SILIUS ITALICUS, 38, 95, 101, 351, 355.
SILURES, 244, 253, 352.
SIRET (L.), 207, 292 sq., 300, 350.
SKENE, 250.

SLAKS (W.-H.), 27.
SMITH (R.-A.), 99, 209, 263.
SOLIN, 166, 242.
SOMMERFELT (A.), 42, 71.
SPROCKHOFF, 334.
SQUIRE, 274.
STOKES, 28, 43, 45.
STOCKY (A.), 212.
STRABON, 7, 9, 26, 29, 172, 192, 243, 263, 285, 353, 356, 365.
STRACHAN (J.), 43.
STYRIE, 335.
SUCY (VON), 319.
SUESSIONS, 233, 361.
SUÉTONE, 34.
SUISSE, 223, 263, 302, 315, 319, 329, 332.
SULPICE SÉVÈRE, 46.
SZOMBATHY, 116, 334.

TACITE, 20, 34, 49, 94, 107, 171, 187, 190, 244, 251, 267.
Tàin bo Cuailnge, 26, 36.
Tallorcen, 251.
TARTESSOS, 6, 28, 95, 295, 351, 532, 362.
TAUBER (C.), 182.
TAYLOR (I.), 73.
TÈNE (La) A, 152, 198.
TÈNE (La) I, 24, 35, 37, 99, 101, 152, 190, 200, 201, 260, 270, 273, 341, 369.
TÈNE (La) II, 113, 126, 130, 148, 152, 201, 265, 267, 273.
TÈNE (La) III, 116, 126, 152, 201, 265, 267.
TÈNE (La) IV, 153.
Terramare, 166, 321.
TEUTONS, 192.
THIERRY, 166.
THIERS (P.), 265.
THOUVENOT, 346.
THRACES, 31, 88.
THUCYDIDE, 368.
THURINGE, 188, 190, 196, 213, 223, 304.
THURNEYSEN, 246.
TIGERMACH, 254.
TIMAGÈNE, 171, 175.
TIMÉE, 7, 10, 353, 367.
TITE-LIVE, 11, 107, 114, 170, 322, 342.
TODI, 47.
TOKHARIENS, 31, 66, 91.
TOPINARD, 35.
Torques, 122, 146, 216.
TOUTAIN (J.), 284.
TROGUE POMPÉE, 171.
TRUHELKA, 317.
Tuatha Dé Danann, 235.
Tumulus, 198, 209, 254, 262 sq., 302, 304, 309 sq., 345 sq.
TZETZÈS, 355.

UGAINE, 244.
UNETICE, 293.

VALLÉE (F.), 42.
VARRON, 46, 114, 324.
VASCONCELLOS (LEITE DE), 284, 296.
VASSEUR (G.), 365.
VEIGA (ESTACIO DA), 349.
Velléda, 81.
VENDRYES, 42, 56, 70, 72 sq., 90, 163, 208, 283, 324.
VÉNÈTES, 191, 308, 328, 330, 336.
VERCINGÉTORIX, 107.
VIKINGS, 207.
Villafranca, 230.
VILLANOVA, 166, 327.
VINDÉLICIE, 201.
VIOLLIER, 120, 155, 202, 302, 309, 317, 319 sq., 334.
VIRCHOW, 34.
VIRECOURT, 19.
VIRGILE, 33, 70, 92, 101.
VOGES (TH.), 204.
Volcae, *VOLQUES*, 29, 171, 187, 197.
VOUGA (P.), 99, 103, 105, 108, 112, 115, 132.

WAHLE (E.), 196.
WALDE (A.), 53, 71, 167.
WALES, 29.
WASSE (L.), 196.
WAVRE (V.), 103.
WEERTH, 32.
WESTROPP, 243, 272.
WHEELER (E.-M.), 210.
WIEDEMANN, 194.
WIEDMER (J.), 319 sq.
WILCKE (G.), 218, 222, 223.
WINDISE, 26, 73, 248, 253, 274.

XÉNOPHON, 8.

ZAHN (R.), 99, 136.
ZANGEMEISTER, 187.
ZIGNANO, 330, 332.
ZIMMER (H.), 28, 44, 57, 206, 250, 253, 283, 348.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

TABLE DES CARTES

Page

1. Carte du mouvement des Celtes et de leurs emplacements actuels 14
2. Carte de la Tène 105
3. Carte de l'Allemagne du Nord 185
4. Carte du Pays rhénan 189
5. La frontière entre Celtes et Germains à l'époque de la Tène. 195
6. Carte des trouvailles italo-celtiques et étrusques dans les régions situées au nord des Alpes..... 199
7. Répartition, dans la vallée du Rhin, des gobelets à zones et de la céramique à impression de cordelettes..... 221
8. Carte d'Irlande vers 900 après J.-C..... 239
9. Carte de la Grande-Bretagne à l'époque de la Conquête.... 261
10. Carte des épées et poignards hallstattiens 311
11. Stations protohistoriques du Sud-Ouest de la France 337
12. Ibères, Celtes et Ligures en Espagne 347

TABLE DES FIGURES

Fig. 1. — Représentation graphique du groupement des langues indo-européennes selon leurs affinités..... 56

2. — Épées et fourreaux : 1, 3, La Tène (Suisse). — 2, Dans la rivière Witham (Lincoln). — 4, Dans le Rhin, à Mayence. — 5, Castione (Tessin). — 6, 7, Marson (Marne). — 8, 8ª, Neuchâtel (Suisse)..... 109

3. — Casques gaulois en fer, époque de la Tène III..... 115

Fig. 4. — Casques celtiques, époque de la Tène : 1, Amfreville-sous-les-Monts (Eure). — 2, Berrue (Marne). — 3, La Gorge-Meillet (Marne). — 4, Lit de la Tamise..... 117
5. — Fibules : 1, 3, La Certosa (Italie). — 2, 4, Environs de Salins (Jura). — 5, 5ª, Parsberg (Haut-Palatinat). — 6, 6ª, Nierstein (Hesse rhénane). — 7, Ciry-Salsogne (Aisne). — 8, 8ª, 9, Vevey (Suisse). — 10, Düuren (Bade). — 11, 12, Stradonitz. — 13, Puech de Bazeins (Aveyron). — 14, Baskwork..... 119
6. — Torques : 1, Manching. — 2, Schirrhein. — 3, Étréchy (Marne). — 4, Bussy-le-Château (Marne). — 5, Courtisoles (Marne)..... 122
7. — Torques (*suite*) : 1, Dieu cornu du vase de Gundestrup (élévation du torques). — 2, Aube. — 3, Schlettstadt (Alsace). — 4, Pleurs (Marne). — 5, Marne..... 123
8. — Bracelets : 1, Marson (Marne). — 2, Caranda (Aisne). — 3, Bydzov-Novy (Bohême). — 4, Saint-Rémy-sur-Bussy (Marne). — 5, Marne. — 6, Stradonitz 127
9. — Bracelets (*suite*). Agrafes de ceinturons : 1, Vallée d'Aoste. — 2, 3, Münsingen (Suisse). — 4, Gröbern (Saxe). — 5, Stradonitz. — 6, Somme-Bionne (Marne). — 7, La Motte-Saint-Valentin (Haute-Marne). — 8, Stradonitz 129
10. — Objets divers : 1, Naix (Meuse). — 2, Stradonitz. — 3, Étréchy (Marne). — 4, Steinhausen (Suisse). — 5, Münsingen, — 6, 7, La Tène. — 8, La Motte-Saint-Valentin (Haute-Marne). — 9, Donchester Hill..... 131
11. — Céramique de la Tène I : 1, Vase de Caranda. — 2, 3, Aisne. — 4, Marne 133
12. — Prototypes métalliques de la céramique de la Tène : 1, Situle de Plougoumelen (Morbihan). — 2, Ciste à cordons, Reuilly (Loiret). — 3, 3ª, Aylesford (Kent). — 4, Montefortino..... 134
13. — Saint-Pol-de-Léon 135
14. — Lann-Tinikeii 136
15. — Mané-Rouillarde..... 136
16. — Céramique de la Marne, de l'Armorique et de l'Europe centrale : 1, 2, Maltzhausen. — 3, Beine (Marne). — 4, Marson (Marne). — 5, Plouhinec (Finistère). — 6, Praunheim..... 137

Fig. 17. — Céramique de la Tène III : 1, 2, 3, Mont-Beuvray. — 4, Montans (Tarn). — 5, Lezoux (Puy-de-Dôme). — 6, Shœbury (Essex). — 7, Stradonitz. — 8, Celles. . . 139
18. — Bracelet de Rodenbach (Bavière rhénane). 141
19. — Fourreau d'épée d'Hallstatt 142
20. — Bracelet de Montsaugeon 143
21. — Bracelet de Bologne 144
22. — Triscèle de la plaque d'or du tumulus de Schwarzenbach 144
23. — Palmettes : 1, Palmettes à feuilles retombantes : détail de la situle de Waldalgesheim. — 2, Détail du torques de Waldalgesheim. — 3, Palmette classique. — 4, Palmette raide : anse d'œnochoé de Somme-Bionne 145
24. — Ornement du vase de bronze de Saulces-Champenoises (Ardennes). 146
25. — Torques de Besseringen (Province rhénane) . . . 146
26. — Disque d'Auvers (Seine-et-Oise). 147
27. — Épée de Lisnacroghera 147
28. — Phalères de Somme-Bionne (Marne) 148
29. — Bossette de corail : Marne. 148
30. — Croisette avec incrustation d'émail (La Gorge-Meillet). 149
31. — Bouclier de Battersea 151
32. — Céramique hallstattienne d'Allemagne : Schumacher, *Siedelung*, figures 28, 31 et 33 203
33. — Céramique anglaise du bronze, gobelets à zones des *round-barrows* : 1, Sambourn Down (Berkshire). — 2, 3, Goodmanham (Yorkshire). 211
34. — Céramique néolithique de l'Allemagne 219
35. — Répartition des cultures et de l'habitation en Irlande. 229
36. — Plan du village breton de Glastonbury (Somerset) . . 267
37. — Vases bretons à décors incisés de Glastonbury (Somerset) 268
38. — Cônes en or : 1, De Schifferstadt (Palatinat). — 2, D'Avanton (Vienne) 299
39. — Bracelets à extrémités enroulées : 1, Jura de Souabe. — 2, La Combe-Bernard (Côte-d'Or). 307
40. — Vase à pied surélevé du tumulus de Liviers (Dordogne). 329

Fig. 41. — Casques globulaires : 1, Magdalenenberg, près Laibach. — 2, Type étrusque. — 3, Watsch 333
42. — Boucles de ceinturons ibériques 345
43. — Fibules hallstattiennes d'Espagne 349

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

PLANCHE I. — Gaulois mourant .....
PLANCHE II. — Guerrier de Mondragon (musée d'Avignon) . } 126-127
PLANCHE III. — Guerrier de Vachères (musée d'Avignon).... }
PLANCHE IV. — Vase de Gundestrup (musée de Copenhague). }

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION..... 1

I. Les Barbares, 1. — II. Les Celtes au contact des Grecs, 4. — III. Mouvements des Celtes et leurs sens, 11. — IV. Ce qui reste des Celtes et leur rôle historique, 14. — V. Celtes continentaux et Celtes insulaires, 21. — VI. Plan, 23.

PREMIERE PARTIE

Ce que sont les Celtes.

CHAPITRE PREMIER. — Le nom et la race..... 25

I. Le nom des Celtes, 25. — II. Les données anthropologiques, 33.

CHAPITRE II. — La langue..... 40

I. Le langage comme indice des sociétés, 40. — II. Les langues celtiques, 42. — III. Concordance des langues celtiques, 44. — IV. Les langues celtiques et les langues indo-européennes, 51.

CHAPITRE III. — La langue (*suite*)..... 65

I. Groupe de *centum* et groupe de *satem*, 65. — II. Groupe occidental : italique, celtique, germanique, 67. — III. Langues celtiques et langues italiques, 70. — IV. Langues celtiques et langues germaniques, 76. — V. Langues celtiques et langues balto-slaves. Le vocabulaire du Nord-Ouest, 83.

CHAPITRE IV. — La langue (*fin*)..... 88

I. Langues celtiques et langues indo-européennes de l'Est et du Sud-Est. Conclusion, 88. — II. Ibère, Ligure, Rète, 94.

CHAPITRE V. — Les données archéologiques..... 98

I. Traces archéologiques de la civilisation des Celtes. La civilisation de La Tène. Galates et Gaulois d'Italie, 98. — II. Désignation et subdivisions de la civilisation de La Tène. La station de La Tène, 103. — III. L'armement. Armes offensives, 106. — IV. Les armes défensives, 112. — V. Objets de parure et accessoires du costume, 118. — VI. La poterie, 132. — VII. L'art décoratif, 140. — VIII. Résumé chronologique et conclusions, 152.

DEUXIÈME PARTIE

Mouvements des populations celtiques.

CHAPITRE PREMIER. — Les origines des Celtes 159

I. La séparation des Goidels et des Bretons, 159. — II. Le berceau des Celtes. Théories diverses, 169. — III. L'aire des noms celtiques en Allemagne, 178. — IV. Le domaine allemand des Celtes. Les données archéologiques, 196. — V. Le berceau des Goidels, 206. — VI. Vue sur les origines des Celtes et les rapports italo-celtiques. Traces des Goidels à leur point de départ, 217.

CHAPITRE II. — L'expansion des Celtes dans les Iles Britanniques. 231

I. Les Iles Britanniques avant l'arrivée des Celtes, 231. — II. Le mythe des origines irlandaises, 234. — III. L'élément non celtique de la population irlandaise selon M. Eoinn Mac Neill. Les Goidels et les peuples sujets. Les Erainn, 238 — IV. Les Pictes, 247. — V. Goidels, Pictes et Bretons, 253. — VI. Pictes, Bretons et Belges dans l'île de Bretagne, 259. — VII. Les Bretons et les Belges en Irlande. Fir Bolg, Fir Domnain, Galicoin, 271. — VIII. Composition ethnique de l'Irlande, 280.

CHAPITRE III. — L'expansion des Celtes sur le continent à l'âge du bronze. — Goidels et Bretons..... 283

I. Les Goidels ont-ils pris part à l'extension de la Celtique continentale? Trace de goidélisme en Espagne, 283. — II. La France et l'Espagne au début de l'âge du bronze. La civilisation d'El-Argar est-elle celtique? 292. — III. Les épées de bronze à soie plate en Espagne et en France. Pictes et Pictons, 296. — IV. Les Celtes brittoniques de l'Allemagne méridionale dans l'est de la Gaule. Tumulus de l'âge du bronze, 301.

CHAPITRE IV. — L'expansion des Celtes sur le continent à l'époque de Hallstatt..... 309

I. Les Celtes à l'est de la France, 309. — II. Les Celtes dans le domaine des constructeurs de palafittes, 315. — III. Premières descentes des Celtes en Italie, 322. — IV. Les Celtes du nord-est de l'Italie, 338. — V. L'expansion des Celtes à la fin de Hallstatt au sud-ouest de la France, 338. — VI. Expansion des Celtes à l'extrême-ouest de l'Europe, 342.

CHAPITRE V. — L'expansion des Celtes à l'époque de Hallstatt (*suite*). — Les Celtes en Espagne 344

I. Cimetières et tumulus celtiques, 344. — II. Les textes historiques, 351. — III. Le territoire occupé par les Celtes, 358. — IV. L'encerclement des établissements celtiques. L'invasion ibérique en Languedoc et en Aquitaine, 363. — V. Les Celtes sur la côte de Provence, 367.

BIBLIOGRAPHIE..... 371

INDEX 389
TABLE DES CARTES 397
TABLE DES FIGURES 397
TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE 400

5367-2-1932.—CORBEIL. IMPRIMERIE CRÉTÉ.

L'ÉVOLUTION DE L'HUMANITÉ

PREMIÈRE SECTION

Introduction (Préhistoire, Protohistoire) ; Antiquité.

* Vol. 1. — **La Terre avant l'Histoire** (*Les origines de la Vie et de l'Homme*), par Edmond PERRIER. 18e mille.

* Vol. 2. — **L'Humanité préhistorique** (*Esquisse de Préhistoire générale*), par Jacques DE MORGAN. 17e mille.

* Vol. 3. — **Le Langage** (*Introduction linguistique à l'Histoire*), par J. VENDRYES. 15e mille.

* Vol. 4. — **La Terre et l'Évolution humaine** (*Introduction géographique à l'Histoire*), par Lucien FEBVRE, *avec le concours de* L. BATAILLON. 11e m.

* Vol. 5. — **Les Races et l'Histoire** (*Introduction ethnologique à l'Histoire*), par Eugène PITTARD. 12e mille.

* Vol. 6. — **Des Clans aux Empires** (*L'organisation sociale chez les primitifs et dans l'Orient ancien*), par A. MORET et G. DAVY. 11e mille.

* Vol. 7. — **Le Nil et la Civilisation égyptienne**, par A. MORET. 13e mille.

* Vol. 8. — **La Mésopotamie : les Civilisations babylonienne et assyrienne**, par L. DELAPORTE. 11e mille.

* Vol. 9. — **La Civilisation égéenne**, par G. GLOTZ. 14e mille.

* Vol. 10. — **La Formation du Peuple grec**, par A. JARDÉ. 11e mille.

* Vol. 11. — **Le Génie grec dans la Religion**, par L. GERNET et A. BOULANGER.

* Vol. 12. — **L'Art en Grèce**, par A. DE RIDDER et W. DEONNA. 11e mille.

* Vol. 13. — **La Pensée grecque et les origines de l'Esprit scientifique**, par L. ROBIN. 11e mille.

* Vol. 14. — **La Cité grecque** (*Le développement des Institutions*), par G. GLOTZ. 9e mille.

* Vol. 15. — **L'Impérialisme macédonien et l'Hellénisation de l'Orient**, par P. JOUGUET. 7e mille.

* Vol. 16. — **L'Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain**, par Léon HOMO. 9e mille.

* Vol. 17. — **Le Génie romain dans la Religion, la Pensée et l'Art**, par Albert GRENIER. 9e mille.

* Vol. 18. — **Les Institutions politiques romaines : de la Cité à l'État**, par Léon HOMO. 6e mille.

* Vol. 19. — **Rome et l'organisation du Droit**, par J. DECLAREUIL. 9e mille.

* Vol. 20. — **L'Économie antique**, par J. TOUTAIN. 7e mille.

* Vol. 21. — **Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de la Tène**, par Henri HUBERT.

\+ Vol. 21bis. — **Les Celtes à l'époque de la Tène et la civilisation celtique**, par Henri HUBERT.

* Vol. 22. — **Le Monde romain**, par Victor CHAPOT. 7e mille.

Vol. 23. — **La Germanie**, par Henri HUBERT.

* Vol. 24. — **La Perse antique et la Civilisation iranienne**, par Clément HUART. 9e m.

* Vol. 25. — **La Civilisation Chinoise. La vie publique et la vie privée**, par Marcel GRANET. 6e mille.

\+ Vol. 25bis. — **La Pensée Chinoise**, par Marcel GRANET.

\+ Vol. 26. — **L'Inde**, sous la direction de Sylvain LÉVI, par P. MASSON-OURSEL, H. DE WILLMANN-GRABOWSKA et Ph. STERN.

* Volumes parus. + A paraître prochainement.

L'ÉVOLUTION DE L'HUMANITÉ

DEUXIÈME SECTION

Origines du Christianisme et Moyen âge.

* Vol. 27. — **Israël, des origines au milieu du VIIIe siècle**, par AD. LODS. 5e mille.
Vol. 28. — **Des prophètes à Jésus**, par AD. LODS et CH. GUIGNEBERT.
Vol. 29. — **Jésus et la naissance du Christianisme**, par CH. GUIGNEBERT.
Vol. 30. — **La Formation de l'Église et le développement du Christianisme**, par CH. GUIGNEBERT.
* Vol. 31. — **La Fin du Monde antique et les débuts du Moyen Age**, par F. LOT. 7e mille.
Vol. 32. — **L'Empire d'Orient et la Civilisation byzantine**, par CH. DIEHL.
Vol. 33. — **Charlemagne et l'Empire carolingien**, par LOUIS HALPHEN.
Vol. 34. — **La Dissolution de l'Empire carolingien et le Régime féodal**, par F. LOT.
Vol. 35. — **Les Origines du Monde slave** : *Slaves, Germains et Byzantins*, sous la direction de PAUL BOYER, par PIERRE CHASLES, L. EISENMANN, H. GRAPPIN et TESNIÈRE.
Vol. 36. — **L'Islam et Mahomet**, par GAUDEFROY-DEMOMBYNES.
Vol. 37. — **L'Islam en marche**, par L. BARRAU-DIHIGO.
Vol. 38. — **La Chrétienté et l'idée de Croisade**, par PAUL ALPHANDERY.
Vol. 39. — **La Théocratie et l'Organisation de l'Église**, par R. GÉNESTAL.
Vol. 40. — **L'Art du Moyen Age et la Civilisation française**, par G. HUISMAN.
Vol. 41. — **Les Monarchies féodales en Occident** (*France, Angleterre, Espagne*), par CH. PETIT-DUTAILLIS et GUINARD.
Vol. 42. — **Le Début des monarchies modernes en Occident**, par CH. PETIT-DUTAILLIS, DUPONT-FERRIER et GUINARD.
Vol. 43. — **L'Organisation du Droit**, par ED. MEYNIAL.
Vol. 44. — **Les Origines de l'économie européenne** (*V[e]-XIIe siècles*), par MARC BLOCH.
Vol. 45. — **De l'Économie urbaine et seigneuriale au capitalisme financier** (*XIIIe-XVe siècles*), par MARC BLOCH.
Vol. 46. — **Le Commerce maritime. Les Sociétés marchandes**, par F. BOISSONNADE.
Vol. 47. — **La Philosophie du Moyen Age**, par ÉMILE BRÉHIER.
Vol. 48. — **La Science du Moyen Age**, par ABEL REY.
Vol. 49. — **Les Forces nouvelles dans l'Europe orientale et septentrionale**, sous la direction de PAUL BOYER.
Vol. 50. — **La Préparation du génie moderne dans la littérature et l'art de l'Occident**, par R. SCHNEIDER et G. COHEN.
Vol. 51. — **L'Apparition du livre**, par LUCIEN FEBVRE.

* Volumes parus.

Voir le programme de la 1re section au verso

5367. — CORBEIL. IMPRIMERIE CRÉTÉ.